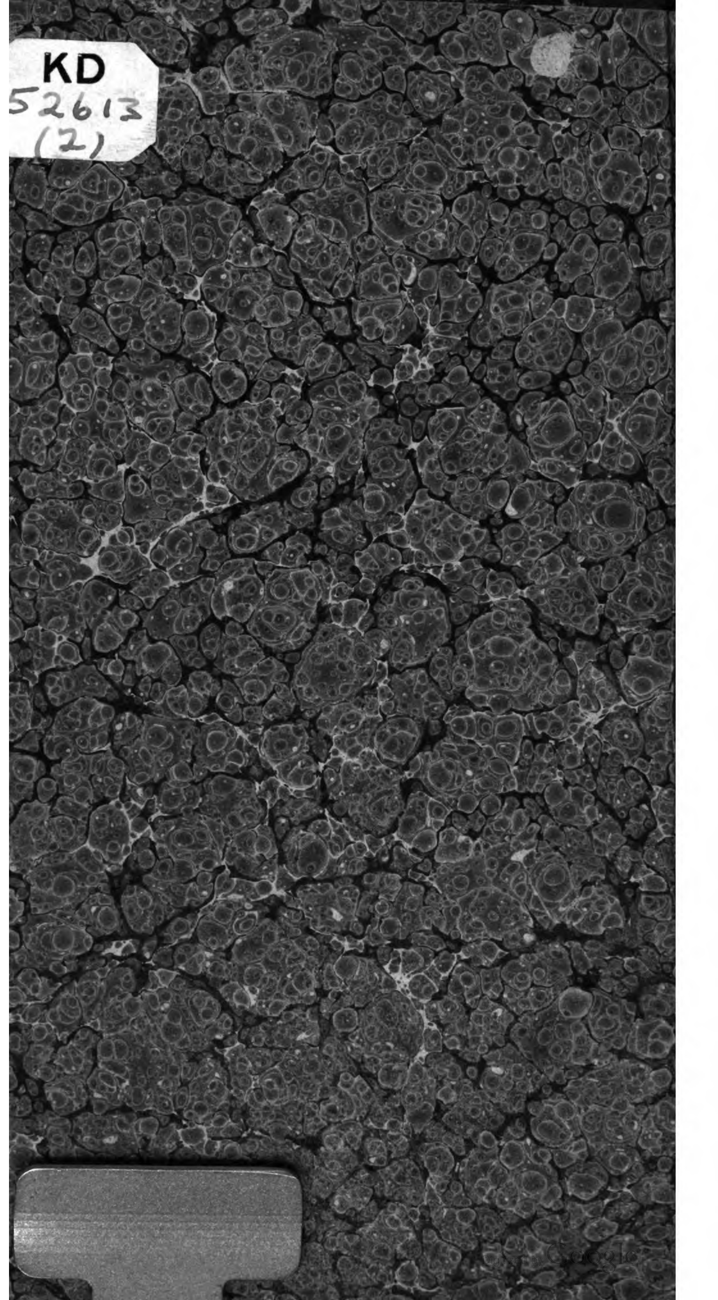
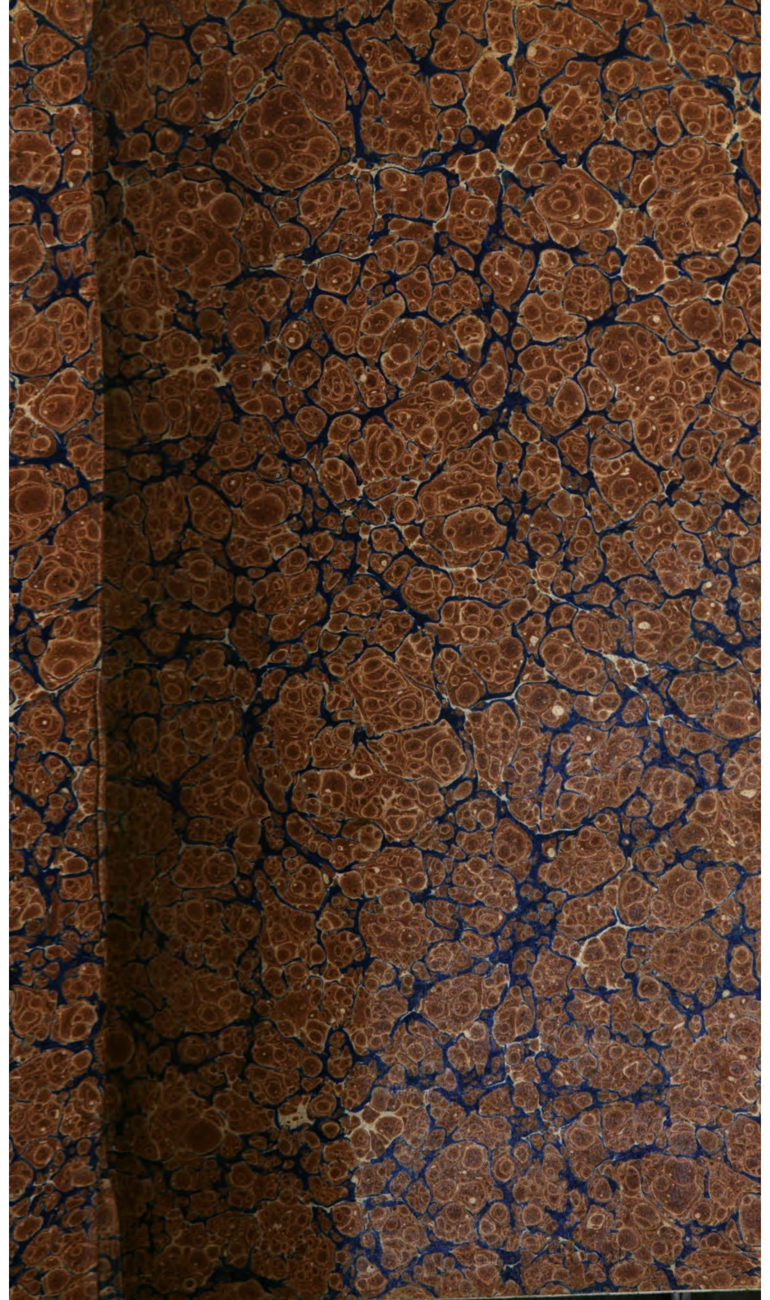

KD
52613
(2)
HN 1XXV 9


KD
52613
(2)



HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME II.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVENT A LA MÊME LIBRAIRIE.

HISTOIRE SACRÉE, ou Précis historique de la Bible, avec une carte de la Terre sainte. 2e édition. 1 fort vol. in-12 .... 3 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'origine jusqu'à nos jours. 9e édition. 2 vol. in-12 .... 5 fr.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DE LA FRANCE, avec dix-huit cartes coloriées, représentant les variations successives du royaume. 1 vol. in-8° .... 8 fr.

CHRISTOPHE SAUVAL, ou la société en France sous la restauration, Roman historique. 2 vol. in-8°. 10 fr.

CHANCES DE SALUT, ou conditions d'existence de la société actuelle. vol. in-12 .... 1 fr. 50

LA MORT DE BAILLY, poëme couronné par l'Académie française. Broch. in-8° .... 1 fr.

Paris — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS L'ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

ÉMILE DE BONNECHOSE.

Neuvième Édition,

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'instruction publique, autorisé pour les Écoles militaires de Saint-Cyr, de la Flèche et des Régiments, et adopté pour l'usage des Maîtres et des Moniteurs par la Société pour l'instruction élémentaire.

TOME SECOND.

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1850.

HISTOIRE
DE FRANCE.

SUITE DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

LIVRE IV.

RÈGNE DE LOUIS XIV[1].

ADMINISTRATION DE MAZARIN. — GUERRE DE LA FRONDE. — GOUVERNEMENT DE LOUIS XIV. — SPLENDEUR ET FORCE DE LA MONARCHIE. — CONQUÊTE DE LA FLANDRE, DE LA FRANCHE-COMTÉ, DE L'ALSACE. — RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. — REVERS DE LA FRANCE. — ÉPUISEMENT DU ROYAUME. — DETTE PRODIGIEUSE. — GRAND SIÈCLE LITTÉRAIRE.

1643 — 1715.

CHAPITRE PREMIER.

Minorité du roi, administration de Mazarin, guerre de la Fronde.

1643 — 1661.

Le règne de Louis XIV peut se diviser en trois époques principales : la première comprend le temps écoulé entre l'avénement du roi et la mort du cardinal Mazarin, temps pendant lequel le monarque ne prit aucune part directe au

[1] Pour la France sous Louis XIV, voyez ma *Géographie physique, historique et politique de la France*, page 68-74, carte n° 16.

gouvernement ; la seconde embrasse les années les plus glorieuses de son règne, de 1661 à 1685 ; la troisième commence au moment où de grandes fautes portent atteinte à la prospérité du royaume et à la gloire du souverain : elle s'étend de la mort de Colbert à celle de Louis XIV.

Anne d'Autriche, régente, nomma le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme et petit-fils de Henri IV, gouverneur de ses deux enfants, et choisit pour ministre Augustin Potier, évêque de Beauvais, homme incapable, et totalement étranger aux affaires : elle invita ensuite le parlement à casser le conseil de régence. Des promesses flatteuses gagnèrent les partisans de Richelieu et leurs adversaires ; et dans un lit de justice tenu le 18 mai par le jeune roi, âgé de cinq ans, la reine fut reconnue régente du royaume, et libre de composer son conseil à sa volonté : c'était la seconde fois que pendant une minorité le parlement était appelé à désigner la main qui devait exercer la puissance suprême. Les états généraux cependant avaient seuls hérité des droits politiques des anciens parlements ou assemblées générales des hommes libres de la nation, tenus sous les rois des deux premières races : le parlement de Paris, quoique les pairs siégeassent dans son sein, n'était qu'une simple cour de justice, et n'avait aucune autre attribution supérieure à celles des parlements de province. Marie de Médicis et Anne d'Autriche, en se soumettant d'avance à sa décision, contribuèrent à lui donner une opinion exagérée de son importance politique ; il en résulta de grands troubles et des périls sérieux pour l'État.

Lit de justice. Le parlement reconnaît Anne d'Autriche pour régente. 18 mai 1643.

Le cardinal Mazarin, membre du conseil de régence, avait été d'avis qu'il fût cassé : la reine récompensa son

dévouement; elle le nomma premier ministre, et sa faveur fut le prétexte de nouvelles intrigues. Ceux que Richelieu avait proscrits étaient revenus en foule à la cour, où ils se plaignirent de ce que la régente, jadis persécutée avec eux, ne les avait point comblés d'assez de grâces. Augustin Potier, jaloux de Mazarin, entra dans leur ligue, qu'on nomma *cabale des importants*, et dont les chefs furent les Guise, les Vendôme, les d'Épernon, la fameuse duchesse de Chevreuse et sa belle-mère, la duchesse de Montbazon. Celle-ci, ayant offensé la duchesse de Longueville, sœur du duc d'Enghien, déjà célèbre, fut disgraciée par Anne d'Autriche. Le duc de Beaufort partagea ses désirs de vengeance : la régente sévit contre eux et contre leurs partisans; elle en exila plusieurs de sa cour, fit enfermer le duc de Beaufort à Vincennes, et renvoya l'évêque de Beauvais dans son diocèse. Elle détruisit la cabale des importants par ces mesures rigoureuses, et donna toute sa confiance au cardinal Mazarin. La France dès lors jouit de quelque calme à l'intérieur pendant trois années.

Cabale des importants.

La guerre contre l'Empire et l'Espagne continuait glorieuse pour la France sur toutes les frontières. Louis de Bourbon, duc d'Enghien, si célèbre sous le nom de *grand Condé*, avait gagné en Flandre, cinq jours après la mort de Louis XIII, la bataille de Rocroi, sur les Espagnols, commandés par don Francisco de Mélos. Là périt le fameux comte de Fuentès et fut détruite la redoutable infanterie espagnole, qu'il commandait, invincible depuis Charles-Quint. Le vainqueur ne dut son succès qu'à lui-même; il avait vingt-deux ans. L'importante prise de Thionville fut le premier fruit de cette victoire, que suivirent de près la mort du maréchal de Guébriant et la défaite du comte de Rantzau, son successeur, battu à Dutlin-

Opérations militaires. 1643-1648.

Bataille de Rocroi. 1644.

gen par le duc de Lorraine et par deux illustres généraux, Jean de Werth et Mercy. Il ne resta que cinq à six mille hommes d'une armée qui longtemps avait fait trembler l'Empire : le maréchal de Turenne fut envoyé pour en recueillir les débris.

Batailles de Fribourg, 1644, et de Nordlingue. 1645.

De brillants succès effacèrent ce revers : d'Enghien, avec Turenne sous ses ordres, vainquit Mercy à Fribourg : le prince, pour animer ses soldats dans cette grande journée, jeta son bâton de commandement dans les retranchements ennemis, et le reprit l'épée à la main. Il marcha l'année suivante au secours de Turenne, surpris et battu à Mariendal, et gagna la bataille de Nordlingue ; la mort de Mercy décida la victoire. Le grand talent de Condé consistait à prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et à les exécuter ensuite avec prudence et rapidité. Le duc d'Orléans, oncle du roi, et le comte d'Harcourt avaient heureusement aussi soutenu la guerre, l'un en Flandre, l'autre en Catalogne. Le premier, aidé du maréchal de Gassion, s'empara de Gravelines et de Courtray, et prit Mardick à la vue d'une armée ennemie. La mer ne fut pas moins favorable aux Français : vingt de leurs galères battirent en 1646 la flotte espagnole sur les côtes d'Italie ; et la même année le duc d'Enghien, secondé par le célèbre Tromp, amiral hollandais, donna Dunkerque à la France. Il vola ensuite en Espagne, où il échoua devant Lérida, dont il fut obligé de lever le siége. Naples se soulevait alors à la voix du pêcheur Mazaniello. Le duc de Guise, appelé par les Napolitains, se jeta dans ses murs ; mais la France ne le soutint pas : il fut fait prisonnier par Jean d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, et Naples retomba sous le joug espagnol.

Soulèvement de Naples par Mazaniello.

Les années 1647 et 1648 furent fatales à la maison d'Au-

triche : Turenne, aidé des Suédois, gagna la bataille de Sommerhausen, le général Wrangel prit la Petite-Prague, et la bataille de Lens termina la guerre : le duc d'Enghien, devenu prince de Condé, la livra, en 1648, à l'archiduc *Léopold*, frère de l'empereur. Il marcha à l'ennemi en prononçant ces seules paroles : « Soldats, souvenez-vous « de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingue. » Il mit en déroute les Impériaux et les Espagnols, prit cent drapeaux et trente-huit pièces de canon; sa victoire fut complète, et Léopold demeura sans armée. Accablé de tant de revers, Ferdinand III consentit à traiter, et la paix fut enfin signée à Munster en Westphalie. Par elle la France conserva une grande partie de l'Alsace, les Trois-Évêchés, et les deux places de Philisbourg et de Pignerol, clefs de l'Allemagne et du Piémont. Les principaux articles du traité relatifs aux alliés de la France proclamèrent la souveraineté des divers États de l'Allemagne dans l'étendue de leur territoire, précisèrent leurs droits aux diètes générales de l'Empire, et admirent les calvinistes à jouir des mêmes avantages que les luthériens. La Suède obtint une partie de la Poméranie, plusieurs places fortes et cinq millions d'écus. Les cantons suisses furent déclarés indépendants de l'Empire germanique, et l'on reconnut également l'indépendance des Provinces-Unies à l'égard de cet empire et de l'Espagne. La paix de Westphalie termina en Allemagne la sanglante guerre de Trente ans. L'Espagne seule refusa d'y accéder, et la guerre continua entre ce pays et la France.

Bataille de Lens. 1648.

Paix de Munster ou de Westphalie. 1648.

A l'époque où ce traité célèbre fut signé de grands troubles agitaient le royaume à l'intérieur. Mazarin, tout-puissant, soulevait contre lui une haine et une indignation presque générales. Ce ministre unissait à des talents dis-

Administration de Mazarin.

tingués beaucoup d'indolence et de frivolité. Ridicule par son accent et par ses manières, et odieux comme étranger, il fut en butte à de nombreuses cabales : il voulait, comme Richelieu, que l'autorité royale fût absolue, et son despotisme souleva autant d'ennemis que celui de son prédécesseur; mais Richelieu, par ses cruautés, remplit les siens de terreur et d'épouvante, et en retint beaucoup dans l'obéissance : Mazarin, au contraire, par l'emploi perpétuel du mensonge, par sa politique tortueuse, ajouta dans l'âme de ses adversaires le mépris à la haine, et les enhardit tous à le combattre. On accusait hautement la régente d'avoir donné toute sa confiance à un prêtre italien, qui ne connaissait ni le génie ni les lois de la nation, et d'avoir composé son conseil moins selon les besoins de l'État que selon les désirs de son ministre. Un Siennois, Particelli d'Emeri, homme méprisable, à qui Mazarin confiait les finances, indignait les Français par son luxe, par ses débauches, et par ses odieuses ressources fiscales. Il créa des charges ridicules, qu'il mit à l'enchère; il éleva le tarif des droits d'entrée, et exhuma un édit en 1548 qui défendait d'agrandir Paris, et infligeait pour peine aux infracteurs la démolition des bâtiments construits au delà de l'enceinte désignée et la confiscation des matériaux. Un grand nombre de particuliers, en contravention avec cet édit, depuis longtemps oublié, payèrent de fortes sommes pour sauver leurs propriétés : l'opération ordonnée à cet égard par le gouvernement était nommée *le toisé ;* elle excita de grands murmures : le parlement informa, et l'édit fut retiré.

Mazarin veut alors retenir quatre années de gages aux membres de toutes les cours souveraines, hormis le parlement de Paris; et il menace de supprimer le droit dit de

paulette, qui assurait dans les familles des magistrats l'hérédité de leurs charges. Cet acte arbitraire soulève une clameur générale. Le grand conseil, la cour des comptes, la cour des aides, se récrient, et remontrent au parlement que la décision qui l'excepte de cette mesure n'a été prise que dans l'intention de les désunir : le parlement s'assemble, et rend le célèbre édit d'*union*, qui porte que deux conseillers, choisis dans chacune de ses chambres, conféreront avec les députés des autres compagnies, dans l'intérêt de toutes. Mazarin déclare qu'un arrêt semblable est attentatoire aux droits de la couronne; Anne d'Autriche veut punir sur-le-champ tous ceux qui l'ont signé. Cette reine, disait Mazarin, était brave comme un soldat qui ne connaît pas le danger, et ce fut avec peine qu'elle contint sa colère. Le parlement, dont les jeunes magistrats des *enquêtes* stimulaient le zèle, donnait tout son temps aux affaires de l'État, et se conciliait la faveur publique en invoquant les lois et en adoptant plusieurs résolutions populaires. La chambre de Saint-Louis vota vingt-sept articles, qui devaient être proposés à l'approbation du parlement et à la sanction de la régente. Dans un grand nombre d'articles les magistrats laissaient percer leur jalousie contre les financiers et leur ignorance des affaires publiques et de tous les principes du crédit; mais les principaux consacraient d'utiles réformes ou de sages mesures : les uns assuraient aux particuliers le payement des rentes sur l'hôtel de ville, affranchissaient le commerce des monopoles odieux, et réduisaient d'un quart l'impôt accablant de la taille, qui ne tombait que sur les roturiers; d'autres articles défendaient, sous peine de la vie, de lever aucune taxe autrement qu'en vertu d'édits vérifiés avec liberté de suffrage aux cours souveraines, et interdisaient de détenir aucun

Édit d'union et votes importants de la chambre de Saint-Louis.

sujet du roi plus de vingt-quatre heures sans l'interroger et le remettre à son juge naturel.

Les propositions de la chambre de Saint-Louis jetaient les bases d'une constitution nationale : la bourgeoisie les accueillit avec enthousiasme, le peuple vit sa propre cause dans celle des magistrats qui les adoptaient, et le parlement en délibéra, malgré la défense de la régente, qui nommait tous ces articles autant d'*assassinats* contre l'autorité royale. La cour, l'armée, la multitude, se partagent en deux factions, celle des *mazarins* et celles des *frondeurs*[1] ou partisans du parlement. Le premier président Matthieu Molé, homme d'un grand caractère, s'interpose en vain entre les partis; sa modération, son amour pour la concorde et la paix, le fait insulter par tous. Parmi les plus ardents à exciter les magistrats se montrent les membres de l'ancienne cabale des importants, l'ex-garde des sceaux Châteauneuf, Montrésor et Saint-Ibal, qui tous deux s'étaient offerts pour poignarder Richelieu; Chavigny, auteur de la faveur de Mazarin, et disgracié par lui; Fontrailles, et au-dessus de tous le fameux Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, et plus connu sous le nom de cardinal de Retz, homme habile, doué d'un esprit juste et profond, et qui ambitionnait surtout la renommée et le pouvoir d'un chef de parti. Depuis longtemps ses magnifiques aumônes lui avaient gagné le cœur du peuple : il offrit, au commencement des troubles, son appui à la régente, qui eut l'imprudence de le dédaigner;

Factions. Les mazarins et les frondeurs 1648.

[1] Les magistrats opposés à la cour furent, dans l'origine des troubles, comparés à des écoliers qui se battaient à coups de fronde dans les fossés de Paris, et qui se dispersaient à l'approche du guet et de l'autorité. Le mot fit fortune et demeura, quoique son application eût bientôt cessé d'être juste.

il passa aussitôt dans les rangs des parlementaires.

Anne d'Autriche, déterminée à repousser toute atteinte à l'autorité absolue de la couronne, se contenait en frémissant dans l'attente d'une occasion favorable, et le parlement poursuivait avec courage ses délibérations sur les articles de la chambre de Saint-Louis, lorsqu'on apprit la célèbre victoire de Condé à Lens. La reine crut trouver, au milieu de l'enthousiasme excité par le triomphe des armes royales, un moment propice pour éclater; et pendant le *Te Deum* pour cette victoire elle donne de sa bouche au lieutenant de ses gardes l'ordre de saisir trois des membres les plus factieux du parlement, les présidents Charton et Blancménil, et le conseiller Broussel : le premier s'échappe, les deux autres sont arrêtés ; le bruit s'en répand, et le peuple se soulève ; il tend des chaînes dans les rues, dresse des barricades, poursuit la voiture du cardinal, et massacre des soldats au cri de *Broussel et liberté!* Le parlement se rend en corps au Palais-Royal ; il représente énergiquement à la reine le danger qui la menace, et, secondé par Mazarin, il obtient la liberté des deux magistrats. Le traité de Westphalie n'était pas encore signé, le trésor était vide, et la cour se voyait sans ressources pour soutenir à la fois la guerre contre l'étranger et la lutte à l'intérieur. Mazarin avait compris que la modération était nécessaire. Guidée par ses conseils, Anne d'Autriche dissimula, et sanctionna, le 24 octobre 1648, dans une déclaration célèbre, la plupart des articles de la chambre de Saint-Louis. Ce même jour la paix fut signée à Munster avec l'Empire. L'Espagne seule restait en guerre avec la France. Quelques régiments furent aussitôt rappelés de Flandre aux environs de la capitale. Cependant, à la suite d'une querelle avec le duc d'Orléans, le prince

Arrestation de Blancménil et de Broussel. 1648.

de Condé s'était rapproché de Mazarin, qu'il détestait, et lui avait promis son appui. Anne d'Autriche se crut alors en état d'accabler son adversaire : accompagnée du cardinal, elle quitta subitement Paris pour Saint-Germain; elle dénonça les magistrats du parlement comme coupables de conspiration contre l'autorité royale et d'intelligence avec les ennemis de l'État, et elle fit avancer des troupes contre la capitale. Le parlement, de son côté, leva de l'argent et des soldats; il rendit un arrêt qui déclara Mazarin perturbateur du repos public, et lui enjoignit de quitter le royaume sous huit jours : c'était le début de la guerre civile.

Commencement de la guerre civile. 1648.

Condé commandait l'armée royale; la plupart des princes et les plus grands seigneurs du royaume, Conti, Longueville, Nemours, Beaufort, d'Elbeuf, et Bouillon, embrassent la cause de la magistrature et de la liberté : ils n'étaient guidés en cela ni par l'amour des lois ni par le respect des droits des citoyens; l'intérêt, l'ambition, ou les caprices d'un amour insensé pour quelques femmes d'un rang illustre, d'une beauté brillante et de mœurs faciles, avaient décidé leur choix. La plupart affichaient le plus profond dédain pour la bourgeoisie et le peuple, et n'avaient nul souci des libertés publiques; mais le souvenir de l'indépendance dont les grands avaient joui dans les temps féodaux était toujours présent à leur pensée; ils détestaient un despotisme qui pesait sur eux-mêmes, ils consacraient les richesses à l'entretien d'une multitude de gentils-hommes qui devenaient ainsi leurs clients, et qui regardaient comme un devoir de servir contre le roi lui-même ceux qui se les attachaient par des faveurs. L'enthousiasme pour la royauté, le dévouement loyal à la couronne, dont Louis XIV fit plus tard une sorte de religion

Disposition des esprits. 1648.

pour la noblesse, étaient alors presque ignorés ; et la plus grande preuve de ce fait se tire de l'exemple donné par un des hommes qui ont le plus honoré la France : Turenne se déclara pour le parlement contre la cour ; il oublia tout pour plaire à la belle duchesse de Longueville, sœur de Condé ; et, après avoir tenté sans succès de faire soulever son armée contre Anne d'Autriche, il la quitta en fugitif, et se joignit aux Espagnols.

La France présentait alors un spectacle déplorable : l'anarchie était partout, et il y avait dans les esprits une confusion égale à celle qui se montrait au dehors dans les faits. D'un côté, l'on invoquait les prérogatives de la couronne, et nulle part les droits de l'autorité royale n'étaient légalement et clairement définis ; du côté opposé, l'on faisait appel aux droits des citoyens et des magistrats, et aucune loi positive, incontestable, ne les établissait d'une manière absolue. La conduite que tinrent alors les plus illustres magistrats qui élevèrent la voix pour soutenir leurs priviléges et les libertés publiques témoigne de leur incertitude sur la justice de leur cause : le premier président Matthieu Molé, l'avocat général Omer Talon, éloquents et nobles interprètes du vœu national, et défenseurs ardents de leur ordre, croyaient qu'il existait des lois que l'autorité de la couronne ne pouvait enfreindre ; mais ils portaient en même temps beaucoup plus loin que la noblesse le respect pour le prince au nom duquel ils rendaient la justice : ils virent à regret le peuple s'armer pour la cause parlementaire, et n'entrèrent qu'avec une extrême répugnance dans une lutte ouverte contre la couronne. Le parlement de Paris d'ailleurs ne représentait point la nation, comme celui d'Angleterre ; l'amour-propre de ses membres et l'orgueil de leur corps ne les empêchaient pas de sentir que

les états généraux auraient eu seuls un caractère légal pour régler, de concert avec la régente, les grands intérêts de l'État, et qu'ils ne pouvaient se substituer à eux dans cette grande tâche; ils voulaient donc ce qui est impossible : ils voulaient que l'autorité royale reçût d'eux des limites, sans être eux-mêmes fermement résolus à recourir aux moyens extrêmes qui seuls auraient pu assurer leur triomphe. Ils devaient succomber, et leur défaite acheva d'enlever aux sujets toute garantie, toute sécurité pour leurs biens et leurs libertés; elle contribua beaucoup à l'établissement durable du régime arbitraire en France; car le pouvoir est toujours porté à s'étendre et à franchir toute borne, après des efforts impuissants pour le contenir.

Guerre de la Fronde.

L'absence presque générale de toute conviction profonde dans les cœurs durant les troubles de la *Fronde* influa grandement sur la conduite des deux partis : la frivolité des motifs qui mirent les armes aux mains de la plupart des chefs se trahit souvent par une étrange légèreté de langage, que la multitude imita. Cette guerre désola le royaume, et fit couler des flots de sang; et pourtant les événements les plus sérieux étaient chansonnés et tournés en ridicule : le duc de Beaufort, dont les manières toutes familières enchantaient la populace, fut surnommé *le roi des halles;* le coadjuteur de Paris, évêque de Corinthe in partibus, leva un régiment que le peuple appela régiment de Corinthe : les troupes de la reine le mirent en déroute; on nomma cet échec *la première aux Corinthiens;* le coadjuteur portait un poignard à sa ceinture : *Voilà*, disait-on, *le bréviaire de notre archevêque.* Les Parisiens sortaient gaiement de leurs murs, ornés d'écharpes par les mains des duchesses de Longueville et de

Bouillon, et quelques soldats royaux suffisaient pour les mettre en fuite.

Un premier accommodement eut lieu, sans résultat décisif, à l'avantage du parlement. La reine et le cardinal se voient insultés par d'affreux libelles; après être rentrés dans Paris, ils en sortent de nouveau avec le jeune roi, et se décident à bloquer la ville, et à la réduire en l'affamant. Blocus de Paris. 1649. Condé dirige contre Paris les opérations militaires, et Mazarin envoie au parlement une lettre de cachet qui l'exile à Montargis : le parlement répond par un arrêt qui déclare Mazarin ennemi du roi et de l'État, perturbateur du repos public, et lui ordonne de quitter le royaume sous huit jours. Déjà cependant les Parisiens étaient las de la guerre et de la disette : les troubles civils tournaient à l'avantage des Espagnols ligués avec la Fronde, et les partis firent la paix à Ruel le 11 mars. Cette paix ne satisfit personne; Paix de Ruel. 1649. le parlement demeura en liberté de s'assembler, et la reine conserva son ministre.

Condé, tirant avantage de ses glorieux services, se rendit insupportable à la reine par ses hauteurs et ses prétentions exagérées : il imposa d'odieuses obligations à Mazarin, exigeant que le comte d'Alais, son parent, gouverneur de la Provence et coupable de violences atroces, fût soutenu contre le parlement d'Aix, et que le duc d'Épernon, qu'il haïssait, fût condamné par celui de Bordeaux. Le prince s'entourait d'une multitude de gentilshommes et d'aventuriers attirés près de lui par sa haute réputation militaire, et dissimulait peu le projet de se rendre indépendant en France : il s'aliéna ainsi la régente et son ministre. Les frondeurs cherchèrent inutilement à se l'attacher : il les méprisait, et intenta un procès au coadjuteur, au duc de Beaufort et à Broussel, qu'il accusa

d'avoir voulu l'assassiner. Mazarin se rapprocha du coadjuteur, et choisit le moment où Condé s'était rendu aussi odieux aux frondeurs qu'à lui-même pour le frapper : une insulte que le prince fit à la reine détermina celle-ci à user de rigueur. Il signa lui-même, sans le savoir, l'ordre de son arrestation : attiré au Palais-Royal le 18 janvier, sous le prétexte d'un conseil, il fut arrêté avec son frère le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville : un détachement de chevau-légers les conduisit à Vincennes, d'où ils furent transférés à Marcoussi, puis au Havre.

Arrestation des princes. 1650.

La duchesse de Longueville vole en Normandie, espérant faire soulever cette province, dont le duc, son mari, était gouverneur : Mazarin la prévient; elle échoue dans son projet, et se rend à Stenay, près de Turenne, qu'elle arme encore une fois contre la cour. Ce grand homme, uni aux Espagnols, est battu à Rethel par Duplessis-Praslin. La jeune princesse de Condé, secondée par les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, est plus heureuse en Guyenne; elle entre à Bordeaux, qu'elle fait révolter, et soulève la province. Mazarin détermine Anne d'Autriche à s'y transporter avec le jeune roi; la rébellion est comprimée, mais Bordeaux reste au parti des princes. La nécessité seule avait rapproché Mazarin du coadjuteur et de ses amis, qui le détestaient : pendant son absence de nouvelles trames furent ourdies contre lui. Le parti des princes, qu'on nommait *la petite Fronde*, s'unit à l'ancienne Fronde par les soins de la princesse palatine, Anne de Gonzague, seconde fille du duc de Nevers et de Mantoue, femme d'une singulière capacité pour l'intrigue; le coadjuteur, fort en faveur auprès de Gaston d'Orléans, attache celui-ci aux parlementaires; et lorsque Mazarin rentre à Paris, il trouve une ligue formidable armée

Union des deux frondes contre Mazarin.

contre lui. Le peuple l'accueille avec des murmures; le parlement, excité par le coadjuteur, demande à la reine la mise en liberté des princes captifs, et le duc d'Orléans exige l'éloignement de Mazarin. Anne d'Autriche songeait à livrer bataille pour le défendre; mais le cardinal cède à l'orage : il quitte Paris, et se rend au Havre, où il délivre les princes, qui le traitent avec mépris. Banni à perpétuité par le parlement, il refuse l'asile que lui offrent les Espagnols, et se retire chez l'électeur de Cologne à Bruhl, d'où il gouverne encore la reine et l'État.

Délivrance des princes. Retraite de Mazarin. 1651.

Les ennemis de Mazarin cessent bientôt de s'entendre : Condé domine le parlement, et offense de nouveau la reine par ses hauteurs et ses soupçons; il l'accuse de se laisser encore diriger par Mazarin, lui reproche de conserver pour ministre le Tellier, Lyonne, Fouquet, créatures du cardinal, et exige leur renvoi. Anne d'Autriche, irritée, mande le coadjuteur auprès d'elle, et le supplie, par les sollicitations les plus pressantes, d'employer son influence en faveur de Mazarin contre le prince. Gondi, ennemi mortel du cardinal, résiste à toutes les séductions de la reine, et refuse de l'aider à rappeler son favori; mais il promet de faire éloigner Condé, soulève contre lui le peuple de la capitale, et réussit à diviser de nouveau la grande et la petite Fronde. Les deux rivaux de puissance se présentent au parlement le 21 août, chacun accompagné d'une troupe nombreuse de partisans armés : ils se menacent, des milliers d'épées et de poignards sont tirés du fourreau dans l'enceinte du palais, et le coadjuteur est sur le point d'être assassiné. Le parlement se prononce en sa faveur : Condé voit contre lui la reine, la Fronde et le peuple; il quitte Paris en se dirigeant vers la Guyenne; l'orgueil et l'ambition le portent à des extrémités crimi-

Condé quitte la cour et

s'allie à l'Espagne, que Turenne abandonne. 1652.

nelles, et, de concert avec l'Espagne, il se prépare à la guerre. Presque toutes les provinces au delà de la Loire, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, se déclarent pour lui. Turenne et le duc de Bouillon, son frère, cèdent aux instances de la reine, et lui sont fidèles. Anne d'Autriche quitte encore une fois Paris, afin de ramener dans l'obéissance les provinces révoltées : elle se rend à Bourges, d'où elle envoie au parlement un édit qui déclare Condé rebelle et traître envers le roi et la France. Le parlement enregistre cet édit ; car, quoiqu'il fût en lutte avec la régente, il avait à cœur de repousser tout reproche d'intelligence avec les ennemis de l'État.

Retour de Mazarin. 1652.

Éloignée des adversaires du cardinal, Anne d'Autriche trahit de nouveau sa faiblesse pour lui ; elle s'environne de ses créatures, et l'exhorte à revenir en France. Il y rentre accompagné d'une armée de sept à huit mille hommes, dont les officiers portent ses couleurs, et que commande le maréchal d'Hocquincourt. Le coadjuteur sent aussitôt la faute qu'il a commise en permettant à la cour de s'éloigner ; il soulève le peuple contre les partisans de Mazarin et de la reine. L'hôtel de Mathieu Molé, président et garde des sceaux, est assailli par une troupe de furieux ; Molé leur fait ouvrir les portes, s'avance au-devant d'eux, seul et sans armes ; il les menace de les faire pendre, et leur impose par le seul ascendant de son caractère et de son langage. Il rejoint la cour à Poitiers, et le parlement met à prix la tête de Mazarin. Celui-ci continue sa marche jusqu'à Poitiers ; le roi et son frère se portent au-devant de lui, et l'accueillent avec distinction ; Anne d'Autriche s'empresse de remettre entre ses mains le fardeau des affaires publiques ; il revient plus puissant que jamais. Gaston d'Orléans, le plus faible des hommes, et jouet tour à tour

Noble fermeté de Mathieu Molé.

de tous les partis, que son âge et son nom l'appelaient à contenir, se déclare de nouveau contre la régente, se réconcilie avec Condé, alors en Guyenne, et joint aux troupes de ce prince, commandées en son absence par le duc de Nemours, toutes les forces dont il dispose. Le parlement ne révoque point son arrêt contre Condé : dès lors, hostile à tous les partis, cette compagnie ne sait ni ce qu'elle fait ni ce qu'elle veut, et ne montre plus qu'irrésolution et faiblesse.

Nemours, à la tête d'une armée composée de douze mille Français, Allemands et Espagnols, se dirige sur la Guyenne, que défendait alors Condé contre d'Harcourt. Son intention était de mettre la cour entre deux feux, tandis qu'Anne d'Autriche, cherchant à rentrer dans Paris, approchait d'Orléans. Mademoiselle de Montpensier, envoyée par Gaston d'Orléans, son père, à la défense de cette place, s'y introduit par un égout, se présente à l'improviste devant la bourgeoisie occupée à délibérer, entraîne les suffrages et fait fermer la ville au roi.

L'armée royale, sous les ordres de Turenne et d'Hocquincourt, remonte la Loire et passe le fleuve à Gien aux environs de Bleneau, presque en face des rebelles, commandés par deux princes désunis, Nemours et Beaufort. Le maréchal d'Hocquincourt, contre l'avis de Turenne, dissémine ses troupes dans plusieurs villages autour de Bleneau; Turenne s'établit et se retranche à Gien, où est le roi et la cour : il voyait avec inquiétude les fautes de son collègue, mais il se rassurait en comptant sur la désunion et sur l'inexpérience des chefs de l'armée ennemie. Tout à coup, au milieu de la nuit, l'armée royale est attaquée avec ensemble et vigueur, les villages sont en feu, et cinq des quartiers du maréchal d'Hocquincourt sont successi-

Combat de Bleneau.

vement emportés; il voit ses troupes écrasées, dispersées, et les rallie avec peine à Bleneau. Turenne, averti de ce désastre, monte à cheval, court au galop sur une éminence voisine; il juge, à la lueur des flammes, les mouvements de l'ennemi, et, avec l'instinct sûr du génie, il s'écrie : « M. le prince est arrivé, c'est lui qui commande cette armée. » Il ne se trompait pas : le prince de Condé s'était transporté avec une rapidité merveilleuse des bords de la Garonne sur ceux de la Loire; et lorsqu'on le croyait à cent vingt lieues, il était là en face de Turenne; il emporta Bleneau, et marcha sur Gien; mais son redoutable adversaire l'y attendait. Condé vit ses dispositions savantes, et s'arrêta devant ce dernier obstacle; Turenne lui enleva le prix de la victoire : il sauva le roi et l'armée. La cour gagna Sens, et s'établit aux environs de la capitale.

Condé suit l'armée royale, et se rapproche de Paris : il brave l'arrêt du parlement, qui le condamne, et qui ferme la ville à ses troupes, et y entre de sa personne avec ses principaux officiers, Beaufort, Nemours, la Rochefoucauld : il transporte ensuite son quartier général d'Étampes à Saint-Cloud, puis il rentre lui-même encore une fois dans la capitale, et, de concert avec Gaston d'Orléans, il a recours à la violence pour obtenir de l'argent et des soldats : tous deux soudoient une bande de misérables, qu'ils nomment ironiquement les *égorgeurs* du parlement, et font insulter et frapper les magistrats qui résistent à leurs volontés. La famine désole Paris, l'armée royale est aux portes. Les princes et leurs partisans donnent leur temps aux bals et aux festins. Le maréchal de la Ferté, fidèle au roi, approche de la ville avec des troupes, dans l'intention de se réunir à Turenne, campé à Saint-Denis. Condé craint d'être enveloppé, et veut rabattre sur Conflans en

longeant les murs de Paris, à l'insu de l'armée royale. Turenne aperçoit ce mouvement, et fond avec ses forces sur les troupes du prince, engagées dans le faubourg Saint-Antoine : il s'y livre un combat sanglant, où les deux grands capitaines font preuve d'une bravoure et d'une science égale. Condé, beaucoup plus faible en nombre, allait succomber, lorsque le peuple, harangué par *Mademoiselle*, fille de Gaston, s'émeut en faveur du prince. *Mademoiselle* se transporte au conseil de l'hôtel de ville; elle obtient que Paris serve de refuge aux vaincus : de là elle monte à la Bastille, et fait tirer le canon sur les troupes du roi : les portes de la ville s'ouvrent, et l'armée des princes est sauvée.

Combat du faubourg Saint-Antoine.

Paris devint alors le théâtre d'affreux désordres; les troupes de Condé rendent un moment les deux princes tout-puissants : ceux-ci ameutent le peuple contre les membres du conseil qui leur sont contraires. La populace assiége l'hôtel de ville, et se dispose à l'incendier : à la lueur des flammes, plusieurs magistrats sortent épouvantés, et sont égorgés. L'accusation de *mazarinisme* suffit pour mettre en péril de mort : l'anarchie et la terreur sont au comble.

Terreur dans Paris. 1652.

Les princes profitent du trouble et de la consternation générale pour changer le conseil des échevins; ils nomment le vieux Broussel prévôt des marchands, et le duc de Beaufort gouverneur de Paris. Le fameux coadjuteur, cardinal de Retz, toujours ennemi de Condé, arme l'archevêché, et garnit de munitions et d'instruments de guerre les tours de la cathédrale. Les magistrats osent à peine se rendre au parlement : ceux que l'intérêt ou la crainte soumet aux princes feignent de regarder le roi, déjà majeur, comme prisonnier de Mazarin; ils proclament

Gaston lieutenant général du royaume jusqu'à l'expulsion du cardinal, et Condé généralissime des armées. Le roi casse cet arrêt, et ordonne au parlement de se transférer à Poitiers; plusieurs membres obéissent, et s'y rendent; Molé les préside. Chaque armée est soutenue par un parlement, comme au temps de la Ligue.

Les deux partis étaient las de cette guerre désastreuse; et Mazarin semblait être le seul obstacle à la conclusion de la paix. Charles de Lorraine approchait avec une armée, et allait fortifier le parti des princes; déjà la régente songeait à se retirer au delà de la Loire. Les hommes sages qui l'entourent combattent ce projet fatal, et l'engagent à faire encore violence à ses affections. Elle éloigne d'elle

Seconde retraite de Mazarin. 1652.

Mazarin; il quitte une seconde fois la cour, et se retire à Sedan, laissant ses créatures auprès de la reine, et continuant ainsi à la diriger par ses conseils. Le peuple de Paris apprend avec ivresse l'éloignement du ministre. Condé, qu'il accuse de toutes ses souffrances, est contraint à quitter la capitale; les Espagnols le sollicitent : il part avec le duc de Lorraine, et se jette dans leurs bras. Le coadjuteur se porte au-devant du roi, reçoit le chapeau rouge, et ménage son retour dans Paris, où Louis XIV rentre le 21 octobre, aux acclamations du peuple. Le roi borne sa vengeance à éloigner de la capitale et de sa cour le duc d'Orléans, son oncle, et les chefs de la révolte. Le cardinal de Retz dès lors s'opposait presque seul au retour de Mazarin; il cherchait encore à paraître redoutable, et ne sortait de l'archevêché qu'entouré d'une garde nombreuse : mécontent de la cour, malgré les offres brillantes qui lui furent faites, il méditait contre elle une nouvelle attaque : Anne d'Autriche le prévint; elle le fit arrêter, et conduire à Vincennes.

Les Espagnols avaient profité des troubles civils; Casal en Piémont, Gravelines, Mardick, Dunkerque, étaient retombés entre leurs mains, et Condé s'avançait à la tête d'une armée. Turenne arrête sa marche avec des forces inférieures, et protège la France dans une campagne que le talent des deux illustres adversaires rendit célèbre. Anne d'Autriche rappelle alors Mazarin à Paris, où elle l'accueille avec transport; la ville lui donne des fêtes brillantes, et le peuple, en le saluant d'acclamations joyeuses, ajoute par son inconstance au profond mépris *qu'il lui* inspire. Le cardinal reprend une autorité absolue, et soumet les provinces révoltées. Bordeaux, où commandaient le prince de Conti et la duchesse de Longueville, était encore, avec une partie de la Guyenne, en rébellion ouverte. Le comte d'Harcourt avait quitté son armée devant cette ville; et voulant, à l'exemple des princes, se rendre indépendant, il s'était emparé en Alsace de Brisach et de Philisbourg; il les rendit, et Bordeaux, théâtre de scènes sanglantes, fut obligé de se soumettre. Mazarin triomphe de tous ses ennemis : il fait condamner Condé à mort par le parlement, et donne une de ses nièces en mariage au prince de Conti. *Monsieur* demeure à Blois dans la retraite; Mademoiselle de Montpensier erre sans crédit de province en province, et, après avoir prétendu à la main du roi, elle finit par épouser un simple gentilhomme. Le cardinal de Retz, transporté de Vincennes au château de Nantes, parvint à s'échapper, et quitta le royaume. Le duc de Beaufort fléchit de bonne grâce; et la fameuse duchesse de Longueville, réduite à l'inaction politique, embrassa la querelle des jansénistes contre les jésuites, et finit par se livrer aux pratiques austères de la plus fervente dévotion. Ainsi se termina la guerre de *la Fronde*,

Nouveau rappel de Mazarin. 1653.

Fin de la

guerre de la Fronde 1653. unique dans les annales de l'histoire par les incidents qui la caractérisent, étrange tableau où l'on vit apparaître parmi les combattants, et sur le premier plan, un archevêque, des magistrats, et les femmes les plus brillantes, à côté des deux plus grands capitaines de l'Europe. Condé
1654. seul avait encore les armes à la main. Louis XIV fit contre lui sa première campagne en Picardie, sous la direction de Turenne. Elle fut heureuse; Turenne s'y tint sur la défensive, et obligea l'ennemi à lever le siége d'Arras.

Le roi fit pressentir à son retour ce qu'un jour il devait être. Le peuple gémissait sous le poids des impôts nécessités par la guerre; de nouveaux édits de finance parurent en 1655. Le parlement, qui les avait enregistrés en lit de justice devant le roi, voulut les reviser et revenir
Louis XIV au parlement. sur sa décision. Instruit de cette démarche, Louis se présente dans la grand'chambre en habit de chasse et le fouet à la main; et, prenant séance : « Messieurs, dit-il, chacun « sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du par- « lement; je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc « qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que « j'ai fait enregistrer en lit de justice. Monsieur le premier « président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et « à pas un de vous de les demander. » Ces paroles hautaines imposent au parlement, et les murmures qu'elles provoquent sont étouffés par la prudence de Turenne. Ce
1657. grand capitaine ouvre bientôt en Flandre une nouvelle campagne, où il prend à son tour l'offensive, et est contraint par Condé à lever le siége de Valenciennes.

La France et l'Espagne se disputaient alors l'alliance de l'Angleterre, devenue république, et que gouvernait Cromwell, en qualité de lord protecteur. Charles Ier était mort sur l'échafaud en 1649, pour avoir voulu rendre dans cette

contrée son autorité absolue et tenté d'abolir la religion presbytérienne en Écosse. Cromwell avait puissamment contribué à cette grande catastrophe, et exerçait tout l'ascendant que peut obtenir dans les révolutions politiques un génie profond et rusé, plein d'enthousiasme et d'audace : peu d'années lui suffirent pour rendre l'Angleterre florissante, et lui donner une haute influence en Europe. Il mit à prix son alliance, et Mazarin l'emporta sur Philippe IV, en promettant de livrer Dunkerque aux Anglais si cette place était reprise par la France, et d'abandonner la cause des deux fils de Charles Ier, tous deux petits-fils de Henri IV, et qui passèrent du camp de Turenne dans celui de Condé. Cromwell à ces conditions donna aux Français une flotte et six mille soldats. La Flandre fut encore le théâtre de la guerre ; et la bataille des Dunes, où Turenne triompha de son illustre rival, fit tomber Dunkerque aux mains du vainqueur, qui la remit sur-le-champ aux Anglais. Cette victoire, suivie de la prise d'un grand nombre de places, décida Philippe IV à la paix, également nécessaire aux deux royaumes. Les conférences s'ouvrirent à cet effet dans l'île des Faisans, entre Mazarin et don Louis de Haro. Elles furent célèbres par les talents diplomatiques qu'y déployèrent les deux négociateurs. Cette paix signée le 7 novembre 1659, et nommée *paix des Pyrénées,* est l'acte le plus utile et le plus mémorable de Mazarin : par elle Philippe IV adhéra à la cession de Pignerol et d'une grande partie de l'Artois et de l'Alsace à la France, qui restitua la Lorraine et conserva le duché de Bar, le Roussillon et la Cerdagne jusqu'au pied des Pyrénées et plusieurs villes du Luxembourg. Il fut stipulé que Condé se soumettrait au roi, avec l'assurance d'obtenir son pardon et le gouvernement de la Bourgogne, et que

Bataille des Dunes 1658.

Paix des Pyrénées, 1659.

Louis XIV épouserait Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV. Condé rentra en grâce, et le mariage fut conclu l'année suivante. La dot de l'infante avait été fixée à cinq cent mille écus, et Philippe obligea sa fille à renoncer pour elle et pour ses descendants à tous les droits qu'elle pourrait avoir sur sa succession.

Cromwell venait de mourir, et cet événement replongeait l'Angleterre dans l'anarchie. Charles Stuart, fils du feu roi, avait alors en vain sollicité l'appui de Mazarin, qui désespérait de sa cause; et peu de mois après, rappelé en Angleterre, il y fut proclamé roi, sous le nom de Charles II. Léopold, âgé de dix-sept ans, avait obtenu la dignité impériale en 1657, à la mort de Ferdinand III, son père; et Charles-Gustave régnait en Suède depuis 1654. Christine, sa parente, et fille de Gustave-Adolphe, avait abdiqué la couronne en sa faveur, afin de s'adonner sans partage aux lettres et aux sciences. L'Europe était en paix, et la France touchait au moment où Louis XIV allait gouverner par lui-même. Mazarin, maître absolu du royaume, et possesseur d'une fortune colossale, approchait du terme de sa vie : inquiet au sujet de ses richesses, mal acquises, et que plusieurs auteurs portent à cinquante millions, qui en feraient plus de cent aujourd'hui, il les offrit au roi, déclarant ne les vouloir tenir que de sa main. Ses prévisions ne furent pas déçues : Louis XIV lui rendit toute sa fortune, et Mazarin mourut après avoir assuré les plus brillants établissements à ses cinq nièces, dont l'une, Marie de Mancini, avait été aimée du jeune monarque.

Mort de Mazarin. 1661.

La France fut en partie redevable à Mazarin des avantages de la paix de Westphalie et de celle des Pyrénées; et l'on ne peut refuser de grands talents à celui qui signa ces traités, qui deux fois gouverna la France du fond de

son exil, et conserva l'autorité suprême jusqu'à la fin de sa vie, sous un prince tel que Louis XIV pour souverain, avec des hommes tels que le cardinal de Retz et le grand Condé pour adversaires. Il mérite de graves reproches pour avoir souvent subordonné les intérêts de la France aux siens : meilleur diplomate qu'administrateur, et plein de mépris pour le peuple, Mazarin s'enrichit sans scrupule à ses dépens, ne fit rien pour la prospérité intérieure de l'État, et laissa la France sans crédit et presque ruinée. Il était habile dans l'art de connaître les hommes, et ce fut en grande partie le secret de sa puissance : il donna Colbert à Louis XIV, et devina le génie fier et dominateur de ce monarque. La négligence avec laquelle il le fit élever fut un crime envers lui comme envers l'État : Mazarin le maintint dans l'ignorance, afin de se rendre lui-même plus longtemps nécessaire à la tête du gouvernement. Il lui apprit à représenter, et, suivant son expression, à faire le roi ; mais ce ne fut pas Mazarin qui lui enseigna à l'être en effet : la nature à cet égard fit tout pour Louis XIV. « Il y a en lui, dit un jour le cardinal, « de l'étoffe pour quatre rois » ; et le monarque de vingt ans annonça le lendemain même de la mort de ce ministre en quelles mains allait tomber l'autorité. Harlay de Chanvallon, président de l'assemblée du clergé, lui ayant demandé à qui désormais il s'adresserait pour les affaires de l'État : *A moi*, répondit Louis XIV. De ce moment on vit en lui l'unique maître de la France, et il le fut jusqu'à sa mort.

CHAPITRE II.

Suite du règne de Louis XIV. — De la mort de Mazarin à celle de Colbert.

1661 — 1683.

Louis XIV était né avec l'instinct de la grandeur, de l'ordre et du pouvoir. Son caractère participait du caractère national par un insatiable besoin d'admiration ; et au moment où il prit en main le gouvernement il y eut une heureuse et remarquable coïncidence entre les inclinations particulières de son génie et les vœux de son peuple. Après les fléaux de la guerre civile et de la guerre étrangère, la France, sans administration intérieure, sans finances, sans crédit, avait surtout besoin d'un pouvoir centralisateur, qui achevât de dompter les factions, et qui fît servir les immenses ressources de son territoire non plus à la satisfaction de quelques ambitieux, mais à la gloire et à la prospérité de la nation. Louis XIV fonda ce pouvoir sur l'admiration et la crainte ; il rétablit l'ordre dans l'État, et aussi longtemps que les exigences de son orgueil furent d'accord avec les intérêts du royaume son règne offrit une suite non interrompue de merveilles et de triomphes ; il éleva la France à un degré inouï de puissance et de splendeur.

Les premiers actes de son gouvernement révélèrent le prince jaloux de sa puissance, et décidé à tout voir, à tout faire par lui même. Il déclara d'abord, en suivant l'avis de Mazarin, qu'il n'aurait point de premier ministre. Son conseil, formé par le cardinal, était composé du chance-

lier Séguier, garde des sceaux; de le Tellier, ministre de la guerre; de Lyonne, ministre des affaires étrangères; et de Fouquet, surintendant des finances. Le roi, convaincu par Colbert des exactions criminelles de ce dernier, et peut-être encore plus blessé de son faste et de sa magnificence que de son infidélité, médita de le faire saisir au milieu d'une fête somptueuse que donnait le surintendant à sa campagne de Vaux, le jour du mariage d'Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, avec le duc d'Orléans, frère du roi. Il se contint cependant; et Fouquet fut peu après, sur son ordre, arrêté à Nantes, et traduit devant une commission. Condamné au bannissement par ses juges, il le fut par Louis XIV à une détention perpétuelle. Son ami Pélisson s'illustra par son courage à le défendre, mais ne put le sauver. Les finances furent confiées à Colbert, avec le titre de contrôleur général; et de ce moment l'ordre remplaça le chaos dans toutes les branches de l'administration publique.

Disgrâce de Fouquet. 1661.

Colbert contrôleur général des finances. 1661.

Politique hautaine de Louis XIV.

Louis XIV se montra jaloux jusqu'à l'excès de l'honneur de sa couronne, et impatient de rendre à la France le rang qu'elle avait droit d'occuper en Europe. L'ambassadeur d'Espagne ayant, dans une cérémonie publique à Londres, usé de violence et de ruse pour prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France[1], Louis, irrité, menaça aussitôt Philippe IV de la guerre; il le contraignit à faire une réparation publique, et à renoncer à toute concurrence avec lui sur le pied de l'égalité. Il poussa plus loin encore sa vengeance à l'égard de la cour de Rome. Par suite d'un affront fait à son ambassadeur par la garde corse du pontife, il exigea et obtint que cette garde fût cassée, que le nonce du pape vînt en France lui demander pardon, et qu'une pyramide élevée à Rome rappelât en

même temps l'offense et la réparation. Quelques expéditions militaires donnèrent à l'extérieur une autorité nouvelle aux paroles du monarque. Élevé par Mazarin dans les principes de l'école italienne, imbu de ce préjugé, si funeste au bonheur de l'humanité, que la force doit seule faire loi en politique, Louis XIV soutint avec succès le Portugal contre l'Espagne, au mépris du traité des Pyrénées. Il prêta un secours plus honorable à l'empereur Léopold contre les Turcs : un corps français, sous les comtes de Coligni et de la Feuillade, se couvrit de gloire à la journée de Saint-Gothard, où Montecuculli défit complétement le grand vizir : cette victoire procura une trêve de vingt ans entre la Turquie et l'Autriche.

Le roi, conseillé par Colbert, conclut une utile alliance commerciale avec la Hollande, et soutint cette république contre l'Angleterre jusqu'à la paix de Bréda en 1667. Il confiait à la même époque une flotte au duc de Beaufort, qui purgea la Méditerranée des pirates barbaresques, et porta jusque auprès d'Alger la terreur des armes françaises. Ces expéditions éloignèrent et moissonnèrent en partie les vieilles bandes indisciplinées du temps de la Fronde.

Organisation de l'armée par Louvois.

Louis créa une armée nouvelle, et, secondé par son ministre Louvois, fils et successeur de le Tellier, il donna à cette armée une organisation qui fut pour l'Europe un sujet d'admiration et d'envie. Les gouverneurs des provinces perdirent le pouvoir de lever des troupes et d'en disposer arbitrairement; les grandes charges militaires furent supprimées, et les grades toujours séparés de l'emploi; la nomination et l'avancement rentrèrent dans les attributions spéciales du monarque; les troupes reçurent l'uniforme; toutes les branches du service, et surtout l'artillerie, le génie, les subsistances et l'armement de l'infanterie, furent

régulièrement administrées. L'armée cessa d'être un instrument dans les mains des factieux ; elle n'eut que le roi pour chef, et contribua puissamment à fortifier son autorité, dans un temps où il fallait surtout que le pouvoir royal fût fort pour que la nation fût grande.

Administration de Colbert.

La France commençait aussi à goûter les fruits des soins vigilants de Colbert : ce grand ministre, sorti d'un comptoir, et fils d'un marchand de laines de Reims, réussit dans ses réformes difficiles, et dans l'exécution de tous ses plans, par une volonté forte et par un travail infatigable. Il établit une chambre de justice chargée de poursuivre les anciens traitants accusés de bénéfices énormes, et de réduire les rentes acquises à vil prix, mesure le plus souvent injuste et toujours populaire ; il supprima une multitude de charges inutiles, qui enlevaient des contribuables à la taille, et réduisit, dans le cours de son ministère, cet impôt onéreux de cinquante-trois millions de livres à trente-deux millions ; il dressa les premiers tableaux statistiques qu'on ait vus en Europe, réduisit l'intérêt légal de l'argent au denier vingt, et soumit les comptables à une discipline rigide. C'est ainsi qu'il opéra une immense amélioration financière : à la mort de Mazarin les revenus étaient de quatre-vingt-quatre millions, les charges de cinquante-deux, et trente-deux millions seulement entraient au trésor royal ; mais à la mort de Colbert les revenus s'élevaient à cent seize millions, les charges n'en absorbaient que vingt-trois, et le trésor royal en recevait quatre-vingt-treize. Colbert ouvrit à la France de nouvelles sources de richesse, et fonda sa prospérité sur le commerce et l'industrie : il fit fabriquer les points de France, les glaces de Cherbourg, les draps fins de Louviers, d'Abbeville et de Sedan, les tentures des Gobelins, les

tapis de la Savonnerie, les soieries de Tours et de Lyon. La France doit à ses soins le perfectionnement de l'horlogerie, la restauration des haras, la culture de la garance; il s'occupa d'assurer des débouchés aux produits des manufactures; il fonda des colonies, et créa les chambres de commerce, les chambres d'assurance, les entrepôts, les transits, et un nouveau système de douanes favorable aux exploitations commerciales. On lui reproche néanmoins, avec justice, d'avoir trop sacrifié les intérêts de l'agriculture à ceux de l'industrie, non-seulement en défendant l'exportation des grains, mais en prohibant leur libre circulation à l'intérieur.

Il fallait une marine pour protéger le commerce : Colbert la porta au delà des proportions marquées par les besoins de la France; il montra tout à coup à l'Europe étonnée cent vaisseaux de guerre et une armée de matelots. Son administration fournit au roi les moyens de couvrir nos frontières du nord et de l'est d'une triple ligne de forteresses, et d'acquérir Dunkerque, cette ville nécessaire à la défense du royaume, et qui fut honteusement vendue à Louis XIV par Charles II, au mépris des intérêts de l'Angleterre.

Le roi perdit Anne d'Autriche, sa mère, en 1669. Philippe IV, son beau-père, était mort l'année précédente; et Louis, sans tenir compte de la renonciation formelle de la reine Marie-Thérèse, fit aussitôt valoir, en son nom, de prétendus droits sur la Flandre, à l'exclusion de ceux de Charles II, fils mineur de Philippe IV. Il donnait pour prétexte que la dot de la reine n'ayant point été payée, sa renonciation était nulle, et invoquait sur cette contrée un droit de *dévolution* qui résultait d'une coutume en vigueur dans quelques provinces des Pays-Bas, coutume qui don-

nait l'héritage paternel aux enfants du premier lit, de préférence à ceux du second. Marie-Thérèse, sa femme, était du premier lit, tandis que Charles II était du second : il revendiqua pour elle la partie des Pays-Bas qui admettait le droit de dévolution, et ne l'ayant pas obtenue, il eut recours aux armes. Il gagna l'empereur Léopold en lui faisant espérer le partage des dépouilles de Charles II, et se mit en campagne à la tête de son armée. Turenne commandait sous lui; Vauban et Louvois l'accompagnaient. L'Espagne, affaiblie, était alors gouvernée par un jésuite, le P. Nithard, confesseur de la reine : elle n'opposa que peu de résistance aux armes de Louis XIV. Ce prince, en trois semaines, se rendit maître de la Flandre française : la conquête de la Franche-Comté, province gouvernée par l'Espagne avec des formes républicaines, fut sur-le-champ résolue, et achevée en un mois.

Guerre pour l'héritage de la Flandre. 1667-1668.

Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté.

L'Europe s'alarme de ces succès rapides; une triple alliance se forme contre Louis entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède; elle est conclue en peu de jours. Le grand pensionnaire de Hollande, Jean de Witte, devient l'âme de cette ligue, qui oblige le roi à signer le traité d'*Aix-la-Chapelle*, par lequel il conserve la Flandre et rend la Franche-Comté.

Traité d'Aix-la-Chapelle. Réunion de la Flandre à la France. 1668.

Louis XIV pendant la paix donne ses soins à l'administration intérieure et aux affaires de l'Église de France, troublée par les querelles du jansénisme [1]. Il songe ensuite

[1] Cinq propositions sur la *grâce*, attribuées à Jansénius, évêque d'Ypres, et condamnées par Innocent X en 1653, allumèrent une guerre dans l'Église de France. Il s'agissait d'un mystère que la raison ne peut pénétrer. Les jésuites attaquèrent ces propositions; leurs plus célèbres adversaires furent Arnauld et Pascal, auteur des *Lettres provinciales*.

à se venger de la Hollande, et à la punir de la part qu'elle avait prise dans la *triple alliance*. Il nourrissait un profond dédain pour tout autre gouvernement que celui d'un seul; et tandis qu'il aurait dû ménager des citoyens industrieux, qui versaient annuellement soixante millions dans nos marchés, il n'écouta contre eux que sa haine et son mépris. Ce fut une des grandes fautes de son règne. Partout et toujours il retrouva devant lui ce peuple de marchands, d'hérétiques et de républicains, dont l'existence l'indignait, et dont les richesses lui suscitaient des ennemis dans les deux mondes. Offensé par des médailles qui représentaient les Provinces-Unies comme arbitres de l'Europe, et irrité de l'impertinence de quelques gazetiers, le roi saisit ces frivoles prétextes pour déclarer la guerre aux Hollandais : il détache de leur alliance Charles XI, roi de Suède, et Charles II, roi d'Angleterre, toujours prêt à vendre son appui et à sacrifier les intérêts de son peuple à ses plaisirs. La marine hollandaise couvrait les mers, et assurait la prospérité commerciale de cette république, en protégeant ses magnifiques établissements aux Indes orientales. Louis XIV fortifie la sienne de cinquante vaisseaux anglais, et entre en Hollande à la tête de cent mille hommes, accompagné de Turenne, Vauban, Luxembourg et Louvois. Ce dernier pourvoit avec une prévoyance admirable à l'entretien et à la subsistance du soldat, par l'établissement, jusque alors inconnu, de magasins d'habillements et de vivres. Condé commande l'armée. Jamais pour conquérir un petit État préparatifs plus formidables n'avaient été faits; et rien n'est plus honorable et plus glorieux pour la Hollande que l'immensité des efforts tentés pour l'écraser.

Guerre contre la Hollande, l'Empire et l'Espagne. 1672-1678.

A cent mille combattants, soutenus par une artillerie

redoutable, et commandés par les plus illustres généraux, les Provinces-Unies n'avaient à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille soldats, mal aguerris. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu par le vœu national capitaine général des forces de terre, et le grand pensionnaire Jean de Witte, qui redoutait l'influence de la maison d'Orange, avait consenti à ce choix par nécessité. Guillaume nourrissait sous un flegme apparent une ardeur ambitieuse et une grande soif de gloire. Son génie était actif et perçant, son courage intrépide, et d'une opiniâtreté à l'épreuve de tous les revers. Il ne put arrêter d'abord le torrent qui fondait sur sa patrie : toutes les places qui bordent le Rhin et l'Yssel tombèrent au pouvoir des Français.

Le prince d'Orange manquait de troupes pour tenir la campagne ; il fit faire à la hâte des lignes au delà du Rhin, et reconnut bientôt l'impossibilité de les défendre. Le passage de ce fleuve, plus vanté que glorieux, s'exécute sans péril sous les yeux du roi, en face des Hollandais, trop inférieurs en nombre pour résister. Une charge imprudente coûte la vie au duc de Longueville ; Condé reçoit une blessure, et cède le commandement à Turenne. En peu de mois trois provinces et quarante places fortes sont conquises ; Amsterdam est menacé ; outre les maux de la guerre, les dissensions intérieures désolent la Hollande. Le parti du grand pensionnaire Jean de Witte veut la paix ; Guillaume, qui brigue le stathoudérat et ne peut grandir que par les armes, se prononce pour la guerre. Jean de Witte l'emporte, et des avances sont faites à Louis XIV par une députation qui compte dans ses rangs les fils de l'illustre Grotius. Des propositions avantageuses

Passage du Rhin.

Conquête de la Hollande. 1672.

sont soumises au roi ; mais Louis exige plus encore : il demande le rétablissement de la religion catholique en Hollande, l'abandon d'une partie des temples au culte romain, vingt millions pour les frais de la guerre, la cession de tout ce que les Provinces-Unies possédaient sur le Wahal et sur le Rhin, et enfin des médailles expiatoires qui chaque année lui seraient présentées, comme pour reconnaître que les sept provinces tenaient de sa clémence leur existence et leurs libertés. Ces prétentions, la plupart exorbitantes, exaspèrent le peuple hollandais ; il tourne sa fureur contre Jean de Witte et l'amiral Corneille de Witte, son frère ; il les accuse de complicité avec Louis XIV ; le peuple les massacre, les déchire, et livre leurs corps à mille outrages. Le désespoir donne des forces aux vaincus ; ils percent leurs digues, et mettent le pays sous les eaux, pour contraindre les Français à l'évacuer. L'amiral hollandais Ruyter lutte glorieusement contre les escadres combinées de la France et de l'Angleterre, et l'issue du combat de Saultsbay met les côtes de la république à l'abri de toute insulte.

Combat naval de Saultsbay

L'Europe s'émeut en faveur de la Hollande : l'empereur Léopold, les rois d'Espagne et de Danemark, la plupart des princes de l'Empire, l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume, premier fondateur des hautes destinées de sa maison, tous, alarmés de l'ambition de Louis XIV, se liguent contre lui ; Charles II lui-même est contraint, par son parlement, à délaisser la France. Louis XIV, écoutant l'avis de son ministre Louvois, avait commis la faute de disséminer ses troupes dans une multitude de places conquises, dont Turenne et Condé voulaient, avec raison, détruire les défenses : menacé par tant d'ennemis, il ne peut réunir assez de forces pour tenir la campagne, et bientôt toute la Hollande fut évacuée ; le roi n'y conserva que

Grave et Maestricht [1]. La Franche-Comté l'indemnisa de tant de pertes. Louis marche à la conquête de cette province autrichienne-espagnole : Noailles commande sous lui. Besançon ne résiste que neuf jours au génie de Vauban ; la province est conquise en six semaines pour la seconde fois, et enlevée sans retour à l'Espagne.

Évacuation de la Hollande par les Français. Réunion de la Franche-Comté à la France. 1674.

Le grand Condé, ayant en tête le prince d'Orange, livrait alors sa dernière bataille près de Senef en Flandre : elle était gagnée ; mais Guillaume rallia ses troupes, et arrêta les vainqueurs : trois fois Condé fondit sur lui, sans pouvoir le chasser de sa dernière et inexpugnable position. La perte fut affreuse des deux côtés : vingt-sept mille morts restèrent sur le champ de bataille ; Condé eut trois chevaux tués sous lui ; on se battit quatorze heures, et l'issue de la journée demeura indécise.

Bataille de Senef. 1674.

Turenne avait alors à défendre les frontières du côté du Rhin, et il déploya dans cette campagne toutes les ressources de l'art et du génie. Après une marche vive et savante, il passe le Rhin à Philisbourg, tombe sur Sintzheim, force cette ville ; et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur et le vieux duc de

Savantes campagnes de Turenne en Alsace. Ses victoires à Sintzheim et Ensheim. 1674.

[1] Une sagesse profonde avait tracé le plan de la campagne de 1672, et cependant l'issue n'en fut point heureuse. Des fautes d'exécution firent perdre le fruit des succès étonnants qu'on obtint d'abord. Un entraînement irrésistible à faire des siéges fit perdre l'occasion d'entrer à Amsterdam. On mit des garnisons dans une foule de places qu'on eût dû raser aussitôt qu'on s'en fut emparé. L'armée, semblable au Rhin et à la Meuse, qui se divisent et se répandent dans toutes les directions à leur entrée dans la Hollande, couvrit une partie du territoire ennemi, et ne put faire un pas de plus pour conquérir le reste. L'Allemagne, alarmée, intervint en faveur des Provinces, et nous obligea d'abandonner nos conquêtes.

(Roquancourt, *Cours d'Art et d'Hist. milit.*, t. Ier, p. 481.)

Lorraine Charles IV. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, écrase sa cavalerie à Ludenburg : de là il prévient, par une manœuvre rapide, la jonction de deux corps de troupes impériales ; il attaque auprès de la ville d'Ensheim le prince de Bournonville, qui commandait l'un de ces corps, et le force à la retraite ; puis se retire lui-même devant des forces supérieures commandées par l'électeur de Brandebourg, et prend ses quartiers d'hiver en Lorraine. L'ennemi croit la campagne terminée ; pour Turenne elle commençait. Il résiste à Louvois, à Louis XIV, qui, alarmés de son péril, pressent sa retraite. Brisach et Philisbourg sont bloquées ; soixante et dix mille Allemands occupent l'Alsace : mais Turenne a tout combiné ; il saura les surprendre et les vaincre. Avec vingt mille hommes et quelque cavalerie que lui envoie Condé, il traverse par Thann et par Béfort des montagnes couvertes de neige, et tout à coup il se montre dans la haute Alsace au milieu des ennemis, qui le croyaient encore en Lorraine. Il bat successivement à Mulhausen et à Colmar les corps qui résistent. Un redoutable corps d'infanterie allemande demeurait intact ; Turenne l'attend à Turckheim, dans une position avantageuse, et le met en déroute. C'est ainsi qu'une armée formidable se trouve détruite en quelques mois avec peu d'efforts : l'Alsace demeure au roi, et les généraux de l'Empire repassent le Rhin. Cette campagne arracha un cri d'admiration à l'Europe ; mais en permettant l'incendie du Palatinat pour enlever toute ressource à l'ennemi, Turenne imprima une tache à sa gloire. Deux villes et une multitude de villages devinrent la proie des flammes, et les barbaries du soldat ne furent point réprimées.

Bataille de Turckheim.

Premier incendie du Palatinat. 1674.

L'empereur envoya enfin contre Turenne Montecuculli,

le premier de ses capitaines, et le vainqueur des Turcs au Saint-Gothard. Les deux grands adversaires s'éprouvèrent d'abord mutuellement dans une suite de savantes manœuvres, qui font encore l'admiration des tacticiens : ils parurent enfin l'un et l'autre sur le point de livrer bataille proche du village de Salzbach, dans le pays de Bade; et Turenne se croyait sûr de vaincre, lorsque, en visitant une batterie, il tomba mort, frappé d'un boulet de canon : le même coup emporta le bras de M. de Saint-Hilaire, lieutenant général d'infanterie, qui dit à son fils, fondant en larmes auprès de lui : « Ce n'est pas moi, mon fils, c'est « ce grand homme qu'il faut pleurer. » Turenne mourut âgé de soixante-quatre ans : né protestant, il s'était converti au catholicisme, et fut enterré dans le tombeau des rois à Saint-Denis. Montecuculli, instruit de sa mort, obligea ses deux successeurs, les généraux de Lorges et Vaubrun à repasser le Rhin : Vaubrun fut tué au passage du fleuve, de Lorges opéra sa retraite. La ville libre de Strasbourg offrit aussitôt son pont à Montecuculli, qui pénétra en Alsace. Condé pouvait seul être opposé avec succès à ce grand capitaine, et fut envoyé à sa rencontre. Son génie déploya autant d'art que celui de Turenne. Deux campements lui suffirent pour arrêter les progrès de l'armée impériale, et pour contraindre Montecuculli à lever les siéges d'Haguenau et de Saverne : l'Alsace fut évacuée, et cette campagne savante fut la dernière des deux illustres rivaux. Le grand Condé vécut depuis lors dans une glorieuse retraite à Chantilly, où il mourut en 1688 : dès qu'il eut cessé de commander les armées de la France, Montecuculli se retira du service de l'Empereur [1].

Mort de Turenne. 1675.

Dernière campagne du grand Condé. 1675.

[1] Montecuculli eut un successeur dans Eugène; Turenne n'en eut point. Plusieurs de ses élèves ont associé leurs noms à de mémorables

Le duc de Créqui se laissa battre, cette même année, à Consarbruck, près de Trèves, par le duc de Lorraine; mais de beaux succès effacèrent ce revers. Messine avait secoué le joug de l'Espagne, et s'était mise sous la protection de la France. Secondés par la marine hollandaise, les Espagnols tentèrent de la reprendre; Duquesne, à la tête de la flotte française, déjoua leurs projets : il gagna la bataille navale de Stromboli et celle d'Agosta, qui coûta la vie à l'amiral Ruyter; le maréchal de Vivonne acheva de détruire la flotte ennemie à sa sortie de Palerme.

Victoires de Duquesne à Stromboli et Agosta. 1676.

Ces glorieuses opérations furent suivies de deux brillantes campagnes du roi en Flandre. La prise héroïque de Valenciennes, faite en plein jour par les mousquetaires; celle de Cambray, de Saint-Omer, et la victoire de Cassel, remportée par le duc d'Orléans, frère du roi, sur le prince d'Orange, terminèrent cette guerre, injustement entreprise et glorieusement achevée : Louis se vit l'arbitre de l'Europe. Les états généraux de Hollande se lassèrent d'une lutte qui n'était soutenue que par leurs subsides : un congrès s'assembla à Nimègue, où la paix fut signée le 10 août 1678. La Hollande recouvrait tout ce qui lui avait été enlevé pendant la guerre; l'Espagne abandonna la Franche-Comté et un grand nombre de places dans les Pays-Bas; l'Empereur céda deux villes impériales, dont le maréchal de la Feuillade s'était emparé, et donna Fribourg en échange de Philisbourg; les droits de possession de la France sur l'Alsace furent confirmés. Le jeune duc de Lorraine, neveu de Charles IV, refusa de subir la loi de Louis XIV, et rejeta les conditions auxquelles il devait

Campagne de Flandre. 1677.

Paix de Nimègue. 1678.

victoires, mais aucun d'eux n'est parvenu à la hauteur de ce grand maître, dont l'ardeur s'accrut avec les années et l'expérience.

(Roquancourt, *Cours d'Art et d'Hist. milit.*, t. I[er], p. 489.)

être rétabli dans ses États, que la France continua d'occuper ; la Sicile fut évacuée.

Aux avantages assurés par la paix de Nimègue, Louis en joignit d'autres, non moins importants, et qu'il obtint par la fraude et la violence. Il était dit dans le traité que les cessions seraient accompagnées de *toutes leurs dépendances* ; les négociateurs avaient compté que ces réunions se feraient de concert ; Louis XIV se crut en droit de les régler seul : il établit en conséquence une chambre souveraine à Besançon, et deux conseils également souverains, l'un à Brisach, l'autre à Metz, chargés de prononcer sans appel sur les réunions à sa couronne. Par cette mesure arbitraire, le roi de Suède, le duc de Wurtemberg et des Deux-Ponts, l'électeur palatin, celui de Trèves, et une infinité d'autres princes, furent dépouillés d'une partie de leurs domaines, et sommés de rendre hommage pour d'autres possessions. Louis XIV s'empara de Strasbourg d'une manière non moins violente. Louvois et le marquis de Montclar se présentèrent tout à coup devant cette place avec vingt mille hommes. Amenée à capituler par les menaces et la séduction, elle fut réunie à la France ; et Vauban, qui la fortifia, en fit le rempart du royaume contre l'Allemagne.

Surprise de Strasbourg. Réunion de cette place à la France. 1681.

Justement irritées de ces usurpations, les puissances de l'Europe signèrent une nouvelle ligue le jour même de la prise de Strasbourg ; mais trois cent mille Turcs fondirent alors sur l'Empire ; et Vienne, réduite par eux à l'extrémité, eût succombé sans le secours du roi de Pologne Jean Sobieski et du prince Charles de Lorraine, réunis tous deux à l'armée des cercles. Léopold et la plupart des puissances, trop affaiblis pour recommencer la guerre, protestèrent contre la France sans agir. L'Espagne seule

osa combattre, et perdit Courtray, Dixmude et Luxembourg. Une trêve de vingt ans, à laquelle accédèrent l'Empereur et la Hollande, fut conclue à Ratisbonne ; elle autorisait le roi à conserver pendant sa durée Luxembourg, Strasbourg, et toutes les réunions prononcées par les chambres souveraines. C'est ainsi que Louis XIV, étendant ses conquêtes par des voies illégitimes, accumula sur lui de longs ressentiments, qui devaient éclater au jour de l'adversité.

Trêve de Ratisbonne. 1684.

Tout pliait sous l'effort de ses armes. Les vaisseaux espagnols baissèrent leur pavillon devant le sien ; Duquesne purgea la Méditerranée des pirates qui l'infestaient, et foudroya deux fois la ville d'Alger avec des galiotes à bombes nouvellement inventées. Alger, Tunis et Tripoli se soumirent. Gênes fut accusée, à tort peut-être, d'avoir fourni des secours aux corsaires : quatorze mille bombes écrasèrent ses palais de marbre, et son doge fut réduit à venir à Versailles implorer la merci de Louis XIV. Ce monarque était parvenu au faîte de sa puissance et de sa gloire : son nom excitait en Europe la haine, l'admiration et l'effroi. La cour romaine, déjà trop humiliée par lui, fut vaincue une seconde fois en 1682, au sujet du droit de régale [1]. Ce droit jusqu'à Louis XIV ne touchait pas les églises de quelques provinces longtemps étrangères au royaume, telles que la Guyenne, la Provence et le

Bombardement d'Alger et de Gênes. 1683-1684.

[1] On appelait de ce nom le droit que possédèrent les rois de France, à l'exclusion de tous les autres souverains, de jouir pendant la vacance des siéges épiscopaux, et jusqu'à l'enregistrement du serment des nouveaux évêques, des revenus qui y étaient attachés, et de conférer encore divers bénéfices dépendant de ces siéges à des sujets qui n'étaient point tenus de solliciter l'institution canonique des grands vicaires.

Dauphiné : un édit du roi, rendu en 1673, y soumit toutes les églises de France. Le pape Innocent XI s'opposa à son exécution : la lutte fut longue, et enfin, en 1682, une assemblée du clergé de France rédigea, sous l'influence de Bossuet, les quatre fameux articles où fut exposée la doctrine de l'Église gallicane. Ils portent en substance : 1° que la puissance ecclésiastique n'a aucun pouvoir sur le temporel des princes ; 2° que le concile général est supérieur au pape, ainsi que l'a décidé le concile de Constance ; 3° que l'exercice de la puissance apostolique doit être tempéré par les canons et par les usages reçus dans les églises particulières ; 4° que le jugement du souverain pontife en matière de foi n'est infaillible qu'après le consentement de l'Église. Le roi fit aussitôt enregistrer ces quatre articles dans tous les parlements, et les professeurs des écoles de théologie furent tenus d'y souscrire. Le pape les condamna, et refusa des bulles à tous ceux qui avaient été membres de l'assemblée de 1682. Les évêques nommés par le roi continuèrent cependant d'administrer leurs diocèses, mais seulement en vertu des pouvoirs qui leur furent conférés par les chapitres. Cet expédient, suggéré par Bossuet, prévint peut-être une scission complète entre l'Église de France et l'Église romaine.

Rédaction des quatre articles du clergé. 1682.

Louis XIV, redouté de l'Europe, était roi absolu dans son royaume. Il avait détruit le petit nombre de franchises nationales qui jusqu'à lui s'étaient conservées, plus par l'usage que par les lois. Tous les ordres et tous les corps de l'État rivalisaient devant le monarque de dévouement et d'obéissance : le clergé, à qui Louis interdisait le service dans les armées et fermait son conseil, avait perdu toute influence politique ; ce corps s'estimait heureux de garder une ombre d'indépendance en acquittant, à titre de don

Pouvoir et grandeur de Louis XIV 1661-1683.

gratuit, des subsides qu'il se croyait en droit de refuser comme impôt; la haute noblesse, considérablement diminuée par tant de guerres, et attirée à la cour, était domptée par les habitudes d'un brillant servage auprès du monarque, et par l'attrait des plaisirs et des fêtes; la nombreuse noblesse de province, presque toute disséminée dans les armées, apprit qu'elle ne conservait de l'autorité dans l'État que par ses grades, et qu'elle n'avait plus aucune influence sérieuse par ses priviléges héréditaires [1]; le parlement vit ses fonctions bornées à l'administration de la justice; tout pouvoir politique lui fut enlevé; le roi ne lui conserva que la faculté dérisoire de lui adresser des remontrances sur ses édits, huit jours après leur enregistrement; le tiers état perdit ses libertés municipales, par l'établissement définitif des intendants et la vente des mairies perpétuelles; les trois ordres furent enfin réduits à la nullité politique par les préventions du roi contre les états généraux, et par son invincible résolution de ne les convoquer jamais. Les liens d'une administration centrale et le pouvoir occulte de la police, nouvellement créée, achevèrent de réduire le royaume à une obéissance passive. Le roi l'y maintint par l'éblouissant prestige de ses victoires et par les merveilleuses créations de son règne. Aspirant lui-même à toutes les renommées, il avait, au milieu de sa carrière, obtenu celle de conquérant, et la gloire, beaucoup plus pure, de protecteur des lettres, des sciences et du commerce. Secondé par Colbert, il promulgua de célèbres ordonnances sur les eaux et forêts, sur la marine et l'industrie, ainsi que sur les codes de procédure civile et d'instruction criminelle. Ces règle-

Administration.

Législation.

[1] Elle n'avait gardé qu'une faible partie de ses anciennes juridictions seigneuriales.

ments sont entachés des erreurs et des préjugés barbares du temps; mais ils séparèrent, dans des cadres spéciaux, des matières jusque alors confondues ensemble, et c'est surtout sous ce rapport qu'ils furent admirés et en partie adoptés par l'Europe.

Commerce, colonies, constructions.

Le roi seconda les efforts de Colbert en donnant une activité prodigieuse à l'industrie, et en mettant le premier en honneur à sa cour les produits des fabriques françaises. A sa voix les manufactures s'élèvent, nos vaisseaux couvrent l'Océan, et la France monte au premier rang des puissances maritimes. Elle n'avait point eu de colonies jusque alors : des Français avaient, il est vrai, depuis un siècle fondé plusieurs établissements dans le Nouveau Monde, aux Florides [1], au Canada, aux Antilles, dans la Guyane, au Sénégal et en Afrique; mais ceux-ci étaient demeurés indépendants de la France. Colbert acheta les établissements des Antilles au nom de Louis XIV, et mit sous la protection du gouvernement français une partie de la grande île de Saint-Domingue, enlevée par des flibustiers français aux Espagnols. Une compagnie des *Indes occidentales*, créée par ses soins en 1664, acquit les possessions françaises en Amérique depuis le Canada jusqu'aux Amazones, et en Afrique depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Une autre compagnie, celle des *Indes orientales*, fut également créée à cette époque : établie d'abord à Madagascar, elle quitta bientôt cette île, et se dirigea vers les Indes; elle créa un comptoir à *Surate*, et fonda *Pondichéry*, qui devint le centre de ses opérations dans l'Inde.

Le génie de Louis XIV s'associe à toutes les créations

[1] Coligni, le premier, envoya aux Florides quelques vaisseaux montés par des calvinistes.

grandes et utiles. Ses soins embrassent nos places, nos ports, nos routes, nos canaux. Inspiré par Vauban, il défend nos frontières de l'est et du nord par un triple rang de forteresses; il commande d'importantes constructions à Brest, à Toulon, à Rochefort; il adopte les plans de Riquet, présentés par Colbert, et fait creuser le canal de Languedoc, qui unit les deux mers; il achève de paver la capitale, et pourvoit à sa police et à son éclairage pendant la nuit; il fait tracer les boulevards, élève l'hôtel des Invalides et l'Observatoire, les portes Saint-Denis et Saint-Martin et l'admirable façade du Louvre, construite sur les plans de Claude Perrault. Il s'entoure de l'élite des grands hommes de son siècle, emprunte d'eux une partie de leur gloire, et s'honore lui-même en les récompensant: ses bienfaits vont chercher les artistes et les savants étrangers, il en appelle plusieurs en France, établit à Rome une école pour les peintres, et à Paris des académies de sculpture, de peinture et d'architecture; sur la proposition de Colbert, il fonde l'Académie des Sciences et celle des Inscriptions, place la Bibliothèque royale dans un vaste local, et porte de 16,000 à 40,000 le nombre de ses volumes; enfin il commande les voyages de Tournefort, et fait mesurer la méridienne de Paris. Sa renommée s'étend jusqu'aux extrémités de l'Asie, et le roi de Siam envoie une ambassade solennelle pour féliciter le roi de France et traiter avec lui.

Encouragement aux sciences et aux arts.

Académies.

Grands hommes du siècle.

L'importance des travaux et des découvertes scientifiques; les créations de Colbert, de Louvois, de Vauban; les conquêtes des Turenne et des Condé; l'éclat de la gloire littéraire; l'éloquence de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier et de Fénelon; les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Racine, de Boileau, de la Fontaine, et de tant d'autres hommes célèbres; les profonds écrits des

grands penseurs et des moralistes, tels que Pascal, Descartes, la Bruyère, la Rochefoucauld ; les prodiges des arts cultivés par les Girardon, les Puget, les le Brun, les le Sueur, les Poussin, les Mansard, les le Nostre, donnèrent un lustre incomparable à la partie de ce règne dont le tableau rapide vient d'être tracé, et contribuèrent à faire décerner au monarque par la postérité le nom de *Grand,* et au siècle où il régna, celui de *siècle de Louis XIV.*

Sous tant de grandeur cependant plusieurs vices et de nombreux périls étaient cachés. Louis XIV croyait posséder un droit absolu sur la vie et sur les biens de ses sujets, et se disait lieutenant de Dieu sur la terre [1]. Ébloui par les prodiges de son règne, enivré de mille louanges, vainqueur de toutes les résistances, il en vint presque au point de se croire d'une nature supérieure à l'humanité, de se persuader que sa gloire rendait légitime de sa part ce qui devant Dieu était coupable de la part des autres hommes. On le vit, au milieu des splendeurs de ses fêtes, promener dans le même char, à la face du peuple et de l'armée, sa femme Marie-Thérèse et deux de ses maîtresses ; et les prestiges dont il couvrit ses amours adultères avec mesdemoiselles de la Vallière et de Fontange et madame de Montespan portèrent une atteinte presque aussi fatale aux mœurs nationales que les honteux désordres de son successeur.

Il attacha son orgueil à triompher des difficultés et à entreprendre des choses impossibles. Colbert, qui encouragea son goût pour les bâtiments, vit avec effroi la fortune publique s'engloutir à Versailles dans des constructions stériles et gigantesques. Il était facile de prévoir tous les malheurs dont serait menacée la France si la volonté

[1] *Mémoires et instructions de Louis XIV pour le Dauphin,* pages 93, 301, 336.

du prince, sans contre-poids, cessait de s'inspirer des conseils du génie pour écouter ceux de l'ignorance et du fanatisme; si son orgueil indomptable pouvait s'accorder un jour avec les suggestions d'une dévotion étroite et mal entendue; si enfin ses préjugés, les intérêts de sa puissance et ceux de sa famille se trouvaient jamais en opposition avec les intérêts et les besoins de la France. Ces sombres prévisions des esprits supérieurs furent trop tôt justifiées.

Mort de Marie-Thérèse et de Colbert. 1683.

Colbert mourut en 1683, la même année que la reine Marie-Thérèse : dès lors s'arrêta le cours ascendant des prospérités du règne. Déjà les prodigalités du roi et les charges de la dernière guerre, entreprise malgré les conseils de Colbert, avaient obligé celui-ci à recourir aux emprunts, à la vente d'une multitude d'offices, à des impôts vexatoires, qui firent murmurer le peuple; après lui les finances retombèrent dans une effroyable anarchie, et l'on eût dit que ce grand ministre emportait dans la tombe la plus belle partie de la gloire et de la fortune de son maître.

CHAPITRE III.

Suite et fin du règne de Louis XIV.

1683 — 1715.

La santé de Louis XIV éprouvait depuis 1682 une altération qui exerça sur son caractère l'influence la plus fâcheuse, en le disposant à s'abandonner sans réserve aux suggestions fatales de Louvois et de madame de Maintenon : celui-là, égoïste, orgueilleux, insensible, avait été l'ennemi personnel de Colbert; celle-ci fit presque oublier aux Français, par la sécheresse de son cœur et par son am-

bition, les qualités rares qui distinguaient son esprit. Fille catholique du chef protestant Agrippa d'Aubigné, veuve du poëte Scarron, et gouvernante des enfants de Louis XIV et de madame de Montespan, elle s'éleva bientôt de ce poste obscur au rang le plus élevé : il est hors de doute que le roi, écoutant des scrupules personnels plus que la voix de la morale publique, crut concilier sa passion avec le devoir en l'épousant secrètement : l'année 1685 est celle qu'on assigne à la célébration de ce mariage clandestin. De ce moment Louis XIV parut s'être survécu à lui-même : de grands talents brillèrent encore autour de lui, et enfantèrent des chefs-d'œuvre, d'éclatantes victoires interrompirent le cours de ses adversités ; mais ses résolutions furent surtout inspirées par l'orgueil ou la superstition ; la plupart précipitèrent la ruine de la monarchie, aucune ne fut conçue dans l'intérêt véritable de sa grandeur et de sa prospérité.

L'un des premiers et des plus funestes actes de la troisième époque de ce règne fut la révocation de l'édit de Nantes. Les protestants, depuis la prise de la Rochelle, vivaient paisibles, et soumis au gouvernement ; ils se distinguaient par la pureté de leurs mœurs et par leur activité industrieuse. Louis XIV cependant les avait toujours regardés d'un œil de haine et de colère. Fort peu instruit des différences essentielles qui existaient entre les deux cultes, il s'offensait qu'on professât publiquement dans son royaume des opinions qui n'étaient pas les siennes, et il s'arrogea sur la conscience de ses sujets l'autorité absolue qu'il croyait avoir sur leur sang et sur leurs biens : ses cruelles persécutions contre les réformés furent suggérées par son orgueil encore plus que par sa dévotion. Depuis longtemps il avait médité la ruine de leurs églises ; de nom-

breuses conversions étaient obtenues par des menaces, par la violence, ou achetées au poids de l'or : les malheureux protestants se virent successivement dépouillés de tous leurs droits et de tous leurs priviléges ; on défendit à leurs ministres de porter l'habit ecclésiastique, d'entrer chez les malades, de visiter les prisons ; à leurs professeurs, d'enseigner les langues, la philosophie, la théologie ; on détruisit leurs écoles, et l'on transféra aux hôpitaux catholiques les dons faits aux consistoires ; la ruse et la force furent employées pour leur enlever la surveillance de leurs enfants. Repoussés des fonctions publiques, ils s'étaient adonnés à l'industrie, qui leur dut ses plus rapides progrès : Colbert les protégea, mais à sa mort Louvois, son envieux rival, de concert avec Michel le Tellier, son père, chancelier de France, et avec madame de Maintenon, exhorta Louis XIV à les sacrifier. Les coups nombreux que le roi leur avait déjà portés les avaient mis hors d'état de rien entreprendre pour leur défense, lorsque, le 22 octobre 1685, parut l'ordonnance qui supprimait l'édit de Nantes : elle interdisait dans tout le royaume l'exercice de la religion réformée, ordonnait à tous les ministres de sortir de France sous quinzaine, enjoignait aux parents et aux tuteurs de faire élever leurs enfants et leurs pupilles dans la religion catholique. L'émigration fut interdite, sous peine des galères et de la confiscation des biens : des prédicateurs catholiques parcoururent les villes peuplées de protestants ; et dans les lieux où les missions furent impuissantes à convaincre par la persuasion on renouvela les dragonnades, pour convertir par la force. Déjà, plusieurs fois avant cette ordonnance, le gouvernement avait envoyé des dragons chez les religionnaires obstinés, avec licence de se livrer envers eux à tous les excès, jusqu'à ce

Révocation de l'édit de Nantes. 1685.

que leur conversion eût été obtenue. D'atroces et d'innombrables violences furent commises : ceux qui résistaient à ces prescriptions barbares étaient condamnés au gibet et aux galères, les ministres étaient rompus vifs. Cent mille familles industrieuses s'échappèrent de France; les étrangers, qui les accueillirent à bras ouverts, s'enrichirent de leur industrie aux dépens de leur pays natal. Cette ordonnance odieuse redoubla la haine des peuples protestants contre le roi, et accrut leurs ressources et leurs forces, en affaiblissant celles du royaume : il se forma chez eux plusieurs régiments de réfugiés français, qui se montrèrent plus d'une fois terribles au monarque persécuteur.

La conduite de ce prince à l'égard des étrangers n'était ni plus juste ni plus prudente : il avait précédemment trouvé dans des médailles injurieuses un motif suffisant de guerre contre la Hollande, et lui-même souffrit que le maréchal de la Feuillade lui érigeât sur la place des Victoires, à Paris, un monument où un luminaire brûlait devant sa statue, aux pieds de laquelle les nations de l'Europe étaient représentées vaincues et enchainées. Il maintint à Rome, malgré le pape, les franchises, ou le droit d'asile à tous les vagabonds ou malfaiteurs qui chercheraient un asile à l'ambassade française. Les autres puissances, en possession du même privilége, avaient renoncé à ce droit scandaleux; pressé par le nonce de les imiter en ce point, Louis XIV répondit avec hauteur « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple de personne, et que Dieu l'avait, au contraire, établi pour servir d'exemple aux autres. » Son ambassadeur fut excommunié par Innocent XI, qui en même temps refusa de nommer à l'électorat de Cologne le candidat protégé par le monarque

français : Avignon, ancienne possession des papes, fut aussitôt saisi. Louis XIV croyait racheter ses offenses envers la cour romaine par les rigueurs exercées contre les calvinistes; mais ses usurpations récentes, appuyées par tant d'arrogance, révoltèrent toute l'Europe. Le prince d'Orange, contre l'aveu duquel la paix de Nimègue avait été conclue, était devenu l'âme d'une nouvelle ligue, qui prit le nom de *ligue d'Augsbourg*, ville où l'union des puissances fut résolue. L'Empereur, l'Empire, l'Espagne, la Hollande, la Savoie, se coalisèrent contre la France, et Louis envoya en Allemagne une grande armée, qu'il mit sous les ordres du Dauphin. « Mon fils, lui dit le roi à son départ, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne l'occasion de faire connaître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que lorsque je viendrai à mourir on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. »

Ligue d'Augsbourg; guerre contre l'Europe. 1688-1698.

Cette campagne s'ouvrit à l'époque de la seconde révolution d'Angleterre. Jacques II, frère et successeur de l'immoral Charles II, s'était ostensiblement fait reconnaître pour catholique, et avait soulevé contre lui ses sujets en essayant de rétablir dans son royaume la religion romaine. Le prince d'Orange, Guillaume, époux de sa fille Marie, appelé par les vœux du peuple anglais, passe la mer, à la tête d'une flotte et d'une armée hollandaise. Jacques II, détrôné par lui, cherche un refuge en France : Louis XIV l'y reçoit avec une magnificence royale, et il embrasse aussitôt sa cause, malgré tous les ennemis qui menacent nos frontières à l'est et au sud.

Seconde révolution d'Angleterre. 1688.

Déjà le Dauphin, secondé par Henri de Durfort, maréchal de Duras, et par Catinat et Vauban, s'était emparé de Philisbourg : cette place, abandonnée à ses forces, tombe au bout d'un mois devant l'armée française; et

celle-ci, avant la fin de la campagne, s'empare encore de Mayence, de Trèves, de Spire, de Worms, et d'une multitude d'autres places que lui livre le cardinal de Furstemberg dans l'électorat de Cologne : ainsi, dès le début de la guerre Louis XIV se voit maître des trois électorats ecclésiastiques et d'une partie du Palatinat. Cette malheureuse province, sur un ordre de Louis, signé Louvois, est alors une seconde fois inhumainement ravagée, dans l'intention d'éloigner l'ennemi : quarante villes et une multitude de bourgs et de villages devinrent la proie des flammes; les cimetières eux-mêmes furent profanés; on livra aux vents la cendre des morts. L'Allemagne jeta un cri d'horreur; elle mit aussitôt sur pied trois grandes armées, dont le commandement fut confié au duc de Lorraine, Charles V, souverain sans États, mais doué de grands talents, au prince de Waldeck, et à l'électeur de Brandebourg. Charles V reprit Bonn et Mayence, rejeta en France le maréchal de Duras, et mourut au milieu de ses succès. Waldeck battit en Flandre le maréchal d'Humières : Luxembourg fut alors nommé au commandement de la grande armée du nord. Le roi aimait peu ce grand capitaine, qui par son génie ardent, par son coup d'œil juste et rapide, rappelait l'illustre Condé, dont il était l'élève. Luxembourg justifia le choix du roi d'une manière éclatante.

Second incendie du Palatinat. 1689.

Campagne de Luxembourg en Flandre, et de Catinat en Piémont. 1690.

Deux armées françaises couvraient la frontière du nord : Luxembourg avec l'une occupait en partie le bassin de la Sambre; l'autre, sous le maréchal d'Humières, défendait celui de la Moselle. Le prince de Waldeck, avec des forces supérieures sur la Sambre, près de Fleurus, tenait Luxembourg en échec, et attendait l'électeur de Brandebourg, pour attaquer et détruire successivement les deux armées. Luxembourg le devina, et le prévint. Fortifié par un ren-

Victoire de Luxembourg à Fleurus. 1690.

fort secrètement tiré de l'armée de la Moselle, il présente tout à coup la bataille au prince. Puis, marchant à découvert sur un front égal à celui des Allemands, il porte, par une inspiration soudaine, toute sa cavalerie à l'une de ses ailes sur le flanc de l'ennemi, auquel une légère éminence dérobe cette manœuvre. Waldeck, attaqué de front et en flanc, s'étonne de se voir débordé par une armée qu'il croyait inférieure, et le désordre qu'accompagne cette attaque imprévue devient une déroute : six mille morts, onze mille prisonniers, sont les résultats de cette victoire, qui semblait devoir être décisive, et qui n'eut aucune suite. Les restes de l'armée vaincue se réunirent à Bruxelles aux troupes de l'électeur, tandis que Louvois, jaloux du vainqueur, lui enlevait une partie de ses forces. L'ennemi reprit ainsi sa première supériorité, et Luxembourg fut réduit à la défensive.

Catinat gagnait alors en Piémont la bataille de Staffarde contre Victor-Amédée, duc de Savoie, dont les États furent perdus pour la France aussitôt que conquis. Le duc de Bavière et le prince Eugène [1], général au service de l'Empereur, obligèrent Catinat à repasser les Alpes.

Jacques II s'était rendu l'année précédente en Irlande, dont la population catholique lui demeurait fidèle; il espérait recouvrer sa couronne avec l'aide de Louis XIV. Château-Renaud lui amena douze vaisseaux de ligne et huit mille soldats français, que le duc de Schomberg, protestant réfugié, tint en échec jusqu'à l'arrivée du prince d'Orange, déjà reconnu et proclamé roi d'Angle-

[1] Le prince Eugène était fils du comte de Soissons, de la maison de Savoie, et d'une nièce de Mazarin. Sur le refus que lui fit Louis XIV d'abord d'une abbaye, puis d'un régiment, il passa au service de l'Empereur.

terre sous le nom de Guillaume III. Vainement l'amiral Tourville, avec quatre-vingts vaisseaux de ligne, vainquit à Beachy la flotte anglaise et hollandaise : dès le lendemain la bataille décisive de la Boyne ruina les espérances de Jacques II et l'année suivante le succès de la journée de Kilconnel assura la couronne sur la tête de Guillaume.

Bataille de la Boyne. 1691.

Louis XIV fit en Flandre, avec Luxembourg et la Feuillade, la campagne de 1691, dont les seuls résultats de quelque importance furent la prise de Mons par le roi, et le glorieux combat de Leuze, où Luxembourg, avec vingt-huit escadrons, mit en déroute cinquante-cinq escadrons ennemis, commandés par le prince de Waldeck : ces succès ne donnèrent aucun avantage durable à la France.

Campagne de Louis XIV en Flandre. 1691.

La détresse du royaume était extrême : Claude le Pelletier, puis Phelipeaux de Pontchartrain, successeurs de Colbert au contrôle général, essayèrent en vain de combler le vide effroyable du trésor, occasionné par les prodigalités du roi et par l'entretien de quatre cent cinquante mille hommes sous les armes; on ouvre des emprunts pour six millions de rentes, on crée une multitude de charges, en obligeant les financiers à en faire l'acquisition; des dons considérables sont demandés aux villes; le roi fait porter à la monnaie les meubles d'argent de Versailles : il redouble d'efforts, et fait d'immenses préparatifs de guerre. Il marche lui-même en Flandre à la tête de quatre-vingt mille hommes; Luxembourg et le marquis de Boufflers commandent sous ses ordres, tandis que Catinat continue la guerre en Piémont. Louis XIV rencontre encore devant lui son illustre adversaire le roi Guillaume, qui était revenu commander son armée en

Flandre, après avoir assuré la couronne d'Angleterre sur sa tête.

Victoires de Luxembourg et de Catinat. 1692 1693.

Le roi prit en personne l'importante place de Namur, tandis que Luxembourg, sur les bords de la Méhaigne, couvrait le siége, et tenait tête à toutes les forces de Guillaume. Après cet exploit, Louis XIV quitte l'armée et remet le commandement à Luxembourg, qui se couvre de gloire sur le champ de bataille de Steinkerque. Un espion prussien avait été découvert dans le camp de Guillaume : on le force d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg, et celui-ci prend aussitôt des mesures qui le mettent en péril. Son armée, presque endormie, est attaquée à la pointe du jour, et une brigade est d'abord mise en fuite. Luxembourg était malade; mais le danger lui rend des forces. Il change rapidement de terrain, rallie trois fois ses troupes, et charge à leur tête. Plusieurs princes du sang se signalent dans cette journée mémorable. Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, et depuis régent du royaume, se distingue entre tous. A peine âgé de quinze ans, il charge avec la maison du roi; il est blessé, et retourne au combat malgré sa blessure : enfin les gardes anglaises du roi Guillaume cèdent le terrain; Boufflers accourt avec sa cavalerie, et achève la victoire. Mais Guillaume se retire en bon ordre, et continue à tenir la campagne : son génie, fécond en ressources, tirait plus d'avantage d'une défaite que les Français n'en obtenaient souvent d'une victoire. L'année suivante (1693), à Nerwinde, Luxembourg remporta encore sur ce prince une victoire signalée, sans pouvoir en tirer plus de fruit. Guillaume fit de nouveau une admirable retraite; et Louis XIV, qui autrefois avait fait tant de conquêtes presque sans combat, pouvait à peine achever celle de la Flandre après

Bataille de Steinkerque.

tant de sanglantes victoires. Catinat, non moins heureux que Luxembourg, triomphait alors à la Marsaille, en Piémont; mais tous ces glorieux succès furent balancés par la désastreuse invasion de Victor-Amédée en Provence, et par la fatale journée de la Hogue, où Tourville, obéissant à l'ordre formel du roi, attaqua l'amiral Russel avec des forces de moitié inférieures à celles des Anglais. Après d'héroïques efforts, ses vaisseaux furent dispersés, plusieurs échouèrent, et Russel en brûla treize dans les ports sans défense de la Hogue et de Cherbourg.

Bataille navale de la Hogue. 1692.

Cette guerre ruineuse se prolongea encore trois années, pendant lesquelles l'Europe rendit à Louis XIV les maux qu'elle en avait reçus. Les Hollandais saisirent Pondichéry, colonie fondée à grands frais par Colbert, et ruinèrent le commerce français dans les Indes; les Anglais détruisirent nos plantations à Saint-Domingue; ils bombardèrent le Hâvre, Saint-Malo, Calais, Dunkerque; la ville de Dieppe fut réduite en cendre.

Duguay-Trouin et Jean Bart vengèrent ces désastres aux dépens du commerce maritime des ennemis; et le chef d'escadre Pointis alla surprendre, presque sous la ligne, la ville de Carthagène, entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Ces avantages réparèrent mal les grandes pertes supportées par la France. Louis XIV ordonna une refonte générale des monnaies, dont il changea le titre, portant de 26 livres 15 sous à 29 livres 4 sous la valeur du marc d'argent, opération qui rendit en quatre années quarante millions seulement au trésor; il établit l'impôt de la capitation sur tous les chefs de famille, partagés en vingt-deux classes selon leur fortune, et s'inscrivit lui-même au nombre des contribuables. Enfin, après les inutiles campagnes de Boufflers sur le Rhin et

de Vendôme en Catalogne, Louis entama des négociations pacifiques. Il réussit d'abord, en 1696, à détacher de la ligue le duc de Savoie Victor-Amédée, qui donna sa fille en mariage au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Rassuré du côté de l'Italie, le roi porta des forces considérables en Flandre, sous les maréchaux Catinat, Boufflers et Villeroi, et poussa la guerre activement en Catalogne, où Vendôme, après plusieurs succès, fit l'importante conquête de Barcelone. Ces derniers événements, et surtout la défection du duc de Savoie, hâtèrent les négociations
Paix de Ryswick. 1697. pour la paix ; elle fut signée à Ryswick le 20 septembre 1697. Par ce traité, le roi d'Espagne rentra en possession d'un grand nombre de places dans les Pays Bas; le prince d'Orange fut reconnu roi d'Angleterre, et Louis promit de ne le point troubler dans la possession de son royaume; la France fut confirmée dans celle de Strasbourg : elle abandonna Kehl, Philisbourg, Fribourg et Brisach, s'obligea à raser les fortifications d'Huningue et de Neuf-Brisach, et rendit toutes les réunions hors de l'Alsace; l'électeur palatin rentra dans ses domaines, et le duc de Lorraine dans son duché, diminué de Longwy et de Sarrelouis, qui restèrent à la France. Enfin, les Hollandais rendirent Pondichéry, et signèrent un avantageux traité de commerce avec la France, qui garda ses colonies et conserva ses possessions à Saint-Domingue.

1698-1700. La puissance de Louis XIV était tellement ébranlée par cette longue et sanglante guerre, qu'il ne put soutenir en Pologne son parent le prince de Conti, élu roi de ce royaume, contre Auguste, électeur de Saxe, son compétiteur au trône. L'Europe jouissait enfin de quelque repos. La bataille de Zenta, gagnée par le prince Eugène, à la tête des Impériaux, sur les Turcs et sur le grand-seigneur

en personne, fut suivie de la paix de *Carlowitz*, humiliante pour la Turquie. Il y eut alors pendant deux années paix générale en Europe. Le roi de Suède Charles XII, et Pierre Ier, czar de Russie, furent les premiers à la rompre au nord; le midi présentait aussi des signes de prochains désordres.

Testament de Charles II. 1698.

Charles II, roi d'Espagne, languissait dans l'attente de la mort; et déjà les rois de France et d'Angleterre, et l'empereur Léopold, convoitant ses vastes États, avaient fait secrètement entre eux une convention de partage, lorsque Charles, par son premier testament, institua, en 1698, pour son héritier le prince électoral de Bavière, âgé de six ans ; ce jeune prince mourut l'année suivante. Le monarque expirant, après avoir longtemps consulté le pape, les universités d'Espagne, et son propre conseil, nomma pour son successeur Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de sa sœur aînée, Marie-Thérèse, et fils du Dauphin de France : si Philippe ne renonçait point au trône de France, le duc de Berri, son frère, lui était substitué, et ensuite l'archiduc Charles, second fils de l'Empereur. Dans aucun cas le testateur ne permettait le démembrement de la monarchie espagnole : il mourut en 1700.

Louis XIV savait qu'accepter ce testament c'était annuler la convention antérieure qu'il avait signée, et exposer la France à une guerre nouvelle, en bravant l'Europe, toujours prompte à lui reprocher d'aspirer à la monarchie universelle. Il ne résista point cependant au désir de placer une brillante couronne sur la tête de son petit-fils : après quelque hésitation, il accepta, reconnut roi le duc d'Anjou sous le nom de Philippe V, et l'envoya en Espagne en prononçant ce mot célèbre : *Il n'y a plus de Pyrénées*. L'Empereur protesta sur-le-champ; et une

année s'était à peine écoulée, que déjà la Hollande, l'Angleterre et l'Empire faisaient cause commune avec lui contre Louis XIV. Ce monarque avait commis deux fautes énormes : l'une en envoyant à Philippe V des lettres patentes par lesquelles ses droits à la couronne de France lui étaient conservés, contre l'expresse volonté du testateur ; l'autre en reconnaissant pour roi d'Angleterre, à la mort de Jacques II, le prince de Galles, son fils, malgré une clause formelle du traité de Ryswik. Les larmes de la veuve de Jacques et les instances de madame de Maintenon l'emportèrent auprès du roi sur l'avis unanime de son conseil. Les puissances coalisées se disposèrent aussitôt à la guerre terrible connue dans l'histoire sous le nom de *guerre de la Succession*, et à laquelle le nord de l'Europe seulement, partagé entre Pierre le Grand et Charles XII, demeura étranger. Louis XIV et Philippe V n'avaient pour alliés contre cette ligue formidable que le roi de Portugal, le duc de Savoie et les électeurs de Bavière et de Cologne, les ducs de Parme, de Modène et de Mantoue.

Guerre de la succession d'Espagne. 1701-1713.

A l'intérieur, de nombreux signes de décadence étaient déjà visibles. Le roi, sexagénaire, devenu plus retiré, voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués et fascinés par une longue prospérité. Madame de Maintenon n'avait ni la force ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire de l'État. Les grands ministres et plusieurs illustres capitaines étaient morts ; Luxembourg, l'élève de Condé, et que ses soldats réputaient invincible, avait suivi son maître au cercueil. Barbezieux, fils et successeur de Louvois, avait fléchi dans la dernière guerre sous le fardeau de son emploi : il était mort à son tour ; et madame de Maintenon fit réunir, en 1701, le ministère des finances et celui de la guerre dans

les mains de Chamillart, sa créature, homme médiocre, et qui devait l'origine de sa fortune au talent le plus frivole. Le roi, trop confiant en ses lumières et en ses forces, prétendait former ses ministres et tout conduire par lui-même : il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de madame de Maintenon, les opérations militaires; et plus d'une fois des occasions heureuses échappèrent ainsi à ses généraux.

Chamillart, inconnu aux armées, qu'il n'avait jamais vues, affaiblit la discipline militaire si rigidement soutenue par Louvois, en prodiguant aveuglément les dignités et les récompenses. Un grand nombre de jeunes gens achetèrent des régiments à peine au sortir de l'enfance; et la croix de Saint-Louis, récompense inventée par le roi en 1693, fut vendu à vil prix dans les bureaux de la guerre. Le nombre des officiers et des soldats dans les corps cessa d'être au complet; les approvisionnements, mal surveillés, furent faits avec négligence; et ces fautes, commises en face des plus grands généraux que l'Europe eût encore opposés à la fortune de Louis XIV, firent craindre les plus grands malheurs. Le roi fit cependant des efforts prodigieux : il recruta promptement ses armées, répara les pertes de sa marine; et plusieurs chefs illustres, les Catinat, les Berwick, les Villars, les Vendôme, se montrèrent dignes de succéder aux Turenne, au Condé, aux Luxembourg. Cette guerre désastreuse, commencée en Italie, s'étendit bientôt sur les deux continents, dans les îles, et partout enfin où les Français et les Espagnols avaient des établissements. Elle dura onze ans, avec des alternatives continuelles de succès et de revers.

Les premières hostilités éclatèrent dans la Lombardie, où le prince Eugène commandait l'armée impériale, forte

Malheureuse campa-

gne en Piémont. 1701.

de trente mille hommes : le duc de Savoie, généralissime des troupes françaises, lui était opposé; il avait sous lui l'illustre Catinat et Villeroi, homme de cour plutôt que général, et favori de Louis XIV. La défaite des Français à Chiari, sur l'Oglio, fut le premier événement de cette guerre. Elle eut pour cause l'imprudence de Villeroi, qui donna l'ordre téméraire d'emporter des retranchements inabordables, sans que le succès pût procurer aucun avantage décisif. Catinat se fit répéter trois fois l'ordre d'attaquer; puis il dit aux officiers qu'il commandait : « Allons, « messieurs, il faut obéir. » On courut aux retranchements, et une multitude d'hommes périrent inutilement dans cette attaque téméraire : Catinat fut blessé; mais, voyant les soldats rebutés et Villeroi éperdu, il dirigea la retraite, et ramena les Français en deçà de l'Adda. L'hiver sépara les deux armées.

Défaite des Français à Chiari. 1701.

Surprise de Crémone par Eugène. Victoire de Vendôme à Luzara.

L'année suivante Eugène surprit Crémone, où Villeroi, général en chef, fut fait prisonnier. Les Français reprirent aussitôt la ville, et le roi nomma le duc de Vendôme, adoré du soldat, au commandement de l'armée : Vendôme ranima le courage de ses troupes, et signala son arrivée par le gain de la bataille de *Luzara*.

Un redoutable ennemi de la France s'élevait alors en Angleterre : c'était Churchill, duc de Marlborough, favori de la reine Anne. Guillaume III était mort au commencement de l'année; Anne, sa belle-sœur, seconde fille de Jacques II et femme du prince de Danemark, avait été reconnue reine d'Angleterre; Marlborough la gouvernait, moins encore par la supériorité de ses talents que par l'ascendant qu'avait pris la duchesse sa femme sur cette reine : la France n'eut point d'ennemi plus terrible. Dans la campagne de 1702 il battit en Flandre le duc de Bourgogne

Revers des armes fran-

et le maréchal de Boufflers, et affranchit le cours de la Meuse de la domination espagnole. Cette même année les flottes française et espagnole furent vaincues dans le port de Vigo, en Galice, par l'amiral Rooke et le duc d'Ormond, qui s'emparèrent des riches galions de la Havane. Villars, en Allemagne, balança en partie ces revers. Il commandait, en qualité de lieutenant général, un corps en Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, et faisait des progrès; il avait l'avantage du nombre, et pénétrait déjà dans les montagnes du Brisgaw, qui touchent à la forêt Noire. Cette immense forêt séparait les Impériaux des Français. Catinat commandait dans Strasbourg : il n'osa se porter au-devant du prince de Bade; car, au milieu de tant de circonstances désavantageuses, un mauvais succès eût décidé de la campagne et eût ouvert l'Alsace aux ennemis. Villars hasarda ce que Catinat n'osait faire : il marcha aux Impériaux avec des forces inférieures, et livra la bataille de Friedling. Des manœuvres habiles et rapides firent abandonner la défense du Rhin au prince de Bade, qui se replia sur les montagnes auxquelles il était adossé. Les Français passèrent rapidement le fleuve; leur infanterie escalada les hauteurs, et chassa les Allemands dans la plaine. La bataille était gagnée, lorsqu'une voix cria : « Nous sommes coupés! » A ce mot, les Français prennent la fuite : Villars court à ses régiments : « La victoire est à nous! s'écria-t-il; vive « le roi! » Et il parvient enfin à rallier les vainqueurs. Une charge habile de cavalerie acheva la victoire, et Villars fut salué, par ses soldats, maréchal de France sur le champ de bataille. Le roi lui décerna cette haute récompense, que Villars justifia de nouveau par la victoire de Donawert, qu'il remporta sur les Impériaux dans les plaines

çaises en Flandre. 1702-1703.

Victoires de Villars à Friedling et à Hochstett, et de Tallard à Spirbach. 1703.

d'Hochstett, de concert avec l'électeur de Bavière. Tallard fut presque en même temps vainqueur à Spirbach, et le chemin de Vienne parut ouvert aux Français. Là s'arrêtèrent nos succès.

Le duc de Savoie venait d'abandonner la France, et soutenait contre Philippe V et le duc de Bourgogne, ses deux gendres, le parti de l'empereur. Villars semblait être, par son génie, l'homme le plus nécessaire à la tête des armées; sa mésintelligence avec l'électeur de Bavière, dont les forces étaient réunies aux siennes, occasionna son rappel : le comte de Marsin lui succéda, et Villars fut envoyé pour dompter les protestants réfugiés dans les Cévennes, poussés à la révolte par le désespoir. Le Portugal rompit alors son alliance avec Louis XIV, pour s'attacher à l'Angleterre; et de cette époque data entre ces deux nations le fameux traité de commerce par lequel les vins de l'une et les laines de l'autre furent déclarés objets d'un échange perpétuel. Tant de disgrâces pour la France furent suivies d'un échec plus terrible : le maréchal de Tallard avait conduit une armée en Allemagne, et s'était joint à l'électeur de Bavière et au comte de Marsin. Tous trois se trouvèrent à Hochstett en présence de l'armée ennemie, commandée par Eugène et Marlborough, et forte, comme la leur, d'environ quatre-vingt mille hommes. La bataille s'engagea presque à l'anniversaire de celle que Villars avait gagnée au même lieu l'année précédente ; mais cette fois le destin fut fatal à la France. Tallard tomba dans les escadrons ennemis, et demeura prisonnier; l'électeur et le comte de Marsin firent aussitôt retraite, oubliant dans le village de Blenheim un corps d'infanterie considérable et quatre régiments de cavalerie qui mirent bas les armes : la retraite devint bientôt une affreuse déroute. Cette journée funeste

Défaite de Tallard à Hochstett 1704.

coûta cinquante mille hommes à la France et cent lieues de pays : l'ennemi pénétra en Alsace, où il prit Trarbache et Landau. Les frontières étaient entamées, et la guerre des Cévennes devenait chaque jour plus formidable à l'intérieur : les montagnards calvinistes s'y organisaient en régiments réguliers, sous le nom de *Camisards*. Louis XIV fit fléchir son orgueil jusqu'à traiter comme de puissance à puissance avec leurs chefs, échappés aux bourreaux ; et l'un deux, nommé Cavalier, célèbre par son invincible valeur, et autrefois simple garçon boulanger, obtint du roi, qui révoqua l'édit de Nantes, une pension et un brevet de colonel. Villars fut l'auteur de cette urgente pacification. Guerre des Camisards. 1702-1704.

L'Espagne perdit à cette époque l'importante place de Gibraltar, dont les Anglais s'emparèrent, et qui depuis est toujours restée en leur possession. Immédiatement après la prise de cette place, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaque, à la vue de Malaga, le comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV et amiral du royaume : celui-ci commandait cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères. La bataille fut indécise; mais l'année suivante la flotte française envoyée, sous le maréchal de Tessé, pour reprendre la place fut détruite par les Anglais et par la tempête. Ce jour fut le dernier de la marine de Louis XIV, et elle rentra presque dans le néant d'où ce roi l'avait tirée. Bataille navale de Malaga. Désastre sur mer. 1705-1706.

L'année suivante, conduits par Péterborough, l'un des hommes les plus remarquables et les plus singuliers que la Grande-Bretagne ait produits, les Anglais débarquèrent en Catalogne, et, de concert avec le prince de Darmstadt, ils attaquèrent Barcelone. La capitulation de cette place fut marquée par une circonstance inouïe. Tandis que le gouverneur traite aux portes avec Péterborough, on entend ce cri dans la ville : « Vous nous trahissez ; et tandis Capitulation de Barcelone.

« que nous capitulons, vos Anglais égorgent dans la place.
« — Non, répondit Péterborough, ce ne peuvent être que
« les Allemands du prince de Darmstadt : laissez-moi en-
« trer avec mes Anglais, et je reviens capituler. » Le ton de vérité de Péterborough persuade le gouverneur; celui-ci ouvre la porte : les Anglais chassent les Allemands, et Péterborough, maître de la ville, en sort, et revint capituler. L'archiduc Charles fut proclamé roi d'Espagne dans Barcelone. Vendôme, en Piémont, vainqueur d'Eugène au pont de Cassano, sur l'Adda, interrompit seul le cours des disgrâces de Louis XIV et de Philippe V.

Victoires de Vendôme. Cassano 1705, Calcinato, 1706.

L'année 1706 devient plus fatale encore à ces deux monarques, et cependant la campagne s'était ouverte au nord et au midi sous d'heureux auspices. Vendôme avait gagné, en l'absence d'Eugène, la victoire de Calcinato sur les Impériaux, et marchait sur Turin, seule place importante qui fût demeurée au duc de Savoie. Villars repoussait devant lui le prince de Bade sur la frontière d'Allemagne; et Villeroi, en Frandre, à la tête de quatre-vingt mille hommes, se flattait de faire oublier ses anciens revers. Mais il avait en tête Marlborough, et ses disgrâces n'avaient point abattu sa confiance en lui-même. Villeroi avait campé son armée près de la Méhaigne, à Ramillies, dans une position désavantageuse, et voulut combattre malgré l'avis de ses généraux, Ses dispositions furent fatales; il mit au centre des troupes de recrue et mal disciplinées, et posta sa gauche derrière des marais infranchissables : Marlborough voit cette faute; il dégarnit aussitôt sa droite, qu'il ne craint plus de voir attaquée, pour se porter à Ramillies, sur le centre de l'armée française, avec des forces supérieures. Gassion, lieutenant général, supplie enfin Villeroi de changer son ordre de ba-

Défaite de Villeroi a Ramillies. 1706.

taille; Vielleroi s'obstine, et déja Marlborough force ses lignes : la perte des Français est affreuse, vingt mille hommes sont tués ou prisonniers. Toute la Flandre espagnole est perdue; Marlborough entra victorieux dans Bruxelles, et Menin se rendit. « Monsieur le maréchal, dit « Louis XIV au maréchal vaincu, nous ne sommes plus « heureux à notre âge. » Il tira Vendôme d'Italie, et l'envoya en Flandre, comme le seul homme capable de lutter contre Marlborough. Cette mesure, en privant l'armée du sud d'un bon général, entraîna un nouveau et terrible désastre. Déjà Eugène avait franchi le Pô, malgré l'armée française qui lui fermait le chemin de Turin, et il marchait au secours de cette place, que la Feuillade assiégeait avec des forces et un matériel considérables. Eugène opéra, auprès d'Asti, sa jonction avec le duc de Savoie. Le maréchal de Marsin avait succédé à Vendôme dans le commandement de l'armée, où se trouvait le duc d'Orléans, et, ne pouvant plus arrêter Eugène, il avait rejoint la Feuillade devant Turin. L'avis des généraux était de marcher à l'ennemi; mais le maréchal ayant montré un ordre contraire du roi, rédigé par Chamillart, il fallut attendre l'attaque des Impériaux dans des lignes d'une défense difficile. Eugène prend l'offensive; il fond sur les retranchements français, et les emporte. La déroute devient générale : le duc d'Orléans est blessé, le maréchal de Marsin est frappé à mort, soixante mille Français sont dispersés, la caisse militaire et cent quarante pièces de canon tombent au pouvoir de l'ennemi : le Milanez, le Mantouan, et par suite le royaume de Naples, sont perdus pour Philippe V : Eugène marche sans obstacle sur la France, tandis que lord Galloway s'empare de Madrid, où il proclame l'archiduc.

Déroute des Français devant Turin. 1706.

L'empereur Léopold était mort l'année précédente; Joseph I[er], son fils et son successeur, poursuivit la guerre avec vigueur : fier, ambitieux et violent, il mit de son propre chef les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire, et les dépouilla de leur électorat. La France n'avait plus d'alliés, elle était ouverte aux ennemis, quand Villars, remis à la tête de l'armée, enleva les lignes de Stolhoffen, et pénétra en Allemagne; mais, faute de secours, il fut obligé de rétrograder, et rentra en France.

Victoire de Berwick à Almanza. 1707.

Le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, et l'un des premiers tacticiens du siècle, gagnait alors en Espagne la bataille d'Almanza, qui rouvrit à Philippe V le chemin de sa capitale; et le maréchal de Tessé faisait lever le siége de Toulon au duc de Savoie et au prince Eugène.

Un nouvel effort fut tenté en 1708 par Louis XIV en faveur du fils de Jacques II. Il fit embarquer six mille hommes sur huit vaisseaux de guerre et soixante-et-dix bâtiments de transport. Le chevalier de Forbin-Janson commanda la flotte, et Matignon les troupes. Les Anglais prévinrent la descente; le chevalier de Forbin parut à la hauteur des côtes d'Écosse sans voir les signaux convenus, et ramena très-habilement la flotte à Dunkerque : toutes les dépenses de l'entreprise furent perdues.

L'armée de Flandre, sous les ordres du duc de Vendôme, forte de cent mille hommes, était le dernier espoir de la France : Louis XIV y envoya son petit-fils le duc de Bourgogne, pour y commander conjointement avec Vendôme. Une funeste mésintelligence divisa les deux chefs; elle eut pour résultat la défaite d'*Oudenarde* et la prise de Lille, malgré la belle défense de Boufflers. L'armée, découragée, laissa prendre Gand et Bruges,

Défaite d'Oudenarde; prise de Lille. 1708.

puis successivement tous les postes militaires; le chemin de Paris était libre, et un parti hollandais, s'avançant jusque auprès de Versailles, enleva sur le pont de Sèvres le premier écuyer du roi, qu'il prit pour le Dauphin.

La guerre avait épuisé toutes les ressources de la France, le crédit était anéanti, la dette publique s'élevait à deux milliards; il y avait pour cinq cents millions de billets échus, les dépenses annuelles en exigeaient deux cents, et le revenu montait seulement à cent vingt. Desmarets, successeur de Chamillart au contrôle général, eut en vain recours aux anticipations, aux emprunts, aux tontines et à l'impôt du dixième, pour combler une partie de l'immense déficit : quelques négociants apportèrent du Pérou trente millions, qu'ils prêtèrent au roi moyennant un intérêt de dix pour cent : ce fut un utile secours; mais le cruel hiver de 1709 mit le comble à la misère générale. Louis XIV et les grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle à la monnaie; plusieurs familles illustres, à Versailles, se nourrirent de pain d'avoine, et l'exemple en fut donné par madame de Maintenon. Le peuple, en plusieurs provinces, périssait moissonné par la famine : des révoltes éclatèrent; les impôts furent refusés, la contrebande se fit à main armée par les troupes elles-mêmes; des bandes de paysans prirent d'assaut la ville de Cahors; et un grand nombre d'habitants du Périgord et du Quercy, rompant tout lien avec le gouvernement, qui taxait jusqu'aux actes de mariage et de baptême, tombèrent dans l'état de nature, se mariant sans formalités et baptisant eux-mêmes leurs enfants. Louis XIV demanda la paix aux Hollandais, qu'il avait jadis si cruellement humiliés; mais son négociateur, le président Rouillé, ne trouva en Hol-

Détresse de la France. 1709.

lande que hauteur et mépris : on refusa longtemps de l'entendre; enfin on lui signifia qu'il fallait que le roi contraignît lui-même son petit-fils à descendre du trône. Cette humiliante déclaration fut transmise à Versailles au conseil du roi, composé du Dauphin, du duc de Bourgogne son fils, du chancelier Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, du marquis de Torcy, de Chamillart, et du contrôleur général Desmarets. Le chancelier opina pour la paix, à quelque prix que ce fût; les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressources; et Beauvilliers arracha des larmes au duc de Bourgogne en traçant le tableau de la misère publique.

Torcy, habile négociateur, s'offrit à partager la tâche cruelle du président Rouillé : il partit pour la Hollande, où Heinsius était alors grand pensionnaire. Autrefois ministre de Guillaume en France, Heinsius avait essuyé plus d'un affront, et s'était vu menacé de la Bastille par Louvois; il se souvint de ces outrages. Le prince Eugène et Marlborough, qui tous deux n'étaient puissants que par la guerre, formaient avec Heinsius un triumvirat pour la continuer : ils rejetèrent les propositions de Louis XIV, qui offrait d'abandonner la monarchie d'Espagne, et d'accorder aux Hollandais une barrière qui les séparât de la France; ils exigèrent que Louis XIV rendît l'Alsace et une partie de la Flandre, et insistèrent pour qu'il se joignît à eux contre son petit-fils. Le président Rouillé eut ordre de porter ces dernières paroles à Louis XIV, et de quitter la Hollande dans les vingt-quatre heures. « Puisqu'il faut « faire la guerre, dit le vieux monarque, j'aime mieux la « faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Par son ordre, les prétentions exorbitantes des ennemis furent publiées dans le royaume; l'indignation réveilla le patriotisme, et

la France redoubla d'efforts; mais Villars perdit en Flandre, contre Eugène et Marlborough réunis, la sanglante bataille de Malplaquet, quoiqu'il eût tué vingt mille hommes aux ennemis, et n'en eût perdu que huit mille : plusieurs places tombèrent au pouvoir des alliés, tandis qu'en Espagne la défaite de Saragosse obligeait Philippe à quitter une seconde fois sa capitale, et à parcourir son royaume en fugitif. Louis s'humilia de nouveau. Il avait nommé pour négociateurs en Hollande l'abbé de Polignac, l'un des plus beaux esprits de son siècle, et le maréchal d'Uxelles : il proposa par leur bouche, au congrès de Gertruydenberg, de ne donner aucun secours à son petit-fils, de rendre Strasbourg et Brisach, de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philisbourg, de combler le port de Dunkerque, enfin de laisser à la Hollande Lille, Tournai, Ypres, et plusieurs autres places en Flandre; il fléchit même jusqu'à offrir un million par mois pour aider les alliés à détrôner son petit-fils : tout fut vain; ils voulurent qu'il s'engageât seul à le chasser de l'Espagne.

Défaite de Villars à Malplaquet. 1710.

Congrès de Gertruydenberg. 1710.

Des événements imprévus sauvèrent la France : Vendôme reparut en Espagne, où son nom fit des prodiges; sa victoire de Villaviciosa détruisit l'armée de l'archiduc Charles, et sauva la couronne de Philippe V. Ce fut après cette bataille que Philippe, excédé de fatigue, témoignant le besoin de dormir : « Sire, lui dit Vendôme, « je vais vous faire préparer le plus beau lit où jamais roi « ait couché; » et il fit étendre à l'ombre d'un arbre les drapaux enlevés à l'ennemi.

Victoire de Vendôme à Villaviciosa. 1711.

Une révolution survenue dans la cour d'Angleterre fit encore plus pour la France. La duchesse de Marlborough offensa la reine Anne, et sa disgrâce entraîna celle du

favori, chef du parti des whigs[1], alors tout-puissants. Les torys parvinrent au pouvoir, et, pour achever de ruiner le crédit de Marlborough, ils disposèrent la reine à la paix. La mort de l'empereur Joseph seconda leurs desseins; l'archiduc Charles, son frère, compétiteur de Philippe V, obtint la couronne impériale, et encourut à son tour le reproche d'aspirer à la monarchie universelle : l'Angleterre dès lors n'était plus intéressée à soutenir ses prétentions au trône d'Espagne, et signa une suspension d'armes avec la France. Marlborough fut rappelé, et le duc d'Ormond, son successeur, eut l'ordre de rester neutre. A la même époque, Duguay-Trouin, sans grade dans la marine, et à la tête d'une petite flotte équipée à ses frais, s'empara de Rio-Janeiro, capitale du Brésil. Eugène cependant faisait en Flandre de nouveaux progrès. Privé du secours des Anglais, mais encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française, il était maître de Bouchain et du Quesnoy; de là jusqu'à Paris il n'y avait plus de place forte : Louis vit sa capitale menacée, et des malheurs domestiques s'unirent, pour l'accabler, aux malheurs de son royaume. Il perdit, dans l'espace d'une année, le dauphin son fils, le duc et la duchesse de Bourgogne, et leur fils aîné. La mort du duc de Bourgogne, élève de Fénelon, fut une calamité pour la France. Vendôme mourut en Espagne. La cour et le royaume étaient frappés de terreur : ce fut alors que Louis XIV, à qui l'on donna le conseil de se retirer derrière la Loire, parla de se mettre à la tête de sa noblesse, de la conduire à l'ennemi

Prise de Rio-Janeiro par Duguay-Trouin.

Malheurs domestiques de Louis XIV

[1] Deux partis divisaient l'Angleterre, celui des whigs et celui des torys : les whigs étaient moins attachés que les torys aux prérogatives du trône et aux priviléges de l'Église anglicane; ils avaient eu la plus grande part à la révolution de 1688.

malgré ses soixante-quatorze ans, et de périr à sa tête. Villars fut le sauveur de la France.

Il tenait la campagne en Flandre avec cent quarante bataillons contre Eugène, qui en commandait cent soixante, et qui, après s'être emparé du Quesnoy, assiégeait Landrecies. L'Escaut, la Sambre et la Seille couvraient l'armée d'Eugène, et celui-ci avait en outre un camp retranché à Denain sur l'Escaut. Le duc d'Albemarle, général des Hollandais, gardait les lignes qui joignaient ce camp au fleuve. Villars se décide à les attaquer, pour forcer ensuite le camp de Denain; il masque ce projet par des démonstrations d'attaque sur la Sambre, tandis que le reste de son armée passe l'Escaut entre Bouchain et Denain, et emporte rapidement les lignes d'Albemarle. Villars s'avance aussitôt contre les redoutables retranchements de Denain; il y courait, lorsqu'on aperçoit la tête des colonnes du prince Eugène qui débouchent sur l'autre bord de l'Escaut: le temps pressait; et une voix ayant demandé des fascines pour combler les retranchements de Denain: « Nos fascines, répondit Villars, seront les corps des premiers qui tomberont dans le fossé. Marchons! » L'infanterie française reçoit sans plier un feu terrible; elle fond sur les redoutes, et les emporte; Villars entre vainqueur à Denain. Il dirige aussitôt le comte de Broglie sur Marchiennes, d'où l'ennemi tirait ses approvisionnements de bouche et de siége, tandis qu'il poursuit lui-même les vaincus sur l'Escaut: les ponts se rompirent sous la multitude des fuyards; tout fut pris ou tué, et Eugène ne put franchir le fleuve. Marchiennes, Douai, le Quesnoy, se rendirent successivement, et les frontières furent en sûreté.

Victoire de Villars à Denain. 1712.

Ces grands succès hâtèrent la conclusion de la paix; elle fut signée à Utrecht en 1713. Se principaux articles

Paix d'Utrecht. 1713.

décidèrent que Philippe V serait reconnu comme roi d'Espagne, mais que sa monarchie serait démembrée : la Sicile fut donnée au duc de Savoie avec le titre de roi ; les Anglais eurent Minorque et Gibraltar ; la France leur céda la baie d'Hudson, l'Acadie, Terre-Neuve et Saint-Christophe : Louis XIV garantit la succession au trône anglais dans la ligne protestante, et promit de démolir le port de Dunkerque, qui lui avait coûté des sommes immenses ; il abandonna une partie de ses anciennes conquêtes dans les Pays-Bas, et recouvra Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant : l'électeur de Brandebourg fut reconnu roi de Prusse, et obtint la haute Gueldre, la principauté de Neufchâtel, et plusieurs autres terres. L'empereur Charles VI refusa d'abord de coopérer à cette paix : Villars l'y contraignit en passant le Rhin, tandis qu'Eugène se retranchait dans les lignes d'Eltingen, où il s'attendait à être attaqué. Une marche forcée de seize lieues en vingt heures au delà du fleuve livra aux Français Spire, Worms, et tous les passages du Rhin au-dessus de Mayence. Landau et Fribourg furent investis, et tombèrent au pouvoir de la France. Eugène cependant avait déjà reçu l'ordre de négocier : un premier traité fut signé entre Villars et lui à Radstadt, et le 7 septembre suivant la paix définitive fut conclue à Bade entre la France, l'Empereur et l'Empire. L'Empereur obtint les Pays-Bas, le Milanez, le royaume de Naples, démembrés de la monarchie d'Espagne ; il recouvra Fribourg et tous les forts sur la droite du Rhin ; la France conserva Landau et la rive gauche du fleuve : l'électeur de Bavière fut rétabli dans ses droits et dignités : tous les princes souverains de l'Empire rentrèrent dans leurs possessions. La Hollande obtint par un troisième et dernier traité, qui fut signé en 1715, le droit de garnison dans

Paix de Bade. 1714.

plusieurs places des Pays-Bas que la France rendit; mais elle retint la principauté d'*Orange*, sur laquelle la maison de Nassau avait cédé ses droits à celle de Brandebourg. Telle fut la fin de cette guerre désastreuse de douze années. La France conserva ses frontières par la paix d'Utrecht; mais ses immenses sacrifices avaient ouvert un abîme où la monarchie finit par s'engloutir.

Les revers de la guerre et les cris de détresse de son peuple ne firent point renoncer Louis XIV aux rigueurs des persécutions religieuses, qui atteignirent même de zélés catholiques. Plusieurs de ceux qu'on nommait *jansénistes* refusaient de convenir que les cinq propositions attribuées à Jansénius, et condamnées par le pape, se trouvassent dans le livre de cet évêque : de ce nombre étaient les pieux solitaires de Port-Royal et les religieuses de cette maison célèbre. Le roi, s'irritant de voir sur ce point son opinion combattue, et cédant aux insinuations de son confesseur le P. la Chaise et de madame de Maintenon, chassa de leur retraite les paisibles habitants de Port-Royal, fit raser leur maison en 1709, et la charrue passa sur ses fondements. Fénelon, l'illustre auteur du *Télémaque*, n'avait pas trouvé grâce devant lui. Bossuet lui reprocha de partager les erreurs de madame Guyon, dont les idées mystiques avaient donné naissance à la secte du quiétisme, et fit condamner à Rome son livre intitulé *Maximes des Saints*. Fénelon se soumit à la décision du pape, et depuis lors il vécut disgracié du roi, dans son diocèse de Cambray. Le règne de Louis s'éteignit au milieu des querelles théologiques : le P. Quesnel avait publié un livre de réflexions morales sur le Nouveau-Testament; son ouvrage excita la colère et la haine du P. Tellier, fougueux théologien, qui depuis la mort du P. la Chaise gouvernait la cons-

Ruine de Port-Royal. 1709.

cience de Louis XIV. Dirigé par lui, le roi demanda au pape Clément XI la condamnation de Quesnel, dont cent et une propositions furent censurées en 1713, par la fameuse bulle *Unigenitus*. Cent dix évêques obéirent au roi en acceptant cette bulle; d'autres résistèrent, et avec eux le cardinal de Noailles. Louis combattit en vain leur opposition par des lettres de cachet et d'autres actes despotiques; ces disputes misérables, suscitées par lui-même, se prolongèrent au delà de son règne, et troublèrent celui de son successeur.

Bulle Unigenitus. 1713.

Tandis que le roi signalait ainsi son zèle intolérant pour la religion, il mettait, dans l'intérêt de sa race, sa volonté personnelle au-dessus des lois du royaume et de toute considération morale. Déjà il avait fait épouser plusieurs de ses enfants naturels par des princes et des princesses de sa maison, et, entre autres, mademoiselle de Blois par le duc d'Orléans son neveu, alors duc de Chartres : déjà ses fils légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, tous deux enfants de madame de Montespan et nés d'un double adultère, avaient, par son ordre, obtenu le pas sur les premiers seigneurs du royaume; Louis XIV fit plus encore : par un édit de 1714 il les appela à la couronne de France, eux et leurs descendants, à défaut de princes légitimes.

Cependant le roi s'affaiblissait rapidement : son arrière-petit-fils, qui devait lui succéder au trône, était âgé de cinq ans, et la régence allait appartenir à son neveu Philippe d'Orléans. Inquiète sur l'avenir des deux princes qu'elle avait élevés, madame de Maintenon arracha au roi un testament qui bornait le pouvoir du régent par l'établissement d'un conseil où devaient entrer le duc du Maine et le comte de Toulouse. Louis XIV montra lui-même peu de confiance dans l'exécution de cet acte, qu'il remit au parlement, avec défense de l'ouvrir avant sa mort.

Testament de Louis XIV

Aveuglé par l'orgueil et par l'habitude du pouvoir absolu, il s'avançait au tombeau, la tête encore remplie de projets désastreux. La mort, en s'approchant, le trouva méditant d'assembler un concile national, pour faire proscrire une partie de son clergé par l'autre; engloutissant des sommes immenses dans ses inutiles constructions de Marly; fomentant une révolte en Angleterre, et tentant, au mépris de sa parole, un dernier effort en faveur du fils de Jacques II. Pourtant, avant d'expirer, il fit un retour sur lui-même. « Mon enfant, dit-il à son arrière-petit-fils le duc « d'Anjou, vous allez bientôt être le roi d'un grand royaume; ce que je vous recommande le plus fortement est de n'ou« blier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Sou« venez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. « Tâchez de conserver la paix avec vos voisins; ne m'i« mitez pas en cela, non plus que dans les grandes dé« penses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, « et cherchez à connaître le meilleur, pour le suivre tou« jours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous le pour« rez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire « moi-même. » Le roi languit encore quelques jours, et vit approcher la mort avec calme. Il dit à madame de Maintenon : « J'aurais cru qu'il était plus difficile de mou« rir; » et à ses officiers : « Pourquoi pleurez-vous? m'avez« vous cru immortel? » Il mourut à Versailles le 1er septembre 1715, dans sa soixante-dix-septième année, après un règne de soixante-douze ans, le plus long entre tous ceux dont il soit fait mention dans l'histoire. Madame de Maintenon, âgée de quatre-vingt-deux ans, se retira dans la maison de Saint-Cyr [1], qu'elle avait fondée pour l'édu-

Mort de Louis XIV 1715.

[1] Cette maison célèbre ne fut transformée en école militaire que depuis la révolution.

cation de trois cents jeunes filles nobles peu favorisées de la fortune; et elle y resta jusqu'à sa mort.

Considérations sur ce règne.

Beaucoup plus jaloux d'inspirer la crainte et de captiver l'admiration que sensible à l'amour de ses sujets et touché de leur bonheur, Louis XIV avait eu sa propre grandeur pour but dans la plupart de ses entreprises : une faible partie seulement de l'édifice qu'il avait construit lui survécut. Il vit lui-même, pendant la seconde moitié de son règne, la France descendre de la hauteur où il l'avait portée durant la première; et ses actes préparèrent pour l'avenir des résultats directement contraires à ceux que ses efforts persévérants tendaient à produire. C'est ainsi qu'en voulant affermir la religion catholique dans l'État, il l'ébranla par les violences qu'il commit en son nom et par les faveurs trop souvent prodiguées à l'hypocrisie : il voulut, en encadrant les gentils-hommes dans les régiments nouvellement disciplinés et dans des compagnies spéciales, aussi bien qu'en instituant l'ordre de Saint-Louis, faire de la noblesse le plus ferme rempart de la monarchie; mais il la déconsidéra par la servitude brillante qu'il imposait aux grands seigneurs et par la vente de charges ridicules, qui toutes avaient le privilége d'anoblir. Ennemi déclaré de l'autorité des parlements, il les maintint dans le silence pendant tout son règne; et lui-même, en remettant son testament à celui de Paris, ouvrit la voie par laquelle ils rentrèrent dans l'arène politique : il crut, en transportant à sa cour l'étiquette espagnole, fortifier l'autorité royale et la grandir aux yeux de la multitude : il l'affaiblit, au contraire, en achevant de l'isoler; enfin, plein de mépris pour le tiers état, il contribua puissamment à l'émancipation politique de cet ordre et à ses grandes destinées, par les encouragements qu'il accorda à l'industrie et

aux lettres. C'est par ce moyen qu'il déplaça en partie la source des richesses et des forces de l'État, en aidant à créer la propriété mobilière, et en préparant l'essor de l'opinion publique, double puissance qui éleva si rapidement le tiers état au niveau des ordres privilégiés, et qui a aujourd'hui une si haute influence dans la destinée des peuples.

Malgré l'égoïsme qui inspira tant de résolutions funestes à Louis XIV, et les fautes nombreuses de son règne, celui-ci brille encore d'un éclat qu'aucun autre n'a surpassé. Ce monarque, dit un homme célèbre, eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars; Château-Renaud, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin, commandaient ses escadres; Colbert, Louvois, Torcy, étaient appelés à ses conseils; Bossuet, Bourdaloue, Massillon, lui annonçaient ses devoirs; son premier parlement avait Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes; Vauban fortifiait ses citadelles; Riquet creusait ses canaux; Perrault et Mansart construisaient ses palais; Puget, Girardon, le Poussin, le Sueur et le Brun les embellissaient; le Nostre dessinait ses jardins; Corneille, Racine, Molière, Quinault, la Fontaine, la Bruyère, Boileau, éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs; Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénelon, Huet, Fléchier, l'abbé de Fleury, élevaient ses enfants. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels que Louis XIV se présente aux regards de la postérité[1]. Tant d'avantages sortirent sans doute d'un concours merveilleux de circonstances, et d'un bonheur inouï qui rendit ce prince contemporain de tant d'hommes éminents; mais le roi qui sut les distinguer,

[1] Abbé Maury, *Discours de réception à l'Académie française.*

qui ouvrit son palais et son trésor au génie, sous quelque forme qu'il se présentât, et dont la volonté forte inspira pendant soixante ans tant de grandes choses, a un droit incontestable, sinon à l'amour de la France, du moins à son respect et à son admiration.

Parmi les travaux de Louis XIV, ceux dont les fruits répondirent à son espoir, et qui lui survécurent le plus longtemps et le plus utilement pour la France, datent presque tous de la plus belle époque de son règne, de celle où vivait Colbert : ce furent ses premières conquêtes, sa vigoureuse administration centrale, sa législation, quoique entachée de barbarie à plusieurs égards; l'organisation nouvelle de son armée, ses fondations académiques, ses canaux, ses constructions maritimes. « Ce monarque avait établi par lui-même un gouvernement que lui seul était capable de maintenir. Entouré de grands hommes qu'il savait intéresser à sa gloire; protecteur des lettres et des sciences, des beaux-arts et de l'industrie; guerrier longtemps heureux, magnifique dans ses fêtes, l'imposant Louis XIV semblait né pour se faire obéir. Mais il léguait à ses successeurs un fardeau difficile à porter; déjà même il en ressentit le poids, et la fin de son règne fut déplorable. Son génie s'affaiblit, la fortune abandonna ses armes, ses finances s'épuisèrent; la veuve de Scarron le domina, un cagotisme tracassier et cruel pénétra dans ses conseils, et le rendit persécuteur; un débordement de misère inonda la France, et poussa des flots de pauvres jusqu'aux portes de Versailles. Ce long règne ressemble à une journée qui, pendant quelques heures, brille d'une éclatante lumière, et dont la fin s'écoule dans les ténèbres [1]. »

[1] Joseph Droz, *Histoire du règne de Louis XVI*, *Introduction*.

C'est à tort que l'on fait un mérite à Louis XIV de la direction imprimée aux mœurs nationales par sa cour : celle-ci fit faire, il est vrai, de grands progrès à la civilisation, en polissant le langage et les manières; mais elle se distinguait plus par l'élégance des formes extérieures que par la délicatesse des sentiments; les écrits de la Bruyère, de la Rochefoucauld, de Saint-Simon et des poëtes comiques de cette époque en font foi. Le mépris pour le mariage; l'avidité pour l'or, dans un temps où la plupart des distinctions étaient devenues vénales; l'indifférence pour la source des fortunes, quelque honteuse qu'elle pût être; la fureur du jeu, l'indulgence à l'égard des vices; enfin l'hypocrisie religieuse, caractérisaient les courtisans à la fin de ce règne. Ces exemples déplorables, plus dangereux encore par le vernis brillant dont ils étaient colorés, exercèrent sur la nation une fâcheuse influence. Ces temps brillèrent cependant aussi de l'éclat de hautes vertus, là surtout où l'influence de la cour avait le moins pénétré. La noblesse de province, la magistrature et une partie du clergé donnèrent l'exemple de la pureté des mœurs, du mépris de l'argent, et de l'intégrité; mais en vain un grand nombre d'hommes respectables résistèrent au torrent général, le règne suivant agrandit les plaies ouvertes sous celui du grand roi, et la corruption de la cour contribua, autant que l'anarchie des finances, à ébranler la monarchie dans ses fondements.

Situation de l'Europe.

Le règne de Louis XIV fut une des grandes époques du système d'équilibre en Europe. Deux États, la Prusse et la Savoie, avaient doublé en importance : la première, érigée en royaume, devait balancer au nord de l'Allemagne l'influence qu'exerçait l'Autriche au sud de cette contrée; la seconde, augmentée de la Sicile, était destinée à fermer

l'Italie à l'Autriche et à la France : celle-ci s'empara, sous Louis XIV, du rôle qu'avait rempli l'Espagne sous la période précédente : elle fut longtemps la puissance dominante par son étendue, par la force de son gouvernement, par l'ascendant de sa civilisation, et du merveilleux concours des supériorités intellectuelles qui l'illustrèrent.

C'est de l'avénement de Guillaume III, en 1688, que date réellement l'ère de la liberté anglaise; depuis lors l'Angleterre n'a cessé de croître en population et en puissance. La reine Anne, qui dut toute sa gloire aux hommes célèbres de son règne, avait précédé de peu de jours Louis XIV au tombeau; et l'électeur de Hanovre succédait à cette reine, sous le nom de George Ier. La Russie, dont le génie de Pierre le Grand faisait un nouvel empire, s'affermissait dans le nord en écrasant la Suède, déchue, par les témérités belliqueuses de Charles XII, du haut rang où l'avait portée Gustave-Adolphe. L'Autriche languissait sous Charles VI, et l'Allemagne obéissait paisiblement à ses nombreux souverains. La monarchie espagnole, à qui la paix d'Utrecht avait enlevé un grand nombre d'États, continuait à pencher vers son déclin, tandis que la Hollande, illustrée par ses guerres contre Louis XIV, et partageant avec l'Angleterre l'empire de l'Océan, atteignait le plus haut point de sa puissance et de sa richesse. Tel était l'état de l'Europe en 1715, à la mort de Louis XIV.

LIVRE V.

DE L'AVÉNEMENT DE LOUIS XV AU TRONE, JUSQU'A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SOUS LOUIS XVI[1].

AFFAIBLISSEMENT DE TOUS LES POUVOIRS. — AGIOTAGE. — CORRUPTION DES MOEURS. — GUERRES RUINEUSES. — DESTRUCTION ET RÉTABLISSEMENT DES PARLEMENTS. — DISSOLUTION DE LA MONARCHIE. — INFLUENCE DES PHILOSOPHES.

1715 — 1789.

CHAPITRE PREMIER.

Régence du duc d'Orléans, et ministère du duc de Bourbon.

1715 — 1726.

Louis XIV vivait encore, et déjà tous les regards se portaient sur le duc d'Orléans, son neveu, que sa naissance et les coutumes du royaume appelaient à exercer la régence pendant la minorité du duc d'Anjou. Philippe d'Orléans, doué de talents militaires auxquels la jalousie de Louis XIV donna rarement l'occasion de se produire, distingué par

[1] Voyez, pour le tableau des guerres de la France et des principaux traités durant le règne de Louis XV, ma *Géographie historique*, pag. 75-77, carte n° 17.

4.

son esprit, par son commerce agréable et facile, par ses connaissances variées dans les langues et dans les sciences, affichait un cynisme d'irréligion et d'immoralité qui l'avait déjà plus d'une fois exposé à d'odieux soupçons. Héritier du trône après les descendants de Louis XIV, la voix publique le rendit responsable de la mortalité qui frappa la famille royale durant les dernières années du règne précédent, et trouva un motif d'accusation dans les études chimiques, encore peu répandues, auxquelles il s'adonnait : sa conduite à l'égard du jeune roi offrit, dans la suite, le plus éclatant démenti à ces noires calomnies : Louis XIV les repoussa. Cependant, préoccupé de l'intérêt de ses fils légitimés, il ne décerna par son testament à son neveu qu'un titre sans puissance réelle. Il sépara la régence de la tutelle du jeune monarque, et celle-ci fut confiée au duc du Maine ainsi que le commandement des troupes de la maison du roi : un conseil de régence, formé de courtisans et d'anciens ministres, et où le duc d'Orléans n'aurait eu que voix délibérative, devait exercer la plénitude de l'autorité souveraine.

Quel que fût l'égoïsme des motifs qui inspirèrent au roi ses dernières résolutions, les hommes graves et de mœurs austères n'auraient vu qu'avec inquiétude le pouvoir suprême passer sans contrôle aux mains d'un homme aussi décrié dans l'opinion que le duc d'Orléans. Mais ce prince nourrissait des prétentions plus hautes, et comptait avec raison, pour les soutenir, sur les courtisans fatigués du masque de dévotion que leur imposait le vieux roi, et pleins d'espoir dans la régence d'un homme de plaisir ; sur les parlements, impatients de secouer l'interdiction politique qui pesait sur eux depuis cinquante années ; enfin, sur cette foule d'adorateurs de la fortune, sans principes et

sans opinions, toujours prêts à changer avec elle, et habiles à deviner le parti du plus fort.

Dès le lendemain de la mort de Louis XIV, après une nuit employée à négocier et à prodiguer des promesses, le duc d'Orléans se rendit au parlement, accompagné des princes, des pairs du royaume, et d'un nombreux cortége de courtisans et d'officiers gagnés à son parti. Dans un discours plein d'adresse, le duc se montra jaloux de tenir du parlement le titre auquel sa naissance lui donnait les droits; puis, après avoir fait entendre à cette compagnie qu'il s'éclairerait de ses remontrances, il donna lecture du testament. La plupart des magistrats, et entre autres les avocats généraux Guillaume de Lamoignon, Pierre Gilbert de Voisins, Henri-François d'Aguesseau, depuis chancelier, et Joly de Fleury, procureur général, étaient dévoués au duc; et, malgré les efforts du premier président *de Mesmes*, qui défendait les intérêts des princes légitimés, le testament fut cassé tout d'une voix. Le parlement reconnut le duc pour régent du royaume, avec plein pouvoir et toute liberté de composer à son gré le conseil de régence. D'Orléans y appela ceux que Louis XIV avait choisis, et le composa des princes, du chancelier Voysin, des maréchaux de Villeroi, d'Harcourt, de Tallard et de Bezons, du duc de Saint-Simon, et de Cheverny, ancien évêque de Troyes: les trois derniers seulement étaient des choix nouveaux du régent; le duc du Maine garda la surintendance de l'éducation de Louis XV, élevé à Vincennes; mais il fut dépossédé du commandement des troupes de la maison du roi.

Le parlement casse le testament de Louis XIV 1715.

Conseil de régence.

Les ministères furent supprimés, et pour les remplacer le régent créa six conseils particuliers : ceux de conscience, de la guerre, des finances, de la marine, des af-

faires étrangères, et de l'intérieur du royaume : ils étaient présidés par le cardinal de Noailles, le maréchal de Villars, le duc de Noailles, le maréchal d'Estrées, le maréchal d'Uxelles et le duc d'Antin. On s'aperçut ensuite que les intérêts commerciaux avaient été oubliés dans l'établissement de ces six conseils, et il en fut créé un septième, intitulé conseil du commerce. On remarquait dans leur composition des hommes très-différents par la naissance, par l'esprit et les mœurs : d'abord les grands seigneurs, habiles en intrigues et novices en affaires, ensuite les amis du régent, l'élite des roués, hommes ignorants, spirituels et pervers; enfin, au-dessous d'eux, on comptait des conseillers d'État et des membres du parlement, gens instruits et laborieux, destinés à réparer les fautes de leurs collègues. Le régent se réserva personnellement le soin de l'Académie des Sciences. Ses premières mesures furent généralement approuvées; il rendit au parlement le droit de remontrances, dont il le priva dans la suite; il fit payer exactement la solde des troupes, ordonna contre les financiers des poursuites judiciaires, fixa la valeur, jusque alors vacillante, des espèces d'or et d'argent, visita les prisons royales, exila le P. Tellier et quelques autres jésuites, et révoqua les arrêts arbitraires rendus par le feu roi contre leurs nombreuses victimes. Plusieurs évêques, une foule de prêtres et de laïques, proscrits pour de misérables querelles théologiques, furent rappelés; enfin le régent ordonna l'impression du *Télémaque*. Ce fut sous ces heureux auspices que débuta son gouvernement.

Premiers actes de la régence.

Les hommes influents étaient divisés en deux partis : les uns (et à leur tête était le maréchal de Villeroi, gouverneur du jeune monarque), fidèle à la politique de Louis XIV, voulaient maintenir une étroite union avec l'Espagne, alors

gouvernée par le fameux cardinal Alberoni, qui de simple curé de campagne s'était élevé au rang de premier ministre de Philippe V; l'autre parti inclinait à une alliance avec l'Angleterre. Dubois, soldé par cette puissance, homme cynique et habile intrigant, autrefois précepteur du régent, puis ministre de ses débauches, et qui le dominait encore par le triple ascendant d'une volonté énergique, du vice et de l'habitude, était l'âme de ce parti, qu'il présentait, en cas de vacance du trône, comme la plus forte barrière contre les prétentions de Philippe V à la couronne de France, quoique ce prince y eût formellement renoncé en acceptant celle d'Espagne. Lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, compagnon des plaisirs du régent, l'entraîna dans cette alliance, et la lui fit acheter par l'expulsion du prétendant, fils de Jacques II, et par la démolition du port de Mardick, que Louis XIV destinait à remplacer celui de Dunkerque. Une triple alliance fut conclue entre la France, l'Angleterre et la Hollande. L'année suivante ces trois puissances signèrent, conjointement avec l'Empereur, un nouveau traité, connu sous le nom de traité de la *quadruple alliance*, et l'Espagne fut sommée d'y accéder sous trois mois.

Triple alliance. 1717.

Quadruple alliance. 1719.

Le régent, toujours inquiété par les prétentions de Philippe V et par les intrigues d'Alberoni, comptait à l'intérieur du royaume un très-grand nombre d'ennemis, dont les uns lui étaient suscités par la force des circonstances, d'autres par les fautes de son gouvernement et sa conduite personnelle. Ses débauches et le scandale de ses orgies, où présidait la duchesse de Berri, sa fille; la honteuse élévation de Dubois, et son immense crédit sur le prince, blessaient toutes les âmes honnêtes, et soulevaient contre le régent l'indignation publique. Sa partialité pour l'Angle-

terre, et les mesures rigoureuses contre les princes légitimés, qu'il avait privés du titre de princes du sang, à la sollicitation des ducs et pairs, lui avaient aliéné leurs nombreux partisans, ainsi que ceux du système politique de Louis XIV; mais rien n'avait excité plus de ressentiments contre le régent que ses opérations financières.

Opérations financières 1716-1718.

La dette publique laissée par Louis XIV montait à près de cinq milliards de notre monnaie actuelle; les revenus de trois années étaient consommés d'avance, et tout crédit anéanti. Le régent eut donc à lutter dès son début contre des difficultés immenses. Les seules voies connues et habituellement suivies par les gouvernements, pour sortir de gêne, étaient la banqueroute, l'altération de la valeur des monnaies, et les poursuites contre les traitants. Le régent employa d'abord ce dernier moyen, en nommant une chambre de justice chargée de rechercher les coupables. Cette chambre, vue d'abord avec faveur, se rendit bientôt odieuse par l'atrocité des mesures prises pour seconder ses poursuites; la délation fut encouragée par l'appât d'une part dans la confiscation, et la peine de mort prodiguée pour tous les délits des justiciables; on admit les domestiques à déposer contre leurs maîtres sous des noms empruntés, et la médisance à l'égard des délateurs fut punie du dernier supplice. Les recherches remontèrent à vingt-sept années; il suffit d'être riche pour être poursuivi, et quatre mille quatre cent soixante-dix chefs de famille furent inscrits sur vingt rôles qui parurent successivement, comme autant de tables de proscription. Une multitude de réclamations surgirent de toutes parts; des solliciteurs de tout état et de tout rang assaillirent le régent, et, comme l'a dit un écrivain judicieux et spirituel [1], « l'indulgence

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence*.

« eut ses tarifs comme la vengeance avait ses rôles, » et la cour de France ne fut plus que le marché scandaleux d'un royaume mis au pillage. Chacun déguisa sa fortune, et le travail cessa en même temps que le luxe; on finit par s'indigner en voyant les vols changer de main, et la chambre de justice tomba sous une réprobation universelle.

On eut recours à d'autres moyens également arbitraires et violents : les contrats d'affaires conclues avec l'ancien gouvernement furent en partie détruits; on réduisit à la moitié les rentes, ainsi que les pensions au-dessus de six cents livres; on supprima impitoyablement, sans en rembourser le prix, une multitude d'offices et de priviléges créés et vendus par le gouvernement précédent. Cette réforme rendit aux communes l'élection de leurs administrateurs. La refonte des monnaies semblait offrir au gouvernement d'immenses avantages, et elle fut ordonnée; mais cet acte, dont le prestige n'abuse la multitude qu'un moment, a des effets constamment funestes. La confiance se perd, la circulation s'arrête, et l'étranger tire d'immenses profits de la refonte qu'il fait lui-même des espèces décriées. Tel fut le sort de la refonte qu'entreprit le duc de Noailles : il comptait sur un milliard de fabrication; on n'apporta aux hôtels des monnaies que trois cent soixante-dix-huit millions; au lieu de deux cents millions de bénéfice qu'il espérait, il n'en obtint que soixante-douze, et l'or du royaume s'écoula rapidement chez l'étranger [1].

Une troisième opération financière eut pour objet la revue générale des effets publics, dont le nombre était in-

[1] Ces détails sont extraits en partie de l'*Histoire de la Régence*, par Lemontey.

connu : on résolut de les refrapper en une seule espèce de billets d'État, et l'on chargea de ce travail les quatre frères Pâris, doués d'une sagacité remarquable. Six cents millions furent présentés au *visa* ; une loi les réduisit à deux cent cinquante millions de billets d'État portant intérêt à quatre pour cent, et dont cent quatre-vingt-quinze seulement furent délivrés aux propriétaires des effets visés. Après les moyens violents, le duc de Noailles en employa de corrupteurs ; il eut recours aux loteries. Mais la crise n'en était pas moins imminente : l'équitable impôt du dixième sur tous les biens venait d'être supprimé ; les caisses des receveurs étaient vides, et la solde des troupes ne se payait plus. Au milieu de ces grands bouleversements, l'Écossais Law commençait à élever sa fortune : cet aventurier, si fameux dans la suite, et qui unissait de hautes conceptions financières à des erreurs fondées sur l'inexpérience pratique, séduisit le régent par la nouveauté de sa théorie, exposée avec une grande clarté. Cependant il ne put d'abord, en 1716, appliquer son génie qu'aux opérations d'une banque dont le fonds, partagé en douze cents actions, ne s'élevait qu'à six millions : Law en obtint le privilége pour vingt ans. Elle gérait les caisses des particuliers, escomptait des lettres de change, recevait les dépôts, et délivrait des billets payés à vue et en monnaie de banque invariable : elle eut un succès prodigieux, et, malgré la juste défiance des gens sensés, la fixité de cette nouvelle monnaie rétablit les changes et rappela le commerce. Le régent, empressé de faire profiter le gouvernement des avantages de cette banque, fit recevoir ses billets en payement des impositions, et voulut lui-même en être l'un des directeurs. On vit alors une monnaie fictive émise par des particuliers, confiée, ainsi que les revenus de l'État,

à la bonne foi d'une compagnie indépendante; et Law mérita dès lors le titre de fondateur de la science du crédit public en France.

Les nombreux ennemis de Law étaient soutenus par le parlement; son plus illustre adversaire, le chancelier d'Aguesseau, et le duc de Noailles, avaient été destitués; l'ancien lieutenant de police d'Argenson et Dubois étaient à la tête des affaires, lorsque le régent se décida enfin à frapper un coup décisif. Un lit de justice est indiqué pour le 26 août 1718; les magistrats se rendent aux Tuileries, au nombre de cent soixante-dix : le duc du Maine et son frère le comte de Toulouse frémissent dans l'attente des mesures qu'ils redoutent. Le régent les invite à sortir; puis il donne lecture de lettres patentes qui cassent les derniers arrêts du parlement, et lui enlèvent le droit de remontrances en matières politiques; on lit ensuite un édit par lequel les princes légitimés, à l'exception du comte de Toulouse, sont réduits au simple rang de leur pairie; enfin un arrêt enlève au duc du Maine la surintendance de l'éducation du roi, et la donne à son neveu et à son ennemi le duc de Bourbon, prince de mœurs dépravées, singulièrement cupide, et de l'esprit le plus borné. Le premier président ayant demandé qu'il fût permis au parlement d'examiner l'édit qui le concernait, le garde des sceaux répondit : « Le roi veut être obéi, et sur-le-champ. » Trois jours plus tard, des rigueurs signalèrent la victoire du régent : trois magistrats furent emprisonnés, plusieurs parlements, et entre autres celui de Bretagne, subirent de semblables violences.

Célèbre lit de justice 26 août 1718.

Les conseils établis par le duc d'Orléans au commencement de la régence furent supprimés, et remplacés par des départements, à la tête desquels il mit des secrétaires

d'État plus dépendants de lui. Le duc du Maine céda sans bruit à l'orage ; mais la duchesse sa femme éclata en plaintes et en menaces ; sa magnifique résidence de Sceaux devint le rendez-vous des mécontents et le foyer de toutes les intrigues. Un rapprochement intime existait depuis longtemps entre cette petite cour factieuse et l'ambassadeur espagnol, le prince de Cellamare. Celui-ci, fidèle aux instructions d'Alberoni, conspirait contre le régent, et s'efforçait d'amener une révolution dans le gouvernement du royaume : abusé lui-même, il exagérait dans ses rapports l'importance politique et le nombre des mécontents ; et l'audacieux cardinal voulait que Philippe V engageât le jeune roi Louis XV, son neveu, à renoncer à la quadruple alliance, à enlever la régence au duc d'Orléans, et à convoquer les états généraux ; il méditait en même temps de rétablir les Stuarts en Angleterre, et de mettre le roi guerrier Charles XII à la tête de l'expédition. Il servait ainsi les désirs ambitieux d'Élisabeth Farnèse, seconde femme de Philippe V, et se maintenait dans sa faveur en la flattant de l'espoir de conquérir des trônes pour ses enfants : il avait jeté les yeux sur plusieurs États distraits de la monarchie espagnole par le traité d'Utrecht, et déjà une armée avait envahi et soumis la Sicile. Mais, en 1718, une flotte anglaise, composée de vingt voiles, et commandée par l'amiral Byng, attaqua dans la Méditerranée la flotte espagnole, forte de vingt-sept vaisseaux, dont elle prit ou détruisit vingt-trois. Alberoni, troublé par cet échec, et sentant sa puissance chanceler, écrivit à Cellamare de « mettre le feu aux mines. » Cependant Dubois, déjà instruit par un copiste, tenait tous les fils de l'intrigue : il laissa les conspirateurs s'engager plus avant, et le 5 décembre il fit arrêter en route l'abbé Porto-Carrero, chargé

Conspiration de Cellamare. 1718.

des dépêches de l'imprudent Cellamare et des papiers relatifs à cette absurde intrigue, adressés à Alberoni : l'ambassadeur fut aussitôt transféré au château de Blois, pour y attendre les ordres de sa cour. Les conspirateurs étaient découverts. Le duc et la duchesse du Maine sont aussitôt arrêtés; le premier est envoyé au château de Dourlens, et la duchesse à Dijon : on emprisonne en même temps un grand nombre de leurs complices. Après avoir fait imprimer les lettres du roi d'Espagne, le régent se montra indulgent pour ses ennemis : il exigea d'eux l'aveu de leur faute, fit signer une confession détaillée à la duchesse du Maine, et relâcha les prisonniers sans tirer d'eux aucune autre vengeance. Un magnanime oubli des injures était la plus noble qualité de son âme.

Une intrigue semblable à celle de Cellamare se tramait à la même époque en Espagne par le duc de Saint-Aignan, ambassadeur du régent : elle avait pour but de renverser Alberoni, et de préparer à la maison d'Orléans la succession du valétudinaire Philippe V. Ces projets avortèrent sans éclat : Saint-Aignan quitta l'Espagne avant que la disgrâce de Cellamare y fût connue, et tandis que le régent recueillait tous les fruits qu'il pouvait souhaiter de l'imprudence téméraire de cet ambassadeur. Le parti de l'ancienne cour demeura consterné; il n'y eut qu'un cri en France et en Europe contre la déloyauté de l'ambassadeur espagnol, et la guerre contre Philippe V fut résolue. Complot français en Espagne. 1718.

Des troubles avaient éclaté dans la Bretagne, encore inculte en grande partie, et où végétait une population ignorante et pauvre, dominée par cinq ou six mille gentilshommes. Ceux-ci, blessés des hauteurs du maréchal de Montesquiou, gouverneur de la province, firent difficulté d'accorder le don gratuit; et l'année suivante ils Troubles en Bretagne. 1719.

s'opposèrent à un édit du conseil relatif au droit d'entrée. Le parlement enregistra leur décision. Quelques lettres de cachet punirent ces tentatives d'indépendance. Alberoni entrevit dans ces étincelles de révolte l'espoir d'une puissante diversion en faveur de Philippe V; il entretint les chefs dans leurs projets factieux : la noblesse signa un acte de confédération armée, et appela les troupes espagnoles; mais les classes inférieures, indifférentes à cette querelle, absolument étrangère à leurs intérêts particuliers, refusèrent de la soutenir, et le gouvernement eut bientôt étouffé la révolte. Une chambre de justice fut établie à Nantes : quatre gentils-hommes condamnés à mort y furent exécutés la nuit aux flambeaux, en grand appareil; et quand la flotte espagnole, commandée par le duc d'Ormond, se présenta en vue des côtes de Bretagne, elle les trouva hérissées de troupes, et défendues par une population fidèle. Cependant une armée, sous les ordres du maréchal de Berwick, était entrée en Espagne, où Alberoni n'avait rien préparé que pour l'intrigue : un grand nombre de places tombèrent au pouvoir des Français, et la marine espagnole fut détruite dans ses ports. Vers le même temps, seize mille Impériaux, conduits en Sicile par le général Mercy, firent évacuer l'île aux Espagnols. Écrasé par ces nombreux revers, Alberoni se vit perdu. La reine se tourna contre lui, et ne vit plus dans ce ministre que l'obscurité de sa naissance : en vain fit-il encore trembler le gouvernement français en proposant de jeter l'Espagne dans l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche, sa disgrâce était résolue, et exigée par le régent : Philippe V signa, en décembre 1719, un décret qui lui ordonnait de quitter Madrid sous huit jours. Le peuple célébra sa fuite comme la délivrance d'un fléau, et la chute du cardinal fut le gage

Guerre entre la France et l'Espagne 1719.

de la paix : Philippe envoya son adhésion au traité de la quadruple alliance, que son ministre signa en février 1720 à la Haye. Par ce traité, l'empereur Charles VI avait renoncé à la monarchie espagnole, et Philippe V abandonnait tous les États que la paix de Rastadt avait distraits de cette monarchie ; l'Empereur s'engageait à donner l'investiture de la Toscane à don Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, après la mort, regardée comme prochaine, du dernier des Médicis. Par le même traité, la Sicile avait été adjugée à la maison d'Autriche ; le duc de Savoie devait recevoir, en échange de cette île, celle de Sardaigne, qualifiée de royaume.

Adhésion de Philippe V à la quadruple alliance. Février 1720.

Le régent employa ensuite sa médiation dans le Nord ; il avait secouru la Suède, épuisée par les ruineuses témérités de Charles XII, et où régnait Ulrique, sœur du monarque. Il hâta la conclusion de la paix entre elle et le czar Pierre, qui offrit sa fille au duc de Chartres, fils du régent, avec l'expectative du trône de Pologne, occupé par le roi Auguste. Le duc d'Orléans n'accepta point cette alliance, et se vit un moment l'arbitre de l'Europe. Cette puissante influence était due en partie à l'éphémère et prodigieux succès du système de Law, qui, adopté par le régent, jouissait alors au plus haut degré de la faveur publique, et mettait d'immenses ressources pécuniaires aux mains du gouvernement.

1721.

La banque de Law avait été déclarée la banque du roi à la fin de 1718 ; elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes, qui réunissait aux vastes possessions de la Louisiane le commerce exclusif de l'Afrique et de l'Asie : le gouvernement y joignit le monopole du tabac, les gabelles d'Alsace et de Franche-Comté, les bénéfices de la fabrication des monnaies, enfin les recettes et les

Système de Law. 1719-1720.

fermes générales. Cette banque tenait ainsi en sa possession le dépôt des fortunes. Son premier soin fut de décrier les monnaies en les tourmentant par cinquante variations consécutives, tandis que son papier seul paraissait invariable, et supérieur à la valeur numéraire qu'il représentait. Séduite par les premiers succès de Law, une multitude crédule acheta des actions de la compagnie, et échangea son or contre le papier de la banque. Cet or servit à rembourser les créanciers de l'État, qui, embarrassés de leurs capitaux et pleins d'une folle confiance, les échangèrent contre des actions, dont la valeur augmenta en proportion de la foule des acheteurs. L'aveuglement fut bientôt porté au comble, et on acquit ensuite au prix de dix-huit mille livres l'action dont la valeur primitive n'était que de cinq cents. La rue Quincampoix acquit alors une honteuse célébrité; elle était l'ignoble théâtre où se négociaient les actions de la banque. Là s'élevèrent de scandaleuses fortunes et s'anéantirent celles qui semblaient le mieux établies; là, depuis les caves jusqu'aux combles, étaient entassés pêle-mêle des gens de tout sexe, de tout âge, de toute condition, uniquement occupés à trafiquer de leurs billets et de leurs actions : on s'y transportait en foule des provinces les plus éloignées et des pays étrangers, et la nation tout entière parut transformée en un vaste camp d'agioteurs.

Agiotage.

Cette fermentation si scandaleuse eut cependant aussi quelques heureux effets. La réhabilitation de tant de papiers décriés donna un immense mouvement au commerce et à l'industrie; le nombre des manufactures augmenta des trois cinquièmes; l'agriculture et le trésor s'enrichirent de l'affluence des étrangers et de l'accroissement des consommations. Tout fut facile au gouvernement

avec l'or du royaume ; la diplomatie de la France devint dominante, et sa marine, réduite naguère à quelques vaisseaux, et abandonnée au comte de Maurepas, âgé de dix-huit ans, fut remise en état de protéger notre commerce maritime. La régence rattacha les colonies à la métropole, et y joignit l'île de France, convoitée par les Anglais. La fondation de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du Mississipi, date de cette époque. D'utiles travaux furent entrepris en France, tels que plusieurs routes royales d'une magnificence jusque alors inconnue, et le canal de Montargis ; enfin, l'université de Paris donna gratuitement l'instruction. Law, dans le temps de sa plus grande faveur, reçut les hommages de toute l'Europe : le fils de Jacques II, connu sous le nom du *chevalier de Saint-George,* sollicita son amitié ; et Law lui paya, de ses propres deniers, la pension que la France n'acquittait plus.

Au commencement de 1720 Law se vit au faîte de sa fortune, et, après avoir abjuré la religion protestante, il fut fait contrôleur général ; mais il touchait alors à sa chute. Son erreur principale avait été de regarder le papier de banque comme l'équivalent parfait de la monnaie métallique. L'ignorance et la cupidité du gouvernement aggravèrent les fatales conséquences de cette erreur. Law ne fut pas libre de modérer les mouvements de son système : une masse effrayante de billets, hors de toute proportion avec le numéraire de la France, fut fabriquée, et lancée malgré lui dans la circulation : elle montait à plusieurs milliards, et l'on reconnut bientôt avec effroi que l'échange contre des valeurs réelles devenait impossible. Le prestige excité par les déclarations qui montraient des mines d'or dans les champs de la Louisiane et sur les rivages du Mississipi se dissipa en même temps. Law eut

Chute du système.



alors recours, pour soutenir son système, à des moyens violents, qui achevèrent de le décrier : on défendit aux particuliers d'avoir chez eux plus de cinq cents livres d'argent comptant, de convertir leur or en perles et en diamants ; et enfin, le 21 mai, parut un édit qui réduisait les actions de la compagnie à la moitié de leur valeur. Dès lors toute illusion fut détruite : en vain le duc d'Antin, beau-frère du régent, fit révoquer cet édit, la confiance ne put renaître, et Law, arrêté, fut sommé de rendre ses comptes, ce qu'il fit avec une clarté admirable, qui confondit ses ennemis. La direction de la banque et de la compagnie lui fut rendue : Law refusa de reprendre le contrôle, et proposa au régent, comme moyen de faire renaître la confiance publique, le rappel de son ancien adversaire, le chancelier d'Aguesseau. Il se rendit lui-même à Fresne, retraite de ce vénérable magistrat, et sollicita son retour.

Rappel de d'Aguesseau. 1720.

D'Aguesseau sacrifia son repos à son amour du bien public : ce jour fut le plus glorieux de sa noble vie. Mais cet homme illustre n'avait ni les lumières ni la force nécessaires pour conjurer l'orage ; et les malheurs se succédaient rapidement. La peste qui éclata en France ferma la plupart des ports à nos vaisseaux, et accabla la compagnie de pertes énormes : le discrédit où celle-ci tomba lui fut encore plus funeste ; enfin le parlement rejeta, presque sans délibération, les derniers édits qui pouvaient faire espérer la liquidation de la banque. Dubois alors, quoiqu'il fût ennemi de Law, vengea le gouvernement de cette attaque hardie en faisant exiler le parlement en masse à Pontoise, affront que ce corps n'avait point subi depuis son établissement.

Exil du parlement.

L'agiotage fut défendu ; mais il continua avec fureur sous les sabres et les baïonnettes. Il y eut des scènes de

violence et de meurtre; et une population menaçante se porta au Palais-Royal, dont, à son approche, le régent fit ouvrir les portes. Le théâtre de cet odieux trafic fut transféré de la rue Quincampoix à la place Vendôme, puis dans les jardins de l'hôtel de Soissons. C'est là que le papier perdit la qualité de monnaie, et qu'on acheta, en septembre, pour un marc d'or neuf actions, qui une année auparavant se fussent vendues 160,000 livres en argent. D'avides et adroits calculateurs négocièrent encore sur les ruines des fortunes anciennes et nouvelles, et l'on donna à leur affreux agiotage le nom de *Mississipi renversé.* Law offrit alors au régent de quitter la France, et de lui abandonner tous ses biens, à la réserve de cinq cent mille écus qu'il avait apportés. Le prince ne le retint pas; et ce célèbre étranger, après s'être vu adoré comme un dieu, disparut du royaume en fugitif, et alla finir obscurément sa vie dans les jeux de Venise, ne laissant pour toute succession qu'un diamant de 40,000 livres, souvent mis en gage, et quelques tableaux.

Le gouvernement chercha, par une multitude d'édits violents, à rendre aux billets de la banque une valeur que le crédit seul aurait pu soutenir : tout fut inutile, et en 1721 le gouvernement eut de nouveau recours à l'opération du visa pour constater la véritable dette de l'État et les titres de ses créanciers. Elle fut encore confiée aux frères Pâris : deux milliards deux cents millions de papier furent déposés à leurs bureaux; un tiers fut annulé, et le reste réduit à un taux désavantageux. Les capitalistes qui s'obstinèrent à garder leurs effets en portefeuille sans les faire viser perdirent la totalité de leurs créances : les agioteurs de profession, qui avaient fait d'énormes bénéfices, furent violemment dépouillés de la

Nouveau visa. 1721.

plus grande partie de leur gain : les créances à liquider montèrent à dix-sept cents millions, et l'État se trouva beaucoup plus endetté qu'à la mort de Louis XIV.

Telle fut la fin du fameux système, dont l'ignorance et le despotisme du gouvernement, plus encore que les fautes de son fondateur, accélérèrent la chute. Il changea les mœurs publiques et la distribution des richesses, rendit le peuple âpre au gain, entreprenant et hardi dans ses spéculations, et donna, en l'initiant à l'usage des banques, une vie nouvelle au commerce, tandis qu'il affermit les préventions du gouvernement contre toute idée neuve et contre tout projet d'amélioration.

Peste de Provence. 1720-1721. La peste exerçait alors ses affreux ravages en Provence. On ignore le nombre de ses victimes ; mais les quatre villes de Marseille, Arles, Aix et Toulon, perdirent seules 79,500 de leurs habitants. Belzunce, évêque de Marseille, le chevalier Rose, et les échevins Estelle et Moustier, s'immortalisèrent par le dévouement le plus héroïque au milieu de cette affreuse calamité.

Disputes théologiques. Les malheurs publics ne suspendirent point l'acharnement des disputes théologiques. Le cardinal de Noailles se montrait toujours à la tête des opposants à la bulle *Unigenitus* du pape Clément XI, la regardant comme attentatoire aux libertés de l'Église gallicane, et le parlement refusait de l'enregistrer : Dubois brisa ce double obstacle. Déjà ce cynique intrigant s'était fait nommer archevêque de Cambrai ; il ambitionnait encore la pourpre romaine, et voulut gagner le chapeau en faisant accepter la bulle dans le royaume. Il entoura le cardinal de Noailles d'adroits théologiens ; et ceux-ci, par des raisons captieuses, obtinrent sa soumission, qui décida celle des nombreux évêques opposants. Il restait à soumettre le

parlement, alors exilé à Pontoise : Dubois effraya ce corps par la menace d'un nouvel exil à Blois, tandis que Law, encore au ministère, parlait de rembourser le prix des charges de la magistrature avec son papier décrié, et de reconstituer un corps de magistrats qui n'eût d'autres fonctions que celle d'administrer la justice. Le parlement ne résista plus, et enregistra la bulle, sans prétendre porter atteinte aux *maximes du royaume sur les appels au futur concile* : il fut rappelé à Paris l'année suivante.

Après de longues intrigues, le pape Innocent XIII fit Dubois cardinal : le régent, qui méprisait cet homme sans pouvoir se passer de lui, mit le comble à sa fortune en le nommant premier ministre trois mois avant le sacre de Louis XV, qui fut déclaré majeur au parlement le 22 janvier 1723. La jeune infante d'Espagne, âgée de quatre ans, arrivait alors à sa cour : le régent la destinait au roi pour femme, tandis que sa propre fille se rendait en Espagne comme future épouse du prince des Asturies. En désignant Dubois pour premier ministre à l'époque de la majorité de Louis XV, le duc d'Orléans conservait l'entière direction des affaires; mais la mort trompa ses espérances : Dubois, après avoir fait quelques sages règlements, expira dans le cours de l'année, laissant une immense fortune. Le duc d'Orléans lui succéda dans sa charge, et mourut lui-même presque aussitôt d'une attaque d'apoplexie. Le roi, naturellement froid et insensible, regretta cependant son tuteur, et se montra ému au souvenir des témoignages de l'intérêt tendre et respectueux qu'il n'avait cessé d'en recevoir [1]. Fleury, évêque de Fré-

Louis XV majeur. 1723.

Mort du duc d'Orléans. 1723.

[1] Voyez le remarquable portrait du régent, dans l'*Histoire du dix-huitième siècle*, par Charles Lacretelle, livre IV.

jus et précepteur du jeune monarque, exerçait sur lui un ascendant absolu. D'accord avec le duc de Bourbon, il engagea son élève à nommer ce prince premier ministre : Louis XV consentit par un signe de tête, et le gouvernement passa ainsi de la maison d'Orléans dans celle de Condé.

Ministère du duc de Bourbon. 1724.

Trois personnes seulement composèrent le conseil du roi : ce furent le duc de Bourbon, l'évêque de Fréjus et le maréchal de Villars. Une femme de mœurs scandaleuses, la marquise de Prie, maîtresse du premier ministre, dominait son esprit borné, abruti par la débauche et par une insatiable cupidité. Duverney, le plus jeune des frères Pâris, fut choisi par elle pour administrer les affaires ; et le duc de Bourbon reçut directement de sa main ce ministre, auteur de quelques sages mesures, et qui fut aussi le complice et l'instrument d'odieuses violences. Les premières lois rendues sous le ministère ainsi composé sont insensées et atroces : la valeur légale des monnaies est diminuée de moitié, et l'intérêt de l'argent réduit au denier trente. Duverney veut que les habitudes de la nation changent aussi vite que les arrêts du conseil : les troupes font main basse dans Paris sur les ouvriers qui défendent leurs salaires ; les prisons se remplissent ; on mure les boutiques de ceux qui n'abaissent pas leurs prix aux taux des lois monétaires. Dans la suite on s'aperçut des effets désastreux de cette mesure ; et, après avoir mis le royaume en confusion, on rendit aux monnaies leur valeur primitive. La France fut encore frappée à cette époque, et pour la dernière fois, de l'onéreux impôt de *joyeux avénement*, qu'avait sagement rejeté le duc d'Orléans, et qui fut affermé vingt-trois millions ; elle paya, outre ses innombrables charges, le cinquantième denier imposé sur toutes les

Actes odieux du nouveau ministère. 1724.

productions du sol. Ce fut du sein de la débauche et au milieu des ruineuses fêtes de Chantilly, brillant séjour des Condés, que surgirent ces édits spoliateurs; c'est aussi de là que sortirent des ordonnances barbares contre les protestants ; elles admettaient, comme les édits de Louis XIV, la supposition mensongère qu'il n'y avait plus de protestants en France, et traitaient en conséquence comme relaps tous ceux qui étaient convaincus d'hérésie; elles flétrissaient les mariages entre calvinistes, autorisaient l'enlèvement des enfants, l'envahissement des successions, et punissaient de la mort et des galères la fuite, l'hospitalité, et les actions les plus généreuses. Ces ordonnances dépassaient même en cruauté celles du feu roi; car elles rendaient inutile l'intervention d'un officier de justice, et abandonnaient les victimes à la discrétion de leurs ennemis acharnés.

Les deux mobiles des actes du duc de Bourbon étaient la cupidité et l'ambition. Ce fut dans l'intérêt de sa fortune qu'il soutint la compagnie des Indes, fortement ébranlée à la chute du système de Law, et dont il possédait un grand nombre d'actions; ce fut par une haine jalouse pour la maison d'Orléans, et dans la crainte qu'elle n'héritât de la couronne, si le roi mourait sans héritier direct, qu'il rompit le mariage projeté entre le roi et une princesse en bas âge. Il renvoya l'infante en Espagne, appelant au trône, en sa place, Marie Leczinska, fille de Stanislas, autrefois couronné roi de Pologne par Charles XII, et qui, déchu des grandeurs royales, vivait dans une retraite obscure à Weissembourg.

Renvoi de l'infante. Louis XV épouse Marie Leczinska 1725.

L'affront de cette disgrâce fut vivement senti en Espagne. Le faible Philippe V, victime des étroits scrupules de sa conscience, et jouet de ses confesseurs, avait abdiqué

Philippe V dépose puis reprend sa couronne. 1724.

le trône, l'année précédente, cédant aux conseils de son confesseur, le jésuite Bermudez. Son fils, âgé de seize ans, lui succéda sous le nom de Louis Ier : au bout de sept mois de règne, il mourut de la petite vérole; et si Philippe ne remontait sur son trône, sa couronne allait appartenir à son second fils, Ferdinand, âgé de dix ans, tandis qu'une régence composée des grands d'Espagne gouvernerait le royaume. La cour de France redoutait de semblables dispositions; et son ambassadeur, le maréchal de Tessé, employa toute son influence pour que le roi révoquât son abdication. Des théologiens, appelés par la reine Élisabeth pour combattre Bermudez, décidèrent que le roi devait reprendre le sceptre, sous peine de péché mortel. Laura Pescatori, sa nourrice, leur porta un énergique secours par l'audace de son langage; et enfin Philippe, le 5 septembre 1724, consentit à ressaisir son sceptre. Il apprit peu de mois après la rupture du mariage projeté entre Louis XV et sa fille. A cette nouvelle sa colère fut extrême; il renvoya sur-le-champ les deux filles du régent, dont l'une était veuve du jeune Louis Ier, et dont l'autre, mademoiselle de Beaujolais, devait épouser l'infant don Carlos. C'était peu pour sa vengeance : un de ses émissaires, l'aventurier *Riperda*, conclut en son nom un traité avec l'empereur Charles VI, irrité des obstacles opposés par les puissances à l'établissement de

Pragmatique de l'empereur Charles VI.

la compagnie d'Ostende et à sa pragmatique, règlement par lequel il appelait à sa succession, à défaut d'enfants mâles, Marie-Thérèse, sa fille aînée. Alarmées de ce traité,

Traité de Hanovre. 1725.

la France, l'Angleterre et la Prusse signent, en 1725, celui de Hanovre, fondé sur la base d'une garantie et d'une alliance mutuelles.

Le moment approchait où Philippe allait être vengé

de l'injure faite à sa famille. Le duc de Bourbon cherchait à se dérober à l'importune censure de l'évêque de Fréjus, et avait, à cet égard, entraîné la jeune reine à seconder ses desseins. Cependant la misère du peuple était au comble : de toutes parts il s'élevait un cri réprobateur contre le gouvernement, et l'on suppliait Fleury de mettre un terme aux malheurs publics : la clameur publique fut entendue, et la révolution ministérielle s'opéra. Le 11 juin le roi, partant pour la chasse, dit à M. le Duc, avec un gracieux sourire : « Mon cousin, ne me faites pas attendre « pour souper; » et peu d'instants après le duc de Charost lui remit de la part du monarque une lettre fort sèche, qui lui ordonnait de se retirer à Chantilly, sous peine de désobéissance. Le prince obéit sur-le-champ. Paris apprit sa chute avec des transports inexprimables. Les frères Pâris furent renvoyés, Duverney fut enfermé à la Bastille, et la marquise de Prie exilée. Le roi déclara que désormais il n'aurait plus de premier ministre, et qu'il gouvernerait lui-même. Ainsi se terminèrent les dix années pendant lesquelles nous avons vu se prolonger la tutelle de Louis XV successivement sous les chefs des deux branches collatérales.

Renvoi du duc de Bourbon. 1726.

Au milieu des violences, des scandales et des calamités qui signalèrent cette époque, on adopta quelques sages mesures, on entreprit plusieurs travaux utiles. Duverney fut le véritable fondateur de la milice nationale, établie par lui sur un excellent pied, et portée à soixante mille hommes désignés par la voie du sort : l'entretien du soldat ne pesa plus sur l'habitant, et près de cinq cents casernes furent construites dans cette courte période. La régence conçut pour les routes un vaste et beau système, dont elle confia l'exécution à une administration particulière; elle

Milice nationale.

Écoles chrétiennes. seconda enfin les vues philanthropiques de l'illustre François de Sales, fondateur des écoles chrétiennes.

La moralité publique reçut une funeste atteinte des mœurs de la régence : la fureur du jeu surtout, dont les princes donnèrent le fatal exemple, s'empara des cœurs, et porta la ruine et le désespoir dans une multitude de familles.

Littérature. Le régent, doué lui-même de nombreuses connaissances, s'honora comme protecteur des lettres et des sciences : celles-ci jetèrent peu d'éclat par leurs découvertes, celles-là comptèrent plusieurs noms illustres et quelques chefs-d'œuvre. Fontenelle et La Motte étaient alors les arbitres du goût en littérature; Rollin écrivait son excellent *Traité des Études;* Vertot, ses *Révolutions Romaines;* Gérard, ses *Synonymes*. Destouches, Marivaux et Boissy se distinguaient sur la scène comique; Crébillon et Jean-Baptiste Rousseau écrivaient encore; et Massillon s'immortalisait par la prédication de son *Petit Carême*. Mais déjà s'annonçaient Voltaire et Montesquieu : deux ouvrages célèbres, *la Henriade* et les *Lettres persanes*, n'avaient cependant fait pressentir qu'une faible partie de l'immense talent de ces deux auteurs, et de la prodigieuse influence qu'ils exercèrent sur leur siècle.

CHAPITRE II.

Suite du règne de Louis XV, depuis le commencement du ministère de Fleury jusqu'à la guerre de sept ans.

1726 — 1757.

Louis XV était né avec une forte antipathie pour la représentation, et avait montré dès sa plus tendre enfance un goût exclusif pour les détails de la vie privée. Fleury, son précepteur, eut soin de gagner son affection par une extrême indulgence, tandis qu'il cherchait à s'assurer un long ascendant sur lui en l'éloignant de tout ce qui pouvait élever son esprit et son âme. Le genre d'études du jeune roi, ainsi que celui de ses divertissements [1], achevèrent de dessécher son cœur, et contribuèrent, autant que son naturel insouciant et froid, à en faire un maître insensible. Le régent, soigneux de garder sur son pupille une influence absolue après l'époque de sa majorité, avait écarté le maréchal de Villeroi, son gouverneur, homme violent et opiniâtre; l'évêque de Fréjus, plus souple et plus adroit, inspirant moins d'ombrage au prince, était resté auprès du jeune monarque, qu'il instruisait à une dissimulation profonde, et il s'insinuait chaque jour plus avant dans ses bonnes grâces. Il l'avait amené à ne plus voir que par ses yeux, à ne plus agir que par lui; aussi lorsque Louis XV eut déclaré, après le renvoi du duc de

[1] Les divertissements favoris de Louis XV étaient les jeux de cartes et le spectacle de chasses cruelles dans de vastes salles, où des oiseaux de proie, lâchés au milieu de milliers de moineaux, en faisaient un hideux carnage. (Lemontey, *Histoire de la Régence.*)

Bourbon, qu'il n'aurait plus de premier ministre, et que Fleury eut été nommé cardinal, on put pressentir, malgré ses soixante-treize ans, que ce serait lui qui administrerait l'État et qui exercerait la plénitude de la puissance royale. Un de ses premiers soins fut de supprimer l'impôt du cinquantième, et de fixer la valeur du marc d'argent, qu'il porta à 51 livres, et qui depuis n'a subi que peu de variations. Fleury s'empressa aussi d'ordonner de sages économies; mais, nullement versé dans la science financière, il porta une nouvelle et dangereuse atteinte au crédit public, en diminuant arbitrairement les rentes viagères. Tous les efforts du cardinal ministre furent employés au maintien de la paix. Un congrès général s'était ouvert avec beaucoup de solennité à Soissons en 1728, et s'était dissous l'année suivante, sans avoir rien produit. Fleury négocia tandis que les députés des puissances discutaient: il rapprocha l'Espagne de la France; et, en 1731, de nouveaux traités négociés à Vienne entre la France, l'Empereur, l'Espagne et la Hollande, garantirent à Charles VI l'exécution de sa pragmatique; à don Carlos, la possession des duchés de Parme et de Plaisance, et la succession de la Toscane: l'Empereur promit de révoquer les priviléges de la compagnie d'Ostende.

Fleury entré en ministère 1726.

Congrès général de Soissons. 1728.

La France garantit l'exécution de la pragmatique de l'Empereur. 1731.

L'Europe était paisible, et la triste querelle entre les jansénistes et leurs adversaires les molinistes [1] continuait à scandaliser Paris et la France. Fleury fit assembler un concile à Embrun, où fut cité et condamné Jean Soanen, évêque de Senez, l'un des quatre derniers évêques opposants à la bulle *Unigenitus*. De nouveaux troubles furent

Querelles religieuses. 1709-1732.

[1] On les nommait ainsi à cause du jésuite Louis Molina, théologien célèbre, dont ils adoptaient les opinions. Molina écrivait au seizième siècle.

excités par le zèle intolérant de M. de Vintimille, successeur du cardinal de Noailles à l'archevêché de Paris. Une contestation s'éleva entre lui et le corps des avocats, qui prit alors le nom d'ordre, et que soutenait le parlement. Le roi refusa d'entendre les magistrats ; un grand nombre furent exilés et rappelés ensuite, sans aucun résultat décisif pour les deux partis. Les jansénistes, dans cette petite guerre, fatale à l'Église, présentèrent à l'appui de leur cause des scènes étranges, dont le cimetière Saint-Médard fut le théâtre. Un diacre janséniste, nommé Pâris, y avait été enterré en 1727 ; il fut préconisé comme saint, et le bruit se répandit qu'il se faisait des miracles sur son tombeau. Une affluence considérable s'y porta, et un grand nombre de malades éprouvèrent en ce lieu des sensations extraordinaires ; on assure que la contagion de la sympathie et l'ébranlement de l'imagination produisirent des effets réels. « C'est l'œuvre de Dieu ! » disaient les uns ; « C'est « l'œuvre du démon ! » criaient les autres. Les incrédules y puisèrent de nouvelles armes contre la foi. Enfin l'archevêque défendit d'adresser un hommage public au diacre Pâris, sous prétexte qu'il n'était pas canonisé ; des avocats appelèrent de cette sentence comme d'abus, et le parlement admit leur appel. Le délire fut porté au comble : le cimetière devint le rendez-vous général de la foule, qui s'y pressait à toute heure, jusqu'à ce que le gouvernement en eut fait défendre l'entrée.

Malgré les efforts du cardinal de Fleury, la paix fut rompue par suite de la mort d'Auguste Ier, électeur de Saxe et roi de Pologne, survenue en 1733. Ce prince, fameux par ses prodigieuses débauches, avait été porté sur le trône de Pologne, lorsque Charles XII avait cessé d'y soutenir Stanislas Leczinski. Celui-ci, beau-père de Louis XV, Rupture de la paix. 1733.

conçut l'espoir de recouvrer le sceptre qu'il avait perdu. Il se rend déguisé à Varsovie, où il est aussitôt proclamé roi; mais bientôt le comte de Munich est envoyé en Pologne par la czarine Anne Ivanovna, nièce de Pierre le Grand et héritière de son trône : Munich fait élire Frédéric-Auguste, fils d'Auguste Ier. Ce prince garantit la pragmatique de Charles VI, qui lui envoie des troupes; la France ne peut faire parvenir que quinze cents Français à Stanislas, assiégé par les Russes à Dantzig; ils sont d'un secours inutile, malgré l'héroïsme du comte de Plélo, qui se fait tuer à leur tête : Dantzig capitule, et Stanislas, dont la tête est mise à prix, échappe à travers mille périls. Louis XV se venge de l'Empereur en saisissant la Lorraine; il s'allie avec l'Espagne et avec la Savoie, dont Victor-Amédée a abdiqué le trône, et où règne son fils Charles-Emmanuel III. Berwick et Villars conduisent une armée, l'un en Allemagne, l'autre en Italie. Berwick prend le fort de Kehl, Milan tombe au pouvoir de Villars; et l'année suivante ces deux illustres généraux finissent presque en même temps leur glorieuse carrière.

Guerre pour la Pologne. 1733-1736.

Le duc de Noailles et le marquis d'Asfeld remplacent Berwick, tandis que le maréchal de Coigny et le comte de Broglie succèdent à Villars dans le commandement de l'armée d'Italie. Les deux Belle-Isle, petits-fils du fameux Fouquet, et le comte Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste Ier, roi de Pologne, servaient dans l'armée du duc de Noailles, qui avait pour adversaire le prince Eugène, et sous celui-ci le prince royal de Prusse, âgé de vingt et un ans, et qui devint le grand Frédéric. Don Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, s'empare de Naples et de la Sicile, et les Français, commandés par le marquis d'Asfeld, prennent Philisbourg sous les yeux d'Eugène.

Ces succès furent suivis de la journée de Parme, où Coigny fut vainqueur, et de celle de Guastalla, glorieuse pour le maréchal de Broglie. La paix proposée en 1735, époque de la mort d'Eugène, fut conclue aux conditions suivantes : Stanislas renonçait au trône de Pologne, et recevait en dédommagement les duchés de Lorraine et de Bar, réversibles à la France en pleine souveraineté ; le duc de Loraine, François-Étienne, échangea ces duchés contre celui de Toscane ; don Carlos, renonçant à Parme et à Plaisance, obtint de l'Empereur la cession de Naples et de la Sicile, où il s'était fait couronner roi ; Charles VI rentrait en possession de Milan et de Mantoue, et la France, par un article formel, accepta sa pragmatique, s'engageant solennellement à la maintenir envers et contre tous. Ce traité ne fut signé qu'en 1738, et l'Espagne n'y accéda qu'en 1739. Pendant les négociations à ce sujet, de grands troubles éclatèrent dans l'île de Corse, possédée par Gênes, et préparèrent sa réunion à la France. La cruelle tyrannie des Génois souleva cette île, où un aventurier de Westphalie, le baron de Neuhoff, se fit proclamer souverain, et régna quelques mois sous le nom de *roi Théodore !* Jeté par la tempête dans le golfe de Naples, il y fut fait prisonnier : les Corses appelèrent alors à leurs secours les Français, qui envahirent l'île et bientôt après l'évacuèrent, avant d'avoir tiré aucun profit de leur conquête.

Journées de Parme et de Guastalla. Traité de Vienne. 1737-1738.

La France acquiert la Lorraine et le duché de Bar. 1738.

Troubles en Corse. 1738.

L'empereur Charles VI mourut en 1740, dans la ferme espérance que sa pragmatique, garantie par toutes les puissances, serait exécutée, et que sa fille Marie-Thérèse, reine de Hongrie, hériterait de ses États ; mais à peine eut-il fermé les yeux, qu'une foule de princes élevèrent des prétentions sur son vaste héritage, et vérifièrent cette parole d'Eugène : « que la meilleure garantie, en pareil

Guerre européenne pour la succession de l'empereur Charles VI. 1740-1748.

cas, serait une armée de cent mille hommes. Parmi ces princes on distinguait en première ligne Charles-Albert, électeur de Bavière, et l'électeur de Saxe Auguste III, qui réclamaient l'héritage entier, celui-là comme descendant d'une fille de Ferdinand I[er], celui-ci comme époux de la fille aînée de l'empereur Joseph. Le roi d'Espagne, Philippe V, faisait revivre des droits surannés sur les royaumes de Hongrie et de Bohême, dans l'espoir d'obtenir, au moyen de transactions, des établissements en Italie pour les enfants qu'il avait eus de sa seconde femme, Élisabeth Farnèse. Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, réclamait le duché de Milan; et enfin l'illustre Frédéric II, roi de Prusse, convoitait la Silésie, qui appartenait, disait-il, par droit de réversion, aux électeurs de Brandebourg. Possesseur d'un riche trésor, chef d'une armée nombreuse et parfaitement disciplinée, et fort de son génie, Frédéric lança d'abord ses bataillons sur cette province; puis il enjoignit à Marie-Thérèse de la lui céder, lui promettant son appui en échange de son consentement. Marie-Thérèse refusa : Frédéric poursuivit ses avantages, prit Breslau, gagna en 1741 la bataille de Molwitz, et soumit la majeure partie de la Silésie.

Prétendants.

Frédéric II s'empare de la Silésie. Bataille de Molwitz. 1741.

La France ne se déclarait pas encore : elle s'était solennellement engagée à exécuter la pragmatique de Charles VI; mais Louis XV, tout entier occupé de ses plaisirs, et le cardinal de Fleury, accablé par l'âge, et d'ailleurs fort peu scrupuleux sur la foi due aux traités, avaient laissé l'ambitieux comte de Belle-Isle prendre la plus grande influence dans le conseil. Celui-ci allégua pour prétexte l'éternelle crainte que la puissance autrichienne ne devînt trop redoutable; et le conseil du roi, par un honteux détour, crut concilier ses engagements avec ses projets

hostiles : il ne déclara pas directement la guerre à la fille de Charles VI, mais il conclut un traité avec l'électeur de Bavière, principal prétendant à la succession de Charles et à la couronne impériale. L'Espagne, qui réclamait les possessions autrichiennes d'Italie, entra dans cette alliance, à laquelle se joignirent successivement les rois de Prusse, de Sardaigne et de Pologne. Les partages étaient ainsi réglés : à Charles, électeur de Bavière, la couronne impériale, le royaume de Bohême, la haute Autriche et le Tyrol ; à l'électeur de Saxe, la Moravie et la haute Silésie ; le reste de cette dernière province au roi de Prusse ; enfin, les possessions autrichiennes d'Italie au roi d'Espagne, pour y former un établissement à l'infant don Philippe. On laissait à Marie-Thérèse, qui avait épousé François de Lorraine, grand-duc de Toscane, la Hongrie, les Pays-Bas et la basse Autriche. Cette princesse n'avait d'autre allié que George II, électeur de Hanovre, et le roi d'Angleterre. Deux armées françaises, fortes chacune de quarante mille hommes, entrent en Allemagne. Le comte de Belle-Isle, devenu maréchal, en commande une ; l'autre est confiée au maréchal de Maillebois, qui arrête trente mille Anglais envoyés à Marie-Thérèse par le roi George et force dans cette campagne l'Angleterre à la neutralité, en l'inquiétant à l'égard du Hanovre. De grands succès pour les puissances alliées marquent les débuts de cette guerre : l'électeur de Bavière et les Français menacent Vienne ; Maurice de Saxe, alors lieutenant général au service de France, et le célèbre Chevert, s'emparent de Prague, où l'électeur de Bavière est proclamé roi de Bohême ; un mois après, il est élu empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII.

Premières hostilités de la France. 1740.

Cependant Marie-Thérèse, délaissée par tous, ne s'a-

Marie-Thérèse aux états de Hongrie. — Succès de ses armes.

bandonne pas elle-même : elle convoque les états de Hongrie, s'y présente en tenant dans ses bras son fils, âgé seulement de quelques mois, et demande leur secours. « Je « remets en vos mains, dit-elle, la fille et le fils de vos rois, « qui attendent de vous leur salut. » Son discours, qu'elle prononce en latin, idiome des états, électrise tous les cœurs ; les nobles hongrois tirent leurs sabres, et s'écrient : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! » De prompts effets suivent ces paroles ; une armée se lève pour elle, reprend l'Autriche, envahit la Bavière, force le marquis de Ségur à capituler à Lintz, et l'électeur est dépouillé de tous ses États. Déjà le roi de Sardaigne s'était détaché de la ligue, et déclaré défenseur de Marie ; le roi de Prusse traite à son tour avec elle, en obtenant la cession de la Silésie ; et les Français se voient réduits en Bohême à trente mille hommes, serrés entre deux armées. Prague est bloquée par les Autrichiens. Le maréchal de Maillebois, envoyé au secours de cette ville, ne peut pénétrer jusqu'à elle ; il est destitué, et remplacé par le duc de Broglie, qui s'échappe seul de Prague pour aller prendre le commandement de l'armée. La défense de cette capitale est confiée au maréchal de Belle-Isle : celui-ci, hors d'état de la conserver, l'évacue à la tête de douze mille fantassins et de trois mille cavaliers, et opère une brillante retraite sur Égra, au cœur d'un hiver rigoureux. Chevert, demeuré à Prague avec six cents malades, dérobe sa faiblesse à l'ennemi, et obtient une honorable capitulation.

Le maréchal de Noailles reçut l'ordre de surveiller sur le Mein l'armée anglaise et hanovrienne, commandée par lord Stair, et où s'étaient rendus le roi d'Angleterre George II et son fils le duc de Cumberland. Les Anglais s'étaient enfoncés jusqu'à Aschaffembourg, au-dessus de

Hanau, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont le cours, en amont et en aval, était au pouvoir des Français. Leur armée, déjà tourmentée par la disette et sur le point d'être enveloppée de toutes parts, revient sur ses pas; le maréchal de Noailles l'observe de l'autre côté du Mein, où il se trouve, et suit tous ses mouvements. Il fait passer la rivière à des corps nombreux, en face du village de Dettingen et d'un étroit défilé que l'ennemi doit traverser : là, le duc de Gramont, neveu du maréchal, caché avec toute la maison du roi dans un ravin profond, où il fallait que l'armée anglaise descendît, devait l'y attendre et lui fermer le passage, tandis que des batteries étaient disposées sur l'autre rive, de manière à foudroyer le corps de bataille. L'armée anglaise allait être détruite; la témérité de Gramont la sauva : avant qu'elle fût complétement cernée et que le maréchal eût ordonné l'attaque, Gramont quitte son poste, fond sur les Anglais, qui l'écrasent par leur artillerie, avantageusement postée sur une colline; il s'élance pour s'en emparer, mais en vain, et masque l'ennemi aux batteries françaises, qu'il oblige à cesser leur feu. Tant de fautes sont irréparables : le maréchal emploie pour dégager son neveu les ressources qu'il avait réservées pour anéantir l'ennemi, et fait passer son armée de l'autre côté du Mein, dans un champ resserré, incapable de la contenir. Enfin, après trois heures d'une mêlée sanglante et sans résultat, il ordonne la retraite, et le champ de bataille reste aux Anglais.

Défaite du maréchal de Noailles à Dettingen 1743.

Cependant le maréchal de Broglie n'avait pu se soutenir sur le Danube devant le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc François; la Bavière fut évacuée, et il fut impossible au maréchal de Noailles, après la retraite de Broglie, de se maintenir dans la Franconie, où il avait,

pendant deux mois, contenu l'armée des alliés. Telle fut la fin malheureuse de la campagne de 1743, qui reporta la guerre sur les frontières de la France. L'empereur Charles VII n'avait plus d'États, et cet infortuné prince signa un traité par lequel il renonçait à toutes ses prétentions sur l'Autriche, s'engageant, ainsi que l'Empire, à demeurer neutre pendant la continuation de la guerre, et laissant jusqu'à la paix générale ses États héréditaires de Bavière entre les mains de Marie-Thérèse, qu'il s'était promis de dépouiller, et qui, par le traité de Worms, resserra son alliance avec l'Angleterre et le roi de Sardaigne.

La France avait perdu tous ses alliés dans une lutte dont elle n'avait aucun avantage à attendre. Fleury venait de mourir, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans; il s'était opposé à cette guerre onéreuse, et avait eu la faiblesse de rester en apparence à la tête du gouvernement, après avoir perdu le pouvoir de maintenir la paix.

Campagne de 1744.

L'année 1744 vit toute l'Europe prendre part à la guerre : l'Espagne, qui était déjà en lutte avec l'Angleterre pour des intérêts de commerce, unit sa marine à celle de la France; et les deux flottes réunies, fortes de trente vaisseaux sous les ordres de l'amiral Court et de Joseph de Navaro, attaquèrent l'amiral Matthews, qui avec trente-quatre vaisseaux bloquait le port de Toulon : la victoire fut balancée. Vers le même temps, vingt-quatre vaisseaux français sortaient de Brest pour transporter en Angleterre vingt-quatre mille hommes et le prince Charles-Édouard, héritier des Stuarts : une tempête dispersa cette flotte, et l'expédition n'eut aucun succès.

Gênes, spoliée par le traité de Worms, se déclara contre l'Autriche; et Frédéric II, inquiété pour la possession de

la Silésie, promit de reprendre les armes. D'après le plan de campagne adopté par la France, le prince de Conti devait commander dans les Alpes, et y seconder don Philippe et les Espagnols; le maréchal de Coigny, demeurer sur la défensive en Alsace; et tout l'effort de la guerre être porté sur les Pays-Bas, où le maréchal de Noailles avait ordre d'assiéger les places fortes, tandis que ses opérations seraient couvertes par le comte Maurice de Saxe, récemment nommé maréchal de France. Le roi se rendit à l'armée : cent mille Français fondirent sur les Pays-Bas, et déjà une grande partie de la Flandre était conquise, lorsqu'on apprit que le prince Charles, à la tête de quatre-vingt mille hommes, avait passé le Rhin à Spire, qu'il s'était emparé des lignes de Wissembourg, et avait repoussé le maréchal de Coigny, trop faible pour lui résister. Il fallut changer de plan de campagne, porter les principales forces en Alsace, et se tenir en Flandre sur la défensive. Maurice de Saxe n'y conserva que quarante-cinq mille hommes, tandis qu'avec le reste de l'armée le maréchal de Noailles se dirigea sur le Rhin : le roi voulut l'y suivre; mais une maladie dangereuse le retint à Metz.

Déjà, depuis plusieurs années, Louis XV, cédant à ses penchants déréglés et aux perfides conseils de ceux qui spéculaient sur ses vices, s'abandonnait aux voluptés sans retenue : quatre sœurs, du nom de Nesle, furent successivement ses maîtresses; la dernière de cette famille reçut de lui le titre de duchesse de Châteauroux, et l'avait accompagné à Metz. Pendant que le roi était en danger, et que le peuple, qui l'affectionnait et le nommait encore *le Bien-Aimé*, adressait au ciel dans les temples des vœux fervents pour son retour à la santé, l'évêque de Fitz-James, exerçant dignement son ministère, exigea et obtint l'éloi- Maladie de Louis XV. 1744.



gnement de la duchesse. Le roi se rétablit, l'évêque fut disgracié, la favorite rappelée ; et Louis, plus surpris que touché de l'allégresse de la France, demanda avec raison ce qu'il avait fait pour être autant aimé. Cependant, tandis que le roi était encore en danger, il lui échappa de nobles paroles ; il fit informer de sa situation le maréchal de Noailles, opposé au prince Charles : « Écrivez-lui, dit-il, « que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau le « prince de Condé gagnait une bataille. »

Frédéric entrait alors de nouveau en Bohême et en Moravie, et en douze jours il fit capituler à Prague une garnison de dix-huit mille hommes. Le prince Charles quitta le Rhin en toute hâte, et fut secondé par une diversion que fit le roi de Pologne sur les derrières de l'armée prussienne; mais leurs efforts réunis ne purent empêcher l'évacuation de la Bavière par les Autrichiens, et l'envahissement du Piémont par le prince de Conti et don Philippe, après d'héroïques exploits dans des défilés impraticables. L'empereur Charles VII était rentré pour la troisième fois dans Munich, sa capitale, consumé par le chagrin et les maladies. Il y mourut l'année suivante, âgé de quarante-sept ans, laissant cette leçon au monde, dit Voltaire, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être aussi le comble de la calamité. Son fils Maximilien-Joseph, instruit par les malheurs de son père, trompa l'espoir de ceux qui se flattaient de l'opposer à Marie-Thérèse ; il traita avec elle, et lui promit sa voix pour le grand-duc François, son époux, qu'elle espérait faire élever au trône impérial. Louis XV, irrité de cette prétention, continua la guerre.

Mort de l'empereur Charles VII. 1745.

Campagne de 1745.

C'était en Flandre et en Italie qu'il résolut de porter les plus grands coups ; son armée devait se tenir sur la dé-

Victoire du maréchal de Saxe à Fontenoy 1745.

fensive en Allemagne. Le maréchal de Saxe investit Tournay, défendu par une garnison hollandaise; l'armée anglaise, sous les ordres du duc de Cumberland, s'ébranla pour secourir cette place. Le comte de Saxe se forme aussitôt en ligne de bataille au delà de l'Escaut : le village de Fontenoy est devant son centre, celui d'Antoing à sa droite, et le bois de Bari à sa gauche. Tous ces postes sont défendus par de formidables batteries. Le 11 mai l'armée ennemie se porte en avant, pour attaquer les Français dans cette forte position : les Anglais occupent le centre, les Autrichiens tiennent la droite sous le comte de Kœnisberg, et les Hollandais forment la gauche sous le prince de Waldeck. Les deux armées comptent chacune environ quarante-cinq mille hommes; mais le maréchal de Saxe est malade, incapable de monter à cheval, et se fait porter en litière dans les lignes. Louis XV est à l'armée avec le dauphin, et son quartier général est établi dans le village d'Antoing. Après une longue canonnade sans résultat, les Anglais marchent en avant, et s'élancent pour emporter le village de Fontenoy sous le feu terrible qui les protège. Mal secondés par leurs auxiliaires, ils changent de direction, et s'avancent seuls contre les lignes françaises, qui s'étendent entre Fontenoy et le bois de Bari; ils se resserrent, pour offrir moins de prise à l'artillerie, en une formidable colonne, qui renverse les faibles corps qui lui sont opposés. Deux lignes d'infanterie française étaient percées; encore quelques moments, et la colonne, hors de la portée des batteries, pouvait tourner sur la gauche et emporter Antoing, occupé par le roi, à qui déjà l'on conseillait la retraite; mais il s'y refuse, et le maréchal, qui survient, garantit la victoire. La colonne ennemie, sillonnée par nos boulets, avait fait des pertes

énormes ; quatre pièces de réserve sont pointées contre elle, et font dans ses rangs un vide affreux : la cavalerie française s'y précipite au galop, entoure la colonne de toutes parts, et en balaye les débris devant elle ; neuf mille Anglais, tués ou blessés, demeurent sur le champ de bataille. Quelques jours après, Tournay est pris, presque toute la Flandre est occupée, et ses principales places deviennent le prix de cette importante victoire.

Les armes françaises n'étaient pas moins heureuses alors en Italie, sous le maréchal de Noailles et l'infant don Philippe : toutes les possessions autrichiennes d'Italie furent conquises, à l'exception de quelques forteresses ; et le roi de Sardaigne se vit réduit à sa capitale. Mais en Allemagne les Autrichiens tinrent tête aux Français, et couvrirent Francfort, où, le 15 septembre, le grand-duc François fut proclamé empereur. Le roi de Prusse avait, trois mois auparavant, remporté une grande victoire à Friedberg : la cession du comté de Glatz, qui fut joint à la Silésie, rendit ce monarque à la neutralité.

Succès et défaite du prétendant. 1745-1746.

Charles-Édouard, débarqué en Écosse, proclamé régent par son père, et vainqueur à Prestonpans et à Falkirk, faisait, à la même époque, trembler George II. La défaite du prétendant à Culloden, par le duc de Cumberland, ruina ses espérances et celles des soutiens de sa cause : après des maux inouïs, il revint en France, abandonnant pour toujours l'Angleterre, où sa redoutable apparition fut la cause et le prétexte d'horribles cruautés à l'égard de ses malheureux partisans.

L'Allemagne, la Flandre, l'Italie et la France étaient toujours le théâtre d'une guerre acharnée. Les Autrichiens chassèrent les Français du Piémont, s'emparèrent de Gênes, et envahirent la Provence. Gênes, soumise par eux

à un joug de fer, le secoua héroïquement : assiégée de nouveau, Boufflers et ensuite Richelieu volèrent à son secours et assurèrent son salut. Le maréchal de Belle-Isle força les Autrichiens à évacuer la Provence, et Maurice de Saxe, vainqueur du prince Charles à Rocoux, fit la conquête du Brabant.

Bataille de Rocoux. Maurice de Saxe envahit le Brabant. 1747.

L'Orient était ébranlé des contre-coups de cette guerre sanglante. La Bourdonnaye, gouverneur des îles de France et de Bourbon, entreprit de porter une atteinte funeste aux intérêts commerciaux de l'Angleterre dans les Indes : il arme, sans le secours du gouvernement, neuf bâtiments marchands, assiége et prend Madras, chef-lieu des établissements anglais sur la côte de Coromandel, et, ayant reçu l'ordre de ne garder aucune conquête, il rend la ville moyennant dix millions. A la même époque, Dupleix, directeur général du comptoir de la compagnie des Indes Orientales et gouverneur de Pondichéry, déployait dans ces contrées les brillantes ressources d'un génie supérieur. Tirant avantage de la dissolution où était tombé l'empire du Mogol, il tenta de faire pour sa compagnie ce qui depuis fut réalisé par la compagnie anglaise des Indes : il voulut rendre territoriale sa puissance, jusque-là uniquement commerçante. Il refusa de ratifier le traité signé par la Bourdonnaye, et s'empara de Madras, qu'il conserva pour la France. Il plaça un prince indien sur le trône de Décan, se fit céder par lui un immense territoire entre le Krishna et le cap Comorin, et jeta ainsi dans les Indes les fondements d'un empire français ; mais il ne fut soutenu ni par sa compagnie ni par son gouvernement, et succomba dans une lutte inégale, après une héroïque résistance. Son rival la Bourdonnaye ne fut pas plus heureux : accusé de trahison par Dupleix, pour avoir rendu Madras aux Anglais, tous

Opérations militaires de Dupleix et de la Bourdonnaye dans l'Inde.

ses services antérieurs furent oubliés à son retour dans sa patrie, et une lettre de cachet le jeta à la Bastille, où il languit trois années, sans avoir pu faire entendre sa justification.

Combat du col d'Exilles. 1747. Le déplorable combat du col d'Exilles en Dauphiné, où le chevalier de Belle-Isle, père du maréchal, fut tué avec quatre mille hommes, en voulant forcer une position imprenable, fut balancé par la nouvelle et brillante victoire remportée à Lawfeld par Maurice de Saxe sur le duc de Cumberland, et qui ouvrit à ce grand général le chemin de la Hollande. La conquête de plusieurs villes, entre autres celle de Berg-op-Zoom, fut le fruit de cette glorieuse journée : le général Lowendahl emporta cette dernière place, qui avait résisté au duc de Parme et à Spinola. Les Anglais portèrent alors un coup terrible à notre marine : la flotte française, dans une lutte héroïque de quarante vaisseaux contre cent vingt, fut écrasée en vue du cap Finistère, au combat de Belle-Isle. La France soupirait pour la paix, et Maurice de Saxe n'en voyait la conclusion possible que dans la ville de Mæstricht : il se hâta de l'investir, et presque aussitôt les préliminaires de cette paix tant désirée furent signés à Aix-la-Chapelle. Le roi de Prusse demeura en possession de ses conquêtes. Don Philippe, frère de don Carlos, obtint les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla; enfin, les Anglais furent rétablis dans l'Inde sur le pied où ils se trouvaient avant la guerre : ils restituèrent Louisbourg et le cap Breton, et se firent accorder toute l'Acadie. La France rendit la Savoie au roi de Sardaigne, les Pays-Bas à l'impératrice Marie-Thérèse, et aux Hollandais toutes les places conquises sur eux. Un article secret interdit son territoire à Charles-Édouard, qui en fut expulsé par ordre du gouvernement; et le dernier

Bataille de Lawfeld. 1747.

Combat naval de Belle-Isle. 1747.

Paix d'Aix-la-Chapelle. 1748.

résultat qu'eut pour elle cette guerre sanglante et injuste, qui avait duré tant d'années, fut l'énorme charge de douze cents millions dont elle accrut sa dette.

Quelques édits salutaires parurent dans les années qui suivirent la paix d'Aix-la-Chapelle. De ce nombre est l'édit de *main morte*, qui interdit au clergé la faculté d'accumuler de nouveaux biens : ce fut le dernier que scella l'illustre d'Aguesseau. D'Argenson, ministre de la guerre, fils de l'ancien garde des sceaux de ce nom, institua, en 1751, l'École militaire pour cinq cents gentils-hommes sans fortune; et Machault, contrôleur général, fit rendre la fameuse ordonnance pour la liberté du commerce intérieur des grains, jusque là soumis à mille entraves funestes à l'agriculture. Machault, homme intègre et habile administrateur, fut sans contredit le plus grand entre les quatorze contrôleurs généraux qui se succédèrent sous le règne de Louis XV. Ce fut lui qui établit l'impôt d'un vingtième, destiné à fonder une caisse d'amortissement. Vivement frappé de tous les maux qui résultaient de l'inégale répartition des impôts et des priviléges abusifs des deux premiers ordres, il se proposait de rendre perpétuel l'impôt du vingtième, et de le substituer, en lui donnant une grande extension, à la taille et aux autres perceptions inégales et onéreuses. Machault avait déjà vaincu d'énergiques résistances opposées à des vues si sages par les parlements, les pays d'états et le clergé, lorsque la maîtresse du roi, la marquise de Pompadour, dont Machault n'avait point su ménager l'amour propre dans une circonstance importante, le fit renvoyer. Le clergé conserva le privilége dont il jouissait de discuter ses charges, et se maintint dans la liberté de n'acquitter sa part des impôts que sous forme de *don gratuit*.

Édits royaux. 1748-1756.

Projets de Machault pour l'égale répartition de l'impôt



Louis XV, presque uniquement occupé de ses plaisirs scandaleux, n'eut qu'une faible part aux sages dispositions de son conseil. Madame de Pompadour exerçait sur lui une influence souveraine : ce fut elle qui, en flattant ses honteux caprices, composa en partie l'infâme sérail flétri sous le nom de Parc-aux-Cerfs, et dont les dépenses absorbèrent des sommes énormes. Louis XV cependant se montrait scrupuleux dans l'accomplissement des pratiques extérieures de la dévotion, et prenait une part active aux querelles religieuses qui agitaient la France. Elles se renouvelèrent avec scandale par l'intolérance de M. de Beaumont, archevêque de Paris : ce prélat poussa la haine du jansénisme jusqu'à ordonner que l'extrême-onction fût refusée aux mourants non-seulement convaincus, mais simplement suspects d'adhérer aux opinions condamnées par la bulle *Unigenitus*. On exigea des billets de confession des malades, et leur orthodoxie fut estimée d'après le nom de leurs directeurs. Le parlement, soutenu par l'opinion publique, protesta contre ces mesures ; il déclara qu'il y avait lieu d'interjeter appel comme d'abus, et décréta d'accusation le curé de Saint-Étienne pour refus de sacrements. Le conseil du roi cassa ces arrêts, et enjoignit de respecter la bulle, comme loi de l'Église et de l'État. De violentes discussions s'ensuivirent entre le parlement et l'archevêque ; et, sur le refus de sacrement à une religieuse, le temporel du prélat fut saisi, lui-même cité à comparaître, et la cour des pairs convoquée, le roi défendit aux pairs de se rendre à cet appel, ordonna au parlement de surseoir à toute poursuite, refusa d'entendre ses remontrances, et l'exila. On établit, pour remplacer le parlement proscrit, une chambre royale, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes ; mais le

Querelles entre le clergé de Paris et le parlement. 1749-1756.

Exil du parlement. 1753.

Châtelet ne reconnut point sa juridiction; les avocats, les procureurs, les greffiers, refusèrent leur service, et le cours de la justice fut ainsi interrompu pendant quatorze mois.

Le roi sentit qu'il fallait transiger; et le 23 août 1754, au milieu des réjouissances occasionnées par la naissance du duc de Berri, qui fut l'infortuné Louis XVI, le parlement rappelé à Paris, y rentra aux acclamations des jansénistes, des philosophes et du peuple. L'archevêque et plusieurs curés signalèrent alors, avec plus de violence encore, leur zèle inquisiteur. Admonestés par le conseil, ils se firent gloire d'appeler sur eux le martyre, et l'archevêque, à son tour, fut exilé avec deux autres prélats et le fougueux curé de Saint-Étienne-du-Mont. Le procureur général appela comme d'abus de la bulle *Unigenitus* elle-même, et le conseil du roi censura de nouveau le parlement. Celui-ci osa supprimer un bref modérateur du pape Benoît XIV : sa hardiesse croissant avec son irritation, il refusa d'enregistrer les édits pour de nouveaux impôts au début d'une guerre avec les Anglais; puis il se ligua avec les autres parlements du royaume contre les atteintes du grand conseil, cherchant à former de toutes les cours supérieures de la magistrature française un seul corps, partagé en différentes classes, imposant par sa force, et en état de résister aux entreprises arbitraires de la cour. Le chancelier de Lamoignon insista, dans le conseil du roi, sur le danger de ces résolutions hardies; et le 13 décembre 1756, dans un lit de justice, le roi fit enregistrer trois édits, dont les dispositions principales renouvelaient l'injonction de respect à la bulle, privaient de voix délibérative tout magistrat avant dix ans de service, ordonnaient l'enregistrement des édits après les remontrances

Son rappel, août 1754.

permises, défendaient d'interrompre le cours de la justice, sous peine de désobéissance, et supprimaient la majeure partie des chambres des enquêtes et requêtes, foyer ordinaire des résolutions les plus violentes. Ces actes du pouvoir royal, et surtout les derniers, frappèrent le parlement de stupeur. Le peuple, que les remontrances contre les impôts intéressaient fortement à la résistance des magistrats, encourageait leur opposition par les bruyants témoignages de sa faveur. Il s'enflammait pour la cause du parlement, se répandait en invectives contre les prodigalités et les scandaleux désordres du roi; et son exaspération fut portée au comble lorsqu'il apprit que tous les magistrats, à l'exception de trente et un membres de la grand'chambre, avaient donné leur démission. Telle était la situation des esprits dans la capitale, lorsque, le 5 janvier 1757, un malheureux nommé Damiens assassina le roi aux portes du palais de Versailles. La blessure était fort légère; mais on craignait que le fer régicide ne fût empoisonné; le roi lui-même, saisi d'effroi, crut toucher à son dernier moment. L'opinion de la cour attribuait ce crime à l'effervescence allumée dans le peuple par la violente opposition du parlement : les magistrats frémirent de leur péril; la plupart des démissionnaires coururent offrir leurs services à Versailles, et protestèrent de leur dévouement. Les débats du procès donnèrent lieu de penser que l'assassin n'avait pas de complices. La cour des pairs, formée des pairs du royaume et des magistrats qui étaient restés sur leurs siéges, jugea le coupable, et le condamna à l'effroyable peine des régicides : il eut le poing droit brûlé au feu de soufre, on le tenailla avec un fer ardent, on versa du plomb fondu sur ses plaies; puis enfin il fut tiré vivant à quatre chevaux; les lambeaux de son

Assassinat du roi. 1757.

corps furent consumés, et leurs cendres jetées au vent.

Louis XV, à la suite de cet affreux procès, s'efforça de concilier les esprits : la plupart des magistrats furent rappelés, et le parlement reprit ses fonctions habituelles. La marquise de Pompadour, éloignée du palais pendant que le roi s'était cru en danger, y revint triomphante. Le ministre Machault, qui avait contribué à sa disgrâce momentanée, et d'Argenson, qui s'en était hautement réjoui, furent sacrifiés : ces deux ministres étaient les plus capables du conseil, qui demeura, privé de talents et de forces, sous l'influence directe de la marquise.

La guerre avait alors éclaté entre l'Angleterre et la France; et depuis longtemps elle était imminente. Les limites de plusieurs îles et possessions d'Amérique, et en particulier celles de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, mal définies par la paix d'Aix-la-Chapelle, avaient donné lieu à de longues controverses, puis à des hostilités; et les deux nations s'observaient en ennemies, lorsque les Anglais poussèrent, en 1755, une expédition au delà des Apalaches, et construisirent divers forts dans le voisinage du fort Duquesne, élevé par les Français sur l'Ohio : ceux-ci leur envoyèrent, comme négociateur, un officier nommé Jumonville; il fut tué par un détachement ennemi que commandait le major Washington, qui devait plus tard affranchir son pays. Les Français tirèrent vengeance de cet attentat, et Washington, attaqué par eux, fut réduit à capituler; mais des forces imposantes menacèrent bientôt le fort Duquesne; le général Bradock dirigea contre lui une nouvelle expédition, à la tête de six cents hommes. Ce corps, surpris dans un défilé par deux cent cinquante Français et cinq cents sauvages, fut mis en déroute et taillé en pièces. Les Anglais saisirent aussitôt, sans aver-

Premières hostilités entre les Anglais et les Français en Amérique 1755.

Déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France. 1756.

tissement préalable, trois cents bâtiments marchands appartenant à la France. Henri Fox et lord Holland repoussèrent les réclamations adressées à ce sujet au parlement d'Angleterre, et la guerre fut déclarée.

CHAPITRE III.

Depuis le commencement de la guerre de sept ans jusqu'à la mort de Louis XV.

La guerre qui éclata en 1756 entre l'Angleterre et la France embrasa bientôt toute l'Europe, et ses ravages s'étendirent dans le monde entier. Marie-Thérèse regrettait la Silésie, cédée à la Prusse; et, dans l'espoir de recouvrer cette province, elle s'unit à Élisabeth Pétrowna, impératrice de Russie; à Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, et au roi de Suède Frédéric-Adolphe. Louis XV, longtemps allié du roi de Prusse contre Marie-Thérèse, n'avait à l'égard de ce prince aucun motif de ressentiment; mais c'était surtout l'appui de la France qu'espérait la reine de Hongrie; elle sut flatter madame de Pompadour, qu'offensaient les railleries de Frédéric, et qu'elle traitait en amie : sa conduite habile décida l'alliance des deux couronnes. Elles s'engageaient à se fournir réciproquement un secours de vingt-quatre mille hommes, pour repousser les attaques dont chacune pourrait être menacée : bientôt toutes les forces du royaume furent mises à la disposition de l'Autriche.

Engagement mutuel de la France et de l'Autriche. 1756.

Guerre de sept ans. 1756-1763.

Cette guerre funeste et déplorable, connue sous le nom de la guerre de sept ans, s'ouvrit sous d'heureux auspices pour la France : le duc de Richelieu fit un moment oublier

ses scandales et ses vices par la conquête de Minorque et par la brillante prise du fort Saint-Philippe, citadelle de Port-Mahon. L'amiral Byng arrivait avec sa flotte, composée de quatorze vaisseaux de ligne, au secours de la ville : arrêté par l'amiral la Galissonnière, qui en fermait le port, il livra une bataille, la perdit, et ramena sa flotte endommagée à Gibraltar. Cette victoire navale, la plus importante que les Français eussent remportée depuis cinquante ans, coûta la vie à l'amiral Byng, dont la conduite avait été irréprochable : les Anglais imputèrent sa défaite à la trahison ; l'amiral fut déclaré coupable, et fusillé. Combat naval de Minorque 1756.

Frédéric II n'attendit point l'attaque de ses ennemis : à la nouvelle de la ligue formée contre lui, il se hâte d'envahir la Saxe, et prend Dresde, d'où fuit le roi de Pologne. Il rencontre presque aussitôt, à Lowositz, le maréchal Brown à la tête de cinquante mille Autrichiens, et avec des forces inférieures de moitié il le contraint à repasser l'Éger ; il vole ensuite à Pirna, où l'armée saxonne était bloquée, et l'oblige à capituler. Outre les vingt-quatre mille hommes promis à l'Autriche et commandés par le prince de Soubise, soixante mille Français entraient en Allemagne sous le maréchal d'Estrées, et menaçaient l'électorat de Hanovre. D'Estrées bat Cumberland à Hastemberg, au moment où une cabale de cour lui donnait pour successeur le maréchal de Richelieu, qui suit ses plans de campagne, accule les Hanovriens près de Stade sur l'Elbe, et force Cumberland à signer la capitulation de Closterseven, qui renvoie une partie de l'armée dans ses foyers, condamne l'autre à l'inaction, et met l'électorat de Hanovre sous la main de la France. Opérations savantes de Frédéric II. 1756. Capitulation de Closterseven. 1757.

Frédéric, vainqueur du prince Charles de Lorraine à la sanglante bataille de Prague, venait d'être battu ensuite

par le maréchal Daun à Chotzemitz, et de perdre vingt-cinq mille hommes, lorsqu'il apprit plusieurs défaites consécutives de ses généraux, et enfin la fatale capitulation de Closterseven. Mais un échec était pour lui le prélude d'une victoire; il multipliait en quelque sorte ses troupes, en les faisant voler d'une extrémité de ses États à l'autre; vaincu et poursuivi, il se représentait en force là où il était le moins attendu. Cette guerre mémorable mit le sceau à sa renommée; il eut à combattre à la fois, et seul, les Français, les Autrichiens et les Russes, commandés par d'habiles généraux; il vit des armées deux fois plus fortes que les siennes envahir et percer ses États; il perdit sa capitale, et fut souvent enveloppé lui-même: mais, puisant dans les périls même ses plus étonnantes inspirations, il sortit vainqueur de toutes ces épreuves, et sa puissance se trouva mieux établie que jamais après une lutte où elle aurait dû, selon les prévisions humaines, être anéantie. Dans cette terrible campagne de 1757, accablé par les revers de ses généraux, et encore plus par la capitulation des Anglais à Closterseven, cerné dans la Saxe par plusieurs armées et tenu en échec par le maréchal Daun, Frédéric paraissait sans ressources, et lui-même se crut un moment perdu; mais son génie ramène la fortune: il échappe au maréchal avec un art admirable, et va audacieusement reconnaître l'armée française commandée par Soubise, et celle des cercles, qui, réunies, avançaient pour l'envelopper; il manœuvre habilement devant elles en paraissant vouloir les éviter, et va camper dans une position avantageuse à Rosbach. Soubise tente de le surprendre, et veut tourner son camp; mais tous ses mouvements sont devinés: Frédéric change de front à l'insu de l'ennemi, dont il laisse approcher les colonnes; et lorsque

Victoire de Frédéric à Rosbach. 1757.

les Français et les Impériaux arrivent à la portée du canon, les tentes de Frédéric s'abaissent, et l'armée prussienne apparaît en ordre de bataille entre deux collines d'où part un feu meurtrier. Les assaillants sont frappés de stupeur, et les troupes des cercles s'enfuient sans combattre ; leur exemple entraîne l'infanterie française, qui se retire en désordre devant six bataillons prussiens, laissant derrière elle trois mille morts et sept mille prisonniers. Le marquis de Castries, à la tête de la cavalerie, et deux régiments suisses, firent seuls leur devoir dans cette journée, presque inouïe dans les fastes militaires de la France. Frédéric ne prend aucun repos après cette victoire inespérée : il vole dans la Silésie presque perdue, et gagne sur le prince Charles et sur Daun la sanglante bataille de Lissa, près de Breslau. Les Anglais rompent alors la capitulation de Closterseven, et l'armée hanovrienne reparaît sous Ferdinand de Brunswick, son nouveau chef, qui se dit étranger à cette convention militaire. Tels furent sur le continent les principaux résultats de cette première campagne, pendant laquelle le maître d'un royaume qui comptait à peine un demi-siècle d'existence soutint presque seul le choc de la France et de l'Autriche, et mérita le surnom de Grand en battant les armées des deux plus redoutables puissances du continent.

Bataille de Crevelt. 1758.

Le comte de Clermont perdit l'année suivante la bataille de Crevelt contre Ferdinand de Brunswick : le comte fut remplacé par le marquis de Contades. Soubise, et sous lui le duc de Broglie, réparèrent en partie, à Sundershausen et à Lutzelberg, les malheurs de cette sanglante journée. Les Français rentrèrent en Hanovre ; mais en 1759 Brunswick, battu par le duc de Broglie à Berghen, battit à son tour[1] le maréchal de Contades à Minden en

Batailles de Berghen et

de Minden. 1759. Westphalie. Frédéric luttait alors avec des succès variés contre les Autrichiens et les Russes : l'action la plus meurtrière de la campagne précédente fut celle de Zorndorf, où trente-trois mille hommes, dont vingt-deux mille Russes et onze mille Prussiens, restèrent sur le champ de bataille.

Pertes de la France en Amérique et en Asie. 1757-1759. Pitt, depuis lord Chatham, ministre de George II, dirigeait le cabinet anglais. Il porta son attention sur les colonies, et donna une vigueur nouvelle aux opérations maritimes : l'Acadie, malgré les efforts du marquis de Montcalm, demeura au pouvoir de l'Angleterre; Québec fut pris après la bataille livrée sous ses murs, où périrent les deux généraux en chef, Wolf et Montcalm; et les Anglais enlevèrent en 1760 le Canada tout entier à la France. Nos armes n'avaient pas été plus heureuses en Afrique, où nous perdions le Sénégal; et en Asie, où le général Clive, célèbre fondateur de la puissance anglaise dans l'Inde, s'était rendu maître, en 1757, de l'établissement français de Chandernagor sur le Gange. Les succès de Clive causèrent la disgrâce de Dupleix, qui fut rappelé en France, où il mourut pauvre et oublié, après avoir commandé dans l'Inde en souverain. Le comte de Lally, Irlandais d'origine, homme de talent, mais d'un caractère violent et despotique, reçut de Louis XV la mission de venger nos défaites en Orient. Il s'empara, pour premier exploit, du fort Saint-David sur la côte de Coromandel, et en fit raser les défenses. Des différends survenus entre lui et son chef d'escadre, le comte d'Aché, devinrent funestes aux intérêts de la France.

Désastres sur mer. L'Angleterre était alors menacée d'une descente par deux armées françaises sous Chevert et le duc d'Aiguillon; deux escadres devaient protéger cette expédition : la première, sous M. de la Clue, fut détruite par l'amiral Bos-

cawen, à la hauteur du cap Saint-Vincent; et deux mois plus tard la seconde, commandée par le maréchal de Conflans, subit le même sort en vue des côtes de la Bretagne. Une division de cette flotte, ayant pris la fuite, entra dans la rivière de Vilaine, d'où elle ne put sortir : l'ignominie marqua sa défaite, et cette journée fut honteusement connue sous le nom de *la bataille de M. de Conflans*.

Le duc de Choiseul, ami des gens de lettres et des philosophes, qu'il protégeait, et soutenu par madame de Pompadour, était entré dans le ministère comme successeur de l'abbé de Bernis aux affaires étrangers; M. de Silhouette avait le contrôle général. Ce dernier débuta par quelques mesures utiles; l'une d'elles donne à connaître les prodigieux profits des fermiers généraux : M. de Silhouette en retrancha la moitié, et créa soixante-douze mille actions de mille livres chacune, auxquelles il attribua le bénéfice de l'autre moitié : toutes furent enlevées sur-le-champ, et le contrôleur général obtint soixante-douze millions en vingt-quatre heures. Comblé d'éloges par toutes les bouches, bientôt il fut décrié, lorsqu'en 1759 ses réformes attaquèrent les droits des classes élevées. Il fit enregistrer en lit de justice, le 22 septembre, un édit de *subvention territoriale*, qui soumettait à l'impôt, sans exception, tous les corps qui avaient eu jusque là le privilége de s'y soustraire. La réprobation fut générale, et la magistrature réclama la première avec une telle violence, que ce sage édit ne put être exécuté. M. de Silhouette fit alors suspendre une partie des payements exigibles sur le trésor, et invita les citoyens à porter leur argenterie à la monnaie. L'Angleterre, instruite de cette pénurie, crut la France sans ressources, et refusa de traiter avec elle.

Mouvements ministériels.

La campagne de 1760 fut glorieuse en Allemagne pour

Campagne de 1760. le maréchal de Broglie : il battit le prince héréditaire de Brunswick à Corbach, près de Cassel, dont il prépara la prise : un des corps de son armée, commandé par le marquis de Castries, s'établit à Clostercamp, près de Rimberg, sur la rive du fleuve ; attaqué par le prince, il remporta une victoire qui délivra Wesel. Un dévouement sublime

Dévouement de d'Assas. immortalisa cette journée. Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, envoyé pendant la nuit à la découverte, est surpris, à portée de voix de son camp, par les Hanovriens : vingt baïonnettes sont aussitôt sur sa poitrine ; s'il parle, il est mort : « A moi, Auvergne ! » s'écrie-t-il, « c'est l'ennemi. » Il tombe aussitôt percé de coups ; mais le camp français ne fut pas surpris. Frédéric échappait alors, dans la Saxe, à plusieurs armées qui le cernaient ; il bat tour à tour Lauddon à Lignitz, Daun à Torgau, et reprend la Silésie.

1760-1761. Pondichéry tomba cette année aux mains de l'Angleterre : cette ville comptait quatre-vingt mille habitants, que le gouverneur Lally s'était aliénés par sa hauteur et son despotisme. Le comte d'Aché, appelé avec son escadre au secours de la place, ne parut point, et sept cents soldats seulement restèrent chargés de sa défense : la ville fut

Prise de Pondichéry. Jugement et supplice du général Lally. 1760. prise, et ses fortifications rasées. Lally revint en France, et, accusé à tort de trahison, paya sa défaite de sa vie : le parlement le condamna, et on poussa l'outrage envers lui jusqu'à le conduire bâillonné au supplice. Il laissa un fils, digne vengeur de sa mémoire.

Choiseul, ministre de la guerre après la mort du maréchal de Belle-Isle, offrit la paix à George III, qui venait de succéder à George II sur le trône anglais. Lord Bute, premier ministre, adhérait à ses vœux ; Pitt s'y opposa, et son avis prévalut. Le duc de Choiseul, après avoir en

vain essayé de ranimer l'enthousiasme de la nation, chercha l'appui de l'Espagne, où régnait Charles III; et le 16 août 1761 fut signé par ses soins le célèbre pacte de famille. Ce traité, négocié en secret, stipulait des secours respectifs entre les diverses branches de la maison de Bourbon, et déclarait ennemi de toutes quiconque à l'avenir le deviendrait de l'une d'entre elles. La France avait perdu, dans le cours de la dernière guerre, trente-sept vaisseaux et cinquante-six frégates; le secours de la marine espagnole, alors florissante, balança faiblement ces énormes pertes. Pacte de famille. 1761.

Le 16 juillet, quelques jours avant la signature du pacte de famille, les maréchaux de Broglie et de Soubise, ayant opéré leur jonction, menacèrent ensemble le prince de Brunswick, dont ils rencontrèrent l'armée à Filingshausen, près de la Lippe; le défaut de concert entre les deux généraux français leur enleva la victoire. Il s'ensuivit entre eux un grave différend, dont la maîtresse du prince se constitua l'arbitre. Les courtisans les plus empressés de madame de Pompadour étaient à ses yeux les meilleurs généraux; et l'on peut juger par ce seul exemple combien la déplorable faiblesse de Louis XV portait atteinte à l'autorité du trône. Soubise adulait la favorite; il gagna sa cause : le vaincu de Rosbach triompha, dans le royal boudoir, du vainqueur de Berghen; le duc de Broglie, cher à l'armée, à la France par ses talents et ses victoires, fut banni, et remplacé par le vieux maréchal d'Estrées. 1760-1763. Disgrâce du duc de Broglie.

Cependant, pressé par l'armée des cercles et par les Russes, Frédéric était aux abois : la mort de l'impératrice Pétrowna, survenue le 2 janvier 1762, le tira de péril. Élisabeth laissait le trône à Pierre III, son neveu, admirateur passionné du roi de Prusse, dont il se déclara sur-

le-champ le défenseur et l'ami; mais, s'abandonnant sans réserve à son goût pour les innovations, il blessa les préjugés ainsi que les habitudes de ses peuples, et fut détrôné, après six mois de règne, par sa propre femme Catherine d'Anhalt-Zerbst, qui monta sur le trône sous le nom de *Catherine II;* et quelques jours après le malheureux Pierre III périt assassiné. L'impératrice se déclara neutre entre les divers partis. Des avantages balancés marquèrent le cours de la campagne de 1762, et dès lors des préliminaires de paix furent signés entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal : ils se convertirent en une paix définitive le 10 février 1763, par le traité de Paris, honteux pour la France : cette puissance céda à l'Angleterre une partie de la Louisiane [1], le Canada et ses dépendances, ainsi que l'île du cap Breton et toutes les autres îles dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent; l'Angleterre gardait en Afrique le Sénégal; les possessions des deux nations dans les Indes orientales étaient remises à ceux qui les occupaient avant la guerre, à condition que les Français n'y enverraient pas de troupes : l'île de Minorque et le fort Saint-Philippe furent restitués à l'Angleterre, et la France rendit encore au roi George son électorat de Hanovre. Les Anglais, qui un siècle auparavant ne possédaient hors des îles Britanniques que Jersey et Guernesey, se trouvèrent, à la suite du dernier traité de Paris, maîtres dans toutes les mers d'une multitude d'îles et des plus fortes stations navales : la marine française était presque anéantie, et dès lors l'empire de l'Océan fut acquis à l'Angleterre. La paix fut également signée entre l'impératrice-reine Marie-Thérèse, l'électeur de Saxe et le roi de Prusse;

Paix de Paris. 1763.

[1] Le reste de la Louisiane fut cédé par la France à l'Espagne, pour la dédommager de la cession de la Floride à l'Angleterre.

et, après sept campagnes sanglantes, tout fut rétabli entre les trois puissances sur le même pied qu'avant la guerre. Frédéric conserva la Silésie et le comté de Glatz, en promettant sa voix au fils de Marie-Thérèse, l'archiduc Joseph, qui fut élu roi des Romains, et succéda à l'empire, le 18 août 1765.

Les dernières années de cette guerre furent marquées par l'abolition de l'ordre des jésuites dans le royaume. Ils avaient pour ennemis les philosophes, et les parlements, qui épiaient une occasion de leur porter une mortelle atteinte, et qui la trouvèrent dans la banqueroute du jésuite Lavalette, évaluée à plusieurs millions. La société, légalement sommée de répondre pour lui, s'y refusa. Les procureurs généraux, et surtout la Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, lancèrent de foudroyants réquisitoires contre les membres de l'ordre; ils se défendirent faiblement. On ordonna de nombreux séquestres; et leur constitution, examinée en détail, fut vivement attaquée sur tous les points. Une assemblée d'évêques, convoquée par le roi, se prononça pour le maintien de cette société, que les parlements sécularisèrent en 1763. Le duc de Choiseul soutint avec vigueur la magistrature, et Louis enfin sacrifia les jésuites à son repos. Leur ordre fut aboli dans le royaume par un édit de 1763, qui leur accorda la permission de vivre en France comme simples particuliers. Toutes les cours des Bourbons se déclarèrent à la même époque contre cette société fameuse : les jésuites furent successivement chassés de Portugal, d'Espagne, de Naples et de Parme; et l'abolition totale de l'ordre fut vivement sollicitée à Rome par le duc de Choiseul, qui promit à cette condition la restitution du comtat Venaissin au saint-siége.

Abolition de l'ordre des jésuites dans le royaume. 1764.

Refusé par Clément XIII, ce bref fut accordé en 1773 par

Destruction to-

tale de l'ordre. 1773. le célèbre Ganganelli, pape sous le nom de Clément XIV; il détruisit en cet ordre le plus ferme soutien des droits de la cour de Rome. Deux souverains non catholiques, Frédéric II en Prusse, et Catherine en Russie, furent les seuls qui offrirent à la société des jésuites asile et protection dans leurs États.

1764. Madame de Pompadour avait été cause de la funeste part que prit la France à la guerre de sept ans; elle mourut dans l'année qui suivit la conclusion du traité de Paris, et fut bientôt après remplacée auprès de Louis XV par une courtisane de bas étage, qu'une alliance infâme décora du nom de comtesse du Barri, et que le roi introduisit avec impudeur dans sa cour et au sein de sa famille. Il perdit durant les quatre années suivantes le Dauphin, la Dauphine, son beau-père Stanislas Leczinski, bienfaiteur des Lorrains, et qui périt par accident dans un âge avancé; la reine Marie Leczinska ne survécut que deux années à son père.

Réunion définitive de la Lorraine à la France 1766. Réunion de la Corse. 1768. Par la mort de Stanislas, la Lorraine avait été incorporée à la France. La Corse, deux ans plus tard, fut également réunie à la couronne. Gafforio avait chassé les Génois de l'île; il mourut assassiné en 1753. L'intrépide Pascal Paoli lui succéda à la tête du parti de l'indépendance. Les Français, descendus en Corse dès l'année 1756, sous prétexte de prévenir les projets de l'Angleterre sur cette île, obtinrent d'en garder comme médiateurs les places maritimes; Gênes céda, en 1768, tous ses droits sur la Corse à la France, et M. de Chauvelin y proclama aussitôt Louis XV roi : les habitants, indignés, coururent aux armes à la voix de Paoli; mais leur courage fut impuissant contre une armée française commandée par le comte de Vaux. Paoli s'exila, et la Corse se soumit : elle obtint d'être régie en

pays d'états, et conserva le droit de régler ses subsides.

La guerre de sept ans avait ajouté trente-quatre millions de rentes annuelles à la dette publique. Tous les ans les dépenses excédaient les recettes de trente-huit millions, et les impôts, prodigieusement accrus pendant la guerre, n'avaient point été diminués à la paix. Le parlement de Paris négocia pour obtenir un allégement des charges publiques : celui de Besançon refusa d'enregistrer les édits royaux; plusieurs magistrats opposants furent exilés; bientôt tous les parlements du royaume prirent fait et cause pour celui de Besançon, et le parlement de Paris soutint énergiquement, au grand déplaisir de la cour, que toute la magistrature du royaume ne formait qu'un seul corps, divisé en plusieurs classes. Louis XV, dans une séance royale tenue en 1766, interdit aux parlements l'association qu'ils prétendaient former, et proclama ces maximes : *Nous ne tenons notre couronne que de Dieu; au roi seul appartient la puissance législative, sans dépendance et sans partage*. Il résulte de ces faits que le roi voulait établir en droit la monarchie absolue, et que les grands corps judiciaires, avec des idées plus ou moins vagues sur le but de leurs efforts, tendaient à faire reconnaître une monarchie parlementaire, dans laquelle ils auraient tenu le roi et la nation en tutelle. Des troubles éclatèrent dans plusieurs provinces, et surtout en Bretagne, où le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, se rendait odieux par son administration dure et despotique. Le parlement de Rennes prit connaissance des plaintes élevées contre lui, et, n'obtenant aucun appui de la cour, la plupart de ses membres donnèrent leur démission. Le procureur général la Chalotais, qui s'était prononcé avec véhémence contre le gouverneur, fut arrêté, et conduit

Débats entre la cour et les parlements. 1763-1771.

Persécution et exil de la Chalotais. 1765-1766.

avec son fils et trois conseillers dans la citadelle de Saint-Malo. On forma une commission pour juger les prisonniers, qu'on accusait d'avoir tenu des assemblées illicites, répandu des libelles diffamatoires contre le gouvernement, et porté l'audace jusqu'à faire parvenir au roi lui-même des billets anonymes injurieux à sa personne. On répétait à Louis XV que les Bretons étaient une race turbulente et rebelle, et qu'il fallait un exemple pour les contenir : cependant le parlement de Paris agissait avec énergie en faveur des accusés, et le duc de Choiseul, qui se déclarait le protecteur de la magistrature, se hâta de suspendre les pouvoirs de la commission de Saint-Malo et de renvoyer l'affaire devant ses juges naturels. Les accusés récusèrent le parlement de Bretagne, sous prétexte qu'il n'était plus assez nombreux, et furent transférés à la Bastille : enfin, en décembre 1766, on interdit toute poursuite contre eux, et on les reconnut innocents; néanmoins ils furent exilés. Le parlement réclama contre ce châtiment arbitraire, qui assurait le triomphe du duc d'Aiguillon : et celui-ci redoubla de violence ; il poussa la hardiesse jusqu'à présenter à l'approbation des états de Bretagne un règlement qui leur enlevait le droit de fixer et de lever les impôts. On se récria de toutes parts, et un rapport adressé au roi provoqua le rappel du duc d'Aiguillon et le rétablissement du parlement de Bretagne dans son intégrité, sauf la Chalotais, qui ne fut pas rendu à ses fonctions.

Procès du duc d'Aiguillon. Caractère et projets du chancelier Maupeou.

Le premier soin du parlement rétabli fut de faire son procès au duc d'Aiguillon, accusé d'abus de pouvoir et de crimes énormes. Le roi avait récemment élevé à la dignité de chancelier Maupeou, premier président du parlement de Paris. Cet homme, audacieux et souple, était capable de prendre des résolutions hasardeuses, et d'en

assurer le succès par une fermeté inébranlable, unie à la finesse qu'exigent les détours de l'intrigue. Après avoir montré du caractère dans un exil de sa compagnie, il préféra bientôt le chemin de la fortune à tout autre, et s'attira le mépris des magistrats, qui le regardaient comme vendu à la cour. Dévoré à la fois par l'ambition et par le désir de la vengeance, il avait résolu d'humilier, de soumettre la magistrature ; et les circonstances secondèrent ses projets. Le roi, guidé par lui, ordonna que le duc d'Aiguillon serait jugé par la cour des pairs, et que les séances, auxquelles il voulait assister, se tiendraient à Versailles. Quelques mois plus tard, en 1770, Louis XV, cédant à de nouveaux conseils, convertit une séance des pairs en lit de justice, et, justifiant le duc d'Aiguillon, il ordonna que toute la procédure fût anéantie. Il s'ensuivit un arrêt du parlement, qui entacha le duc d'Aiguillon dans son honneur : le roi le cassa, fit enlever du greffe toutes les pièces du procès, et, dans un autre lit de justice (7 décembre), il défendit au parlement de se servir du nom de classe en parlant des autres corps de la magistrature, de suspendre le service pour quelque cause que ce fût, et enfin de donner sa démission. Les remontrances faites au sujet de cet édit rigoureux furent méprisées, et le parlement cessa ses fonctions. Une révolution de cour lui enleva tout à coup son plus puissant protecteur. Le duc de Choiseul ne s'était jamais abaissé jusqu'à fléchir devant la nouvelle favorite, madame du Barri : irritée de ses mépris, elle perdit le ministre dans l'esprit du roi, en lui reprochant surtout de vouloir entraîner la France dans une guerre contre l'Angleterre, en faveur des colonies américaines, disposées à l'insurrection. Louis XV, idolâtre d'un repos plein de scandales, céda aux exigences

Disgrâce et destitution de M. de Choiseul. 1771.

de la favorite : le duc de Choiseul fut disgracié avec son parent M. de Praslin, et exilé dans sa terre de Chanteloup. C'est alors que, pour la première fois depuis la Fronde, une partie de la cour et de la haute société manifesta publiquement une redoutable opposition au gouvernement. Tout ce qu'il y avait de plus grand en France se fit honneur d'aller féliciter le duc de Choiseul dans sa retraite, et donna l'apparence d'un triomphe à sa disgrâce. Le renvoi de M. de Choiseul fut suivi de la nomination du duc d'Aiguillon aux affaires étrangères, et peu après de l'abbé Terray au contrôle général des finances. Ces deux hommes formèrent avec le chancelier Maupeou un triumvirat célèbre par la révolution qu'il opéra dans l'ordre judiciaire.

Ministère et triumvirat de Maupeou, d'Aiguillon et de Terray. 1771.

Le 19 janvier 1771 tous les membres du parlement sont réveillés par deux mousquetaires qui leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions, et de signer leur consentement ou leur refus par un seul mot, *oui* ou *non*. La plupart refusent, et le petit nombre de ceux que l'étonnement ou la crainte a fait consentir se rétractent le lendemain. La nuit suivante ils reçoivent notification par huissier que leurs charges sont confisquées ; des lettres de cachet les exilent chacun dans un lieu différent. Maupeou nomme à leur place des conseillers d'État et des maîtres des requêtes, qu'il installe lui-même en traversant une foule irritée. Le chancelier s'occupa ensuite de former une compagnie qui parût moins semblable à une commission judiciaire ; il la composa des membres du grand conseil, et d'hommes pris dans différents corps, dans différentes classes. Ce sont eux qui formeront désormais le parlement. Maupeou les convoque le 13 avril 1771, dans un lit de justice préparé en secret ; et là sont enregistrés deux édits qui abolissent l'ancien parlement et créent le nouveau. La

Destruction des anciens parlements. 1771.

Formation et convocation d'un nouveau parlement. 1771.

colère publique éclata contre un ministre qui enlevait à la France, dans la personne de magistrats indépendants, les dernières garanties contre l'arbitraire. Lambert, doyen du grand conseil, s'honora entre tous par son courage. Contraint par lettre de cachet à venir siéger dans le nouveau parlement, il vint; mais il dit : « Je ne puis faire ici aucun acte de magistrature; j'abandonne au roi ma fortune, ma liberté, ma vie, mais je garde ma conscience : je ne reparaîtrai point dans cette enceinte. » Le soir même il fut exilé. Tous les princes du sang, à l'exception du comte de la Marche, et treize pairs du royaume, protestèrent par écrit contre des actes où ils voyaient le renversement des lois de l'État. Les parlements de province firent des remontrances courageuses; un grand nombre de bailliages, dont les membres n'avaient que leurs places pour subsister, refusèrent obéissance aux remplaçants des anciens magistrats; à l'instant où le conseil d'État siégea dans la salle du parlement, les avocats cessèrent de paraître au barreau, et la plupart des plaideurs refusèrent d'être jugés. Les remontrances les plus remarquables furent celles de la cour des aides; elles étaient l'ouvrage du vertueux Malesherbes, et cette compagnie fut cassée. On réorganisa le Châtelet à Paris; les parlements de province et la noblesse, surtout celle de Normandie et de Bretagne, élevèrent des plaintes, auxquelles Maupeou répondit par des lettres de cachet pour l'exil ou pour la Bastille. Un grand nombre de voix demandèrent alors les états généraux. Cependant Maupeou triompha de toutes ces résistances : les anciens magistrats s'étaient aliéné les philosophes par plusieurs arrêts empreints de fanatisme et d'une révoltante barbarie, tels que ceux de Calas et du chevalier de la Barre. Maupeou rappela ces jugements iniques et cruels, et s'efforça d'atténuer les res-

sentiments de l'opinion, en promettant la réduction de l'immense ressort du parlement de Paris, l'administration gratuite de la justice, l'abolition de la vénalité des charges et la refonte des lois criminelles. Il assura ainsi l'exécution de son vaste projet, et obtint de beaucoup de membres des parlements de province l'enregistrement des édits qui les supprimaient, avec remboursement de leurs charges, et de ceux qui les réinstallaient ensuite dans leurs fonctions avec gages et appointements. A la fin de 1771, dans l'espace de moins d'une année, le nouvel ordre judiciaire fut en activité sur toute la surface du royaume, et Maupeou se vanta d'avoir *retiré la couronne du greffe*.

Finances. Tandis que Maupeou renouvelait si violemment la magistrature française, l'abbé Terray procédait en finance d'une manière non moins arbitraire et despotique. Jamais il ne conçut un plan de finances : il cherchait seulement à se dispenser de payer, à se procurer des ressources; et ses moyens d'exécution étaient la mauvaise foi et la rapacité. Aucune économie ne porta sur le luxe de la cour, et Louis XV ne cessa d'épuiser le trésor par ses prodigalités : les réformes frappèrent les rentes sur l'État, et furent une véritable et honteuse banqueroute. Le taux des contributions fut en même temps élevé outre mesure, et Terray détruisit l'œuvre la plus glorieuse de Machault, le règlement pour la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume. Terray l'abolit, pour se livrer à d'infâmes spéculations dont les alarmes et la misère du peuple garantissaient le succès [1].

Affaires étrangères. Le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, et troisième membre de ce triumvirat, laissait alors trois

[1] Terray défendait l'exportation dans telle province, les blés y tombaient de prix; il en achetait, et en revendait dans telle autre province qu'il avait affamée en y excitant l'exportation.

puissances porter une grave atteinte aux droits des peuples et à l'équilibre européen. Le dernier électeur de Saxe, roi de Pologne, était mort en 1763. Les dissensions des Polonais donnèrent à Catherine II et au roi de Prusse une grande influence dans l'élection suivante; et Stanislas-Auguste Poniatowski, l'un des anciens favoris de l'impératrice, fut élu roi sous les baïonnettes russes. Les deux souverains étrangers avaient écarté de concert tous les concurrents les plus indépendants et les plus redoutables, et protégèrent hautement les Polonais dissidents contre le parti catholique et dominant qui les avait exclus du vote: quelques sénateurs opposés au vœu de Catherine furent enlevés et transportés en Sibérie. Indigné de ces violences, un parti polonais s'empara de Cracovie et de Bar; et dans cette dernière ville une confédération se forma en 1768 pour délivrer la patrie du joug de l'étranger. Les confédérés implorèrent l'appui de la France, qui ne leur envoya qu'un insignifiant secours de quinze cents hommes, commandés par Dumouriez, si célèbre par la suite. A la même époque, et à l'instigation de l'ambassadeur français, comte de Vergennes, la Porte-Ottomane fit à la Russie une guerre malheureuse, dont les résultats furent la destruction de la flotte turque, la prise de Bender, et la conquête de la Crimée par les armées russes. Forte de ses succès, de son accord avec Frédéric II et Marie-Thérèse, et de l'apathique indolence de Louis XV, Catherine II signa en 1772, avec les cours de Prusse et de Vienne, un traité pour le démembrement du royaume de Pologne: ce premier partage enlevait un tiers de cette contrée, et amena d'autres traités qui effacèrent la Pologne du nombre des nations indépendantes. Cette même année le roi Gustave III opéra en Suède la révolution qui substituait la

Confédération de Bar. 1768.

Premier partage de la Pologne. 1772.

volonté propre du monarque à l'autorité souveraine des états.

Louis XV, insensible au milieu de ces graves événements, continuait à donner à tous le spectacle de ses honteuses débauches, et l'exemple plus dangereux encore de n'en pas rougir. Cependant, lorsqu'il apprit le partage de la Pologne, il s'indigna un instant de n'être compté pour rien en Europe : « Ah ! dit-il, si Choiseul eût été ici, « les choses se seraient passées autrement. » Puis il alla oublier sa honte et sa colère dans de nouvelles orgies, au milieu de scandales jusque là sans exemple. Il fit publiquement présenter madame du Barri à la cour, et lui donna une place distinguée à la table où il réunit, pour la première fois après leur mariage, son petit-fils le dauphin et sa jeune épouse, Marie-Antoinette d'Autriche. Il joignait une avarice sordide à ses goûts dépravés, et se faisait un trésor particulier, qu'il grossissait par des moyens coupables ; enfin, dévoré d'ennui, blasé sur les plaisirs, dégoûté de toutes choses, il mourut de la petite vérole, le 10 mai 1774, dans la soixante-cinquième année de sa vie et après un règne de cinquante-neuf ans, l'un des plus déplorables dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Mort de Louis XV. 1774.

L'ancien ordre de choses croulait de toutes parts autour d'un trône avili par des scandales que ne rachetait aucun éclat, aucune vertu. On voyait s'éclipser et dépérir ensemble les grands corps qui pendant si longtemps firent la force de la monarchie et contribuèrent à sa splendeur : le clergé avait soulevé contre lui les murmures des gens éclairés et l'indignation de la classe moyenne, par ses violences contre le jansénisme, par ses cruelles rigueurs au sujet de la bulle *Unigenitus,* et par les vices d'un grand nombre de ses membres ; la haute noblesse

Considérations générales.

perdait de plus en plus toute sa puissance aux yeux de la nation, par son état de servitude dans une cour que l'opinion flétrissait, tandis que le honteux trafic des lettres d'anoblissement contribuait à déconsidérer la noblesse de province; enfin, les anciens parlements, qui avaient si longtemps défendu avec bonheur les droits de la couronne, et qui jadis fortifiaient le trône lors même qu'ils résistaient momentanément au]monarque, venaient d'être détruits par l'autorité royale. Les finances du royaume étaient dans un état déplorable, et le trésor présentait un déficit de quarante millions; la misère du peuple, accablé d'impôts et de vexations, était excessive: une foule d'habitants des campagnes abandonnaient la culture pour se livrer à la contrebande, et la France semblait reportée à cette époque de spoliation dont elle avait été délivrée par Henri IV et son ministre.

Au milieu de tant de calamités et de signes de dissolution, grandissait, non sans danger, l'esprit d'examen et d'analyse. Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, chefs d'une puissante école, flétrissaient, avec la magie d'un talent redoutable, les excès du pouvoir arbitraire, et appelaient les Français à la jouissance des droits politiques: une foule d'hommes distingués surgirent tout à coup des rangs populaires, et combattirent sous le même drapeau: d'Alembert, Diderot, Helvétius, Condillac, Mably, et nombre d'autres, ébranlèrent tous l'ordre de choses existant. La plupart, à l'exemple de Voltaire, confondirent trop souvent le bien et le mal dans leurs attaques audacieuses: c'est ainsi qu'ils tentèrent d'ébranler le christianisme dans ses plus nobles fondements, après avoir frappé le sacerdoce dans ses abus.

Philosophie, littérature.

La critique domina toute cette époque; on la retrouve

dans les productions des genres les plus divers, sous la plume des poëtes comme sous celle des philosophes, et jusque dans les chefs-d'œuvre de la scène où régnait Voltaire. Les arts comptèrent peu d'hommes illustres : parmi ceux-ci, les plus célèbres sont les compositeurs Grétry et Monsigny, les peintres Watteau, Boucher et Joseph Vernet, et l'architecte Soufflot, qui fit l'Hôtel-Dieu et le Panthéon.

Beaux-arts.

Sciences.

Mais ces temps furent féconds en découvertes de la science. Buffon et Saussure s'immortalisaient dans les sciences naturelles : le premier réunissait en lui au même degré le génie du grand naturaliste et celui du grand écrivain ; Lavoisier créait la nouvelle chimie ; Haüy allait mettre au jour la véritable théorie de la composition des cristaux. Plusieurs savants et philosophes projetèrent de recueillir toutes les connaissances humaines dans un immense ouvrage qu'ils entreprirent sous le nom d'*Encyclopédie* : Diderot et le mathématicien d'Alembert prirent la part la plus étendue à ce prodigieux travail, conçu dans un esprit de haine pour les anciennes croyances. Depuis plusieurs siècles la France n'avait pas vu de règne aussi funeste que celui de Louis XV, et jamais plus de lumières ne parurent à la fois pour éclairer les vices d'un gouvernement : une révolution sociale et politique était imminente, et s'annonçait par des présages infaillibles.

CHAPITRE IV.

De l'avénement de Louis XVI au trône jusqu'à la convocation des états généraux.

1774 — 1789.

Louis XVI monta sur le trône le 11 mai 1774, à l'âge de vingt ans ; ses mœurs étaient pures, ses intentions droites et généreuses ; mais à une complète inexpérience des affaires il joignait une grande indécision de volonté : jamais prince cependant n'eut plus que lui besoin de force et de persévérance. Il trouva, lors de son avénement, les finances en désordre, le pouvoir déconsidéré, l'opinion publique exigeante et soulevée contre les abus, enfin des corps privilégiés ligués contre toute réforme. Le roi accrut encore les difficultés de sa situation en choisissant pour guide le vieux Maurepas, en butte sous le règne précédent à la haine de madame de Pompadour, qu'il avait offensée : Louis XVI espéra trouver en lui un sage, et ne rencontra qu'un courtisan frivole. Ce ministre crut se rendre populaire en rappelant les anciens parlements; mais il ne sut point user de son pouvoir pour les soumettre à des réformes utiles et suffisantes. Ils furent réinstallés le 12 novembre; et Maurepas, en procurant un jour de popularité à l'autorité royale, lui prépara, dans l'avenir, de fâcheux obstacles.

Rappel des anciens parlements. 1774.

Maupeou et l'abbé Terray étaient tombés aux acclamations du peuple; Maurepas, qui cherchait alors un appui dans l'opinion publique, eut recours, pour remplacer les

ministres déchus, à des hommes désignés par elle. Son choix s'arrêta sur Turgot, doué d'un esprit ferme et judicieux, et déjà célèbre par ses grandes vues politiques : il avait été précédemment admis dans le conseil du roi comme ministre de la marine; Maurepas lui fit donner le contrôle général des finances. L'entrée du conseil fut ouverte l'année suivante à Lamoignon de Malesherbes, magistrat du plus haut mérite, et ami de Turgot, qu'il secondait dans ses vastes opérations; il eut pour département la maison du roi, et disposa des lettres de cachet, dont l'abus n'était plus à craindre dans ses mains. Les autres membres influents du conseil étaient Hüe de Miromesnil, garde des sceaux; le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, et de Vergennes, ministre des affaires étrangères.

Opérations de Turgot. 1774-1776.

Louis XVI en montant sur le trône avait supprimé le droit de joyeux avénement : cédant aux inspirations de son cœur autant qu'aux conseils des sages ministres, il abolit la torture, et la loi qui rendait les taillables solidaires pour l'impôt. Mais Turgot méditait des réformes plus étendues : donnant tous ses soins au bonheur du peuple, il entreprit la suppression d'un grand nombre de servitudes et de priviléges onéreux; c'était de lui que Malesherbes disait : *Il a la tête de Bâcon et le cœur de l'Hospital.* Il désirait faire contribuer la noblesse aux impôts dans la même proportion que le tiers état; il voulait encore, par le moyen des assemblées provinciales, accoutumer la nation à la discussion des intérêts publics : il combinait avec Malesherbes un système d'administration qui eût ramené la France à l'unité, en détruisant tous les abus, et fit rendre, dans cet esprit, des édits qui remplaçaient les corvées pour les routes par une contribution

également répartie entre tous, proclamaient de nouveau le commerce des grains libre à l'intérieur, et abolissaient les jurandes et communautés de commerce. Les privilégiés éclatent aussitôt en plaintes et en murmures, les parlements refusent d'enregistrer ces sages édits, et un lit de justice devient nécessaire pour les y contraindre. Les philosophes et les économistes triomphaient; mais il s'était formé à la cour une ligue redoutable contre les ministres réformateurs. Placé entre un jeune roi dépourvu de lumières et un vieux ministre courtisan, Turgot se trouvait dans la situation la plus difficile. S'il se fût hâté d'expliquer ses projets, il n'eût pas été compris, et eût inutilement compromis son crédit. Jamais il n'osa dévoiler son vaste plan sur l'administration générale; il se bornait à préparer Louis XVI à l'entendre plus tard, et réformait les abus les plus graves, en avertissant le roi des orages qui menaçaient son règne si des institutions tutélaires n'affermissaient son pouvoir. Le vice du plan de Turgot est qu'il demandait pour être mis à exécution vingt années de la vie d'un ministre, et de la part du prince une volonté de fer pour maintenir l'auteur dans ses conseils, malgré le vœu de sa famille, de sa cour et les cris des ordres privilégiés. Le succès était donc impossible sous un monarque aussi facilement accessible que l'était Louis XVI à des influences diverses et contraires. Malesherbes lui-même, malgré les meilleures intentions, n'était point parvenu à faire abolir les lettres de cachet, qui disposaient sans jugement de la liberté des citoyens; il n'avait pu détruire l'abus monstrueux des lettres de *surséance* accordées pour sursis de payement aux débiteurs en crédit; à peine avait-il été libre de réduire faiblement le luxe ruineux de la maison du roi, et déjà de toutes parts ses actes les plus justes soulevaient mille réclamations.

Chute du ministère

Bientôt jaloux de la popularité de Turgot et de son ascendant sur le roi, Maurepas lui-même excita les ennemis des deux sages ministres, et alarma le roi sur les dangers de l'esprit de système. Malesherbes pressentit la révolution qui s'opérait dans l'esprit du faible prince, et donna sa démission ; Turgot attendit sa disgrâce. Louis XVI avait dit de lui : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple ; » et il le congédia. Aux ministres populaires succédèrent des ministres courtisans ; l'administration changea de système, et les réformes furent abandonnées [1]. Clugny, ancien intendant de Saint-Domingue, puis Taboureau, remplacèrent tour à tour et sans succès ce grand ministre ; après eux, le contrôle général tomba de nouveau dans les mains d'un homme intègre et d'une haute capacité financière. Necker, banquier genevois, décoré du titre d'envoyé de sa république, avait été adjoint à Taboureau, et lui succéda en 1777. Louis XVI venait, suivant l'ancien usage, de prononcer le serment d'exterminer les hérétiques, et Necker appartenait à la communion protestante ; cependant, telles étaient sa réputation et l'imminence du péril,

[1] Aussitôt que le renvoi de Turgot fut connu, il y eut une explosion de joie à la cour et dans de nombreuses sociétés de Versailles et de la capitale. On voyait dans les promenades des gens s'aborder en se félicitant. La plupart des hommes éclairés gardaient un morne silence, et tous portaient vers l'avenir des regards inquiets. Le 12 mai 1776, jour du renvoi de Turgot, est une des époques les plus fatales pour la France. Ce ministre, supérieur à son siècle, voulait faire sans secousse, par la puissance d'un roi législateur, les changements qui pouvaient seuls nous garantir des révolutions. Ses contemporains, égoïstes et superficiels, ne le comprirent point ; et nous avons expié par de longues calamités leur dédain pour les vertus et les lumières de cet homme d'État.

(Joseph Droz, *Histoire du règne de Louis XVI.*)

qu'il fut placé par Maurepas lui-même à la tête des finances, avec le titre de directeur général. Necker faisait de la bonne foi et de la probité la base de son système, qui consistait à réduire les dépenses pour les mettre au niveau des recettes, à se servir des impôts en temps ordinaire, à recourir aux emprunts lorsque des circonstances impérieuses l'exigeraient, à faire répartir l'impôt par les assemblées provinciales, et enfin à créer la reddition des comptes pour la facilité des emprunts, dont les intérêts seraient assurés par des économies. Ces idées étaient sages : les capitalistes avaient conçu une si haute opinion des talents et de la probité de Necker, que son nom seul offrit à leurs yeux une garantie suffisante, et rétablit la confiance des prêteurs.

Opérations de Necker. 1777.

Necker mit la France en état de soutenir une guerre qui exerça une grande influence sur les destinées de ce royaume, en accélérant le mouvement des esprits et le progrès des idées libérales; cette guerre était celle des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, révoltées contre leur métropole. L'Angleterre, écrasée de dettes après la paix de 1763, avait voulu faire contribuer à ses charges ses colonies d'Amérique; celles-ci, accoutumées à se taxer elles-mêmes et à voir se consommer sur leur sol les sommes prélevées pour les frais de l'administration, opposèrent une résistance énergique aux nouvelles prétentions de la métropole. La lutte s'engagea en 1773, à l'occasion d'un droit considérable mis par le parlement anglais sur le thé, dont il se faisait une énorme consommation en Amérique. Les habitants de Boston, capitale du Massachusets, refusèrent de recevoir dans leur port les ballots frappés de cette taxe, et la multitude, irritée, les jeta dans la mer. L'Angleterre interdit aussitôt le port de Boston, et le gé-

Insurrection des colonies américaines. 1773.

néral Gages eut ordre de le tenir bloqué. Mais l'impulsion était donnée aux esprits : des députés de tous les points principaux des colonies s'assemblèrent à Philadelphie en congrès général, et là fut rédigée et acceptée, en décembre 1774, la célèbre *déclaration des droits*, qui servit de type à toutes celles qui furent faites bientôt après en Europe. Le congrès annula les pouvoirs de tous les employés anglais, et ordonna la levée des milices nationales; George Washington fut proclamé généralissime. Les premiers succès des milices américaines enflammèrent tous les cœurs, l'insurrection devint générale; et la prise de Boston par les insurgés mit le comble à l'enthousiasme : enfin le congrès publia en 1776 l'*acte d'indépendance*, par lequel il se constituait puissance libre et affranchie de la domination anglaise. Des agents diplomatiques furent aussitôt envoyés dans les cours de l'Europe, pour obtenir que l'indépendance des colonies américaines y fût reconnue, et Benjamin Franklin, célèbre par ses découvertes dans les sciences autant que par les services qu'il avait rendus à son pays, fut choisi par le congrès pour plaider la cause nationale à la cour de Versailles et demander l'appui de la France contre l'Angleterre. La simplicité de son costume et de ses mœurs fit une vive sensation à Paris; et l'engouement général dont sa personne fut l'objet hâta la conclusion des négociations entre la France et les colonies insurgées.

Dévouement de la Fayette pour la cause de l'indépendance américaine.

La jeunesse française, avide de gloire, brûlait, en touchant le sol américain, de réparer les affronts de la dernière guerre; et la Fayette, âgé de vingt ans, signala dès lors son dévouement généreux, quoique souvent aveugle, pour la cause de l'affranchissement des peuples. Il renonça aux douceurs de l'existence la plus brillante et la plus enviée,

équipa un bâtiment à ses frais, et offrit son épée aux Américains, accablés de plusieurs revers : il voulait servir comme simple volontaire dans leurs rangs, mais il reçut le grade de major général, et obtint l'amitié de Washington. Plusieurs Français des familles les plus distinguées suivirent l'exemple de la Fayette. Le gouvernement anglais, dirigé par lord North, se plaignit, et pour se venger il commit quelques actes d'agression contre la France. Louis XVI hésitait toujours à commencer les hostilités. Cependant en 1778, après la mémorable journée de Saratoga, où le général anglais Burgoyne fut contraint de déposer les armes avec un corps de six mille hommes, la France conclut un traité d'alliance et de commerce avec les Américains. L'Angleterre rappela aussitôt son ambassadeur, et la guerre fut résolue.

Guerre entre l'Angleterre et la France, dite *guerre de l'indépendance*. 1778-1783.

Une escadre de douze vaisseaux de ligne, commandée par le comte d'Estaing, appareilla de Toulon pour l'Amérique, et entreprit inutilement la conquête de Rhode-Island, l'une des places d'armes des Anglais. Une tempête dispersa la flotte, et la prise de quelques-unes des Antilles fut le seul résultat de cette première campagne. Le 27 juillet de la même année l'amiral français d'Orvilliers rencontra l'amiral Keppel à l'entrée de la Manche, en vue de l'île d'Ouessant : les deux flottes étaient chacune de trente vaisseaux ; elles engagèrent une bataille qui dura tout un jour, et se séparèrent pour se radouber, sans avoir perdu un seul bâtiment. On célébra d'abord ce combat en France comme une victoire éclatante. Le duc de Chartres, fameux plus tard sous le nom de duc d'Orléans, commandait l'arrière-garde de la flotte ; sa conduite, après avoir été l'objet d'éloges exagérés, fut ensuite dénigrée avec injustice, et le roi l'éloigna du service de la marine, en le nommant colonel général des hussards : le don de cette charge

Combat d'Ouessant. 1778.

7.

était une insulte dans la circonstance où elle lui fut conférée. Ce prince eut d'autres affronts plus cruels encore à subir, et parut voué dès lors, par une espèce de fatalité, à une célébrité malheureuse.

Alliance avec l'Espagne. Opérations militaires. 1779.

La France conclut, l'année suivante, avec l'Espagne une alliance qui doubla ses forces navales. Les amiraux d'Orvilliers et don Louis Cordova joignirent leurs flottes, et menacèrent, sans résultat, l'Angleterre d'une descente, tandis que le comte d'Estaing, secondé par le comte de Grasse et la Motte-Piquet, s'emparait de l'île Saint-Vincent et de la Grenade, et triomphait de l'amiral Byron au combat de Sainte-Lucie. Ces succès retardèrent son arrivée aux États-Unis, et la malheureuse expédition de Géorgie termina la campagne. Le comte d'Estaing, de concert avec le général Lincoln, attaqua témérairement Savannah, capitale de cette province, et fut repoussé avec perte, malgré des prodiges de valeur : il leva le siége, partagea sa flotte en trois escadres, auxquelles il donna pour chefs le comte de Grasse, la Motte-Piquet et le marquis de Vaudreuil ; il revint de sa personne en France, et fut remplacé par le comte de Guichen, qui soutint honorablement la guerre contre l'amiral anglais George Rodney.

Les États du Nord repoussèrent, dans le cours de cette année, les prétentions de l'Angleterre, qui s'arrogeait le droit de visite sur les bâtiments des diverses puissances; et ils proclamèrent la neutralité armée. L'Angleterre tenta inutilement d'obtenir pour alliée la Hollande, où le parti républicain l'emportait sur celui du stathouder, favorable aux Anglais; et elle eut à lutter contre les flottes combinées de la France, des Provinces-Unies et de l'Espagne.

Actes ministériels 1781.

La majorité du ministère français était alors composée d'hommes recommandables par leur mérite et leurs

talents. Vergennes faisait respecter le royaume à l'étranger, Ségur et Castries, guerriers dignes d'une haute estime, poussaient activement la guerre, tandis que Necker donnait au roi les moyens de la continuer. Son célèbre compte rendu du mois de janvier 1781 offrait, pour la première fois, un excédant de dix millions de recette sur la dépense. Il produisit une sensation profonde, et fut accueilli par l'opinion avec une faveur qui inspira une inquiétude jalouse à Maurepas. Offensé d'être oublié dans le concert de louanges prodiguées à un ministre qu'il regardait comme sa créature, Maurepas montra au roi un danger dans la discussion publique des actes de son gouvernement, soulevée par le compte rendu de Necker : de ce moment, tous les plans de cet homme d'État furent accueillis avec défaveur; le conseil les combattit, et les privilégiés luttèrent contre ses utiles réformes. Il parvint cependant encore, par la seule autorité de son nom, à faire remplir deux emprunts, qui s'élevaient à quatre-vingt-dix millions; mais bientôt il sentit qu'il n'avait plus la confiance du monarque, et donna sa démission, qui fut acceptée le 23 mai. Sous son ministère la guerre d'Amérique avait accru de quarante-cinq millions le passif du trésor, dont le déficit était en partie couvert par d'utiles opérations et de nombreuses économies. Necker laissa en caisse les fonds nécessaires pour achever la campagne décisive de 1781, et sa retraite fut considérée comme une calamité publique.

Retraite de Necker 1781.

Six mille Français, sous le général Rochambeau, longtemps bloqués à Rhode-Island, portèrent un secours efficace aux Américains, récemment trahis par le major Arnold et accablés de plusieurs revers. Dès lors la fortune se déclare pour la cause de l'indépendance : le comte de

Suite et

Fin de la guerre de l'indépendance. Prise de York-Town. 1781. Grasse bat dans la baie de Chesapeak les amiraux Hood et Grave, et isole York-Town de tout secours; le général Cornwallis, à la tête du principal corps de troupes anglaises, avait établi dans cette ville son centre d'opérations. Washington et Rochambeau combinent leurs plans, et marchent de concert sur cette place, défendue par de redoutables batteries : l'attaque est ordonnée; la Fayette, le colonel Hamilton et le général Lincoln conduisent les Américains; Viomênil, Saint-Simon et le vicomte de Noailles guident les Français; on distingue dans leurs rangs Robert de Dillon, Charles de Damas, Alexandre Berthier, Matthieu Dumas, Charles de Lameth : les deux armées combinées rivalisent d'audace, et les batteries extérieures sont emportées; Cornwallis, sans espoir de secours, capitule le 19 octobre, et huit mille hommes sont faits prisonniers. Trêve. 1781. Cette conquête décida de la guerre : une trêve tacite observée sur terre entre les deux camps précéda de dix-huit mois la conclusion de la paix.

Le duc de Crillon s'était emparé de l'île de Minorque et de la ville de Mahon; il entreprit l'année suivante, Siége de Gibraltar. 1782. en 1782, le siége de Gibraltar, dont les flottes de la France et de l'Espagne, réunies sous don Louis Cordova, fermaient l'approche à l'amiral Howe. Des batteries flottantes, de l'invention du chevalier d'Arçon, furent élevées contre celles de la ville, que défendait le brave général Éliot; elles prirent feu sous une grêle de bombes et de boulets rouges, et l'incendie amena un affreux désastre. Peu de jours après, profitant d'un coup de vent qui dispersa la flotte française, l'amiral Howe, par de savantes manœuvres, entra dans le port, et ravitailla la place, dont le siége fut abandonné. Cette même année un combat naval funeste pour la France avait été livré sur la mer des

Antilles : le comte de Grasse, surpris dans une position défavorable par l'amiral Rodney, entre la Guadeloupe et les îles des Saintes, perdit huit vaisseaux et fut fait prisonnier. Combat des Saintes. 1782.

L'Inde était depuis quatre ans le théâtre d'une guerre sanglante. Les Anglais avaient pris Pondichéry en 1778, et fait souffrir à la Hollande des pertes immenses. Haïder Ali-Kan, sultan de Mysore, et son fils Tippoo-Saëb, soutenaient les Français dans ces contrées ; ces deux chefs redoutés accoururent trop tard au secours de Pondichéry ; mais, à la tête de vingt mille hommes disciplinés en partie à l'européenne, ils remportèrent de nombreux avantages ; quatre fois vaincus par sir Eyre Coote, ils battirent en retraite et évacuèrent le Carnate, après avoir ravagé toutes les possessions anglaises. La mort d'Haïder, survenue en 1782, permit à l'Angleterre de réparer ses désastres. Le bailli de Suffren commandait avec gloire la marine française dans les mers de l'Inde : il protégea le cap de Bonne-Espérance contre l'amiral Johnstone, et conserva cette importante colonie aux Hollandais : il y laissa le marquis de Bussy, qui s'illustra par ses négociations autant que par ses exploits. Campagnes dans l'Inde. 1778-1783.

Suffren livra ensuite plusieurs combats glorieux sur la côte de Coromandel. Tippoo-Saëb seconda sur terre ses opérations : il battit le général anglais Matthews, fameux par ses atrocités, et qui dans la ville d'Omanpore avait signalé sa victoire par le massacre de tous les habitants et des quatre cents femmes d'Haïder et de Tippoo. Goudelour était assiégée par les Anglais ; le bailli de Suffren accourut pour la protéger, et rencontra, en vue de cette ville, la flotte de sir Hugues ; il n'avait que quinze vaisseaux contre dix-huit, et remporta l'avantage : Goudelour fut sauvée.

Les préliminaires de la paix venaient d'être signés en

Europe. Les whigs succédaient aux torys dans le ministère anglais. Lord North, le plus ardent à poursuivre cette guerre sanglante, avait en tombant fait place à Buckingham, à Charles Fox et à Burke; peu de mois après, le fils de lord Chatham, William Pitt, fut mis à la tête des finances. L'administration nouvelle décida George III à la paix, qui fut signée le 3 septembre 1783, entre l'Angleterre d'une part, et de l'autre la France, l'Espagne et les États-Unis; ceux-ci furent reconnus indépendants. La France retira peu de fruit pour elle-même de ses immenses sacrifices. L'Angleterre lui restitua, en Amérique, les îles de Sainte-Lucie et de Tabago, et, dans l'Inde, Pondichéry; elle lui garantit en Afrique la possession de la rivière du Sénégal et de ses dépendances, et sur la côte du Malabar la conservation de Mahé et d'un comptoir à Surate; les deux nations signèrent en outre un traité de commerce. L'Angleterre ne conclut que l'année suivante la paix avec Tippoo-Saëb et la Hollande. La France était redevable d'importants secours à cette dernière puissance, et surtout au parti républicain : elle paya ses services par un honteux abandon, lorsqu'en 1788 l'ardent Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, neveu du grand Frédéric et beau-frère du prince d'Orange, rendit l'avantage au parti orangiste, et rétablit le stathouder par ses armes. Depuis lors, l'influence de la Prusse et de l'Angleterre fut substituée en Hollande à l'influence française.

Paix signée. 1783.

Maurepas était mort peu après la disgrâce de Necker : la France et son gouvernement donnaient alors l'étrange spectacle de contradictions choquantes, et du désaccord le plus complet entre les lois et les mœurs. Ainsi, lorsqu'une armée française allait secourir une république dont la

constitution était fondée sur le principe de l'égalité, une ordonnance était rendue pour n'admettre au grade d'officier que ceux qui feraient preuve de quatre degrés de noblesse (1778); ainsi, lorsque l'opinion exaltait les philosophes dont les écrits irréligieux tendaient la plupart à la destruction du christianisme, le gouvernement maintenait les rigueurs d'un code draconien contre les chrétiens protestants, et ceux-ci ne purent même obtenir du parlement, en 1778, un moyen légal de constater leurs mariages et d'assurer l'état de leurs enfants. Le déficit du trésor s'était accru pendant la guerre, et en vain, pour le combler, Louis XVI avait donné l'exemple des sacrifices, en supprimant une partie de sa maison et de sa garde : il ne fut imité par personne. Joly de Fleury, puis d'Ormesson, avaient succédé à Necker sans pouvoir trouver un remède au mal; Calonne obtint après eux le contrôle des finances. Cet homme brillant et disert, doué d'un esprit léger et d'un caractère audacieux, entra dans une voie directement opposée à celle de Necker : il voulut se maintenir par les courtisans, et raffermir le crédit par des prodigalités. De grandes largesses soutinrent d'abord son système, et son exactitude dans ses payements séduisit les capitalistes : il fit de nombreux emprunts après la paix, et épuisa le crédit. Alors, obligé d'avouer l'énorme différence qui existait entre la dépense et la recette, il insinua que la faute en était aux opérations de Necker, son prédécesseur. Celui-ci publia une réponse vigoureuse à ces attaques indirectes, et Calonne se vengea en le faisant exiler. Après avoir épuisé la ressource des emprunts, il fallut recourir à de nouveaux impôts, que le parlement refusa d'enregistrer. Calonne, pour le soumettre, convoqua une assemblée de notables en 1787. Il crut qu'étant choisie dans les

Ministère de Calonne. 1783.

Première

assemblée des notables. 1787.

hautes classes par le gouvernement, dont elle tiendrait son mandat, elle serait plus docile que les parlements et les états généraux ; il oublia que les hommes qui la composaient, jouissant tous de priviléges, leur premier soin serait de les défendre. Le ministre présenta dans cette assemblée la suppression des abus comme l'unique moyen de rétablir l'ordre ; il proposa d'étendre l'impôt du timbre et de convertir celui du vingtième en une subvention territoriale qui atteindrait toutes les propriétés foncières, sans excepter celles du clergé. Il ne put cacher qu'en peu d'années les emprunts s'étaient élevés à un milliard six cent quarante millions, et qu'un déficit de cent quinze millions existait dans le revenu : cette effrayante révélation excita un cri général : Calonne résigna sa place, et quitta le royaume.

Ministère de Brienne. 1787.

Loménie de Brienne, archevêque de Sens, homme sans fermeté, quoique non sans hardiesse, remplaça Calonne, dont il avait été l'antagoniste, et soutint devant l'assemblée, comme unique moyen de salut, des propositions qui différaient peu de celles de son prédécesseur. Les notables se montrèrent parcimonieux et peu dociles ; ils approuvèrent l'établissement des assemblées provinciales ; mais Brienne leur demanda en vain de consentir à deux édits : l'un pour l'impôt du timbre, l'autre pour une subvention territoriale de quatre-vingts millions. Les notables s'en remirent à la sagesse du roi en ce qui concernait les impôts et toutes les mesures urgentes et indispensables, puis ils se séparèrent. Brienne, privé de leur concours, présenta les

Opposition du parlement.

édits au parlement, qui refusa de les enregistrer, et déclara les états généraux seuls compétents en matière d'impôts. L'enregistrement fut forcé dans un lit de justice tenu à Versailles ; Louis XVI promit la publication an-

nuelle d'un compte de finances, et la convocation des états généraux avant cinq ans. Les magistrats protestèrent contre la violence qui leur avait éte faite, et les édits ne reçurent point d'exécution. Le parlement fut exilé à Troyes le 15 août et rappelé le 20 septembre, sous la condition tacite de consentir à un édit portant création d'impôts graduels et successifs, jusqu'à la concurrence de quatre cent vingt millions. Cette convention avait été conclue seulement avec les chefs du parlement et les magistrats les plus modérés, qui se flattaient de ramener les autres à leur opinion. Une séance royale fut indiquée pour le 19 novembre. Le roi l'ouvrit par un discours conciliant; mais le nouveau garde des sceaux, Lamoignon, laissa échapper quelques phrases imprudentes, et proclama des doctrines en contraste avec la situation présente : « Au monarque seul, dit-il, appartient le pouvoir législatif sans dépendance et sans partage. » On alla aux voix, et les plus anciens magistrats opinèrent pour l'enregistrement. L'abbé Sabatier ouvrit un avis différent, avec des formes respectueuses; il proposa d'enregistrer seulement le premier emprunt, et de supplier le roi d'accorder une convocation plus prompte des états généraux; Freteau parla dans le même sens; Robert de Saint-Vincent fit entendre des paroles véhémentes; d'Éprémesnil n'aspira qu'à toucher le cœur du roi : il appuya l'enregistrement des édits, et supplia Louis XVI de promettre la convocation des états généraux. Tout annonçait une majorité de suffrages en faveur des édits, lorsque Lamoignon, fidèle au système qui établit que lorsque le roi est dans son parlement, sa volonté est la loi suprême, s'approcha du trône. Le monarque, après l'avoir écouté, ordonna d'enregistrer les édits avec la seule forme usitée dans les lits de justice. Un murmure de surprise générale se fit en-

Séance royale. 19 novembre 1787.

tendre. Le duc d'Orléans se leva, et dit en hésitant : « Sire,... cet enregistrement paraît illégal... Il faudrait exprimer que l'enregistrement est par l'exprès commandement de Votre Majesté. » Le prince était troublé. Louis XVI, également ému et agité, répondit, après quelques mots entrecoupés : « Si, c'est légal, parce que je le veux. » Il fit lire un autre édit, qui rendait aux non-catholiques un moyen légal de constater leurs naissances, leurs mariages et leurs décès ; puis il se retira.

Après le départ du roi, l'agitation de l'assemblée devint extrême ; en vain Malesherbes et le duc de Nivernois tentèrent d'y ramener le calme, la séance fut terminée par une délibération portant que le parlement ne prenait aucune part à l'enregistrement illégal de l'édit relatif aux emprunts. Le roi ordonna que cette délibération fût rayée des registres : le duc d'Orléans fut exilé dans une de ses terres ; l'abbé Sabatier et Freteau furent arrêtés, et conduits dans des prisons d'État. Le parlement protesta contre les lettres de cachet, et demanda, par un arrêt, le rappel de ses membres et du prince : l'arrêt fut cassé par le roi et maintenu par le parlement, que l'opinion publique et toute la magistrature de France appuyaient dans sa lutte imprudente contre le pouvoir.

Projet de cour plénière. 1788.

Brienne comprit que pour vaincre la résistance du parlement il fallait l'annuler ; et, de concert avec M. de Lamoignon, nouveau garde des sceaux, il fit agréer au roi un plan qui détruisait l'autorité politique de la magistrature. Le plus profond secret était nécessaire pour assurer l'exécution de ce plan ; il fut deviné avant d'être mûr : l'un des membres les plus ardents de l'opposition parlementaire prodigua l'or, et se procura une des épreuves du projet ministériel ; il en fut aussitôt donné lecture aux

chambres. Le papier soustrait contenait des édits portant création d'une assemblée composée des princes, des pairs, des maréchaux de France, et d'un certain nombre de personnages distingués, choisis dans le clergé, la noblesse et la magistrature, avec toute l'autorité dont jouissaient les cours plénières sous Charlemagne. Cette cour devait enregistrer les lois de police générale et les édits, qui ne seraient plus soumis à l'autorité des parlements, désormais bornés aux fonctions judiciaires. Le parlement de Paris serait ainsi dépouillé de son titre de cour des pairs : quatre conseils souverains, nommés grands bailliages, devaient être établis dans l'étendue de son ressort, et circonscrire étroitement toutes ses attributions. Les magistrats entendent avec indignation la lecture de ce projet menaçant; ils invoquent les lois fondamentales du royaume, dont le code cependant n'était écrit nulle part; ils demandent la convocation régulière des états généraux, s'élèvent contre les détentions arbitraires, et décrètent leur propre inviolabilité. Brienne obtient aussitôt du roi l'ordre de faire arrêter deux magistrats, dont l'opposition est la plus énergique, Duval d'Éprémesnil et Montsabert. Le 5 mai d'Agout, capitaine des gardes, se présente au parlement, et les réclame l'un et l'autre, au nom du roi : « Nous sommes tous Montsabert et d'Éprémesnil, » répondent les magistrats, indignés. Mais alors, pour ne point compromettre leurs confrères, les deux conseillers désignés se lèvent, et se présentent eux-mêmes : ils sont conduits, l'un à Pierre-en-Cise près Lyon, l'autre aux îles Sainte-Marguerite. Le bruit de leur arrestation se répand, et soulève la colère du peuple : la multitude accourt près du lieu des séances, et accueille les magistrats par ses acclamations. Cependant, le 8 mai les édits en question sont

Arrestation de d'Éprémesnil et de Montsabert. 1788.

enregistrés, et un simulacre de cour plénière est établi; mais l'opinion s'irrite, le Châtelet proteste, et le peuple s'agite : on se représentait, en effet, chaque membre de la nouvelle cour plénière comme un courtisan; accorder à cette cour le droit d'enregistrement, c'était laisser la fortune publique à la libre disposition des ministres.

Troubles dans les provinces 1788.

Entre toutes les provinces, la Bretagne, le Béarn et le Dauphiné se firent remarquer par l'énergie de leur résistance. Le parlement de Rennes protesta, et se vit menacé d'être dissous par la force : une foule de gentils-hommes, suivis de la populace, accoururent à sa défense, et la plupart des nobles présents à Rennes signèrent une déclaration conçue en ces termes : « Nous, membres de la noblesse de Bretagne, déclarons infâmes ceux qui pourraient accepter quelque place, soit dans la nouvelle administration de la justice, soit dans l'administration des états, qui ne serait pas avouée par les lois et les constitutions de la province. » Une dénonciation fut ensuite rédigée contre les ministres, et les députés chargés de la présenter au roi furent jetés à la Bastille; la guerre civile paraissait imminente en Bretagne. Les troubles du Béarn ne furent pas moins graves : les montagnards descendirent avec l'appareil militaire dans la ville de Pau; ils enfoncèrent les portes du palais de justice, fermées par l'ordre du roi, et, cédant à leurs cris menaçants, le gouverneur lui-même supplia le parlement de s'assembler. La noblesse et la magistrature firent des protestations véhémentes. En Dauphiné les désordres furent plus grands encore; le parlement résista, et le duc de Clermont-Tonnerre, gouverneur de la province, signifia aux magistrats l'ordre d'exil par des lettres de cachet remises d'avance entre ses mains : une populace furieuse se répandit dans les rues de Greno-

ble, retint les magistrats exilés, courut chez le gouverneur au bruit du tocsin, et le força, la hache sur la tête, à convoquer le parlement. Un grand nombre de membres de la noblesse, du clergé et du tiers état fixèrent au 21 juillet la réunion des états particuliers du Dauphiné. Le maréchal de Vaux, nouveau gouverneur de la province, avec vingt mille hommes sous ses ordres, n'osa résister au vœu général, et les états s'assemblèrent au château de Vizille, ancienne résidence des dauphins : là, d'un commun accord, les trois ordres frappèrent de réprobation les hommes qui accepteraient des fonctions créées par les nouveaux édits; ils arrêtèrent que l'impôt pour remplacer la corvée serait en Dauphiné acquitté par les trois ordres, et donnèrent dans leurs états particuliers la double représentation au tiers : avant de se séparer, ils supplièrent le roi de retirer ses édits, d'abolir les lettres de cachet et de convoquer les états généraux. Toutes les provinces s'émurent, et presque partout, dans l'intérêt de leurs priviléges, les ordres privilégiés donnèrent aux classes nombreuses le dangereux exemple de la résistance et de l'insurrection.

C'est ainsi que, par les fautes accumulées du pouvoir, la nation se familiarisa avec les idées d'examen et de lutte, et fut comme exercée d'avance à la guerre civile. Brienne, ne sachant que résoudre, convoque une assemblée du clergé, et lui demande un secours pécuniaire; il n'en obtient que des refus et une déclaration foudroyante contre la cour plénière. Voyant alors le déficit grandir chaque jour, sans aucun moyen pour le combler, il essaya de séduire les Français par des promesses, et voulut acquérir des droits à leur reconnaissance. Un arrêt annonça (8 août 1788) que les états généraux s'assembleraient le 1er mai 1789,

Assemblée du clergé. 1788.

et suspendit jusqu'à cette époque le rétablissement de la cour plénière.

Brienne n'obtint de cet arrêt aucun avantage pour lui-même; il arriva ce qui arrive toujours lorsque le gouvernement, au lieu de saisir le moment opportun pour des réformes ou des mesures populaires, ne les accorde qu'à la dernière extrémité, d'une manière incomplète, et comme autant de concessions forcées : on ne lui sut aucun gré de sa condescendance, et ce qu'il donnait accrut l'exigence pour ce qu'il refusait encore. Le ministre descendit, pour se soutenir, aux plus vils expédients : il s'empara de la caisse d'épargne des invalides, et de l'argent d'une loterie de bienfaisance ouverte pour les victimes d'une grêle effroyable; il créa enfin un papier-monnaie pour les payements de l'État, et essaya vainement de cacher une banqueroute sous cette mesure désastreuse. Brienne, à tout prix, voulait rester ministre; les malheurs publics, si fort accrus par son impéritie, n'avaient point ébranlé son crédit, une intrigue de cour le renversa : jalouse de son influence sur la reine, madame de Polignac se déclara son ennemie, et le comte d'Artois demanda son renvoi. Brienne s'éloigna en invitant Louis XVI à rappeler Necker dans son conseil, comme le seul homme capable de relever les finances. Son renvoi fut accueilli du public avec transport; mais lorsqu'on sut qu'en le congédiant on demandait pour lui le chapeau de cardinal, et qu'il partait comblé de faveurs, on ne tint plus compte au faible roi du sacrifice qu'il venait de faire, on ne vit plus que les honneurs dont il chargeait un homme qui était l'objet de l'animadversion générale.

Chute de Brienne. 1788.

Louis XVI suivit le conseil de Brienne, il rappela Necker au ministère; les parlements reprirent leurs fonctions, et les édits furent abolis. Le peuple à ces nouvelles fait

Rappel et second ministère de Necker 1788.

éclater une joie sauvage. Une troupe de jeunes gens brûle le cardinal en effigie sur la place Dauphine, s'empare du Pont-Neuf, et force tous les passants à s'incliner devant la statue de Henri IV. La multitude se porte sur la maison du frère de l'archevêque, dans l'intention de l'incendier; arrêtée par des soldats, elle tourne sa fureur contre le commandant du guet, et marche à son domicile pour le livrer aux flammes et au pillage : là se livre un combat sanglant, et au lieu de sévir, comme c'était son devoir, contre les auteurs du désordre, le parlement informe contre les militaires qui l'ont réprimé.

Necker avait repris la direction des affaires : il trouva dans la confiance des capitalistes des fonds suffisants jusqu'à l'ouverture des états généraux; mais ce ministre, si habile comme financier, n'était pas comme personnage politique à la hauteur des circonstances périlleuses où se trouvait la France. Il ne sut pas pour le mode de convocation des délégués de la nation française prendre l'initiative d'une mesure réclamée par l'état des mœurs et par l'opinion publique; il ne sut pas davantage concevoir et annoncer un plan de réformes indispensables et suffisantes; il hésita longtemps avant d'accorder au tiers état la double représentation, c'est-à-dire un nombre de députés égal à ceux des deux ordres privilégiés réunis. Cette question immense, non résolue, devint sur tous les points du royaume l'objet des plus vives discussions. La bourgeoisie, qui n'avait pris qu'une assez faible part dans les querelles de la magistrature et de la cour, comprit cette fois que la cause en litige était la sienne, que toutes les réformes seraient illusoires si le tiers état, dont elle faisait partie, ne luttait à nombre égal contre les premiers ordres : ce vœu trouvait de l'écho dans la noblesse; la question d'État se transfor-

mait ainsi, non sans péril, en une question de chiffres et de nombre, et l'on se demandait de toutes parts si vingt-quatre millions de Français montraient des prétentions exagérées en réclamant un nombre de représentants égal à celui de quatre à cinq cent mille de leurs compatriotes. L'incertitude à ce sujet devenait chaque jour plus dangereuse : elle faisait fermenter toutes les têtes, enflammait les passions des classes moyennes, et ceux qui avaient le plus grand intérêt à obtenir la double représentation du tiers exerçaient ainsi par leurs lumières la plus haute influence sur l'opinion publique.

Édit de convocation des états généraux. 27 septembre. 1788.

Tel était l'état des choses en France, lorsque, le 27 septembre 1788, le parlement enregistra l'édit qui convoquait les états généraux; mais il parut alors redouter son propre ouvrage, et reculer devant une mesure qu'il avait énergiquement réclamée lui-même, il vit l'ancienne monarchie chancelante sur ses bases, et crut devoir lui prêter son appui; il décida, dans cette vue, que l'on observerait pour la convocation des états généraux la forme usitée lors de leur dernière réunion, en 1614. Les députés à cette époque étaient en nombre égal dans chaque ordre; ils donnaient leurs suffrages en commun, non par tête, mais par ordre, et le résultat des votes était ainsi nécessairement toujours favorable aux privilégiés. Le système de Necker était de faire contribuer ceux-ci, en proportion de leur fortune, aux charges de l'État; il fallait pour qu'il fût adopté doubler la représentation du tiers, et vôter par tête les résolutions définitives. Cette opinion était devenue presque générale, et la clause ajoutée par le parlement à l'édit du 27 septembre fit perdre sur-le-champ à ce corps toute sa popularité. Maintenant, disait-on, il résistait au vœu du peuple par égoïsme; il n'avait donc lutté d'abord

contre la cour que pour obtenir le pouvoir, ou pour conserver celui qu'il avait usurpé : bientôt il se vit abandonné des hommes de loi, qui avaient fait sa force et ses succès.

Agitation des esprits. Graves désordres

La noblesse elle-même se divisa en deux partis, dont l'un embrassa avec chaleur la cause du tiers état : ce parti comptait dans ses rangs le duc d'Orléans et la plupart des gentils-hommes qui avaient combattu en Amérique. Il se formait dans les principales villes des associations où l'on s'engageait à faire triompher cette cause ; un grand nombre d'écrits incendiaires circulaient dans les provinces ; des brigands soldés parcoururent les campagnes ; une multitude d'hommes sans frein se portèrent dans Paris à de graves excès, et quelques mois plus tard ils y jetèrent l'épouvante par l'incendie et le pillage de la manufacture de Réveillon. Tandis que les chefs cachés d'une faction violente et démagogique cherchaient à soulever la populace et a dominer la cour par la terreur, la bourgeoisie et une grande partie de la jeune noblesse saisissaient toute occasion d'applaudir les maximes les plus populaires. Beaucoup d'écrivains, à l'exemple de Condorcet, vantaient dans leurs ouvrages, avidement lus, un ordre social basé sur l'égalité des droits et sur la liberté. Une multitude de pamphlets, et parmi eux la célèbre brochure de Sieyes intitulée : *Qu'est-ce que le tiers état?* ajoutaient à la fermentation des esprits. Le moment de la crise approchait, lorsque le roi convoqua la seconde assemblée des notables, à laquelle fut soumise la question du mode de convocation des états généraux. Elle s'ouvrit le 9 novembre 1788, et se partagea en six bureaux, comme la précédente ; un seul d'entre eux, celui que présidait *Monsieur,* frère du roi, se déclara en faveur de la double représentation du tiers. Necker ne suivit pas l'avis des notables ; il espérait, en

Seconde assemblée des notables. 1788.

engageant la lutte entre les privilégiés et le tiers état, rester le maître de la diriger ; et, d'après un rapport adressé par lui au souverain, il parut, le 27 décembre 1788, une déclaration royale nommée *résultat du conseil*, où la question, si longtemps débattue, n'était encore résolue qu'à demi. Louis XVI décidait que les députés du tiers état seraient égaux en nombre aux députés des deux autres ordres réunis ; il gardait le silence sur le mode de délibération générale. Cette déclaration fut reçue avec faveur, quoiqu'elle laissât indécise une question de la plus haute importance. Le tiers état sentait sa force, il comptait avec raison sur la défection d'une partie de la noblesse et du clergé ; il comprit qu'il serait le maître de la forme des délibérations, et dès lors la révolution fut inévitable.

Philosophie, littérature, arts et sciences.

Les philosophes du siècle avaient puissamment contribué à produire ce résultat. Les plus fameux, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, d'Alembert, n'étaient plus, mais leur école florissait : son œuvre était la destruction des abus et des priviléges, et elle sapait sans distinction, sans relâche, nos vieilles institutions les plus respectables comme les plus décriées. Les lettres comptaient un grand nombre de noms célèbres : l'abbé Barthélemy publiait son savant *Voyage d'Anacharsis*, et Bernardin de Saint-Pierre ses belles *Études de la Nature* ; Lebrun, Roucher, André Chénier, alors à peine connu, l'infortuné Gilbert, et surtout Delille, soutenaient la gloire de la poésie française. Ducis, non moins remarquable par son noble caractère que par son talent, s'illustrait sur la scène, enrichie par les chefs-d'œuvre de Voltaire, où déjà s'annonçait Marie-Joseph Chénier, et où Beaumarchais avait donné, par son *Mariage de Figaro*, une forte et dangereuse impulsion au mouvement révolutionnaire des esprits. Le gé-

nie des arts, après avoir sommeillé pendant le dernier règne, renaissait sous les ciseaux de Houdon et de Chaudet, comme sous les pinceaux vigoureux de Vien, de David et de sa brillante école : jamais un plus grand nombre de talents distingués ne se produisirent à la fois au théâtre, où Talma débutait, et où les Contat, les Fleury, les Molé, les Brizard, portèrent au plus haut degré l'art de la diction dramatique. Les sciences comptaient plusieurs noms célèbres, et au premier rang les mathématiciens Monge, Lagrange et Laplace; l'illustre Lavoisier, déjà cité comme l'inventeur de la nouvelle chimie; Fourcroy, son éloquent interprète; Vauquelin; Berthollet, auteur de la statique chimique; Guyton de Morveau, devenu l'un des bienfaiteurs de l'humanité par ses procédés sur la désinfection de l'air; le physicien Coulomb, immortalisé par ses recherches sur l'aimant; le naturaliste Daubenton, collaborateur et successeur de Buffon; le savant médecin Vicq-d'Azyr; enfin l'astronome Delambre, l'un des hommes à qui la France doit l'adoption du système métrique, et le célèbre Bailly, auteur de l'*Histoire de l'astronomie ancienne et moderne*. L'esprit public était attentif aux voyages et découvertes du comte de Choiseul en Grèce, de Bougainville et du malheureux la Pérouse, et rêvait d'importantes améliorations dans les destinées humaines, au moyen des théories de Mesmer sur le magnétisme et de la récente invention des ballons par Montgolfier. Les hommes de lettres, les savants, les philosophes, étaient admis dans l'intimité des grands, et ceux-ci se montraient avides de connaissances universelles. Jamais les mœurs des classes supérieures et éclairées n'avaient été plus douces qu'à cette époque : la politesse française, vantée dans toute l'Europe, faisait alors le plus grand charme de la vie so-

ciale, et avait acquis une perfection noble et gracieuse, dont il ne restera bientôt plus que le souvenir. Mais un gouffre se creusait, par le déficit du trésor et les vices du gouvernement, sous les pas de cette société brillante; derrière elle s'agitait une classe moyenne mécontente, et dont la voix couvrait à peine les sourdes rumeurs d'une multitude ignorante et misérable. De ce côté bientôt gronda l'orage; des vents furieux abattirent un édifice déjà miné dans ses fondements, et il disparut au souffle de l'ouragan populaire.

NOTA. J'ai dû m'abstenir, par de graves considérations, de donner au delà du dix-huitième siècle un aperçu de l'état de la littérature et des sciences. Je n'ai prétendu en tracer le tableau complet à aucune époque de notre histoire : obligé de restreindre mon travail en d'étroites limites, j'ai seulement indiqué les noms les plus célèbres; les deux derniers siècles, sous le rapport scientifique et littéraire, demandent une étude particulière et approfondie.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DE 1789 JUSQU'A NOS JOURS.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

L'histoire de la révolution nous montre la France, dans une période de quarante années, sous quatre phases principales, et d'une diversité frappante. Dans la première nous voyons la lutte que soutient la bourgeoisie contre la cour et les ordres privilégiés : lutte imposante et terrible, qui se termine par le triomphe de la multitude et par la chute du trône. La seconde nous présente, avec le fléau de la guerre étrangère, celui du règne de la populace et des hommes violents et pervers, dans la main desquels le pouvoir est tombé : c'est l'époque sanglante pendant laquelle la France est en proie à la terreur, puis à l'anarchie ; c'est celle de la république jusqu'au 18 brumaire. La révolution, dans sa troisième phase, fait voir la nation épuisée par tant de maux, lasse de tant d'excès, et cherchant aux pieds d'un grand capitaine un refuge dans le despotisme militaire : la France alors semble transformée en un vaste camp, et signale pendant douze années, par une suite non interrompue de triomphes, sa réaction contre l'Europe ; c'est l'époque du consulat et de l'empire. Enfin, lorsque l'application d'une partie des principes au nom desquels la révolution s'est opérée a reçu du temps une espèce de consécration, lorsque tant d'hommes agi-

tés par des vœux contraires ont appris à vivre ensemble et en paix sous la main de fer du conquérant, celui-ci tombe à son tour, et la restauration des Bourbons s'accomplit, sous la condition de doter la France de libertés politiques et de respecter les intérêts généraux inhérents au nouvel ordre de choses. Il y avait lieu d'espérer que cette dernière époque aurait pour résultat l'établissement d'un gouvernement nouveau, capable, plus que tout autre, d'assurer aux Français la possession durable de tous les fruits obtenus après de si longs orages.

Si, au début du règne de Louis XVI, la voix des Turgot, des Malesherbes, des hommes également distingués par leur patriotisme et par leurs lumières, eût été entendue, la France aurait peut-être joui dès lors de quelques avantages qu'elle a payés par tant de trésors, de larmes et de sang. Mais il en est, hélas! des peuples comme des individus : leur expérience est toujours chèrement acquise, et ils ont besoin d'épreuves douloureuses avant de consentir à suivre les conseils de la sagesse. Tous les partis en France ne voulurent écouter que leurs passions égoïstes, tous périrent successivement des excès de leurs propres fureurs; et dans la période sanglante dont nous allons esquisser le tableau rapide, la nation française, par ses effroyables saturnales, par ses étonnantes victoires et ses progrès en population et en richesses, à la suite des plus épouvantables convulsions qui aient jamais désolé un empire, fut tour à tour pour l'univers un objet d'horreur, d'effroi et d'admiration.

LIVRE PREMIER.

ÉTATS GÉNÉRAUX. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — CHUTE DE LA MONARCHIE.

5 mai 1789 — 1er septembre 1792.

CHAPITRE PREMIER.

De l'ouverture des états généraux jusqu'à la dissolution de l'assemblée constituante.

5 mai 1789 — 20 octobre 1791.

Ouverture des états généraux. 5 mai 1789.

Les états généraux s'ouvrirent le 5 mai 1789, dans la salle des Menus, à Versailles. Les députés furent appelés à la séance royale et introduits suivant l'ordre établi en 1614; mais le temps n'était plus où le tiers état, parlant à genoux et découvert, reconnaissait son humiliante infériorité en présence des autres ordres : il se hâta de témoigner qu'il se regardait comme leur égal; et lorsque, à l'exemple du roi, les députés des deux premiers ordres se furent couverts, ceux du troisième, contre l'usage des anciens états, imitèrent sur-le-champ la noblesse et le clergé. Ce geste faisait suffisamment comprendre qu'une révolution s'était accomplie dans les esprits et dans les mœurs. Les députés du tiers état auraient peu gagné cependant à se proclamer eux-mêmes les égaux des députés des autres ordres, s'ils n'avaient pu faire reconnaître cette égalité en l'établissant sur des faits. La première et la plus

importante question à résoudre était de savoir si les votes seraient recueillis par ordre ou par tête : dans le premier cas les députés du tiers état auraient perdu l'avantage que leur domait leur nombre, double de celui des députés de chaque ordre privilégié. La cour, la majorité de la noblesse et une grande partie du clergé attachaient la plus haute importance à ce que les votes eussent lieu par ordre dans toutes les questions politiques ; mais la noblesse comptait parmi ses membres quelques dissidents populaires ; les curés formaient une partie considérable des députés du clergé ; leurs opinions se rapprochaient de celles des députés du tiers état, auxquels l'unanimité de sentiment et la force numérique donnaient un immense avantage. Ceux-ci procédèrent à la vérification de leurs pouvoirs, après avoir invité la noblesse et le clergé à vérifier en commun les pouvoirs de tous ; puis, de l'avis de Sieyes, ils se constituèrent, le 17 juin, en assemblée nationale. Cette grave décision fut soutenue aussitôt par des actes de souveraineté ; l'assemblée formée des députés du tiers état et des membres dissidents de la noblesse et du clergé vota la perception provisoire des impôts tant qu'elle serait réunie, et la cessation de ceux qu'elle n'aurait pas établis ; elle consolida la dette publique, nomma un comité de subsistances, et proclama l'inviolabilité de ses membres.

Formation de l'assemblée nationale. 17 juin.

L'agitation des esprits était extrême, lorsqu'une séance royale fut annoncée ; et sous prétexte des préparatifs qu'elle exigeait, l'autorité fit fermer la salle des états. Bailly, premier député de Paris, présidait alors l'assemblée : estimé pour ses travaux littéraires et scientifiques, il s'était acquis l'estime de tous les partis par la noblesse et la fermeté de son caractère. Il se présenta le 20 juin 1789, avec un grand nombre de ses collègues, à la porte

des états, et la trouva fermée. Les projets violents de la cour n'étant plus un mystère, les députés résolurent d'en prévenir l'exécution ; ils suivirent leur président au Jeu de Paume, et là, les mains levées, ils jurèrent tous, hors un seul, de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France. Deux jours après, la majorité du clergé se réunit aux députés des communes dans l'église Saint-Louis, où ceux-ci s'étaient provisoirement rassemblés.

Serment du Jeu de Paume. 20 juin 1789.

Necker avait conçu un plan qui devait tendre au rapprochement des ordres et à la conciliation des esprits ; le roi avait promis de l'adopter, et d'en faire mention dans son discours à l'assemblée : l'influence de la cour l'emporta sur la prudence du ministre. Effrayé de l'immense ascendant que prenait le tiers état, par ses premiers actes, sur l'opinion publique, le parti opposé à Necker, celui des princes, communiqua ses alarmes à Louis XVI, et obtint de lui qu'il ferait intervenir son pouvoir en cassant les arrêtés de l'assemblée, en ordonnant la séparation des ordres, et en fixant lui-même toutes les réformes qui devaient être opérées par les états généraux.

Tels furent les préludes de la séance royale qui se tint le 23 juin. Le roi y vint avec tout l'appareil de la puissance souveraine, et fut reçu d'une partie des députés avec un silence glacial ; il ne reconnut l'assemblée que comme l'ordre du tiers état, et lui ordonna de se dissoudre. Les membres présents de la noblesse et du clergé obéirent aussitôt après le départ de Louis XVI ; ceux des communes ne quittèrent point leurs siéges. Le grand maître des cérémonies vint leur rappeler l'ordre du roi. « Allez dire « à votre maître, s'écria Mirabeau, que nous sommes ici « par l'ordre du peuple, et que nous n'en sortirons que par « la puissance des baïonnettes. » Sieyes, s'adressant alors

Séance royale. 23 juin.

à ses collègues, leur dit avec sang-froid : « Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier : délibérons. » L'assemblée persista dans tous ses arrêtés, et, sur la motion de Mirabeau, décréta l'inviolabilité de ses membres. Dès lors la puissance royale fut perdue; la majorité des membres du clergé siégea de nouveau dans l'assemblée dès sa première séance. L'ordre de la noblesse persista dans son refus, malgré les instances du comte de Clermont-Tonnerre et les exhortations plus vives de Lally-Tollendal, fils de l'infortuné général Lally, et déjà célèbre par le talent qu'il avait déployé pour faire réhabiliter la mémoire de son père. « Songez, messieurs, dit-il, que dans la marche des « révolutions politiques il est une force des choses qui « l'emporte sur celle des hommes. Il a été une époque où « il a fallu que la servitude fût abolie, et elle l'a été; une « autre où il a fallu que le tiers état entrât dans les assemblées nationales, et il y est entré. En voici une où les « progrès de la raison, où les droits de l'humanité, trop « longtemps méconnus, où le respect que doit inspirer cette « masse imposante de vingt-quatre millions d'hommes, « vont donner à ce même tiers l'égalité d'influence, la juste « proportion de droits qui doivent lui appartenir. Cette « troisième révolution est commencée, rien ne l'empêchera. « Je crois fermement qu'il ne tient qu'à la noblesse de s'y « assigner une place d'honneur, de s'y couvrir d'une gloire « plus brillante peut-être que toutes celles qu'elle a jadis « recueillies, de s'y inscrire pour jamais comme bienfaitrice « de la nation. C'est à ce titre, messieurs, c'est par vos « plus chers intérêts que je vous presse d'acquiescer à la « motion de M. de Clermont-Tonnerre. » Les efforts de Lally furent vivement combattus par d'Éprémesnil et Cazalès, et la motion fut rejetée; mais le lendemain qua-

Résistance de la noblesse.

rante-sept membres de la noblesse, ayant à leur tête le duc d'Orléans, se réunirent au tiers état et à la majorité du clergé : ils furent accueillis avec enthousiasme.

Cependant la fusion des ordres en une seule assemblée n'étant pas complète, et cette dissidence entretenant au dehors une extrême agitation, Necker conseilla de nouveau la réunion des trois ordres : la reine et plusieurs personnages influents unirent leurs instances aux siennes; Louis XVI céda, et annula sa déclaration du 23 juin aussi facilement qu'il avait abandonné les idées de Necker pour celles des courtisans. Il manda auprès de lui le duc de Luxembourg, président de la noblesse, et lui exprima son nouveau désir. Luxembourg combattit ce vœu ; il montra au monarque la désunion entre les ordres comme le dernier moyen qui lui restât de conserver le pouvoir. « Votre fidèle noblesse, dit le duc en terminant, a le choix d'aller, comme Votre Majesté l'y invite, partager avec ses codéputés l'exercice de la puissance législative, ou de mourir pour défendre les prérogatives du trône. Son choix n'est pas douteux. — Monsieur de Luxembourg, répondit le roi d'une voix ferme, mes réflexions sont faites, je suis déterminé à tous les sacrifices : je ne veux pas qu'il périsse un seul homme pour ma querelle. Dites donc à l'ordre de la noblesse que je le prie de se réunir aux deux autres. Si ce n'est pas assez, je le lui ordonne comme son roi; je le veux. Le roi fut obéi : après le 27 juin le clergé, la noblesse et le tiers état ne formèrent plus qu'une seule assemblée, qui fut indistinctement nommée *nationale* et *constituante*; la délibération devint générale, et la distinction établie entre les ordres cessa d'exister.

Réunion de la noblesse et du clergé au tiers état.

Toute l'autorité morale ayant passé du monarque à l'assemblée, les conseillers de Louis XVI l'engagent trop tard

et imprudemment à recourir à la force. Des troupes sont appelées en grand nombre autour de Versailles ; Necker est exilé ; le maréchal de Broglie, la Galissonnière, le duc de la Vauguyon, le baron de Breteuil et l'intendant Foulon sont désignés pour le ministère : tous partageaient plus ou moins l'opinion de la cour. L'approche de troupes et l'exil de Necker excitent une fermentation dans Paris. Camille Desmoulins, jeune et fougueux démagogue, harangue le peuple dans le jardin du Palais-Royal, et l'invite à courir aux armes. Le pistolet à la main, il s'élance sur une table et dénonce le projet de la cour contre les patriotes : « Ce soir même, s'écrie-t-il, les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger ! Une seule ressource nous reste : courons aux armes. » La foule lui répond par ses acclamations : il propose alors d'adopter une couleur pour signe de ralliement. Le vert, symbole de l'espérance, est choisi. L'orateur arrache une feuille d'arbre qu'il attache à son chapeau : chacun l'imite, et les arbres du jardin sont presque dépouillés. On court de là chez un sculpteur prendre les bustes de Necker et du duc d'Orléans [1] : on les voile d'un crêpe, et ils sont promenés dans Paris. Le prince de Lambesc, colonel du Royal-Allemand, trouble cette ovation en faisant charger les troupes ; mais les gardes françaises prennent parti pour le peuple, les troupes refusent de tirer sur leurs compagnons d'armes, et battent en retraite. Cependant le tumulte et le désordre augmente dans la capitale, les barrières sont incendiées, des malfaiteurs pillent plusieurs maisons : la populace était sans pain, et l'on prévoyait les plus grands malheurs. Pour les prévenir, quelques électeurs réunis à l'hôtel de

Exil de Necker.

Camille Desmoulins au Palais-Royal.

Comité des électeurs.

[1] Le bruit s'était répandu que le duc d'Orléans venait d'être exilé.

ville prennent en main l'autorité, et rendent de grands services par leur conduite à la fois ferme, active et prudente. L'assemblée nationale, après avoir vainement tenté une conciliation entre elle et la cour, décrète à l'unanimité la responsabilité des ministres et de tous les conseillers du roi, de quelque rang qu'ils puissent être; elle vote des regrets à Necker et aux ministres disgraciés, place la dette publique sous la sauvegarde de la loyauté française, et s'établit en permanence; l'archevêque de Vienne la préside, et la Fayette est élu vice-président.

Le peuple de Paris, enflammé par l'attitude hostile de la cour et par l'énergie de l'assemblée, veut poursuivre ses premiers avantages, et demande des armes : le comité des électeurs, siégeant à l'hôtel de ville, organise la garde nationale, qu'il porte à quarante-huit mille hommes, et à laquelle, sur la proposition de la Fayette, il donne la cocarde tricolore[1]; chaque district a son bataillon. Cinquante mille piques sont forgées, on pille l'arsenal des Invalides : *A la Bastille! à la Bastille!* devient le cri de la multitude déchaînée. Le siége de la Bastille est aussitôt entrepris, les gardes françaises se révoltent, accourent à l'aide du peuple avec du canon, et décident la prise de la citadelle, dont la faible garnison rend les armes. Le peuple, élevant dans ses mains de sanglants trophées de son triomphe, revient en rugissant à l'hôtel de ville, et bientôt des assassinats souillent la victoire. L'infortuné Delauny, gouverneur de la Bastille et prisonnier de la multitude, est égorgé par elle. Une lettre trouvée sur lui fait accuser de trahison Flesselles, prévôt des marchands; la populace veut le massacrer, puis ordonne qu'il soit traduit en jugement

Prise de la Bastille. 14 juillet.

[1] Cette cocarde unit au blanc, ancienne couleur de la France, le rouge et le bleu, couleurs de la ville de Paris.

devant elle : il est assassiné d'un coup de pistolet. L'effervescence est au comble ; Paris se prépare au combat pour le lendemain, et la ville entière offre l'aspect d'un vaste camp.

La cour ne voit qu'une émeute dans le mouvement de Paris : le roi se proposait de dissoudre l'assemblée, et avait donné au maréchal de Broglie, commandant de l'armée, un pouvoir sans limites. Instruit au milieu de la nuit, par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, de la prise de la Bastille et des autres événements du 14 juillet : « C'est une révolte, » dit le roi. « Sire, c'est une révolution, » répond le duc. La résolution du roi fléchit devant la gravité des circonstances, et le lendemain il se rend au sein de l'assemblée. « Le silence des peuples est la leçon des rois, » avait dit Mirabeau, et les députés gardèrent d'abord une sombre attitude en présence du monarque ; mais lorsqu'il eut dit qu'il n'était *qu'un avec la nation*, que les troupes allaient s'éloigner, et qu'il eut ajouté d'une voix ferme : « Eh bien ! c'est moi qui me fie à vous ! » des applaudissements se firent entendre : l'assemblée se leva, et reconduisit Louis XVI dans son palais.

Le roi reconnut la nécessité d'apaiser lui-même la capitale : il fit annoncer qu'il rappellerait Necker, et qu'il se rendrait le lendemain à Paris, où Bailly venait d'être nommé maire et la Fayette commandant de la garde bourgeoise. Ce furent eux qui reçurent le monarque. « Sire, » lui dit le premier en lui présentant les clefs de la ville, « Henri IV avait reconquis son peuple ; ici le peuple « a reconquis son roi. » Louis entra sans gardes à l'hôtel de ville, et reçut la cocarde tricolore aux acclamations de la multitude ; il ne repartit pour Versailles qu'après avoir approuvé le choix du peuple et sanctionné les nouvelles magistratures.

Première émigration. Juillet 1789.

Alors commença la première émigration. Le comte d'Artois, le prince de Condé, le prince de Conti et la famille Polignac, donnèrent l'exemple, et sortirent de France. Le retour de Necker à Paris fut pour lui un triomphe, mais ce fut aussi son dernier beau jour : il se crut le maître du parti qui ne voyait en lui qu'un instrument, et tenta de sauver Bezenval, commandant en second des troupes, et prisonnier du peuple. Déjà l'intendant Foulon et son neveu Berthier avaient péri, victimes de la fureur populaire : Bezenval était plus compromis qu'eux, et Necker, en proposant l'amnistie, se dépopularisa sur-le-champ. Il commença dès lors, mais en vain, à lutter contre la révolution. Les mouvements de Paris s'étendaient aux provinces; partout le peuple s'organisait en municipalités et en gardes nationales. Des troupes d'hommes armés parcouraient les campagnes, pillant et incendiant les châteaux, brûlant les titres des seigneurs : l'assemblée espéra calmer cette irritation violente et en détruire en partie la cause par l'abolition des priviléges les plus décriés : elle procéda sans ménagement à cette réforme dans la célèbre nuit du 4 août.


Abolition des privi-léges. 4 août 1789.

Le vicomte de Noailles donna le signal des sacrifices en proposant le rachat des droits féodaux et la suppression des servitudes personnelles; il s'établit entre les privilégiés une rivalité d'offrandes, et en apparence aussi de patriotisme : mais un grand nombre d'entre eux, membres du côté droit de l'assemblée, ne contribuèrent à tout détruire dans l'ancien système social que dans l'espoir de tout bouleverser, et d'amener ainsi une réaction qu'ils croyaient inévitable. Les abus, les priviléges furent supprimés : on vota le rachat des dîmes et leur changement en taxe pécuniaire, la suppression du droit exclusif de chasse, l'abolition des justices seigneuriales; celle de la vénalité des

charges de la magistrature; celle de l'inégalité des impôts, des annates de la cour de Rome et de la pluralité des bénéfices; enfin les jurandes et les maîtrises furent supprimées, et l'assemblée décerna à Louis XVI le titre de *Restaurateur de la liberté française*. Cette nuit mémorable rendit tous les Français égaux devant la loi : ils purent tous parvenir aux emplois, prétendre à la propriété, et se livrer à une industrie quelconque; elle fit enfin tomber les obstacles qui s'opposaient encore à la préparation de la constitution nouvelle.

État des partis.

Trois partis principaux divisaient à cette époque l'assemblée : celui de la cour et des privilégiés, formé de la majorité de la noblesse et du clergé, et dont les orateurs les plus remarquables étaient l'abbé Maury et Cazalès, officier de cavalerie; celui qui désirait une constitution sur le modèle de la constitution d'Angleterre : Necker, Mounier, Lally-Tollendal et Malouet étaient à la tête de ce second parti, composé principalement de la minorité de la noblesse; enfin, le reste de l'assemblée formait le parti ennemi de toute distinction aristocratique entre les différentes classes de la nation : ce parti se divisait lui-même en plusieurs fractions, fort peu d'accord entre elles : dans l'une on remarquait Bailly et la Fayette; dans une autre on distinguait les membres d'un triumvirat célèbre, toujours ardent à soutenir les propositions les plus populaires, et formé du conseiller Duport, auteur de la fameuse confédération des clubs, du colonel Alexandre de Lameth, et de l'éloquent Barnave; enfin quelques membres de ce troisième parti se signalaient par leur violence révolutionnaire, mais leur crédit était faible encore : parmi leurs noms figurait un nom sinistre, obscur alors et depuis trop fameux, celui de Robespierre. On pouvait compter encore

un quatrième parti dans l'assemblée, le parti d'Orléans; mais il était vague et indécis, et s'il existait réellement, il ne se composait que de quelques membres particulièrement attachés au prince, et auxquels on supposait le dessein de transférer la couronne sur sa tête. Les principaux chefs de l'assemblée étaient deux hommes étrangers au tiers état et adoptés par lui, Sieyes et Mirabeau. Le premier la dominait par l'ascendant d'une puissante raison, d'une tête forte, philosophique, et abondante en idées neuves et profondes : il gouvernait dans les comités; le second régnait à la tribune : abandonné de bonne heure aux passions les plus fougueuses, victime de ses désordres et habitué à lutter contre l'arbitraire, dévoré par le besoin d'une activité prodigieuse en harmonie avec ses puissants moyens, aussi audacieux qu'éloquent, les révolutions étaient son élément. Repoussé par la noblesse de Provence, il se jeta dans les bras du peuple, qui l'accueillit avec transport; il domina quelque temps au-dessus de tous les partis, et il exerça dans l'assemblée la souveraineté du génie.

Le pouvoir royal, suspendu de fait, était alors remplacé par celui de l'assemblée nationale, qui s'empressa de nommer différents comités chargés de pourvoir à toutes les branches du service public. Elle adopta ensuite, sur la proposition de la Fayette, une déclaration des droits de l'homme, rédigée dans l'esprit de la célèbre déclaration du congrès américain, et qui servit de base à la constitution. Louis XVI hésita avant de l'accepter, et n'y donna son adhésion qu'à regret. L'assemblée décréta la permanence du corps législatif; et après une discussion très-animée, dans laquelle Necker, Mounier et Lally-Tollendal insistèrent pour le partage de ce corps en un sénat et une

chambre de représentants, il fut décidé qu'il serait indivisible et composé d'une chambre unique.

Il s'agissait ensuite de déterminer l'action du monarque dans la confection des lois; les uns voulaient que le roi pût s'opposer d'une manière absolue aux décrets de l'assemblée, et les autres que son *veto* ne fût que suspensif : cette question excita les plus violents débats. Paris était encore dans une grande agitation, suite naturelle de la victoire du 14 juillet. L'assemblée des électeurs, qui avait tenu lieu de municipalité provisoire, venait d'être remplacée.

Commune de Paris.

Cent quatre-vingts membres, nommés par les districts, s'étaient constitués en législateurs et en représentants de la commune, tandis que les comités des soixante districts de Paris, dont ils tenaient le pouvoir, s'attribuaient également un pouvoir législatif et supérieur à celui de leurs commettants. La manie des discussions publiques était devenue générale; il se formait dans la ville des assemblées de toute espèce : les soldats, les garçons tailleurs, les perruquiers, les domestiques, avaient tous un lieu spécial de réunion. Les délibérations les plus animées avaient lieu au Palais-Royal, où le peuple contrôlait celles de l'assemblée nationale; ce fut là que la discussion sur le *veto royal* excita la plus violente irritation; la classe moyenne, qui composait la garde nationale, n'avait pas encore à Paris toute l'autorité en main, et le ministère, effrayé des démonstrations menaçantes de la multitude, décida le roi à abandonner le *veto illimité*, pour se réduire au *veto suspensif*. L'assemblée décida que le refus de sanction du monarque ne se prolongerait pas au delà de deux législatures. Cependant la cour ne se résignait qu'avec peine, et méditait d'autres projets : elle voulait que le roi cherchât un refuge au milieu de son armée. Louis XVI résistait à

Discussion sur le *veto royal*.

ces suggestions; des troupes néanmoins furent appelées à Versailles : on y fit venir des dragons et le régiment de Flandre, et les adversaires du régime nouveau reprirent courage.

Les officiers des régiments récemment venus furent fêtés par leurs camarades, dans la salle de spectacle du château, réservée aux grandes solennités : le roi et la reine, tenant le dauphin dans ses bras, parurent dans cette réunion bruyante; leur vue excita des cris d'enthousiasme; des cocardes blanches furent distribuées, et l'on foula aux pieds des emblèmes tricolores : tel fut le fameux repas du 1er octobre, dont les suites devaient être si funestes à la famille royale. La nouvelle s'en répandit bientôt dans Paris, et produisit la plus grande fermentation : l'arrivée des régiments, leurs dispositions hostiles, la crainte des complots, et surtout la disette, firent éclater un soulèvement redoutable. Une jeune fille donne le signal le 5 octobre, en parcourant les rues avec un tambour et en criant : *Du pain! du pain!* Une troupe de femmes l'entoure. *A Versailles!* devient le cri général; Maillard, l'un des volontaires de la Bastille, se met à la tête de cet étrange rassemblement, grossi par une multitude furieuse, et offre de les conduire : retenu pendant sept heures par la Fayette, il part enfin, et arrive à Versailles, où il jette l'épouvante. Un premier engagement avait eu lieu entre le peuple et les gardes du corps, quand la Fayette arrive à la tête de l'armée parisienne pour contenir cette populace désordonnée : sa présence ramène la sécurité, et le calme se rétablit. Tandis que chacun se livre au sommeil, quelques hommes du peuple trouvent pendant la nuit une des grilles du château ouverte; ils entrent en appelant leurs camarades; l'alerte est donnée, et le combat s'engage dans

Banquet du 1er octobre.

Le peuple à Versailles. 5 octobre.

les appartements entre le peuple et les gardes du corps de service, dont plusieurs se font tuer héroïquement à leur poste en criant : *Sauvez la reine!* Marie-Antoinette, avertie du péril, s'enfuit à demi vêtue auprès du roi. La Fayette accourt; déjà les gardes françaises avaient pris parti pour les gardes du corps; la Fayette achève de dégager le château, et expose sa vie pour repousser le peuple des appartements. La multitude demande à grands cris que le roi paraisse. Louis XVI cède à ses exigences, et se montre sur le grand balcon du château. Mais la reine surtout était en butte à la fureur populaire : la Fayette paraît avec elle auprès du roi, et baise sa main avec respect. La foule applaudit, mais elle exige avec violence que le roi parte pour Paris. Louis XVI consent, et s'y rend le jour même avec sa famille, escorté de ses gardes, et accompagné d'un sanglant et hideux cortége. Cet événement eut pour principal résultat de placer la cour sous la surveillance immédiate du peuple. Il remplit d'horreur et d'effroi tous ceux qui redoutaient avec raison l'intervention populaire, et détermina plusieurs membres de l'assemblée à l'abandonner : Lally-Tollendal et Mounier furent de ce nombre; et celui-ci essaya, mais sans succès, de soulever le Dauphiné sa province, contre l'assemblée nationale.

Cette tentative de Mounier, quoique sans résultat, fit craindre les dangers de l'organisation provinciale. Les provinces, qui voyaient avec peine la perte de leurs priviléges, formaient dans l'opinion de l'assemblée de petits États trop vastes et trop indépendants; il importait, pour prévenir la guerre civile, de réduire leur étendue, et de les soumettre sous d'autres noms à un régime uniforme. Le 22 décembre l'assemblée adopta le projet de Sieyes, qui divisait la France en quatre-vingt-

trois départements d'une surface à peu près égale[1]; le département fut divisé en districts, et le district en cantons. On régla leur administration d'une manière uniforme et hiérarchique : le département et le district eurent chacun un conseil administratif et un directoire exécutif; ceux du district relevaient du conseil et du directoire supérieurs. Le canton, composé de cinq ou six paroisses, fut une simple division électorale. Les citoyens payant une contribution équivalant à trois journées de travail furent déclarés citoyens actifs, et se réunirent au canton pour nommer leurs députés et leurs magistrats : tout fut soumis à l'élection, et celle-ci eut plusieurs degrés. On établit un tribunal criminel pour tout le département, un tribunal civil pour chaque district, et un tribunal de paix pour chaque canton. L'administration de la commune fut confiée à un conseil général et à une municipalité, composés d'un nombre de membres en proportion avec la population, et immédiatement élus par le peuple : les officiers municipaux eurent seuls le droit de requérir l'action de la force armée.

Division de la France en 83 départements. 22 décembre 1789.

Organisation administrative et judiciaire.

L'exécution de ce vaste plan provoqua le ressentiment très-naturel des états et des parlements de plusieurs provinces, dont elle annulait les pouvoirs; ils protestèrent, et précipitèrent ainsi leur ruine. La crise financière et les besoins du trésor contribuèrent malheureusement à soulever contre la révolution la grande majorité du clergé : le déficit était immense, les impôts presque réduits à rien, et les emprunts mal couverts : Necker, après plusieurs expédients peu productifs, avait demandé que l'assemblée votât un impôt extraordinaire du quart du revenu, que chacun

[1] Pour la division de la France en départements, voyez ma *Géographie physique, historique et politique de la France*, pages 79, 93, 96, 97, carte n° 18.

devait évaluer lui-même; et Mirabeau, entraînant ses collègues par le tableau hideux de la banqueroute prête à dévorer la France, les avait spontanément déterminés à sanctionner cette utile mesure; mais elle était loin de suffire pour combler le vide du trésor, et dès lors les biens immenses du clergé furent convoités comme l'unique ressource susceptible de faire face à tous les besoins. Déjà les dîmes, d'abord rachetables, avaient été supprimées; lorsque Talleyrand, évêque d'Autun, proposa au clergé de renoncer à ses biens, évalués à plusieurs centaines de millions, en faveur de la nation, qui les emploierait au payement de sa dette et à l'entretien du culte. Le clergé résista vainement; il fut déclaré qu'il n'était point propriétaire, mais dépositaire, de ces biens consacrés aux autels, et que la nation, en acquittant les frais du culte, devait rentrer dans sa propriété. Les dépenses publiques exigeaient quatre cents millions pour cette première année : on créa pour une valeur égale des billets d'État, auxquels on donna un cours forcé, avec hypothèque sur les biens du clergé : telle fut la naissance des assignats, qui, d'abord émis avec prudence, facilitèrent à la révolution l'accomplissement de grandes choses, et qui furent discrédités plus tard par l'odieux abus qu'on en fit. Cette mesure violente et spoliatrice irrita profondément le clergé, et l'assemblée rendit l'opposition de ce grand corps plus vive et plus inflexible en portant une atteinte imprudente à sa discipline et à la conscience de ses membres, par le vote fatal de la constitution civile du clergé : celle-ci établissait le siége d'un évêché dans chaque département, accordait au peuple l'élection des évêques et des curés, et allouait aux ecclésiastiques un salaire qui devait remplacer les biens possédés auparavant par le clergé, et dont la nation s'em-

Le clergé est dépossédé de ses biens.

Constitution civile du clergé. 12 juillet 1790.

paraît. Il se fit dès lors une scission dans cet ordre; un grand nombre de ses députés abandonnèrent aussitôt l'assemblée, et se liguèrent avec la noblesse dissidente.

L'assemblée nationale persévérait avec suite, mais sans mesure, dans la voie des réformes et dans la nouvelle organisation du corps social et politique : elle attacha l'armée à la révolution, en déclarant les grades et l'avancement indépendants des titres nobiliaires; elle abolit tous ces titres, d'après la proposition des membres populaires de la noblesse, et organisa sur une base nouvelle le corps judiciaire. Elle établit deux degrés de juridiction, et une cour de cassation; le jury, à l'exemple de ce qui avait lieu en Angleterre, fut introduit dans les causes criminelles; toutes les charges de la magistrature furent temporaires, et données par l'élection; enfin, la législation de cette époque découla tout entière du principe de la souveraineté du peuple. Cependant le roi conserva l'initiative dans les questions de paix ou de guerre : le droit de les résoudre fut réservé au corps législatif. Organisation du corps judiciaire.

L'anniversaire de la prise de la Bastille approchait : on résolut de le célébrer avec un éclat extraordinaire. Des députés envoyés à Paris par les quatre-vingt-trois départements formèrent une nombreuse confédération au Champ de Mars. Là, en leur présence, en celle de l'assemblée nationale, de la garde parisienne, des députés de l'armée, d'un peuple immense, l'évêque d'Autun célébra une messe solennelle sur un vaste autel décoré selon l'usage antique, et dont quatre cents prêtres, revêtus d'aubes blanches et de ceintures tricolores, occupaient les extrémités. La Fayette, en sa qualité de commandant général des gardes nationales du royaume, s'avança le premier pour prêter le serment civique; après lui tous les députés le répétèrent, Fédération. 14 juillet.

au bruit de l'artillerie, des acclamations du peuple, et des cris prolongés de *Vive le roi! vive la nation!* Louis XVI se leva alors, et dit : « Moi, roi des Français, je jure d'em-« ployer tout le pouvoir qui m'est délégué par l'acte cons-« titutionnel de l'État à maintenir la constitution décrétée « par l'assemblée nationale, et acceptée par moi. »

« Voilà mon fils! » dit la reine émue, en élevant le dauphin dans ses bras et le montrant au peuple, « voilà « mon fils, il s'unit à moi dans les mêmes sentiments. » Les bruyantes acclamations du peuple se firent entendre de nouveau, et un cantique d'actions de grâces termina cette fête, dernier jour d'espérance et de bonheur pour la famille royale.

Les intrigues des partis recommencèrent le lendemain, et le côté droit poussait l'assemblée à l'exagération : « Nous « aimons ses décrets, » disait ironiquement l'abbé Maury; « il nous en faut encore trois ou quatre. » Necker, dont les idées méthodiques et absolues étaient sans cesse en opposition avec la marche brusque et rapide de l'assemblée, donna sa démission le 4 septembre; un grand nombre de nobles émigrèrent à la même époque, et l'esprit d'insurrection fit chaque jour des progrès dans le peuple et dans l'armée. Trois régiments en garnison à Nancy se révoltèrent, et furent soumis avec peine par le général Bouillé, qui désirait attirer le roi dans l'armée qu'il commandait en chef, sur la frontière du Nord.

Le roi avait sanctionné la constitution civile du clergé; le pape refusa son adhésion : dès lors les archevêques et les évêques formèrent une ligue que l'assemblée fortifia imprudemment en exigeant de tous les prêtres en exercice le serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi et à la constitution civile : ceux qui refuseraient devaient être

frappés de destitution. Cette mesure fatale attaquait les consciences, et créa un schisme : il y eut deux clergés dans le royaume, l'un constitutionnel et *assermenté*, l'autre réfractaire et *non assermenté*. Les membres de ce dernier refusèrent d'abandonner leurs fonctions, et fulminèrent contre les successeurs que leur donnait la loi ; ils employèrent toute leur puissance sur les populations, que leur soumettaient l'habitude et la foi, pour les attacher à leur cause : ce fut ainsi qu'une lutte violente se prépara sur plusieurs points du royaume, et que, sous un calme apparent, tout espoir d'ordre et de conciliation s'évanouit. Schisme.

La création des clubs multiplia les semences d'agitation, et précipita la France vers l'anarchie ; les clubs étaient d'abord des réunions privées, sans autorité politique, où l'on discutait sur les affaires de l'État ; le premier formé dans cette vue le fut par les députés bretons, à l'ancien couvent des Jacobins, d'où il reçut son nom ; mais bientôt ce club s'étendit, et voulut agir sur l'assemblée, sur la municipalité, sur la multitude ; ses premiers membres l'abandonnèrent, et furent remplacés par des hommes violents, ambitieux et amis du désordre, membres de la commune ou simples citoyens. Ils formèrent des affiliations dans les provinces, et élevèrent, à côté de la puissance légale, une autre puissance, plus redoutable, qui ne tarda point à conduire la première et à la subjuguer. Fondation des clubs. 12 juillet 1790.

L'émigration continuait ; les tantes du roi sortirent de France ; Louis XVI, qu'on soupçonnait de vouloir les rejoindre, fut arrêté par le peuple et retenu dans Paris avec sa famille, au moment où il se préparait à quitter la capitale pour Saint-Cloud : l'assemblée, en proclamant l'inviolabilité du monarque, déclara que sa fuite hors du royaume entraînerait sa déchéance. Cependant, les dé-

putés, après avoir détruit tous les priviléges, et achevé la constitution, manifestèrent dans leurs actes une tendance plus monarchique; cette réaction favorable au pouvoir était due en grande partie à Mirabeau, dont la cour avait acheté les services, et qui voulait en même temps consolider le trône et maintenir tous les utiles résultats de la révolution. Mais pour que sa voix fût respectée il aurait fallu que son caractère personnel fût respectable : l'or coupable qu'il recevait pour ses folles dépenses écartait de lui cette considération sans laquelle les hommes politiques sont le plus souvent condamnés à une douloureuse impuissance; on refusait à son caractère la confiance que commandait son génie : le roi reconnaissait la justesse de ses conseils, et il tremblait de s'y abandonner. Nul ne déplora plus que Mirabeau lui-même cette situation fatale, qu'il s'était faite : « Je paye bien cher, dit-il souvent, les fautes de ma jeunesse !... Pauvre prince, on te les fait payer aussi !... Regardez autour de vous, dit-il un jour à un des Crillon avec l'accent d'une conviction profonde, il n'y a que moi, moi seul, qui puisse combattre l'anarchie qui va dévorer vous, vos amis, le trône, le prince; il faut qu'on m'écoute, qu'on me suive, ou nous périssons tous... » S'entretenant une autre fois avec Cabanis, il jeta des regards tristes et prophétiques sur l'avenir de la patrie, et rompit un solennel silence par ces paroles : « Oh ! si j'eusse apporté dans la révolution une réputation semblable à celle de Malesherbes, quelles destinées j'assurais à mon pays ! quelle gloire j'attachais à mon nom ! » Malgré ses fautes, son génie dominait encore l'assemblée nationale; il parvint à faire rejeter, comme portant atteinte à la liberté individuelle, un décret violent proposé contre les émigrés; ce fut son dernier triomphe. Quoiqu'il n'eût que

quarante-deux ans, sa constitution était détruite par des excès de tout genre ; il attendit et appela la mort au milieu d'atroces douleurs. Dans son agonie il s'entretint encore de la France, de l'état où il la laissait : « J'emporte dans mon cœur, dit-il, le deuil de la monarchie, dont les débris vont être la proie des factieux [1]. » Peu d'instants après il mourut. L'assemblée nationale assista en corps à ses obsèques, et fit porter ses restes dans la nouvelle église de Sainte-Geneviève, destinée, sous le nom du Panthéon, à recevoir les dépouilles mortelles des grands hommes. Mirabeau, après avoir trop puissamment concouru à déchaîner le torrent révolutionnaire, eût seul peut-être été capable de le diriger et de le contenir ; sa mort fut une calamité publique, et la nation porta son deuil.

Mort de Mirabeau 1791.

Déjà l'orage grondait sourdement sur les frontières. Les émigrés sollicitaient toute l'Europe contre la France. Ils formaient deux corps, l'un organisé sous Condé à Worms, l'autre sous le comte d'Artois à Coblentz : ce prince se rendit avec Calonne, son ministre, auprès de l'empereur Léopold, et la déclaration secrète de Mantoue, signée le 20 mai 1791, fut le résultat de leur conférence : elle promettait à Louis XVI les secours d'une coalition où devaient entrer l'Autriche, les cercles d'Allemagne, la Suisse, et les rois de Sardaigne, d'Espagne et de Prusse. Mais Louis essaya d'abord de relever seul la monarchie : il tenta de se rendre à Montmédy, au milieu de l'armée que commandait Bouillé ; son plan d'évasion fut concerté avec ce général, qui plaça de distance en distance des détachements sur la route que le roi devait suivre. Le 20 juin, dans la nuit, la famille royale sort déguisée du

Déclaration de Mantoue. Mai 1791.

[1] Joseph Droz, *Hist. du Règne de Louis XVI*, t. III, p. 367.

château des Tuileries, trompe la surveillance des gardes, franchit les barrières de Paris sans obstacle, et prend sur-le-champ la route de Châlons et de Montmédy. A cette nouvelle la stupeur règne d'abord dans Paris et dans l'assemblée; mais celle-ci s'empare aussitôt du pouvoir exécutif, annonce ses résolutions pacifiques aux puissances, et envoie des commissaires aux troupes pour recevoir leur serment en son propre nom. Bientôt le bruit de l'arrestation du roi se répand : l'infortuné Louis XVI avait été reconnu et arrêté à Varennes; toutes les gardes nationales des environs prennent les armes; les détachements de troupes postés sur la route sont repoussés, ou craignent d'agir; Bouillé accourut lui-même à la tête d'un régiment; mais il arrive trop tard : déjà, depuis plusieurs heures, le roi était en route pour Paris. L'assemblée avait envoyé trois de ses membres au-devant de lui, à l'effet d'assurer son retour : c'étaient le comte de Latour-Maubourg, Pétion et le jeune Barnave; ce dernier, depuis lors, touché des prévenances et du triste sort de la famille royale, résolut de lui prêter ses conseils et son appui.

Fuite de la famille royale. 20 juin 1791.

Arrestation du roi, et retour à Paris.

Le roi fut accueilli dans Paris par un silence de sinistre augure : l'assemblée le suspendit provisoirement de ses fonctions, nomma des commissaires pour l'interroger, et le soumit dans son palais à une rigoureuse surveillance[1].

[1] « Le service du château se faisait comme à l'ordinaire; mais la Fayette donnait le mot d'ordre sans le recevoir du roi. Les grilles des cours et des jardins étaient fermées. La famille royale soumettait à la Fayette la liste des personnes qu'elle devait recevoir. Des sentinelles étaient placées dans toutes les salles, à toutes les issues, dans les couloirs intermédiaires entre la chambre du roi et la chambre de la reine. Les portes de ces chambres devaient rester ouvertes. Le lit même de la reine était surveillé du regard. Tout lieu, même le plus secret, était suspect....... Le roi, si résigné, si impassible, fléchit un mo-

Il s'agit ensuite de décider si Louis XVI continuerait à régner ou si la déchéance serait prononcée. Les Lameth et Barnave s'unirent, dans l'intention de défendre le roi, au parti modéré, et créèrent le club des Feuillants pour l'opposer à celui des Jacobins, dont la direction fut saisie par Pétion et Robespierre, chefs du parti républicain. L'assemblée, de l'avis de Barnave, déclara qu'il n'y avait lieu à traduire Louis XVI en jugement, ou à prononcer sa déchéance; mais en même temps, pour calmer l'effervescence populaire, elle décréta que le roi aurait abdiqué de fait, et cesserait d'être inviolable, s'il faisait la guerre à la nation ou souffrait qu'elle lui fût faite en son nom. Cette déclaration de l'assemblée irrita la multitude. Les agitateurs préparèrent une pétition dans laquelle ils en appelaient à la souveraineté du peuple, et considéraient Louis XVI comme déchu depuis sa fuite. Brissot la rédigea; elle fut portée, le 17 juillet, au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie, où Danton et Camille Desmoulins haranguèrent une foule immense, en l'excitant à l'insurrec- Pétition du Champ de Mars. 17 juillet 1791.

ment sous le poids de tant de douleurs et de tant d'humiliations. Concentré dans ses pensées, il resta dix jours entiers sans dire une parole, même à sa famille. Sa dernière lutte avec le malheur semblait avoir épuisé ses forces. Il se sentait vaincu et voulait, pour ainsi dire, mourir d'avance. La reine, en se jetant à ses pieds et en lui présentant ses enfants, finit par l'arracher à ce silence. « Gardons, lui dit-elle, toutes nos forces pour livrer ce long combat avec la fortune. La perte fût-elle inévitable, il y a encore le choix de l'attitude dans laquelle on périt. Périssons en rois, et n'attendons pas sans résistance et sans vengeance qu'on vienne nous étouffer sous le parquet de nos appartements! » La reine avait le cœur d'un héros; Louis XVI avait l'âme d'un sage; mais le génie qui combine la sagesse avec le courage manquait à tous les deux : l'un savait combattre, l'autre savait se soumettre, aucun ne savait régner. »

(Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. I[er].)

tion. Le péril devenait menaçant, et l'assemblée enjoignit à la municipalité de veiller à la sûreté publique. La Fayette et Bailly se transportèrent au Champ de Mars, à la tête d'une troupe nombreuse de gardes nationaux; Bailly prononça les sommations légales, et fit déployer le drapeau rouge : la multitude répondit à ce signal par une grêle de pierres; alors toute voie de conciliation étant fermée, il fallut recourir à la force, et la Fayette commanda le feu; la seconde décharge fut meurtrière, et dissipa l'attroupement; la multitude prit la fuite, et ne pardonna ni à la Fayette ni à Bailly d'avoir rempli leur devoir dans cette fatale journée.

Première coalition.

Ces déplorables dissensions entraînèrent à des actes imprudents les adversaires de la révolution, et les émigrés ne songèrent plus qu'à l'étouffer par l'effort de toute l'Europe : *Monsieur* prit à Bruxelles le titre de régent; Bouillé écrivit une lettre foudroyante à l'assemblée; l'empereur, le roi de Prusse et le comte d'Artois se réunirent à Pilnitz, où ils signèrent, aux risques de compromettre le roi qu'ils voulaient défendre, le traité du 27 juillet. Ils considéraient, dans cette déclaration, la cause de Louis XVI comme la leur, exigeaient qu'on le remît sur son trône, et que l'assemblée fût dissoute; sinon ils menaçaient la France des plus effroyables calamités. L'assemblée, irritée, répondit à ces menaces en levant cent mille gardes nationaux, et en armant ses frontières. Cependant elle touchait au terme de ses opérations, et la convocation des colléges électoraux fut fixée par elle au 5 août; un décret funeste, rendu avant le départ du roi pour Varennes, interdisait à tous ses membres de faire partie de l'assemblée suivante. En vain Duport s'était écrié : « Depuis qu'on « nous rassasie de principes, comment n'a-t-on pas re-

Traité de Pilnitz. 27 juillet 1791.

« connu que la stabilité est aussi un principe de gouver-
« nement ? » Le décret fut rendu ; et la manie de désintéressement devenant contagieuse, Bailly se démit de la mairie, et la Fayette du commandement des gardes nationales. C'est ainsi que la conduite de la révolution fut abandonnée à des hommes nouveaux, qui en recommencèrent une autre pour se faire un nom et une fortune.

Avant de se dissoudre, l'assemblée réunit ses décrets constitutionnels en un même corps, déclarant que la France avait le droit de revoir sa constitution, mais qu'il était prudent de n'en pas user avant trente ans. Le roi accepta sans restriction l'acte constitutionnel ; il fit le 29 septembre la clôture de l'assemblée, et prononça dans son sein de touchantes paroles, qu'elle accueillit avec des acclamations et des témoignages de respect et d'amour. Alors Thouret, s'adressant au peuple, prononça ces paroles :
« L'assemblée constituante déclare que sa mission est ache-
« vée, et qu'elle termine en ce moment ses séances. »

Clôture de l'assemblée constituante. 29 septembre 1791.

Ainsi finit cette célèbre assemblée, après avoir accompli les choses les plus considérables avec un grand mélange de bien et de mal dans le court espace de deux années. Les vices principaux de la constitution rédigée par elle étaient la réunion des membres du corps législatif en une seule chambre et la subordination beaucoup trop grande de l'autorité royale à la puissance populaire. Cependant, tout en reconnaissant le peuple comme la source des pouvoirs, c'était aux mains de la classe moyenne et la plus éclairée qu'elle en avait confié l'exercice par l'élection à deux degrés ; et l'on peut dire qu'elle périt moins encore par ses propres vices que par la fureur des factions qui soulevèrent l'Europe contre la révolution et amenèrent l'intervention directe de la multitude dans le gouvernement de l'État.

CHAPITRE II.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792.

La cour, la noblesse et le clergé n'avaient eu aucun pouvoir dans les nouvelles élections; elles furent faites sous une influence toute populaire, et l'Assemblée ouvrit ses séances le 1er octobre 1791. Elle se déclara sur-le-champ assemblée nationale législative, et prêta sur l'acte constitutionnel, aux applaudissements du peuple des tribunes, le serment de *vivre libre* ou de *mourir*. La minorité de la dernière assemblée était devenue la majorité de celle-ci, et les partis qui la divisèrent ne tardèrent point à se montrer. Le côté droit, composé d'hommes fermement attachés à la constitution, forma le parti *feuillant*, qui s'appuyait sur le club de ce nom, sur la garde nationale et l'armée; mais il ne dominait plus dans l'assemblée, et céda bientôt le poste important de la municipalité à ses adversaires de la gauche, qui composaient le parti girondin, à la tête duquel brillaient les célèbres orateurs de la Gironde, dont il reçut son nom, Vergniaud, Guadet, Gensonné, et avec eux Brissot, Condorcet et le fougueux Isnard. Ce parti était disposé à appeler la multitude et les moyens les plus violents en aide aux progrès de la révolution, différant sur ce point des constitutionnels, qui rejetaient tout autre appui que celui de la loi. Le centre de la législative était attaché à l'ordre nouveau; mais le défaut de concert et la crainte soumirent ses résolutions aux décisions violentes de la gauche. En dehors de l'assemblée, la faction démocra-

Ouverture de l'assemblée législative. 1er octobre 1791

Composition de l'assemblée.

tique soutenait les girondins, et disposait des clubs et de la multitude : Robespierre régnait aux Jacobins ; Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, au club des Cordeliers, plus exalté encore que le précédent, et le brasseur Santerre, dans les faubourgs : tels étaient les principaux chefs du parti populaire, et leur pouvoir s'accrut rapidement par les audacieuses et coupables entreprises des meneurs de la révolution.

L'émigration augmentait chaque jour ; les deux frères du roi et les princes avaient protesté contre l'acceptation de l'acte constitutionnel par Louis XVI : à leur appel, les nobles quittèrent leurs châteaux, et les officiers leurs régiments ; on envoyait des quenouilles aux traîneurs ; des rassemblements hostiles se formèrent dans les Pays-Bas autrichiens et dans les électorats limitrophes ; la contre-révolution était préparée à Bruxelles, à Worms et à Coblentz, sous la protection des cours étrangères [1]. Tandis

[1] « Cette noblesse avait patiemment supporté les abaissements et les dépouillements personnels de titres et de fortune que l'assemblée constituante lui avait imposés par la destruction des derniers vestiges de la féodalité, ou plutôt elle avait généreusement fait elle-même un sacrifice à la patrie dans la nuit du 4 août. Mais les outrages au roi lui avaient paru plus intolérables que ses propres outrages. Le délivrer de sa captivité, l'arracher à ses périls, sauver la reine et ses enfants, rétablir la royauté dans sa plénitude ou mourir en combattant pour cette cause, lui paraissait le devoir de sa situation et de son rang. L'honneur d'un côté, la patrie de l'autre, elle n'avait pas hésité, elle avait suivi l'honneur. Il se sanctifiait encore à ses yeux par le mot magique de dévouement. Il y avait un dévouement réel à ces jeunes gens, à ces vieillards d'abandonner leurs grades dans l'armée, leurs biens, leur patrie, leurs familles, et d'aller se jeter sur la terre étrangère autour du drapeau blanc, pour y faire le métier de simple soldat et pour y affronter l'exil éternel, la spoliation prononcée contre eux par les lois de leur pays, les fatigues du corps, ou la mort sur les champs de ba-

que les nobles émigrés disposaient tout à l'extérieur pour la guerre, les prêtres réfractaires tendaient à soulever le peuple ; les évêques firent défense de s'adresser, pour les sacrements, aux prêtres constitutionnels, qualifiés d'*intrus*; des circulaires foudroyantes contre ceux qui y participaient furent répandues dans les campagnes, et des soulèvements redoutables éclatèrent dans le Calvados, dans le Gévaudan et la Vendée. L'assemblée, irritée, adopta, le 30 octobre, un décret qui déclarait Louis-Stanislas-Xavier, frère du roi, déchu de ses droits à la régence, s'il ne rentrait en France dans deux mois ; elle décida ensuite que les Français rassemblés au delà des frontières étaient suspects de conjuration contre la patrie, que si au 1er janvier 1792 ils étaient encore en état de rassemblement hostile, ils seraient traités en conspirateurs, et punissables de mort; enfin elle arrêta que les ecclésiastiques réfractaires seraient tenus de prêter le serment civique, sous peine d'être privés de leurs pensions, et passibles d'une détention dans le cas où des troubles religieux surviendraient dans leurs communes. Le roi sanctionna le premier décret ; il opposa son *veto* aux deux autres. Il se prononça néanmoins avec énergie contre l'émigration ; mais la cour mettait tout son espoir dans l'Europe, et fut le foyer des intrigues ourdies contre l'assemblée : mal inspirée par sa haine pour la constitution et ses principaux auteurs, elle fit la faute énorme de retirer toute sa confiance aux constitutionnels, lorsque seuls ils se dévouaient pour la défendre ; c'est ainsi qu'elle porta le girondin Pétion à la mairie, de préférence à la

Scission dans le clergé. 1791.

Décret sur l'obligation du serment civique. 30 octobre 1791.

taille.... Dans les guerres civiles il faut juger chacun des partis avec ses propres idées, et elles sont presque toujours l'expression de deux devoirs en opposition l'un contre l'autre. »

(Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. II.)

Fayette, et qu'elle ouvrit l'entrée de la commune de Paris aux hommes de la multitude.

L'indignation nationale était alors particulièrement excitée par la conduite des princes limitrophes, qui accueillaient avec faveur les émigrés, et favorisaient les attroupements militaires. On voulait faire prendre à Louis XVI contre eux un engagement solennel; et Isnard termina un discours, prononcé dans ce but à la tribune, par ces paroles emphatiques et fougueuses : « Disons à l'Europe que « si les cabinets engagent les rois dans une guerre contre « les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre « à mort contre les rois; disons-lui que tous les combats « que se livrent les peuples par ordre des despotes res- « semblent aux coups que deux amis, excités par un ins- « tigateur perfide, se portent dans l'obscurité. Si la clarté « du jour vient à paraître, ils jettent leurs armes, s'em- « brassent, et châtient celui qui les trompait; de même si, « au moment où les armées ennemies lutteront avec les nô- « tres, le jour de la philosophie frappe leurs yeux, les peu- « ples s'embrasseront à la face des tyrans détrônés, de la « terre consolée et du ciel satisfait. » La mesure proposée fut décrétée avec transport et à l'unanimité; Louis XVI l'approuva. « Si mes représentations ne sont pas écoutées, « dit-il, il ne me restera qu'à proposer la guerre. » L'assemblée vota vingt millions pour cet objet; cent cinquante mille hommes furent levés; on forma trois armées, établies sur les frontières du nord et de l'est, et on leur donna pour chefs Rochambeau, Lukner et la Fayette. Les princes émigrés furent en même temps décrétés d'accusation, et Monsieur déclaré déchu de ses droits à la régence. L'Autriche, gouvernée alors par le prince de Kaunitz, principal ministre, répondit à ces décrets en ordonnant au maréchal de

Préparatifs pour la guerre.

Bender de soutenir l'électeur de Trèves s'il était attaqué, et exigea la réintégration des princes allemands autrefois *possessionnés* en Alsace : elle voulait le rétablissement de la féodalité dans cette province, ou la guerre.

L'assemblée législative accusait alors le ministère de faiblesse et de mauvaise volonté; et une intrigue ayant fait sacrifier à Bertrand de Molleville, ministre de la marine, justement suspect, le ministre de la guerre Narbonne, sincèrement attaché à la constitution, il s'ensuivit une dissolution totale du conseil, et le renvoi du ministre des affaires étrangères Delessart devant la haute cour d'Orléans. Le roi, pressé par les circonstances, forma un ministère girondin, dont les membres les plus remarquables furent le général Dumouriez et Roland. Le premier, habitué dès sa jeunesse à l'intrigue, voulait parvenir à tout prix : il était audacieux, léger, sans conviction politique, mais doué d'un coup d'œil rapide et sûr, d'un génie actif et fécond en ressources. Le second joignait l'austérité des mœurs à une grande simplicité dans les manières; mais il avait peu d'étendue dans l'esprit, et se laissait trop dominer par sa femme : celle-ci obéissait elle-même à un dangereux enthousiasme; elle fut l'âme et le conseil de la Gironde.

Ministère girondin. Mars 1792.

La première mesure du nouveau ministère fut relativ à la guerre. Léopold était mort; François II, roi de Bohême et de Hongrie, allait lui succéder à l'Empire, et son élévation ne changea rien à la politique autrichienne par rapport à la France. Le prince de Kaunitz exigea au nom de sa cour la restitution des biens de l'Église au clergé, des terres de l'Alsace aux princes allemands, et du comtat Venaissin au pape. Tel était l'ultimatum de l'Autriche. Louis XVI y répondit en proposant la guerre, et l'assem-

blée la décida : l'invasion de la Belgique, occupée par les Prussiens, fut résolue, et Rochambeau eut ordre de l'entreprendre; mais les deux premières colonnes d'invasion furent saisies d'une terreur panique à l'aspect de l'armée prussienne, et prirent la fuite; Rochambeau se démit du commandement, et la guerre prit un caractère défensif : deux armées couvrirent nos frontières du nord et de l'est, sous la Fayette et Lukner : l'armée de la Fayette s'étendit de la mer à Longwy; celle de Lukner, de la Moselle au Jura.

Guerre déclarée. Avril 1792.

Premiers revers

Le premier revers de nos armes excita de vives inquiétudes, et souleva de violents mécontentements. La cour fut accusée de complicité avec l'ennemi, et l'assemblée se mit en permanence : elle ordonna le licenciement de la garde constitutionnelle du roi, portée par lui de dix-huit cents hommes à six mille, et rendit deux décrets contraires aux vœux du roi : l'un exilait les prêtres réfractaires, l'autre établissait un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris. Les ministres supplient le roi d'ôter toute espérance au clergé opposant, en admettant auprès de lui des prêtres assermentés : leurs efforts sont inutiles, et une scission éclate à ce sujet dans le ministère. Roland écrit à Louis XVI une lettre inconvenante et dure sur ses devoirs constitutionnels, et l'exhorte à se faire franchement le roi de la révolution : cette lettre blesse le monarque, et décide la dissolution du cabinet; les ministres girondins sont renvoyés, et peu de jours après les deux décrets sont rejetés par le roi : l'assemblée déclare aussitôt que trois membres du dernier ministère, Roland, Servan et Clavière, emportent les regrets de la nation.

Lettre de Roland au roi.

Le nouveau ministère est choisi parmi les feuillants, qui ne comptaient dans leurs rangs que des hommes suspects à

Ministère feuillant. Juin 1792.

la multitude par la modération de leurs principes, et odieux à la cour par leur attachement à la constitution : ils manquaient de force ; et le roi, qui reconnaissait leur faiblesse et leur impuissance, n'espérant plus que dans l'intervention de l'Europe, chargea Mallet-Dupan d'une mission secrète auprès des princes coalisés. Les partisans de la monarchie constitutionnelle, à la tête desquels étaient Lally et Malouet, tentent un dernier effort contre le torrent révolutionnaire : Duport, Lameth, Barnave et la Fayette essayent de réprimer les clubs et de rétablir l'autorité du roi ; la Fayette écrit à l'assemblée, lui dénonce les jacobins comme les fauteurs de tous les désordres, et la conjure de ne prendre pour le salut public que des mesures légales : cette lettre n'a d'autre effet que d'ébranler le crédit du général. Les partis se divisent de plus en plus, tout espoir de conciliation s'évanouit ; chacun d'eux cherche à vaincre par des voies funestes : la cour compte sur l'Europe pour ressaisir la puissance, et la Gironde a recours à la multitude pour établir la sienne : Chabot, Santerre et la marquis de Saint-Hurugue excitent les faubourgs ; l'anniversaire du Jeu de Paume approche, et une formidable insurrection se prépare. Ce jour-là, 20 juin, trente mille hommes armés de piques descendent des faubourgs, et marchent vers le lieu des séances de l'assemblée, où leur chef prononce un discours menaçant ; son hideux cortége défile ensuite dans la salle, en chantant le sanguinaire refrain *Ça ira*, et au cri de *Vivent les sans-culottes, à bas le veto!* Santerre et Saint-Hurugue le conduisirent ensuite aux Tuileries, dont les portes sont ébranlées par la multitude : le roi les fait ouvrir, et se présente presque seul aux insurgés. Sommé par eux de sanctionner les deux décrets, il résiste avec un admirable courage ;

Le peuple aux Tuileries. 20 juin 1792.

mais il n'ose refuser le bonnet rouge qu'on lui présente au bout d'un pique, et il le met sur sa tête aux applaudissements de la populace. Pétion, maire de Paris, n'avait rien fait pour prévenir l'insurrection : il feignait de l'ignorer lorsque déjà depuis plusieurs heures Louis XVI et sa famille étaient exposés dans leur palais aux plus indignes traitements : il arrive enfin, et harangue la multitude, qui s'écoule sans résistance, satisfaite, pour cette fois, d'avoir impunément outragé la majesté royale.

Les constitutionnels, indignés, supplient le roi de leur accorder sa confiance et d'accepter leur appui ; le duc de la Rochefoucauld-Liancourt lui propose de le conduire à Rouen, où il commande, et la Fayette le conjure de venir se mettre à la tête de son armée : mais la fatalité aveugle l'infortuné monarque, il refuse. La Fayette accourt à Paris ; il demande à l'assemblée la destruction de la secte jacobine et la punition des auteurs du 20 juin ; mais l'assemblée ne l'invite aux honneurs de la séance qu'après avoir délibéré si elle ne le traduirait pas en accusation, comme déserteur de son poste. La Fayette compte sur la garde nationale pour fermer les clubs, et les gardes nationaux ne répondent point à son appel ; il retourne alors à son armée, après avoir perdu son influence et sa popularité.

Les souverains étrangers rassemblaient toujours des masses formidables sur nos frontières, et la division des partis à l'intérieur rendait la situation du royaume de plus en plus alarmante : le roi était dans l'assemblée en butte aux plus violentes invectives ; déjà la question de la déchéance y était agitée, lorsque le 5 juillet l'assemblée déclare *la patrie en danger* : tous les citoyens en état de porter les armes sont mis en activité ; on distribue des

piques, on enrôle des bataillons de volontaires; un camp se forme à Soissons; l'exaltation révolutionnaire est à son comble, et s'accroît encore par l'arrivée des fédérés marseillais à Paris. Pétion devient l'objet de l'adoration du peuple, et à l'anniversaire du 14 juillet le seul cri de la fédération est : *Pétion, ou la mort!* Le club des feuillants est fermé; on casse les compagnies de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale, qui faisaient la force de la bourgeoisie; la ligne et les Suisses sont éloignés : tout se prépare pour une catastrophe.

Manifeste du duc de Brunswick.

L'armée ennemie s'était ébranlée; le duc de Brunswick, précédé d'un foudroyant manifeste, s'avançait à la tête de soixante et dix mille Prussiens et de soixante-huit mille Autrichiens, Hessois ou émigrés. Ce manifeste renfermait d'effroyables menaces contre Paris et contre toutes les villes qui auraient l'audace de se défendre; il irrite les populations, et produit un soulèvement général. Dans Paris le parti populaire veut sur-le-champ annuler l'autorité du roi : Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine et l'infâme Marat haranguent la multitude, et échauffent son délire; le 3 août le maire Pétion se présente à l'assemblée, et demande la déchéance du roi au nom de la commune et des sections. Cette pétition est renvoyée à une commission de douze membres. On discute peu de jours après la mise en accusation de la Fayette; il est absous à une faible majorité. Le peuple insulte ceux qui ont voté en sa faveur; les scènes de désordre se multiplient, et les insurgés fixent l'attaque du palais au matin du 10 août.

Agitation populaire. Attaque du château.

Le faubourg Saint-Antoine, où les jacobins se rendent en cortége, est le centre de l'insurrection; là on décide de consigner Pétion, pour le soustraire à toute responsabi-

lité, et de substituer au conseil de la commune une municipalité insurrectionnelle : les agitateurs se rendent en même temps dans les casernes des fédérés marseillais et bretons. Instruite de ces dispositions menaçantes, la cour avait mis le château en état de défense; l'intérieur était gardé par huit à neuf cents Suisses et par une troupe de gentils-hommes armés d'épées et de pistolets; plusieurs bataillons de gardes nationaux, et entre autres ceux des Filles-Saint-Thomas et des Petits-Pères, connus par leurs sentiments royalistes, occupaient les cours et les postes extérieurs; mais un coup funeste ébranle leur résolution : Mandat, leur commandant général, est appelé devant le nouveau conseil de la commune pour rendre compte de sa conduite, et la multitude l'égorge sur les degrés de l'hôtel de ville. Le brasseur Santerre lui succède aussitôt dans son commandement, et la cour se voit privée d'un de ses plus fermes défenseurs. Les insurgés, excités surtout par le redoutable Danton, s'avançaient sur plusieurs colonnes, et tournaient leurs canons contre le château; le roi, avec la douleur empreinte sur le visage, passe les troupes en revue; mais dans les rangs de la garde nationale les cris de *Vive le roi!* sont couverts par ceux de *Vive Pétion! à bas le veto, à bas le traître!* Le procureur-syndic, Rœderer, s'avance alors vers les insurgés, et leur lit l'article de la loi qui enjoignait de repousser la force par la force; la garde nationale le seconde faiblement, et les insurgés redoublent d'audace. Rœderer rentre au château, et déclare à la famille royale qu'il n'y a plus de sûreté pour elle que dans le sein de l'assemblée législative : « Allons, monsieur, » dit la reine au roi, en lui présentant un pistolet, « voici le moment de vous montrer ». Louis XVI garde le silence; peu de moments après il donne le signal

Chute de la monarchie. 10 août 1792.

du départ, et se rend à la salle de l'assemblée, au milieu des vociférations de la populace. Vergniaud présidait; le roi prend place à côté de lui; mais Chabot ayant rappelé que l'assemblée ne pouvait délibérer en présence du roi, Louis XVI et toute sa famille passèrent derrière le président, dans la loge obscure du *logographe*.

La cause du combat ne subsistait plus depuis le départ du roi pour l'assemblée; il s'engagea cependant une lutte furieuse entre les Suisses et les assaillants, dont les Marseillais et les Bretons formaient l'avant-garde : l'audacieux Westermann, ancien adjudant-sous-officier, dirige l'attaque; les Suisses, qu'une première décharge rend maîtres du Carrousel, sont refoulés par la multitude, dispersés et exterminés. Ce fut là le dernier jour de la monarchie. La nouvelle municipalité vint faire reconnaître ses pouvoirs dans l'assemblée, et termina sa harangue en demandant la déchéance du roi et une convention nationale. Vergniaud répondit en proposant la convocation d'une assemblée extraordinaire, la destitution des ministres, et la suspension du roi. Ces mesures furent approuvées : on rappela au pouvoir les ministres girondins; Louis XVI fut conduit au Temple, et l'on désigna le 20 septembre pour l'ouverture de l'assemblée qui devait prononcer sur les destinées de la nation.

La famille royale au Temple.

L'armée ennemie approchait, et la guerre civile était à craindre. La Fayette aima mieux renoncer à son commandement que soutenir à l'intérieur des luttes sanglantes; il quitta son armée, et passa la frontière avec Bureau de Pusy, Latour-Maubourg et Alexandre de Lameth : reconnu par des postes autrichiens, il fut arrêté, et l'empereur le fit enfermer à Magdebourg, puis à Olmutz, au mépris du droit des gens. Là il déploya un noble courage pendant

Captivité de la Fayette à Olmutz.

quatre années d'une captivité cruelle : sa délivrance fut mise au prix de quelques rétractations; il resta dans les fers plutôt que de renier les principes au triomphe desquels il avait voué sa fortune et sa vie.

Le parti vainqueur au 10 août procédait dans Paris à l'établissement de ses pouvoirs par les moyens les plus violents : il fit abattre toutes les statues des rois, abrogea le directoire départemental, abolit les conditions exigées par la loi pour devenir citoyen actif, et ouvrit ainsi un dangereux accès à la multitude dans le gouvernement; enfin le même parti demanda à l'assemblée l'établissement d'un tribunal extraordinaire pour juger ceux qu'il nommait les conspirateurs du 10 août. Ce tribunal fut établi; mais sa justice parut trop lente à la terrible commune, docile aux inspirations de Marat, Panis, Sergent, Jourdeuil, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Tallien, et dominée surtout par le fougueux et formidable Danton, récemment appelé au ministère de la justice, et surnommé le *Mirabeau* de la populace.

Invasion étrangère. Août 1792.

Les Prussiens, soutenus par trente-six mille Autrichiens et dix mille Hessois, menaçaient la frontière du nord; six mille émigrés français, sous le prince de Condé, marchaient de concert avec eux contre la France. L'armée de Sedan était sans chef, et l'invasion des ennemis fut rapide. Longwy, investi par eux, capitule; Verdun est bombardé; de là le chemin est ouvert jusqu'à Paris : l'effroi règne dans la capitale, et déjà dans le conseil exécutif il est question de se replier derrière la Loire. Danton soutient avec raison que la France est dans Paris, qu'il faut s'y maintenir à tout prix; et il termine par ces paroles sinistres : « Mon avis est que pour confondre les agitateurs et pour arrêter l'ennemi il *faut faire peur aux royalistes.* »

De nombreuses incarcérations sont sur-le-champ ordonnées et faites par la commune; les prisonniers sont choisis dans les classes dissidentes de la noblesse et du clergé; des régiments partent pour la frontière. Des bruits sourds glacent les esprits : la commune s'agite, et des mesures y sont prises sur-le-champ pour la levée en masse des citoyens. Vergniaud s'y présente, et prononce ces paroles : « Il paraît que le plan de l'ennemi est de marcher droit « sur la capitale, en laissant les places fortes derrière lui. « Eh bien! ce projet fera notre salut et sa perte. Nos ar- « mées, trop faibles pour lui résister, seront assez fortes « pour le harceler sur ses derrières; et tandis qu'il arri- « vera poursuivi par nos bataillons, il trouvera en sa pré- « sence l'armée parisienne rangée en bataille sous les murs « de la capitale; et, enveloppé de toutes parts, il sera dé- « voré par cette terre qu'il aura profanée.... Parisiens, « c'est aujourd'hui qu'il faut déployer une grande énergie! « Pourquoi les retranchements du camp ne sont-ils pas « plus avancés? où sont la bêche, la pioche qui ont élevé « l'autel de la fédération et nivelé le Champ de Mars? « Vous avez chanté et célébré la liberté, il faut la défen- « dre! Nous n'avons plus à renverser des rois de bronze, « mais des rois vivants, et armés de leur puissance. Je « demande donc que l'assemblée nationale donne le pre- « mier exemple, et envoie douze commissaires, non pour « faire des exhortations, mais pour travailler eux-mêmes « et piocher de leurs mains à la face de tous. » Cette proposition est adoptée tout d'une voix. Danton succède à Vergniaud, et propose de nouvelles mesures : tandis qu'il parle, la générale se fait entendre, on tire le canon. « Ce « canon que vous entendez, s'écrie le fougueux orateur, « ce n'est point le canon d'alarme, c'est le pas de charge

« sur nos ennemis. Que faut-il pour les vaincre et les « atterrer? De l'audace, encore de l'audace, toujours de « l'audace. »

La nouvelle de la prise de Verdun arrive à Paris dans la nuit du 1er au 2 septembre, et y répand la stupeur. La commune saisit cet instant pour accomplir ses exécrables projets; le tocsin sonne, les barrières se ferment, et les massacres des prisons commencent. Pendant trois jours, les malheureux, nobles et prêtres, récemment enfermés à l'Abbaye, à la Conciergerie, aux Carmes et à la Force, sont égorgés par trois cents meurtriers, au milieu d'une hideuse parodie de formes juridiques. Là se multiplient de la part des victimes des traits d'une noble résignation et du plus héroïque dévouement, et de la part des bourreaux les actes du plus atroce délire. Habiles à inventer des tortures pour ceux même que leurs bras ne peuvent atteindre, ils font d'horribles saturnales autour du Temple, et présentent aux fenêtres de cette prison royale, sous les yeux de la reine, la tête sanglante de son amie, l'infortunée princesse de Lamballe. L'assemblée veut arrêter les massacres, mais elle est impuissante. Le maire Pétion est suspendu de ses fonctions; les bons citoyens gémissent épouvantés, et la commune seule règne dans Paris. Ces horribles scènes firent un tort immense à la cause de la révolution, et le châtiment en retomba sur leurs féroces auteurs.

Massacre des prisons. 2 septembre 1792.

Les Prussiens avançaient toujours : Dumouriez, nommé au commandement de l'armée sur la Moselle, se jette, par une inspiration du génie, dans la forêt de l'Argonne, seule position où il pût arrêter l'ennemi; là il établit ses principales forces à Grand-Pré et aux Islettes, et écrit à l'assemblée : *J'attends les Prussiens; le camp de Grand-Pré*

Dumouriez arrête les Prussiens dans l'Argonne.

et celui des Islettes sont les Thermopyles de la France; mais je serai plus heureux que Léonidas. Les Prussiens sont en effet obligés de suspendre leur marche; mais une faute commise par Dumouriez le contraint lui-même d'abandonner sa position et de se replier dans le camp de Sainte-Menehould, où il concentre ses forces, et reçoit les renforts que lui amènent Beurnonville et Kellermann; son armée s'élève à soixante et dix mille hommes. Le 20 sep-
Bataille de Valmy. 20 septembre 1792. tembre l'armée prussienne attaque Kellermann à Valmy, dans l'intention de couper la retraite à l'armée française, dont la contenance belliqueuse intimide le duc de Brunswick; l'action se réduit à une vive canonnade, qui se prolonge jusqu'au soir, et l'honneur de la journée reste aux Français. Ce premier succès, peu important d'ailleurs, anime notre armée, et lui donne confiance en elle-même; il étonne l'ennemi, à qui les émigrés avaient parlé de cette campagne comme d'une promenade militaire. Le duc de Brunswick était sans magasins, et la saison devenait mauvaise : il promet de se retirer si les Français rétablissent le roi constitutionnel sur son trône. Le conseil exécutif répond qu'il ne peut écouter aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient évacué le territoire de
Retraite de l'armée prussienne. 30 septembre 1792. la France. » Brunswick ordonne la retraite; elle commence à s'effectuer le 30 septembre. Les Français rentrent dans Verdun et Longwy, et l'ennemi passe le Rhin à Coblentz. D'autres succès, sur différents points, avaient marqué cette campagne. Custine, sur le Rhin, s'était emparé de Trèves, de Spire et de Mayence; Montesquiou avait envahi la Savoie; Anselme, le comté de Nice : nos armées reprenaient partout l'offensive, et ramenaient la victoire.

LIVRE II.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE JUSQU'AU CONSULAT.

CONVENTION NATIONALE. — RÈGNE DE LA TERREUR. — VICTOIRES DES ARMÉES FRANÇAISES. — CONQUÊTE DE LA BELGIQUE, DE LA HOLLANDE, DE LA SUISSE ET DE L'ITALIE. — RÉACTION DU PARTI ROYALISTE ET GIRONDIN. — GOUVERNEMENT DIRECTORIAL. — ANARCHIE. — DÉFAITES. — EXPÉDITION D'ÉGYPTE. — CHUTE DU DIRECTOIRE.

20 septembre 1792 — 10 novembre 1799 (19 brumaire an VIII).

CHAPITRE PREMIER.

De l'ouverture de la convention nationale à la chute des girondins.

20 septembre 1792 — 2 juin 1793.

L'assemblée législative s'était dissoute elle-même ; celle qui lui succéda ouvrit ses séances le 20 septembre 1792, et prit le nom de *Convention nationale* : son premier acte fut d'abolir la royauté et de proclamer la république ; elle déclara ensuite qu'elle daterait de l'an 1[er] de la république française. Ces mesures furent décrétées par un vote unanime ; mais bientôt les deux partis qui s'étaient divisés à la fin de la législative recommencèrent une guerre acharnée, dont l'issue fut mortelle à l'un et à l'autre. Ces partis étaient celui des *girondins*, qui siégeaient à droite dans l'assemblée, et celui des *montagnards*, qui occupaient la

Ouverture de la convention nationale.

La république est proclamée. 20 septembre 1792.

Appréciation des partis dans l'assemblée.

crête de la gauche, d'où leur vint le nom sous lequel ils furent désignés. Les premiers étaient sincèrement républicains; mais, d'une part, ils s'étaient aliéné les constitutionnels, en ébranlant la monarchie par les décrets qu'ils avaient rendus dans la précédente assemblée, et, d'autre part, leur répugnance à employer les moyens violents et à recourir à la multitude les rendait suspects aux démocrates. Les montagnards, moins éclairés, moins éloquents que les girondins, étaient plus résolus, et nullement scrupuleux sur le choix des moyens; la démocratie la plus extrême leur semblait le meilleur des gouvernements : ils avaient pour chefs principaux Danton, Robespierre et Marat. Ces deux derniers surtout étaient particulièrement et avec raison en horreur aux girondins : Robespierre, doué de talents médiocres, mais dévoré d'envie et d'ambition, s'était jusque là tenu à part, se prononçant soit dans la constituante, soit aux Jacobins, où il régnait, soit enfin à la convention, contre tous ceux qui tour à tour y avaient obtenu l'ascendant; il aspirait au premier rang, et, associant la cause de sa vanité aux passions populaires, il triomphait de toute supériorité en la frappant du nom, odieux alors, d'aristocratie et de privilége; il se distinguait aux yeux de la multitude par les apparences d'un patriotisme austère, et la captivait en lui prodiguant les biens des vaincus et leur sang. Marat, fanatique furieux, s'était fait l'apôtre du meurtre dans ses discours et dans son infâme journal *l'Ami du Peuple* : il prêchait le recours à la dictature, pour combattre les ennemis de la révolution, et l'extermination en masse pour s'en défaire. Ces deux chefs, dignes l'un de l'autre, laissaient déjà loin derrière eux Danton et ses partisans, qui auraient voulu, dans la carrière du meurtre, s'arrêter aux massacres de septembre.

Les girondins l'emportaient dans l'assemblée sur leurs rivaux, et les départements leur étaient favorables; mais la commune de Paris était dévouée aux montagnards, qui disposaient par elle des insurrections, par les jacobins de l'esprit public, et enfin des sections et des faubourgs par les *sans-culottes*. Un troisième parti, sans opinion prononcée et sans système, flottait entre les deux autres : c'était celui de la *plaine* ou du *marais*. Il était composé d'hommes pour la plupart bien intentionnés, mais dépourvus de caractère; ils votèrent pour la Gironde, et lui donnèrent la majorité aussi longtemps qu'ils furent sans alarmes pour eux-mêmes; la peur les jeta ensuite dans les rangs opposés.

Les girondins, et entre autres l'énergique Barbaroux, chef des Marseillais, accusèrent Robespierre de viser à la tyrannie; cette accusation, mal soutenue, retomba sur Marat, qui chaque jour préconisait les massacres : il voulut se justifier; son aspect à la tribune excita un mouvement d'horreur; et lorsque cet homme atroce, restant imperturbable, eut dit : « J'ai dans cette assemblée un « grand nombre d'ennemis personnels, » — *Tous! tous!* fut le cri général; et cependant cette attaque n'eut pas de suite. Elle fut reprise quelques jours plus tard contre Robespierre. *Personne*, avait-il dit, *n'osera m'accuser en face! — Moi!* s'écria Louvet; et, courant à la tribune, il foudroya Robespierre par l'improvisation la plus éloquente, faisant précéder chaque nouvelle énumération de griefs par cette redoutable formule : *Robespierre, je t'accuse.* Le tyran futur eût été vaincu ce jour-là; mais il demanda une semaine pour préparer sa défense, l'obtint, et l'ordre du jour termina cette lutte. C'est ainsi que les girondins, par leurs attaques, grandissaient eux-mêmes l'importance

de leurs adversaires ; ils ne sentaient pas qu'ils devaient les vaincre et les écraser, sous peine de périr eux-mêmes. Impuissants contre la commune, ils abandonnèrent encore à leurs ennemis le club des Jacobins, et irritèrent la population de Paris, en demandant que la garde de l'Assemblée fût confiée à un corps tiré des départements. De là leur vint le nom de *fédéralistes*, avec le reproche de vouloir soulever les provinces contre la capitale, tandis que les montagnards faisaient décréter l'unité et l'indivisibilité de la république.

Victoire de Dumouriez à Jemmapes. 6 novembre 1792.

Nos armes triomphaient en Belgique. Le général Clairfait avait rejoint le duc Albert devant Mons, et leurs armées réunies couvraient les hauteurs qui portent les villages de Jemmapes, Cuesmes et Berlaimont. La position des Autrichiens, défendue par de nombreux abatis, des pentes rapides, des bois, quatorze redoutes et une artillerie puissante, semblait inexpugnable : leur cavalerie, postée dans l'intervalle des coteaux, surtout entre Jemmapes et Cuesmes, se tenait prête à fondre sur nos colonnes aussitôt que le feu des batteries les aurait ébranlées. Dumouriez forme son armée en demi-cercle parallèlement à l'ennemi : les généraux Ferrand et Beurnonville commencent l'attaque par les ailes. La gauche des Français fait fléchir l'ennemi, et aussitôt Dumouriez porte le centre en avant contre Jemmapes. Son infanterie s'avance en colonnes serrées sous un feu meurtrier ; mais alors la cavalerie autrichienne s'ébranle : à ce mouvement une brigade française recule, et découvre, sur la droite, le flanc de nos colonnes. L'attaque allait échouer lorsque le jeune Baptiste Renard, simple domestique de Dumouriez, s'élance, signale le danger, et ramène la brigade à l'ennemi. Déjà l'alarme avait gagné les bataillons de l'attaque du centre, et ils

tourbillonnaient sous le feu des batteries ; mais le duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans, les rallie ; il forme autour de lui une troupe d'élite, et rétablit le combat. Dumouriez court à la droite, au moment où l'intrépide Dampierre s'élançait dans une redoute autrichienne ; il rassemble quelques bataillons épars, repousse la cavalerie ennemie, et, entonnant la Marseillaise à la tête de ses bataillons, il fond sur les retranchements des Autrichiens, les renverse, et enlève le village de Cuesmes. La bataille était gagnée ; les Autrichiens furent rejetés au delà de la Roër, et le général vainqueur entra le 14 à Bruxelles, tandis que ses lieutenants s'emparaient de Namur et d'Anvers : la Belgique entière fut soumise. Conquête de la Belgique.

Dès lors commencèrent les divisions entre Dumouriez vainqueur et les jacobins. Ceux-ci fondirent sur les provinces conquises comme sur leur proie. Les Flamands avaient reçu les Français avec enthousiasme et comme des libérateurs : les jacobins les aliénèrent bientôt en les frappant de réquisitions, et en les livrant à une odieuse anarchie. Dumouriez, indigné, se rendit à Paris, dans le double but de réprimer leurs violences et de sauver Louis XVI : ses efforts furent impuissants.

L'infortuné monarque languissait depuis quatre mois dans la tour du Temple, avec la reine, avec sa vertueuse sœur madame Élisabeth, et ses deux enfants, partageant ses moments entre les soins de leur éducation et la lecture. La commune exerçait sur ses captifs une surveillance cruelle, et les abreuvait d'amertume. La discussion sur le procès du roi s'ouvrit dans la convention le 13 novembre ; les principales charges contre Louis XVI résultaient de papiers trouvés aux Tuileries, dans une armoire de fer, dont le secret avait été indiqué au ministre Roland. Là furent

découverts les complots de la cour contre la révolution, ainsi que les arrangements avec Mirabeau et le général Bouillé. Enfin d'autres papiers, trouvés dans les bureaux de la liste civile, semblaient établir que Louis n'était pas resté toujours étranger aux mouvements tentés par l'Europe en sa faveur. Mais, comme roi, la constitution le déclarait inviolable ; d'ailleurs il était déchu, et n'aurait pu être condamné qu'au mépris de toutes les lois, pour des actes antérieurs à sa déchéance. Les montagnards sentaient eux-mêmes toute l'illégalité de la procédure dirigée contre lui. Robespierre, en demandant sa mort, repoussa toutes les formes comme mensongères, et ne fit valoir, avec Saint-Just, que la raison d'État : « Que ne doivent pas « craindre parmi nous, dit ce dernier, les bons citoyens « amis de la liberté, en voyant la hache trembler dans vos « mains, et un peuple dès le premier jour de sa liberté « respecter le souvenir de ses fers ? »

La Montagne[1] en poursuivant avec acharnement la condamnation du roi voulait abattre la Gironde, qui avait hautement manifesté le désir de le sauver. La grande majorité de l'assemblée persista dans l'intention de soumettre ce grand procès à des formes juridiques ; et Louis XVI, déjà séparé de sa famille, parut en accusé devant la convention, qu'il ne récusa point. Sa contenance fut ferme et noble, ses réponses précises, touchantes, et presque toujours victorieuses. Reconduit au Temple, il demanda un défenseur, et indiqua Target et Tronchet. Le premier refusa ; le vénérable Malesherbes s'offrit à sa place, et écrivit à la convention ces paroles mémorables : « J'ai été appelé deux

Procès de Louis XVI

[1] On appelait *la Montagne* le parti des montagnards, et *la Gironde* celui des girondins.

« fois au conseil de celui qui fut mon maître, dans le temps « que cette fonction était ambitionnée par tout le monde; « je lui dois le même service lorsque c'est une fonction « que bien des gens trouvent dangereuse. » On lui accorda sa demande, dont Louis XVI fut profondément touché. Lorsqu'il le vit, il le serra dans ses bras, et lui dit, les larmes aux yeux : « Vous exposez votre vie, et vous ne « sauvez pas la mienne. » Malesherbes, tenant les mains du roi pressées sur ses lèvres et les baignant de larmes, se dit heureux encore de pouvoir lui consacrer un reste de vie; puis il essaya de rendre à l'auguste captif l'espérance dans la justice de ses juges et dans la pitié de ses persécuteurs. « Non, non, répondit le roi, ils me feront mourir, j'en « suis sûr; ils en ont le pouvoir et la volonté; n'importe, « occupons-nous de mon procès comme si je devais le « gagner; et je le gagnerai en effet, puisque la mémoire « que je laisserai sera sans tache. »

Tronchet et Malesherbes s'occupèrent aussitôt de sa défense, et s'adjoignirent Desèze, avocat de Bordeaux établi à Paris.

Depuis que son procès était commencé, Louis XVI, séparé de sa famille par l'ordre de la Convention et tenu au secret, ne pouvait plus communiquer avec aucun des êtres qui lui étaient si chers. Leurs souffrances, leurs périls et leur amour étaient sans cesse présents à sa pensée. Le 19 décembre il dit à l'heure du déjeûner à Cléry, son unique serviteur, devant les quatre municipaux de garde : « Il y a quatorze ans vous fûtes plus matinal qu'aujour- « d'hui. » Un sourire triste révéla à Cléry le sens de ces paroles. « C'est le jour, poursuivit le roi, où naquit ma « fille! Aujourd'hui, son jour de naissance, être privé de « la voir! » Des larmes mouillèrent ses yeux : les munici-

paux gardèrent le silence, et semblèrent respecter ce souvenir des jours heureux, qui traversait sa prison pour la rendre plus sombre [1]. »

Le lendemain Louis XVI écrivit un testament, pages sublimes d'une âme chrétienne prête à paraître devant son Dieu : il y léguait sa reconnaissance à ses serviteurs, son pardon à ses ennemis. « Je pardonne, dit-il, de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun motif, et je prie Dieu de leur pardonner, de même qu'à ceux qui, par un zèle malentendu, m'ont fait beaucoup de mal... Je le prie de jeter des yeux de miséricorde sur ma femme, mes enfants, ma sœur, qui souffrent depuis longtemps avec moi, de les soutenir par sa grâce s'ils viennent à me perdre et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable... Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve... Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi... »

Le roi fut conduit une seconde fois à la convention, et parut à la barre accompagné de ses défenseurs. Desèze lut la défense, et termina son plaidoyer pathétique par ces paroles solennelles et vraies : « Louis, monté sur le trône à « vingt ans, y porta l'exemple des mœurs, la justice et « l'économie; il n'y porta aucune faiblesse, aucune passion « corruptrice; il fut l'ami constant du peuple. Le peuple « voulut qu'un impôt désastreux fût détruit, Louis le dé-

[1] Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. V.

« truisait; le peuple voulut l'abolition de la servitude, « Louis l'abolit; le peuple sollicita des réformes, il les fit; « le peuple voulut changer ses lois, il y consentit; le peu- « ple voulut que des millions de Français recouvrassent « leurs droits, il les leur rendit; le peuple voulut la liberté, « il la lui donna. On ne peut pas disputer à Louis la gloire « d'avoir été au-devant du peuple par ses sacrifices; et « c'est lui qu'on vous a proposé... Citoyens, je n'achève « pas, je m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle jugera « votre jugement, et que le sien sera celui des siècles. »

Louis XVI sortit avec ses défenseurs, et aussitôt un violent orage s'élève dans l'assemblée. Lanjuinais, indigné, s'élance à la tribune, et demande l'annulation de la procédure ; il s'écrie que le temps des hommes féroces est passé; qu'il ne faut pas déshonorer l'assemblée en lui faisant juger Louis XVI; que personne n'en a le droit en France; que si l'assemblée veut agir comme corps politique, elle ne peut prendre que des mesures de sûreté contre le ci-devant roi; mais que si elle agit comme tribunal, elle est hors de tous les principes, car c'est faire juger le vaincu par le vainqueur lui-même, puisque la plupart des membres présents se sont déclarés les conspirateurs du 10 août. A ce mot il s'élève un tumulte épouvantable; de toutes parts on crie : « A l'ordre! à l'Abbaye! » Lanjuinais, intrépide et calme, ajoute : « Plutôt mourir mille fois que de condam- « ner contre toutes les lois le tyran même le plus abomi- « nable! » Une foule d'orateurs succèdent à Lanjuinais. Saint-Just enflamme la haine des ennemis de l'infortuné prince en le représentant, avec une douceur hypocrite, sous les plus odieuses couleurs. Rabaud Saint-Étienne, ministre protestant, qui déjà s'était honorablement distingué comme membre de la constituante, s'indigne à son tour

de l'accumulation de pouvoirs qu'exerce la convention. « Quant à moi, dit-il, je suis las de ma portion de des-« potisme ; je suis bourrelé de la tyrannie que j'exerce pour « ma part, et je soupire après le moment où vous aurez « créé un tribunal qui me fasse perdre les formes et la « contenance d'un tyran... Vous cherchez des raisons poli-« tiques ; ces raisons sont dans l'histoire... Le peuple de « Londres, qui avait tant pressé le supplice du roi, fut le « premier à maudire ses juges et à se prosterner devant « son successeur... Il courut assister à leur supplice... « Peuple de Paris, parlement de France, m'avez-vous « entendu ? » Le sombre Robespierre parut alors, et dit, plein de fiel et de colère : « La dernière preuve de dévoue-« ment que nous devons à la patrie, c'est d'étouffer en nos « cœurs tout mouvement de sensibilité. » Il se répand en invectives et en perfides insinuations contre les députés de la Gironde, qui dans ce moment critique gardent un prudent silence; pour lui, il dira toute sa pensée : il demande que Louis XVI soit condamné, il veut que son sang soit répandu.

Ces débats orageux se prolongent trois jours; enfin Vergniaud prend la parole, Vergniaud, le plus grand orateur du parti girondin : on l'écoute dans un profond silence. Il se prononce pour l'appel au peuple ; il repousse avec énergie les perfides insinuations de Robespierre ; il prédit tous les dangers qui résulteront pour la France d'une condamnation précipitée : « Les puissances, dit-il, n'atten-« dent que ce dernier prétexte pour fondre toutes ensemble « sur la France : on les vaincra sans doute, l'héroïsme des « soldats français en est un sûr garant ; mais la victoire « même demandera un surcroît de dépenses et d'efforts.... « Quelle reconnaissance vous devra la patrie pour avoir

« fait couler des flots de sang de plus sur le continent et sur « les mers, et pour avoir exercé en son nom un acte de « vengeance devenu la cause de tant de calamités. Le « corps social, fatigué des assauts que lui livreront au de- « hors les ennemis armés, au dedans les factions soulevées, « tombera dans une langueur mortelle. Craignez qu'au « milieu de ses triomphes la France ne ressemble à ces « monuments fameux qui dans l'Égypte ont vaincu le « temps : l'étranger qui passe s'étonne de leur grandeur ; « s'il veut y pénétrer, qu'y trouve-t-il ? Des cendres inani- « mées et le silence des tombeaux. » Vergniaud demande s'il n'est pas à craindre que le peuple n'attribue alors tous ses maux à la convention : « Qui me garantira, pour- « suit-il, qu'aux cris séditieux de la turbulence anarchique « ne viendraient pas se rallier l'aristocratie avide de ven- « geance, la misère avide de changement, et jusqu'à la « pitié que des préjugés invétérés auront excitée sur le « sort de Louis ? Qui me garantira que, de cette tempête « où l'on verra sortir de leurs repaires les tueurs du 2 sep- « tembre, on ne vous présentera pas tout couvert de « sang, et comme un libérateur, ce *défenseur*, ce chef « qu'on dit être si nécessaire ? Un chef ! Ah ! si telle était « leur audace, il ne paraîtrait que pour être à l'instant percé « de mille coups. Mais à quelles horreurs ne serait pas li- « vré Paris !... Qui pourrait habiter une cité où régneraient « la terreur et la mort ?... Quelles mains essuieraient vos « larmes, et porteraient des secours à vos familles déses- « pérées ? Iriez-vous trouver ces faux amis, ces perfides « flatteurs qui vous auraient précipités dans l'abîme ? Ah ! « fuyez-les plutôt : redoutez leur réponse ! je vais vous l'ap- « prendre. Vous leur demanderiez du pain, ils vous di- « raient : Allez dans les carrières disputer à la terre quel-

« ques lambeaux sanglants des victimes que vous avez « égorgées ! ou : Voulez-vous du sang ? prenez, en voici ! « du sang et des cadavres : nous n'avons pas d'autre nour- « riture à vous offrir !... Vous frémissez, citoyens ! O ma « patrie ! je demande acte, à mon tour, des efforts que je « fais pour te sauver de cette crise déplorable. »

L'impression produite par ce discours prophétique fut profonde, et l'assemblée hésitait, divisée en deux parts. Brissot, Gensonné, Pétion, soutinrent l'appel au peuple; Barrère le combattit : sa souplesse cauteleuse, sa froide et cruelle logique, abondante en raisons spécieuses, triompha de l'éloquence de Vergniaud. La clôture de la discussion fut prononcée, et un décret fixa l'appel nominal au 14 janvier. Trois questions furent soumises au vote : la *culpabilité*, l'*appel au peuple*, et la *peine*. Les passions étaient aveugles, implacables, et un vote unanime déclara Louis coupable. L'appel au peuple fut écarté; il restait à résoudre quelle peine serait infligée. L'agitation était au comble dans Paris; une multitude furieuse proférait à la porte de l'assemblée d'effroyables menaces contre ceux qui inclinaient à la clémence. Un grand nombre parurent intimidés; Vergniaud lui-même, qui présidait, sentit fléchir le courage qu'il avait montré les jours précédents, et opina lâchement pour la mort. Enfin, après quarante heures d'appel nominal, il prononça, d'une voix émue, le résultat du scrutin. Sur sept cent vingt et un votants, la mort fut prononcée à la majorité de vingt-six voix. Les défenseurs de Louis XVI, Desèze et Tronchet, protestent contre l'arrêt; Malesherbes veut parler, et les sanglots étouffent sa voix. La proposition d'un sursis est rejetée, deux jours plus tard, à la majorité de trois cent quatre-vingt-dix voix contre trois cent dix,

et l'exécution de la sentence est fixée au lendemain', 21 janvier.

Louis avait demandé un prêtre, en désignant l'abbé Edgeworth de Firmont. Cette demande fut accordée. M. Edgeworth vint au Temple, et aussitôt qu'il vit le roi, il voulut se jeter à ses pieds : Louis le releva, et le reçut dans ses bras. Une dernière entrevue avec sa famille avait été permise à l'infortuné prince ; les officiers municipaux, ne voulant point le perdre de vue un seul instant, décidèrent que l'entrevue aurait lieu dans une salle dont une porte était vitrée, et laissait voir ce qui se passait à l'intérieur. Louis XVI y entra à huit heures, et s'y promena quelque temps avec anxiété, dans l'attente des êtres qui lui étaient si chers. A huit heures et demie une porte s'ouvrit : la reine parut, tenant le jeune dauphin par la main ; madame Élisabeth et Madame Royale la suivaient : elles se jetèrent ensemble dans les bras du roi, avec de douloureux gémissements. Après un long et déchirant entretien, le roi se leva, et mit un terme à cette cruelle scène en promettant de revoir sa famille le lendemain. Malgré cette promesse, qui ne devait point s'accomplir, les adieux furent des sanglots et des cris. Louis XVI s'arracha enfin à ces poignantes émotions ; il rejoignit seul l'abbé Edgeworth, et retrouva auprès de lui de la résignation et du calme. Il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Vers minuit il se coucha, et s'endormit. Cléry, son fidèle et unique serviteur, demeura debout auprès de lui, contemplant le sommeil paisible de son maître à la veille du supplice. A cinq heures du matin le roi s'éveilla. Cléry alluma du feu, fit d'une commode un autel. L'abbé Edgeworth dit la messe : Louis XVI reçut à genoux la communion des mains du prêtre, et se releva avec le courage du chrétien et du juste.

Dernière entrevue de Louis XVI avec sa famille.

Déjà le tambour battait dans Paris, et les sections prenaient les armes. A huit heures Santerre, avec une députation de la commune, du département et du tribunal criminel, se rend au Temple. Le roi se dispose à partir; il épargne à sa famille et à lui-même une nouvelle séparation, plus horrible que celle du jour précédent; il charge Cléry de transmettre ses adieux à sa femme, à sa sœur et à ses enfants; il lui remet pour eux des cheveux, quelques bijoux, et présente son testament à un officier municipal; puis il donne avec calme le signal du départ.

Mort de Louis XVI 21 janvier 1793.

Deux lignes d'hommes armés bordaient le chemin jusqu'à la place de la Révolution, et partout au passage de la fatale voiture il se fait un profond silence. A dix heures et demie Louis XVI arrive à la place de la Révolution. Là autour de l'échafaud un vaste espace était laissé vide, des canons étaient braqués alentour, et des fédérés en armes contenaient les flots d'une vile populace, qui à la vue de la victime poussa quelques cris féroces. Le roi se déshabille lui-même; et comme il hésitait à se laisser lier les mains par ses bourreaux, l'abbé Edgeworth le regarde, et lui dit : « Souffrez cet outrage, comme une dernière ressemblance avec le Dieu qui va être votre récompense. » Louis se résigne : il se laisse lier et conduire sur l'échafaud. Là, se séparant tout d'un coup des bourreaux, et s'adressant à la multitude : « Je meurs innocent, dit-il; je « pardonne à mes ennemis; et vous, peuple infortuné... » Un roulement de tambours couvrit sa voix; les bourreaux le saisirent : « Fils de saint Louis, montez au ciel! » dit l'abbé Edgeworth : déjà Louis XVI avait cessé de vivre.

Considérations générales sur la mort du roi.

Ainsi périt, le 21 janvier, après dix-huit ans de règne, un des rois qui ont le plus honoré le trône par leurs vertus; il eut la droiture d'intention nécessaire pour com-

mencer d'utiles réformes ; il lui manqua la force de caractère indispensable pour les maintenir, pour diriger la révolution et la conduire au port. Sa mort est un grand crime, dont la France ne fut pas complice, et dont pourtant elle porta la peine. Elle décupla les périls de la révolution, irrita la fureur des partis, et les premiers châtiments tombèrent sur ses principaux auteurs. Les girondins auraient voulu sauver Louis XVI, mais ils n'avaient osé prendre ouvertement sa défense : ils redoutaient le nom de contre-révolutionnaires et de complices des tyrans, sous lequel leurs ennemis les désignaient ; et plusieurs même, entre autres Vergniaud, avaient donné malgré eux un gage criminel de leur dévouement à la révolution en votant la mort du roi : ils furent victimes de leur lâcheté. L'iniquité du supplice de Louis XVI en multipliant les dangers autour de la convention l'entraînait dans une voie nouvelle de fureurs et de violences, où il devenait impossible de l'arrêter. Nous verrons ainsi chaque nouveau crime de cette assemblée fameuse enfanter autour d'elle de nouveaux ennemis, et la contraindre à redoubler de mesures cruelles et tyranniques pour les combattre : c'est seulement de cette manière que doit être admise et entendue la fatalité historique des événements de la révolution. Si après Jemmapes la vie de Louis XVI eût été le gage de la paix entre la France et l'Europe, qui oserait dire que l'atroce dictature du comité de salut public fût devenue indispensable pour sauver la patrie ?

Après l'attentat du 21 janvier, l'Europe, indignée, prit les armes d'un accord unanime. La révolution dès lors compta pour ennemis déclarés l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, toute la Confédération germanique, la Bavière, la Souabe, l'Électeur palatin, Naples et le Saint-Siége, Soulèvement général de l'Europe contre la France. 1793.

puis la Russie ; et presque en même temps la Vendée se leva menaçante et redoutable : il fallut combattre, outre l'ennemi intérieur, 350,000 hommes des meilleures troupes de l'Europe qui s'avançaient sur toutes les frontières de la république. Pour faire face à tant de périls, Danton et les montagnards qui l'avaient pris pour chef excitèrent d'abord par des discours et des insurrections l'enthousiasme et le fanatisme du peuple, au nom de *la liberté*, de *l'égalite*, de *la fraternité*, et le maintinrent dans cet état de crise violente, afin de disposer de ses passions et de ses fureurs. Ce fut Danton qui fit établir le despotisme de la multitude, sous le nom de gouvernement révolutionnaire. Une levée de 300,000 hommes fut ordonnée, et l'on créa un tribunal extraordinaire de neuf membres, destiné à punir les ennemis de la révolution à l'intérieur et dont les arrêts devaient être sans appel. Les girondins combattirent une institution si arbitraire et si redoutable ; leur résistance fut inutile : flétris sous le nom d'*intrigants* et d'ennemis du peuple, déjà leur perte était résolue ; Marat, Robespierre, poussaient contre eux la multitude aux dernières violences, et le projet de les assassiner tous dans une insurrection nocturne fut conçu aux Jacobins et aux Cordeliers, mais il avorta. Vergniaud monta le lendemain à la tribune, où il dénonça ces projets de meurtre. « Nous « marchons, s'écria-t-il, de crimes en amnisties, et d'am- « nisties en crimes. Un grand nombre de citoyens en est « venu au point de confondre les insurrections séditieuses « avec la grande insurrection de la liberté, de regarder « les provocations des brigands comme des explosions « d'âmes énergiques !.... Citoyens, il est à craindre que la « révolution, comme Saturne, ne dévore successivement « tous ses enfants, et n'engendre enfin le despotisme avec

Création du tribunal révolutionnaire. 20 mars 1793.

« les calamités qui l'accompagnent. » Paroles prophétiques, mais impuissantes!

Guerre de la Vendée. 1793-1794.

L'insurrection de la Vendée redoubla l'audace des jacobins. Déjà des troubles partiels avaient éclaté dans cette partie de la Bretagne et du Poitou, presque toute boisée, sans routes, sans commerce, et où le défaut d'industrie, en arrêtant le développement de la classe moyenne, fermait tout accès aux idées nouvelles. Là les anciennes mœurs s'étaient maintenues avec les coutumes de la féodalité; là les populations des campagnes demeuraient soumises aux prêtres et aux nobles : ceux-ci n'avaient point émigré. La réquisition des trois cent mille hommes fit éclater en Vendée l'insurrection générale, dont les premiers chefs furent le voiturier Cathelineau, l'officier de marine Charette et le garde-chasse Stofflet. Neuf cents communes se soulevèrent au son du tocsin, et les chefs nobles Bonchamps, Lescure, la Rochejaquelein, d'Elbée, Talmont, se joignirent aux autres, et secondèrent le mouvement avec énergie. Ils battirent les troupes de ligne et les bataillons de la garde nationale qui marchèrent contre eux. Tout pliait devant la fougue intrépide des paysans vendéens : sans armes ils s'emparaient de l'artillerie, en se précipitant sur les canons qui les foudroyaient. C'est ainsi que les généraux républicains Marcé, Gauvilliers, Guétineau, Ligonnier, furent culbutés tour à tour. Les Vendéens, vainqueurs et maîtres de plusieurs places, formèrent trois corps de dix ou de douze mille hommes chacun : le premier, sous Bonchamps, occupa les bords de la Loire, et reçut le nom d'*armée d'Anjou*; le second, sous d'Elbée, au centre, fût appelé *la grande armée;* le troisième forma l'armée dite *des Marais*, sous Charette, et ococupa la basse Vendée. Un conseil d'opérations fut établi, et Cathelineau proclamé gé-

néralissime. Ce formidable soulèvement provoqua au sein de la convention des mesures encore plus terribles contre les prêtres et les nobles; tous ceux qui participeraient à un attroupement furent mis hors la loi, on confisqua les biens des émigrés, et le tribunal révolutionnaire entra dans ses effroyables fonctions.

Bataille de Nerwinde. 18 mars 1793.

Un autre ennemi se déclarait alors. Dumouriez, après une invasion malheureuse en Hollande, venait de perdre la bataille de Nerwinde contre le prince de Cobourg, commandant en chef des Autrichiens, et avait été obligé d'évacuer la Belgique. Depuis longtemps en guerre ouverte avec les jacobins, il songeait à les renverser et à rétablir la monarchie constitutionnelle : après la défaite de Nerwinde, en butte plus que jamais à leurs attaques furieuses, il médita une défection et le projet de marcher sur Paris, de concert avec les Autrichiens. Il est à présumer que son intention était d'y faire couronner le jeune duc de Chartres, alors dans son camp, et qui s'était distingué aux journées de Valmy et de Jemmapes. Il promit aux Autrichiens plusieurs places fortes comme garantie; mais il échoua dans ses tentatives pour s'en emparer, et acheva de se dévoiler aux yeux de la convention. Celle ci, instruite de ses projets, le manda sur-le-champ à sa barre; et sur son refus elle envoya le ministre de la guerre Beurnonville et quatre députés, Camus, Quinette, Lamarque et Bancal, chargés de le traduire devant elle, ou de l'arrêter au milieu de son armée. Dumouriez les livra aux Autrichiens; mais il avait trop présumé de l'affection que ses troupes lui portaient : la fièvre révolutionnaire gagnait les soldats, et Dumouriez fut abandonné par les siens; il n'eut alors d'autre ressource que de passer dans le camp ennemi.

Défection de Dumouriez. Avril 1793.

Les girondins, en condamnant Dumouriez, avaient montré autant d'énergie que les montagnards; ils furent néanmoins accusés de complicité avec lui. Vergniaud, Brissot, Guadet, Gensonné, Pétion, devinrent particulièrement l'objet des poursuites de Robespierre et de Marat. Ils eurent un moment de vigueur, et traduisirent Marat devant le tribunal révolutionnaire: il fut acquitté, et porté en triomphe dans l'assemblée. Dès lors les *sans-culottes* occupèrent les avenues de la salle et les tribunes. Guadet, pour soustraire l'assemblée à la tyrannie des jacobins et de la commune, proposa d'énergiques mesures, telles que la dissolution de la municipalité et la réunion de la convention à Bourges. Barrère fit adopter un moyen terme; et l'assemblée créa un comité de douze membres, chargé de surveiller la commune, et d'arrêter les auteurs des complots ourdis contre la représentation nationale. Comité des Douze

Une guerre à mort, fatale à la Gironde, s'engage aussitôt entre elle et la municipalité. La commission des Douze épouvante d'abord ses ennemis par l'arrestation de l'infâme Hébert, substitut du procureur de la commune, auteur de l'exécrable feuille du *père Duchesne,* et qu'on saisit au sein de la municipalité. Les jacobins, les cordeliers, les sections, se mettent en permanence, et organisent une insurrection formidable; Danton les dirige. Une multitude immense marche sur l'assemblée; les députés introduits demandent audacieusement la liberté d'Hébert et la suppression des Douze. Les girondins résistent; mais les montagnards et les sans-culottes des tribunes éclatent contre eux en vociférations et en menaces; la séance se prolonge dans un désordre effroyable; enfin, au milieu de la nuit, des cris et du tumulte, les pétitionnaires, confondus avec les

montagnards sur les mêmes bancs, votent la destitution des Douze et l'élargissement des prisonniers.

Cet arrêt est révoqué le lendemain. La commune, les jacobins, les sections, s'agitent de nouveau : Robespierre, Marat, Danton, Chaumette et Pache, maire de Paris, se réunissent pour conduire cette seconde insurrection, plus formidable que la précédente. Henriot commande la force armée : quarante sous par jour sont promis aux sans-culottes pour le temps qu'ils seront sous les armes : le canon d'alarme est tiré, le tocsin sonne; on marche sur la convention. Les Tuileries, où elle siégeait, sont bloquées; toute délibération libre est impossible. Barrère alors et le comité de salut public, à qui était due la création des Douze, demandent leur suppression, et elle est définitivement prononcée. C'était assez pour Danton; c'était peu pour Robespierre, Marat et la commune : « Il ne faut pas, « dit un député du club des Jacobins, laisser le peuple se « refroidir. » Henriot met la force armée à la disposition du club; l'arrestation des députés girondins est résolue. Marat sonne lui-même le tocsin, Henriot commande le mouvement; et le 2 juin quatre-vingt mille hommes en armes entourent la convention. L'intrépide Lanjuinais s'élance à la tribune; interrompu par des vociférations furieuses, il dénonce le projet des factieux. « Paris est pur, « s'écrie-t-il, Paris est bon, mais Paris est opprimé par « des tyrans qui veulent du sang et de la domination. » Il conclut à ce que toutes les autorités révolutionnaires de la capitale soient cassées. Les pétitionnaires insurgés entrent au même instant, et demandent son arrestation et celle de ses collègues du comité des Douze. Un violent débat s'engageait, lorsque le député Lacroix se précipite dans la salle, se plaint des outrages qu'il a reçus de la multitude, et

Insurrection contre les girondins 31 mai 1793.

Chute des girondins 2 juin 1793.

déclare que la convention n'est pas libre. Les montagnards eux-mêmes s'indignent : Danton s'écrie qu'il faut venger la majesté nationale outragée ; la convention se lève tout entière, et se met en marche ayant en tête son président. Elle rencontre sur la place du Carrousel Henriot à cheval et le sabre à la main : « Que demande le peuple? lui « dit le président Hérault de Séchelles ; la Convention n'est « occupée que de son bonheur. — Le peuple ne s'est pas « levé pour entendre des phrases, répond Henriot; il veut « qu'on lui livre vingt-quatre coupables. — Qu'on nous « livre tous! » s'écrièrent les députés. Henriot fait pointer ses canons contre eux, et la convention recule. Cernée de toutes parts, elle rentre découragée dans la salle des séances; elle ne s'oppose plus à l'arrestation des proscrits, et Marat décide en dictateur du sort de ses membres. Vingt-quatre girondins sont mis en arrestation chez eux par l'assemblée; la multitude, satisfaite, s'écoule. Dès ce jour le parti de la Gironde fut abattu, et il n'y eut plus de convention libre.

CHAPITRE II.

De la chute des girondins à celle de Robespierre.

2 juin 1793 — 27 juillet 1794 (9 thermidor an II).

Les girondins Pétion, Barbaroux, Guadet, Louvet, Buzot, Lanjuinais, réussirent à s'échapper et mirent à profit l'indignation excitée en France par les événements du 31 mai et du 2 juin, et tentèrent de soulever les départements. Caen devint au nord le centre de l'insurrection : la Bretagne y prit part, et les insurgés, sous le nom d'*As-*

semblée des départements, réunis à Caen, formèrent une armée commandée par le général Wimpfen, et disposèrent tout pour marcher sur Paris. C'est de là que partit l'héroïque Charlotte Corday, jeune fille douée d'une âme généreuse, aussi intrépide qu'exaltée. Indignée du mal que quelques monstres faisaient à la France et à la cause de la liberté, elle avait cru rendre un service immense à son pays en le délivrant de Marat, le plus atroce de tous; elle le poignarda dans son bain, et mourut sur l'échafaud avec un noble courage. Mais l'horrible système de Marat ne périt pas avec lui : la situation violente de la république avait mis en fermentation les passions sanguinaires de la multitude; Marat assassiné devint un dieu pour elle; ses restes furent portés en triomphe au Panthéon, et dans toutes les sociétés populaires son buste fut placé à côté de celui du conventionnel Lepelletier Saint-Fargeau, qu'un garde du corps, nommé Pâris, avait puni de son vote régicide en l'assassinant.

Mort de Marat. 13 juillet 1793.

Cependant les dangers de la convention redoublaient chaque jour : les principales villes du royaume et plus de soixante départements s'étaient soulevés. Un scélérat fanatique, nommé Châlier, émule de Marat, avait voulu renouveler à Lyon les proscriptions de la commune de Paris; un combat s'était engagé, la municipalité avait été prise d'assaut par les sections, et Châlier décapité. Lyon cependant obéissait encore à la convention; mais après le 2 juin il se déclara contre elle : vingt mille hommes prirent les armes dans ses murs. Marseille se souleva en même temps; Toulon, Nîmes, Montauban, suivirent cet exemple, et partout dans ces villes les royalistes s'emparèrent du mouvement : ils appelèrent les Anglais à Toulon, où l'amiral Hood entra en proclamant roi le jeune dauphin, fils

Soulèvement de Lyon et des principales villes du Midi. Juin 1793.

de Louis XVI, sous le nom de Louis XVII. Bordeaux, également révolté, demeura favorable aux proscrits du 2 juin. L'insurrection s'étendait en Bretagne; les Vendéens étaient maîtres de Bressuire, d'Argentan et de Thouars : quarante mille hommes, sous Cathelineau, Lescure, Stofflet, la Rochejacquelein, enlèvent Saumur et Angers, et se jettent sur Nantes. La situation de la république n'était pas plus rassurante en face de l'étranger : l'accord avait cessé entre les généraux, la plupart girondins, et les montagnards vainqueurs de la convention. En vain Custine fut appelé à l'armée du Nord : Mayence capitula après une résistance admirable, qui valut à ses défenseurs le glorieux surnom de *Mayençais;* l'ennemi prit Valenciennes et Condé; la frontière fut entamée, et l'armée, découragée, se retira derrière la Scarpe, dernière position défensive jusqu'à Paris.

Progrès de l'insurrection vendéenne.

Succès des coalisés.

Retraite de l'armée française sur la Scarpe.

La convention résolut de faire face à tant de périls, que ses propres excès avaient suscités à la France : elle vota en quelques heures une constitution qui établissait le pur régime de la multitude, et qui, reconnue impraticable par ses auteurs mêmes dans un temps de guerre générale, fut suspendue jusqu'à la paix. Elle renouvela en même temps un comité redoutable, de création récente, et dont le but était de pourvoir par d'énergiques mesures aux besoins du moment. Ce comité, exclusivement composé depuis le 2 juin de montagnards extrêmes, est fameux dans l'histoire, sous le nom de *Comité de salut public.* Ses principaux membres furent Robespierre, Saint-Just, Couthon, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Carnot, Cambon et Barrère. Celui-ci fut l'orateur officiel du comité, Cambon surveilla les finances; Carnot s'occupa de la guerre.

Constitution de l'an II. 1793.

L'agitation du peuple était extrême : les députés des mu-

nicipalités, entendus à la barre de la convention, demandèrent l'arrestation de tous les suspects et la levée en masse de la nation. « Répondons à leur vœu, s'écria Danton. « C'est à coups de canon qu'il faut signifier la constitution « à nos ennemis ! Voici l'instant de jurer que nous nous « vouons tous à la mort, ou que nous anéantirons les ty- « rans ! » Le serment fut prêté, et bientôt Barrère, au nom du comité de salut public, proposa des mesures urgentes, qui furent soutenues par des moyens odieux. Tous les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans furent appelés sous les drapeaux, et bientôt la France eut sur pied quatorze armées et douze cent mille soldats. Mais la terreur fut mise en œuvre pour subvenir à leur entretien et à leur subsistance; des réquisitions violentes et multipliées frappèrent la classe moyenne; deux lois terribles furent portées : la loi du *maximum*, qui obligeait, sous peine de mort, les propriétaires et les marchands à fournir à un prix indiqué comme *maximum* les denrées nécessaires; et la loi des *suspects*, qui autorisait l'emprisonnement préalable et illimité de toute personne soupçonnée de conspirer contre la révolution. La France transformée en un camp pour les uns devint une prison pour les autres. Le commerce et la bourgeoisie fournirent les prisonniers, et furent mis, ainsi que les autorités, sous la surveillance de la multitude, représentée par les clubs, et que la convention voulut à tout prix attacher à sa cause. Chaque indigent reçut quarante sous par jour pour assister aux assemblées de sa section; on délivra des certificats de civisme, et chaque section eut ses comités révolutionnaires.

Succès de la convention. Déroute de l'armée

Par ces moyens violents la convention obtint des ressources temporaires suffisantes pour triompher de ses ennemis : l'armée du Calvados fut mise en fuite à Vernon, et il y eut

à Caen, de la part des insurgés, rétraction solennelle; Bordeaux se soumit; Toulon et Lyon, après une lutte acharnée, tombèrent successivement devant les armes de la république. La Vendée seule, au nom de l'autel et du trône, continua longtemps encore une lutte héroïque et terrible. Repoussés à l'attaque de Nantes, où ils perdirent l'intrépide Cathelineau, les Vendéens se replièrent derrière la Loire, et battirent successivement les généraux républicains Biron, Rossignol et Canclaux. Enfin dix-sept mille hommes de l'ancienne garnison de Mayence, réputés l'élite de l'armée, furent transportés en Vendée; Kléber les commandait sous l'incapable Léchelle, nommé généralissime des armées de la république. Les royalistes vainquirent dans une bataille Kléber et les Mayençais; mais ils éprouvèrent quatre défaites consécutives à Châtillon et à Chollet; et leurs principaux chefs, Lescure, Bonchamps, d'Elbée, reçurent des blessures mortelles dans ces sanglantes journées. Cernés de toute part dans la Vendée, les insurgés demandèrent du secours à l'Angleterre, qui, avant de les seconder, exigea qu'ils s'emparassent d'un port de mer. Quatre-vingt mille Vendéens sortirent de leur pays dévasté, et se dirigèrent sur Grandville; repoussés devant cette place, faute d'artillerie, mis en déroute au Mans, ils furent détruits en essayant de passer la Loire à Savenay. Charette continua la guerre, mais l'île de Noirmoutier lui fut enlevée. L'Achille de la Vendée, l'héroïque Henri de la Rochejacquelein, fut tué par un soldat qu'il avait épargné : sa mort acheva de rendre les républicains maîtres du pays; on commença aussitôt un affreux système d'extermination. La Vendée, vaincue, fut entourée par le général Thureau de seize camps retranchés; et douze colonnes mobiles, connues sous le nom de *colonnes infernales*, parcou-

du Calvados à Vernon.

Succès et revers des Vendéens 1793.

Désastreuse entreprise des Vendéens sur Grandville. Leur déroute au Mans et à Savenay. 1793.

rurent cette malheureuse contrée, portant partout le fer et la flamme.

Campagne de 1793.

La république triomphait en même temps aux frontières. Celle du Nord était la plus fortement menacée : le duc d'York assiégeait Dunkerque avec trente-trois mille hommes.

Opérations de l'armée du Nord.

Freytag, le long de l'Yser, couvrait le siége avec une autre armée; et le prince d'Orange commandait quinze mille Hollandais à Menin. Cent mille soldats de l'armée coalisée, répandus du Quesnoy à la Moselle, assiégeaient des places ou gardaient des passages [1]. Il s'agissait d'empêcher l'invasion de la France en coupant cette ligne formidable, et de faire lever le siége de Dunkerque. Houchard, commandant de l'armée du Nord, se rapprocha tout à coup de cette place avec des forces très-inférieures, après une sanglante attaque sur Menin, et marcha d'abord contre le corps d'observation de Freytag. Au premier choc, Freytag recule et son centre repasse l'Yser, puis il revient à la charge pour dégager son aile droite. Un second et furieux combat s'engage, et l'ennemi se retire en masse sur le chemin de Furnes, quartier général du duc d'York : il

Victoire de Houchard à Hondtschoot.

s'arrête au village d'Hondtschoot, où il occupe une position redoutable. Houchard le suit, et le lendemain une attaque de front s'engage sur toute la ligne. D'épais taillis qui couvrent l'ennemi deviennent le point central de l'ac-

[1] Pour lire avec fruit dans cette histoire l'exposé des principales opérations militaires pendant la révolution, il faut les suivre sur de bonnes cartes de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. Les lecteurs étrangers à la profession des armes peuvent se borner à retenir de mémoire les résultats principaux, dont la plupart sont rappelés dans les notes marginales, et que j'ai résumés dans ma *Géographie historique*, pour les six coalitions contre la France durant la révolution et l'empire, pages 79-84.

tion; enfin ses positions sont enlevées; les Français triomphent, et Freytag se replie en désordre sur Furnes. La levée du siége de Dunkerque fut un des résultats de cette victoire, dont Paris reçut la nouvelle avec enthousiasme. Levée du siége de Dunkerque. Septembre 1793.

Cependant les coalisés s'étaient repliés vers le milieu de leur ligne d'opérations, et formaient encore une masse imposante entre l'Escaut et la Meuse. Valenciennes, Condé, le Quesnoy, tombés en leur pouvoir, leur donnaient une importante position sur l'Escaut; ils en voulaient une également sur la Sambre, afin de se porter ensuite en avant. La prise de Maubeuge pouvait les rendre maîtres, non-seulement du bassin de la Sambre, mais encore de tout l'espace compris entre cette rivière et la Meuse : ils investirent cette place. Le prince de Cobourg, commandant en chef, partagea son armée en deux corps : l'un de trente-cinq mille hommes, entoura Maubeuge, tandis qu'avec l'autre corps, de force à peu près égale, Cobourg couvrait le siége en occupant les positions de Dourlens et de Wattignies. Houchard, le vainqueur d'Hondstchoot, venait d'être remplacé à l'armée du Nord par Jourdan : Carnot, de concert avec ce général, dirigeait les opérations. L'attaque sur Wattignies fut résolue, et, après une vigoureuse résistance, le village fut emporté. Cet heureux succès fit lever le siége de Maubeuge, concentra l'armée coalisée entre l'Escaut et la Sambre, et permit à Jourdan de reprendre l'offensive. Kellermann, à la même époque, rejetait les Piémontais au delà des Alpes. La France perdit aux Pyrénées les lignes du Tech, et son armée fut obligée de se replier en avant de Perpignan : les lignes de Weissembourg avaient aussi été forcées à l'est par les Prussiens réunis aux Autrichiens sous Brunswick et Wurmser; mais le jeune et intrépide Hoche, à la tête de l'armée de la Mo-

Investissement de Maubeuge par les Autrichiens.

Victoire de Jourdan à Wattignies. Levée du siége de Maubeuge. Octobre 1793.

La France perd les lignes du Tech au sud, et à l'est celles de Weissembourg.

Jonction des armées du Rhin et de la Moselle. Retraite des coalisés. 1793.

selle, se porta, par une marche habile, sur le flanc de Wurmser, et l'ayant fait reculer, opéra sa jonction avec l'armée du Rhin. Brunswick suivit le mouvement rétrograde de Wurmser; dès lors les deux armées françaises combinées se portèrent en avant, et campèrent dans le Palatinat. La France, dans sa lutte contre l'Europe, avait recouvré tout ce qu'elle avait perdu, hormis Condé, Valenciennes et quelques forts dans le Roussillon. Les puissances coalisées n'avaient rien obtenu, et s'accusaient réciproquement de leurs défaites.

La gloire de la France était alors tout entière dans ses armées, qui semblaient rivaliser d'efforts pour effacer l'opprobre dont un atroce gouvernement flétrissait la république aux yeux de l'Europe. Le comité de salut public poursuivait le cours de ses impitoyables exécutions. « Il « faut, » avait dit l'exécrable Saint-Just en faisant décréter le pouvoir décemviral jusqu'à la paix, « il faut que le « glaive des lois se promène partout avec rapidité, et que « partout votre bras soit présent. » Ainsi fut créée cette

Comité de salut public. Mars 1793.

puissance terrible qui finit par se dévorer elle-même. L'autorité exécutive était concentrée dans les mains de ce comité, qui disposait de toutes les existences et de toutes les fortunes. Il avait pour appui la multitude, qu'il nourrissait avec le *maximum*, et qui délibérait dans les clubs

Règne de la terreur. 1793-1794.

et gouvernait dans les comités révolutionnaires. Après chaque victoire de la république sur ses ennemis de l'intérieur, il ordonnait des exécutions atroces ou d'horribles massacres : Barrère fit prononcer un effroyable anathème contre la ville de Lyon, dont le nom même dut disparaître, et être remplacé par celui de *Commune-Affranchie*. Collot d'Herbois, Fouché, Couthon, furent les impitoyables exécuteurs des arrêts du comité contre cette cité malheu-

reuse : l'échafaud était trop lent pour leur vengeance, et la mitraille foudroya, sur les places publiques, les insurgés vaincus.

Toulon, Caen, Marseille et Bordeaux devinrent le théâtre de scènes horribles. A Paris, les plus illustres victimes et les chefs de tous les partis abattus portent leur tête sur l'échafaud : la reine Marie-Antoinette et Bailly meurent ainsi à peu de jours l'un de l'autre, et d'exécrables circonstances ajoutent à l'horreur de leur condamnation et de leur supplice. Les girondins, proscrits au 2 juin, les suivent de près, au nombre de vingt-deux, et marchent à la mort avec un stoïque courage; le duc d'Orléans n'est pas épargné; Barnave, Duport-Dutertre, sont immolés, et avec eux les généraux Houchard, Custine, Biron, Beauharnais et nombre d'autres; Pétion et Buzot se frappent eux-mêmes : on trouve leurs cadavres à demi dévorés par les loups. Madame Roland meurt sur l'échafaud; son mari, à cette nouvelle, se tue sur un grand chemin. Tous les girondins fugitifs sont mis hors la loi. Deux cent mille suspects sont incarcérés; le sang coule dans toutes les villes; on détruit les châteaux, les couvents, les églises; les monuments des arts sont abattus; la terre manque de bras pour la féconder, et la disette ajoute aux fléaux qui dévorent la France. Le crédit public était anéanti, on suppléait à toutes les dépenses par la vente des biens des proscrits, et par des mesures despotiques soutenues par la terreur. On voulut consacrer par une ère nouvelle une révolution inouïe : on changea les divisions de l'année, les noms des mois et des jours, et le calendrier chrétien fut remplacé par le calendrier républicain. L'ère nouvelle data du 22 septembre 1792, époque de la fondation de la république. Il y eut douze mois égaux de trente

Supplice de la reine Marie-Antoinette. 16 octobre 1793. Supplice des girondins.

Calendrier républicain.

jours ; *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, pour l'automne; *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*, pour l'hiver ; *germinal*, *floréal*, *prairial*, pour le printemps ; enfin, *messidor*, *thermidor* et *fructidor*, pour l'été. Les cinq jours complémentaires de l'année reçurent le nom de *sans-culottides*. C'était peu encore pour la commune de Paris, dirigée par l'infâme Chaumette, par son substitut Hébert, plus infâme encore; par Ronsin, général de l'armée révolutionnaire; et par l'athée Anacharsis Cloots; elle obligea l'évêque constitutionnel de Paris et son vicaire à abjurer le christianisme à la barre de la convention, fit décréter pour culte celui de *la Raison*, et instituer des fêtes qui devinrent de scandaleuses scènes de débauche et d'athéisme; c'est là seulement, au dernier terme du crime et de la folie, que fut arrêté le mouvement révolutionnaire de la commune. Parvenue à ce point de démence, le comité de salut public se déclara contre elle, et Robespierre fit interdire par la convention toute mesure contraire à la liberté des cultes.

Culte de la Raison. Fêtes impies.

Danton et ses amis, Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, Fabre d'Églantine, Westermann, demandaient beaucoup plus : ils désiraient rétablir l'ordre légal, et, pour y parvenir, ils voulurent arrêter l'action du tribunal révolutionnaire, vider les prisons remplies de suspects, et dissoudre les comités. Camille Desmoulins rédigea, dans ce but, sous le nom de *Vieux Cordelier*, un journal foudroyant contre le despotisme des dictateurs. Robespierre était parmi eux le plus redoutable : Camille et ses amis cherchent à le gagner ; mais Robespierre les joue, et, affectant la neutralité entre les partis, il médite d'abattre leurs chefs les uns après les autres. Ses collègues au comité de salut public étaient furieux contre Camille et les dantonistes : il leur livre ceux-ci, et obtient, en retour des pre-

miers, la tête d'Hébert, de Clootz, de Chaumette, de Ronsin, et des principaux anarchistes de la commune : puis, ce pacte conclu, il monte à la tribune, et dénonce à la convention, comme ennemis de la république, d'une part, les ultra-révolutionnaires, et d'autre part, les dantonistes, qu'il désigne sous le nom de *modérés*. Saint-Just parle dans le même sens, il tonne contre ceux qu'il nomme les ennemis de la vertu et de la terreur, et fait donner au gouvernement, pour les punir, les pouvoirs les plus étendus. Les anarchistes de la commune, Hébert, Clootz, Ronsin et leurs complices, sont les premiers saisis et condamnés ; la plupart meurent en lâches ; l'armée révolutionnaire est cassée, et la convention oblige la commune à venir lui rendre grâce, à sa barbe, des actes mêmes qui annulaient son pouvoir. Le tour de Danton et de ses amis était venu : représentants fameux de l'ancienne Montagne, leurs noms, celui du chef surtout, semblaient encore tout-puissants. Averti des projets d'attaque de ses ennemis, Danton répondit, comme autrefois le duc de Guise : *Ils n'oseraient!* mais le comité comptait avec raison sur la terreur de l'assemblée : les dantonistes sont arrêtés le 10 germinal ; Robespierre empêche qu'ils ne soient entendus dans l'assemblée : « Nous verrons en ce jour, dit-il, si la convention « saura briser une prétendue idole pourrie depuis long- « temps, ou si cette idole, dans sa chute, écrasera la con- « vention et le peuple français. » Saint-Just lit le rapport contre les prévenus ; et l'assemblée, en proie à un effroi stupide, décrète leur accusation. Traduits devant le tribunal révolutionnaire, ils se signalent par leur audace et par leur mépris pour les juges ; ils sont condamnés : « On « nous immole, s'écrie Danton, à l'ambition de quelques « lâches brigands ; mais ils ne jouiront pas longtemps de

Chute de la commune. 24 mars 1794.

« leur victoire.... J'entraîne Robespierre.... Robespierre « me suit. » Ils marchèrent avec assurance au supplice, au milieu d'une foule silencieuse : depuis lors aucune voix ne s'éleva plus de quelque temps contre les décemvirs, et la convention décréta que *la terreur* et *toutes les vertus* étaient à l'ordre du jour.

Supplice des dantonistes. 5 avril 1794.

Pendant quatre mois le pouvoir des deux redoutables comités, l'un de salut public, l'autre de sûreté générale, s'exerça sans retenue, et la mort devint le seul moyen de gouvernement. On inventa les conspirations des prisons, et les envoyés du comité de salut public remplacèrent dans les départements ceux de la Montagne. Ce fut alors que les proconsuls Carrier dans la ville de Nantes, Joseph Lebon dans celle d'Arras, Maignet à Orange, se signalèrent par des atrocités inouïes. A Orléans, les principaux habitants furent égorgés; dix-sept jeunes filles de Verdun, accusées d'avoir dansé à un bal donné par les Prussiens, moururent le même jour sur l'échafaud; à Paris, parmi les plus illustres victimes de cette époque, on cite les maréchaux octogénaires de Noailles et de Maillé, les ministres Machaud et Laverdi, le savant Lavoisier, le vénérable Lamoignon de Malesherbes, et, avec eux, d'Esprémenil, Thouret et Chapelier, tous trois membres de l'assemblée constituante, enfin l'angélique madame Élisabeth, dont Billaud-Varennes demanda le sang. « Il n'y a que les « morts qui ne reviennent pas! » disait Barrère. — « Plus le « corps social transpire, répétait Collot d'Herbois, plus il « devient sain! » Par ce régime infernal, Robespierre et le fanatique Saint-Just annonçaient vouloir établir le règne de la vertu; ils s'associèrent le paralytique et impitoyable Couthon, et formèrent ensemble, au sein même du comité, un redoutable triumvirat qui, en s'isolant, se perdit;

mais, avant de se désunir, les décemvirs tentèrent de jeter les fondements de nouvelles mœurs et de nouvelles institutions. Robespierre, qui régnait par le meurtre, sentait néanmoins que l'ordre social, sous peine de dissolution, doit reposer sur une base religieuse; il avait en conséquence fait décréter, par la convention, que le peuple français reconnaissait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme; il fit ensuite dédier des fêtes décadaires à *l'Être suprême*, à *la Vérité*, à *la Justice*, à *la Pudeur*, à *l'Amitié*, à *la Frugalité*, à *la Bonne-Foi*, au *Malheur*. Considéré par ses fanatiques admirateurs comme le principal fondateur d'une démocratie morale, et comme le nouveau pontife de l'Éternel, il parvint au plus haut degré de la puissance.

Fête de l'Être suprême. 20 prairial (8 juin) 1794.

Le 20 prairial, jour consacré à la fête de l'Être suprême, fut pour Robespierre un jour de triomphe. Président de la convention, il marche à sa tête, seul et à vingt pas en avant d'elle; il est l'objet de l'attention générale; sa figure rayonne d'orgueil et de joie, il porte dans ses mains des fleurs et des épis et s'avance ainsi vers l'autel; là il harangue le peuple en grand prêtre. On espérait désormais un régime plus doux, mais il termina son discours par ces paroles: « Peuple, livrons-nous aujourd'hui aux « transports d'une pure allégresse; demain nous combat« trons encore les vices et les tyrans. » Les exécutions recommencèrent, et le lendemain, 21 prairial, Robespierre fait présenter par Couthon un exécrable projet de loi, dont les dispositions sanguinaires sont au besoin applicables à tous les Français. Ce projet refuse des défenseurs aux accusés, les fait juger en masse, et ne donne d'autre règle aux jurés que leur conscience: il est adopté. Fouquier-Tainville, accusateur public, et les juges ses

complices, membres du tribunal révolutionnaire, peuvent à peine suffire au jugement des proscrits ; cinquante victimes, à Paris, sont traînées par jour au supplice ; l'échafaud est transporté dans le faubourg Saint-Antoine, et un aqueduc est construit pour recevoir et rouler le sang humain.

Campagne de 1794.

L'immortelle campagne de 1794 avait commencé sous cet exécrable régime. La frontière du Nord était encore, comme l'année précédente, le grand théâtre de la guerre.

Opérations en Flandre.

Les Français occupaient, comme positions principales, Lille, Guise et Maubeuge : Pichegru les commandait, Jourdan ayant quitté le commandement en chef de l'armée du Nord pour celui de la Moselle. Le prince de Cobourg,

Blocus de Landrecies.

chef des coalisés, commença les opérations par le blocus de Landrecies avec une masse d'environ cent mille hommes ; les Anglais, sous le duc d'York, couvrirent le blocus vers Cambray ; et Cobourg lui-même, avec un corps nombreux, s'établit en observation du côté de Guise, tandis que le général autrichien Clairfait étendait ses forces en avant de Menin et de Courtray. Telle était la disposition des deux armées, lorsque l'invasion de la Flandre par l'aile gauche de l'armée française fut résolue. Les généraux

Victoires de Souham et de Moreau à Moncroën et Turcoing.

Souham et Moreau se portèrent rapidement de Lille sur la droite des ennemis, et remportèrent à Moncroën une première victoire sur Clairfait. Jourdan, alors, reçut l'ordre de détacher quarante-cinq mille hommes de l'armée de la Moselle, et de se porter à marches forcées sur la Sambre et la Meuse, pour écraser la gauche des coalisés : ce plan assura le succès de la campagne. En vain ceux-ci essayèrent-ils de couper l'armée française par une marche hardie sur Turcoing, entre Lille et Courtray ; le général Souham remporta une victoire complète sur le duc d'York à Tur-

coing. L'ennemi se rallia devant Tournay ; il arrêta notre armée victorieuse, et Landrecies succomba. Mais Jourdan arrivait avec l'armée de la Moselle, il joignit l'armée du Nord : quatre-vingt-dix mille hommes allaient prendre l'offensive avec succès ; la victoire de Turcoing nous en présageait d'autres, et nos deux ailes menaçaient d'envelopper l'ennemi. Pichegru se porta en avant sur la gauche des Autrichiens, et assiégea Ypres ; attirant à dessein Clairfait au secours de la ville, il le vainquit à Hooglède, tandis que Jourdan investissait Charleroi et occupait déjà les bords de la Sambre. Le prince d'Orange, puis Cobourg, marchèrent à la délivrance de cette place importante. Jourdan, repoussé plusieurs fois, franchit de nouveau la rivière, et s'empara des hauteurs qui bordent les plaines de Fleurus, déjà glorieuses pour la France sous Louis XIV. Là se livra, le 16 juin 1794, une nouvelle bataille. Les deux armées étaient à peu près égales, et quatre-vingt mille hommes de chaque côté prirent part à l'action. Charleroi venait de tomber au pouvoir des Français ; les ennemis ignoraient ce revers, et les forces combinées du prince d'Orange et de Cobourg fondirent sur Jourdan, dans le but de délivrer la place. Kléber, Championnet, Lefebvre, Marceau, commandaient nos divisions ; Kléber, par une charge vigoureuse, repousse la droite des coalisés ; Jourdan fait fléchir le centre et la gauche. L'ennemi, déjà ébranlé, reconnaît enfin que Charleroi, qu'il vient défendre, a succombé ; il hésite, recule, et la victoire est gagnée. Cobourg ordonne la retraite, et se décide à concentrer toutes ses forces vers Bruxelles, pour couvrir cette capitale. Pichegru le gagne de vitesse, et bientôt Bruxelles est occupé par l'armée du Nord, sous ses ordres, et par celle de Jourdan, qui reçoit le nom d'armée de Sambre-et-Meuse.

Jonction d'une partie de l'armée de la Moselle avec l'armée du Nord. Pichegru vainqueur à Hooglède.

Bataille de Fleurus. Victoire de Jourdan. 16 juin 1794.

Invasion de la Belgique par Pichegru et Jourdan.

Retraite des ennemis.

Les ennemis, dispersés, reculent vers la Meuse et le Rhin; la France recouvre toutes les places qu'elle avait perdues, et fait de nouvelles conquêtes.

Jamais nos armées, en Belgique, n'avaient été plus nombreuses et plus redoutables : Pichegru commandait soixante-dix mille hommes présents sous les armes, Jourdan cent seize mille. L'administration, épuisée par tant d'efforts, ne pouvait suffire ni à l'entretien ni à l'équipement des armées; mais les soldats savaient se passer des objets les plus nécessaires : ils ne campaient plus sous les tentes, ils bivouaquaient sous des branches d'arbres : les officiers, sans appointements, vivaient comme le soldat, mangeaient le même pain, marchaient à pied comme lui et le sac sur le dos : l'enthousiasme de la victoire soutenait ces armées immortelles.

Pichegru poursuivit sa marche vers l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse, acculant à la mer le duc d'York et les Anglais, tandis que Jourdan occupait la Meuse de Liége à Maëstricht, en face de Clairfait et des Autrichiens. Il s'agissait, pour Jourdan, de franchir ce fleuve, afin de gagner la rive du Rhin; et pour réussir, il fallait forcer les lignes de l'Ourthe et de la Roër, affluents de la Meuse.

Victoires de Jourdan sur l'Ourthe et la Roër. Conquête de la rive du Rhin.

Il livre successivement deux batailles sur ces deux rivières, remporte deux victoires, poursuit Clairfait jusqu'au Rhin, s'empare de Cologne, et assiége Maëstricht. L'armée du Nord gagnait aussi la rive de ce fleuve; Bois-le-Duc et Venloo avaient succombé devant elle. Le duc d'York, inhabile et malheureux dans toutes ses opérations,

Évacuation de la rive gauche du Wahal par le duc d'York.

évacuait le terrain compris entre la Meuse et le Wahal, l'une des branches du Rhin, et se repliait vers Nimègue sur le Wahal, où Pichegru vint bientôt le braver; le 8 novembre enfin, cette importante place tombe au pouvoir

des Français. Ce dernier et brillant succès terminait au nord cette glorieuse campagne; l'armée entra dans ses cantonnements : l'approche de l'hiver et le débordement des eaux firent suspendre jusqu'au printemps l'invasion de la Hollande. Pichegru prend Nimègue.

Le contre-coup de ces heureux événements se fit sentir aux armées de la Moselle et du Haut-Rhin, commandées par le général Michaud. Les Prussiens qu'elles avaient en face, n'étant plus soutenus par les Autrichiens au nord, n'osèrent tenir devant ces armées dans les Vosges; ils repassèrent le Rhin, et il ne resta aux coalisés, sur la rive gauche du fleuve, que Luxembourg et Mayence, dont le comité de salut public ordonna le blocus. Nos armes triomphaient à la fois au nord, à l'est et au midi : Dugommier et Moncey réparèrent promptement de premiers revers sur les frontières d'Espagne : ils chassèrent les Espagnols de France, et pénétrèrent dans la Péninsule, où Moncey s'empara de Saint-Sébastien et de Fontarabie. Succès de Michaud à l'est, de Dugommier et Moncey au sud.

Tel était l'état prospère de la France à l'extérieur, lorsque, las et dégoûtés des atrocités qui la souillaient à l'intérieur, un certain nombre de montagnards résolurent d'y mettre un terme et de venger Danton, Camille Desmoulins et leurs amis égorgés : à leur tête étaient Tallien, Bourdon de l'Oise et Legendre : ils avaient pour appuis, dans le comité de salut public, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, tous deux jaloux de l'autorité des triumvirs; et dans celui de sûreté générale, Vadier, Voulant, Amar, qui tenaient tous à la faction renversée de la commune. Robespierre, irrité de leur sourde résistance, voulut les abattre et les immoler; ceux-ci sentirent qu'il fallait le prévenir, sous peine de devenir ses victimes. Ils l'accu- Conjuration contre Robespierre.

sèrent d'abord de tyrannie dans les comités, et le désignèrent sous le nom de Pisistrate; puis ils lui reprochèrent l'intention de se faire passer pour un envoyé de Dieu, en favorisant de mystérieuses assemblées tenues par l'ancien chartreux dom Guerle et une fanatique ridicule, nommée Catherine Théot, qu'ils envoyèrent à la mort malgré lui. Robespierre, de ce moment, ne parut plus que rarement dans les comités, et établit le centre de son empire aux Jacobins : ce fut là qu'il dénonça ceux qu'il nommait les dantonistes. Tout-puissant dans ce club, maître du bas peuple, soutenu par le maire Fleuriot, par Henriot, commandant de la force armée, par le tribunal révolutionnaire, dont tous les membres étaient ses créatures, il crut pouvoir entreprendre l'attaque au sein même de la convention, et le 8 thermidor il y dénonce les comités : on l'écoute en silence, puis il éprouve un premier échec; son discours est renvoyé à l'examen de ces mêmes comités qu'il accuse. Il se rend le soir aux Jacobins, où il exhale sa colère : il est reçu avec enthousiasme; tout s'y prépare pendant la nuit pour une insurrection, tandis qu'une ligue se forme parmi les conventionnels, entre les dantonistes, la droite et le Marais.

Chute de Robespierre. 9 thermidor (27 juillet 1794).

La séance du 9 thermidor s'ouvre sous ces auspices menaçants : Saint-Just monte à la tribune, en face de lui est assis Robespierre; Tallien et Billaud interrompent Saint-Just, et commencent l'attaque; Robespierre s'élance pour leur répondre : *A bas le tyran!* s'écrie-t-on de toutes parts. Tallien agite un poignard, et menace d'en percer le cœur de celui qu'il nomme *un nouveau Cromwell;* il obtient l'arrestation d'Henriot et la permanence de l'assemblée. Barrère la fait placer sous la garde des sections armées. « Occupons-nous du tyran, » reprend Tallien; mille cris

menaçants empêchent Robespierre d'être entendu ; il fait encore un effort, et s'écrie : « Président des assassins, pour « la dernière fois me donneras-tu la parole? » Il ne peut l'obtenir ; il s'agite comme un furieux, parcourt les bancs de l'assemblée, s'adresse en suppliant aux membres de la droite, qui le rejettent avec horreur ; enfin il retombe à sa place, sans force et sans parole : « Malheureux, lui dit un « membre, le sang de Danton t'étouffe. » Son arrestation est aussitôt proposée : son frère et Lebas demandent à partager son sort : l'assemblée ordonne à l'unanimité qu'ils soient saisis avec Robespierre, Couthon et Saint-Just, et livrés aux gendarmes. « La république est perdue, dit Ro- « bespierre ; les brigands triomphent ! »

La victoire cependant demeurait indécise ; les jacobins aussi s'étaient mis en permanence, jurant de mourir, disaient-ils, plutôt que de vivre sous le crime ; les députés municipaux se rendaient dans leur club ; Henriot courait les rues, le sabre à la main, criant : *Aux armes!* mais il est arrêté avec l'agent national Payan, et chargé de liens. Les sections prennent les armes, la convention les appelle à sa défense ; pendant le jour elles sont victorieuses, et le soir les insurgés reprennent l'avantage : ils marchent en masse sur les prisons, et délivrent Robespierre, Henriot et leurs complices. Henriot fait aussitôt cerner la convention, et pointer sur elle les canons ; l'effroi règne dans l'assemblée, à laquelle l'imminence du péril inspire une résolution énergique : Henriot est mis hors la loi ; ses canonniers refusent de faire feu, et se replient avec lui sur l'hôtel de ville : ce refus décide du succès de la journée. La convention prend à son tour l'offensive ; elle attaque la commune et met les membres rebelles *hors la loi*. Barras est nommé commandant en chef de la force armée ; les bataillons des

sections jurent de défendre l'assemblée, et défilent dans son sein, animés par Fréron. « Partez, leur dit le prési-« dent, afin que le jour ne paraisse point que la tête des « conspirateurs ne soit tombée. » Il était minuit : on marche sur la commune, où Robespierre, porté en triomphe, restait immobile et comme paralysé par la terreur. On lit sur la place de Grève la proclamation de l'assemblée qui met la *commune hors la loi :* les groupes se dispersent aussitôt, et laissent la place déserte. L'hôtel de ville est investi aux cris de *Vive la convention!* Le désespoir et la rage s'emparent des proscrits : Lebas se tue, Robespierre jeune se précipite d'un troisième étage, et survit à sa chute ; Couthon se frappe d'une main mal assurée; Coffinhal accable Henriot d'imprécations, et le jette d'une fenêtre dans un égout; Robespierre demeure immobile et pétrifié par l'irrésolution et l'épouvante. Les vainqueurs forcent les portes et montent rapidement; un gendarme ajuste Robespierre et lui fracasse la mâchoire d'un coup de pistolet[1] : on le saisit, ainsi que ses collègues et les principaux membres de la commune. Ils sont jugés, le lendemain, par ce même tribunal révolutionnaire qu'ils ont alimenté si longtemps de victimes et qui à leur tour les envoie au supplice. Une foule immense se presse autour de la charrette où Robespierre, la tête enveloppée d'un linge sanglant, était placé entre Henriot et Couthon, mutilés comme lui : on se félicite, on s'embrasse à ses yeux, on le maudit, et au moment où sa tête tombe sous le couteau, de longues salves d'applaudissements se font entendre. La France respire, et le règne de la terreur est fini.

[1] On avait cru jusqu'à présent que Robespierre avait tenté un suicide. M. de Lamartine a détruit l'erreur générale sur ce fait.

(*Histoire des Girondins.*)

CHAPITRE III.

De la chute de Robespierre à l'établissement du directoire exécutif.

27 juillet 1794 (9 thermidor an III) — 26 octobre 1795
(4 brumaire an IV).

Le mouvement révolutionnaire était arrivé à son terme au 9 thermidor, et celui de réaction commença le même jour. Les comités s'étaient vaincus eux-mêmes en abattant Robespierre. Deux nouveaux partis se formèrent : celui des comités, et celui des montagnards qui avaient contribué avec Tallien à la victoire de thermidor, et qui, recevant d'elle leur nom, furent appelés *thermidoriens*. Le premier parti s'appuyait sur le club des jacobins et sur les faubourgs; le second, sur la majorité de la convention et sur les sections armées.

Réaction contre les terroristes.

Un très-grand nombre de prisonniers furent délivrés dans les jours qui suivirent le 9 thermidor : soixante-douze membres de la commune insurgée périrent sur l'échafaud, on renouvela les membres du tribunal révolutionnaire, on diminua les attributions des comités : l'odieuse loi du 22 prairial fut abolie, il n'y eut plus que trois assemblées de section par mois, et l'on supprima l'indemnité de quarante sous par jour, donnée aux citoyens pauvres qui y assistaient ; enfin, l'affiliation de la société mère des jacobins de Paris, avec toutes celles de la république, fut interdite. Fréron appelait en même temps la jeunesse aux armes contre les terroristes, dans sa feuille de *l'Orateur du peuple*. Son appel fut entendu : une foule de jeunes gens appartenant à la classe riche et à la classe moyenne, et auxquels

on donna le nom de *jeunesse dorée*, parcoururent les rues en groupes nombreux, armés de bâtons plombés, et livrant aux jacobins une guerre à outrance. Le club de ces derniers fut attaqué et pris, après une très-vive résistance; la jeunesse en ferma les portes, et Paris tout entier ne fut qu'un champ de bataille. La convention secondait tous ces actes réactionnaires; elle décréta d'accusation l'atroce Fouquier-Tainville, accusateur public, ainsi que Joseph Lebon et Carrier, qui avaient rempli leur mission, l'un à Arras, l'autre à Nantes, en démons exterminateurs. Tous trois payèrent leurs crimes de leur tête, et leurs atrocités, publiquement dévoilées, ajoutèrent encore à l'horreur qu'inspiraient leurs anciens complices. La convention rappela dans son sein soixante-treize députés proscrits pour avoir protesté contre les événements du 31 mai; elle révoqua les décrets d'expulsion contre les prêtres et contre les nobles; les cultes furent rétablis, on supprima le *maximum*, et le buste de Marat fut brisé dans la salle des séances. Mais d'autres fléaux furent produits par cette réaction rapide; huit milliards d'assignats avaient été mis en circulation; et, lorsqu'il n'y eut plus de lois violentes pour les soutenir, ils tombèrent sur-le-champ quinze fois au-dessous de leur première valeur; le numéraire disparut, et cette baisse prodigieuse enfanta un agiotage effréné, qui précipita la ruine d'une multitude de familles. Le monopole succéda à la terrible loi du *maximum*, et les fermiers se vengèrent de leur longue et cruelle oppression en accaparant les subsistances : la famine parut, le bas peuple des faubourgs regretta le régime qui lui donnait du pain et du pouvoir, et eut de nouveau recours aux émeutes.

Rappel des girondins proscrits.

Banqueroute des assignats.

Agiotage.

Famine.

Plusieurs des plus fameux terroristes, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barrère et Vadier, avaient été condamnés

à la déportation, et conduits au château de Ham, avec dix-sept membres de la crête qui s'étaient montrés favorables à une première insurrection tentée pour les sauver : une seconde insurrection n'eut pas plus de succès au 12 germinal ; enfin, une troisième fut organisée le 1er prairial sur un plan redoutable. Les conjurés décrétèrent ce jour-là entre autres mesures, *au nom du peuple insurgé pour obtenir du pain et reprendre ses droits,* l'établissement de la constitution démocratique de 93, la mise en liberté des patriotes, et la suspension de toute autorité non émanée du peuple. Ils décidèrent de créer une nouvelle municipalité, de s'emparer des barrières, du télégraphe et du tocsin, et de ne s'arrêter qu'après avoir assuré la subsistance, le repos et le bonheur de tous les Français. Ils invitèrent toutes les troupes à entrer dans leurs rangs, et marchèrent rapidement sur la convention, qui, surprise par eux, se hâta d'appeler les sections aux armes. Les portes furent enfoncées, la multitude et une foule de femmes furieuses envahirent les tribunes, criant : *Du pain et la constitution de* 93 ! L'enceinte de l'assemblée devint bientôt un champ de bataille ; le député Auguis, le sabre à la main, à la tête des vétérans et des gendarmes, repousse d'abord les assaillants ; ils reviennent au pas de charge. Le président Boissy d'Anglas est couché en joue ; le député Féraud s'élance, et le couvre de son corps ; il est blessé lui-même, entraîné par la foule et décapité. La plupart des députés conventionnels prennent la fuite. Boissy d'Anglas demeure au fauteuil, calme, et le front couvert ; il proteste contre ces violences de la populace. Les insurgés, furieux, l'entourent, et, appuyant leurs armes sur sa poitrine, ils veulent le contraindre à mettre leurs propositions aux voix ; il résiste ; on lui présente au bout d'une pique la tête sanglante

Le peuple à la convention. 1er prairial (20 avril 1795).

de Féraud; il se découvre et s'incline devant elle, mais il persévère dans ses refus courageux. Les députés de la crête, favorables à l'émeute, terminent cette scène terrible en s'emparant des bureaux, et en décrétant seuls, aux applaudissements de la multitude, les articles contenus dans le manifeste des insurgés. Mais les bataillons des sections arrivent, ils s'emparent du Carrousel, et entrent, la baïonnette en avant, dans la salle des séances; la foule se retire devant eux, les membres reviennent en masse, la convention annule les mesures adoptées pendant le tumulte, et fait arrêter quatorze de ses membres complices des insurgés. Le lendemain, les faubourgs en armes tentent inutilement une nouvelle attaque; et enfin, le 4 prairial, à la suite d'un dernier mouvement qui avait pour but la délivrance de l'assassin du député Féraud, les faubourgs furent cernés et désarmés; la convention détruisit les comités révolutionnaires, et abolit la constitution de 1793. C'est ainsi que finit le régime de la multitude, et depuis lors le parti girondin domina dans l'assemblée.

Abolition de la constitution de 1793.

Campagne de 1795.

La réaction commencée en thermidor n'arrêta point les succès de nos armées, dont un hiver rigoureux seconda l'audace. Dans les derniers jours de 1794, le froid devint excessif, et les glaces rendirent possible sur plusieurs points le passage de la Meuse et du Wahal, barrières défensives de l'armée ennemie. Nos soldats étaient à peine entrés depuis un mois dans leurs cantonnements d'hiver : dénués d'habits et de chaussures, accablés des fatigues de tant de brillants faits d'armes, jamais le repos ne leur eût été plus nécessaire; et pourtant, à la vue des fleuves enchaînés et durcis par la glace, leur ardeur, excitée par la consternation de l'ennemi autant que par les vœux des

patriotes bataves, ne connaît plus d'obstacles. Pichegru les guide : ils pénètrent en Hollande sur plusieurs points; York et son armée se retirent sur Deventer en désordre; le prince d'Orange, frappé de stupeur, demeure immobile à Gorcum; les patriotes, ennemis du stathouder, secondent nos efforts, et en peu de temps la Hollande entière est conquise. Le stathouder se réfugie en Angleterre, et les états généraux gouvernent la république, qui s'unit étroitement à la France. La Prusse, menacée, conclut la paix à Bâle, et l'Espagne, où les Français étaient maîtres d'un grand nombre de places, suivit bientôt l'exemple de cette puissance, en signant un traité dont la condition principale fut l'échange de nos conquêtes dans la Péninsule contre la partie espagnole de Saint-Domingue.

Conquête de la Hollande par Pichegru. Janvier 1795.

Paix de Bâle. 5 avril 1795.

La France fut moins heureuse, dans le cours de cette année, sur la frontière de l'Est. Pichegru avait quitté le commandement de l'armée du Nord pour prendre celui de l'armée du Rhin; il occupait la rive gauche de ce fleuve depuis Mayence jusqu'à Strasbourg; Jourdan, avec l'armée de Sambre-et-Meuse, était cantonné sur le Rhin, vers Cologne. Les coalisés avaient perdu toute la rive gauche, hormis Luxembourg et Mayence. La première de ces places fut prise par famine le 24 juin, et dès lors les Français devaient songer à passer le fleuve, dont la rive droite était défendue par les Autrichiens, sous Clairfait et Wurmser. Mais nos armées, dénuées du nécessaire, manquaient de matériel et d'équipages de ponts : il fallut attendre plusieurs mois; et enfin, le 6 septembre, Jourdan effectua le passage sur trois points, aux environs de Dusseldorf; Pichegru passa le fleuve presque en même temps, à la hauteur de la forte place de Manheim, qui se rendit presque aussitôt. Les deux armées, en combinant leurs

Passage du Rhin par l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Jourdan,

et par l'armée du Rhin, sous Pichegru. Septembre 1795.

manœuvres et se réunissant dans la vallée du Main, auraient pu repousser Clairfait et Wurmser, et les battre successivement l'un et l'autre; mais ce plan ne fut pas suivi. Pichegru avait des intelligences avec le prince de Condé, chef de l'émigration : il méditait déjà de trahir la république, et il compromit son armée et celle de Jourdan par la faiblesse de ses manœuvres : il donna le temps à Clairfait de fondre sur lui avec des forces supérieures, se laissa honteusement battre à Heidelberg, et se renferma dans Manheim. Clairfait se porta ensuite contre Jourdan, qui, séparé de Pichegru, serré entre le Rhin et le terrain neutre de la Prusse, et manquant de subsistances, fut contraint à la retraite, et repassa le fleuve. Trente mille Français continuaient d'investir Mayence; Clairfait, par une manœuvre habile et hardie, força leurs lignes et refoula nos armées jusqu'au pied des Vosges, sur la rive gauche du Rhin. Les places de Manheim, Dusseldorf et Neuwied nous restaient seules sur la rive droite. Un armistice suivit ce revers, et les troupes entrèrent dans leurs cantonnements.

Défaite de Pichegru à Heidelberg.

Retraite des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Perte des lignes de Mayence.

De brillants succès en Piémont balancèrent l'échec des armées du Rhin. L'important traité conclu avec l'Espagne avait permis de réunir les deux armées des Pyrénées à celle des Alpes maritimes, commandée par Kellermann. La jonction de ces forces autorisait à prendre l'offensive : il s'agissait, par une victoire éclatante, de forcer les passages des Apennins, et de contraindre le Piémont à la neutralité. Kellermann fut remplacé par Schérer, dont l'armée, resserrée entre la mer et la chaîne de l'Apennin, avait en face l'armée piémontaise, sous Colli, et l'armée autrichienne : celle-ci s'étendait de la crête de l'Apennin au bassin de Loano, jusqu'à la mer; celle-là occupait le re-

Jonction des armées des Pyrénées et des Alpes maritimes.

vers opposé des montagnes vers le Pô, fortement retranchée dans le champ de la Céva. Schérer tenta un coup hardi : Masséna, par son ordre, franchit la crête de l'Apennin, et sépara les deux armées ennemies, tandis que Serrurier trompait Colli par une fausse attaque, et qu'Augereau refoulait les Autrichiens dans le bassin de Loano. Une victoire complète fut le fruit de cette savante manœuvre ; les ennemis furent forcés et mis en fuite, une tempête accompagnée d'une neige épaisse couvrit leur retraite précipitée ; vingt pièces de canon et d'immenses magasins tombèrent au pouvoir des vainqueurs, et l'Italie fut ouverte aux Français.

Victoire de Schérer à Loano. Novembre 1795.

Les armes de la république n'étaient pas moins heureuses en Vendée, où la mésintelligence des deux principaux chefs, Charette et Stofflet, affaiblit les forces des insurgés. Le marquis de Puisaye, actif agent du parti royaliste en Bretagne, demanda le secours de l'Angleterre et l'obtint ; l'amiral Bridport mit à la voile avec les deux premières divisions d'émigrés, commandées, l'une par le comte d'Hervilly, l'autre par M. de Sombreuil ; une troisième division suivait, sous les ordres du comte d'Artois. Un engagement eut lieu à la hauteur de Belle-Isle, entre la flotte de l'amiral Bridport et celle de l'amiral républicain Villaret-Joyeuse : Bridport, vainqueur, opéra le débarquement des deux premières divisions dans la baie de Quiberon ; l'une d'elles s'empara sur-le-champ du fort Penthièvre, qui dominait l'étroite presqu'île de Quiberon, sur laquelle s'était opéré le débarquement. Les émigrés marchent aussitôt contre l'armée républicaine, en l'absence de Hoche, qui la commandait. A la nouvelle de cette attaque soudaine, il accourt, et les royalistes sont repoussés et moissonnés par la mitraille : Sombreuil, avec sa division,

Expédition de Quiberon. Destruction de l'armée royaliste. Juin. 1795.

arrive trop tard pour soutenir un combat inégal ; la tempête éloigne la flotte, et rend la retraite impossible. Les républicains s'emparent du fort Penthièvre ; il faisait nuit, et un affreux massacre commence ; d'Hervilly est tué, Sombreuil et huit cents des siens capitulent avec Hoche, après une résistance héroïque : mais le représentant Tallien arrive sur le champ de bataille, et s'empare de tous les pouvoirs ; il ne reconnaît point de capitulation : les émigrés vaincus sont jetés dans les prisons, militairement jugés et fusillés : avec eux périt l'élite de l'ancienne marine française.

Le comte d'Artois à l'Ile-Dieu. 1795.

L'Angleterre tenta un nouvel effort pour soutenir la guerre civile dans l'ouest : la flotte anglaise portait un prince français, le comte d'Artois, et plusieurs régiments. A la voix de l'intrépide Charette, tout le littoral de la Bretagne avait repris les armes, dans l'attente du débarquement du prince ; et ce grand mouvement pouvait changer, dans ces contrées, la face de la guerre. Mais, après un séjour de quelques semaines à l'Ile-Dieu, le comte d'Artois retourna en Angleterre sans toucher le continent ; la flotte anglaise, contrariée par les vents, ne fut d'aucun secours aux chouans [1], et tout le fruit espéré de cette expédition fut perdu.

Ainsi donc, à l'exception de l'échec qui avait fait reculer nos armées à l'est, la république n'avait eu que des succès dans le cours de 1795. Elle avait conquis au nord toute la Hollande, et au sud le passage de l'Apennin, la

[1] On nommait *Chouans* les paysans qui composaient les principales forces des royalistes dans l'Anjou et dans la Basse-Bretagne. On a donné à ce nom diverses origines : l'opinion la plus probable est qu'il vient d'une famille nommée *Chouan*, qui, la première, s'insurgea dans l'Anjou.

porte de l'Italie; l'espoir que la Bretagne et la Vendée fondaient sur l'Angleterre s'était évanoui à Quiberon; trois puissances enfin avaient déposé les armes : la Prusse, la Hollande et l'Espagne. La cause royale semblait désespérée; et elle perdit encore cette même année le dauphin fils de Louis XVI, proclamé roi de France par les royalistes après le 21 janvier et nommé Louis XVII. Ce prince, âgé de huit ans seulement à la mort de son père, avait été arraché des bras de sa mère, de sa tante et de sa sœur, et confié à la garde d'un misérable, appelé Simon, cordonnier de profession et républicain forcené, qui, sous prétexte de donner à l'enfant royal une éducation républicaine, l'accablait d'outrages et de violences brutales. La mort précoce du jeune prince fut attribuée aux indignes traitements qu'il reçut de cet homme affreux; il mourut au mois de juin 1795 : ses droits au trône passèrent à son oncle, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, que les émigrés et les puissances étrangères reconnurent dès lors pour roi de France sous le nom de Louis XVIII. Mort de Louis XVII. Juin 1795.

Après le désastre de Quiberon toutes les espérances des royalistes se portèrent sur le mouvement réactionnaire de l'intérieur : ce mouvement, dirigé d'abord par des républicains modérés, devint bientôt monarchique, et se mesura sur la violence de l'action révolutionnaire. Trop de crimes avaient été commis au nom de la convention pour que cette assemblée, malgré ses derniers actes, n'excitât point de profonds ressentiments et ne fût pas en butte à l'indignation et à la haine d'une foule d'âmes généreuses. Cette disposition des esprits fut puissamment secondée par les journalistes : ceux-ci formèrent contre elle une confédération redoutable, dont les principaux organes furent Charles Lacretelle, la Harpe, Richer de Sérisy, Tronçon du Cou- Réaction contre la convention.

dray. La jeunesse dorée abandonna la convention, et la bourgeoisie manifesta également des dispositions hostiles ; on s'assemblait sur les boulevards au chant du *Réveil du peuple ;* on poursuivait à outrance les jacobins, en criant : *Haro sur les terroristes !* et de grands excès furent commis. La convention mit des bornes à ces vengeances dans la capitale, mais dans les provinces son autorité fut impuissante pour les prévenir. Dans le Midi surtout, les réacteurs se livrèrent à d'affreuses violences : il se forma des compagnies de *Jésus* et du *Soleil,* qui exercèrent d'épouvantables représailles : les prisons se remplirent d'hommes accusés d'avoir pris une part active au régime de la terreur ; à Lyon, à Aix, à Tarascon, à Marseille, ils furent impitoyablement égorgés. Cette disposition réactionnaire des esprits produisit de graves commotions, qui mirent à l'intérieur la convention en péril, tandis qu'elle triomphait aux frontières. L'émigration, perdant l'espoir de la renverser par la force des armes, recourut aux sections de Paris, et tenta de faire la contre-révolution au moyen de la constitution nouvelle de l'an III.

Constitution de l'an III. 1795.

Cette constitution était la meilleure de celles qui avaient été établies ou projetées depuis 1789. Elle plaçait le pouvoir législatif dans deux conseils, celui des *cinq cents* et celui des *anciens ;* le pouvoir exécutif, dans un *directoire* de cinq membres. Elle rétablit les deux degrés d'élection, et fixa certaines conditions de propriété pour devenir membres des assemblées primaires et des assemblées électorales. L'initiative dans la présentation des projets de loi et leur discussion appartenaient au conseil des cinq cents ; leur admission ou leur rejet était décidé par le conseil des anciens : le premier se composait de cinq cents membres, âgés de trente ans au moins ; et le second, de

deux cent cinquante, qui comptaient quarante ans accomplis : ceux-ci nommaient les *cinq directeurs*, sur la présentation du conseil des cinq cents ; chacun des directeurs était président pendant trois mois, et avait alors la signature et les sceaux : tous les ans le directoire se renouvelait par cinquième ; il eut une garde, et pour demeure le palais du Luxembourg. Les affreux souvenirs du régime de la terreur, qui enflammaient l'opinion réactionnaire de la classe moyenne, et mettaient la convention dans la nécessité de se défendre, devinrent funestes à la constitution nouvelle, qui périt surtout par la haine et par l'horreur auxquelles ses auteurs étaient en butte. Ceux-ci comprirent quels seraient les dangers de leur position si le choix des nouveaux conseils était dicté par l'opinion dominante ; et, afin de s'assurer la majorité et la nomination des directeurs, ils décidèrent, par les décrets du 5 et du 13 fructidor, que les deux tiers des membres de la convention seraient maintenus.

Décrets des 5 et 13 fructidor. Août 1795.

Ces décrets, ainsi que l'acte constitutionnel, furent soumis aux assemblées primaires, et adoptés par les départements. Paris, sous l'influence directe des journalistes, accepta la constitution nouvelle, et rejeta les décrets, dont l'adoption par la majorité des assemblées primaires de la république fut proclamée le 1er vendémiaire. Ce fut le signal d'une agitation menaçante ; les journalistes et les chefs royalistes des sections s'agitèrent, et crièrent à la tyrannie ; la bourgeoisie armée nomma des électeurs, et jura de les défendre jusqu'à la mort : ceux-ci se constituèrent le 11 vendémiaire. La convention, justement alarmée, se mit en permanence, elle appela autour d'elle le camp des Sablons ; arma dix-huit cents patriotes, et cassa le collége des électeurs. La section Lepelletier éclata la première

Révolte des sections de Paris.

contre ces mesures, et anima les autres sections contre la convention en leur faisant craindre le retour de la terreur. Une première attaque des conventionnels fut mal conduite par le général Menou, et les insurgés se crurent vainqueurs : quarante mille hommes de la bourgeoisie furent bientôt sous les armes, prêts à marcher contre la convention. Celle-ci nomma Barras commandant en chef, et Barras demanda pour second et obtint un jeune général qui s'était particulièrement distingué au siége de Toulon : c'était Napoléon Bonaparte. Ce fut lui qui en vendémiaire disposa tout pour la défense de la convention.

La convention victorieuse des sections. 13 vendém. (5 octobre 1795).

Il étendit sa ligne de défense du pont Louis XV au Pont-Neuf, braquant des canons sur tous les principaux points d'attaque. Les insurgés s'avancèrent en plusieurs colonnes, commandés par les généraux Danican, Duhoux, et l'ex-garde du corps Lafon. Le général Danican, introduit en parlementaire dans l'assemblée, somma la convention de faire retirer ses troupes et de désarmer les *terroristes*. On délibérait encore sur cette demande, lorsqu'on entendit le bruit de la mousqueterie et du canon : toute discussion cessa; on apporta sept cents fusils, et les conventionnels s'armèrent en corps de réserve. L'action la plus meurtrière eut lieu au Pont-Royal et dans la rue Saint-Honoré; l'artillerie, sur ces deux points principaux, foudroya les insurgés, et les mit en fuite : à sept heures du soir, les troupes conventionnelles prirent l'offensive; elles étaient partout victorieuses : le lendemain elles désarmèrent la section Lepelletier, et firent rentrer les autres dans l'ordre.

Telle fut la journée du 13 vendémiaire, dont le succès tout entier est attribué à Bonaparte. Cette victoire permit à la convention de s'occuper sur-le-champ de la formation des conseils, dont les deux tiers des membres furent tirés

par elle de son sein ; le premier tiers, librement élu, avait été nommé par l'opinion réactionnaire. Les membres du directoire furent ensuite choisis, et les conventionnels crurent, dans l'intérêt de la cause révolutionnaire et de leur propre sécurité, devoir ne porter à la tête du gouvernement que des régicides. Ils nommèrent directeurs la Réveillère-Lepeaux, Sieyès, Rewbell, le Tourneur et Barras : Sieyès refusa ; Carnot fut élu à sa place. Aussitôt après la convention déclara sa session terminée : elle avait eu trois années d'existence, du 21 septembre 1792 jusqu'au 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV). Les hommes qui cherchent à justifier cette assemblée, allèguent en sa faveur les dangers de la patrie et l'inflexible nécessité du moment ; mais, lorsqu'elle ouvrit ses séances, la campagne de l'Argonne et la canonnade de Valmy avaient sauvé la révolution, les Prussiens étaient en fuite, et nos armes victorieuses sur toutes les frontières ; la journée de Jemmapes enfin précéda de deux mois le 21 janvier. S'il faut avouer que la convention triompha d'innombrables ennemis, il faut reconnaître aussi qu'elle arma la plupart d'entre eux contre elle par ses attentats ; et si elle dut recourir à la terreur pour les abattre, c'est que les actes criminels qu'elle toléra, ou dont elle permit l'exécution, avaient soulevé l'indignation générale, et compromis la révolution aux yeux même de ses partisans les plus enthousiastes.

Élection des directeurs.

Clôture de la convention. 26 octobre 1795.

CHAPITRE IV.

De l'établissement du directoire exécutif à la paix de Campo-Formio.

27 octobre 1795 (4 brumaire an IV) — 17 octobre 1797 (26 vendémiaire an VI)[1].

Installation du directoire. 27 octob. 1795. Détresse du gouvernement.

Les directeurs étaient tous, à l'exception de Carnot, d'une capacité médiocre ; mais ils possédaient la résolution et le courage nécessaires dans leur situation difficile. Il n'y avait à cette époque, dans la république, aucun élément d'ordre et d'administration, l'anarchie et le malaise étaient partout ; la famine se prolongeait ; les armées manquaient d'habits, d'approvisionnements et de chevaux ; la convention avait consommé un immense capital représenté par les assignats, et avait vendu près de la moitié du territoire de la république, appartenant aux classes proscrites, afin de subvenir à l'entretien des troupes et du peuple ; le papier-monnaie, arrivé au dernier degré de discrédit, après l'émission prodigieuse de trente-huit milliards, détruisait toute confiance et tout commerce ; le trésor était vide ; les courriers souvent ne pouvaient partir, faute d'argent ; enfin telle était la pénurie générale, que, lorsque les directeurs entrèrent dans le palais qui leur avait été assigné pour demeure, ils n'y trouvèrent pas un meuble : ils empruntèrent au concierge quatre chaises de paille et une table boiteuse, sur laquelle, après avoir envisagé les difficultés extrêmes de leur situation, ils ré-

[1] Nous avons donné par anticipation, dans le chapitre précédent, le tableau des opérations militaires jusqu'à la fin de 1795, pour ne point interrompre le récit de cette campagne.

digèrent l'acte par lequel ils se déclarèrent constitués [1].

Leur premier soin fut d'établir leur pouvoir, et ils réussirent en suivant d'abord avec franchise la voie constitutionnelle. On vit renaître en peu de temps le travail et le commerce ; la circulation des subsistances fut assurée, et l'on abandonna les clubs pour les ateliers et les champs. Le directoire seconda de tout son pouvoir le retour vers l'agriculture, l'industrie et les arts ; il rétablit les expositions publiques, créa l'Institut national et les écoles primaires, centrales et normales. L'un de ses membres, la Réveillère-Lepeaux, chargé de la partie morale du gouvernement, voulut alors fonder le culte déiste, sous le nom de *théophilanthropie ;* mais ses efforts prêtèrent au ridicule, et furent impuissants. La licence des mœurs signala cette époque : les classes riches, si longtemps comprimées par la terreur, s'adonnèrent sans mesure aux plaisirs, et un luxe effréné parut tout à coup dans les bals, les festins, les costumes et les équipages. Le voluptueux Barras favorisa le premier cette réaction dangereuse : chargé de la représentation du directoire, son palais était le rendez-vous de la société la plus frivole et la plus corrompue. Cependant les riches furent encore victimes, sous le directoire, de mesures violentes et spoliatrices : les besoins de la république étaient si vastes et si impérieux, que, pour y subvenir, le gouvernement eut recours à un *emprunt forcé ;* il créa ensuite des *mandats territoriaux,* qui devaient être employés à retirer les assignats en circulation sur le pied de trente pour un, et à faire fonction de monnaie : ils eurent l'avantage de pouvoir être échangés sur-le-champ contre les domaines nationaux qu'ils représen-

Premiers actes des directeurs.

Théophilanthropie.

Emprunt forcé. Mandats territoriaux.

[1] Charles Bailleul.

taient, et fournirent à l'État une ressource momentanée; puis ils se discréditèrent, et leur chute conduisit à la prodigieuse banqueroute de trente-trois milliards.

Seconde guerre de la Vendée 1795-1796.

La guerre n'était plus soutenue, dans l'ouest, que par quelques chefs, dont les principaux étaient Charette et Stofflet, affaiblis par leurs divisions. Hoche déploya dans cette nouvelle campagne une habileté profonde; il changea de système, séparant la cause royaliste de la cause religieuse : il neutralisa ainsi l'influence des prêtres, et les masses de la population ne répondirent plus à l'appel des chefs militaires. Hoche battit Charette, et le fit prisonnier; Stofflet, trahi bientôt après, fut livré aux républicains. L'héroïque constance de l'un et de l'autre ne se démentit pas au moment du supplice : ils furent fusillés, le premier à Nantes, et le second à Angers. Georges Cadoudal se maintenait encore dans le Morbihan : Hoche tourna contre lui toutes ses forces; il étouffa ce nouveau foyer d'insurrection; la plupart des chefs quittèrent les armes, et cherchèrent un refuge en Angleterre.

Succès de Hoche. Mort de Charette et de Stofflet.

Le directoire était alors à Paris en butte aux violentes attaques des démocrates et des royalistes. Ses membres, après avoir participé aux excès de la convention et aux événements de thermidor, étaient également en horreur aux deux partis contraires, et en opposition directe avec l'opinion réactionnaire qui éclatait de toutes parts. Ils frappèrent d'abord les démocrates, qui avaient rouvert leur club au Panthéon. Un fanatique, émule de Robespierre, nommé Gracchus Babeuf, et qui se proclamait lui-même tribun du peuple, tenta de soulever la population en demandant la loi agraire, et en promettant d'établir *le bonheur commun* par la liberté, l'égalité et la constitution de 1793. Les conjurés gagnèrent la légion de police,

Complot de Babeuf.

pratiquèrent des intelligences avec les troupes du camp de Grenelle, et allaient marcher sur les conseils et sur le directoire, lorsqu'ils furent trahis et saisis dans leur conciliabule : Gracchus Babeuf paya de sa vie son audacieuse entreprise. Un autre mouvement avait eu lieu en même temps sur le camp de Grenelle, et fut arrêté par le commandant Malo; ses dragons sabrèrent les insurgés, dont le directoire fit traduire les chefs devant des commissions militaires. Une conspiration royaliste s'ourdissait en même temps, conduite par l'abbé Brothier et Lavilleheurnois : elle échoua, et les coupables furent condamnés avec indulgence par les juges, élus sous l'influence du mouvement insurrectionnel de vendémiaire. La lutte s'engagea dès lors entre le directoire et les autorités librement nommées par les sections : le premier, se voyant vaincu par le pouvoir électoral et réactionnaire, eut recours à l'armée, et donna le dangereux exemple de provoquer son intervention dans les affaires de l'État. Conspiration royaliste.

Cette année encore la gloire de la France appartint tout entière à ses armées. Carnot avait conçu un plan de campagne par lequel les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et d'Italie devaient marcher sur Vienne d'un commun accord, en s'échelonnant et se soutenant l'une l'autre. Les deux premières étaient commandées par deux généraux déjà célèbres, Moreau et Jourdan; la troisième fut donnée au jeune vainqueur de Toulon, au défenseur de la convention en vendémiaire, à Napoléon Bonaparte. Cette armée, privée de matériel, d'habits, de subsistances, n'avait pu profiter de la victoire de Loano, et se trouvait, au printemps de 1796, en face des Autrichiens sous Beaulieu, et des Piémontais sous Colli, dans une situation à peu près semblable à celle où elle s'était vue l'année pré- Immortelles campagnes de 1796 et 1797. Plan de Carnot.

cédente avant sa victoire. Colli occupait, au camp retranché de la Céva, le revers de l'Apennin du côté du Pô; Beaulieu s'étendait de la vallée de la Bormida et du col de Montenotte jusqu'à la mer, et interceptait la route de Gênes.

Arrivée de Bonaparte à l'armée d'Italie. 27 mars 1796.

Bonaparte arriva le 27 mars à son quartier général à Nice; il trouva l'armée dénuée de toute ressource en matériel, mais pourvue de courage et d'expérience. Ses soldats s'étaient aguerris dans des combats de géants aux Alpes et aux Pyrénées; ils avaient pour chefs Masséna, Augereau, la Harpe, Serrurier, Murat, Joubert. Les premières paroles du jeune général promettaient la victoire : « Soldats, dit-il, vous êtes mal nourris et presque nus : le « gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut rien « pour vous. Votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni avantage ni gloire. « Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du « monde; vous y trouverez de grandes villes, de riches « provinces; vous y trouverez honneur, gloire et richesses : « soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage? » Bonaparte, qui n'avait que trente-six mille hommes contre soixante mille, comprit d'abord qu'il fallait, comme son prédécesseur, séparer les Piémontais des Autrichiens, pour les écraser tour à tour. Il transporte son quartier général à Savone, et dirige la division la Harpe le long de la mer, attirant de ce côté l'attention et tous les efforts de l'ennemi; mais, tandis que la gauche des Autrichiens s'avance contre la Harpe, leur centre se dispose à fondre sur l'armée française par le col de Montenotte. Douze cents hommes seulement, sous le colonel Rampon, occupaient le passage; Rampon comprend le péril de l'armée si ce point est forcé : il s'enferme avec ses braves dans une vieille re-

Victoire de Bonaparte à Montenotte, De-

doute, leur fait jurer d'y mourir plutôt que de se rendre, repousse trois fois les efforts de toute l'infanterie autrichienne, et donne aux divisions françaises le temps d'arriver. Bonaparte replie aussitôt sa droite, qu'il dirige sur Montenotte en face de l'ennemi, tandis que la division Masséna, tournant la crête de l'Apennin, doit le surprendre par derrière. Ses ordres s'exécutent; les Autrichiens, attaqués, surpris, reculent en désordre, et Bonaparte, maître du passage et de la crête de l'Apennin, voit devant lui les Autrichiens qui se rallient à Dego et gardent la route de Lombardie; et à sa gauche les Piémontais, qui occupent les gorges redoutables de Millesimo, la vallée de la Bormida, et interceptent la route du Piémont. Sans un coup décisif sur les deux armées, le fruit de la victoire de Montenotte était perdu : dès le lendemain l'action s'engage. La Harpe et Masséna enfoncent les Autrichiens à Dego, tandis qu'Augereau pénètre avec impétuosité dans les gorges de Millesimo; il sépare le brave Provéra, qui les défend, de l'armée piémontaise, le refoule dans un château fort, où, après une attaque furieuse de deux jours, il le force à déposer les armes avec quinze cents hommes : le défilé est emporté. L'armée autrichienne était déjà en fuite sur la route de Milan; les Piémontais se retirent sur Mondovi.

go, Millesimo et Mondovi. 1796.

Bonaparte, vainqueur sur tous les points, avait gagné trois victoires en trois jours, et subjugué son armée par l'étonnement et l'admiration. Du haut des Apennins, il contemple avec émotion les riches plaines du Piémont et de l'Italie, arrosées par tant de beaux fleuves; il les montre à ses soldats comme une autre *terre promise*, et s'écrie : « Annibal avait franchi les Alpes, et nous nous les « avons tournées. » Tout le plan de la campagne était dans ces paroles. Le vainqueur s'attache à la poursuite des Pié-

montais; il triomphe encore à Mondovi, il atteint Cherasco, position importante au confluent du Tanaro et de la Stura, et déjà il menace Turin, dont dix lieues seulement le séparent. Le roi Victor-Amédée III tremble pour sa capitale et pour sa couronne : il demande la paix, et Bonaparte signe un armistice qui lui donne les places de Coni, Tortone, Alexandrie, avec les immenses magasins qu'elles renferment, et ouvre par le Piémont ses communications avec la France. De nombreux drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, cinq victoires, quinze mille prisonniers, dix mille hommes tués ou blessés, la paix avec le Piémont, étaient le résultat d'une campagne de quinze jours. Paris fut dans l'enthousiasme, et les deux conseils votèrent par trois fois que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie.

Armistice de Turin. Neutralité du Piémont.

Bonaparte poursuit ses succès : il trompe Beaulieu par de fausses manœuvres, passe le Pô, et met à contribution le duc de Parme : la Lombardie est devant lui, et il va la soumettre; mais d'abord il faut qu'il achève d'écraser Beaulieu, et il tente de couper son armée, dont une partie occupe Lodi sur l'Adda. Il se porte rapidement sur cette place, qu'il enlève. Les Autrichiens se replient sur la rive opposée. Douze mille fantassins, quatre mille cavaliers et une artillerie formidable défendent le pont, qu'ils ont franchi : cet obstacle semblait insurmontable; mais le jeune général fait passer son ardeur dans le cœur de six mille grenadiers, dont il forme une colonne qu'il précipite sur le pont, à travers une grêle de boulets et de mitraille, tandis que sa cavalerie passe le fleuve à gué au-dessus de Lodi, et prend les Autrichiens à revers; ils fuient en désordre : désormais l'armée d'Italie sera invincible. Beaulieu effectue sa retraite, abandonnant derrière lui Crémone,

Bonaparte vainqueur au pont de Lodi.

Milan, Pavie, Come et Cassano; les Français entrent dans ces places, et Bonaparte se saisit aussitôt de la ligne de l'Adige, fleuve qui sort des Alpes Rhétiques pour tomber dans l'Adriatique, et qui protégeait la Lombardie contre l'Autriche. De cette ligne importante, et des places vénitiennes de Vérone et de Porto-Legnago, que Venise, épouvantée, lui permet d'occuper, Bonaparte revient sur ses pas; le moment est venu de faire sentir la puissance de la république aux gouvernements de l'Italie : le vainqueur reçoit les soumissions de la ville de Gênes et d'Hercule d'Este, duc de Modène : ce prince donne dix millions, et se retire à Venise. Le général Vaubois s'empare de Livourne, où six cents Corses étaient réfugiés : Bonaparte les envoie dans leur île, pour s'insurger contre les Anglais, et ceux-ci en sont chassés. La cour de Naples, dominée par la reine Caroline, sœur de l'infortunée Marie-Antoinette, et agitée d'une haine ardente contre la France, avait annoncé un armement formidable; mais elle tremble au bruit des victoires de Bonaparte : elle conclut un armistice, et se soumet à la neutralité. Le pape, qui avait laissé impuni, à Rome, le meurtre de l'ambassadeur français, et prêché une croisade contre la république, est réduit à se soumettre : Bonaparte lui impose pour conditions de paix vingt et un millions et cent chefs-d'œuvre de ses musées.

Conquête de la Lombardie et de la ligne de l'Adige.

Soumission de Gênes, de Modène, de Naples et de Rome. Insurrection de la Corse.

Cependant les Autrichiens avaient fait un nouvel effort; et l'archiduc Charles, frère de l'empereur, s'avançait vers le Rhin à la tête de soixante et dix mille hommes. Alors, en exécution du plan de Carnot, les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, sous Moreau et Jourdan, s'ébranlèrent d'un commun accord, et franchirent le fleuve, dans le but d'envelopper l'ennemi par ses deux ailes, et de marcher

Mouvements des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse en Allemagne. 1796.

ensuite, de concert avec l'armée d'Italie, au centre de la monarchie autrichienne. L'énorme distance qui séparait les deux armées, dont l'une effectua le passage à Dusseldorf et l'autre à Strasbourg, l'éloignement où elles allaient se trouver chacune de leur base d'opérations, et les obstacles qu'elles rencontreraient dans un pays difficile et ennemi, rendaient ce plan fort hasardeux; pourtant il parut d'abord réussir. Moreau livra bataille à l'archiduc Charles à Radstadt, entre le Rhin et les montagnes Noires: la victoire fut vivement disputée; mais enfin les Français ayant réussi à s'emparer des hauteurs et des débouchés dans la vallée du Necker, l'archiduc craignit de se voir séparer des États héréditaires de la monarchie autrichienne; et pour les couvrir il se replia rapidement sur le Danube, entre Ulm et Ratisbonne, laissant Moreau s'avancer sur lui par la vallée du Necker, et Jourdan par celle du Mein. Ainsi, vers le milieu de l'année 1796, nos armées, maîtresses de l'Italie et d'une moitié de l'Allemagne jusqu'au Danube, menaçaient d'en envahir le reste.

Victoire de Moreau à Radstadt.

Retraite de l'archiduc Charles jusqu'à la ligne du Danube.

Rentrée des Autrichiens sous Wurmser dans le Tyrol et la Lombardie.

Cependant le vieux maréchal autrichien Wurmser rentrait dans le Tyrol à la tête d'une nouvelle et formidable armée de soixante mille hommes, et s'apprêtait à forcer les lignes de l'Adige, à débloquer Mantoue, et à écraser notre armée d'Italie, de moitié inférieure à la sienne, et enfermée dans un étroit espace entre le lac de Garde au nord, l'Adige à l'orient, et le Pô au midi. Trois routes s'offraient à Wurmser : la première franchissait l'Adige à Roveredo, au-dessus du lac de Garde, et tournait derrière ce lac en suivant sa rive occidentale, où le seul obstacle qu'elle eût à franchir était la position militaire de Salo; la seconde route passait entre le lac et l'Adige, en longeant les hauteurs de Montebaldo, qui les séparent et

que défendent les importantes positions de la Corona et de Rivoli; la troisième enfin, suivant la rive gauche de l'Adige, débouchait dans la plaine vers Vérone, et aboutissait sur le front de notre ligne défensive. Jamais l'armée d'Italie ne s'était vue dans un péril si imminent, et déjà tous les partisans et sujets de Venise ou de l'Autriche, qui voyaient avec douleur notre drapeau national en Lombardie, répétaient cet ancien et redoutable adage, que *l'Italie était le tombeau des Français*. Wurmser fait filer vingt mille hommes sous Quasdanovitch sur les derrières du lac de Garde, et lui-même s'avance avec quarante mille hommes entre le lac et l'Adige. Bonaparte, dont le quartier général est à Castel-Novo, à la pointe méridionale du lac, apprend bientôt que les positions de Salo, de la Corona et de Rivoli, qui en défendent les deux rives, sont forcées, et qu'il va être enveloppé. Tous ses généraux, Augereau seul excepté, opinent pour une prompte retraite : Bonaparte résiste, il s'inspire de son génie, et voit un coup décisif à frapper, avant que les deux colonnes ennemies aient pu se rejoindre; mais il doit agir sur-le-champ et avec toutes ses forces : il sacrifie Mantoue, qui, faute de vivres, allait se rendre, et rappelle à lui en toute hâte la division Serrurier, employée au blocus de la place. Il importe d'abord d'arrêter Quasdanovitch, qui allait déboucher dans la plaine à l'ouest du lac, et coupait déjà la retraite des nôtres sur Milan. C'est de ce côté que se dirige Bonaparte : il franchit le Mincio, et se transporte à Lonato avec le gros de ses forces. Déjà les colonnes autrichiennes débouchent de ce côté; un combat sanglant s'engage, l'ennemi est repoussé, les Français reprennent l'importante position de Salo à l'ouest du lac. Quasdanovitch s'arrête, et une division suffit pour le contenir. Bona-

Wurmser partage son armée en deux colonnes d'attaque. Leur marche respective.

Victoires de Bonaparte à Lonato et à Castiglione.

parte fait aussitôt changer de front à son armée, et revient sur les divisions qui ont tourné le lac par l'autre rive : il fond sur elles comme la foudre, et les disperse ; mais, quoique vainqueur, sa tâche n'est pas achevée : Wurmser, qui avec vingt mille hommes a débloqué Mantoue, rallie ses soldats et s'apprête à nous accabler. Les deux armées appuient une aile chacune au lac de Garde, et l'autre aux hauteurs de Castiglione. C'est dans les célèbres plaines de ce nom que va se décider le sort de l'Italie. Bonaparte devine que Wurmser, dont la droite touche au lac, fera effort de ce côté pour se rapprocher de Quasdanovitch, toujours contenu à Salo ; et il ordonne à la division Serrurier de faire un détour pour commencer l'attaque sur les derrières de l'ennemi. L'action s'engage, le 4 août, dès la pointe du jour ; Bonaparte laisse Wurmser affaiblir sa ligne en s'étendant par sa droite ; et à peine a-t-il entendu le canon de Serrurier derrière les Autrichiens, qu'il lance sur leur centre les divisions Augereau et Masséna. Les ennemis, pris entre deux feux, reculent, et Wurmser ordonne la retraite : il rentre dans le Tyrol après avoir perdu vingt mille hommes et toute l'Italie.

Retraite des Autrichiens.

Peu satisfait d'avoir vaincu Wurmser, Bonaparte veut le détruire, et s'attache à sa poursuite. Vingt jours de repos suffisent à son armée, qui entre aussitôt après dans les montagnes du Tyrol ; mais Wurmser a reçu des renforts, et reprend l'offensive. Les deux armées se rencontrent à Roveredo, et Bonaparte triomphe encore ; toute l'artillerie autrichienne et quatre mille prisonniers tombent en son pouvoir. Wurmser se dérobe avec trente mille hommes, et descend la vallée de la Brenta pour forcer l'Adige et se jeter entre l'armée française, engagée dans le Tyrol, et Mantoue, de nouveau bloquée. Bonaparte devine son des-

Bonaparte vainqueur à Roveredo et à Bassano.

sein : il laisse dix mille hommes sous Vaubois à la garde du Tyrol ; il en prend vingt mille avec lui, suit l'ennemi dans le bassin de la Brenta, l'attaque à l'improviste, et remporte une nouvelle victoire à Bassano avec les immortelles divisions Augereau et Masséna. Wurmser, qu'il espère réduire aux abois entre la Brenta et l'Adige, passe ce fleuve à Legnago, force la division de blocus devant Mantoue, et s'enferme dans cette place avec quinze mille hommes. Bonaparte avait de nouveau tué ou pris en quelques jours vingt mille Autrichiens ; c'était la troisième armée qu'il détruisait ; Colli, Beaulieu, Wurmser, avaient tour à tour été vaincus, écrasés par lui depuis quatre mois ; un immense matériel était tombé en ses mains, et son nom, d'une extrémité à l'autre de l'Italie, était répété avec admiration et terreur.

Wurmser s'enferme dans Mantoue.

Cependant en Allemagne alors avaient lieu des événements non moins importants, mais funestes pour nos armes ; et il était à craindre que les revers des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin ne fissent perdre à la France les résultats inouïs de la campagne d'Italie.

Moreau était arrivé sur les bords du Danube dans les premiers jours du mois d'août, et Jourdan suivait déjà la Naab, affluent de ce fleuve. L'archiduc Charles, après s'être fait battre par Moreau à Néresheim, concentra toutes ses forces sur le Danube, et conçut un plan qui lui assurait le gain de la campagne. Il résolut d'empêcher la jonction de Jourdan et de Moreau, et de les accabler tour à tour l'un après l'autre avec des forces supérieures. L'armée de Sambre-et-Meuse, sous Jourdan, était la plus faible. L'archiduc se porte d'abord au-devant d'elle, repousse son avant-garde commandée par Bernadotte, et l'oblige à la retraite. Jourdan s'arrête, et livre bataille à Wurtz-

Belle manœuvre de l'archiduc Charles. Échec des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse en Allemagne.

Défaite de Jourdan à Wurtzbourg.

bourg; mais il est vaincu, et l'archiduc le ramène en désordre sur le Rhin, à son point de départ. Toutes ses forces se portent alors sur Moreau, qui, au lieu de le suivre et de le prendre entre deux feux, avait continué une marche savante sur le Danube : ce général approchait de Munich, et occupait un immense terrain, lorsqu'il apprit les derniers revers de Jourdan, qui seul aurait pu l'aider à s'y maintenir. L'archiduc revenait sur lui à marches forcées; l'armée du Rhin, privée d'appui, était en péril, et devait se retirer à son tour : Moreau ordonna la retraite, et se couvrit de gloire en l'exécutant; il traversa plus de cent lieues de terrain en présence d'une armée formidable, au milieu d'une population ennemie, et rentra en France après avoir gagné dans les montagnes Noires la bataille de Biberach, et sans s'être une seule fois laissé entamer.

Célèbre retraite de Moreau.

Victoire de Moreau à Biberach.

Cette retraite laissait l'armée d'Italie seule en butte aux efforts des Autrichiens, et l'exposait à un grand danger. Davidovitch avait réuni environ vingt mille hommes dans le Tyrol, et Alvinzi s'avançait avec quarante mille du Frioul sur la Piave. Bonaparte, pour résister à cette troisième armée de soixante mille soldats, n'en avait que trente-six mille, dont douze mille dans le Tyrol sous Vaubois, dix mille sur la Brenta et l'Adige sous Masséna et Augereau, et le reste autour de Mantoue : tous ces corps, accablés des fatigues d'une campagne si laborieuse, étaient en quelque sorte épuisés par leurs propres victoires. Les renforts promis par le directoire et impatiemment attendus n'arrivaient pas, et Alvinzi approchait. Le plan des Autrichiens était d'attaquer à la fois par les montagnes du Tyrol et par la plaine. Davidovitch avait ordre de chasser Vaubois de ses positions, et de descendre le long des deux

rives de l'Adige jusqu'à Vérone : Alvinzi devait, de son côté, passer la Piave et la Brenta : puis se réunir à Vérone avec Davidovitch, pour marcher de concert à la délivrance de Mantoue et de Wurmser. Ce plan réussit d'abord : Vaubois, battu par Davidovitch, avait reculé jusqu'aux positions de la Corona et de Rivoli, et ces revers avaient forcé Bonaparte, quoique vainqueur d'Alvinzi sur la Brenta, à se replier dans Vérone. Alvinzi se hâta d'occuper en face de cette ville la redoutable position de Caldiero; Bonaparte veut en vain l'emporter : après la sanglante et malheureuse bataille de Caldiero, son armée, réduite à quatorze mille hommes contre quarante mille, est de nouveau ramenée dans Vérone. Ses braves soldats murmurent: quel fruit leur revient-il de toutes leurs victoires? quelle perspective pour eux que d'être ramenés en fugitifs sur les Alpes? Bonaparte partage leur douleur; il écrit au directoire : « Tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat; l'armée d'Italie, « réduite à une poignée d'hommes, est épuisée. Les héros « de Millesimo, de Lodi, de Castiglione, de Bassano, sont « morts pour leur patrie, ou sont à l'hôpital. Il ne reste plus « aux corps que leur réputation ou leur orgueil. Joubert, « Lannes, Victor, Murat, Rampon, sont blessés : nous « sommes abandonnés au fond de l'Italie ; ce qui reste de « braves voit la mort infaillible avec des forces si inférieu« res. Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide « Masséna, est près de sonner : alors, alors, que devien« dront ces braves gens? Cette idée me rend réservé; je « n'ose plus affronter la mort, qui serait un sujet de décou« ragement pour ceux qui sont l'objet de mes sollicitudes... » Bonaparte demande de nouveau des renforts, il termine par ces mots : « Aujourd'hui repos aux troupes; demain

Échec des Français à Caldiero.

« nous agirons. » Cependant, c'est dans le moment même qu'il semble considérer sa position comme désespérée que tout à coup son génie se réveille, et lui inspire une de ces pensées fécondes d'où dépendent l'issue de toute une campagne et le sort des États. Des marais environnent la place de Vérone au delà de l'Adige, et ils sont traversés par deux chaussées qui aboutissent de Ronco à quelques lieues au sud de Vérone, sur les positions occupées par l'ennemi. En combattant sur ces chaussées, le nombre ne peut rien, le courage et l'audace peuvent tout : ce champ de bataille est le seul où une poignée de braves puisse vaincre une armée, c'est celui que choisit Bonaparte. Il sort de Vérone le 14 novembre, par la porte du Sud, passe l'Adige à Ronco, revient au nord par les chaussées, et ses colonnes s'apprêtent à déboucher sur les derrières de l'ennemi ; mais elles sont arrêtées au pont d'Arcole sur l'Alpon, et Bonaparte voit en frémissant une partie des résultats de son habile manœuvre lui échapper. L'ennemi, averti par une vive fusillade, accourt de Caldiero ; une formidable artillerie défend la rive opposée : Augereau saisit un drapeau, le porte sur le pont à la tête de ses braves ; mais une décharge épouvantable le ramène en arrière. Bonaparte voit toute la ligne ennemie s'ébranler, il faut à tout prix enlever le passage : il s'élance au galop, se jette à bas de son cheval, et, s'adressant aux soldats tapis sur le bord de la chaussée, il s'écrie : « Êtes-vous encore les « vainqueurs de Lodi ? » Puis, saisissant lui-même un drapeau, il ajoute : « Suivez votre général ! » Et il se précipite sur le pont, au milieu d'une grêle de balles et de boulets. Ses généraux l'entourent : Lannes reçoit sa troisième blessure en le couvrant de son corps ; Muiron, aide de camp de Bonaparte, tombe mort à ses pieds. Une nouvelle dé-

Victoire de Bonaparte à Arcole.

charge foudroie le pont; les soldats emportent leur général dans leurs bras : il faut renoncer à surprendre l'armée ennemie avant qu'elle soit tout entière en ligne dans la plaine. Cependant le général Guyeux a trouvé un gué au-dessous d'Arcole; il passe l'Alpon, et emporte le village par l'autre rive; alors le pont est franchi, et aussitôt commence une terrible bataille de deux jours. Masséna, Augereau, et l'immortelle trente-deuxième demi-brigade, rivalisent d'audace et d'efforts; les Autrichiens, à demi détruits, sont mis en fuite. Bonaparte les fait poursuivre, et rentre à Vérone en triomphe; il court sur-le-champ au-devant de Quasdanovitch, qui a enlevé les positions de la Corona et de Rivoli, et poussé Vaubois jusqu'à Castel-Novo; il l'attaque de toutes parts, et le ramène en désordre dans les gorges du Tyrol. La France, l'Italie, furent de nouveau saisies d'admiration à la nouvelle de ces exploits presque fabuleux; et les deux conseils, en déclarant, selon l'usage, que l'armée d'Italie avait encore une fois bien mérité de la patrie, décernèrent à Bonaparte et à Augereau une récompense digne d'un âge héroïque : ils leur donnèrent, pour être conservés dans leurs familles, les drapeaux portés par eux au pont d'Arcole.

Cette immortelle campagne, qui en comprenait déjà quatre, à les compter par le nombre des armées détruites, n'était pas encore terminée : l'Autriche savait que Wurmser était sans ressources dans Mantoue; et livrer cette place, c'était abandonner la Lombardie à la France. Enhardie par les succès du prince Charles contre les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, elle résolut de disputer encore une fois l'Italie à Bonaparte. Tandis qu'elle rendait une autre armée au général Alvinzi, elle pressa le pape d'envoyer la sienne au secours de Mantoue, et lui donna

Colli pour la commander. Bonaparte avait donc, vers la fin de 1796, à se défendre à la fois contre l'armée du pape, contre le mauvais vouloir de Venise, qui ne gardait qu'à regret la neutralité, et contre soixante-cinq mille hommes conduits par Alvinzi et Provera. Mais lui-même avait enfin reçu les renforts depuis si longtemps attendus, et comptait environ quarante-cinq mille hommes sous les armes. Il s'avance d'abord de sa personne jusqu'à Bologne, et prend les mesures nécessaires pour arrêter les troupes des États romains; puis il remonte aussitôt vers l'Adige, et rentre sur le théâtre d'une lutte acharnée, qu'il allait terminer par des coups décisifs. Vingt mille hommes s'avançaient sous Provera par le bas Adige, dans le but de communiquer avec l'armée du pape et Mantoue; Alvinzi avec quarante-cinq mille soldats descendait du Tyrol par la route qui passe au pied du Montebaldo, dont la chaîne sépare le lac de Garde de l'Adige; un corps peu nombreux suivait la rive opposée. La célèbre position de Rivoli était la seule qui pût arrêter l'ennemi entre le lac et le fleuve. Cette position, formée par un plateau demi-circulaire qui domine la route, est dominée elle-même par les hauteurs de Montebaldo, qui s'étendent autour en amphithéâtre, mais où il est impossible de conduire de l'artillerie; l'Adige baigne le pied du plateau, et la route le traverse en s'y élevant par divers replis qu'elle fait sur elle-même.

Marche d'Alvinzi avec une nouvelle armée sur l'Adige. Position de Rivoli.

Bonaparte connaissait depuis longtemps toute l'importance de cette position; il y plaça Joubert. Menacé bientôt de divers côtés, il comprit que le principal effort de l'armée autrichienne se dirigeait contre Rivoli, où Joubert faisait une résistance héroïque, et que le champ de bataille serait le plateau même où le combat s'était engagé : il rassemble toutes les forces dont il peut disposer sans trop

Victoires de Bonaparte à

affaiblir ses autres points de défense, et vole avec Masséna au secours de Joubert, qui luttait encore avec dix mille hommes contre quarante-cinq mille. L'horizon était embrasé de feux; des nuées d'ennemis avaient gravi les hauteurs du Montebaldo, qui domine le plateau en demi-cercle, et descendaient de cet amphithéâtre en colonnes serrées. Une masse formidable de cavalerie et d'artillerie s'avançait par la route sur le plateau; un autre corps, sous les ordres de Lusignan, le tournait pour fondre sur les derrières de l'armée française, et du bord opposé Vukassovitch faisait tomber sur elle une pluie de feu. Mais ce plateau était le seul point où Bonaparte pût empêcher la jonction des divers corps de l'armée ennemie. Il ranime par sa présence les soldats de Joubert, épuisés par quarante-huit heures de combat, pointe ses canons sur les colonnes qui descendent du Montebaldo, et les renverse. Notre gauche fléchit; mais la 14e demi-brigade et l'invincible 32e, Masséna en tête, refoule l'ennemi. Le Clerc, Lasalle se précipitent avec leurs escadrons sur la formidable colonne d'artillerie et de cavalerie qui déjà débouchait par la route sur la droite du plateau; une brigade d'artillerie légère tire à mitraille, écrase tout ce qui a débouché, et renverse pêle-mêle sur la pente rapide chevaux et canons. Bonaparte et Joubert retombent alors sur le demi-cercle de l'infanterie autrichienne, dont les masses ralliées revenaient fondre sur le plateau envahi; ils les chargent, les mitraillent, les foudroient: cette infanterie fuit dans les montagnes. Le corps autrichien de Lusignan, qui devait couper les Français, est coupé lui-même, et met bas les armes. La bataille est gagnée. Bonaparte et Masséna courent aussitôt au-devant de Provera, qui avec ses vingt mille hommes avait passé l'Adige et marchait sur Mantoue pour la délivrer; une seconde ba-

Rivoli et à Saint-George. Janvier 1797.

taille se livre en face du faubourg Saint-George, tandis que Serrurier repousse une attaque furieuse de Wurmser, qui veut forcer ses lignes, et le rejette dans Mantoue. Provera, cerné par Victor, Masséna, Augereau, met bas les armes avec six mille hommes. Ces journées, prodigieuses après tant de prodiges, décidèrent du sort de l'Italie; Wurmser, réduit à l'extrémité dans Mantoue, rendit au jeune vainqueur la ville et son épée.

Capitulation de Mantoue. Février. 1797.

Bonaparte, pressentant dès lors sa fortune inouïe, ne négligeait aucun moyen de succès et de renommée : dans l'intervalle des batailles, il s'entretenait avec les savants et les poëtes; il vantait la république, et déjà tout annonçait en lui le dominateur futur; affable avec ses lieutenants et ses soldats, il témoignait aux directeurs une réserve hautaine, et triomphait de leur jalousie en se montrant indispensable à la tête de son armée victorieuse. Il s'appuie des sympathies populaires contre les gouvernements, et transforme la Lombardie en république cisalpine, dont Milan devient la capitale. De nombreux renforts lui arrivent de France, et il marche de nouveau sur Vienne, ayant en tête le prince Charles : Masséna commande l'avant-garde, et s'immortalise par les victoires de la Piave et de Tagliamento. La Carinthie, la Styrie, le Frioul, sont rapidement conquis; la terreur règne à Vienne; et Bonaparte, pour pénétrer plus avant, attend les mouvements des autres armées. Hoche commandait celle de Sambre-et-Meuse, Moreau avait gardé l'armée du Rhin : leur marche est tardive; et Joubert, laissé en arrière par Bonaparte avec trois divisions pour défendre le Tyrol, est battu par le prince Charles, et contraint à la retraite. Bonaparte, instruit de ce revers, envoie à Vienne pour traiter de la paix; un armistice est conclu à Léoben. Le général français cé-

Fondation de la république cisalpine. 1797.

Armistice

dait à l'Autriche Mantoue et une partie de la Lombardie vénitienne, qu'il avait conquise, en échange de la république cisalpine, qu'il avait fondée. Le directoire rejeta ces préliminaires, et Bonaparte montra Venise à l'Autriche comme dédommagement de Mantoue. Le sort de cette république fut décidé. Les émissaires français soulevaient partout le peuple vénitien contre le sénat; mais à Vérone, ville dépendante de Venise, la garnison française fut égorgée dans une révolte populaire. Bonaparte, qui ne cherchait qu'un prétexte pour légitimer un acte spoliateur, éclate avec fureur contre la république vénitienne, et demande vengeance du massacre de Vérone; rien ne peut le fléchir. Le général Baraguay-d'Hilliers marche sur Venise; le sénat, épouvanté à son approche, vote une constitution pour apaiser la France, et se dissout; les Français entrent dans la ville, et par le traité définitif de Campo-Formio ils la livrent à l'Autriche, en échange des États belges et lombards. Mantoue fut jointe à la république cisalpine, ainsi que le Bolonais et la Romagne. Le congrès de Radstadt s'ouvrit en même temps pour traiter de la paix avec l'Empire. La délivrance du général la Fayette et de ses trois compagnons d'infortune, exigée par Bonaparte, fut un des articles de la glorieuse paix de Campo-Formio. Toutes les puissances confédérées, excepté l'Angleterre, avaient mis bas les armes, et la France étendit son système en Europe : une grande partie de ses frontières était couverte par des États républicains, depuis la mer du Nord jusqu'au golfe de Gênes.

de Léoben. Avril 1797.

Chute de Venise, cédée à l'Autriche. 1797.

Paix de Campo-Formio. Octobre 1797.

Congrès de Radstadt. Novembre 1797.

Mais, avant la signature de cet avantageux traité, l'inévitable dissidence entre le pouvoir exécutif et le pouvoir électoral avait éclaté avec violence à la suite des élections de l'an V. Elles furent faites, la plupart, sous l'influence du parti réactionnaire. Pichegru fut porté avec enthousiasme

Élections de l'an V. 1797.

à la présidence du conseil des cinq cents, et Barbé-Marbois à celle des anciens. Le sort avait désigné Letourneur comme membre sortant du directoire; Barthélemy, ambassadeur en Suisse, le remplaça. Les conseils, à peine constitués, entrèrent en lutte avec le gouvernement. Des lettres de grâce en faveur des proscrits furent précipitamment votées; Camille Jordan, député lyonnais, plein d'éloquence et de courage, se montra le plus ardent panégyriste du clergé, et demanda l'abolition du serment civique, qui fut maintenu malgré lui. Les émigrés revenaient en foule; tous les intérêts nés de la révolution paraissaient compromis, et les directeurs se voyaient dans l'impuissance de les défendre. La constitution ne les ayant pas investis du droit utile d'en appeler à l'opinion en dissolvant les conseils, ils résolurent de les briser au moyen de la force. Les constitutionnels de 1791 se réunirent à eux, et opposèrent le club républicain de *Salm* au club de *Clichy*, fondé par les royalistes : les premiers avaient leur point d'appui dans l'armée, et les seconds dans les conseils. Les directeurs firent approcher plusieurs régiments de la capitale, au mépris de la constitution, qui voulait que les troupes ne pussent être appelées qu'en vertu d'une loi, dans Paris, ou près de Paris, à une distance de moins de douze lieues; les conseils éclatèrent en menaces; le directoire produisit, pour y répondre, des adresses foudroyantes de chaque armée aux conseils. La lutte devenait plus violente; en vain Carnot et Barthélemy tentèrent d'agir en pacificateurs : leurs collègues, Barras, Rewbel et la Réveillère, qui formaient la majorité du directoire, jugèrent que la cause de la révolution et la leur propre ne pouvait plus être défendue par des moyens légaux : ils se virent menacés eux-mêmes d'une attaque violente, et résolurent de prévenir leurs ennemis.

Clubs de Salm et de Clichy.

Le 18 fructidor fut fixé pour l'exécution du coup d'État. Pendant la nuit douze mille hommes entrèrent dans Paris, sous le commandement d'Augereau, et dès le matin ces troupes et quarante pièces de canon cernèrent les Tuileries. Les grenadiers de la garde législative se joignirent à Augereau, qui arrêta de sa main les généraux Pichegru, Willot et le commandant Ramel dans la salle des séances; un grand nombre de membres des conseils furent éconduits, ou saisis par la force armée, au moment où ils se rendaient aux Tuileries. Les directeurs fixèrent l'Odéon et l'École de Médecine pour le nouveau lieu de rassemblement des conseils mutilés. Ils publièrent en même temps une lettre de Moreau, qui révélait la trahison de Pichegru; et, après avoir rendu compte de leur propre conduite, ils firent nommer une commission chargée de présenter une loi de salut public. Par cette loi, votée d'urgence, quarante-deux membres du conseil des cinq-cents, onze membres de celui des anciens, et deux directeurs, Carnot et Barthélemy, furent condamnés à être déportés à Cayenne. Parmi ceux qu'atteignait cette odieuse mesure on distinguait Pichegru, Boissy d'Anglas, Camille Jordan, Pastoret, Siméon, Barbé-Marbois, Lafon-Ladébat, Portalis et Tronçon du Coudray. Les directeurs sacrifièrent en outre les rédacteurs de trente-cinq journaux à leurs ressentiments; ils firent rapporter les lois en faveur des prêtres et des émigrés, et cassèrent les élections de quarante-huit départements. La journée du 18 fructidor ruina le parti royaliste, releva le parti républicain, donna à l'armée le secret dangereux de sa force dans le gouvernement de l'État, et substitua la dictature au régime légal. Merlin de Douay et François de Neufchâteau remplacèrent Carnot et Barthélemy. Le traité de Campo-Formio, qui suivit cette révolu-

Coup d'État du 18 fructidor an V. 4 sept.

Proscriptions.

tion, avait été signé par Bonaparte, contre le vœu formel des directeurs : ils ne virent pas sans alarmes un jeune général, porté au premier rang par une seule campagne, décider arbitrairement de la guerre et de la paix; mais l'opinion publique exaltait ses triomphes, et le directoire, n'osant le désavouer, voulut paraître s'associer à sa gloire, en lui accordant à Paris des honneurs qui n'avaient jusqu'alors été rendus à aucun général.

Fête triomphale au Luxembourg.

Il fit préparer une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Cette imposante cérémonie eut lieu dans la cour du palais du Luxembourg. Les directeurs, revêtus du costume romain, siégeaient au fond de la cour, sur une estrade, au pied de l'autel de la patrie. Autour d'eux étaient assis les ministres, les ambassadeurs, les membres des deux conseils, les chefs des administrations; et sur leurs têtes flottaient d'innombrables drapeaux enlevés à l'ennemi. Tous les cœurs étaient dans l'attente, lorsque, au son d'une musique guerrière, au bruit répété du canon et des acclamations de la foule, s'avança celui qui avait signé cette paix glorieuse, après l'avoir conquise. Bonaparte parut, accompagné de Talleyrand, ministre des affaires étrangères : la taille grêle et délicate du jeune vainqueur offrait un contraste avec l'idée que ses exploits gigantesques avaient fait concevoir de sa personne; mais son œil ardent, son visage pâle et romain, dont tous les traits portaient l'empreinte d'une volonté forte et du génie, produisirent, dit-on, sur l'assemblée une sensation indéfinissable. A sa vue les cris de *Vive la république! Vive Bonaparte!* se confondirent. Talleyrand, dans un discours concis, loua la modestie du vainqueur, qui rapportait toute sa gloire, non à lui, mais à la révolution, aux armées, à la grande nation. Bonaparte prit ensuite la pa-

role : « Citoyens, dit-il, vous êtes parvenus à organi-
« ser la grande nation, dont le vaste territoire n'est cir-
« conscrit que parce que la nature en a posé elle-même les
« limites..... J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé
« à Campo-Formio, et ratifié par sa majesté l'empereur.
« La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la
« république. Lorsque le bonheur du peuple français sera
« assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière
« deviendra libre. » Des acclamations unanimes suiviren
ce discours ; Barras y répondit : il montra l'Angleterre au jeune héros, comme un champ fécond en nouveaux lauriers. Un hymne patriotique du poëte Chénier fut ensuite chanté en chœur, avec accompagnement d'un magnifique orchestre et du canon ; puis Joubert et Andréossy s'avancèrent, portant un drapeau, hommage de la république à l'armée d'Italie. Ses exploits, ses conquêtes y étaient gravés. Là étaient rappelés en lettres d'or les cent cinquante mille prisonniers, les soixante-six drapeaux, les onze cents pièces d'artillerie enlevés à l'ennemi, les nombreux traités imposés aux souverains de l'Italie, le tribut des chefs-d'œuvre de ses grands maîtres, enfin soixante-sept combats glorieux, et dix-huit victoires en bataille rangée.

CHAPITRE V.

De la paix de Campo-Formio à l'établissement du consulat.

17 octobre 1797 (26 vendémiaire an VI) — 10 novembre 1799 (19 brumaire an VIII).

Le traité de Campo-Formio et le coup d'État de fructidor élevèrent pour peu de temps au plus haut degré de sa puissance le gouvernement directorial, dans lequel Treilhard succéda bientôt à François de Neufchâteau; mais sa force, plus apparente que réelle, reposait tout entière sur l'armée, et cette position fausse et dangereuse faisait aux directeurs une obligation de maintenir les troupes sous les drapeaux et de continuer la guerre. Barras, en haranguant Bonaparte, lui avait montré l'Angleterre comme une nouvelle conquête pour ses armes; un projet de descente avait été médité, mais il fut bientôt abandonné, et l'invasion de l'Égypte résolue, au mépris de la neutralité gardée par la Porte-Ottomane. Bonaparte eut le commandement de cette expédition aventureuse, qui rassurait le directoire en éloignant l'homme qu'il redoutait le plus, tandis qu'elle convenait également au jeune conquérant de l'Italie, en lui offrant une occasion heureuse d'occuper de lui la renommée, et d'ajouter encore à l'idée immense que la France avait conçue de ses talents. Il partit de Toulon avec une flotte de quatre cents voiles, accompagné d'une société de savants célèbres et d'une partie des troupes d'Italie; il s'empara d'abord de l'île de Malte, qui appartenait aux Anglais, et cingla vers l'Égypte.

Bonaparte s'embarque pour l'Égypte. 17 mai 1798.

Déjà la France, répondant à l'appel des Vaudois, in-

surgés contre le gouvernement de l'aristocratie bernoise, avait envahi le territoire neutre de la Suisse : Berne était le quartier général des émigrés ; ce fut le motif ostensible de cette agression violente. La plupart des cantons suisses opposèrent en vain une résistance héroïque, ils succombèrent tous ; Genève fut réunie à la France, et la république helvétique changea son ancienne constitution contre celle de l'an III. Cette révolution fut suivie de celle de Rome, où le général français Duphot avait été tué dans une émeute. Pour venger cet attentat le général Berthier s'empara de Rome, fit le pape Pie VI prisonnier. Ce pontife vénérable, âgé de quatre-vingts ans, fut violemment arraché de son palais, et conduit en France par la force armée. Il ne survécut pas à cet outrage, et expira en chemin à Valence. Rome fut changée en république, et le directoire se vit ainsi à la tête des républiques helvétique, batave, ligurienne, cisalpine et romaine, toutes constituées sur le modèle de la république française.

Conquête de la Suisse. 1797-1798.

Prise de Rome par les Français. Captivité du pape Pie VI.

Ces succès extérieurs, dont plusieurs avaient été obtenus par d'odieuses violences, n'apaisèrent point au dedans l'agitation des partis. Depuis le 18 fructidor la crainte comprimait de nouveau les royalistes, et les démocrates avaient repris l'ascendant : les élections de l'an VI se firent sous leur influence, dans un sens contraire à celles de l'année précédente, et ne furent pas moins hostiles au directoire, qui les annula en grande partie, aspirant à maintenir l'équilibre entre les factions. Mais il s'était placé en dehors de la légalité le 18 fructidor, et, impuissant à réprimer les violences autrement que par d'autres violences, il perdit rapidement tout appui dans l'opinion. Déjà il s'était aliéné la classe nombreuse des rentiers par la dernière banqueroute, qui réduisit les intérêts de la

dette nationale *au tiers consolidé*; et bientôt, comme il arrive toujours à un gouvernement faible et décrié, on le rendit responsable de toutes les disgrâces et de tous les malheurs de l'État.

Deuxième coalition. 1798. Cependant le ministre anglais Pitt, persévérant dans sa haine active contre la France, avait formé une coalition nouvelle, dans laquelle étaient entrées toutes les puissances, à l'exception de la Prusse et de l'Espagne; les subsides britanniques déterminèrent la Russie à s'y joindre, tandis que notre injuste agression contre l'Égypte y fit adhérer la Porte et les États barbaresques. Les armées françaises prirent l'offensive : les rois de Naples et de Sardaigne formaient l'avant-garde de la coalition; ils furent vaincus et dépossédés; le général Championnet entra dans Naples, après une résistance acharnée des *lazzaroni, dont il fit un grand carnage,* et proclama la république parthénopéenne; Joubert occupa Turin : toute l'Italie fut conquise avant que la coalition eût eu le temps de faire avancer ses formidables armées. Néanmoins, malgré les succès inouïs des trois dernières années, la situation du directoire était difficile, périlleuse; et si les ressources du gouvernement paraissaient immenses, les obstacles contre lesquels il lui fallait lutter étaient plus grands encore. Il avait, outre la France, à administrer la Hollande, la Suisse, toute l'Italie, partagées en autant de républiques; et, par défaut d'organisation, il n'en pouvait presque tirer aucun secours, soit en hommes, soit en argent. Il fallait pourtant les défendre, et pour cela combattre sur une ligne qui s'étendait sans interruption du Texel à l'Adriatique, et qui, attaquée de front par l'Autriche et la Russie, était prise à revers par les flottes anglaises. C'était de la France seulement qu'il était possible de tirer les forces nécessaires

Conquête du royaume de Naples. Décembre 1798.

Situation du directoire.

à la défense d'une telle ligne. Quarante mille de nos meilleurs soldats et le plus grand capitaine étaient en Égypte ; les autres armées étaient diminuées de moitié par l'effet des maladies et des désertions : la conscription, mise alors pour la première fois en usage, n'avait point comblé les vides et rempli les cadres ; les rentrées du trésor se faisaient attendre, et le déficit augmentait sans cesse : des luttes d'amour-propre et de déplorables conflits entre les autorités civiles et militaires des pays conquis rendaient fort lente et difficile l'exécution des ordres du gouvernement ; l'insubordination des troupes, qui se sentaient nécessaires, la rapacité d'une multitude d'agents, les principes incendiaires d'une foule de démocrates disséminés dans les nouvelles républiques, tout faisait craindre, en cas d'échec ou de revers, l'insurrection de leurs populations irritées. Néanmoins le maintien de la paix était impossible ; car l'Autriche et l'Angleterre redoutaient encore plus les nouvelles doctrines de la France que ses armes ; et quoique les négociations entamées à Rastadt, depuis la paix, pour les partages entre les puissances du continent et de la république, ne fussent point encore rompues, il était hors de doute que les bataillons russes et autrichiens allaient bientôt déboucher en Hollande, en Suisse et en Italie.

Le directoire résolut de les prévenir. Il fallut disséminer nos armées des bouches du Rhin au golfe de Tarente ; mais, au lieu de concentrer des masses imposantes sur un point principal, le gouvernement voulut prendre l'offensive sur tous les points à la fois, avec deux cent mille hommes contre trois cent mille, et il ne put résister nulle part. Dix mille hommes gardèrent la Hollande sous le général Brune ; l'armée du Rhin fut donnée à Bernadotte ;

Défectueux plan de campagne. 1799.

celle du Danube, forte de quarante mille hommes, à Jourdan ; Masséna occupa la Suisse avec trente mille soldats; Schérer reçut l'armée d'Italie, portée à cinquante mille hommes; Macdonald eut celle de Naples. C'était sur le Danube et sur l'Adige qu'allait tomber l'effort principal des Autrichiens; car ils voulaient, avant tout, arracher la chaîne des Alpes aux Français. La directoire n'attendit point l'ennemi, et Jourdan reçut l'ordre de se porter en avant, de traverser le Rhin, et de s'avancer par la forêt Noire jusqu'aux sources du Danube. Il fut en même temps enjoint à Schérer de franchir l'Adige et les défilés du Tyrol. Tous deux obéirent en présence d'ennemis fort supérieurs en nombre; et bientôt les désastres de leurs armées mirent à découvert les vices du plan de campagne. L'archiduc Charles, avec soixante mille hommes, arrêta Jourdan au moment où il s'avançait entre le Danube et le lac de Constance, et lui fit subir un échec; peu de jours après Jourdan livra bataille à Stockach, auprès de la rivière de ce nom, et au point stratégique où se croisent les routes de Souabe et de Suisse : le prince Charles fut vainqueur, et l'armée française se replia sur le Rhin, à l'entrée de la forêt Noire.

Défaite de Jourdan à Stockach. Mars 1799.

Schérer commençait alors son mouvement sur l'Adige; il opérait avec cinquante mille hommes environ contre soixante mille Autrichiens; vingt-cinq mille hommes de renfort allaient rejoindre l'ennemi, et déjà le redoutable Souvarow approchait avec soixante mille Russes. Le baron de Kray, excellent général, commandait l'armée autrichienne dans la haute Italie, en attendant Mélas et Souvarow. Schérer, à l'armée d'Italie, succédant au vainqueur d'Arcole et de Rivoli, avait une tâche doublement difficile à remplir, et apportait dans le commandement des défauts

qui faisaient contraste avec les brillantes qualités de son prédécesseur : il n'avait su captiver ni l'affection ni la confiance du soldat, et le sentiment de son impopularité ajoutait encore à l'irrésolution naturelle de son esprit. Après avoir longtemps hésité, il tenta de franchir l'Adige avant de s'être emparé de Vérone ; mais il fut battu dans les champs de Magnano, perdit successivement, dans une multitude de combats malheureux, les lignes de l'Adige, du Mincio, et de l'Adda ; et enfin, poursuivi par les malédictions de son armée, réduite à vingt mille hommes, il remit le commandement à Moreau. Cet illustre général, en disgrâce auprès du directoire, avait été nommé simple général de division sous Schérer, et plusieurs fois il avait seul, dans cette funeste campagne, préservé l'armée d'une totale destruction. Il fit preuve de dévouement et de patriotisme en acceptant le commandement lorsqu'elle était réduite à une poignée d'hommes, et que les Russes, réunis aux Autrichiens, semblaient n'avoir plus qu'un seul coup à porter pour l'anéantir. Jamais Moreau ne déploya plus de talents, ne montra plus de sang-froid, de présence d'esprit et de force d'âme, que dans la situation terrible où l'impéritie de Schérer avait jeté l'armée. Avec vingt mille hommes seulement contre quatre-vingt-dix mille, il ne s'ébranla pas un instant ; et, comme l'a dit de nos jours l'historien de la révolution, « ce calme était autrement méritoire que celui qu'il déploya lorsqu'il revint d'Allemagne avec une armée de soixante mille hommes victorieux ; et pourtant il a été beaucoup moins célébré : tant les passions influent sur les jugements contemporains [1] ! » Moreau couvrit d'abord Milan, puis se mit en

Défaite de Schérer à Magnano. Avril 1799.

Schérer cède à Moreau le commandement de l'armée d'Italie.

Belles manœuvres de Moreau.

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution française*.

marche sur deux colonnes pour repasser le Pô, gardant à chaque station une attitude imposante. Il réunit ses forces au-dessous d'Alexandrie, au confluent du Pô et du Tanaro ; là, au pied des montagnes de Gênes, il s'arrêta dans une position admirable. Il occupait les places de Casal, Valence, Alexandrie, et avait une chaîne de postes sur les deux fleuves : d'une part, il gardait ses communications libres avec la France, d'autre part il touchait à la Toscane, par où devait déboucher l'armée française de Rome et de Naples, que Macdonald ramenait à marches forcées sur les Alpes. La jonction des deux armées, sous deux chefs tels que Macdonald et Moreau, permettait d'affronter l'ennemi, et pouvait changer encore les destinées de la campagne.

Assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. 1799.

Le jour même où Moreau commençait sa belle retraite fut marqué par une exécrable violation du droit des gens contre les plénipotentiaires français à Rastadt. Le congrès rassemblé dans cette ville ne s'était pas dissous ; car la France, alors en guerre avec l'empereur, était encore en paix avec les princes de l'empire germanique ; cependant un grand nombre de ceux-ci cédaient déjà à l'influence de l'Autriche, et avaient rappelé leurs députés, lorsque le directoire crut devoir rappeler aussi les siens, et donna l'ordre aux plénipotentiaires Roberjot, Bonnier et Jean Debry de quitter Rastadt : à leur sortie de la ville, ils furent suivis par des hussards autrichiens, et massacrés. Jean Debry seul, couvert de blessures, échappa à la mort. Cet attentat demeura impuni, et le directoire décréta la vengeance. Mais elle devait être pour longtemps ajournée, et la campagne s'achevait en Italie comme elle avait commencé, par de sanglants revers. Macdonald, impatiemment attendu, était enfin arrivé le 18 juin en face de Souvarow,

dans le bassin de la Trébie, et, par malheur, il n'attendit point pour combattre sa complète jonction avec Moreau. Les bords de cette rivière furent le théâtre d'une terrible bataille, disputée trois jours par les seules forces de Macdonald contre l'armée de Souvarow. Les Français, après des prodiges de valeur, furent rejetés au delà de l'Apennin sur la Nova, au moment où Moreau, forçant tous les obstacles qui avaient retardé sa marche, débouchait de Novi : il accourut pour soutenir son collègue malheureux, et ne put que couvrir sa retraite. Les deux batailles de Magnano et de la Trébie nous firent perdre l'Italie, comme celle de la Stockach nous avait enlevé l'Allemagne. Les confédérés, sous l'archiduc Charles, tentèrent alors de franchir la barrière de la Suisse, défendue par Masséna, pendant que le duc d'York débarquait en Hollande avec quarante mille hommes.

Défaite de la Trébie 12 juin. 1799.

Perte de l'Italie. 1799.

Telle était, à l'époque des élections de floréal an VII, la situation extérieure de la France; ces élections furent démocratiques, et en même temps Sieyès, le plus grand antagoniste du directoire, entra dans ce gouvernement comme successeur de Rewbel. Les conseils se mirent en permanence, et demandèrent compte aux directeurs de l'état de la république; ils se déchaînèrent surtout contre Treilhard, Merlin de Douay et la Réveillère. Treilhard fut destitué sur un prétexte frivole, et Gohier, ex-ministre de la justice, lui succéda : Merlin et la Réveillère demeurèrent en butte aux attaques des conseils; Barras les abandonna, et le 30 prairial ils furent contraints à se démettre de l'autorité directoriale; le général Moulins et Roger-Ducos les remplacèrent. Cette journée acheva de désorganiser le gouvernement de l'an III. Sieyès travailla dès lors à en détruire les restes, s'appuyant, au directoire sur

Décomposition violente du directoire. 30 prairial an VII (18 juin 1799).

Roger-Ducos, dans la législature sur le conseil des anciens, et au dehors sur l'armée et sur la classe moyenne. Le parti de la constitution était soutenu par les directeurs Moulins et Gohier, par le conseil des cinq-cents et le club du Manége, formé des débris des clubs de Salm, du Panthéon et des Jacobins. C'était par l'armée seulement, et par un chef militaire d'un grand nom, que les plans de Sieyès pouvaient réussir : Bonaparte s'offrit à lui pour les exécuter.

Campagne d'Égypte. 1798-1799.

L'expédition d'Égypte avait été brillante : les mamelukx, milice de cavalerie indépendante de la Porte, et souveraine en Égypte, opprimaient cette malheureuse contrée au moment où Bonaparte y aborda. Eux seuls résistèrent intrépidement. La première lutte eut lieu au village de Chébréiss : les Français furent vainqueurs, et cette première victoire fut bientôt suivie d'une seconde, au pied même des Pyramides. Bonaparte, les montrant à son armée avant d'engager le combat, prononça ces belles paroles : « Soldats, du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent. » Il vainquit encore; le Caire ouvrit ses portes; Rosette et Damiette se soumirent. Mourad-Bey, chef des mamelucks, se retira dans la haute Égypte, où Desaix, chargé de le poursuivre, déploya les plus grands talents, et fit bénir sa justice et sa modération.

Batailles de Chébréiss et des Pyramides. 1798.

Désastre de la flotte française au combat d'Aboukir. 21 juillet 1798.

L'amiral anglais Nelson portait alors un coup mortel à notre marine. L'amiral Brueys avait imprudemment embossé la flotte française dans la rade d'Aboukir; Nelson fondit sur elle, et la détruisit presque tout entière.

Bonaparte, malgré ce grand désastre, acheva de soumettre l'Égypte, et mit tous ses soins à gagner l'affection des habitants, en se conformant à leurs usages, et en citant l'Alcoran à l'appui de ses décrets : il releva en même

temps d'une oppression héréditaire les chrétiens nommés *Cophtes*, regardés comme les descendants des vieux Égyptiens; les sciences l'occupèrent à la suite des combats, et il fonda un institut au Caire; puis, après avoir étouffé une révolte redoutable excitée dans cette ville contre son armée par la Porte-Ottomane, il s'éloigna de sa conquête, et entreprit celle de la Syrie, dans l'espoir de pénétrer jusque dans l'Inde, et d'y frapper les Anglais à la source de leur puissance. Son armée traversa soixante lieues d'un désert aride, et marcha sur Gaza, qui ouvrit ses portes. Jaffa et Caïfa furent emportées, et Saint-Jean-d'Acre investi; mais Bonaparte manquait d'artillerie de siége, et livra en vain dix-sept assauts furieux à cette place, défendue par les talents de l'ingénieur français Phélippeaux et du commodore anglais sir Sidney Smith. Les Turcs cernèrent son armée. Junot triompha d'eux à Nazareth; et Bonaparte, secondé par Kléber et Murat, remporta la célèbre victoire du mont Thabor, après laquelle il leva le siége de Saint-Jean-d'Acre, et revint au Caire, où il apprit, par des journaux, les événements du 30 prairial et la situation fâcheuse de la république.

Expédition de Syrie. Siége de Saint-Jean-d'Acre.

Victoire de Junot à Nazareth et de Bonaparte au mont Thabor. Avril 1799.

L'anarchie régnait en France : un second emprunt forcé avait soulevé l'indignation des classes aisées, tandis que l'odieuse loi des otages, qui rendait les parents des émigrés responsables des violences commises par les chouans, armait de nouveau les royalistes de l'ouest et du midi contre le directoire. L'Italie, à l'exception de Gênes, était perdue; Joubert avait été tué à la sanglante bataille de Novi, gagnée par Souvarow, et les alliés s'avançaient sur nos frontières à travers la Hollande et la Suisse, où ils furent arrêtés par Brune et par Masséna. Bonaparte, instruit de l'état des choses et des esprits, résolut aussitôt de ren-

Défaite des Français à Novi. Victoire de Souvarow. 15 août 1799.

verser le gouvernement directorial, et de passer en France; il y fut précédé par le bruit d'une nouvelle et éclatante victoire. Dix-huit mille Turcs avaient abordé dans la rade d'Aboukir : Bonaparte, soutenu par Murat, Lannes et Bessières, foudroie cette armée et l'anéantit : il part aussitôt après, laissant à Kléber le commandement de l'armée d'Égypte ; il traverse la Méditerranée sur la frégate *Muiron*, échappe comme par miracle à la flotte anglaise, et débarque dans le golfe de Fréjus le 9 octobre 1799, peu de jours après les célèbres victoires de Zurich et de Berghen, remportées, la première, par Masséna, sur les Russes, et la seconde, par le général Brune, sur le duc d'York.

Bonaparte vainqueur des Turcs à Aboukir. 25 juillet 1799. Retour de Bonaparte. 9 octobre 1799. Victoire de Masséna à Zurich et de Brune à Berghen. Septembre 1799.

Bonaparte traversa la France en triomphateur, et les modérés l'accueillirent à Paris avec enthousiasme. Il ne s'était fait l'homme d'aucun système : affectant une grande simplicité, logé dans un modeste appartement de la rue Chantereine, il vit venir à lui les chefs de chaque parti, et les abusa tous sur ses projets. Sieyès le redoutait ; mais il lui fallait l'appui d'un chef militaire pour l'exécution de ses desseins : Bonaparte était en mesure de le seconder, et Sieyès s'entendit avec lui. Il s'agissait de renverser la constitution : les généraux, à l'exception de Bernadotte, furent gagnés, ainsi que la garnison de Paris ; et le 18 brumaire, sur la demande de Regnier (de la Meurthe), l'un des conjurés, le conseil des anciens décida qu'en vertu du droit qu'il tenait de la constitution, il transférait le corps législatif à Saint-Cloud, afin, disait-il, que ses délibérations fussent plus libres. Bonaparte est chargé de l'exécution de cette mesure, et obtient le commandement militaire de la division de Paris. Il attaque aussitôt le directoire dans ses proclamations et dans ses paroles. « Qu'avez-vous fait, « demandait-il, de cette France que je vous ai laissée si

Conspiration de Sieyes et de Bonaparte contre le directoire.

« brillante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la « guerre; je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des « revers. Qu'avez-vous fait de cent mille Français que je « connaissais tous, mes compagnons de gloire? Ils sont « morts.... » C'est ainsi qu'en accusant ses adversaires, il s'attribuait à lui-même une importance excessive. Sieyès et Roger-Ducos se rendirent aux Tuileries le jour même, et se démirent de leur autorité. Leurs trois collègues voulurent résister; mais leur garde refusa d'obéir; Barras, perdant tout espoir, envoya sa démission; Moulins et Gohier furent retenus prisonniers : la lutte allait s'engager entre Bonaparte et le conseil des cinq-cents.

Le 19 brumaire le corps législatif se rend à Saint-Cloud, où une imposante force armée l'accompagne. Bonaparte se présente d'abord aux anciens : là, sommé de prêter serment à la constitution, il déclare qu'elle est vicieuse, que le directoire est inhabile, et il en appelle à ses compagnons d'armes. Il se rend ensuite au conseil des cinq-cents, qui siégeait dans l'Orangerie, et où déjà l'agitation était au comble : sa présence y excite une tempête furieuse, et de tous côtés l'on entend les cris menaçants de *Hors la loi! à bas le dictateur!* Bonaparte, plus accoutumé à braver le feu de l'ennemi que les menaces d'une assemblée délibérante, pâlit, se trouble, et est enlevé par les grenadiers qui lui servaient d'escorte. Le tumulte continue dans la salle; Lucien, frère de Bonaparte, présidait l'assemblée, qui demande de toutes parts la mise hors la loi du tyran, et somme Lucien de la mettre aux voix. Lucien essaye de défendre son frère; mais, voyant ses efforts inutiles, il quitte le fauteuil, et se dépouille des insignes de sa magistrature. Bonaparte le fait enlever de la salle; tous deux montent à cheval, et haranguent les

soldats; l'un comme le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, l'autre comme le président d'une assemblée factieuse; l'enthousiasme des troupes éclate : « Soldats! s'écrie Bo-« naparte, puis-je compter sur vous? » — « Oui! oui! » répondent-ils d'une voix unanime. Bonaparte donne aussitôt l'ordre de faire évacuer le conseil des cinq-cents : une troupe de grenadiers entre dans la salle; Murat la commande, et dit : « Au nom du général Bonaparte, le corps législatif est dissous; que les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant! » Les tambours étouffent les cris d'une juste indignation qui s'élèvent de toutes parts; les grenadiers s'avancent, et tous les députés sortent devant eux par les fenêtres, au cri de *Vive la république!* Il n'y eut plus de représentation libre, et il ne resta de la république française que le nom.

LIVRE III.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE ET IMPÉRIAL.

ÉTABLISSEMENT DU CONSULAT. — CAMPAGNES DE 1800 EN ITALIE ET EN ALLEMAGNE. — VICTOIRES. — PAIX D'AMIENS. — CONSPIRATIONS. — ÉLÉVATION DE NAPOLÉON BONAPARTE A L'EMPIRE. — TROISIÈME ET QUATRIÈME COALITION. — CAMPAGNES DE 1805, 1806, 1807, EN AUTRICHE, EN PRUSSE, EN POLOGNE. — TRIOMPHES MILITAIRES. — CONQUÊTES. — GUERRE FUNESTE D'ESPAGNE. — CINQUIÈME COALITION. — CAMPAGNE DE 1809 EN AUTRICHE. — NOUVELLES VICTOIRES. — SYSTÈME CONTINENTAL. — SIXIÈME COALITION. — GUERRE DE RUSSIE. — DÉSASTRES. — CAMPAGNES DE 1813 ET DE 1814 EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE. — ABDICATION DE NAPOLÉON.

10 novembre 1799 — 20 avril 1814.

CHAPITRE PREMIER.

Consulat.

10 novembre 1799 — 18 mai 1804.

Établissement du consulat. 10 nov. 1799.

La révolution de brumaire fut un attentat contre les lois. Mais après de si fortes secousses et de si cruels déchirements, la France, épuisée, sans crédit et en proie à l'anarchie, sentait le besoin d'un pouvoir central fortement constitué, et exercé par une main habile : elle pardonna beaucoup à celui dont elle attendait tout. Chacun d'ailleurs espérait trouver en Bonaparte l'homme de son propre parti : les royalistes l'exaltaient comme un nouveau Monk, comme le restaurateur futur de la monarchie ; les républicains modérés aimaient en lui le héros né de la révolution, et se flattaient que par lui la liberté s'établirait sur des fondements solides et durables. Toutes ces causes aveuglèrent les esprits ; et,

quoique Bonaparte eût fait voir ce que son ambition pouvait entreprendre, on était, en général, peu en garde contre elle; la licence effrayait plus alors que le despotisme, et l'on ne soupçonnait pas encore à quel point il subordonnerait l'intérêt de la liberté à celui de sa propre grandeur. Cette illusion fut de courte durée.

Ceux des membres des deux conseils qui étaient complices de Bonaparte, ou favorables à la révolution de brumaire, se hâtèrent d'établir le nouveau gouvernement. Trois consuls furent nommés provisoirement, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos; on nomma en même temps deux commissions législatives, chargées de préparer la constitution et un ordre de choses définitif. Les premiers actes du gouvernement provisoire et consulaire furent l'abolition de la loi de l'emprunt forcé et de celle des otages. Celle-ci rendait responsables les parents des Vendéens et des chouans des actes commis dans les provinces révoltées; elle frappait les uns de détention, les autres de déportation. Bonaparte se rendit lui-même à la porte du Temple, où un grand nombre étaient détenus, et il les rendit à la liberté. Les prêtres et un grand nombre d'émigrés furent autorisés à rentrer en France; et dans le même temps des mesures arbitraires et très-rigoureuses furent prises à l'égard de cinquante-huit républicains ardents; mais elles furent bientôt adoucies, puis révoquées.

Grands pouvoirs de l'État, d'après la constitution de l'an VIII.

Le caractère absolu de Bonaparte se révéla dans la discussion de la constitution nouvelle, dont Sieyès avait rédigé le plan. Le principe de Sieyès étant que *la confiance vient d'en bas et le pouvoir d'en haut*, les législateurs et les principaux fonctionnaires devaient être choisis par les premières autorités de l'État, sur trois listes d'éligibilité déterminées par les votes des citoyens. Bonaparte

rejeta de cette constitution, dite de l'an VIII, tout ce qui pouvait trop restreindre les attributions et l'action du premier magistrat de la république. Les autres articles furent adoptés. La constitution établissait trois consuls, nommés pour dix ans avec le pouvoir exécutif et l'initiative des lois; un tribunat, qui devait les discuter; un corps législatif destiné à les décréter; enfin un sénat richement doté, particulièrement chargé de leur conservation. Un célèbre historien termine ses observations sur la conduite de Bonaparte dans cette circonstance par ces belles paroles : « Si dans les premiers jours du consulat, où tant de « choses étaient à faire, il avait peut-être raison de ne « pas laisser enchaîner ses talents, depuis, sublime infor« tuné à Sainte-Hélène, il a dû regretter la liberté qui lui « fut donnée de les exercer sans mesure. Gêné dans l'em« ploi de ses facultés, il n'aurait pas sans doute accompli « d'aussi grandes choses, mais il n'en aurait pas tenté « d'aussi exorbitantes; et probablement son sceptre et son « épée seraient restés jusqu'à sa mort dans ses glorieuses « mains[1]. »

Bonaparte, proclamé premier consul, s'adjoignit pour second et pour troisième consuls Cambacérès, ancien membre de la plaine dans la convention, et Lebrun, autrefois coopérateur du chancelier Maupeou. Un article de la constitution permettait de nommer d'urgence aux fonctions publiques pour la première fois, sans attendre que les listes d'éligibilité fussent dressées. Les consuls nommèrent donc trente sénateurs, qui complétèrent eux-mêmes le nombre de soixante[2]. Ceux-ci désignèrent ensuite cent tribuns et trois

[1] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. 1er.

[2] L'ex-consul Roger-Ducos fut nommé sénateur, et Sieyès eut la présidence du sénat.

Acceptation de la constitution de l'an VIII. 1799.

cents législateurs. La constitution de l'an VIII fut soumise à l'acceptation du peuple, et obtint plus de trois millions de suffrages.

Bonaparte, cédant au vœu général, offrit la paix à l'Angleterre; mais cette puissance refusa. C'était surtout et presque uniquement dans l'intérêt de son commerce qu'elle crut devoir prolonger la lutte : elle voulait dans le monde entier un monopole pour ses produits; elle voyait avec crainte et jalousie la France maîtresse de la Belgique, et redoutait la concurrence de l'industrie et du commerce de cette contrée. Abusant de la supériorité de ses flottes, l'Angleterre exerçait une véritable tyrannie sur l'Océan, et violait impunément toutes les maximes du droit des gens; à ses yeux le pavillon des puissances neutres ne couvrait point les marchandises sorties d'un port ennemi, et elle s'en emparait de vive force, exerçant sans limites, contre les neutres mêmes, le droit de blocus et de confiscation. C'est ainsi que, régnant sur les mers par le droit du plus fort, et comprimant par la terreur le commerce des puissances rivales, elle croyait trouver dans l'extension du sien, un ample dédommagement aux immenses charges d'une guerre soldée par Pitt, qui, portant toute l'énergie d'une volonté inflexible dans son animosité contre la France, persévérait avec acharnement dans cette politique violente; il entretenait habilement la haine et la crainte qu'inspirait le premier consul aux rois du continent; il leur faisait oublier les déprédations et la tyrannie des flottes anglaises, et leur montrait un danger perpétuel pour leurs couronnes dans une république qui chaque jour croissait en force et en étendue sur leurs frontières; il les séduisait enfin par l'appât des subsides énormes dont il soldait leur dévouement à son système exterminateur

contre la France. C'est ainsi qu'il s'assura longtemps l'appui de la Russie et de l'Autriche. Cependant la première de ces puissances, indignée de voir l'Angleterre ne reconnaître sur l'Océan d'autre droit que celui de la force, l'abandonna dans la campagne de 1800; et vers la fin de la même année Paul Ier, touché d'un procédé généreux de Bonaparte, qui lui avait renvoyé ses prisonniers sans rançon, et entraîné d'ailleurs par son admiration chevaleresque pour les talents guerriers du premier consul, se déclara son allié contre l'Angleterre. Profondément irrité des nombreux actes de piraterie commis par les flottes anglaises, il se fit le chef d'une *confédération maritime*, où entrèrent toutes les puissances du Nord, la Suède, le Danemark et la Prusse, et dont le but fut d'agir de concert avec la France et les États-Unis pour défendre la liberté du commerce, et affranchir l'Océan de la tyrannie des Anglais. L'Autriche seule persévéra, sur le continent, dans la lutte contre la France, et l'or des Anglais soudoya son armée.

Confédération maritime. 1800.

Bonaparte porta toutes les forces de la république sur le Rhin et aux Alpes. Moreau eut l'armée du Rhin; le premier consul se réserva celle d'Italie. La campagne avait pour but de conquérir les deux bassins du Danube et du Pô; et, au lieu de chercher à déborder l'ennemi en prenant l'offensive sur tous les points à la fois, Bonaparte concentra les mouvements de ses armées. Ses premiers efforts tendent à séparer le baron Kray, chef de l'armée autrichienne d'Allemagne, du feld-maréchal Mélas, qui commande en Italie cent trente mille hommes, contre lesquels l'intrépide Masséna défend Gênes et les Alpes maritimes avec une poignée de braves. Moreau reçoit l'ordre d'envahir les défilés de la Forêt-Noire; il enlève l'importante po-

Campagne d'Italie et d'Allemagne. 1800.

sition de la Stockach, récemment perdue par Jourdan, et remporte successivement plusieurs victoires. Le baron Kray, trompé par la vigueur et la savante tactique de ses manœuvres, se persuade que le principal point d'attaque des Français est sur le Danube, que c'est là que se porteront les coups décisifs; et, réunissant toutes ses forces, il se met dans l'impuissance de secourir l'armée autrichienne en Italie. Alors Bonaparte, qui a tout mis en œuvre pour abuser l'ennemi, en désignant Dijon pour le point de réunion d'une armée de réserve, exécute un projet gigantesque : il quitte Paris, et court prendre le commandement des troupes réunies à Genève; il va porter la guerre à l'improviste sur le Pô, entre Milan, Gênes et Turin : la base de ses opérations sera sur les revers du Simplon et du Saint-Gothard; il veut surprendre les défilés des Alpes pour tomber sur les derrières de Mélas, dont les forces sont disséminées de Gênes aux bords du Var : le passage de l'armée et de sa formidable artillerie s'effectuera par la crête des Alpes, à plus de douze cents toises au-dessus du niveau de la mer. Les cartouches, les munitions de toutes sortes sont portées à dos de mulet; on démonte les affûts, on creuse des troncs d'arbre pour les canons; cent hommes s'attellent à chaque pièce, et le signal du départ est donné. Le 17 mai, trente-cinq mille Français, conduits par Bonaparte, abordent le Saint-Bernard. Moncey marche vers le Saint-Gothard avec quinze mille hommes, pour descendre à Bellinzona; deux autres corps sont dirigés, l'un sur le Simplon, l'autre sur le mont Cenis. Lannes conduit l'avant-garde. Nos soldats déploient sur le bord des précipices, au milieu des glaciers et des neiges éternelles, une constance héroïque; tous s'excitent par des chants belliqueux; et lorsqu'un obstacle presque insurmontable se présente, on

Passage du Saint-Bernard. Mai 1800.

bat la charge, et l'obstacle est vaincu. Enfin, après des efforts inouïs, l'infanterie, la cavalerie, les bagages, les canons, atteignent les sommets des Alpes; et bientôt l'armée se trouve réunie au pied du Saint-Bernard, sur le revers opposé, tandis que Mélas, sans défiance, occupe avec une partie de ses forces la ligne du Pô. Dix-sept mille Autrichiens sont sur le Var, en France; et le général Ott, avec vingt-cinq mille hommes, presse le siége de Gênes, qui tient encore, intrépidement défendue par la faible armée des Alpes maritimes, sous Masséna, Soult et Suchet.

Le pas de Suse est bientôt franchi, et Bonaparte se dirige rapidement vers le Pô, entre l'embouchure du Tésin et le confluent du Tanaro et de la Bormida. Il culbute divers corps ennemis qu'il rencontre sur son passage, s'empare de Bergame et de Crémone, et franchit l'Adda. Instruit enfin par les revers de ses généraux de l'orage prêt à fondre sur lui, Mélas appelle en hâte sur le Tanaro ses lieutenants, au moment même où la famine oblige Gênes à capituler. Mais Bonaparte poursuit sa marche; et, sans attendre que toute son armée ait franchi le Pô, il attaque à Montebello le général Ott avant sa jonction avec Mélas, et remporte une première victoire. Lannes eut la plus grande part au succès de cette journée, dont le nom glorieux fut dans la suite attaché au sien.

Victoire de Bonaparte à Marengo. 14 juin 1800.

Le 13 juin les Français traversent les plaines de San-Giuliano, et prennent position entre la Bormida et le village de Marengo, qu'ils allaient rendre si célèbre. Le lendemain, dès l'aurore, les Autrichiens débouchent par le pont de la Bormida, et fondent sur les deux ailes de l'armée française, où commandent Lannes et Victor; elles pliaient déjà l'une et l'autre sous le choc impétueux de quarante mille hommes, lorsque le premier consul lance

dans la plaine, vers la droite, huit cents grenadiers de la garde consulaire : ils se forment en carré, arrêtent seuls les colonnes ennemies, qui se brisent contre eux, et méritent le glorieux nom de *redoute de granit*, que leur décerna le vainqueur. Leur résistance admirable donna le temps à d'autres divisions d'entrer en ligne. Desaix, récemment revenu d'Égypte, et détaché la veille sur un autre point, avait été rappelé en toute hâte sur le champ de bataille : il se montre enfin, il accourt avec sa division et quinze pièces de canon, et une action nouvelle s'engage avec furie sur toute la ligne. Cependant cinq mille Autrichiens se détachent en colonne serrée pour écraser la gauche des Français, et lui fermer la retraite : Desaix s'élance pour les prévenir; il tombe frappé d'une balle : ses soldats, pour le venger, se précipitent sur la terrible colonne et l'ébranlent, tandis que le général Kellermann la prend à revers avec sa cavalerie, la brise et la disperse. Électrisée par ce succès, toute la ligne française se porte en avant, et refoule l'ennemi au delà de la Bormida; en vain Mélas tente de défendre Marengo, le village est emporté, et donne son nom à cette célèbre victoire, qui nous rend l'Italie. Mélas, consterné, demande à traiter; et bientôt la convention d'Alexandrie rend à la France tout ce qu'elle a perdu en Italie depuis quinze mois, à l'exception de Mantoue.

Convention d'Alexandrie. 1800.

Ce traité n'était qu'une convention militaire; il fallait que l'armée du Danube contraignît par ses triomphes l'Autriche à le ratifier. Moreau force le passage du Lech, s'empare d'Augsbourg, rétablit après un siècle la gloire de nos armes dans les plaines célèbres d'Hochsted, et remporte à Neubourg [1] une nouvelle victoire. L'Autriche appelle aux

Victoires de Moreau à Hochsted, à

[1] *La Tour d'Auvergne*, proclamé par Bonaparte le premier grenadier de la république, périt au combat de Neubourg. Jusqu'en 1814

armes toute sa population virile; l'Angleterre la soudoie encore, et ne lui permet pas de signer la convention d'Alexandrie. Plusieurs armées sont en mouvement: l'archiduc Jean marche avec cent vingt mille hommes au-devant de l'armée triomphante de Moreau, et la rencontre entre l'Inn et l'Iser. Il s'avance sur Hohenlinden, et cherche à arrêter les Français dans les vastes plaines d'Anzing, où son armée, très-supérieure en forces, pourra les envelopper. Moreau pénètre sa pensée, et, par une suite de belles manœuvres, il resserre l'ennemi sur un théâtre plus étroit, entre les défilés du Tyrol, le village et la forêt d'Hohenlinden, puis il s'assure la victoire en faisant tourner les Autrichiens par la division Richepanse, de manière à les prendre entre deux feux dans les défilés, sans qu'ils puissent se déployer et tirer avantage du nombre. Le 6 décembre la bataille s'engage; au plus fort de l'action Richepanse s'élance de la forêt avec la quarante-huitième demi-brigade, et porte le désordre et la terreur sur les derrières de l'ennemi; trois bataillons hongrois se rallient, et veulent l'arrêter: « Grenadiers de la quarante-huitième, dit Richepanse en montrant les Hongrois, que dites-vous de ces gens-là? — Ils sont morts! » répondent les grenadiers; et ils les culbutent, tandis que Ney enfonce les Autrichiens dans Hohenlinden: leur centre et une partie de leur gauche sont détruits; onze mille prisonniers et cent pièces de canon tombent au pouvoir des Français.

Neubourg, à Hohenlinden. Novembre et décembre 1800.

Cette brillante victoire et la prise de Saltzbourg ouvraient à Moreau la route de Vienne; le vainqueur poursuit sa marche, et remporte une nouvelle victoire à Schwanstadt; les lignes de l'Inn, de la Salza, de la Traün, sont fran-

Nouveaux succès de

la Tour d'Auvergne fut nommé chaque jour à l'appel de son régiment, et une voix répondait: *Mort au champ d'honneur*.

Moreau en Allemagne. 1800.

chies ; la place de Lintz est emportée ; les Français ne sont plus qu'à quelques marches de Vienne. Dans ce péril extrême, l'archiduc Charles, en disgrâce depuis le traité de Campo-Formio, est rappelé à la tête des armées impériales ; mais il est trop tard : déjà la ligne de l'Ens, dernier rempart de la capitale, est menacée. Le prince demande une trêve, et ne l'obtient qu'à condition que l'Autriche séparera sa cause de l'Angleterre. Telle fut cette mémorable campagne de 1800, où la gloire de Moreau fit presque pâlir celle du vainqueur de Marengo : en vingt-cinq jours il avait conquis quatre-vingt-dix lieues de terrain, forcé quatre lignes formidables, battu deux fois cent mille hommes, pris cent pièces de canon et fait vingt-cinq mille prisonniers ; il avait réduit l'empereur à demander merci dans sa capitale menacée, et l'Autriche était contrainte à répudier l'alliance de l'Angleterre. La paix de Lunéville fut le résultat des journées de Marengo et de Hohenlinden.

Situation des Français en Égypte. 1800.

Tandis que l'Italie et l'Allemagne étaient de nouveau les théâtres glorieux de nos victoires, les plus rudes coups étaient portés à notre influence en Égypte. Kléber et Desaix s'y étaient d'abord maintenus en maîtres, et le second, estimé par sa justice comme pour son courage, avait achevé la conquête de la haute Égypte ; mais l'armée, décimée par les maladies, ne recevait de France ni approvisionnements ni renforts. Kléber adressa des plaintes énergiques au gouvernement, et peignit sa situation et celle de ses soldats sous des couleurs sombres et exagérées ; il témoigna enfin l'intention d'évacuer l'Égypte. Cette lettre tomba aux mains des Anglais, qui crurent la situation de l'armée française désespérée. Un traité fut alors conclu entre Kléber et le grand vizir : le négociateur du côté de la France fut Desaix, surnommé le *Sultan Juste* en Égypte :

il signa, par la convention d'*El-Arish*, l'évacuation de l'Égypte, mais seulement à des conditions honorables pour la France et pour l'armée : celle-ci rentrerait en France avec ses armes, bagages et effets ; les places et positions qu'occupaient les troupes françaises seraient successivement remises dans des délais déterminés. L'armée n'abandonnait qu'à regret sa conquête ; cependant Kléber, fidèle à sa promesse, fait exécuter la convention : il désarme plusieurs forts, et remet les autres à l'ennemi. Convention d'El-Arish. 24 janvier 1800.

Le bruit se répand alors qu'une flotte anglaise bloque les ports de l'Égypte, et bientôt l'amiral Keith écrit à Kléber que l'Angleterre refuse de reconnaître la convention d'El-Arish, conclue sous ses auspices, et qu'elle ne consentira à aucune capitulation si l'armée française ne met bas les armes et ne se rend prisonnière. A cette nouvelle Kléber recouvre sa brûlante énergie et redevient un héros ; son ordre du jour est la lettre même de l'amiral, à laquelle il ajoute : « Soldats, on ne répond à de telles insolences que par des victoires ; préparez-vous à combattre. » Le grand-vizir, Joussef-Pacha, s'avançait, au mépris du traité, à la tête de quatre-vingt mille hommes : Kléber en compte à peine dix mille, c'est assez : il saura vaincre. Il rencontre l'ennemi sur les ruines d'Héliopolis : la bataille dure vingt-quatre heures ; l'armée turque est détruite et poursuivie jusqu'aux limites du désert. Le Caire s'est révolté, un corps nombreux de mameluks y exalte le fanatisme d'une populace furieuse : la ville est le théâtre de nouveaux exploits, Kléber s'en empare après un affreux carnage. Il recouvre bientôt en Égypte tout le terrain et toute l'influence qu'il a perdus, et déploie une activité merveilleuse pour organiser le pays reconquis et s'y créer des ressources nouvelles. Mourad-Bey admire son vain- Victoire de Kléber à Héliopolis. 20 mars 1800.

queur : il traite avec lui, et Kléber fait partout aimer son administration et sa justice. S'il eût vécu, l'Égypte aurait pu devenir un établissement stable pour la France; sa mort fit perdre tout le fruit de la victoire d'Héliopolis : Kléber tomba sous le poignard d'un fanatique, le jour même où Desaix, son rival de gloire, expirait à Marengo. Le général Menou hérita du commandement en chef; mais, dépourvu de talent et de force, il ne sut faire que des fautes, sans jamais en réparer aucune, et se laissa cerner par une armée anglaise. Après la bataille indécise de Canope, l'évacuation de l'Égypte et le retour de l'armée en France furent stipulés, le 2 septembre 1801, par la convention d'Alexandrie. Les savants qui avaient accompagné Bonaparte en Égypte conservèrent, malgré le vœu des Anglais, leurs manuscrits et leurs collections précieuses, et l'expédition d'Égypte ne fut féconde en heureux résultats que pour la science.

Convention d'Alexandrie. Évacuation de l'Égypte par l'armée française. Septembre 1801.

Paix de Lunéville. 8 janvier. 1801.

La paix de Lunéville, conclue le 8 janvier 1801, entre la France, l'Autriche et l'Empire, assurait alors à la république la possession de la Belgique et celle des provinces allemandes de la rive gauche du Rhin. Des traités particuliers furent conclus avec Rome, Naples, la Sardaigne, le Portugal et la Bavière, ainsi qu'avec la Russie, récemment retombée dans l'alliance de l'Angleterre par suite de l'assassinat de Paul Ier. Ce tragique événement eut des suites désastreuses pour la France : Paul Ier était son allié le plus sûr et le plus puissant; après sa mort, la confédération maritime, abandonnée par la Russie, fut dissoute, et avec elle disparut le plus sérieux motif qui pût porter l'Angleterre à désirer la paix et à la maintenir; cependant, à la suite de la campagne de 1800, cette dernière puissance fut contrainte elle-même à suspendre les hostilités. Pitt,

l'irréconciliable ennemi de la révolution, chef du cabinet anglais, sortit du ministère, où l'opposition le remplaça, et le traité d'Amiens, signé le 25 mars 1802, par l'Angleterre, l'Espagne et la république batave, acheva la pacification de l'Europe. Affranchi de tout autre soin à l'extérieur, Bonaparte tenta de soumettre l'île de Saint-Domingue, révoltée contre les blancs, et gouvernée par des noirs, à la tête desquels était le célèbre Toussaint-Louverture. Quarante mille hommes, sous le général Leclerc, furent envoyés à cette conquête. Après de premiers succès, la fièvre jaune les décima, et Saint-Domingue fut perdue sans retour.

Paix d'Amiens. 25 mars. 1802.

Expedition de Saint-Domingue, 1802.

Le premier consul avait mis tous ses soins à étouffer les factions à l'intérieur; il fit révoquer par un décret d'amnistie la loi qui fermait la France à cent cinquante mille émigrés; il gagna plusieurs chefs royalistes, et confia d'importantes fonctions à plusieurs proscrits de fructidor, à Siméon, à Portalis, à Barbé-Marbois. Quelques chefs vendéens, Châtillon, d'Autichamp, Suzannet, et le fameux abbé Bernier, curé de Saint-Lo, avaient déjà signé leur soumission par le traité de Montluçon. La Prévalaye et Bourmont suivirent leur exemple; Frotté fut pris et fusillé; Georges Cadoudal capitula, et la guerre de l'Ouest fut terminée.

Amnistie. 1800.

Fin de la guerre civile en Vendée. Janvier 1800.

A la guerre succédèrent les conspirations : Bonaparte avait rallié à son gouvernement les modérés de tous les partis; mais ceux-ci comptaient encore beaucoup d'hommes exaltés, violents et implacables, qui, n'espérant plus renverser le premier consul à force ouverte, eurent recours à des voies cachées et plus redoutables. Quelques républicains exaltés tramèrent un complot, dont le Corse Aréna était le principal auteur : les conjurés devaient frapper le premier consul dans sa loge au théâtre. L'entreprise fut arrêtée

avant l'exécution, et les coupables furent punis de mort. Un autre complot, plus dangereux, fut ourdi par le parti royaliste, et Bonaparte échappa comme par miracle aux assassins. Le 3 nivôse ils mirent un baril de poudre sur une charrette qu'ils firent stationner dans la rue Saint-Nicaise au moment où le premier consul devait la traverser pour se rendre à l'Opéra. Il dut la vie à l'habileté de son cocher et à la rapidité de sa course : il avait dépassé l'endroit fatal lorsque la machine fit explosion! Beaucoup de personnes périrent; mais Bonaparte n'eut aucun mal. Ce complot est fameux sous le nom de la *Machine infernale*; et il causa une irritation profonde contre les hommes extrêmes des deux partis. Il fut d'abord attribué aux républicains, et le gouvernement proposa d'en déporter cent trente-deux d'une manière arbitraire; on eut recours, pour autoriser cette mesure, à un expédient dangereux, emprunté au sénat romain, à l'époque de la décadence de Rome : et un simple *sénatus-consulte* ordonna, sans jugement préalable, la déportation de cent trente-deux suspects[1]. Après cet acte de violence, plusieurs des véritables conjurés furent découverts, et l'on reconnut en eux des émissaires du parti royaliste, agents de Georges Cadoudal. Fouché, ministre de la police, avait deviné la vérité; cependant il ne s'opposa point aux mesures violentes prises à cette occasion contre les républicains; et le décret qui condamnait ceux-ci ne fut point rapporté après le châtiment des vrais coupables. Un tel fait suffit pour caractériser une époque où le gouvernement, dans le but de ré-

Machine infernale. 24 déc. 1800.

Actes arbitraires.

[1] Il est à remarquer que la violation des formes légales par un *sénatus-consulte*, à laquelle Bonaparte eut alors recours pour affermir son pouvoir, fut renouvelée quatorze ans plus tard pour décréter sa déchéance. (BIGNON, *Histoire de France.*)

tablir l'ordre et la sécurité, ne se faisait point scrupule de recourir à des moyens aussi peu conformes à la justice qu'à la loi. Bonaparte dès lors révéla dans plusieurs actes son caractère inflexible et despotique, et un parti violent s'éleva contre son gouvernement dans les grands corps de l'État : ce parti avait à sa tête dans le sénat : Lanjuinais, Grégoire, Garat, Cabanis ; et au tribunat : Isnard, Daunou, Andrieux, Chénier, Benjamin Constant : ceux-ci eurent le tort de faire une opposition systématique au premier consul, de fermer les yeux à quelques-unes des plus belles conceptions de son génie, et de ne point reconnaître en lui le seul homme dont la France ne pût se passer.

Travaux et gouvernement de Bonaparte, 1er consul. Code civil.

Les circonstances si difficiles au milieu desquelles s'élevait son autorité tutélaire rendirent, pour un temps, nécessaire en ses mains l'exercice de la dictature ; et à cette époque les immenses services rendus par son gouvernement en ont expié les torts : l'anarchie régnait partout, et partout il rétablit l'ordre, appliquant à toute chose sa volonté forte, son intelligence active et féconde. Il rétablit la régularité dans l'administration civile et militaire : le Code civil, dont il conçut dès lors le projet, fut un monument de génie, et devint un modèle de législation pour l'Europe.

Tribunaux et préfectures.

Bonaparte reconstitua sur des bases nouvelles l'ordre judiciaire ; il remplaça les quatre cent dix-sept tribunaux correctionnels et les quatre-vingt-dix-huit tribunaux civils par un tribunal de première instance pour chaque arrondissement : ce tribunal devait connaître à la fois des matières de police correctionnelle et des affaires civiles ; l'accès de la justice était ainsi plus facile à tous les citoyens. Au-dessus des tribunaux de première instance furent créées vingt-neuf cours d'appel ; chaque département eut un tribunal criminel, et le tribunal de cassation reçut

quelques nouvelles attributions. La France fut administrée d'après un mode meilleur : un préfet, ayant sous lui des sous-préfets, remplaça avec avantage les administrateurs des départements. L'instruction publique, l'Institut, le commerce, l'industrie, les routes, les ports, les arsenaux, attirent aussi l'attention et les soins du premier consul ; il donne, secondé par Monge et Berthollet, une organisation meilleure à l'École Polytechnique, créée sous le règne de la Convention ; il divise le Prytanée français en quatre colléges, conserve l'un à Paris, et transfère les trois autres à Fontainebleau, à Saint-Germain et à Versailles ; dans chacun d'eux il destine cent places gratuites aux enfants des hommes qui ont bien mérité de la patrie, soit dans la carrière des armes, soit dans les fonctions civiles. Secondé par l'habile ministre Gaudin, il rétablit l'ordre dans les finances ; il crée une caisse d'amortissement et de cautionnements, confiée à l'intelligente direction de M. Mollien : cette création a une heureuse influence sur le crédit public. Regardant le clergé comme un auxiliaire indispensable du pouvoir, Bonaparte s'efforce de le gagner à sa cause ; convaincu d'ailleurs que la religion est le plus sûr appui de la morale, il rétablit le culte en France, et signe avec le pape Pie VII un concordat par lequel la religion catholique est reconnue pour celle de la majorité des Français : les cent cinquante-huit siéges épiscopaux qui existaient avant la révolution furent réduits à soixante, dont dix archevêchés et cinquante évêchés. Ceux qui en seraient pourvus devaient être désignés par le premier consul et confirmés par le pape. Après ce grand acte réparateur, Bonaparte institua un même mode de récompense pour les services éclatants, pour les belles actions et pour le mérite, dans quelque rang qu'il se rencontrât ; et

Instruction publique.

Finances.

Concordat. Août 1801.

il fonda dans ce but l'ordre hiérarchique de la Légion d'honneur, dont il se déclara le chef : cette création, qui blessait le sentiment de l'égalité, rencontra une vive opposition dans le corps législatif et dans le tribunat, qui cependant l'adoptèrent. Légion d'honneur. Mai 1802.

Le premier consul, en s'occupant d'une manière si active des intérêts nationaux, ne négligeait rien pour l'affermissement de son autorité; on a vu par quels actes arbitraires il crut devoir dompter ou prévenir les conspirateurs; il fit plus, il fit éliminer par le sénat les tribuns les plus énergiques, et après avoir obtenu pour son consulat dix ans de prolongation, il se fit nommer consul à vie : il obtint en même temps le droit de grâce et le droit suprême de se choisir un successeur. Deux jours plus tard, la constitution de l'an X fut décrétée par un sénatus-consulte organique : les électeurs furent à vie ; le premier consul put augmenter leur nombre ; le sénat eut le pouvoir de changer les institutions, de suspendre les fonctions du jury, de mettre les départements hors de la constitution, d'annuler les jugements des tribunaux, de dissoudre le corps législatif et le tribunat : le nombre des tribuns, déjà restreint une première fois, fut réduit à cinquante, et Bonaparte se choisit en dehors du conseil d'État un conseil privé, peu nombreux, dont le but principal était la délibération des affaires qui exigent le secret. Constitution du 16 thermidor an X (4 août 1802).

Parmi les hommes qui eurent la plus grande part à la rédaction de la constitution nouvelle, aucun n'en eut davantage que le second consul, Cambacérès, dont M. Thiers a dit : « Cambacérès, peu brillant par l'esprit, avait un bon sens rare et un dévouement sans bornes au premier consul. Ayant tremblé dix ans de sa vie sous des proscripteurs de toute espèce, il aimait, avec une sorte de ten-

dresse, le maître puissant qui lui procurait enfin la faculté de respirer à l'aise... Celui-ci faisait de son collègue un cas considérable. Il appréciait ce bon sens supérieur, qui ne voulait jamais briller, mais être utile; qui éclairait toute chose d'une lumière tempérée et vraie; il appréciait surtout la sincérité de son attachement, riait de ses travers, toujours avec égards, et lui rendait le plus grand des hommages, celui de ne dire tout qu'à lui, de n'être jamais inquiet que de son jugement : aussi ne recevait-il d'influence que de lui seul, influence à peine soupçonnée, et à cause de cela très-grande [1]. »

Tous les citoyens, par le conseil de Cambacérès, avaient été invités à donner leur opinion sur le consulat à vie. Les registres publics constatèrent 3,577,259 suffrages; et sur ce nombre il n'y eut que 8,000 opposants. Lorsque Bonaparte reçut l'acte par lequel le sénat le proclamait consul à vie, il répondit : « La vie d'un citoyen est à sa patrie : « le peuple français veut que la mienne tout entière lui « soit consacrée,... j'obéis à sa volonté. Par mes efforts, « par votre concours, citoyens sénateurs, par le concours « de toutes les autorités, par la confiance et la volonté de « cet immense peuple, la liberté, la prospérité de la France « seront à l'abri des caprices du sort et de l'incertitude de « l'avenir. Le meilleur des peuples sera le plus heureux, « comme il est le plus digne de l'être; et sa félicité con- « tribuera à celle de l'Europe entière. Content alors d'avoir « été appelé, par l'ordre de celui de qui tout émane, à « ramener sur la terre l'ordre, la justice, l'égalité, j'en- « tendrai sonner la dernière heure sans regret et sans in- « quiétude sur l'opinion des générations futures. »

La France présentait un spectacle, jusque alors inconnu,

[1] Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. VI.

de puissance et de gloire; et si l'Angleterre avait acquis dans ces dix années l'empire des Indes, la France avait changé la face du continent à son profit : elle avait conquis la ligne des Alpes et du Rhin, abaissé considérablement l'Autriche en acquérant les Pays-Bas et en lui arrachant le nord de l'Italie, qu'elle constitua en république sous sa propre influence; elle dominait en outre la Hollande, la Suisse, l'Espagne; jamais enfin elle n'avait conclu de paix plus glorieuse que celle qu'elle venait de signer à Amiens avec l'Angleterre. L'enthousiasme pour le premier consul était au comble, et la nation admirait les créations pacifiques de son génie autant que ses victoires. « A cette époque, dit l'auteur d'un livre déjà cité, il paraissait si modéré après avoir été si victorieux; il était si profond législateur après avoir été si grand capitaine; il montrait tant d'amour pour les arts de la paix, après avoir tant excellé dans les arts de la guerre, qu'il pouvait faire illusion à la France et au monde. Seulement quelques-uns des conseillers qui l'approchaient, et qui étaient capables d'entrevoir l'avenir dans le présent, étaient saisis d'inquiétude autant que d'admiration en voyant l'activité infatigable de son esprit et de son corps, l'énergie de sa volonté, l'impétuosité de ses désirs. Ils tremblaient même à lui voir faire le bien comme il le faisait, tant il était pressé de le faire vite et de le faire immense. Le sage Tronchet, qui l'admirait et qui l'aimait tout à la fois, qui le regardait comme le sauveur de la France, disait cependant un jour avec chagrin au consul Cambacérès : « Ce jeune homme commence comme César; « j'ai peur qu'il ne finisse comme lui[1]. »

La glorieuse paix d'Amiens fut de courte durée. L'An-

[1] Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. XIV.

Rupture de la paix d'Amiens. Juin 1803.

gleterre, à qui la guerre assurait le monopole du commerce sur mer, n'avait point trouvé dans la paix autant d'avantages que la France : elle voyait avec ombrage celle-ci dominer les petits États limitrophes, occupés par ses régiments, tandis que les grandes puissances, la Russie, l'Autriche et la Prusse, subissaient son ascendant. Cependant, une des plus importantes clauses du traité n'était point remplie : l'île de Malte était encore occupée par les troupes anglaises, lorsque le premier consul en exigea l'évacuation avec une hauteur qui la rendit très-difficile, en blessant l'orgueil britannique. L'Angleterre refusa, et assuma ainsi sur elle en partie la responsabilité d'une guerre nouvelle et effroyable. La paix d'Amiens fut rompue en juin 1803. Bonaparte résolut de vaincre les Anglais sur leur propre sol : il médita d'y descendre, et rassembla dans ce but, à Boulogne, l'armement le plus formidable.

Conspiration de Cadoudal et de Pichegru. Février 1804.

Une seconde et redoutable conspiration fut ourdie, à la même époque, contre le premier consul et pour le rétablissement des Bourbons, par des chefs chouans et royalistes ; à leur tête étaient Pichegru et George Cadoudal ; Moreau fut leur confident, mais non leur complice. La conjuration fut découverte en février 1804. Moreau, et ensuite Pichegru et Cadoudal, furent arrêtés. Cet événement agitait les esprits, quand tout à coup un bruit sinistre se répandit dans Paris : le sang d'un Bourbon avait coulé ; un prince français, le duc d'Enghien, venait d'être juridiquement assassiné. Abusé par de faux rapports sur la nature des relations du prince avec Pichegru, instruit en outre qu'un rassemblement d'émigrés se formait sur la frontière du Rhin dans le pays de Bade, le premier consul résolut d'effrayer ses ennemis par un coup terrible, et fit enlever le prince, par un détachement, sur le territoire étranger. Le duc d'En-

ghien, arrivé à Paris le 20 mars, fut conduit à Vincennes, où dans la nuit une commission militaire le jugea et le condamna à mort : la sentence fut à l'instant exécutée. Le premier consul l'avait dictée en désignant les juges ; il creusa la tombe du dernier des Condés dans le fossé de Vincennes ; toute sa gloire ne put effacer la tache imprimée par ce crime à son nom ; et c'est enfin dans cette sanglante catastrophe qu'il faut reconnaître la principale cause de la troisième guerre générale [1]. Exécution du duc d'Enghien. Mars 1804.

Paris, la France, l'Europe, étaient encore émus d'un si grand attentat lorsque s'ouvrit le procès de Pichegru et de Moreau. Le conquérant de la Hollande, infidèle à sa renommée, était descendu au rôle de conspirateur ; les preuves étaient accablantes, il prévit son sort ; son âme forte, dit Bonaparte lui-même [2], ne put envisager l'infamie du supplice. Pichegru désespéra de la clémence du premier consul, ou la dédaigna ; il s'étrangla dans sa prison. Georges Cadoudal parut intrépidement devant ses juges, et les étonna par l'énergique concision de ses réponses : « Où logeait-il ? — Nulle part. — Quel était son dessein en venant à Paris ? — D'attaquer le premier consul. — Par quels moyens ? — Par la force ouverte. — Avec le poignard ? — Non ; à armes égales avec l'escorte du premier consul. » Mais celui qui alors attirait tous les regards était le vainqueur de Hohenlinden, l'illustre Moreau, qui, soit par ambition, soit par jalousie, avait prêté l'oreille aux conspirateurs ! Il se flattait de succéder au premier consul ; et s'il eût conspiré, il l'eût fait pour lui-même, et non pour les Bourbons [3]. Il avoua qu'il avait connu les conjurés ; mais Mort de Pichegru. Procès de Georges et de Moreau.

[1] Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. XIX.
[2] *Mémorial de Sainte-Hélène.*
[3] Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. XVIII.

l'honneur, disait-il, ne lui avait pas permis de les nommer, et il retrouva devant le tribunal la force d'âme qui ne lui fit jamais défaut sur les champs de bataille. Le premier consul désirait sans doute une condamnation capitale, afin d'accabler Moreau de sa clémence; et l'on eut soin d'insinuer aux juges qu'ils pouvaient aggraver la sentence sans aucun risque pour l'accusé, le premier consul ayant l'intention de lui faire grâce : « Et qui nous fera grâce à nous? » demanda l'un des juges. Cette belle réponse était faite par le savant Clavier. Moreau fut condamné à deux années d'emprisonnement. Bonaparte commua la peine en celle d'un exil aux États-Unis. Sur quarante-cinq prévenus, dix-sept furent condamnés à mort, et parmi eux Georges Cadoudal, Charles de Rivière et Armand de Polignac : la peine des deux derniers fut commuée; le premier mourut comme il avait vécu, sans donner un signe de faiblesse.

La guerre contre la Grande-Bretagne et la conspiration de Pichegru aidèrent Bonaparte à s'élever du consulat à l'empire. Mais d'abord il ajouta aux attributions du sénat, déjà si étendues : ce corps n'était qu'un instrument docile entre ses mains, et toute l'autorité qu'il acquérait en apparence était un gain réel pour le pouvoir du premier consul. A cette époque néanmoins, comme dans les premiers temps de son gouvernement, Bonaparte ne négligea rien pour adoucir son joug en répondant aux besoins et aux intérêts nationaux : il récompensait toutes les découvertes utiles, tous les services, tous les talents; sa vaste pensée embrassait à la fois les objets les plus divers; le jour même où il distribuait quelques pensions à d'anciens ouvriers, il instituait les prix décennaux comme encouragements à toutes les connaissances, à tous les arts qui embellissent et enrichissent les États. Il favorisa de tout son pouvoir la propa-

gation de la vaccine, récemment introduite en France par le respectable duc de la Rochefoucauld-Liancourt, l'un des bienfaiteurs de l'humanité, et il n'y eut presque aucune branche de l'administration civile ou militaire où son génie ne développât quelque germe heureux d'amélioration. La France n'opposa aucune résistance à Bonaparte, parce qu'en lui l'ambition de la grandeur personnelle s'allia longtemps avec l'intérêt de la grandeur, de la gloire et de la prospérité nationale, et il obtint les suffrages de ses concitoyens par ses travaux pacifiques autant que par ses exploits.

Lorsqu'il eut ainsi triomphé de toute résistance, il se fit prier par le sénat de gouverner la république sous le nom de *Napoléon Bonaparte*, et avec le titre d'*empereur héréditaire*. Carnot, fidèle à la cause républicaine, s'opposa vainement, dans le tribunat, aux vœux de la plupart de ses collègues ; l'empire fut proclamé le 2 floréal an XII. La constitution subit de nouvelles modifications ; et tandis que le trône se relevait, quelques garanties furent accordées aux citoyens en dédommagement de la perte qu'un grand nombre croyait faire d'un reste de liberté publique par la chute du gouvernement républicain. Le sénat fut constitué gardien de la liberté individuelle et de la liberté de la presse non périodique ; la parole fut rendue au corps législatif dans les comités secrets, où six membres furent autorisés à discuter les projets de loi ; les membres du tribunat virent leurs pouvoirs prorogés de cinq à dix ans ; mais ce dernier corps fut divisé en trois sections, et il lui fut interdit de délibérer en assemblée générale. Enfin une haute cour impériale fut créée, dans le but d'ajouter à la sûreté des citoyens comme à celle du gouvernement. Cette cour devait avoir son siége dans le sénat : elle possédait la

Proclamation de l'empire. Constitution de l'an XII.

plupart des attributions juridiques qu'eut dans la suite la cour des pairs ; elle donnait une garantie au gouvernement contre les auteurs de complots, et aux citoyens contre les agents de l'autorité publique. Elle était composée de cent vingt membres : princes, grands dignitaires, sénateurs, magistrats et conseillers d'État. La nouvelle constitution reconnut les frères de l'empereur Louis et Joseph princes français et aptes à lui succéder. On créa six grands dignitaires : le grand électeur, l'archi-chancelier d'empire, l'archi-chancelier d'État, l'archi-trésorier, le connétable, et le grand amiral. Ils pouvaient remplacer l'empereur absent, soit au sénat, soit dans les conseils, soit à l'armée; ils formaient avec lui le grand conseil de l'empire; enfin, dans le cas d'extinction de sa descendance naturelle et légitime, ils devaient élire l'empereur, et former, en cas de minorité, le conseil de régence. Les frères de Napoléon, Joseph et Louis, furent nommés, celui-là grand électeur, celui-ci connétable. Les charges d'archi-chancelier de l'empire et d'archi-trésorier furent données au second et au troisième consuls, Cambacérès et Lebrun. Au-dessous des six grands dignitaires on nomma cinquante grands officiers, soit militaires, soit civils, et à leur tête dix-huit maréchaux d'empire, qui furent Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon, Serrurier. Napoléon désira que son règne eût, avec l'assentiment du peuple, celui du clergé; il obtint l'un et l'autre : le nouvel empereur fut accepté par l'immense majorité des Français, et, à son instante requête, le pape Pie VII vint à Paris donner à sa fortune inouïe le sceau de la consécration religieuse. Le 2 décembre 1804, dans l'église de Notre-Dame, Napoléon,

accompagné de son épouse Joséphine, entouré des grands corps de l'État et des dignitaires de l'Église, fut sacré empereur des Français par le souverain pontife; mais il ne reçut point la couronne de ses mains, il la prit sur l'autel, et se couronna lui-même en prononçant ce serment solennel : « Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la « république; de respecter et faire respecter les lois du « concordat et la liberté des cultes; de respecter et faire « respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, « l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux; de ne « lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu « de la loi; de maintenir l'institution de la Légion d'hon- « neur; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du « bonheur et de la gloire du peuple français. » Sacre et couronnement. 2 déc. 1804.

Tandis qu'en France un prince nouveau pensait fonder pour sa dynastie un trône impérissable, un prince fugitif, héritier des anciens rois, négligé par les souverains de l'Europe, et oublié de ses serviteurs les plus fidèles, protestait à la face du ciel et du monde contre les décrets de la fortune. Voici le serment que prononçait alors, dans une ville obscure de la Suède, celui qui devait régner plus tard sous le nom de Louis XVIII : « Au sein de la Baltique, « en face et sous la protection du ciel, fort de la présence « de notre frère, de celle du duc d'Angoulême, notre neveu, « et de l'assentiment des autres princes de notre sang, « attestant, et les royales victimes, et celles que la fidélité, « l'honneur, la piété, l'innocence, le patriotisme, le dé- « vouement, offrirent à la fureur révolutionnaire, ou à la « soif et à la jalousie des tyrans, invoquant les mânes du « jeune héros que des mains impies viennent de ravir à « la patrie et à la gloire; offrant à nos peuples, comme gage « de réconciliation, les vertus de l'ange consolateur que la Protestation de Louis XVIII.

« Providence, pour nous donner un grand exemple, a
« voulu attacher à de nouvelles adversités en l'arrachant
« aux bourreaux et aux fers : nous le jurons, Français,
« jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré qui unit
« inséparablement nos destinées aux vôtres, qui nous lie
« à vos familles, à vos cœurs, à vos consciences ; jamais
« nous ne transigerons sur l'héritage de nos pères, jamais
« nous n'abandonnerons nos droits. Français, nous pre-
« nons à témoin de ce serment le Dieu de saint Louis, ce-
« lui qui juge les justices. »

Ce serment d'une âme toute royale fut alors à peine entendu, et le faible écho qui le porta jusqu'en France vint expirer au milieu des pompes bruyantes du couronnement et de mille clameurs adulatrices. Non-seulement le trône, vide depuis douze années, était enfin occupé, celui qui s'y était assis voulut encore combler en apparence autour de lui l'intervalle qui séparait les temps nouveaux de ceux de l'ancienne monarchie : il voulut ressusciter en France les vieux usages des autres cours du continent ; il s'entoura de leurs pompes fastueuses, il eut des chambellans et des pages. Mais, tout en cherchant à rajeunir autour du trône les formes de l'ancien régime, et en suspendant les libertés publiques, il avait respecté les résultats réels de la révolution, qui étaient la division des propriétés, l'acquittement uniforme de l'impôt par tous les citoyens, sans distinction de classes, l'égalité devant la loi, l'admission de tous aux emplois publics, et l'enlèvement de l'état civil au clergé. Il avait également fait reconnaître, dans un grand nombre d'États soumis à ses armes, en Allemagne et en Italie, plusieurs de ces principes qui sont les bases sur lesquelles se fondent de nos jours les constitutions politiques. C'est de leur maintien que devaient naître plus

tard les institutions libérales du peuple français, à une époque où le despotisme ne pourrait plus lui être imposé au nom de la gloire.

CHAPITRE II.

De l'avénement de Napoléon au trône jusqu'à la prise de possession de l'Espagne.

1804 — 1808.

Si Napoléon, après la paix d'Amiens, eût préféré les intérêts de la France à ceux de son ambition, il aurait pu lui assurer les fruits de douze années de déchirement et de guerre, et devenir le modérateur de l'Europe; mais il préféra en être le dominateur, et tenant les yeux fixés sur la grande image de Charlemagne, il se crut appelé aux mêmes destinées. Il voulut d'abord joindre au titre d'empereur des Français celui de roi d'Italie; et les représentants de la république cisalpine décidèrent que cette contrée serait érigée en royaume séparé. Napoléon partit aussitôt pour Milan, où il ceignit lui-même la couronne de fer des rois Lombards, déclarant qu'il ne la joignait que temporairement à la sienne; et il nomma Eugène de Beauharnais, son beau-fils, vice-roi d'Italie. L'établissement de ce royaume, la réunion à l'empire de la ville de Gênes et de la principauté de Lucques, au moment même où il venait de protester solennellement contre toute nouvelle adjonction de territoire; enfin les efforts inouïs du cabinet anglais, dirigé une seconde fois par le ministre Pitt, soulevèrent l'Autriche, réveillèrent le profond ressentiment excité en Europe par la mort du duc d'Enghien, et achevè-

L'Italie érigée en royaume. 1804.

Troisième coalition. 1804.

rent de réunir contre la France dans une troisième coalition l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, où l'empereur Alexandre succédait à Paul Ier, son père, assassiné. La Bavière fit cause commune avec la France; la Prusse demeura neutre. L'Espagne ne se joignit pas non plus aux ennemis de la France : l'Angleterre voulut voir une infraction à la neutralité dans le refuge que cette puissance donnait à quelques-uns de nos vaisseaux bloqués dans les ports de Ferrol et de Cadix; elle somma le gouvernement espagnol de les expulser. Sur son refus, elle lui déclara la guerre, et commença les hostilités par la saisie de riches galions chargés de piastres du Mexique : elle jeta ainsi l'Espagne dans l'alliance de la France; et la réunion de la flotte espagnole à la flotte française accrut la confiance de Napoléon dans le succès d'une descente en Angleterre.

Camps de Boulogne Préparatifs pour une invasion en Angleterre.

Occupé tout entier de cette gigantesque entreprise, Napoléon s'était de nouveau rendu au camp de Boulogne, et y achevait ses formidables préparatifs. Ses ordres avaient réuni sur cette côte cent mille hommes de la meilleure infanterie de l'Europe, quinze mille de cavalerie et cinquante mille matelots; deux mille bâtiments légers, nommés chaloupes canonnières, avaient été construits et armés d'une masse énorme de bouches à feu. Cette flottille innombrable devait porter l'immense armée et la débarquer sur la côte opposée. Mais une flotte anglaise défendait le détroit, et plusieurs de ses divisions bloquaient nos escadres dans les ports de Brest et de Ferrol : une seconde flotte ennemie, sous les ordres de Nelson, croisait dans la Méditerranée, et observait la nôtre, enfermée dans le port de Toulon.

Plan des opérations maritimes.

Pour que le passage de la Manche fût libre, ou pût être tenté sans la certitude d'un désastre, il était indispensable qu'il fût protégé par le canon d'une flotte française : celle de

Brest, commandée par l'amiral Ganteaume, était bloquée par les Anglais et trop faible pour défendre seule le passage. Napoleon conçut la pensée de transporter dans la Manche la flotte de Toulon, à laquelle celle de Brest, profitant d'un vent favorable, devait auparavant se réunir. La première eut l'ordre, après avoir franchi le détroit de Gibraltar, de rallier les bâtiments français et espagnols renfermés dans le port de Cadix, puis de se diriger sur la Martinique pour tromper l'ennemi sur sa direction véritable. Elle devait y attendre la flotte de l'amiral Ganteaume, revenir avec elle en Europe débloquer le Ferrol, sur la côte d'Espagne, et rentrer enfin dans la Manche, en présentant aux Anglais une force imposante de soixante vaisseaux de guerre et supérieure en nombre à la leur. Napoléon, dans sa pensée, se voit ainsi maître du détroit durant au moins vingt-quatre heures : c'était assez, disait-il, pour jeter son armée sur la côte opposée, et dès lors l'Angleterre serait sa conquête.

Ce plan, quel que fût d'ailleurs le succès, était une conception de génie : un concours étonnant de circonstances, dans lesquelles il est permis de reconnaître la main de la Providence, le fit échouer. Il fallait pour l'exécuter un excellent amiral, ferme, actif et audacieux. Napoléon avait trouvé cet homme dans la Touche-Tréville, qu'il désigna pour commander la flotte de Toulon et pour la conduire dans la Méditerranée. Cet amiral mourut la veille de mettre à la voile; et bientôt après expira l'amiral Brueys, chargé du commandement de nos opérations dans la Manche. Une fatalité étrange fit remplacer la Touche-Tréville par l'amiral Villeneuve, homme plein d'honneur, de science et de bravoure, mais dépourvu des qualités les plus indispensables pour une semblable entreprise, le sang-froid,

Mort des amiraux la Touche Tréville et Brueys.

Villeneuve est chargé du commandement de la flotte.

la résolution et la confiance. Villeneuve exécuta cependant avec bonheur la première et la plus difficile partie de sa grande mission : il échappa à Nelson dans la Méditerranée, et rallia dans Cadix l'amiral Gravina et l'escadre espagnole. Les flottes combinées touchèrent aux Antilles, où elles attendirent en vain l'amiral Ganteaume ; elles revinrent ensemble en Europe, livrèrent un combat glorieux en face du Ferrol à la flotte anglaise commandée par l'amiral Calder, et rallièrent enfin deux nouvelles divisions, l'une française et l'autre espagnole : là s'arrêta la fortune de Villeneuve ; et il se montra comme frappé de vertige au moment essentiel et si ardemment attendu par Napoléon.

Manœuvres de l'amiral Villeneuve.

Une circonstance imprévue, inouïe même [1], avait retenu la flotte de l'amiral Ganteaume dans la rade de Brest ; il avait attendu un coup de vent de l'équinoxe qui forçât la flotte anglaise à s'éloigner de ces parages : le temps pour la première fois, de mémoire d'homme, fut toujours calme et serein. La sortie était devenue impossible ; et Villeneuve avait reçu l'ordre de cingler sur Brest, de débloquer le port et de dégager la flotte : sans cette manœuvre toutes celles qui avaient précédé devenaient inutiles ; seule, dans l'opinion de Napoléon, elle assurait le succès de sa gigantesque entreprise ; car elle donnait aux Français, pour quelques jours du moins, une supériorité de forces dans le détroit. « Arrivez avec toutes vos forces réunies dans la Manche, » écrivait l'empereur à Villeneuve, « livrez bataille ; perdez la moitié

[1] Ganteaume, par une sorte de phénomène dans la saison, n'avait pu trouver un seul jour pour sortir du port de Brest. Il ne s'était jamais vu de mémoire d'homme que l'équinoxe ne se fût pas manifesté par quelque coup de vent. (Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, liv. XXI.).... La Providence sans doute ne voulait pas qu'il réussît. (Le même, p. 468.)

de la flotte, s'il le faut, et avec le reste assurez mon passage. » Villeneuve ne comprit pas qu'à tout prix il fallait obéir ; inquiet du mauvais état des équipages et du matériel de la flotte espagnole, troublé par la conviction de l'infériorité de nos marins dans la manœuvre, par suite du défaut d'exercice et d'habitude suffisante, persuadé enfin de la réunion des escadres ennemies dans la Manche, et voyant dans l'événement d'une bataille beaucoup plus la ruine de la marine française que la conquête possible de l'Angleterre, il perdit toute confiance : au lieu de se diriger sur Brest et de là dans la Manche, il gagna la haute mer ; et tandis que l'œil ardent de Napoléon, dévorant l'étendue, brûlait de découvrir sa flotte accourant à l'horizon, Villeneuve la ramenait en arrière, et faisait voile vers Cadix. A cette nouvelle, qui fait avorter la plus redoutable et peut-être la plus téméraire de ses conceptions, la colère de Napoléon fut égale à sa douleur, et elle éclata contre Villeneuve en expressions véhémentes et terribles. Jamais entreprise n'avait été conçue avec plus de suite, de profondeur et d'ensemble, et dans aucune la destinée ne se plut davantage à confondre les vains projets de l'homme et son génie.

Il fait échouer le plan conçu par Napoléon pour franchir le détroit.

C'était à Londres que Napoléon voulait vaincre la nouvelle coalition de la Russie et de l'Autriche, soudoyées par l'Angleterre : maintenant que le chemin de Londres lui était fermé, il fallait marcher aux Russes et aux Autrichiens. Cent vingt mille Autrichiens s'avançaient en trois corps sous les archiducs Ferdinand, Jean et Charles, vers le Rhin et l'Adige, et deux armées russes étaient en marche pour les joindre. Napoléon, encore au camp de Boulogne, devine les mouvements combinés des ennemis ; son génie lui révèle les manœuvres nécessaires pour les vaincre, et il dicte sur-le-champ le plan d'une campagne immortelle. En vingt

Marche des Russes et des Autrichiens vers le Rhin et l'Adige.

Plan de

Campagne de Napoléon 1805. jours l'armée française passe des bords de l'Océan aux rives du Rhin. Napoléon franchit ce fleuve le 1er octobre 1805, à la tête de cent soixante mille hommes, et s'avance en Allemagne, tandis que Masséna arrête le prince Charles en Italie. Le Danube est franchi et la Bavière occupée; Napoléon et ses lieutenants rivalisent d'audace et de succès : Murat triomphe à Vertingen, Dupont à Hasslach, Ney à Elchingen. Étourdi de tant de revers précipités, le général

Capitulation d'Ulm. 1805. autrichien Mack se laisse investir dans Ulm, et met bas les armes avec trente mille hommes. Cette capitulation ouvre aux Français les portes de Vienne, où Napoléon fait son entrée le 13 novembre. De là il marche en Moravie au-devant des Russes, et les rencontre, avec ce qui reste des armées autrichiennes, dans les plaines d'Austerlitz.

Napoléon à Austerlitz. Napoléon établit, le 1er décembre, sa ligne de bataille entre Austerlitz et Brunn; il appuie sa droite au lac de Ménitz, et sa gauche aux montagnes, entre les bassins de la Schwartza et de la Marche : devant cette ligne est la colline de Santon, d'où Napoléon surveille tous les mouvements de son armée. Les Russes et les Autrichiens débouchent par Wischnaw, et s'établissent entre la ligne française et le village d'Austerlitz. Napoléon les voit avec joie dégarnir leur droite, qui couronne les hauteurs, et agglomérer toutes leurs forces à gauche pour couvrir la plaine et déborder son flanc droit : il a tout combiné pour les écraser s'ils abandonnent les hauteurs auxquelles chacune des deux armées appuie une de ses ailes; et lorsqu'il voit leurs premiers mouvements vers la gauche, il s'écrie : « Avant demain soir toute cette armée est à moi. » Aux approches de la nuit, l'empereur visite, sans être annoncé, les bivouacs de ses soldats; ils le reconnaissent, le saluent de leurs acclamations; toute la ligne étincelle de feux : c'est

l'anniversaire du couronnement que ses soldats célèbrent, et ce grand jour lui apporte un présage de victoire. Napoléon rentre dans sa tente, et achève ses dispositions pour le lendemain. Bernadotte commandera le centre, Soult la droite, où l'effort doit être décisif; Lannes défendra la gauche et la forte position de Santon, armée d'une batterie de dix-huit pièces; Davoust enfin contiendra l'aile gauche des alliés à Ruygern. Toute la cavalerie est sous les ordres de Murat; vingt des meilleurs bataillons formeront la réserve.

Le 2 décembre, au moment où le soleil se lève sur cette plaine fameuse où vont se heurter trois cent mille hommes, et où doit se décider le sort de la monarchie autrichienne, Napoléon parcourt le front de ses régiments, et dit : « Soldats, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre. » Des cris d'enthousiasme lui répondent, et la bataille s'engage. Les ennemis, toujours résolus à tourner la droite de l'armée française, abandonnent, au centre de leur nouvelle ligne, les hauteurs de Pratzen. Soult reçoit l'ordre de s'en saisir, et s'y porte aussitôt; Kutusoff, général de l'armée russe, comprend sa faute et veut la réparer, mais tous ses efforts sont impuissants : les Français occupent ces hauteurs qui partagent la ligne ennemie; et tandis que Davoust arrête les coalisés à droite dans la plaine, Murat, Lannes et Bernadotte emportent à gauche leurs principales positions. Mais alors la cavalerie de la garde impériale russe s'élance sur le champ de bataille, renverse plusieurs bataillons des plus braves, et rétablit le combat. Napoléon voit le danger; il détache l'intrépide Rapp à la tête de la cavalerie de sa garde : après un choc terrible, les Russes sont rompus et dispersés, et Rapp, le sabre brisé, le cheval tout sanglant, accourt au galop annoncer la victoire. Les restes de l'armée ennemie sont acculés au lac, dans un bas-fond, et cer-

Bataille d'Austerlitz. 2 déc. 1805

nés au milieu d'un cercle de feu ; écrasés par la mitraille, ils veulent fuir sur la glace, qui se brise et les engloutit : quinze mille Autrichiens et Russes ont péri, vingt mille demeurent prisonniers, quarante drapeaux et deux cents pièces de canon sont les trophées de cette mémorable victoire. Le surlendemain, l'empereur François II vint trouver le vainqueur sous sa tente, et demanda la paix, qui fut signée le 26 décembre à Presbourg : par ce traité la maison d'Autriche céda les provinces de Dalmatie et d'Albanie au royaume d'Italie, le Tyrol à l'électorat de Bavière et quelques autres de ses possessions à l'électorat de Wurtemberg : ces deux électorats furent transformés en royaume. L'armée russe avait obtenu de rentrer en Russie sans être inquiétée ; et la journée d'Austerlitz, la plus belle peut-être de la vie guerrière de Napoléon, mit fin à la troisième coalition.

Paix de Presbourg. 26 déc. 1805.

L'année 1805, si féconde pour la France en triomphes sur le continent, vit la ruine complète de notre marine. Les flottes combinées d'Espagne et de France, sous le commandement de l'amiral Villeneuve, battues le 22 juillet au cap Finistère, perdirent, le 21 octobre, la célèbre bataille de *Trafalgar*. Trente-deux vaisseaux franco-espagnols furent battus par vingt-huit vaisseaux anglais, commandés par Nelson : treize vaisseaux seulement échappèrent au désastre de la flotte combinée. Cette immense victoire, qui coûta la vie à l'amiral anglais, assura la souveraineté des mers à l'Angleterre, et ce ne fut plus sur cet élément que Napoléon tenta d'ébranler sa puissance.

Bataille de Trafalgar. Désastre de la marine française et espagnole. 21 oct. 1805.

Les trophées d'Ulm et d'Austerlitz adoucirent les regrets donnés par la France à sa marine. Napoléon revint à Paris, après sa brillante campagne de trois mois, et y excita un enthousiasme universel. Enivré de sa fortune,

Ruine des institutions républicaines. 1806.

il s'occupe d'abattre les derniers vestiges des institutions révolutionnaires. Le calendrier républicain est définitivement remplacé par le calendrier grégorien, qu'un décret dote d'un nouveau saint en ordonnant que le 15 août la Saint-Napoléon sera célébrée dans l'empire; un autre décret destine la basilique de Saint-Denis à la sépulture des empereurs, le Panthéon est rendu au culte catholique, et le tribunat cesse d'exister. Napoléon, qui vient de créer, par la paix de Presbourg, les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, déclare que la maison de Naples a perdu la couronne en châtiment de la part qu'elle a prise dans la dernière coalition, et il transmet le sceptre napolitain à son frère Joseph : il érige en royaume la république des Provinces-Unies, en faveur de son frère Louis, et nomme le prince Murat, son beau-frère, grand-duc de Clèves et de Berg. Une seule république restait encore de toutes celles qui sous le directoire avaient entouré la France; c'était la Suisse, et Napoléon s'en déclare le médiateur. Il cherche à rétablir le régime militaire hiérarchique des temps féodaux, et transforme diverses provinces et principautés en grands fiefs de l'empire, qu'il donne en récompense à ses ministres et à ses généraux les plus illustres. Ainsi furent érigés en duchés : la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, Cadore, Bellune, Conégliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue, Rovigo; et en principautés : Neufchâtel, Bénévent, et Guastalla. Deux ans plus tard Napoléon porte le dernier coup aux institutions républicaines en créant une nouvelle noblesse héréditaire, dans laquelle les anciennes illustrations prirent rang pour la plupart après les célébrités du jour. Un Montmorency fut fait comte en même temps que Fouché, ministre de la police, devenait duc : c'était se jouer du bon sens public, c'était se poser

La maison de Bourbon perd la couronne de Naples.

La Hollande érigée en royaume.

Grands fiefs de l'empire.

soi-même comme principe et source d'un nouvel ordre social, revêtu néanmoins de formes anciennes. C'était ne point tenir compte de la consécration que les noms illustres ont reçue du temps et de l'histoire; c'était emprunter en un mot ses institutions au passé, sans respecter ce qui en fait la force; mais alors le blâme était muet[1] : Napoléon n'avait à craindre que ses adulateurs, et les lauriers, en couvrant ses fautes, les faisaient pardonner.

Tout sourit à ses vœux dans l'année 1806 : Pitt, son irréconciliable ennemi, était mort, et Fox, chef de l'opposition parlementaire, lui avait succédé. Des négociations pacifiques furent aussitôt entamées entre les deux puissances, et activement suivies par le ministre Talleyrand. Mais l'orgueil aveuglait déjà Napoléon; une ambition mal entendue pour la grandeur de sa famille lui fit commettre, dès cette époque de son règne, des fautes capitales : il voulut déposséder entièrement du trône napolitain la maison de Bourbon, qui, chassée du continent, régnait encore en Sicile : il exigea que cette île fût réunie aux États de son frère Joseph; et pour que l'Angleterre ne s'opposât point à cette nouvelle conquête, il lui offrit en échange la restitution du Hanovre, cédé à la Prusse. Cette prétention, que rien ne justifiait, était trop contraire aux intérêts

[1] Toute liberté de la pensée fut comprimée sous l'empire. Napoléon pour sévir à cet égard n'attendait point les sentences des tribunaux; les formes judiciaires lui paraissaient trop lentes, et il infligeait, de son autorité privée, la prison ou l'exil aux écrivains qui avaient osé l'offenser : les plus célèbres se virent particulièrement en butte à ses ressentiments, et plusieurs, pour s'y soustraire, furent obligés de fuir jusqu'en Russie. De ce nombre était madame de Staël, l'illustre auteur de *Corinne*, ainsi que le spirituel écrivain qui obtint à cette époque tant de brillants succès sur la scène française, M. Alexandre Duval.

commerciaux et à l'honneur de l'Angleterre pour être acceptée. Fox lui-même, malgré son penchant pour la paix, n'aurait pu, en la signant à ce prix, compter sur l'aveu du parlement, et bientôt les négociations furent suspendues.

Cependant Napoléon, poursuivant ses projets illimités de domination en Europe, achevait d'organiser son empire militaire en plaçant sous sa dépendance l'ancien corps germanique. Le 12 juillet 1806 quatorze princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne se réunissent en *confédération du Rhin*, et reconnaissent Napoléon pour *protecteur*. L'acte de confédération établissait qu'il y aurait entre l'empire français et les États confédérés une alliance en vertu de laquelle tout guerre continentale que l'une des parties contractantes aurait à soutenir deviendrait immédiatement commune à toutes les autres ; il conférait aux princes signataires les droits de la souveraineté sur la multitude de princes et de comtes que nourrissait le territoire germanique, et qui, en qualité de membres de la *noblesse immédiate*, ne relevaient auparavant que de l'empereur d'Allemagne et de l'empire. La confédération affaiblit la Prusse et l'Autriche autant qu'elle ajoutait à la puissance de Napoléon : elle fortifia son empire en le couvrant, sur la rive droite du Rhin, d'une ceinture d'États d'autant plus dévoués à ses intérêts que lui seul pouvait garantir à leurs princes la conservation de ce que seul il leur avait donné. La paix de Presbourg avait rendu la voix de Napoléon toute-puissante en Allemagne, et celui qui avait le plus à perdre par la *confédération* du Rhin, l'empereur François II, était dans l'impuissance d'y mettre obstacle : il se soumit à la destinée qui avait prononcé à Austerlitz ; il abdiqua le titre d'empereur d'Allemagne, et conserva, sous le nom de François Ier, le titre d'empereur

Confédération du Rhin. Fin de l'empire germanique. 1806.

d'Autriche, qu'il avait pris en 1804. Ainsi finit l'Empire germanique, après mille ans d'existence.

Cependant le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, irrité contre Napoléon, qui, après lui avoir garanti la possession du Hanovre, avait voulu restituer cet électorat à l'Angleterre pour la faire consentir à la paix[1], était en outre alarmé avec raison des envahissements de la France et de son ascendant toujours croissant en Europe : il se décide à former en Allemagne une *confédération des États du Nord*, afin de l'opposer à la *confédération du Rhin*; et il envoie à l'empereur un ultimatum où il pose comme condition première du maintien de la paix la retraite en deçà du Rhin de toutes les troupes françaises cantonnées en Allemagne. Napoléon s'indigne d'une condition où il voit une insulte; il ne permettra point que la Saxe et les villes hanséatiques entrent dans la ligue du Nord; il rejette l'ultimatum de la Prusse, et Frédéric-Guillaume se décide à la guerre. Ce prince envahit la Saxe; l'ambassadeur français est insulté dans Berlin, et la jeune et belle reine de Prusse parcourt cette ville à cheval, en costume militaire, pour exciter l'enthousiasme belliqueux de la population : « Il semble, dit Napoléon en parlant d'elle, voir « Armide, dans son égarement, mettant le feu à son pa- « lais. » Ces paroles sont prophétiques. La France écrasera cette quatrième coalition, formée par la Russie, la Prusse, la Suède et l'Angleterre. La mort de Fox, survenue peu après celle de Pitt, avait détruit tout espoir de concilia-

Quatrième coalition. 1806.

[1] Napoléon avait lieu d'être lui-même mécontent de la Prusse, qui, malgré les dispositions favorables dont elle l'amusait, n'avait cessé de négocier avec ses ennemis et se serait infailliblement tournée contre lui s'il eût perdu la bataille d'Austerlitz au lieu de la gagner. *Voy.* l'*Hist. du Consul. et de l'Emp.*, par M. Thiers, livre XXIII.

tion entre cette dernière puissance et l'empire français.

Victoires de Napoléon et de Davoust sur les Prussiens à Averstadt et à Iéna.

Napoléon entre en campagne le 28 septembre, et le 14 octobre le sort de la Prusse est décidé par deux glorieuses victoires : l'empereur triomphe à Iéna, et son lieutenant Davoust est vainqueur le jour même à Averstadt; Lubeck est pris, toutes les forteresses de la Prusse capitulent : en quelques jours cette monarchie despotique et militaire est anéantie. Napoléon parcourt le champ de bataille de Rosbach, où sa présence efface l'affront subi par les armes de la France dans le dernier siècle; il visite à Potsdam le tombeau du grand Frédéric, et s'empare de sa glorieuse épée; puis il use des droits du vainqueur, et ses décrets disposent des couronnes. L'électeur de Hesse, avant la guerre, avait refusé de désarmer à sa demande; et, sans se déclarer ouvertement contre Napoléon, il n'avait attendu qu'un revers des armes impériales pour joindre ses troupes aux armées prussiennes : Napoléon le punit en le dépossédant. L'électeur de Saxe, prince digne d'estime, et dont les États, depuis 1756, formaient une province de la Prusse, avait été forcé de suivre la fortune de cette monarchie : c'est à regret qu'il avait pris les armes contre la France, et après la guerre il adhéra à la confédération du Rhin; l'empereur déclara ses États indépendants de la Prusse, et les érigea en royaume.

C'était peu de soumettre le continent à sa puissance; la victoire, quelque glorieuse qu'elle fût, n'avait encore aucun résultat durable si l'Angleterre n'était contrainte à la paix : cette puissance l'eût acceptée si Napoléon eût sincèrement voulu imposer quelques sacrifices à lui-même ou aux princes de sa famille, et céder des territoires dont la possession, sans offrir aucun avantage réel pour la France, était en ses mains une cause perpétuelle d'humiliation et d'outrage

pour les souverains de l'Europe; il préféra recourir à un despotisme nouveau, à une conception inouïe, pour réduire l'Angleterre. Le 21 novembre parut à Berlin le décret fameux sur le blocus des Iles-Britanniques. Ce décret établit d'abord la violation du droit des gens par l'Angleterre, l'abus du droit de conquête qu'elle étend sur mer aux bâtiments et marchandises de commerce, celui du droit de blocus par lequel cette puissance empêche à son gré les communications maritimes entre les peuples; puis, dans ses dispositions principales, il déclare les Iles-Britanniques elles-mêmes en état de blocus; il interdit avec elles tout commerce, toute correspondance; il ordonne la saisie des personnes et des marchandises anglaises qui seront trouvées dans les pays occupés par la France ou par ses alliés. Toute nation qui n'adhérait point au système établi par le décret de blocus était considérée comme ennemie de l'empire français. Ainsi fut établi le système nommé *continental*, parce que les obligations qu'il imposait devaient peser sur le continent tout entier. Il froissait les intérêts de tous les peuples, et cachait un vice profond que Napoléon ne sut point assez reconnaître : prétendre, en effet, repousser les marchandises anglaises de tous les ports de l'Europe, c'était obliger les Anglais à fermer, par représailles, la mer, dont ils étaient les maîtres, aux vaisseaux de toutes les nations; c'était vouer à la misère les populations du nord et du midi, pour lesquelles le commerce avec l'Angleterre était une nécessité vitale; c'était enfin semer les germes d'une résistance opiniâtre et d'une haine implacable. Ce système fit sans doute un tort immense à l'Angleterre; il la jeta dans des dépenses qui grossirent outre mesure sa dette, déjà prodigieuse : mais il ne mit point cette puissance à la discrétion de sa rivale, comme l'espérait Napoléon, et il en-

Système continental. Décret de blocus des Iles-Britanniques. 21 nov. 1806.

traîna, au contraire, celui-ci à une suite de mesures violentes et d'opérations gigantesques, qui précipitèrent sa chute.

Frédéric-Guillaume, quoique vaincu et dépossédé, n'avait point perdu toute espérance : l'armée russe accourait ; et elle eût attaqué les Français de concert avec lui, si les mouvements rapides de l'empereur ne l'eussent prévenue. Napoléon, vainqueur des Prussiens aux champs d'Iéna et d'Averstadt, alla à la rencontre des Russes dans les plaines de Pologne. Accueilli avec enthousiasme par les Polonais, et surtout dans le duché de Posen, il méditait de réparer la grande iniquité du dernier siècle et de rétablir l'antique royaume de Pologne : il ne se dissimulait pas néanmoins les nombreux périls de cette entreprise ; trois puissances, la Russie, la Prusse et l'Autriche, étant intéressées au maintien de l'acte de partage et de l'ordre existant. Les Polonais eux-mêmes paraissaient divisés ; la haute noblesse de Varsovie semblait peu d'accord avec la noblesse des provinces, et ne se fiait qu'avec crainte et réserve à la durée des dispositions de Napoléon ou au succès de ses efforts ; elle voulait, avant de s'engager et de provoquer un mouvement populaire, que l'empereur consentît à proclamer l'affranchissement de la Pologne, et qu'il lui donnât un roi de sa famille ; l'empereur, au contraire, exigeait que l'insurrection en masse de la population précédât la déclaration qu'il ferait de son indépendance : n'ayant pu l'obtenir, il crut prudent de renvoyer à d'autres temps l'accomplissement de ses desseins sur cet ancien royaume[1].

Difficultés pour le rétablissement du royaume de Pologne.

Les Russes s'avancèrent en deux grands corps, sous les ordres de Benningzen et de Buntofden. Napoléon disposa

[1] *Voyez* dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, de sages considérations sur les difficultés du rétablissement de la Pologne en 1806 et 1807. (Tom. VIII, liv. XXVI, pag. 272-280.)

tout pour les vaincre; et le 2 décembre, anniversaire du couronnement, il adressa ces paroles à son armée : « Soldats, il y a aujourd'hui un an, à cette heure même, que « vous étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz. Les bataillons russes, épouvantés, fuyaient en déroute, ou, enveloppés, rendaient les armes à leurs vainqueurs. Le lendemain ils firent entendre des paroles de paix; mais elles « étaient trompeuses. A peine échappés aux désastres de la « troisième coalition, ils en ont ourdi une quatrième; mais « l'allié sur la tactique duquel ils fondaient leur principale « espérance n'est déjà plus. Ses places fortes, ses capitales, « ses magasins, ses arsenaux, deux cent quatre-vingts drapeaux, sept cents pièces de bataille, cinq grandes places « de la guerre sont en notre pouvoir... Tout a fui à votre approche. C'est en vain que les Russes ont voulu défendre « les capitales de cette ancienne et illustre Pologne : l'aigle « française plane sur la Vistule... Nous avons conquis sur « l'Elbe et l'Oder, Pondichéry, nos établissements des Indes, le cap de Bonne-Espérance et les colonies espagnoles. « Qui donnerait le droit aux Russes de renverser de si justes « destins? Eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats « d'Austerlitz ? » Cette proclamation si fière annonçait qu'entre l'Angleterre et Napoléon aucune paix n'était possible.

La bataille de Pultusk, glorieuse pour nos armes, et une multitude de combats partiels, où les Français eurent presque toujours l'avantage, marquèrent les premiers jours de cette campagne. Les deux armées, enfin, l'une sous Benningzen, l'autre sous Napoléon, se heurtèrent en masse dans les plaines célèbres d'Eylau : la mêlée fut sanglante, effroyable; une neige épaisse, égarant les divisions françaises, ajouta aux horreurs de cette journée, et rendit

Bataille d'Eylau. 8 fév. 1807.

longtemps la victoire incertaine. Soult, Augereau, Davoust rivalisèrent d'héroïsme avec les généraux russes; enfin Davoust écrase la gauche de l'ennemi, dont la déroute allait être complète, lorsque le corps prussien du général Lestocq arriva sur le champ de bataille, malgré les habiles manœuvres du maréchal Ney, chargé de le contenir. Lestocq n'arracha point la victoire des mains de Napoléon, mais il sauva l'armée russe et protégea sa retraite. La guerre n'était point finie; et Napoléon prit ses quartiers d'hiver en Pologne.

Capitulation de Dantzig. 24 mai 1807.

L'une des plus fortes places de la monarchie prussienne, et celle que sa position rendait la plus importante, Dantzig, n'avait point encore succombé : le maréchal Lefebvre, chargé d'en presser le siége, redoubla d'efforts pour la réduire; et, malgré ceux que firent les Russes pour la délivrer, elle capitula le 24 mai 1807. Le général Benningzen réunit alors toutes ses forces, et ouvre une nouvelle campagne à la tête de cent trente mille hommes. Napoléon marche à sa rencontre; ses généraux triomphent dans les combats de Spanden et de Gustadt; et, après la bataille indécise d'Heilsberg, le sort de la guerre se décide dans les plaines de Friedland.

Victoire de Napoléon sur les Russes à Friedland 14 juin 1807.

Le 14 juin, anniversaire de Marengo, l'armée russe débouche par le pont de Friedland sur l'Alle, et présente la bataille. Napoléon l'accepte; il assigne leur place à ses lieutenants et aux divers corps de son armée : à la droite est le maréchal Ney, soutenu par la cavalerie de Latour-Maubourg, au centre le maréchal Lannes, à la gauche Mortier et la cavalerie de Grouchy : la garde impériale et le corps de Victor forment la réserve. Les Russes appuyaient leur gauche à Friedland, et leur droite se prolongeait au loin dans la plaine. Napoléon ordonne d'enlever la ville : ce suc-

cès permettra d'écraser les Russes de front et de flanc; la prise de Friedland sera le gain de la bataille. Une triple salve donne le signal de l'action; le corps de Ney, à l'aile droite, s'ébranle vivement, tandis que les autres se bornent à contenir l'ennemi; les dragons de Latour-Maubourg chargent, et dissipent la cavalerie ennemie; Ney avance malgré une résistance désespérée; il entre à la suite des Russes dans Friedland; l'incendie annonce son succès. Lannes, Mortier, Victor, chargent alors avec vigueur; l'ennemi, attaqué par eux de front, est enveloppé à sa gauche par la division victorieuse du maréchal Ney; il fuit en désordre : rejetés sur les bords de l'Alle, une multitude d'hommes périssent dans les flots : dix mille morts, treize mille prisonniers sont les principaux résultats de cette grande journée, qui mit fin à la guerre.

Alexandre, vaincu, demanda la paix, et exprima le désir de voir son vainqueur. Un radeau fut construit près de Tilsit, sur le Niémen, pour l'entrevue solennelle du czar et de l'empereur, et celle-ci eut lieu en présence des deux armées en bataille sur les rives du fleuve. Les deux souverains s'abordèrent avec les marques d'une estime mutuelle; ils convinrent d'arrêter les bases d'un traité de paix et de séjourner à cet effet quelque temps ensemble à Tilsit. Le roi et la reine de Prusse y sont appelés; mais Napoléon se montre peu touché de leur infortune : tous ses efforts tendent à amener à ses vues le jeune Alexandre, dont il stimule l'ambition, et qu'il fascine par le triple ascendant de son génie, de sa gloire et par l'appât de quelques provinces depuis longtemps convoitées. Alexandre, ébloui, sacrifie tout autre intérêt au désir de voir Napoléon sanctionner un jour l'incorporation à la Russie de la Finlande[1], pro-

Paix de Tilsit. 7 juillet 1807.

[1] M. Charles Lacretelle, dans son *Histoire du Consulat et de l'Em-*

vince suédoise; de la Moldavie et de la Valachie, provinces de l'empire turc; il défend faiblement la cause de son malheureux allié le roi Frédéric-Guillaume, et Napoléon tient rigueur à ce prince, qu'il regarde comme le provocateur de cette guerre sanglante; il ne lui rend que la moitié de ses États, et frappe les contrées qu'il lui laisse d'une énorme contribution de guerre. La paix est signée le 7 juillet à Tilsit. Alexandre et le roi de Prusse souscrivent à l'érection en royaume de la Saxe et de la Westphalie, accrues, la première du duché de Posen et de Varsovie, la seconde de la Hesse et des provinces prussiennes de la rive gauche de l'Elbe. Ils reconnaissent comme grand-duc de Varsovie l'électeur de Saxe, déjà couronné roi par l'empereur, et comme rois de Naples, de Hollande et de Westphalie, les frères de Napoléon, Joseph, Louis et Jérôme. La confédération du Rhin s'étend désormais jusqu'à l'Elbe : Alexandre enfin, après avoir obtenu de la bouche de Napoléon quelques paroles favorables à ses projets ambitieux, adhère pleinement au système continental fondé par le décret du 21 novembre.

La Saxe et la Westphalie érigées en royaumes. 1807.

L'Angleterre vit avec douleur la Russie échapper à son

pire, a flétri en ces termes l'accord secret des deux souverains au sujet de la Finlande : « En échange de la Poméranie, qui ne lui appartenait pas, Alexandre demanda et obtint la possession de la Finlande. Grand sujet de surprise et de scandale pour l'Europe et pour tous les hommes qui veulent chercher dans les principes de droit public quelque conformité avec ceux de la morale. Elle ne pouvait être plus grièvement offensée. Ainsi Alexandre s'adjugeait, sans se donner la peine de le conquérir, l'un des joyaux les plus précieux d'un royaume infertile, s'emparant de la dépouille d'un roi son allié, son ami... Une transaction diplomatique de cette sorte trouve à peine un modèle dans celles de la France et de l'Italie au quinzième siècle. »

Chap. XV, t. IV, p. 45.

influence. Voulant garder à tout prix un pied sur la mer Baltique, elle exigea du Danemark une alliance offensive et défensive, et pour garantie la remise de sa flotte, ainsi que de sa capitale; le roi refusa, et Copenhague subit le 2 septembre 1807 un effroyable bombardement, qui mit en cendres trois cents maisons : la flotte danoise, composée de cinquante-trois bâtiments de guerre, tomba au pouvoir des Anglais. Victime de cet acte de violence inique et barbare, le Danemark se vengea en adhérant sur-le-champ au système continental, à l'exemple de la Russie. La Suède, seule dans le Nord, avait gardé les armes après le traité de Tilsit; son faible roi, Gustave IV, se déclarait le vengeur de l'Europe contre Napoléon; mais, abandonné de l'Angleterre, dépouillé par la Russie, naguère son alliée, il vit enlever sous ses yeux Stralsund et l'île de Rugen, perdit la Poméranie sans retour, et s'aliéna, par son fol orgueil, l'affection de ses sujets : tout le littoral de la Baltique subit le joug de la France. L'Angleterre avait en vain essayé, quelques mois auparavant, de soumettre la Porte Ottomane, alors en guerre avec la Russie et alliée de la France; une flotte anglaise, après avoir franchi dans ce but les Dardanelles, s'était vue repoussée par de formidables batteries, improvisées par l'ambassadeur français Sébastiani. Il ne restait à la fin de 1807 sur le continent qu'un seul État qui fût soumis à l'influence directe de la Grande-Bretagne, c'était le Portugal; et Napoléon, qui, par le décret du blocus continental, s'était arrogé le droit de disposer à son gré du sort de tous les peuples, signa le 27 septembre 1807, à Fontainebleau, un inique traité avec l'Espagne, par lequel le Portugal, en châtiment de son alliance avec l'Angleterre, devait être partagé presque tout entier entre le roi d'Étrurie et Godoï, prince de la Paix, qui gou-

Bombardement de Copenhague. 2 sept. 1807.

Traité de Fontainebleau. Partage du Portugal. Sept. 1807.

vernait la monarchie espagnole : ce traité reconnaissait le roi d'Espagne, Charles IV, pour suzerain des deux États formés par le démembrement du Portugal. Une proclamation annonça, le 13 décembre 1807, que la maison de Bragance avait cessé de régner. Vingt-huit mille Français, sous les ordres du Junot, furent chargés d'exécuter cette sentence ; et avant leur arrivée à Lisbonne le prince régent de Portugal s'embarqua pour le Brésil, abandonnant à l'armée d'invasion sa capitale et sa flotte.

Ce rapide succès et les scandaleuses divisions des membres de la famille royale d'Espagne enflamment l'ambition de Napoléon, et il s'habitue à regarder la Péninsule comme sa conquête. Le faible Charles IV, entièrement subjugué par Godoï, prince de la Paix, favori de la reine, s'était rendu méprisable aux yeux de tous ses sujets, dont Ferdinand, son fils, prince des Asturies, était devenu l'idole en se déclarant l'adversaire de l'odieux favori. Napoléon, au faîte de sa fortune, objet de l'admiration et des respects de Charles IV et de son fils, avait déjà été pris pour arbitre de leurs différends, et le prince des Asturies avait sollicité l'honneur de s'allier à sa famille : l'empereur pouvait exercer sur l'Espagne, par des voies pacifiques, une influence souveraine, et profiter avantageusement pour son système de la haine que de nombreux désastres maritimes avaient inspirée aux Espagnols contre les Anglais : il voulut davantage, et, tandis que tous les regards de la famille royale espagnole sont tournés vers lui avec espérance, une armée française passe les Pyrénées sous Murat, grand-duc de Berg ; et tout à coup le bruit se répand à Madrid que les places de Barcelone, Figuières, Pampelune et Saint-Sébastien sont occupées militairement par les Français. Bientôt après, Napoléon, oubliant le traité de Fontainebleau, demande

Divisions de la famille royale en Espagne.

Invasion des Français en

Espagne. 1808.

la réunion à l'empire des provinces de la rive gauche de l'Èbre. Charles IV et la reine sont frappés de stupeur; Godoï leur conseille d'imiter le prince régent de Portugal, et de s'embarquer pour aller régner en Amérique; son avis est écouté : tout se dispose pour le départ; mais Ferdinand y met obstacle; il appelle aux armes la population d'Aranjuez, lui dénonce comme de nouvelles perfidies les lâches conseils de Godoï. Un soulèvement éclate, les troupes y participent, et Ferdinand le dirige; il fait arrêter Godoï, tient son père captif, et le contraint à abdiquer, puis il fait dans Madrid une entrée triomphale en qualité de roi des Espagnes. Mais le lendemain, 23 mars, Murat, sans attendre l'ordre de l'empereur, entre dans cette capitale avec son armée. Charles IV proteste contre son abdication forcée, et Murat refuse de reconnaître la royauté de Ferdinand; Napoléon seul prononcera entre eux. L'empereur vient à Bayonne, où il invite le roi Charles et son fils à se rendre, afin qu'il décide comme arbitre suprême de leurs différends et de leurs destinées. Ils arrivent; Napoléon, maître de leur personne, se prononce pour le roi; il contraint Ferdinand à renoncer au trône, à rendre sa couronne à son père, et il obtient que celui-ci la lui cède à lui-même. Charles IV reçoit pour habitation le château de Compiègne, et son fils est retenu captif dans celui de Valençay. Ainsi fut consommé, au moyen d'une ruse perfide, un acte odieux d'usurpation, dont les résultats devinrent funestes à son auteur, et portèrent la première atteinte à sa fortune. Murat cependant tenait Madrid en son pouvoir; et, dominé par l'influence française, le conseil de Castille demanda pour roi d'Espagne Joseph, frère aîné de Napoléon.

Entrée des Français à Madrid. 23 mars 1808.

Abdication de Charles IV à Bayonne. 6 mai 1808.

Une assemblée de notables fut aussitôt convoquée à

Bayonne, où l'empereur organisa une junte chargée du gouvernement provisoire. Joseph cède à Joachim Murat la couronne de Naples ; il quitte sur-le-champ cette capitale, arrive le 7 juin à Bayonne, et est reconnu roi d'Espagne par le duc de l'Infantado et par une députation des grands et des divers corps de l'État. L'assemblée de Bayonne vote une constitution, à laquelle Joseph prête serment, et le 9 juillet il est en marche pour l'Espagne. Mais déjà les Espagnols, indignés et furieux, avaient pris les armes : le clergé donnait l'exemple de la révolte, montrant le ciel intéressé dans la cause de Ferdinand, et désignant Napoléon comme l'Antechrist ; l'armée tout entière s'était soulevée ; une junte provisoire de gouvernement, assemblée à Séville, combat et annule les actes de la junte de Bayonne. Le jour de la Saint-Ferdinand de nouvelles vêpres siciliennes sonnent contre les Français dans toute l'Espagne ; leur escadre est prise à Cadix, les équipages sont égorgés : les Espagnols signalent leur vengeance, dans un grand nombre de places, par des massacres et des atrocités ; ils déclarent une guerre à mort aux Français, et les Portugais suivent leur exemple. Cependant Bessières est vainqueur à Medina de Rio-Secco : sa victoire ouvre les portes de Madrid au roi Joseph, qui fait son entrée dans cette capitale le 20 juillet ; mais presque aussitôt le général Dupont capitule honteusement à Baylen, et met bas les armes avec vingt-six mille soldats. Ce terrible échec ébranle l'autorité des Français dans la Péninsule, et redouble l'audace des Espagnols ; Joseph est obligé de quitter Madrid huit jours après son entrée solennelle.

Joseph Bonaparte proclamé roi d'Espagne. Juillet 1808.

Guerre d'Espagne et de Portugal. 1808-1814.

Capitulation de l'armée française à Baylen. 22 juillet 1808.

Le Portugal se soulevait, une armée anglaise y débarque sous le commandement de sir Arthur Wellesley, qui fut depuis lord Wellington. Junot, avec dix mille hommes

Défaite des Français à Vimeiro. 21 août 1808.

Capitulation de Cintra. 30 août 1808.

seulement, risque la bataille de Vimeiro contre vingt-six mille Anglais et Portugais; il est vaincu, et bientôt après il signe la capitulation de Cintra, qui du moins lui permet de rentrer en France avec honneur. Le Portugal est évacué; Joseph n'a déjà plus en Espagne que Barcelonne, la Navarre et la Biscaye; les Anglais, naguère les ennemis des Espagnols, sont accueillis par eux à bras ouverts. Napoléon frémit en apprenant les revers de ses armes dans la Péninsule; ils ressent avec une douloureuse colère ce premier affront qu'aient subi ses aigles; il veut que ses meilleurs lieutenants, que ses légions d'Allemagne et d'Italie franchissent les Pyrénées pour effacer la honte de Baylen, pour étouffer dans son berceau une insurrection si menaçante et si imprévue : il les rappelle des bords du Niémen, de la Sprée, de l'Elbe et du Danube; et dans une proclamation adressée à ses braves, il fait entendre ce cri de guerre et de vengeance : « Soldats, j'ai besoin de vous... « Portons nos aigles triomphantes jusqu'aux colonnes d'Her- « cule : là aussi nous avons des outrages à venger. Vous « avez surpassé la renommée des armées modernes; mais « avez-vous égalé la gloire des armées de Rome, qui dans « une même campagne triomphèrent sur le Rhin et sur « l'Euphrate, en Illyrie et sur le Tage? Une longue paix, « une prospérité durable seront le prix de vos travaux. Un « vrai Français ne peut, ne doit pas prendre de repos « jusqu'à ce que les mers soient ouvertes et affranchies. « Soldats, tout ce que vous avez fait, tout ce que vous « ferez encore pour le bonheur du peuple français et pour « ma gloire sera éternellement dans mon cœur. »

Proclamation de Napoléon à son armée.

Quoiqu'un but d'intérêt général soit invoqué dans ces fières paroles comme l'unique prétexte de cette guerre, il est trop évident qu'un autre motif l'a suscitée, et qu'elle est

née d'une ambition toute personnelle. Si Napoléon, en effet, n'avait voulu que fermer l'Espagne au commerce anglais, il y serait parvenu, soit qu'il eût laissé Ferdinand régner sous sa tutelle, soit qu'il eût affermi le sceptre dans les mains débiles de Charles IV : en les dépouillant l'un et l'autre il souleva contre lui les passions ardentes d'un peuple enthousiaste, il raviva l'animosité des cabinets européens, qui s'alarmaient avec raison de cette usurpation inouïe, et ne voyaient plus de terme à ses envahissements. Napoléon allait se lancer au hasard dans une carrière sans limites, où il s'égara et rencontra un précipice : déjà, au point de son histoire où nous sommes parvenus, son astre commence à pâlir, et le prestige de l'invincibilité de ses armes est détruit.

CHAPITRE III.

Depuis l'entrevue d'Erfurt jusqu'à l'abdication de Napoléon à Fontainebleau.

1808 — 1814.

Entrevue de Napoléon et d'Alexandre à Erfurt. Convention réciproque des deux empereurs. Sept., oct. 1808.

Napoléon, résolu à dompter l'Espagne, affermit à Erfurt, en septembre et en octobre 1808, son alliance avec Alexandre; et les deux empereurs parurent à cette entrevue célèbre d'autant plus portés à s'entendre, qu'ils avaient à obtenir l'un de l'autre une haute et mutuelle garantie pour des usurpations récentes, impatiemment supportées par le reste de l'Europe. Les troupes d'Alexandre avaient conquis la Finlande au nord sur la Suède, et avaient envahi au sud les provinces turques de la Moldavie et de la Valachie, tandis que les troupes françaises couvraient l'Es-

pagne. Les deux souverains conclurent un traité par lequel Napoléon reconnut les trois provinces envahies par la Russie comme partie intégrante de cet empire : Alexandre, en retour, reconnut la dynastie napoléonienne en Espagne, et, en cas de guerre de la part de l'Autriche, ils s'engagèrent à prendre de concert les armes contre cette puissance. Ce traité, à la rédaction duquel toute considération morale était étrangère, ne reposait que sur les intérêts de l'ambition des monarques signataires, et ne pouvait subsister qu'autant que ces intérêts ne changeraient point ; il était difficile qu'il subsistât longtemps. Néanmoins, assuré des dispositions pacifiques d'Alexandre, Napoléon rejoignit lui-même ses légions en Espagne.

Palafox, Castanos, Blake commandaient l'armée ennemie, forte de cent quatre-vingt mille hommes, et qui s'étendait depuis les côtes de Biscaye jusqu'à Saragosse ; mais Napoléon, marche accompagné de ses grands capitaines, à la tête de ses vétérans : la victoire est assurée. Soult triomphe le 10 novembre à Burgos, où il enfonce le centre des ennemis ; le lendemain Victor écrase leur gauche à Espinosa, sous le général Blake ; leur droite est enfin mise en fuite par le maréchal Lannes à Tudela. Le passage étroit de la Sommo-Sierra est désormais pour l'armée française le seul obstacle jusqu'à Madrid : seize pièces d'artillerie foudroyaient ce défilé, qui semblait inexpugnable ; Napoléon fait charger ses lanciers polonais, et la batterie est enlevée au galop. Le 3 décembre l'armée française fait son entrée dans Madrid : un corps de l'armée anglaise de Portugal, sous les ordres de sir John Moore, était en marche pour couvrir cette capitale ; mais à la nouvelle des désastres des armées espagnoles, il battit en retraite, devant Napoléon, sur Astorga et la Corogne. Le maréchal

Victoires des Français sur les Espagnols à Burgos, à Espinosa et à Tudela. Passage de la Sommo-Sierra. Nov. 1808.

Soult eut ordre de le poursuivre jusqu'au lieu de son embarquement, et, selon les paroles de Napoléon, « de le jeter « dans la mer l'épée dans les reins. » Il le chassa devant lui jusqu'à la Corogne; là, occupant une position forte, sir John Moore livra bataille, fut vaincu, et mourut en héros : son armée s'embarqua le lendemain. L'Espagne, hormis quelques villes, foyers principaux d'insurrection, paraissait soumise; Napoléon avait ramené son frère, le roi Joseph, à Madrid, et il crut gagner les Espagnols en abolissant l'inquisition, en leur parlant de franchises, en leur promettant l'abolition de la féodalité; mais il s'adressait à un peuple qui le comprenait à peine, qui n'écoutait que la voix de ses prêtres, et dont l'héroïsme frémissait sous le joug de l'étranger; ce peuple répondra bientôt aux promesses libérales de l'usurpateur par des cris de rage et par une nouvelle et plus redoutable insurrection.

Victoire de Soult à la Corogne. Les Anglais évacuent l'Espagne Janvier 1809.

Cependant l'Autriche s'est enhardie par l'absence de Napoléon, par l'éloignement de ses vieilles troupes et par l'insurrection des Tyroliens contre les Bavarois, nouveaux maîtres que la France leur a donnés; elle forme avec l'Angleterre une cinquième coalition. L'archiduc Charles accepte le commandement des troupes, qui s'élèvent à cinq cent mille hommes, divisés en huit corps : l'un d'eux, sous l'archiduc Ferdinand, doit envahir la Pologne; trois autres, sous l'archiduc Jean, marcheront en Italie et dans le Tyrol, dont ils soutiendront l'insurrection : les autres corps, rassemblés sur la frontière de Bohême, se dirigeront sur le Rhin en soulevant toute l'Allemagne, où plusieurs sociétés secrètes, dont la plus célèbre est celle de *Tungenbund*, en Prusse, n'attendent qu'un signal pour courir aux armes et affranchir leur pays. Les troupes françaises dans ces contrées ne s'élevaient alors qu'à cent trente mille hommes,

Cinquième coalition. Campagne de 1809 en Allemagne.

disséminés de la Baltique au Danube, sous le commandement de Bernadotte, Davoust et Oudinot; Eugène occupait, avec quelques divisions, le Piémont et l'Italie. Au premier bruit des projets de l'Autriche et du mouvement de ses armées, Napoléon quitte l'Espagne et arrive à Paris : de là il dirige des forces nombreuses en Allemagne et en Italie. Le vaste terrain de ses opérations s'étend de la Pologne, où commande Poniatowski, jusqu'en Italie, où Eugène compte soixante mille soldats sous ses ordres. Napoléon quitte Paris le 10 avril, il est sur le Danube le 17; mais ses ordres pour la concentration de ses forces, mal compris par le maréchal Berthier, major général, n'avaient pas été exécutés : l'empereur, en arrivant, trouve son armée divisée en plusieurs masses, dont les deux principales à trente lieues l'une de l'autre; la première, sous Davoust, à Ratisbonne; la seconde, à Augsbourg, sous Masséna. Entre ces deux points, au centre, stationnent nos alliés les Bavarois, les Vurtembergeois et le reste de l'armée de la confédération du Rhin; mais ces troupes auxiliaires sont faibles, insuffisantes et incapables de résister au choc de l'ennemi, qui s'apprête à fondre sur elles, après avoir débouché par Landshut, à droite du Danube : l'intention de l'archiduc est de forcer le centre de l'armée française en passant entre les corps de Davoust et de Masséna. Napoléon voit le péril, et déploie toutes les ressources de son génie; il profite de l'hésitation que montre l'ennemi à son arrivée, et le tient deux jours presque immobile, en lui cachant la faiblesse des forces dont il dispose au centre, en face de lui; il ordonne à Davoust et à Masséna de se rapprocher en hâte, et de s'unir à l'armée de la confédération, aux environs de Neustadt, de manière à menacer le front et le flanc gauche de l'archiduc Charles, qui, étonné de ces

rapides et savantes manœuvres, n'ose se hasarder plus avant, et se rapproche de la rive droite du Danube, vers Ratisbonne, que Davoust vient d'abandonner, et dont l'ennemi s'empare. Vainqueur au combat de Thann, Davoust opère sa jonction avec le centre, et le 19 avril Napoléon voit toute son armée rassemblée sous sa main. Les quatre jours suivants sont marqués par quatre nouvelles victoires : à la bataille d'Abensberg l'empereur rompt la ligne de l'archiduc; à Landshut il occupe sa base d'opération, met sa gauche en fuite, enlève ses parcs et ses magasins; à Eckmühl, le 22 avril, il bat toute l'armée ennemie, et la refoule entre l'Iser et le Danube; les Autrichiens s'échappent par Ratisbonne, que Napoléon emporte le lendemain, après une sanglante bataille, où il reçut une blessure légère au talon. Le prince Charles se retire sur la frontière de la Bohême, et les Français se dirigent sur Vienne.

Jonction des divers corps de l'armée française. Bonaparte vainqueur à Thann. Abensberg, Landshut, Eckmühl et Ratisbonne. Avril 1809.

Un jour, durant cette marche rapide, tandis que Napoléon s'entretenait avec Lannes et Berthier, un guide leur montra le château de Dirsteim, où Richard Cœur de Lion avait été renfermé à son retour de la Terre Sainte : l'empereur s'arrêta; il considéra longtemps ces ruines célèbres, et dit en poursuivant sa route : « Celui-là aussi avait été « guerroyer dans la Palestine et la Syrie; il avait été plus « heureux que nous à Saint-Jean-d'Acre, mais non plus « vaillant que toi, mon brave Lannes! Il avait battu le « grand Saladin;... et cependant, à peine rentré sur les « rivages d'Europe, il tombe entre les mains de gens qui « ne le valaient pas; il est vendu par un duc d'Autriche « à un empereur d'Allemagne.... Le dernier de sa cour, « Blondel, seul, lui resta fidèle; mais sa nation fit beau- « coup de sacrifices pour sa délivrance [1]. » Napoléon tourna

[1] *Mémoires sur la guerre de* 1809, par M. le général Pelet.

de nouveau les yeux vers ces tours gothiques, et, rappelant ses procédés généreux envers les rois qu'il avait vaincus, il ajouta qu'un souverain dans les temps modernes échapperait à la destinée du roi Richard; puis il tomba tout à coup dans une mélancolie profonde et silencieuse. Peut-être, réfléchissant à la haine de ses ennemis, révoquait-il secrètement en doute ce qu'il venait d'affirmer; peut-être il pressentit que le sort de Richard pourrait un jour devenir le sien, et qu'un nouveau Blondel ne l'y soustrairait pas. Mais son heure était loin encore, de nouveaux triomphes lui étaient réservés; et le 13 mai, un mois après l'ouverture de cette brillante campagne, il entra pour la seconde fois dans la capitale de l'Autriche. La guerre cependant n'était pas finie : l'empereur François s'était retiré à Znaïm avec des forces imposantes, et l'archiduc Charles se rapprochait de la capitale, en longeant avec son armée la rive gauche du Danube; bientôt il prit position en face de Vienne, dans les fameuses plaines de Wagram. Napoléon pour terminer la guerre, pour dicter la paix, devait écraser cette armée; mais les ponts du Danube avaient été détruits; le fleuve, divisé en plusieurs bras, roulait ses larges ondes entre les deux armées, et pour atteindre l'ennemi il fallait d'immenses travaux, de grands et périlleux efforts.

Seconde entrée des Français à Vienne 13 mai 1809.

Des îles nombreuses partagent le Danube aux environs de Vienne; la plus grande est l'île Lobau, de quatre lieues de tour, presque en face de la ville, dont deux branches du fleuve la séparent; la première a trois cents mètres de largeur, la seconde environ cinq cents. En face de cette île, sur l'autre rive, sont les villages d'Aspern et d'Essling; le Danube entre eux et l'île Lobau n'a plus qu'environ cent mètres de large : c'est à travers cette grande

île que Napoléon ordonne le passage. Le 19 les ponts sont jetés à Ebersdorf, le 20 l'île est emportée : là Napoléon réunit ses troupes et surveille les derniers travaux des ponts. A peine trente mille hommes, sous Lannes et Masséna, ont-ils passé sur la rive gauche du fleuve, qu'ils s'emparent des villages d'Essling et d'Aspern, où ils soutiennent pendant deux jours le choc de cent mille Autrichiens; les villages sont cinq fois pris et repris, et donnent leurs noms à ces terribles journées. Enfin une autre partie de l'armée franchit le fleuve, et rejoint les corps intrépides de Lannes et de Masséna. Celui de Davoust va les suivre; Napoléon ne l'attend point, et, dans son ardeur impétueuse, il prend l'offensive contre un ennemi deux fois plus nombreux. Sa parole et son exemple électrisent ses braves; il se précipite, comme autrefois aux journées d'Arcole et de Lodi, sur les Autrichiens, qui s'ébranlent et reculent; l'intrépide Lannes enfonce leur centre; déjà l'archiduc est en pleine retraite, et Napoléon poursuit sa victoire. Tout à coup il apprend que le corps de Davoust, qui doit l'assurer, n'a pu effectuer le passage, et que les ponts du Danube sont rompus : il se voit, avec un tiers de ses forces, compromis par la victoire même qui l'a emporté trop loin et séparé du gros de son armée; il s'arrête, et ordonne la retraite. Les Autrichiens se rallient, et reviennent avec des masses formidables sur les nôtres, qu'ils veulent enfermer dans un demi-cercle de feu et rejeter dans le fleuve; mais nos communications ne sont point coupées avec l'île de Lobau, c'est là que Napoléon dirige la retraite. Il voit succomber autour de lui des milliers de braves; il perd l'héroïque d'Espagne, le brave Saint-Hilaire et Lannes, son ami, duc de Montebello, qui tombe les deux genoux fracassés par un boulet,

Bataille d'Essling 22 mai 1809.

et expire dans ses bras. Cependant Masséna, ferme comme un roc, fait face à l'archiduc, le contient et couvre cette retraite périlleuse : Napoléon et tous les corps qui avaient franchi le fleuve rentrent dans la grande île de Lobau, qui devient la place d'armes des Français.

Victoires de l'armée d'Italie sous Eugène.

Eugène, commandant en chef l'armée d'Italie, est en marche avec elle pour rejoindre Napoléon sur le Danube. Macdonald, Grenier, Baraguay-d'Hilliers commandent sous lui avec gloire ; cette armée est victorieuse à la bataille de la Piave, aux combats de San-Daniel, de Tarwitz et de Goritz : elle chasse devant elle, dans ces diverses rencontres, quatre-vingt mille Autrichiens sous l'archiduc Jean, dont elle empêche la jonction avec l'armée du prince Charles ; enfin, le 14 juin, anniversaire de Marengo et de Friedland, elle achève de les vaincre à la bataille de Raab, s'empare de cette place, et rejoint l'empereur dans l'île de Lobau. Cette victoire permet à Napoléon de reprendre l'offensive.

Bataille de Raab. 14 juin.

Après quarante jours de travaux, trois grands ponts parallèles, jetés sur le Danube, unissent les îles, auxquelles l'empereur donne les noms de Lannes, d'Espagne et de Saint-Hilaire, tués à Essling, et ouvrent un passage à cent cinquante mille combattants et cinq cents pièces de canon. L'armée franchit le fleuve dans la nuit orageuse du 4 au 5 juillet, où les éclats de la foudre se confondent avec le tonnerre de cent bouches à feu qui protègent le passage. Elle traverse le fleuve à l'ouest de l'île Lobau ; le lendemain elle se présente en bataille sur la gauche de l'ennemi, et emporte, en les attaquant de revers, les retranchements formidables élevés en face de l'île, entre Ebersdorf, Essling et Aspern. Une vaste plaine s'étend au delà, devant l'armée française; les coteaux qui l'environnent à l'ouest et à l'est

sont occupés par l'armée autrichienne, qui défend une position redoutable sur la rive gauche du Russbach ; Wagram est au centre de l'armée ennemie. L'attaque des hauteurs est inutilement tentée le premier jour par Davoust, Lamarque et Oudinot : les deux armées couchent sur le champ de bataille où le lendemain s'agiteront les destins de l'Europe.

Bataille de Wagram. Juillet 1809.

Au point du jour trois cent mille hommes sont en présence sur une ligne de deux lieues d'étendue. Napoléon la parcourt au galop, et indique silencieusement du geste à son armée les coteaux de Wagram et la tour de Neusiedel sur les bords escarpés du Russbach : là est le plus grand péril, mais là aussi sera la victoire. Davoust et Oudinot, sur la droite, ont l'ordre de les emporter ; Eugène et l'armée d'Italie, Bernadotte et les Saxons, sont au centre ; Masséna commande la gauche vers le Danube. La droite de l'archiduc s'ébranle, précédée de soixante pièces ; elle prend à revers l'armée française, qu'elle sépare du Danube : les Saxons de Bernadotte sont mis en fuite. Napoléon ordonne un changement de front à gauche, et lance contre la colonne ennemie les divisions de Masséna, de Macdonald et la cavalerie de sa garde, sous le brave Bessières, contre la colonne ennemie, cent pièces de canon la foudroient ; mais l'artillerie autrichienne répond à ce feu terrible, et la redoutable colonne avance toujours. Un aide de camp annonce à Napoléon que l'ennemi est déjà sur les derrières de son armée ; mais lui garde le silence : son regard d'aigle s'arrête à droite, sur les hauteurs du Russbach ; tout à coup le feu de Davoust, en avant de la tour de Neusiedel, lui annonce le succès de son aile droite et le danger de l'ennemi : « Courez, dit-il à l'aide de camp ; dites à Masséna qu'il attaque vivement, et que la bataille est gagnée. »

Il donne l'ordre aussitôt à Macdonald de se précipiter sur le centre des Autrichiens, à Oudinot d'enlever la position du Russbach, à Davoust de presser ses attaques; l'héroïque Macdonald fond comme la tempête sur le milieu de la ligne ennemie, et l'enfonce, tandis que Masséna, le long du fleuve, contient la colonne autrichienne et la refoule en arrière. Sur toute leur ligne les Autrichiens sont en fuite : Davoust emporte Wagram, Macdonald se porte en avant jusqu'à Brunn, et Napoléon fait dresser ses tentes victorieuses sur le champ de bataille. Il embrasse Macdonald, et le crée maréchal ainsi qu'Oudinot et Marmont. La victoire fut chèrement disputée; vingt-cinq mille hommes des deux parts avaient été tués ou mis hors de combat [1].

Cette sanglante journée décida du sort de l'Autriche, les archiducs Jean et Ferdinand ayant échoué l'un et l'autre, le premier en Lombardie, le second en Pologne et en Gallicie : François Ier, vaincu, signa, le 14 octobre, la paix de Vienne, par laquelle il cédait plusieurs provinces, et adhérait au système continental. Le pape Pie VII avait refusé de fermer ses ports aux Anglais; justement mécontent des empiétements de Napoléon sur son territoire, il avait cru devoir refuser l'envoi des bulles pontificales aux nouveaux évêques français. L'empereur, irrité, le détrôna comme souverain temporel, et fut excommunié. L'effervescence de la multitude, excitée par la présence du pontife, mit à Rome les troupes françaises dans le plus grand péril. Le général Miollis, gouverneur de la ville, jugea l'éloignement du pape nécessaire; et Pie VII, violemment arraché du palais pontifical, fut conduit d'abord à Savone,

Paix de Vienne. Octobre 1809.

Captivité du pape. 1809.

[1] J'ai suivi, pour ce tableau rapide de la campagne de 1809, l'excellent ouvrage du général *Pelet*, qui a écrit ces grandes journées après y avoir pris lui-même une part glorieuse.

puis à Fontainebleau : il y subit, avec une constance admirable et toute chrétienne, une captivité de quatre années, et l'ancienne capitale du monde fut transformée en chef-lieu de département français.

Cent mille Anglais avaient pendant cette campagne tenté une descente en Hollande ; Flessingue était tombée en leur pouvoir, et ils menaçaient Anvers. Mais le bon état de défense de cette place et une levée de gardes nationales dans les départements du Nord rendirent leurs efforts inutiles : la maladie les moissonna dans les marais de la Zélande, et ils évacuèrent Flessingue après avoir subi des pertes considérables. Expédition des Anglais en Zélande. 1809.

L'insurrection espagnole s'était réveillée plus terrible aussitôt après le départ de l'empereur ; bientôt le bruit se répand que Napoléon exige de nouveau la réunion à la France de la rive gauche de l'Èbre, et ce bruit, trop fondé, redouble l'indignation et la fureur populaire : les insurgés s'organisent en guérillas, et font retrouver à nos soldats une seconde Vendée en Espagne ; de toutes parts on se lève, on court aux armes, et le vœu de l'union et de l'indépendance nationale est le lien qui réunit tous les partis contre la France. En vain les lieutenants de Napoléon remportent dans la Péninsule de nombreuses victoires : Sébastiani triomphe à Ciudad-Réal ; Victor, à Medelin ; Soult, à Oporto, où vingt mille Portugais restent sur le champ de bataille ; mais l'exemple de Palafox, défenseur de Saragosse, et l'héroïsme des habitants de cette ville, qui s'ensevelirent sous ses décombres plutôt que de se rendre au vainqueur, excitaient l'enthousiasme et le patriotisme des Espagnols : les Anglais, accueillis par eux, secondèrent avec succès leurs efforts. Le 28 juillet Joseph livra à sir Arthur Wellesley la bataille indécise de Tala- Suite de la guerre d'Espagne et de Portugal. 1809-1810.

veyra, que l'Angleterre célébra comme une victoire; Sébastiani fut vainqueur, le 21 août, à Almonacid; et Mortier avec vingt-cinq mille hommes en écrasa cinquante mille à Ocana, le 19 novembre; l'Andalousie fut ouverte aux Français. L'Espagne cependant n'était point soumise. Soult au sud, et Suchet au nord, commencent la campagne de 1810. Grenade, Malaga, Séville sont occupées par les Français, et la junte provisoire de Séville se transporte à Cadix, qu'assiège inutilement le maréchal Victor. C'est alors que l'Amérique du Sud secoue le joug espagnol et proclame le gouvernement fédératif de Vénezuéla. Masséna, prince d'Essling, soutenait en même temps la guerre en Portugal contre l'armée de Wellington, de beaucoup supérieure à la sienne. Une grave mésintelligence qui éclate entre lui et le maréchal Ney compromet le succès de la campagne; Masséna marche sur la capitale, est battu à Busaco, et arrêté au mois de décembre, par Wellington, devant les formidables lignes de Torrès-Védras, qui couvrent Lisbonne.

Insurrection des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud.

Mariage de Napoléon et de l'archiduchesse Marie-Louise. 30 mars 1810.

Tandis que la Péninsule dévorait l'élite des armées françaises, Napoléon atteignait au plus haut point de ses prodigieuses destinées. Également séduit par le désir d'obtenir un héritier et par l'ambition de s'allier aux vieilles dynasties de l'Europe, il répudia Joséphine de Beauharnais[1], sa première femme, et épousa, le 30 mars 1810, Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François.

[1] Personne n'avait pu lire aussi bien que Joséphine dans le cœur ambitieux de son époux. L'article qu'il avait fait insérer avec autorité en faveur du divorce dans le Code civil redevenait pour elle une persécution de tous les moments. (Charles Lacretelle, *Hist. du Consulat et de l'Empire.*)

La Hollande fut dans le cours de cette année réunie à la France ; Napoléon détrôna son frère Louis, dont le royaume était devenu un entrepôt de marchandises anglaises. Le *Moniteur* à cette occasion publia la politique de l'empereur à l'égard de ceux qu'il couronnait : « Sachez, « disait-il aux rois ses frères, que vos premiers devoirs « sont envers moi et la France. » Cette politique, révélée à l'Europe, contribua puissamment à la soulever contre lui. Un de ses lieutenants fut appelé à la même époque à la succession de la couronne de Suède : l'imprudent et fougueux Gustave IV avait été renversé du trône, où, en 1809, son oncle, le duc de Sudermanie, lui avait succédé sous le nom de Charles XIII : ce prince, n'ayant point d'enfants, adopta pour fils, en 1810, Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, élu par les états généraux prince royal de Suède. Napoléon vit dans cette élection un événement qui achèverait de soumettre le Nord à son système ; il ne devina point que son lieutenant, autrefois son ennemi, préférerait un jour l'intérêt de son peuple à celui de sa patrie, et lui permit d'accepter ses royales destinées. La Suède depuis l'avénement de Charles XIII adhérait au système continental, et le blocus fut un moment observé dans toute l'Europe.

Réunion de la Hollande à la France. 1810.

Bernadotte élu prince royal de Suède. 1810.

C'est ici qu'il convient de s'arrêter un moment pour embrasser d'un regard les travaux immenses de Napoléon, et mesurer sa puissance colossale en examinant quelques-unes des causes de son élévation et de sa chute. Il fut porté au faîte des grandeurs par son génie, par ses victoires, par le vœu d'un peuple qu'éblouissait le prestige d'un nom nouveau décoré d'une glorieuse auréole, et qui soupirait pour l'ordre et le repos après de longs orages ; il y fut porté surtout par cette Providence cachée qui produit sur la

Considérations générales sur Napoléon et son règne

scène du monde les hommes nécessaires lorsque leur temps est venu, et qui, méconnue trop souvent par eux-mêmes, les élève, les dirige et les soutient jusqu'à ce que leur œuvre soit accomplie. La France applaudit à la haute fortune de Napoléon, parce qu'elle avait besoin de lui, parce qu'après avoir assuré sa puissance au dehors et beaucoup fait pour sa gloire, il sut encore deviner ses besoins et contribuer à sa prospérité intérieure. Nous avons raconté ses exploits, ses conquêtes, ses travaux administratifs et législatifs; l'espace nous manque pour exposer ceux d'un intérêt particulier et spécial. Sa vaste intelligence embrassait toutes choses; il passait sans efforts, avec une facilité merveilleuse, d'un sujet à un autre, et aucun détail n'était au-

Travaux intérieurs Écoles.

dessous de sa vigilante sollicitude : tantôt combinant les besoins d'une nombreuse jeunesse avec les intérêts de son empire guerrier, il créait des écoles pour l'armée, pour la marine, donnait une organisation militaire aux prytanées et aux lycées, ouvrait gratuitement ces établissements aux fils des braves morts sur le champ de bataille, et fondait plusieurs maisons spéciales pour leurs filles; tantôt, préoc-

Commerce, industrie.

cupé des intérêts commerciaux et industriels du pays, il créait le conseil général des fabriques et manufactures, accordait d'honorables récompenses aux auteurs des découvertes utiles, proposait des prix pour diverses inventions ou améliorations d'une haute importance, donnait 100,000 francs au chimiste Proust pour sa découverte du sucre de raisin, décorait Ternaux de la Légion d'honneur pour la fabrication supérieure de ses draps, et promettait un million à l'inventeur de la machine à filer le lin. L'industrie des laines et des soireries recevait de lui d'immenses encouragements, et la culture du coton était essayée par ses ordres en Corse et en Italie. D'autres soins importants

occupaient son attention tour à tour : c'étaient l'approvisionnement des villes et des armées, l'habillement des troupes, l'assainissement de la capitale, la destruction de la mendicité.

Outre l'intelligence des intérêts matériels du pays, Napoléon avait encore le sentiment des grandes choses, et la France lui doit l'exécution, l'embellissement ou la pensée première d'autant de monuments impérissables que d'établissements utiles. Partout où le besoin s'en faisait sentir il ouvrait des routes, creusait des canaux, jetait des ponts, élevait des fontaines, non-seulement en France, mais dans les pays étrangers réunis à son vaste empire : l'admirable route du Simplon, le canal de Saint-Quentin, les bassins d'Anvers et de Cherbourg, attestent en ce genre ce qu'il savait entreprendre. La Bourse, la Madeleine, la colonne de la place Vendôme, l'arc de triomphe de l'Étoile, les ponts d'Austerlitz et d'Iéna, furent, à Paris, exécutés ou conçus sous son règne. Napoléon enrichit la Bibliothèque nationale, fit continuer les travaux du Panthéon, commanda pour décorer le pont de la Concorde les statues de ses plus grands généraux morts au champ d'honneur, et eut l'idée de consacrer à Saint-Denis trois autels expiatoires pour les trois races royales qui se sont succédé sur le trône de France.

Travaux publics.

Monuments.

Embrassant tout ensemble la politique extérieure, l'administration, les finances, la guerre, il trouvait encore, au milieu de ses immenses travaux, du temps pour tous les détails ; il se faisait rendre de tout un compte exact, et demandait à ses ministres des rapports minutieux et fidèles sur l'immense personnel de leurs administrations respectives. Il possédait à un degré éminent le don de juger du caractère et de la capacité de ceux qui le ser-

vaient; c'est à cette faculté précieuse qu'il fut redevable de voir ses pensées presque toujours bien comprises et bien exécutées et de changer rarement de ministres, d'administrateurs ou de conseillers. Les hommes qui hors des rangs de l'armée eurent la part la plus honorable dans les plus grandes choses accomplies sous sa direction furent : pour les affaires extérieures, Talleyrand et Champagny, duc de Cadore; pour les finances, Gaudin, duc de Gaète, Mollien et Barbé-Marbois, dont l'intégrité égalait les lumières; pour l'intérieur, le comte de Montalivet, d'abord directeur général des ponts et chaussées, puis ministre, et qui portait dans l'exercice des affaires la supériorité d'un sens droit et d'une âme élevée; pour l'instruction publique, Fontanes, grand maître de l'Université, poëte distingué, nourri dans l'ancienne école des lettres et des mœurs, et prodigue envers le représentant des temps nouveaux d'hommages ingénieux et trop souvent adulateurs; ce furent encore, dans de hautes dignités ou de grands emplois : Lebrun, duc de Plaisance, Regnier, duc de Massa, Maret, duc de Bassano, Daru enfin, qui unissait à une merveilleuse aptitude au travail un courage à toute épreuve. Le conseil d'État, auquel Napoléon donna une organisation justement admirée, s'illustra sous son règne par de grands talents : là brillèrent les jurisconsultes Portalis et Tronchet, rédacteurs du Code civil; Joubert, Allant, Regnault de Saint-Jean d'Angely, et l'immortel Cuvier. La plupart de ces hommes ont laissé des souvenirs durables de leurs travaux. Napoléon, par la vigueur de son génie, par l'ensemble de ses facultés éminentes, savait garder sa supériorité sur tous; et c'est en s'appuyant sur leurs talents, c'est en s'entourant de toutes les illustrations de la France, qu'il était parvenu, en 1810, au plus haut degré d'éclat et

Ministres, administrateurs, conseillers.

de pouvoir qu'aucun souverain ait jamais atteint en Europe. Son empire après les dernières réunions comptait une population de cinquante millions, répartie dans cent trente départements.

Causes de décadence.

Cependant, sous tant de grandeurs et de prospérités, un mal profond creusait graduellement un abîme, et ce mal était l'ambition démesurée de l'empereur. S'il n'eût jamais séparé ses intérêts personnels de ceux de la France, il est à croire qu'il eût fini par triompher de toutes les résistances; mais dans les derniers temps ses envahissements perpétuels, soit pour lui, soit pour sa famille, redoublèrent les alarmes et la jalousie des princes étrangers, sans autre résultat pour la France qu'un perpétuel sacrifice d'hommes et d'argent. Les haines des partis se réveillèrent alors avec plus de force à l'intérieur, et trouvèrent de l'écho dans les classes qui avaient aidé à l'élévation et au maintien du trône impérial. Les ressentiments, d'ailleurs, de l'aristocratie et des amis de la liberté ne manquaient ni de prétextes ni de causes véritables : la noblesse voyait toujours en Napoléon un parvenu, né d'une révolution qu'elle avait en horreur, et elle oubliait qu'il l'avait en partie étouffée; les démocrates maudissaient en lui l'homme qui avait renié tous leurs principes, après avoir puisé sa force dans l'ordre de choses qu'ils avaient fondé. La création d'une nouvelle noblesse était également odieuse aux anciens nobles et aux patriotes; la destruction de toute liberté de la presse rendait l'irritation plus vive en la refoulant dans les cœurs; et quoique Napoléon n'eût pas encore cessé de vaincre, il n'imposait plus silence à ses ennemis par ses victoires, dont le nombre même affaiblissait le prestige. Le vide affreux que faisait la guerre dans les rangs des jeunes générations s'apercevait chaque jour davantage:

A l'intérieur.

la consommation d'hommes était effrayante : après chaque grande bataille gagnée on se préoccupait déjà moins du territoire conquis que du sang versé, et le cri des mères désolées s'élevait au-dessus des acclamations triomphales.

A l'extérieur.

A l'extérieur la puissance de Napoléon, plus apparente que réelle, ne reposait sur aucun fondement solide : ses frères mêmes, couronnés de sa main, s'indignèrent de n'être considérés par lui que comme ses lieutenants; ils comprirent qu'en leur accordant le titre de roi sans leur en donner le pouvoir, il avait rendu leur règne impossible : l'un d'eux abdiqua, les autres hésitèrent entre l'abdication et la révolte. Les peuples des pays réunis étaient accablés du fardeau des conscriptions, des impositions de guerre et des logements des troupes. En vain l'empereur comptait dans son alliance les plus grands souverains : ceux-ci n'oubliaient point qu'il la leur avait imposée par des victoires, et leur honneur blessé leur rendait une revanche désirable; l'Autriche et la Prusse avaient de cruels affronts à effacer, de nombreuses provinces à reconquérir. Une grande fermentation agitait en Allemagne toutes les universités, toutes les sociétés secrètes, d'où partaient des cris d'indépendance et de rage contre l'oppresseur de l'Europe; et déjà Napoléon, durant son séjour à Schœnbrunn, en 1809, avait failli périr sous le poignard de l'étudiant Stabs. L'Espagne, dont il voulait détacher la rive gauche de l'Èbre pour la réunir à la France, le Portugal, qu'il prétendait partager au gré de son caprice, repoussaient son joug : ces deux États, soutenus par l'Angleterre, opposaient à Napoléon une résistance invincible et dévoraient ses armées. Le funeste système continental soulevait contre lui tous les intérêts commerciaux, et l'aveuglait lui-même en donnant un prétexte apparent à ses

usurpations continuelles. Il comprit que ce système gigantesque imposait un fardeau si lourd, une gêne si cruelle aux peuples et aux souverains, qu'il ne pouvait se reposer partout que sur lui-même du soin de son exécution. Après avoir dans ce but réuni à la France la Hollande et les États romains, et s'être fait du pape et du clergé d'irréconciliables ennemis, il hasarda davantage, et le 13 décembre 1810, négligeant comme superflu tout avertissement préliminaire, il réunit, par un sénatus-consulte, à son empire le Valais, les villes hanséatiques, et les côtes de la Baltique depuis l'Ems jusqu'à l'Elbe. *Les circonstances*, disait l'empereur, *commandent une telle mesure* ; et il promettait vaguement des indemnités aux princes dépouillés par cette usurpation nouvelle. Avec une semblable politique il n'y avait plus en Europe sécurité pour aucun souverain, garantie pour aucun traité ; Napoléon se précipitait sur une pente fatale : il fallait ou que la France fût vaincue par l'Europe, ou que l'Europe tout entière devînt France. Une ambition sans mesure condamnait l'empereur à combattre sans cesse la ligue des dynasties, des peuples, du sacerdoce et du commerce ; et lorsqu'il crut avoir tout gagné à ses vues, parce qu'il voyait tout soumis, il se trouva qu'il avait semé partout des germes d'une opposition qui devait éclater d'une manière terrible au jour des premiers revers.

Sénatus-consulte du 13 déc. 1810. Réunion à l'empire du Valais et d'une partie des côtes de la Baltique.

Entre tous les souverains de l'Europe, c'était Alexandre dont l'alliance importait le plus à Napoléon : ce prince en effet était à la fois le plus puissant par ses armées et le plus difficile à soumettre, à cause de la situation géographique de son empire. Depuis longtemps, pour maintenir la bonne intelligence entre lui et Napoléon, Alexandre avait eu à lutter contre les sollicitations du gouvernement anglais

Refroidissement d'Alexandre pour Napoléon 1810.

et de ses anciens alliés du continent, et à combattre l'aristocratie russe, qui depuis l'adhésion du czar au système continental ne trouvait plus de débouchés pour les produits de ses terres. Alexandre avait obtenu la Finlande, la Moldavie et la Valachie, si longtemps convoitées; il aurait voulu encore que l'empereur des Français se prononçât d'une manière formelle contre toute éventualité d'un rétablissement futur du royaume de Pologne; il se plaignait déjà du refus de Napoléon, lorsque la sénatus-consulte du 13 décembre 1810 ajouta un grief sérieux à de premiers sujets de plainte. Parmi les princes dépossédés se trouvait le duc d'Oldenbourg, son beau-frère. Alexandre vit dans le décret qui dépouillait violemment un membre de sa famille un affront à sa personne; il prêta l'oreille à ceux de ses proches et de ses courtisans qui l'excitaient le plus vivement contre la France, et répondit le 31 décembre au sénatus-consulte du 13 par un ukase commercial qui fermait la Russie à un grand nombre de produits français, et ouvrait ses ports aux produits coloniaux de l'Angleterre sous pavillons neutres : de nouvelles levées furent ordonnées dans ses États, ses armées se rapprochèrent du Niémen, et l'Europe fut dans l'attente de nouveaux et sinistres événements.

Naissance du roi de Rome. 20 mars 1811.

Cependant la destinée réservait encore une éclatante et dernière faveur à Napoléon : il eut un fils en mars 1811, et la naissance de cet enfant, proclamé roi de Rome au berceau, parut, en lui assurant un successeur, avoir consolidé sa fortune. Mais déjà l'orage dont l'ukase du 31 décembre fut le signe précurseur grondait à l'Occident. Napoléon avait en vain invité Alexandre à rapporter ce décret : il vit avec inquiétude la frontière russe se couvrir de troupes; et, fidèle à son habitude de prévenir toujours les desseins hos-

tiles de ses rivaux, il se tint prêt à combattre, concentra ses légions en Pologne, et se rendit à Dresde, sous prétexte de s'y réunir en congrès aux autres souverains, et en réalité pour surveiller mieux les mouvements militaires et se rapprocher de ses armées. Les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse et un grand nombre de princes souverains de l'Europe se rendirent à Dresde auprès de Napoléon; là, au faîte de sa puissance, il goûta encore une fois le triomphe le plus doux à l'orgueil : il vit des rois parmi ses courtisans, et plusieurs têtes couronnées s'incliner devant la sienne; mais il échoua dans tous ses efforts pour rattacher Alexandre à son système, qui fut également repoussé par la Suède. Congrès de Dresde 1811.

Bientôt l'Angleterre, la Russie, la Suède, l'Espagne et le Portugal formèrent contre la France une sixième confédération. Napoléon pour la combattre s'appuyait sur l'Italie, la Pologne, l'Allemagne, l'Autriche et la Prusse; les deux premières de ces nations, la Pologne surtout, qui attendait de lui son rétablissement, suivaient ses aigles avec enthousiasme; les trois autres étaient entraînées malgré elles à leur suite. « Les Russes, dit Napoléon, les Russes, « que nous avons toujours vaincus, prennent un ton de « vainqueurs; il nous provoquent.... Acceptons comme « une faveur l'occasion qui nous *fait violence*, et passons « le Niémen. » Le 22 juin, dans une proclamation à son armée, il reproduit le nom d'un État effacé de la carte d'Europe; car il a éprouvé la bravoure du peuple de cette contrée, et il a besoin de lui désormais comme avant-garde et comme barrière contre le colosse russe. « Soldats, « dit-il, la seconde guerre de *Pologne* est commencée. La « première s'est terminée à Friedland et à Tilsit; à Tilsit « la Russie a juré une éternelle alliance à la France et la Sixième coalition. 1812.

« guerre à l'Angleterre; elle viole aujourd'hui ses ser-
« ments.... La Russie est entraînée par la fatalité; ses des-
« tins doivent s'accomplir. » C'est à Napoléon, plus qu'aux Russes, qu'il convient d'appliquer ces dernières paroles; la fatalité l'aveugle, et c'est lui qu'elle entraîne à l'accomplissement de ses destinées.

Campagne de Russie. Passage du Niémen. 28 juin 1812.

Le 25 juin, l'empereur entre en campagne à la tête de quatre cent mille soldats; il passe le Niémen avec la moitié de ses forces, et le 28 il entre à Wilna; là, par une dernière lettre, Alexandre l'invite à la paix, et offre de maintenir leur alliance si les troupes françaises évacuent le territoire russe; mais un pas rétrograde serait une humiliation aux yeux de Napoléon : il refuse, et s'arrête dix-sept jours à Wilna, délai fatal à ses armes. Cependant la diète du duché de Varsovie proclame le rétablissement de la Pologne et l'affranchissement de la nation.

Députation de la diète de Varsovie à Napoléon.

Une députation envoyée auprès de l'empereur le supplie de déclarer que la Pologne existe : Napoléon hésite; une partie des anciennes provinces polonaises est incorporée à l'Autriche et à la Prusse, et maintenant la Prusse et l'Autriche font cause commune avec la France. Reconnaître l'existence et l'indépendance de la nation polonaise, c'est répandre le feu de l'insurrection dans les provinces incorporées; peut-être cédera-t-il plus tard aux vœux de la diète, maintenant son devoir est de s'abstenir, et il répond de manière à ne point donner d'ombrage à ses alliés.

Batailles de Witepsk, de Smolensk et de Valoutina. Août 1812.

L'empereur poursuit sa marche, et il arrive à Witepsk après un glorieux combat; l'armée ennemie se retire devant lui, sous le commandement de Barclay de Tolly; une sanglante bataille se livre devant Smolensk, qui est abandonné aux flammes; les Russes reculent, Napoléon marche en avant. Valoutina est témoin d'une action meurtrière; mais la désobéissance d'un

des lieutenants de Napoléon sauve l'armée ennemie d'une destruction totale; elle recule encore, et les Français la suivent.

L'armée française arrive enfin, le 5 septembre, dans les champs de Borodino, à quelques lieues de Moscou, près des bords de la Moskowa, et découvre en face toute l'armée russe, dont le vieux Kutusof a pris le commandement. Une bataille générale est résolue pour le surlendemain, et dans la matinée de ce jour mémorable Napoléon, sortant de sa tente, dit à ses officiers : *Voilà un beau soleil, c'est le soleil d'Austerlitz!* puis, dans une proclamation à ses soldats, il leur dit : « Voilà la bataille que vous avez tant « désirée ; conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, « à Witepsk, à Smolensk, et que la postérité la plus recu- « lée cite avec orgueil votre conduite dans cette journée ; « que l'on dise de vous : Il était à cette grande bataille dans « les plaines de Moscou ! » L'action s'engage presque aussi- tôt, elle est terrible ; Ney, Murat, Eugène, Davoust, Gé- rard, Poniatowski, font des prodiges d'héroïsme : Auguste Caulaincourt est frappé à mort en s'emparant au galop, à la tête de ses cuirassiers, d'une redoute formidable ; les Russes fléchissent enfin, après la lutte la plus acharnée. Napoléon retient sa garde, et laisse échapper l'ennemi, qu'il pouvait écraser : vingt-deux mille Français et cinquante mille Russes sont tués ou blessés dans cette journée meurtrière ; un grand nombre de nos généraux ont perdu la vie, mais la victoire nous reste, et le maréchal Ney est proclamé prince de la Moskowa sur le champ de bataille. Un nouveau combat se livre à Mojaïsk, à une demi-lieue de Moscou ; les Russes sont encore vaincus, et leur armée n'entre dans cette ancienne capitale de leur empire que pour l'abandonner. Des hauteurs du mont du Salut, qui domine Moscou,

Bataille de la Moskowa. 7 sept. 1812.

les Français aperçoivent cette ville fameuse, moitié asiatique, moitié européenne, avec ses huit cents églises, ses mille clochers, ses coupoles dorées, qui étincellent au soleil : à cette vue nos soldats sont saisis d'étonnement et d'admiration : Moscou ! Moscou ! s'écrient-ils, et Napoléon cède un moment à cet enthousiasme ; un éclair de joie illumine son front, un cri de bonheur lui échappe : Moscou ! voilà le prix de tant de travaux glorieux, le terme de tant de fatigues ! On arrive enfin : les Français pénètrent dans les rues silencieuses de la ville immense, et s'étonnent de la solitude qu'ils rencontrent ; ses murs sont déserts, leurs habitants les ont évacués. Napoléon entre sans résistance dans la citadelle du Kremlin. Moscou, dans sa pensée, sera le terme des fatigues et des souffrances de son armée : il y trouve d'immenses ressources ; c'est là qu'il établira ses

Incendie de Moscou. 15 sept. 1812.

quartiers d'hiver, et il jouit en espoir de sa conquête. Mais pendant la nuit un affreux incendie éclate. Rostopchin, gouverneur de la ville, s'était décidé, en l'évacuant, à un immense sacrifice pour sauver sa patrie : la Russie est perdue si les Français trouvent un refuge dans Moscou ; à un signal convenu, et sur l'ordre de Rostopchin, des forçats se répandent dans la ville, la flamme à la main, et mettent le feu en mille endroits. Moscou embrasé s'écroule, et n'est bientôt plus qu'un vaste monceau de cendres et de débris.

L'hiver approche, et les Français n'ont plus d'asile contre ses rigueurs. Napoléon se flatte encore de l'espérance de la paix ; Alexandre prolonge à dessein les négociations, pour endormir son ennemi dans les ruines de Moscou, tandis qu'il signe un traité à Bucharest, avec le sultan Mahmoud, successeur de Sélim, égorgé par les janissaires ; ce traité rendait toutes les forces de la Russie disponibles

Retraite

contre la France. Tout est rompu enfin ; Napoléon ordonne

la retraite, et quitte la ville à la tête de cent mille combattants, après quarante jours d'inutile attente. « Votre guerre « est finie, avait dit le vieux Kutusof aux Français, et la « nôtre commence. » L'hiver arriva subitement avec une rigueur peu commune, même au cœur de la Russie. Nos soldats, que le froid paralyse, sont poursuivis et harcelés dans leur retraite par d'innombrables ennemis, et couvrent les routes de leurs cadavres glacés. Cependant l'armée marche en assez bon ordre jusqu'à la Bérésina, qu'elle doit traverser en présence du Kutusof, de Wittgenstein, de Tchitchagof et de leurs trois armées, qui occupent et défendent tous les passages. Le fleuve est dégelé, il charie; il faut construire des ponts sous le feu de l'ennemi et se battre sans relâche. Victor et Reggio protègent le passage : là sont encore accomplis des prodiges d'héroïsme; mais nos forces, trop inférieures, fléchissent sur la rive droite devant l'armée de Wittgenstein; une batterie russe foudroie les ponts, et bat en brèche un mur vivant formé d'une masse compacte de traîneurs et de malheureux désarmés qui encombrent le passage. Victor fait enfin reculer cette terrible batterie; mais lui-même, enveloppé de toutes parts, est presque écrasé; alors s'élancent à la tête de la cavalerie Fournier et Latour-Maubourg : ils enfoncent le centre ennemi, et dégagent Victor. Cependant les ponts sont obstrués par une innombrable multitude de soldats de toute arme et un matériel immense; ils cèdent, et la Bérésina engloutit des milliers d'hommes dans ses flots. Enfin, après des efforts inouïs, l'armée franchit cette redoutable barrière; mais l'énergie morale de la plupart de nos soldats est abattue comme leurs forces physiques : le froid sévit de nouveau avec fureur, et la retraite n'est plus qu'une vaste et effroyable déroute.

de Russie. 1812.

Passage de la Bérésina.

Conspiration du général Mallet. 23 oct. 1812.

Paris était resté vingt et un jours sans nouvelles de l'empereur et de la grande armée ; et un prisonnier, le général Mallet, supposant dans cette capitale la mort de Napoléon, avait été sur le point d'y suspendre son gouvernement. L'empereur comprend que sa présence est indispensable à Paris pour déjouer les complots et créer de nouvelles ressources militaires. Il quitte le 5 décembre son armée défaillante, dont il donne le commandement au roi de Naples, et qui arrive, dénuée de tout, à Wilna. Ney cherche à la ranimer par son héroïque exemple ; il prodigue sa vie pour elle, et se retire le dernier, faisant face à l'ennemi tour à tour comme soldat et comme général.

Défections.

Mais avec nos revers les défections commencent. Les Prussiens, qui couvraient la droite de l'armée française en retraite, abandonnent Macdonald à Tilsit ; les Autrichiens, commandés par Schwartzenberg, suivent cet exemple, traitent avec l'ennemi, et laissent notre gauche à découvert ; Murat lui-même, chef de l'armée, abandonne son poste, et déserte. Eugène prend le commandement, et rétablit l'ordre. La France a fait un nouvel effort ; elle a donné encore une armée à Napoléon, qui marche à sa tête à la rencontre d'Eugène. L'Autriche, saisie de crainte, renouvelle ses protestations de fidélité, pendant que la Prusse traite à Kalish avec la Russie, et que l'Angleterre, promettant la Norvège à la Suède, obtient l'active coopération de Bernadotte contre la France. Napoléon, menacé de toutes parts, retrouve à Lutzen, le 30 avril 1813, Eugène et les débris de sa grande armée : il remporte avec des conscrits, contre les vieilles troupes de l'Europe, les brillantes victoires de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen ; puis il négocie de nouveau pour la paix. Un congrès s'ouvre à Prague le 4 juin, et Napoléon accepte la média-

Campagne de Saxe. 1813. Victoires de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen. Mai 1813.

Congrès de Prague. Juin 1813.

tion de l'Autriche, qui demande que l'empire français soit restreint au Rhin, aux Alpes et à la Meuse. L'empereur hésite ; le congrès est subitement dissous sans résultat, et l'Autriche déclare la guerre à la France. Les alliés ont cinq cent mille hommes sous Schwartzenberg, Blücher et Bernadotte, prince royal de Suède ; Napoléon n'a que trois cent mille soldats, formant onze corps d'armée, qui obéissent à Vandamme, Victor, Bertrand, Ney, Lauriston, Marmont, Reynier, Poniatowski, Macdonald, Oudinot, Saint-Cyr ; la cavalerie est commandée par le roi de Naples, par Latour-Maubourg, Sébastiani et Kellermann ; Mortier et Nansouty conduisent la garde : ces forces sont le dernier espoir de la France. Partout où Napoléon combat en personne, il est vainqueur ; il livre bataille sous les murs de Dresde, et triomphe ; le général Moreau, son ancien rival de gloire, est blessé à mort dans les rangs ennemis. Mais Vandamme éprouve un échec terrible à Kulm ; il est fait prisonnier, et perd dix mille hommes. Les trois souverains, Alexandre, François et Frédéric-Guillaume, négocient à Tœplitz une triple alliance, et l'empereur d'Autriche donne lui-même rendez-vous dans le camp de son gendre, qu'il nomme l'ennemi commun. Les armées alliées grossissent chaque jour ; plusieurs combats malheureux se livrent à forces inégales : Oudinot est battu à Grosberen, Ney à Dennewitz ; Macdonald, à la Katzbach ; le roi de Bavière déclare la guerre à Napoléon, et les Français, cernés de toutes parts, se retirent sur Leipsick. L'empereur subissait ainsi les funestes conséquences de son système oppresseur : victorieux, l'Europe, comprimée par la crainte, s'était tue quelque temps devant lui ; vaincu, toutes les classes dont il avait blessé les préjugés ou les intérêts se révoltaient en masse, et se disposaient à l'écraser.

Victoire de Dresde. 27 août 1813.

Convention de Tœplitz. Triple alliance.

Défaites des Français.

Bataille de Leipsick. 19 oct. 1813.

Une bataille meurtrière s'engage sous les murs de Leipsick : cent trente mille Français y luttent contre trois cent mille ennemis ; ils sont abandonnés et trahis par les Saxons, dont le vieux roi demeure seul fidèle à la France. Cette défection compromet le salut de l'armée : Napoléon ordonne la retraite, qui s'effectue par l'unique pont de l'Elster. Tout à coup un ordre, mal compris et trop tôt exécuté, fait sauter le pont avant que l'armée ait achevé son passage : ce désastre décide du sort de la campagne. Vingt mille hommes sont faits prisonniers, deux cents pièces de canon et un matériel immense tombent au pouvoir des alliés; une multitude de braves et l'héroïque Poniatowski trouvent la mort dans les flots. Napoléon, poursuivi par l'ennemi, l'arrête encore une fois, et le culbute au glorieux combat d'Hanau; puis il établit son armée sur le Rhin, tandis que les alliés prennent leurs cantonnements en face, et choisissent Francfort pour leur quartier général.

Revers en Espagne. Défaites des Français aux Arapyles et à Vittoria. 1812-1813.

L'Espagne, à cette époque, nous avait échappé sans retour. Deux grandes batailles perdues, celle des Arapyles par Marmont en 1812, et celle de Vittoria par le roi Joseph en 1813, portaient Wellington sur les Pyrénées; Soult, nommé depuis lors commandant en chef dans la Péninsule, avait soutenu la guerre à la tête de soixante mille hommes contre des forces trop supérieures, et l'empereur à la fin de 1813 ne possédait plus en Espagne que le petit port de Santona. Eugène se maintenait avec peine en Italie, tandis que Murat lui-même se tournait contre Napoléon.

La France se voyait menacée dans ses anciennes limites, comme en 1789 ; mais sa population n'avait plus cet élan, cet enthousiasme qui suffirent alors pour affranchir son territoire : tous ceux qui avaient applaudi ou consenti à

l'élévation de Napoléon se séparaient de lui : les conscriptions, le blocus, les droits-réunis, étaient devenus intolérables au peuple. Bonaparte aimait la France; mais au temps de ses plus hautes prospérités il avait abusé d'elle et méconnu ses vœux : au jour des disgrâces la France s'éloigna de lui. A la fin de 1813 il fit des préparatifs pour une nouvelle campagne : le sénat, toujours docile, lui avait accordé trois cent mille hommes; le corps législatif osa pour la première fois résister. M. Lainé fit au nom d'une commission choisie par ce corps un rapport très-hostile à la marche du gouvernement, et demanda l'abandon des conquêtes et le rétablissement de la liberté. Une adresse à l'empereur fut votée dans le sens de ce rapport à une très-grande majorité. Napoléon, irrité de cette opposition inattendue et dangereuse en face de l'ennemi, fit fermer les portes du Corps législatif, ordonna sa dissolution, et le congédia lui-même avec des paroles hautaines et courroucées. Dès lors commencèrent les défections intérieures, et l'Europe comprit par cet imprudent éclat de Napoléon que la France ne faisait plus, d'une manière indissoluble, cause commune avec lui. Résistance et dissolution du corps législatif. Déc. 1813.

Toute la population virile de l'est est appelée sous les armes; trente mille hommes de la garde nationale de Paris sont mis en activité; les dernières ressources de la nation sont employées. Marie-Louise est déclarée régente, et Napoléon entre en campagne le 25 janvier, après avoir confié le commandement de la capitale à son frère Joseph. Les Anglais s'avancent au sud; cent cinquante mille hommes, sous Schwartzenberg, débouchent en France par la Suisse; cent trente mille Prussiens, commandés par Blücher, arrivent de Francfort; enfin, cent mille Suédois et Allemands pénètrent en Belgique sous Bernadotte : le général Campagne de France. 1814.

Maison au nord, Augereau à Lyon, Soult aux Pyrénées, sont chargés d'arrêter l'ennemi; l'empereur marche en Champagne contre Schwartzenberg et Blücher, tandis qu'Eugène lutte encore en Italie, et qu'un congrès ouvre des conférences pour la paix à Châtillon. Napoléon, en présence de tant de périls, retrouve les plus brillantes inspirations de son génie, et redouble d'audace et d'activité : jamais il ne fut plus profond dans ses combinaisons stratégiques, ou plus habile à les exécuter; peu s'en faut qu'il ne détruise les deux plus formidables armées ennemies en les isolant et les attaquant tour à tour : il écrase Blücher à Champ-Aubert, à Montmirail, à Château-Thierry; puis il se jette sur les Autrichiens de Schwartzenberg, et les culbute à Nangis et à Montereau. Ce sont encore les prodiges de la campagne d'Italie; mais la gloire et l'éclat de ces nouveaux triomphes sont les clartés vives et trompeuses du flambeau qui va s'éteindre. Ces merveilleux succès deviennent funestes à Napoléon par la confiance qu'ils lui donnent; il ne peut se résoudre encore à accepter les propositions des alliés, et consentir que la France rentre dans ses anciennes limites : il révoque les pleins pouvoirs qu'il a donnés au duc de Vicence pour conclure la paix à Châtillon. Mais l'ennemi triomphe partout où Napoléon n'est pas : les Anglais entrent dans Bordeaux, qui se prononce pour les Bourbons; les Autrichiens occupent Lyon, et les alliés marchent de concert sur Paris. Napoléon alors souscrit aux demandes du congrès : il est trop tard; les conférences sont rompues. Joseph a reçu l'ordre de défendre Paris jusqu'à la dernière extrémité; l'empereur compte sur lui, et conçoit l'audacieux projet de fermer la retraite aux alliés, en se portant rapidement derrière eux à Saint-Dizier. Cette marche lui

Congrès de Châtillon. Fév. 1814.

Victoires de Napoléon à Champ-Aubert, à Montmirail, à Montereau. Fév. 1814.

fait perdre un temps précieux; mais par elle Napoléon, s'il eût été secondé, pouvait sauver sa couronne. Les deux grandes armées ennemies ont opéré leur jonction, et s'approchent de la capitale; il fallait la défendre jusqu'à l'arrivée de l'empereur pour assurer le succès de ses habiles manœuvres : des conseils timides assiégent la régente Marie-Louise, et l'exhortent à se retirer sur la Loire; en vain Talleyrand et Montalivet expriment un avis courageux, et représentent à l'impératrice que le salut de la France est dans Paris; en vain le roi de Rome, âgé de trois ans, unit sa voix enfantine à celle de ces sages conseillers, et s'écrie avec larmes, comme inspiré par un douloureux pressentiment, qu'il veut rester à Paris. La peur est seule écoutée : Marie-Louise quitte la capitale, et transporte la régence à Blois. Cependant Napoléon revient sur Paris à marches forcées, il approche; il n'est plus temps. Les maréchaux Marmont et Mortier ont livré le 30 mars une glorieuse bataille sous les murs de la ville, avec vingt mille hommes, contre toutes les forces des ennemis; mais ils ignorent que l'empereur est à quelques marches. Joseph ordonne de capituler; il abandonne son poste, part pour Orléans, et les troupes alliées sont reçues le 31 mars dans Paris. Napoléon accourait au secours de la capitale, lorsque le 1er avril il reçoit cette terrible nouvelle : il se replie aussitôt sur Fontainebleau, où son armée prend position. Là il apprend que le sénat, jadis coupable à son égard de tant d'adulation, l'a proclamé tyran, et que, dirigé par Talleyrand, il a déclaré « Napoléon déchu du « trône, le droit d'hérédité aboli dans sa famille, le peu« ple français et l'armée déliés envers lui du serment de « fidélité. »

Marche combinée des armées ennemies sur Paris.

Bataille de Paris. 30 mars 1814.

Capitulation de Paris. 31 mars 1814.

Déclaration du sénat pour la déchéance de Napoléon.

L'empereur, à la tête de cinquante mille hommes que la

coalition n'a pu vaincre, et occupant sur les derrières de l'ennemi une position formidable, est encore en mesure de résister; il peut rejoindre les armées du vice-roi, d'Augereau et de Soult; il songe, tantôt à manœuvrer autour de Paris, tantôt à marcher sur la Loire; mais autour de lui règne un silence précurseur des défections : la lassitude de la guerre ou la trahison a détaché de lui un grand nombre de généraux. Ceux qu'il a le plus comblés d'honneurs et de richesses veulent jouir, après tant de fatigues, du sort qu'il leur a fait : Napoléon devine leurs secrets sentiments, et se résigne à abdiquer; mais il dictera les conditions de sa déchéance, et son fils héritera de sa couronne. Il envoie pour plénipotentiaires aux souverains alliés trois hommes d'une fidélité à toute épreuve, Ney, Macdonald et Caulaincourt, duc de Vicence; il leur adjoint Marmont, duc de Raguse, son ancien aide de camp, dont il disait : *C'est mon enfant, élevé sous ma tente*, et à qui il a confié le poste avancé d'Essonne, par lequel Fontainebleau est couvert; et Marmont, déjà, traitait avec Schwartzenberg, alléguant pour prétexte que l'armée était déliée par le sénat du serment de fidélité envers l'empereur.

Défection de Marmont, duc de Raguse

La défection de Raguse et de son corps dicte la réponse d'Alexandre aux plénipotentiaires; il prononce l'abdication absolue de Napoléon; et le jour même, 6 avril, le gouvernement provisoire et le sénat appellent au trône Louis-Stanislas-Xavier, frère de Louis XVI, et publient une constitution nouvelle, dont l'acceptation sera la condition de l'avénement de ce prince à la couronne.

L'empereur, trahi par Marmont, abandonné par un grand nombre d'anciens compagnons de sa fortune, songe à quitter la vie, et veut se soustraire par un suicide à l'obligation de signer sa déchéance et celle de ses descendants.

Mais le poison qu'il emploie, et qu'il portait sur lui depuis Moscou, est sans force : le temps a amorti son venin ; un long assoupissement dissipe les douleurs, et efface les symptômes d'une mort prochaine. On dit qu'en s'éveillant Napoléon, étonné de vivre, demeura quelques instants pensif : « Dieu ne le veut pas ! » s'écria-t-il ; et, s'abandonnant à la Providence, il se soumit à ses nouvelles destinées[1].

Dès lors il ne résiste plus, et signe le 11 avril à Fontainebleau le traité qui le déclare déchu, ainsi que ses descendants, du trône de France. Cet acte est ainsi conçu : « Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur « était le seul obstacle au rétablissement de la paix en « Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, dé- « clare qu'il renonce, pour lui et ses héritiers, aux cou- « ronnes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacri- « fice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à « faire dans l'intérêt de la France. » Abdication de Napoléon 11 avril 1814.

Cette abdication et la déclaration du sénat n'étaient pas encore parvenues aux armées du midi lorsque celle des Pyrénées, après la bataille d'Orthez, livrée le 16 février, se montra encore une fois digne de son glorieux drapeau et de son illustre capitaine, Soult, duc de Dalmatie. Cette petite armée, forte de trente mille hommes, s'était retirée sous les murs de Toulouse, en présence de quatre-vingt mille Anglais, Portugais et Espagnols, commandés par Wellington. Quinze jours suffirent à nos soldats pour former un vaste camp retranché autour de la ville et sous les yeux de l'ennemi. Wellington, le 10 avril, ordonna l'attaque : ses troupes, repoussées d'abord de toutes parts, Bataille de Toulouse. 10 avril 1814.

[1] *Manuscrit* de 1814, par le baron Fain, secrétaire particulier de Napoléon.

ne reprirent l'avantage qu'à la faveur du nombre ; une seule redoute tomba en leur pouvoir ; leur perte fut de dix-huit mille hommes, celle des Français de trois mille seulement, et la nuit sépara les armées.

Mais que pouvait l'héroïque effort de quelques milliers de combattants isolés de leurs frères d'armes, lorsque déjà le destin avait prononcé contre leur empereur ? Le sacrifice était consommé, et le 20 avril, dans les murs de l'ancien palais de Fontainebleau, Napoléon se sépara de sa brave armée. Sa garde prend les armes, et se range en bataille dans la cour du palais. L'empereur traverse ses appartements, et trouve sur son passage le duc de Bassano, les généraux Belliard et Fouler, le baron Fain, son secrétaire, et quelques officiers supérieurs, derniers restes de la cour la plus nombreuse et la plus brillante de l'Europe. Il leur tend la main, descend vivement l'escalier, et s'avançant vers sa garde, il jette un regard ému sur ces vieux guerriers, et leur dit : « Soldats de ma vieille « garde, je vous fais mes adieux ; depuis vingt ans je vous « ai trouvés constamment sur le chemin de la gloire. Dans « ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospé- « rité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure « et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre « cause n'était pas perdue ; mais la guerre était intermi- « nable : c'eût été la guerre civile, et la France n'en serait « devenue que plus malheureuse : j'ai donc sacrifié tous « nos intérêts à ceux de la patrie, je pars. Vous, mes amis, « continuez de servir la France ; son bonheur était mon « unique pensée, il sera toujours l'objet de mes vœux ! Ne « plaignez pas mon sort ; si j'ai consenti à vous survivre, « c'est pour servir encore à votre gloire : je veux écrire « les grandes choses que nous avons faites ensemble......

Adieux de Napoléon à sa garde 20 avril 1814.

« Adieu, mes enfants! je voudrais vous presser tous sur « mon cœur; que j'embrasse au moins votre drapeau!..... » A ces mots, le général Petit, saisissant l'aigle, s'avance : Napoléon baise le drapeau; ses soldats éclatent en sanglots: l'empereur, ému, fait un effort, et reprend d'une voix plus ferme : « Adieu encore une fois, mes vieux compagnons! « Que ce dernier baiser passe dans vos cœurs! » Il s'élance aussitôt dans sa voiture, et part pour l'île d'Elbe, qui lui était accordée en toute souveraineté par le traité de Fontainebleau, et où les généraux Bertrand, Drouet, Cambronne, et quatre cents hommes de sa garde suivent sa fortune.

Ainsi tomba une première fois ce colosse de puissance qui avait gouverné la France quatorze années, et vu pendant quelque temps le continent tout entier soumis à ses lois. Il ne fut donné à aucun homme d'atteindre à des destinées plus éclatantes, et nul ne remua plus profondément l'Europe : grand capitaine et grand homme d'État, il donna par ses étonnantes victoires, aux yeux des étrangers, un éclat merveilleux à la France; mais il fit plus pour elle par ses travaux pacifiques que par ses conquêtes : il rétablit l'ordre dans son sein, et c'est par le Code civil, c'est par la réorganisation des pouvoirs judiciaires, c'est par la centralisation administrative qu'il lui imprima un grand caractère de force et d'unité, et la mit en état de supporter sans se dissoudre les plus terribles secousses. Napoléon était doué d'une étonnante force de volonté; et comme Louis XIV, aussi longtemps qu'il chercha les inspirations de son génie dans les besoins et les vœux de la nation, elles ne produisirent que des résultats heureux et durables. Mais son activité dévorante prenait sa source dans une ambition sans mesure; et il est digne de remarque

Réflexions sur le règne de Napoléon

que chaque fois que ses conceptions s'écartèrent du but avoué par la morale ou indiqué par les véritables intérêts de la France, elles lui devinrent funestes à lui-même, et préparèrent ses disgraces. Le supplice du duc d'Enghien souleva contre lui un cri d'indignation, comprimé d'abord par la crainte, mais qui devait trouver d'effrayants échos au jour des revers; l'usurpation perfide de la couronne d'Espagne ouvrit cette contrée aux Anglais, et coûta ses meilleurs soldats à l'empereur; le système oppresseur du blocus le condamna à la nécessité fatale de vaincre toujours; trop confiant enfin dans son génie et dans sa force, il s'isola de l'opinion publique, et s'abusa sur les ressources que lui offrirait la nation au temps de l'adversité. Au point où cette histoire est parvenue, Napoléon est tombé; mais son rôle n'est pas fini; le géant se relèvera, et de sa seconde chute il ébranlera encore une fois le monde.

LIVRE IV.

RESTAURATION.

PREMIÈRE RESTAURATION. — OCTROI DE LA CHARTE PAR LOUIS XVIII. — CENT JOURS. — SECONDE RESTAURATION. — FIN DU RÈGNE DE LOUIS XVIII. — RÈGNE DE CHARLES X. — RÉVOLUTION DE JUILLET. — CHARTE DE 1830. — AVÉNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE I[er].

Avril 1814 — 9 août 1830.

CHAPITRE PREMIER.

Première restauration. — Les cent jours.

Avril 1814 — juillet 1815.

Lorsqu'une restauration politique s'accomplit après un laps de temps trop considérable, les princes au nom de qui elle s'effectue sont le plus souvent devenus étrangers aux idées et aux mœurs nouvelles de la nation qu'ils se voient appelés à gouverner ; leurs affections, toutes leurs préférences sont pour les hommes et les choses d'un temps dont le souvenir est lié pour eux à celui de leur grandeur passée et de leur ancienne prospérité, et il est fort difficile qu'ils ne regardent point avec défiance ou aversion tout ce qu'ont produit les idées auxquelles ils attribuent leurs malheurs. La génération nouvelle, dont les intérêts sont liés à l'ordre de choses existant, leur fait d'avance un crime de ces préjugés et de ces sentiments naturels au cœur de l'homme, tandis que le parti dont tous les vœux

conspirent au rétablissement d'un régime détruit, s'exalte par la pensée qu'il y a nécessairement une étroite conformité entre ses propres vœux et ceux des princes dont il salue le retour; de là, d'un côté, folles espérances, menaces imprudentes, projets téméraires; et de l'autre, sombres inquiétudes, répugnances, désaffections et complots. Lorsqu'à ces ferments de troubles civils se joignent dans l'esprit des peuples des souvenirs d'humiliation inséparables de la restauration qui s'accomplit; lorsque celle-ci se présente avec de grands désastres nationaux pour précurseurs, et avec les baïonnettes étrangères pour soutien, alors, avant qu'aucune parole ait été prononcée, avant qu'une seule faute ait été commise, on peut dire que d'immenses résistances se préparent, et que le péril est imminent. Telles furent les circonstances fâcheuses qui accompagnèrent en 1814 la restauration des Bourbons, et aucun des membres de cette famille n'avait encore touché le sol de la France que déjà il était possible de mesurer les obstacles qu'ils auraient à vaincre et d'annoncer l'orage prêt à gronder sur leurs pas.

Famille royale.

Le chef de la maison royale, Louis-Stanislas-Xavier, que le sénat appelait à régner sous le nom de Louis XVIII, était doué d'un esprit judicieux, et capable d'apprécier son époque. Il avait acquis dans sa jeunesse, comme comte de Provence, une certaine popularité en se prononçant, à la seconde assemblée des notables, pour la double représentation du tiers état; puis, dans l'émigration, il combattit la république, et protesta contre Napoléon, en revendiquant ses droits à la couronne. Repoussé du continent, il trouva un honorable asile en Angleterre, et vivait depuis longtemps retiré à Hartwell, avec quelques familiers, lorsque les dé-

saestres de nos armées lui ouvrirent le chemin du trône. Les membres de sa famille, MONSIEUR, comte d'Artois, son frère, les ducs d'Angoulême et de Berry, fils de MONSIEUR, enfin les deux princes de la maison de Condé, survivant à l'infortuné duc d'Enghien, ne s'étaient fait connaître que par leurs efforts impuissants pour triompher de la révolution à l'aide de la guerre civile et des armées étrangères. Seul, entre tous ceux de la maison de Bourbon, le duc d'Orléans, premier prince du sang[1], avait porté les couleurs nationales et combattu les ennemis de la France. Parmi les membres de la famille royale on distinguait l'illustre fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, unie au duc d'Angoulême, princesse digne, par l'élévation de son âme et par ses malheurs, d'un intérêt profond et universel, mais qui avait trop à oublier et trop à pardonner pour qu'une grande partie de la nation la vît sans inquiétude remettre le pied sur son territoire.

M. le comte d'Artois précéda son frère, et fit le 12 avril 1814 son entrée dans Paris, sous le titre de lieutenant général du royaume. Des mots heureux qu'il prononça ou qu'on lui prêta disposèrent d'abord les esprits en sa faveur. *Il n'y a rien de changé en France,* disait-il aux Parisiens, *il n'y a qu'un Français de plus.* Cependant lui-même donnait le signal d'une réaction politique, en substituant la cocarde et le drapeau blancs, oubliés du grand nombre, aux trois couleurs qui rappelaient à la nation tant de triomphes.

Entrée du comte d'Artois à Paris. 12 avril 1814.

Louis XVIII, reçu à Calais par le général Maison, suivit de près son frère. Cédant à l'influence de ceux qui l'entouraient, il refusa d'accepter la constitution du sénat,

[1] Son père, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, était mort sur l'échafaud, le 6 novembre 1793.

accusant ce corps d'empiéter sur ses droits héréditaires. Éclairé néanmoins par les vives représentations de l'empereur Alexandre et de Talleyraud, le roi se fit précéder dans la capitale par une déclaration célèbre, datée de Saint-Ouen : elle garantissait aux Français la jouissance des libertés promises par la constitution sénatoriale, et maintenait la plupart de ses clauses. Le lendemain, 3 mai, eut lieu dans Paris l'entrée solennelle du roi et de madame la duchesse d'Angoulême; aucun soldat étranger ne parut dans le cortége royal, la vieille garde escortait le monarque, et une grande partie de l'intérêt public se reporta sur ces braves guerriers, dont l'air triste et morne contrastait avec l'enthousiasme des partisans de la maison de Bourbon. Souvent le cri de *Vive la garde!* couvrit celui de *Vive le roi!* et un grand nombre de spectateurs n'emportèrent de cette solennité que de douloureux pressentiments. Les alarmes furent bientôt augmentées par la formation du ministère, où l'on compta plusieurs hommes étrangers à l'esprit de la révolution, et que des services antérieurs à 1789, ou la faveur seulement, désignaient au choix du monarque; de ce nombre étaient Dambray, chancelier de France et garde des sceaux, l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, et le comte de Blacas, ministre de la maison du roi: le général Dupont, tristement célèbre par la capitulation de Baylen, eut le portefeuille de la guerre, Talleyrand fut ministre des affaires étrangères, Malouet eut le département de la marine, le baron Louis celui des finances, et Beugnot la direction de la police du royaume. D'actives négociations pour la paix furent entamées, et elle fut définitivement conclue le 30 mai par un traité de Paris. La France rentrait dans ses anciennes limites; elle conservait Avignon, le Comtat-Venaissin, Mulhausen et une faible partie de

Déclaration de Saint-Ouen. 2 mai 1814.

Premier ministère de la restauration

Traité de Paris. 30 mai 1814.

la Savoie, et rendait aux alliés cinquante-trois forteresses encore occupées par nos troupes, avec l'immense matériel de guerre qu'elles renfermaient; l'Angleterre saisissait trois de nos colonies, l'Ile de France, Sainte-Lucie et Tabago; nous demeurions en possession de l'île Bourbon, de la Guyane, de Pondichéry, de la Guadeloupe et de la Martinique. Peu après la signature de ce traité, qu'il nous fallut subir, le territoire français fut délivré des troupes étrangères.

Promulgation de la charte constitutionnelle. 4 juin 1814.

Le roi convoqua pour le 4 juin les sénateurs et le corps législatif, violemment dissous par Napoléon, et le même jour, en leur présence, il donna solennellement aux Français une charte constitutionnelle, dont les dispositions principales reproduisaient celles de l'acte du sénat et de la déclaration de Saint-Ouen. Elle établissait un gouvernement représentatif, composé du roi et de deux chambres; l'une des pairs, nommés à vie par le roi; l'autre des députés des départements; elle assurait la liberté individuelle, celle de la presse et celle des cultes, l'inviolabilité des propriétés, l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux, la responsabilité des ministres, le vote annuel des contributions, l'indépendance des tribunaux; elle garantissait la dette publique, rétablissait l'ancienne noblesse et maintenait la nouvelle. Cette charte devait être jurée par les rois à l'époque de leur sacre : elle répondait en général aux vœux exprimés depuis vingt-cinq ans par les esprits les plus distingués de la France. Immédiatement après sa lecture, le chancelier donna communication de l'ordonnance qui constituait la chambre des pairs, composée de la plupart des anciens sénateurs, des maréchaux et d'un grand nombre de dignitaires de l'ancienne cour et de la noblesse.

Premières fautes. Mécontentements.

Une faute grave accompagna la promulgation de l'acte constitutionnel. Le roi s'était refusé à l'accepter comme condition de son élévation au trône, il l'octroya comme un simple acte de sa volonté souveraine, et le data de la dix-neuvième année de son règne. C'était ne tenir aucun compte de tout ce qui avait eu lieu en France depuis vingt-cinq ans ; c'était mettre la charte en péril, en la mettant d'avance à la merci du pouvoir. En effet, si le prince auteur de cette constitution n'y reconnaissait lui-même qu'un acte bénévole émané de son bon plaisir et de sa seule autorité, il était à craindre qu'un roi mal conseillé ne se crût un jour en droit de l'altérer ou de la révoquer, en vertu de la même autorité héréditaire et inaliénable. Les premiers résultats de cette faute furent d'exagérer les inquiétudes prématurées des uns, d'enflammer les audacieuses espérances des autres ; et c'est à elle qu'il faut imputer une grande partie des malheurs de la restauration.

Bientôt les dangers du terrain sur lequel le roi asseyait son pouvoir devinrent manifestes. Tous les hommes qui avaient vu avec ombrage le retour des Bourbons comprirent que ceux-ci, en supportant malgré eux l'état de choses créé par la révolution, ne le regardaient point cependant comme un fait irrévocable. Ils se prononcèrent avec force contre le régime nouveau, et la presse, implacable et violente, fit retentir au loin leurs alarmes et leurs menaces. On eut hâte de lui donner des entraves, et l'on rétablit la censure, en détournant le sens véritable d'un des articles de la constitution. Les partisans de l'ancien ordre de choses continuèrent néanmoins à se livrer dans les journaux à de violentes déclamations ; et, comme il arrive toujours lorsque la liberté de la presse est suspendue, on attribua au pouvoir la pensée des excès qu'il ne

réprimait pas. Des paroles imprudentes échappèrent souvent aux ministres et aux commissaires du gouvernement, et ceux qui s'appliquaient exclusivement à eux-mêmes le nom de royalistes se répandirent en amères invectives, non-seulement contre la charte et les garanties qu'elle accordait, mais encore contre son royal auteur. Des ordonnances parurent, les unes offensantes pour l'armée et pour la nation, les autres tracassières et vexatoires; des deuils d'expiation furent prescrits pour les royales victimes des orages révolutionnaires; et dans le langage des proclamations officielles, comme dans celui de la chaire, la France entière semblait sans cesse accusée des atrocités commises sous le régime de *la terreur*. Le clergé dictait une ordonnance qui interdisait les divertissements publics pendant les dimanches et les jours fériés de l'Église; beaucoup de prêtres parlaient de recouvrer leurs dîmes, leurs domaines, et tonnaient contre les acquéreurs des biens nationaux; un grand nombre d'évêques enfin adhéraient hautement à la bulle du pape Pie VII qui rétablissait l'ordre des jésuites. L'armée, reléguée en d'obscures garnisons, pleurait ses aigles, remplacées par des fleurs de lis, et cachait en frémissant les trois couleurs sous la cocarde blanche; elle avait vu destituer par le général Dupont, puis par le maréchal Soult, une multitude d'officiers vieillis dans ses rangs, et auxquels succédaient des hommes dont le seul titre aux honneurs du commandement était la naissance ou les services à l'étranger. Les nouveaux venus, remplis des souvenirs de l'ancienne monarchie, parlaient du blanc panache de Henri IV et des vertus chrétiennes de saint Louis à des hommes qui avaient suivi Napoléon dans toutes les capitales de l'Europe, mais qui la plupart ignoraient jusqu'aux noms de saint Louis et de Henri IV. L'irritation

Imprudences et nouvelles fautes.

État des partis politiques. et l'inquiétude agitaient toutes les classes dont les intérêts se liaient intimement à ceux de la révolution, et il se forma plusieurs partis presque également hostiles à la marche adoptée par le gouvernement. La reine Hortense, fille de l'impératrice Joséphine et femme de Louis Bonaparte, était à Paris le centre et l'âme du parti impérialiste. On distinguait en première ligne dans les rangs des constitutionnels la Fayette, Carnot, Benjamin Constant, Lanjuinais, le duc de Broglie, Boissy d'Anglas; et enfin le parti qui fut désigné sous le nom d'*ultra-royaliste* avait pour chef MONSIEUR, frère du roi; les comtes de Blacas et de Vaublanc en étaient les membres les plus actifs, et ne cessaient, ainsi que MONSIEUR, de pousser Louis XVIII à des actes impopulaires et opposés à l'esprit de la charte comme aux inclinations personnelles du monarque.

Une active correspondance existait alors entre Paris et l'île d'Elbe, où Napoléon, l'œil sur la France, épiait avec joie toutes les fautes du pouvoir, tous les symptômes de l'irritation populaire. Instruits des intrigues impérialistes, et pressentant un dénoûment funeste à la cause constitutionnelle, deux hommes influens, Barras et Fouché, tentèrent d'éclairer le gouvernement sur ses périls, et de lui imprimer une direction meilleure : ils demandèrent à l'insu l'un de l'autre un entretien au roi. M. de Blacas, tout-puissant alors auprès de Louis XVIII, rappela, comme un obstacle à cette entrevue, leur *vote régicide*, et fut chargé de les écouter. Son esprit prévenu ne put ou ne voulut point les comprendre; et Fouché dit en le quittant : « Que « le roi continue à se servir de cet homme, et il perdra dix « couronnes les unes après les autres. »

Faveur de M. de Blacas.

En présence de tant de foyers d'agitation et de révolte, la tâche du gouvernement était immense, et il agissait

sans union, sans intelligence et sans force ; Talleyrand ne siégeait plus au conseil : il représentait alors la France au congrès des souverains, rassemblés depuis plusieurs mois à Vienne pour se partager les dépouilles du grand empire de Napoléon. Ce congrès, dirigé surtout par l'empereur Alexandre, et où M. de Metternich pour l'Autriche, lord Castlereagh pour l'Angleterre, et Hardenberg pour la Prusse, exercèrent la plus grande influence, soulevait déjà de nombreux et profonds mécontentements. Ce n'était plus l'étendue territoriale, c'était le nombre d'âmes de chaque ville, de chaque contrée, qui devait servir de base aux partages ; on ne tint aucun compte des différences établies entre les peuples par les mœurs, les caractères nationaux, les besoins du commerce, les religions ; mais les intérêts des États du second ordre furent constamment sacrifiés à ceux des grandes puissances. Le malheureux roi de Saxe, coupable de fidélité envers Napoléon, fut dépouillé au profit de la Prusse et de la Russie ; la première obtint, outre l'électorat de Saxe, la Poméranie suédoise, une grande partie du territoire entre Rhin et Meuse ; la Russie acquit le grand-duché de Varsovie, sous le nom de royaume de Pologne, et à charge de le régir par un gouvernement particulier et constitutionnel ; l'Autriche recouvra la Lombardie, et y ajouta toutes les anciennes possessions de Venise sur les deux rives de l'Adriatique : la Toscane fut donnée à l'archiduc Ferdinand, et Gênes au roi de Sardaigne ; Parme et Plaisance, à l'ex-impératrice Marie-Louise. La politique extérieure de tous les États de l'Allemagne fut soumise aux décisions d'une diète fédérale, dans laquelle l'Autriche et la Prusse se réservèrent la plus haute influence, malgré les vives réclamations des rois de Bavière, de Wurtemberg et des souverains des États se-

Congrès de Vienne. 1814-1815.

condaires. La Suède acquit la Norvège aux dépens du Danemark, à qui l'Angleterre enleva encore Héligoland; cette dernière puissance, enrichie des colonies dérobées pendant la guerre et de ses nouvelles conquêtes dans l'Inde, garda en outre le cap de Bonne-Espérance, l'Ile de France, Malte et les îles Ioniennes; elle donna tous ses soins à la formation du royaume des Pays-Bas, composé de la Hollande et de la Belgique, réunies sous la maison d'Orange, et qui lui semblait offrir une redoutable barrière contre la France. Celle-ci avait vu ses limites déterminées par le traité de Paris : aussi Talleyrand n'eut-il qu'une faible part aux opérations du congrès; il s'opposa néanmoins aux empiétements de la Russie, et réclama le trône de Naples, occupé par Murat, pour les Bourbons de Sicile. Ses démarches n'eurent d'abord aucun succès; cependant, alarmé sur le maintien de ses droits, Murat se rapprocha du grand homme qu'il avait abandonné, l'appela en Italie, et lui promit une assistance puissante. Telle était, au commencement de mars 1815, la situation générale de l'Europe, lorsqu'un événement prodigieux saisit tout à coup les esprits.

Le 27 février, un brick de guerre voguait avec précaution sur la Méditerranée, suivi de six embarcations légères. Le calme régnait sur son bord, où de toutes parts étincelait le reflet des armes; quatre cents hommes au visage basané, couverts de cicatrices, et d'une contenance martiale, montaient ce bâtiment; inquiets cependant et attentifs, ils interrogeaient des yeux toutes les voiles qui paraissaient à l'horizon. Plusieurs de ces fronts héroïques pâlirent en découvrant au loin quelques bâtiments de guerre, et déjà les mots d'île d'Elbe et de retour circulaient sourdement de

bouche en bouche. Mais au milieu d'eux un homme en apparence impassible, et sur qui chacun reportait ses regards, repoussait tout délai à l'exécution d'une immense entreprise; il montrait la France, et disait : *En avant!* C'était Napoléon, qui tentait encore la fortune. Alors, comme au retour d'Égypte, mais cette fois pour son malheur et celui de la France, il échappa aux croisières ennemies, et le 1er mars il débarqua sur la plage de Cannes, près d'Antibes, avec mille soldats et ses trois braves généraux Bertrand, Drouet et Cambronne.

Débarquement de Napoléon à Cannes. 1er mars 1815.

Cette entreprise audacieuse est traitée de folie autour de Louis XVIII. Un grand nombre de courtisans se réjouissent et n'y voient qu'une conspiration avortée, qu'une heureuse circonstance qui doit mettre à découvert les affections secrètes des hommes dont ils convoitent les places. On propose d'organiser la dictature, de faire lever la nation en masse, d'en finir avec Bonaparte et les conspirateurs. Le roi convoque les deux chambres; le comte d'Artois est chargé de diriger à Lyon les forces militaires, de concert avec le maréchal Macdonald; Ney accepte le commandement des troupes disséminées en Franche-Comté, et prête serment entre les mains du roi; le duc de Feltre remplace le maréchal Soult comme ministre de la guerre; et enfin une ordonnance royale déclare Napoléon Bonaparte traître et rebelle, et enjoint à tous les Français de lui courir sus.

Napoléon avançait cependant à marches forcées au milieu des populations, qu'il captive sous le charme magique de son nom, du drapeau tricolore qu'il déploie, et de ses éloquentes proclamations. Il disait au peuple : « Citoyens, je « dois tout au peuple; soldat, général, consul, empereur, « je ne suis rien que par le peuple; élevé au trône par vo- « tre choix, tout ce qui a été fait sans vous est illégitime...

Marche de Napoléon sur Paris. Mars 1815.

« Vos vœux seront exaucés, la cause de la nation triom-
« phera encore ; mon retour vous garantit tous les droits
« dont vous jouissez depuis vingt-cinq ans. » Il disait à l'armée : « Soldats, dans mon exil j'ai entendu votre voix,
« je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les pé-
« rils. Arrachez les couleurs que la nation a proscrites, et
« arborez cette cocarde tricolore que vous portiez dans nos
« grandes journées. Les vétérans des armées de Sambre-
« et-Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Égypte et de l'Ouest, sont
« humiliés, leurs honorables cicatrices sont flétries ! Sol-
« dats, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef :
« la victoire marchera au pas de charge ; l'aigle, avec
« les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jus-
« qu'aux tours de Notre-Dame. »

Tout l'espoir de Napoléon reposait sur l'affection des soldats pour sa personne, sur l'enthousiasme qu'il leur inspirait, et c'était de leur retour à lui que dépendait le succès de son entreprise. Une première tentative faite sur la garnison d'Antibes avait échoué, et pendant plusieurs jours Bonaparte marcha sans rencontrer aucune troupe amie ou ennemie ; enfin, le 7 mars au soir, un bataillon de sept cents hommes se présente au défilé de Vizille, à peu de distance de Grenoble, dont il ferme la route. L'officier qui le commande refuse de parlementer, et menace d'ordonner le feu ; c'était l'instant décisif : Napoléon s'avance alors seul à pied, et, s'approchant des troupes à portée de la voix, il ouvre sa redingote, et dit : « Soldats, c'est moi, reconnais-
« sez-moi ; s'il est parmi vous un soldat qui veuille tuer
« son empereur, le voici ; il vient, la poitrine découverte,
« s'offrir à vos coups. » Tous reculent ; l'admiration, l'enthousiasme, saisissent les cœurs, le cri de *Vive l'empereur !*

mille fois répété, se fait entendre; les deux troupes fraternisent, arborent le même drapeau, et marchent ensemble sur Grenoble. Bientôt le colonel Labédoyère accourt avec son régiment, et se joint à Bonaparte, à qui l'infortuné jeune homme a voué une espèce de culte. Grenoble, Lyon ouvrent leurs portes; dans cette dernière ville, le comte d'Artois est abandonné; il la quitte avec un seul cavalier pour escorte. Partout les soldats répondent à l'appel de leur ancien général; le corps d'armée que Ney commande cède à l'exemple; Ney lui-même est entraîné, et se jette dans les bras de son ancien chef, de son compagnon d'armes. MONSIEUR prête alors pour la première fois, en présence des chambres assemblées, serment à la charte constitutionnelle; mais en vain le maréchal Mortier et la garnison de la Fère ont réprimé dans l'est une révolte dirigée par les généraux Lallemand et Lefèvre-Desnouettes; en vain le duc d'Angoulême dans le Languedoc et MADAME à Bordeaux, dans la ville qui la première a proclamé les Bourbons, cherchent à rallier les troupes à la cause royale, déjà Napoléon n'est plus qu'à quelques marches des Tuileries.

Louis XVIII passe une revue à Paris, mais les troupes ne répondent point au cri de *Vive le roi!* Le monarque comprend leur silence, et, cédant à la nécessité, il quitte précipitamment son palais dans la nuit du 19 au 20 mars; il se rend à Lille, puis à Gand, où Talleyrand ne tarde pas à le rejoindre, et où le suivent, avec ses fidèles serviteurs, tous ceux qui déguisent leur prudence sous l'apparence du dévouement. Fuite de Louis XVIII. 19 mars 1815.

Le 20 mars au soir Napoléon rentrait dans la capitale sans avoir tiré un coup de fusil; sa marche rapide avait été un triomphe : et cependant jamais peut-être souverain, en ressaisissant une couronne, ne se trouva dans une situation Entrée de Napoléon à Paris. 20 mars 1815.

plus critique que l'empereur à son retour de l'île d'Elbe, durant cette époque si malheureusement célèbre sous le nom des *cent jours*. La France était épuisée, divisée en factions; l'immense majorité des Français éclairés, satisfaits des promesses de la charte de Louis XVIII, qu'ils espéraient voir fidèlement accomplies, se souvenaient avec crainte du despotisme impérial; la guerre civile menaçait le midi; la redoutable Vendée s'agitait : les Larochejacquelein, les Sapinaud, les d'Autichamp soulevaient le Bocage; la classe ouvrière, à Paris, à Lyon et dans d'autres villes, faisait entendre des cris sinistres, qui rappelaient les plus sombres époques de la révolution; l'Europe entière était encore en armes, et Murat échouait dans sa tentative de rendre la liberté à l'Italie. Le congrès de Vienne avait déclaré Napoléon Bonaparte hors du droit public et social; un million de soldats allait de nouveau fondre sur la France; *il fallait* donc, à tout prix, que Napoléon pour régner reçût de la victoire une nouvelle et sanglante consécration.

Cent jours.

Difficultés de la situation.

En de telles circonstances une autorité à peu près sans limites eût été nécessaire au chef du gouvernement; mais, contraint de demander sa force à l'opinion, Napoléon chercha son appui dans le parti constitutionnel; et ce parti, dont plusieurs membres nourrissaient des sentiments républicains, n'aurait eu garde de confier à l'auteur du 19 brumaire une dictature même momentanée. Il fallut que Bonaparte flattât ses chefs, et tînt le langage d'un ami des libertés nationales, faible moyen de succès dans sa bouche; car partout où l'opinion publique domine elle ne peut être conquise que par un langage sinon toujours vrai, du moins réputé sincère.

Décrets de Napoléon.

Les premiers décrets impériaux, datés de Lyon, étaient énergiques : ils prononçaient la dissolution des chambres

de Louis XVIII, convoquaient les colléges électoraux[1] en assemblée extraordinaire du champ de mai, pour modifier les constitutions de l'empire dans l'intérêt du peuple; l'ancienne noblesse était abolie, le séquestre ordonné sur tous les biens des Bourbons; onze têtes furent proscrites : de ce nombre étaient celles de Talleyrand et de Marmont. Bientôt, se résignant à l'alliance forcée que la nécessité lui imposait, l'empereur admit le célèbre conventionnel Carnot dans son conseil comme ministre de l'intérieur; il nomma ministre de la police, Fouché, duc d'Otrante, homme alors influent parmi les constitutionnels, et il invita Benjamin Constant à rédiger l'*acte additionnel aux constitutions de l'empire*. Cet acte reproduisait les principales dispositions de la charte de Louis XVIII; mais, par son titre étrange et justement réprouvé de l'opinion, il semblait placer la liberté à la suite du despotisme. Napoléon le soumit à l'acceptation du peuple : un million de Français consentirent, quatre mille osèrent protester. Bonaparte prêta serment à cette nouvelle constitution dans la solennelle assemblée du champ de mai, où les aigles furent distribuées aux régiments, et où il parut lui-même avec toute la pompe de l'empire. Les élections, presque toutes favorables au parti constitutionnel, étaient connues, et la chambre des représentants s'assembla le 3 juin sous de fâcheux auspices pour l'empereur : la Fayette y reparaissait sur la scène politique après vingt années d'une honorable retraite : les voix se partagèrent pour la présidence entre lui et Lanjuinais; ce fut Lanjuinais, l'orateur le plus hostile au gouvernement impérial, qui l'obtint. Les mesures militaires absorbaient alors les pensées de Napoléon : la nation était délivrée de la guerre civile; le duc d'Angoulême, arrêté, après quelques succès, au Pont-

Acte additionnel.

Champ de mai. 1er juin 1815.

Saint-Esprit, avait capitulé, puis, fait prisonnier par des paysans, il fut remis en liberté sur l'ordre de l'empereur, et quitta la France : la Vendée elle-même, contenue par les mesures fermes et conciliantes du général Lamarque, déposait les armes. Mais l'Europe s'avançait menaçante, les Anglais sous Wellington, les Prussiens sous Blücher, occupaient la Belgique; un enthousiasme frénétique pour la liberté animait contre Bonaparte les universités allemandes; à leur voix toute l'Allemagne se soulevait, et derrière elle s'ébranlaient déjà les colonnes russes et les hordes de la Tartarie.

Napoléon fait de nouveau surgir en peu de jours une armée formidable du sol de la France. Il peut compter trois cent mille combattants; sur ce nombre, cent dix mille sont dirigés sur la Belgique. Le 12 juin il part lui-même pour son armée; il va combattre Wellington et Blücher, qui réunissaient chacun quatre-vingt-dix mille hommes sous leurs drapaux. Son espoir est de les battre séparément et de les exterminer, pour faire face ensuite à l'Autriche et à la Russie. Le 16 une bataille sanglante s'engage autour du village de Ligny, dans les plaines de Fleurus, toujours glorieuses pour nos armes. Les Prussiens sont battus, et perdent vingt-deux mille hommes. Napoléon, vainqueur, se porte, avec soixante-dix mille soldats seulement, au-devant des forces anglaises, hollandaises et hanovriennes, et les rencontre à Waterloo. Grouchy, à la tête de trente-trois mille hommes, contiendra les troupes battues de Blücher, et empêchera leur jonction avec l'armée de Wellington. Le 18 juin, à onze heures du matin, l'action s'engage : le sort du monde était jeté sur le champ de bataille. Pendant plusieurs heures l'avantage est aux Français; déjà l'ennemi songe à la retraite; vers six heures

Bataille de Fleurus. 16 juin 1815.

Bataille de Waterloo ou du mont Saint-

Napoléon ordonne une charge formidable, et les Anglais fléchissent; mais l'arrivée de Grouchy ou celle de Blücher décidera la victoire. Tout à coup un corps nombreux se montre au loin, sur le flanc droit de l'armée française; des deux côtés on s'informe avec anxiété, on espère. Wellington reprend confiance; maintenant il est sûr de vaincre, il a reconnu les Prussiens : Blücher a trompé Grouchy : c'en est fait, la déroute des nôtres est complète, immense, et le carnage horrible : deux cents pièces de canon et un matériel considérable tombent au pouvoir de l'ennemi. L'honneur français du moins demeure intact dans cette journée funeste, où, sommés de mettre bas les armes, quelques bataillons mutilés de la vieille garde répondent par ce cri héroïque : *La garde meurt, et ne se rend pas.* Napoléon, égaré, hors de lui-même, au milieu de cette immense catastrophe, présente sa poitrine aux balles et aux boulets. Il ne peut mourir : pour la seconde fois, la mort ne veut pas de lui : alors, se séparant des débris de son armée, il revient à Paris, pour annoncer lui-même aux deux chambres le désastre de Waterloo et pour concerter avec elles la défense du territoire.

Jean. 18 juin 1815.

Déjà les sinistres nouvelles de la journée du 18 juin circulaient dans Paris lorsque Napoléon arrivait au palais de l'Élysée; et tandis qu'il tient conseil avec ses frères et ses ministres, la chambre élective ouvre la séance.

L'attitude des représentants, déjà mal disposés pour Napoléon, est sombre et menaçante. La Fayette se lève, monte à la tribune, et développe une proposition qui tend à assurer la liberté des délibérations de la chambre et à concentrer les pouvoirs dans son sein. Cette proposition est accueillie. La chambre décide que toute tentative faite pour la dissoudre sera punie comme un crime de haute

Résolutions de la chambre des représentants hostiles à l'empereur.

trahison; et elle invite les ministres à se rendre dans son sein. Voyant ensuite dans Napoléon le seul obstacle à la paix avec les puissances prêtes à fondre sur Paris, les représentants, secrètement stimulés par le ministre de la police Fouché, expriment le vœu que l'empereur abdique, et menacent, en cas de refus, de décréter sa déchéance. Napoléon voit ses amis eux-mêmes consternés; la populace des faubourgs fait seule encore retentir à son oreille le cri de *Vive l'empereur!* mêlé à des clameurs furieuses contre l'étranger et contre les traîtres. Il ne peut se résoudre à s'appuyer sur elle et à la déchaîner contre les représentants de la nation; il résiste aux instances de son frère Lucien, qui l'exhorte à tenter un autre 18 brumaire, et signe une seconde abdication en faveur de son fils. Les chambres acceptent cet acte; et, sans se prononcer d'une manière absolue pour Napoléon II, forment un gouvernement, composé des ministres Carnot et Fouché, duc d'Otrante, des généraux Caulaincourt et Grenier, et de l'ancien conventionnel Quinette : Fouché, qui a trahi l'empereur, est nommé président de ce gouvernement provisoire.

Seconde abdication de Napoléon 22 juin 1815. Gouvernement provisoire.

Napoléon s'éloigne, et de la Malmaison, où il se retire, il tourne les yeux vers l'Amérique. Derrière lui, d'innombrables ennemis se précipitent sur la France : les chemins de Paris sont ouverts, les Anglais et les Prussiens s'y engagent témérairement; cent soixante mille soldats français peuvent en peu de jours être réunis sous les murs de la capitale, et leur fermer la retraite. Napoléon suit, sur la carte et dans sa pensée, la marche imprudente des ennemis; son génie guerrier se réveille encore une fois : il écrit au gouvernement provisoire qu'il a conçu pour les vaincre et les anéantir un projet d'une exécution infaillible; il de-

mande à combattre comme simple général : son offre est repoussée avec insulte par Fouché. L'empereur se résigne à quitter la France, et se dirige vers Rochefort, sous la garde du général Becker. Mais les croisières anglaises cinglent devant le port : abusé par une illusion étrange, Napoléon se flatte qu'une noble confiance de sa part triomphera des exigences absolues de la politique. Il monte avec sa suite sur le vaisseau anglais *le Bellérophon*; de là il écrit au prince régent, et lui demande la liberté de s'asseoir, comme un autre Thémistocle, au foyer du peuple britannique, en réclamant la protection des lois. La réponse à cette lettre est l'ordre de conduire l'illustre suppliant à Sainte-Hélène ; et presque aussitôt il cingle, pour le repos du monde, vers ce rocher, qui sera sa prison et son tombeau. C'est ainsi que cet homme prodigieux disparaît pour la seconde fois et pour toujours de la scène politique, laissant après lui un grand vide où vinrent se heurter les intérêts divers dont le choc prolongea au loin d'effrayantes oscillations en Europe; semblable à un immense navire englouti tout à coup au sein de l'Océan, les vagues écumantes bouillonnent encore longtemps au-dessus du gouffre où il a disparu.

Napoléon s'embarque sur *le Bellérophon*. 18 juillet 1815.

CHAPITRE II.

Depuis la capitulation de Paris et la rentrée de Louis XVIII dans la capitale jusqu'à la chute du ministère Decazes.

3 juillet 1815 — 20 février 1820.

Proclamation de Louis XVIII.

Les armées alliées ouvraient pour la seconde fois la France aux Bourbons. Louis XVIII, dans une proclamation du 28 juin, datée de Cambray, disait : « J'accours pour ramener mes sujets égarés, pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir, pour me placer une seconde fois « entre les armées alliées et les Français, dans l'espoir que « les égards dont je pense être l'objet tourneront à leur salut.... Je promets, moi, qui n'ai jamais promis en vain, « de pardonner aux Français égarés tout ce qui s'est passé « depuis le jour où j'ai quitté Lille, au milieu de tant de « larmes, jusqu'au jour où je suis rentré dans Cambray, au « milieu de tant d'acclamations. Mais le sang de mes enfants a coulé par une trahison dont les annales du monde « n'offrent pas d'exemple ; les auteurs de cette trame horrible seront désignés par les chambres à la vengeance « des lois. »

Louis XVIII cependant n'avait point encore été proclamé dans la capitale : l'armée française, forte de cent vingt mille hommes et de cinq cents pièces de canon, campait sous les murs de Paris, et la chambre des représentants continuait, au bruit des armes, à discuter d'abstraites théories et à établir des garanties pour les droits de la nation. Les Anglais et les Prussiens s'étaient témérairement avancés, laissant derrière eux une triple ligne de places fortes ; la

victoire pouvait encore être disputée. Frappés toutefois de l'horrible destin auquel un nouveau revers livrerait la capitale de la France, les chambres et les chefs du gouvernement jugèrent plus prudent de négocier que de combattre, et le 3 juillet une capitulation ou convention militaire fut signée à Saint-Cloud par Davoust, prince d'Eckmühl, ministre de la guerre, et par Wellington et Blücher, commandants des forces anglaises et prussiennes. Par cette convention il fut dit « que l'armée française évacuerait Paris, et se porterait derrière la Loire; que les propriétés publiques et particulières seraient respectées, et que les individus présents dans la ville à l'époque de la capitulation ne pourraient être inquiétés ni recherchés en rien relativement à leur conduite et à leurs opinions politiques. »

Convention de Saint-Cloud. Capitulation de Paris. 3 juillet 1815.

Le 8 juillet le roi fit son entrée à Paris : Talleyrand fut nommé président du nouveau ministère, et le régicide Fouché, qui, ministre de Napoléon, avait activement coopéré au retour de Louis XVIII, obtint pour récompense l'entrée au conseil du roi et le portefeuille de la police. Deux listes de proscrits furent aussitôt dressées : par l'une, dix-neuf généraux ou officiers étaient traduits devant un conseil de guerre; l'autre renfermait trente-neuf noms : ceux qu'elle désignait devaient attendre, sous la surveillance de la haute police, que les chambres eussent statué sur leur sort : Carnot était de ce nombre, et Fouché, son collègue dans le ministère des cent jours, signa les ordonnances de proscription.

Rentrée de Louis XVIII à Paris. 8 juillet 1815.

Proscriptions.

Les troupes alliées avaient précédé le roi dans la capitale; leur contenance irritée donnait à entendre qu'elles croyaient y être entrées bien moins en vertu d'un traité que par le droit du vainqueur, et dès les premiers jours chacun put apprécier les maux affreux que cette seconde

invasion attirait sur la France. Les Prussiens surtout regardaient d'un air farouche les monuments trophées de nos victoires; il fallut la noble résistance de Louis XVIII pour préserver le pont d'Iéna de leur vengeance brutale : insultant au deuil et au ressentiment public, un insolent ordre du jour du général prussien Muffling, gouverneur de Paris, ordonna aux sentinelles de faire feu sur quiconque les braverait de la parole, du geste ou du regard. M. Decaze, préfet de police, fit déchirer l'ordre barbare, et cet acte de courage devint une des causes de sa haute fortune. Au mépris de la capitulation, nos musées furent dévastés; chaque État de l'Europe, chaque ville réclama les tableaux et les statues dont nos triomphes les avaient dépouillés, et Paris vit avec stupeur saisir et enlever tant de chefs-d'œuvre payés de notre sang : un jeune poëte, qui s'annonçait avec éclat, fut alors l'éloquent interprète des douleurs de la France[1].

Spoliation des musées.

L'héroïque armée de la Loire était pour les étrangers un objet continuel de terreur ; ils exigèrent son licenciement immédiat. Elle abaissa ses aigles, et déposa les armes à la voix du maréchal Macdonald, et aucun désordre n'accompagna son retour dans ses foyers. Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, songea dès lors à créer une armée nouvelle, et l'organisation de la garde royale remonte à cette époque.

Licenciement de l'armée de la Loire. 1er août 1815.

La composition des chambres subit d'importantes modifications : plusieurs pairs de la première restauration, qui avaient siégé pendant les cent jours, furent éliminés ; le roi en nomma quatre-vingt-douze nouveaux, et rendit, le 20 août 1815, la pairie héréditaire. Les élections des députés

Composition des chambres 1815.

Pairie hérédi-

[1] Casimir Delavigne, 2e Messénienne.

se firent d'après d'anciennes listes électorales, complétées au choix des préfets; un grand nombre d'anciens chevaliers de Saint-Louis furent arbitrairement désignés pour électeurs, et transmirent à la chambre nouvelle l'esprit de réaction violent dont ils étaient eux-mêmes animés. La plupart des membres élus appartinrent en effet à l'opinion dite *ultra-royaliste*, et arrivèrent à la chambre non-seulement avec les idées les plus hostiles à la révolution, mais encore avec le désir de la vengeance et avec la confiance, trop souvent téméraire, que donne la victoire après une cruelle défaite.

taire. 20 août 1815.

Élections ultra-royalistes de 1815.

C'est alors que se manifestèrent fortement les difficultés inextricables au milieu desquelles le gouvernement de la restauration se trouvait engagé. En blâmant la chambre vindicative et réactionnaire de 1815, il ne faut cependant pas confondre avec la masse des hommes passionnés qui formèrent sa majorité les esprits supérieurs qui cherchèrent, en la pénétrant de leurs doctrines, à donner à la France une organisation puisée dans des principes élevés, mais qui avaient cessé d'être en harmonie avec les mœurs, les préjugés et les intérêts du grand nombre. Des hommes d'un noble caractère et d'un grand talent, tels que MM. de Bonald, Bergasse et Montlosier, figuraient à la tête de l'école royaliste, dont ils formulaient les doctrines dans leurs écrits. Cette école cherchait la base de son système politique moins dans les droits des peuples que dans la tradition, dans les faits consacrés par le temps. L'école libérale, au contraire, considérait la liberté comme un droit inhérent à la nature humaine, et s'annonçait comme donnant à ses théories pour base la logique et la volonté générale. La première de ces deux écoles a surtout pour objet, lors même qu'elle invoque les libertés de la nation, d'étendre l'influence

Coup d'œil sur les partis.

de l'aristocratie; la seconde se propose, en restreignant cette influence dans d'étroites limites, de faire participer le plus grand nombre possible à l'exercice des droits politiques : il y avait donc une opposition réciproque et invincible entre les opinions fondamentales des royalistes et celles des libéraux; et peut-être était-il impossible qu'un ordre de choses stable se consolidât en France sous une dynastie liée par ses antécédents, par ses affections, par la reconnaissance même, aux hommes qui, pour raffermir l'édifice social, ne détachaient point leurs regards du passé, tandis que la génération nouvelle et la majorité active de la nation que cette dynastie gouvernait repoussait leurs principes et adoptait de préférence le régime défendu et fondé par leurs adversaires. La lutte entre les hommes les plus violents des deux partis dura quinze ans, et commença en 1815 : tous profitèrent de ce qui était obscur et mal défini dans la charte, les uns pour la détruire, les autres pour exiger plus qu'elle ne promettait. Les royalistes eurent d'abord l'avantage. Il était impossible que le ministère Talleyrand se maintînt devant une chambre telle que les ressentiments suscités par les cent jours l'avaient faite, et le duc de Richelieu reçut l'ordre de former un nouveau cabinet.

Premier ministère du duc de Richelieu 1815-1818.

Cet homme d'État, ami de l'empereur Alexandre, et dont la vie s'était écoulée presque tout entière à l'étranger, avait acquis dans son gouvernement d'Odessa une grande réputation administrative : il connaissait peu la France et le mode d'action propre au gouvernement représentatif; mais il suppléa souvent à ce qui lui manquait en lumières par les inspirations d'une âme droite et généreuse. La situation était déplorable et les circonstances fort difficiles. La France, toute désarmée, semblait à la merci des puis-

sances, et celles-ci ne demandaient qu'à user de la victoire pour sa ruine. Le partage de notre territoire fut l'objet des secrètes délibérations de leurs ministres, et le projet d'un traité fut rédigé dans ce but. Louis XVIII en eut connaissance; une copie du projet fut dérobée et mise sous ses yeux. Ce prince n'était dépourvu ni de dignité ni de patriotisme. Sa fierté se révolta. Il fit demander une entrevue à Alexandre et à Wellington. « Mylord, dit-il à ce dernier, « je croyais, en rentrant en France, régner sur le royaume « de mes pères. Il paraît que je me suis trompé; je ne « saurais cependant demeurer qu'à ce prix. Votre gouver- « nement, mylord, consentira-t-il à me recevoir si je lui « demande encore asile? » Il y avait de la grandeur dans cette parole du vieux roi : Alexandre, ému, s'écria : « Non, « non! votre majesté ne perdra point ses provinces; je ne « le souffrirai pas[1] ! »

Projet de partage de la France. Belle parole de Louis XVIII.

Les puissances renoncèrent au projet de partage, et M. de Richelieu hâta la conclusion du traité qui précisait enfin les charges et les sacrifices imposés par elles à la France. Leurs demandes furent réduites à cinq points : 1° la cession du territoire comprenant les places de Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis et Landau; 2° la démolition des fortifications d'Huningue; 3° le payement d'une indemnité de sept cents millions, sans préjudice des créances[2] dues par le gouvernement français envers les particuliers de tous les États de l'Europe; 4° la restitution du département du Mont-Blanc au roi de Sardaigne; 5° l'occupation pendant trois ou cinq ans, à la volonté des alliés,

Traité de Paris. 20 nov. 1815.

[1] *Histoire des deux Restaurations*, par Achille de Vaulabelle, t. III, p. 376.

[2] Ces créances montèrent bientôt à une somme prodigieuse, et furent arrêtées au chiffre de 300 millions.



d'une ligne le long des frontières, par une armée de cent cinquante mille hommes, entretenue aux frais de la France. Ce douloureux traité fut signé le 20 novembre 1815[1].

Troubles et massacres dans le midi. 1815.

L'insolente tyrannie et les cruelles exigences d'un million d'étrangers ne sont pas les seuls maux que la France eut à souffrir par suite des événements désastreux des *cent jours*. Plusieurs départements du midi furent longtemps en proie à la guerre civile et à une sanglante anarchie; d'horribles assassinats y signalèrent cette époque fatale. Après la journée de Waterloo, des compagnies franches assaillirent Marseille, s'y livrèrent à de furieux excès, et massacrèrent un corps de mameluks qui tenait garnison dans ses murs; une populace féroce égorgea le maréchal Brune à Avignon; le brave général Ramel périt assassiné à Toulouse. Dans le département du Gard la réaction se manifesta sous l'apparence du fanatisme religieux : à Nîmes, à Uzès et autres lieux, des assassins parcoururent les rues en plein jour, au cri de *Meurent les protestants!* Des monstres, conduits par un Trestaillon, un Truphémi, un Graffan, renouvellent les horreurs du 2 septembre : ils massacrent les calvinistes jusque dans les prisons, avec les raffinements les plus barbares; outragent leurs femmes, brûlent leurs maisons et leurs temples, et ces atrocités sont impunies; elles se commettent à la vue des autorités locales, qui laissent faire. Le gouvernement, impuissant à les prévenir, garde longtemps le silence; et la chambre de 1815 rappelle à l'ordre le député d'Argenson, qui demande une enquête sur ces forfaits. Le cri de la justice et de l'humanité partit de la tribune étrangère : l'illustre

[1] Voy. *Géographie historique de la France*, carte n° 18, les frontières du royaume telles que les ont faites les traités de 1814 et de 1815.

Brougham invoqua en faveur des protestants de France l'intervention de son gouvernement, et le parlement anglais s'émut aux accents de sa voix indignée. Il fallut, en divers lieux, que les baïonnettes autrichiennes intervinssent entre les victimes et leurs bourreaux : à Nîmes le général Lagarde fut assassiné par des furieux dont il voulait contenir la rage ; et un prince de la famille royale, le duc d'Angoulême, accourut deux fois dans cette ville désolée avant de réussir, par une conduite ferme et prudente, à arrêter l'effusion du sang.

La session était ouverte depuis le 7 octobre, et la chambre des députés, qualifiée du nom d'*introuvable*, donnait un libre essor à ses passions violentes et réactionnaires. En face de l'immense majorité de cette chambre, conduite par MM. de Villèle, Corbière et la Bourdonnaye, se présentaient, à la tête d'une minorité de soixante membres, MM. de Serre, Royer-Collard et Pasquier : ils n'opposèrent qu'une éloquence courageuse et impuissante à la plupart des actes de cette session trop mémorable. La chambre demanda des lois exceptionnelles, qui furent accueillies aussitôt que présentées : l'une suspendait la liberté individuelle, une autre punissait de la déportation les cris séditieux, une troisième établissait la censure des écrits périodiques ; des cours prévôtales furent instituées sans appel ; enfin, dans la discussion d'une loi d'amnistie, MM. de la Bourdonnaye et Duplessis-Grénedan proposèrent de former diverses catégories de coupables, qui pouvaient arbitrairement s'étendre à plusieurs milliers de Français. La commission chargée de faire son rapport sur cette loi admit le projet des catégories, ainsi que celui qui rétablissait la confiscation, pour acquitter les contributions de guerre imposées par les alliés ; elle proposa en outre,

Actes de la chambre de 1815.

1816.

par l'organe de M. Corbière, son rapporteur, d'exclure les régicides de l'amnistie. Les deux premiers projets furent repoussés à une très-faible majorité; la chambre accueillit le dernier, en condamnant au bannissement perpétuel les régicides signataires de l'acte additionnel ou employés par le gouvernement des cent jours. Cette mesure atteignait Fouché lui-même, alors ambassadeur à Dresde, et qui mourut en exil. Des exécutions accompagnent ces rigueurs.

Condamnations et supplices. 1815.

Le fougueux et imprudent la Bédoyère, jugé par commission, fut la première victime; après lui, Ney, le brave des braves, invoque en vain devant la chambre des pairs le bénéfice de la capitulation de Saint-Cloud, il est condamné à mort et exécuté; les frères Faucher, tous deux généraux, inséparables dans la mort comme dans la vie, sont fusillés à Bordeaux; les généraux Mouton-Duvernet et Chartrand souffrent le même supplice; le général Bonnaire, plus malheureux encore, subit une dégradation flétrissante; Lefebvre-Desnouettes, les deux frères Lallemand, Rigaud et Savary, sont condamnés à mort par contumace; Lavalette échappe seul à la peine capitale, par le dévouement de sa femme et de trois Anglais généreux qui favorisent son évasion; la chambre des députés éclate à cette nouvelle en menaces contre les ministres, qu'elle rend responsables de l'événement. Le sang coule à Grenoble : un homme obscur, nommé Didier, avait embauché une troupe de paysans, et essayé un coup de main sur Grenoble; le général Donadieu déjoua ce mouvement insensé. Par son ordre, des colonnes mobiles parcourent les campagnes, où elles sèment la terreur : les prisonniers sont jugés en masse par une cour prévôtale, et mis à mort. Dans le Gard la cour d'assises acquitte l'assassin du général Lagarde, Trestaillon et ses complices, tandis que

les conseils de guerre rendent des arrêts de mort contre les protestants soupçonnés de bonapartisme.

But de la chambre de 1815.

La chambre, au milieu de tant de sang, marchait à son but, qui était :

1° Le rétablissement de la royauté légitime sur ses antiques bases ;

2° La formation d'administrations locales, indépendantes, organisées de manière à laisser place aux influences territoriales et ecclésiastiques ;

3° La création légale d'une puissante aristocratie territoriale ;

4° La constitution politique et financière du clergé de France.

Louis XVIII avait annoncé, à son retour de Gand, que treize articles de la charte seraient soumis à une révision ; il devenait évident que la chambre allait s'autoriser de cette parole royale pour anéantir la charte tout entière. Le comte d'Artois et ses amis du pavillon Marsan, qui accusaient le gouvernement du roi d'une conduite trop libérale en 1814, et qui imputaient à ce prétendu libéralisme la catastrophe des cent jours, dirigeaient dans sa marche la chambre de 1815. Déjà le prince exerçait une grande influence, par l'établissement d'une congrégation religieuse dont les ramifications s'étendaient en province ; à cette première et habile organisation il joignit celle, non moins puissante, de la garde nationale : tous les inspecteurs de ce corps immense, tous les officiers, étaient à sa nomination ; il les choisit parmi les royalistes exaltés, et exerça ainsi un double pouvoir de surveillance et d'action. La France se trouvait ainsi engagée dans une voie fatale à ses institutions nouvelles, et la monarchie représentative était elle-même en péril.

Ordonnance du 5 septembre 1816.

Écoutant alors les suggestions de sa propre raison et les énergiques conseils des ministres Richelieu, Decazes et Lainé, Louis XVIII fit paraître la célèbre ordonnance du 5 septembre, qui dissolvait la chambre des députés, fixait, d'après le texte de la constitution, le nombre des membres de la nouvelle chambre à deux cent soixante, et déclarait qu'aucun article de la charte ne serait revisé. Cette ordonnance fut un coup de foudre pour le parti de la réaction violente, qui la reçut en frémissant d'indignation et de colère. M. de Châteaubriand, l'homme le plus éloquent et le plus éclairé de ce parti, le seul peut-être qui, en s'appuyant sur la légitimité comme fondement de l'ordre social, voulût alors avec sincérité le maintien de la constitution, protesta au nom de tous les siens, et répondit à l'ordonnance de septembre par *la Monarchie selon la Charte*, ouvrage qui retentit en Europe et fit disgracier son auteur. Le commandement de la garde nationale fut retiré au comte d'Artois, et le résultat des nouvelles élections répondit à l'espoir du ministère.

Cependant les malheurs de la patrie étaient au comble : opprimée par cent cinquante mille étrangers qui, disséminés dans ses forteresses, l'accablaient de charges ruineuses, agitée par les factions intérieures, la France eut encore à gémir des horreurs de la disette ; les pluies continuelles de 1816 inondèrent les campagnes, détruisirent l'espoir des récoltes, et répandirent dans le bétail le fléau des épizooties. Tant de calamités n'étouffèrent point l'explosion des haines politiques ; et dans l'année 1817 les dernières scènes tragiques de Grenoble se reproduisirent à Lyon.

Concordat. 1817.

Un nouveau concordat avait été signé à Rome par les soins de M. de Blacas, ambassadeur auprès du souverain

pontife. Ce traité étendait considérablement le nombre des évêchés, fixé à cinquante par le concordat de Napoléon. Un projet de loi présenté à ce sujet aux chambres fut rejeté, et le roi limita le nombre des évêques à celui des départements.

L'acte législatif le plus important de cette année fut la loi électorale, qui pour la première fois depuis la restauration permit de suivre une voie légale dans la nomination des députés. Elle établit l'élection directe, fixa le cens des électeurs à trois cents francs d'imposition, et celui des éligibles à mille francs; la chambre devait se renouveler par cinquièmes, et il n'y avait qu'un collége par département : cette loi, proposée par le ministère, fut adoptée à la suite d'orageux débats; elle était la plus grande concession qu'eussent encore faite les Bourbons à l'esprit constitutionnel, et ses résultats prouvèrent les difficultés extrêmes du terrain où se trouvait placée la dynastie régnante. Loi électorale. 1817.

D'autres lois, d'une haute importance, furent rendues l'année suivante. La France n'avait qu'un simulacre d'armée; les engagements volontaires remplissaient mal le vide de nos légions, et il était urgent, en présence des étrangers, de rétablir sur un pied respectable les forces militaires du royaume. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, proposa dans ce but, en 1818, la loi du recrutement : elle rétablissait la conscription de l'empire, enlevait au roi un pouvoir sans limite pour la nomination aux grades, dont un tiers était donné aux sous-officiers, et elle accordait dans l'avancement des officiers une large part à l'ancienneté. Cette loi était contraire à l'article de la charte qui abolissait la conscription dans le royaume; son utilité, généralement sentie, Loi du recrutement. 1818.

fit décider son adoption. La liberté individuelle cessa d'être suspendue, mais la presse périodique demeura soumise à la censure : cependant, à la faveur d'un artifice qui enleva le caractère de périodicité à plusieurs journaux, des hommes de talent soutinrent presque sans entraves une lutte passionnée. L'opinion libérale et l'opinion royaliste eurent pour principaux organes, l'une *la Minerve*, et l'autre *le Conservateur*. La verve de MM. Benjamin Constant, Jay, Étienne et de Jouy, assura l'immense succès du premier de ces recueils ; le second fut redevable de sa vogue à la plume de MM. de Châteaubriand, de Lamennais et Fiévée.

La presse.

Une considération puissante justifiait les craintes qu'inspirait à cette époque la liberté de la presse. Les armées alliées occupaient le royaume ; et il fallait les convaincre que leur appui n'était plus nécessaire aux Bourbons. Le calme apparent de la France pouvait seul amener la prompte libération de son territoire. Cet heureux événement marqua le cours de l'année 1818, et le duc de Richelieu eut la gloire d'y attacher son nom : grâce à son heureux ascendant sur l'empereur Alexandre, les souverains, alors assemblés au congrès d'Aix-la-Chapelle, consentirent à faire évacuer nos places et à rappeler leurs armées : quinze millions de rentes inscrites sur le grand-livre achevèrent de liquider envers l'étranger la dette de la France. Le duc de Richelieu donna ensuite sa démission, et se retira devant les noms populaires de Benjamin Constant, de Manuel et de la Fayette, récemment sortis de l'urne électorale. Pour prix des services qu'il venait de rendre à la patrie, les chambres votèrent en sa faveur un don de cinquante mille livres de rente : Richelieu était sans fortune, et n'accepta point pour lui-même cette magnifique récom-

Congrès d'Aix-la Chapelle. Évacuation du territoire par les armées étrangères. 1818.

pense[1]. Il exerça le pouvoir dans un temps difficile, et la force impérieuse des circonstances comprima souvent ses généreuses dispositions; il laissa en quittant les affaires la réputation d'un homme de bien et d'honneur; mais l'insistance avec laquelle il demanda le sang du maréchal Ney est un sujet de reproche pour sa mémoire. Alarmé du résultat des dernières élections, presque toutes libérales, il voulait que le ministère se rapprochât du centre droit de la chambre[2], et désirait que la loi électorale fût modifiée :

[1] Voici un extrait de la noble lettre adressée à cette occasion au président de chacune des deux chambres par le duc de Richelieu :

« Monsieur le Président,

« Je serais trop fier d'un témoignage de bienveillance donné par le roi avec le concours des deux chambres pour avoir la pensée de le décliner; mais les journaux m'ont appris qu'il s'agissait de me donner aux frais de l'État une récompense nationale. Je ne peux me résoudre à voir ajouter, à cause de moi, quelque chose aux charges qui pèsent sur la nation. Si dans le cours de mon ministère j'ai eu le bonheur de rendre des services à la France, et, dans ces derniers temps, de concourir à l'affranchissement de son territoire, mon âme n'est pas moins attristée de savoir ma patrie accablée de dettes énormes. Trop de calamités l'ont frappée, trop de citoyens sont tombés dans le malheur, et il y a trop de pertes à réparer pour que je puisse voir s'élever ma fortune en de telles conjonctures. L'estime de mon pays, la bonté du roi, le témoignage de ma conscience me suffisent.

« RICHELIEU. »

Malgré cette lettre, les chambres votèrent pour M. de Richelieu une dotation de 50,000 livres de rente. — Il accepta le don à titre de récompense nationale; puis il fit l'abandon intégral de la dotation aux hospices de Bordeaux.

[2] Le côté droit de la chambre était celui où siégeaient les membres les plus prononcés du parti royaliste. Les députés dont l'opinion libérale était la plus ardente siégeaient en face, au côté gauche. Les membres modérés de l'un et de l'autre parti composaient les deux grandes fractions de la chambre qu'on nommait *centre droit* et *centre gauche*.

ses vœux à cet égard n'étaient point partagés par son jeune collègue M. Decazes, alors en haute faveur auprès de Louis XVIII.

Ministère Dessolle. 1818.

Plusieurs membres du cabinet se retirèrent avec le duc de Richelieu; et, sur l'indication de M. Decazes, le roi nomma le général Dessolle président du conseil; M. de Serre reçut les sceaux, le maréchal Gouvion Saint-Cyr conserva le portefeuille de la guerre; M. Decazes obtint celui de l'intérieur, et fut véritablement le directeur du nouveau ministère. Par suite des élections de 1817 et 1818, la majorité de la chambre des députés appartenait à l'opinion libérale; il était à craindre que toute harmonie cessât entre elle et la chambre des pairs, qui demandait la réforme de la loi d'élection; il était urgent ou de dissoudre la première, ou de modifier les votes de la seconde par de nouveaux choix. M. Decazes préféra ce dernier parti; et une ordonnance royale créa soixante-douze nouveaux pairs, choisis en grande partie parmi les hommes marquants de l'empire. Cette promotion causa une vive douleur au parti royaliste.

État de la France et des partis. 1818-1819.

Le calme commençait à se rétablir à l'intérieur, l'étranger ne foulait plus notre sol : le commerce, l'industrie, l'agriculture florissaient, et le crédit public renaissait; tout enfin permettait d'espérer un heureux avenir. Mais les partis étaient ardents et implacables : les royalistes rejetaient toute alliance avec les constitutionnels sincères, et ne voulaient admettre aucune concession libérale; les libéraux, à leur tour, ne savaient point attendre, et compromettaient l'avenir pour s'assurer un triomphe éphémère. Déjà de graves dissentiments avaient éclaté entre le côté gauche et le ministère, au sujet des Français bannis sans jugement; il s'agissait de solliciter du roi leur rappel :

A l'égard des régicides, jamais! s'était écrié M. de Serre du haut de la tribune; et ce mot avait profondément irrité le parti libéral. C'est en de telles circonstances qu'eurent lieu les élections de 1819, pour le renouvellement de la troisième série de la chambre : la plupart furent faites sous l'influence des libéraux. Ceux-ci se partageaient en plusieurs partis, dont les plus remarquables étaient : celui des révolutionnaires, qui voulait à tout prix renverser les Bourbons, et celui qu'on nomma le parti *doctrinaire,* qui, en formulant son opinion d'après certaines théories abstraites et d'un ordre élevé, regardait le maintien de la dynastie comme nécessaire à celui de la charte. Ce parti, peu nombreux alors, comptait dans ses rangs plusieurs des hommes les plus instruits et les plus distingués de la France. Les électeurs cédèrent, comme il arrive trop souvent, aux suggestions des esprits violents et passionnés; un grand nombre de leurs choix furent ouvertement hostiles aux Bourbons, et le nom du conventionnel Grégoire sortit de l'urne : le parti royaliste jeta un cri d'horreur, et repoussa Grégoire de la chambre.

Élections libérales de 1819.

Sérieusement alarmé du résultat des élections et des exigences impérieuses des libéraux, sollicité par son frère et par sa famille, Louis XVIII résolut de modifier la loi électorale; et M. Decazes, regardant comme nécessaire ce qu'il avait jugé inutile et dangereux quelques mois auparavant, crut devoir servir les vues du prince en s'éloignant de la gauche pour se rapprocher du côté droit. Ce revirement continuel, suivant les nécessités du moment, et auquel on donna le nom de *bascule*, souvent utile de la part d'un roi, ne peut qu'être fatal à la réputation d'un ministre, sous un régime constitutionnel. Plusieurs des collègues de M. Decazes comprirent que, s'ils ne pouvaient

plus persévérer dans leur ligne de conduite, ils devaient donner leur démission, et ils la donnèrent, emportant avec eux l'estime publique : ce furent MM. Dessolle, Louis et Gouvion Saint-Cyr, que remplacèrent MM. Pasquier, Roy et Latour-Maubourg. M. Decazes forma le nouveau cabinet, et eut le titre de président du conseil. Sa conduite, devenue indécise et flottante, irrita les libéraux sans lui concilier les royalistes. Ceux-ci ne ralentirent point leurs attaques, jusqu'à ce qu'un affreux événement leur eut permis de le renverser, et eut fait passer le pouvoir en leurs mains.

Ministère Decazes. 1819.

Le duc de Berry fut frappé à mort dans la soirée du 13 février 1820, au sortir de l'Opéra, par un misérable nommé Louvel : il vécut peu d'heures après sa blessure, et expira dans les bras de la famille royale, en pardonnant à son assassin. Ce prince, doué de nobles qualités, et uni depuis peu d'années à une jeune princesse, petite-fille du roi de Naples, était regardé alors comme le dernier rejeton mâle de la branche aînée des Bourbons. Sa mort répandit la consternation dans Paris et dans la France, où les résultats de ce sinistre événement furent aussitôt prévus. La fureur des royalistes ne connut plus de bornes; ils rendirent M. Decazes responsable de l'attentat, et un de leurs députés poussa le délire jusqu'à l'accuser du crime à la tribune. En vain, pour apaiser ses ennemis, le ministre se hâte de présenter aux chambres des lois exceptionnelles, l'une contre la liberté individuelle, l'autre contre la presse, ainsi qu'un nouveau projet de loi électorale : il ne conjure point l'orage du côté droit, et soulève en même temps contre lui une tempête au côté gauche. Royalistes et libéraux provoquent sa chute; il résiste encore : c'est dans le cœur du roi que son pouvoir est enraciné; mais le

Assassinat du duc de Berry. 13 fév. 1820.

comte d'Artois et madame la duchesse d'Angoulême demandent avec instance à Louis XVIII le renvoi de son favori; leurs vœux sont enfin exaucés. M Decazes reçoit le titre de duc et l'ambassade de Londres, et M. de Richelieu formera le nouveau cabinet, qui lui-même n'aura qu'une courte existence. De ce moment, et par sa propre faute, le parti libéral perd la direction des affaires; le pouvoir va passer aux mains des royalistes, une nouvelle crise de dix ans se prépare, et la France n'en sortira que lorsque le trône, pour son malheur, aura été renversé sur la charte déchirée.

Second ministère de M. de Richelieu 20 fév. 1820.

La plus grande partie de l'Europe était alors dans un état d'effervescence violent, et l'on voyait s'accomplir la prédiction exprimée par cette parole célèbre : « La révolution française fera le tour du monde. » Les mouvements convulsifs qui avaient si longtemps agité la France s'étendaient au loin, et des secousses volcaniques se faisaient sentir des bords de l'Océan à ceux de la mer Adriatique.

Situation de l'Europe.

Les souverains avaient associé les peuples à leur haine pour Napoléon, en flattant leur amour de l'indépendance, en leur promettant des institutions libérales pour prix d'une résistance victorieuse; mais après la lutte, lorsque l'ennemi commun eut été abattu, les souverains aperçurent, non sans raison, un danger dans les sentiments dont ils avaient naguère obtenu un puissant secours, et tous leurs efforts tendirent à étouffer les dispositions libérales de leurs sujets ou à les punir. C'est ainsi que Ferdinand VII ne parut être rentré en Espagne que pour châtier une partie de ceux qui lui avaient conservé le trône. Il avait promis, non le maintien de la constitution rédigée par les cortès de Cadix en 1812, et entachée des

Conduite des souverains envers leurs peuples.

défauts de la constitution française de 1791, mais le don d'institutions en rapport avec les lumières et favorables aux libertés publiques : cependant à peine, échappé de sa prison de Valençay, eut-il ceint la couronne, qu'il rétablit l'inquisition, régna six ans sans contrôle, et frappa en despote les hommes les plus distingués de son royaume, les Martinez de la Rosa, les Torreno, les Arguelles : il les entassa sous les roches brûlantes d'Afrique, et ses défenseurs se retrouvèrent pêle-mêle dans les mêmes cachots avec les partisans du roi Joseph, qu'ils avaient combattus. L'armée, privée de ses meilleurs chefs, se souleva, et l'île de Léon fut le premier théâtre de la révolte qui éclata, en janvier 1820, parmi les troupes destinées à soumettre les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud : Quiroga et Riégo en furent les principaux auteurs. La Catalogne s'insurgeait presque en même temps, à la voix de Mina ; déjà la Galice proclamait la constitution des cortès ; l'insurrection gagnait successivement toutes les villes. Enfin, le comte d'Abisbal, chargé de combattre l'armée rebelle de l'île de Léon, arbora le même drapeau qu'elle, à Ocana. Madrid en accueillit la nouvelle avec enthousiasme, et Ferdinand n'eut d'autre alternative que d'abdiquer ou de prêter serment à la constitution : il jura de la maintenir. Arguelles, Torreno, Martinez de la Rosa, tirés des cachots, passèrent subitement des prisons d'Afrique aux conseils du monarque, et, pour premiers actes de leur autorité, ils abolirent l'inquisition, et supprimèrent en Espagne l'ordre des jésuites. Le gouvernement était sans ressources : il décréta la vente des immenses possessions des moines, et dès lors soixante mille religieux soulevèrent contre lui la populace. Le contre-coup de ce vaste mouvement se fit sentir en Portugal : ce royaume, depuis la fuite de la famille de Bragance, et

Révolution espagnole. 1820.

Révolution de Portugal.

durant la guerre, avait été soumis à une régence anglaise, qui le gouvernait comme une colonie des Iles-Britanniques ; les Portugais, réveillés par un sentiment national, chassèrent les autorités anglaises, et rappelèrent leur ancien souverain, Jean VI, qui laissa la régence du Brésil à son fils don Pedro, et revint régner sur ses anciens sujets, en acceptant une charte libérale rédigée sur le modèle de la constitution espagnole.

Situation de l'Italie

L'Italie, frémissant sous le sceptre autrichien, était également agitée : partout s'organisaient des sociétés de francs-maçons et de carbonari, unies par le vœu d'affranchir un jour leur patrie du joug étranger, et de former des divers États de la péninsule une fédération de républiques. Le royaume de Naples était en feu ; Ferdinand IV avait recouvré en 1815 le sceptre de cette contrée, où Murat, abordant les armes à la main, après la journée de Waterloo, avait été pris et fusillé. Là aussi des sociétés secrètes tendaient à une révolution politique ; le signal fut donné par l'armée, et partit de la ville de Nola. Le régiment de Bourbon sort de ses casernes, enseignes déployées, le 2 juillet 1820, au cri de *Vive la constitution !* Deux autres régiments se joignent à lui ; les carbonari accourent en foule, et le général Guillaume Pépé soulève la capitale. A sa voix le peuple investit le palais, et c'est la constitution des cortès espagnoles qu'il proclame : Ferdinand IV et son fils l'adoptent, et jurent de la maintenir : d'affreux massacres suivent cette révolution en Sicile.

Révolution napolitaine. 1820.

L'Allemagne.

Tandis que le midi de l'Europe s'agite, une active fermentation remue la Prusse et les États du nord de l'Allemagne, qui attendent en vain les institutions libérales que leurs princes leur ont promises. Il se forme quatorze cercles redoutables d'associations secrètes : c'est au nom de la

liberté et de l'égalité que leurs membres s'unissent ; c'est une révolution politique et sociale qu'ils demandent. Un transport démagogique enflamme les universités. Le poëte Kotzebuë, défenseur, dans ses écrits, des droits des monarques, tombait alors sous le poignard du jeune Charles Sand, qui s'était signalé dans la guerre de l'indépendance allemande ; des milliers de voix répétaient, en le glorifiant, le nom de l'assassin, des milliers de cœurs vouaient un culte à sa mémoire. La fièvre révolutionnaire qui travaillait le continent minait sourdement l'Angleterre, et menaçait d'y livrer le corps social à une longue et douloureuse agonie.

L'Angleterre.

La Grèce.

Cette agitation convulsive s'étendait avec rapidité vers l'Orient, et tirait de leur repos léthargique les descendants des héroïques Hellènes. Là du moins l'insurrection avait le caractère d'une véritable délivrance : son but était d'affranchir la Grèce chrétienne du joug étranger des musulmans ; le génie des Miltiade et des Thémistocle se réveillait dans ses cités en ruine, après un sommeil de deux mille ans, et le cri de patrie et de liberté, en partant des murs de Souli et des rochers de l'Épire, ébranlait déjà les échos de Marathon et de Salamine.

CHAPITRE III.

De la chute du ministère Decazes à la mort de Louis XVIII.

20 février 1820 — 16 septembre 1824.

Trois monarques absolus, l'empereur d'Autriche, le czar et le roi de Prusse, avaient signé en 1815 un traité célèbre, sous le nom de *la sainte alliance*, par lequel ils s'engageaient à fonder leurs relations mutuelles sur les principes les plus sacrés du christianisme, et à n'avoir d'autre but dans leur politique que l'intérêt de leurs sujets, le maintien de la religion, de la paix et de la justice. Ce traité avait paru à la suite du congrès de Vienne, et son but réel était de comprimer l'esprit révolutionnaire qui se manifestait de toutes parts d'une manière effrayante pour l'ordre social. M. de Metternich, au nom de l'empereur d'Autriche, son maître, convoque pour cet objet à Carlsbad un congrès, où assistent tous les membres de la confédération germanique, et où lui-même exerce une influence souveraine. Ce congrès détruit les sociétés secrètes, et établit la censure dans toute l'Allemagne, sans tenir compte des constitutions dont jouissent le Wurtemberg, la Bavière, le pays de Bade et quelques autres États. Peu de mois après, les souverains du Nord se réunissent à Troppau, puis à Laybach, pour se prononcer d'une manière décisive à l'égard des révolutions d'Espagne, de Portugal et de Naples. L'Autriche surtout redoute pour ses provinces d'Italie la contagion de l'insurrection napolitaine. Les dispositions libérales d'Alexandre ont subi un changement remarquable : M. de Metternich domine l'esprit du czar, et une expédition ar-

La sainte alliance.

Congrès de Carlsbad.

Congrès de Troppau et de Laybach. 1820-1821.

mée de l'Autriche contre Naples est résolue : le vieux roi, Ferdinand IV, s'est rendu auprès des souverains à Laybach, et presque aussitôt une armée autrichienne pénètre dans les Abruzzes. Les Piémontais saisissent cet instant pour s'insurger : un mouvement militaire éclate à Alexandrie, et la constitution des cortès est proclamée à Turin. Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, abdique sur-le-champ en faveur de son frère Charles-Félix, qui accourt de Modène à la tête des troupes autrichiennes : des combats sanglants s'engagent, l'Autriche triomphe en Piémont comme à Naples : l'armée napolitaine, commandée par Pépé, avait honteusement pris la fuite au premier choc. Toute l'Italie fut ainsi abattue sous une domination étrangère.

Révolution du Piémont. 1821.

Les Autrichiens vainqueurs et maîtres de l'Italie. 1821.

Alexandre apprit alors l'insurrection des Grecs, dont le caractère n'avait aucun rapport avec celle des Napolitains ; il ne voulut cependant y reconnaître qu'un nouveau complot du carbonarisme, et condamna ses malheureux co-religionnaires. L'héroïque ville de Souli succombait devant le féroce Ali-Pacha ; l'Angleterre venait de vendre au barbare, par un odieux traité, la cité de Parga ; et pour assouvir la vengeance du sultan Mahmoud quatre-vingts prêtres avec le vénérable patriarche de Constantinople, et une multitude de Grecs, avaient péri dans cette capitale, livrés à d'ignominieux supplices. Les klephtes des montagnes, les Grecs de la Moldavie et de la Valachie espèrent en vain dans le czar, et courent aux armes à la voix de Botzaris, de Maurocordato, d'Ypsilanti ; vaincus par le nombre, ils succombent presque tous : le brave Ypsilanti, après des actions héroïques pour la croix et la liberté, touche le sol autrichien ; il est jeté dans les fers, et n'en sort au bout de quatre ans que pour mourir.

Désolation de la Grèce.

Les souverains exécutaient ainsi en Europe les clauses

du traité de la sainte alliance, tandis que la France supportait avec douleur les fatales conséquences des élections de 1819 et du tragique événement de février 1820. M. de Richelieu avait soutenu et fait adopter les projets de loi présentés par M. Decazes, et dont l'un suspendait la liberté individuelle, tandis que l'autre rétablissait la censure des journaux. En repoussant le premier projet, le général Foy fit entendre ces paroles éloquentes : « Faisons, « dit-il, que le profit d'une mort sublime ne soit pas perdu « pour la maison royale et pour la morale publique; que la « postérité ne puisse pas nous reprocher qu'aux funérailles « d'un Bourbon la liberté des citoyens fut immolée pour « servir d'hécatombe. » Ses efforts furent impuissants; les chambres votèrent les deux lois, ainsi qu'une troisième, qui transmettait la haute influence, dans les élections, de la classe moyenne à l'aristocratie. Cette dernière loi établissait deux colléges, l'un d'arrondissement, où une imposition de trois cents francs donnait le droit de voter; l'autre de département, où n'étaient admis que les imposés à mille francs; ceux-ci votaient dans l'un et l'autre collége. Le nombre des membres de la chambre des députés fut porté à quatre cent trente, dont deux cent soixante nommés par les colléges d'arrondissement, et cent soixante et dix par les colléges départementaux. Cette loi, soutenue par M. de Serre mourant, et vivement combattue par Lafayette, Camille Jordan, Royer-Collard et toute la gauche, fut adoptée au milieu de sanglantes émeutes. Ce fut sous de tels auspices que, le 29 septembre, naquit le duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berri; et la naissance de ce royal rejeton fut saluée comme le présage de longues et glorieuses destinées promises à la branche aînée des Bourbons sur le trône de France.

Actes du second ministère de M. de Richelieu 1820.

Loi électorale. Adoption du double vote. 1820.

Naissance du duc de Bordeaux 29 sept. 1820.

Les élections suivantes, dans lesquelles les colléges de département firent leurs choix nombreux, furent presque toutes favorables aux royalistes; et la majorité échappa aux modérés de ce parti, pour passer une seconde fois aux hommes de 1815. Trompé dans ses espérances, M. de Richelieu se vit obligé d'admettre au conseil MM. de Villèle et Corbière, qui gouvernaient la droite de l'assemblée : ceux-ci ne consentirent à faire partie du ministère que parce qu'ils en avaient reconnu la faiblesse, et ils se flattèrent de renverser son chef plus promptement en feignant de marcher de concert avec lui.

Mort de Napoléon 5 mai.

Le grand capitaine qui avait vaincu en cinquante-deux batailles rangées et disposé des sceptres de l'univers expirait alors à Sainte-Hélène, au milieu de quelques amis fidèles, emporté après plusieurs mois d'une douloureuse agonie, à la suite d'une captivité de six années : Napoléon descendait dans la tombe, atteint d'une maladie du foie, dont les progrès furent accélérés par l'influence d'un climat malsain, par les odieuses rigueurs de son geôlier sir Hudson Lowe, gouverneur de l'île, et surtout par la dévorante activité d'un génie qui n'avait plus pour aliment que de poignants souvenirs, après avoir eu pour sphère d'action le monde entier. L'inflexible histoire doit dire que dans cette sphère immense, dont il s'était fait le centre, il rapporta trop souvent tout à lui-même. Napoléon méprisait l'humanité; la plupart des hommes n'offraient à ses yeux que des chiffres, dont la valeur était représentée par les services qu'il pouvait en attendre. Il aimait la guerre comme un joueur de profession se passionne pour le jeu où son habileté excelle; comme un joueur aussi, il risquait chaque jour ce qu'il avait gagné la veille, et il dut s'accu-

ser lui-même de la plupart de ses disgrâces. Le rétablissement de l'ordre en France et les utiles créations de son génie sont ses plus beaux titres de gloire; mais la comparaison du bien qu'il a fait avec celui qu'il aurait pu faire sera pour sa mémoire un grave sujet de reproche. Son ambition insatiable ouvrit deux fois son pays aux armées étrangères; les calamités qui ont suivi ces invasions, et le sang de deux millions d'hommes versé sous son règne dans d'innombrables combats, ont appris à la France ce que coûte la gloire d'un conquérant. Tel était le prestige attaché à cet homme prodigieux, qu'à dix-huit cents lieues de l'Europe il la remplissait encore du bruit de son nom : sa puissante image apparaissait de loin sur son rocher solitaire, au milieu de l'Océan, comme un objet perpétuel de terreur pour les uns, d'espérance pour les autres. Sa mort précipita plusieurs de ces derniers dans des entreprises coupables et désespérées, tandis qu'en délivrant leurs adversaires d'un salutaire effroi elle leur permit de s'abandonner avec moins de réserve à des projets de réaction imprudente ou téméraire.

Origine de la congrégation.

Dans le même temps une puissance occulte envahissait la cour, les chambres et toutes les branches de l'administration publique. Depuis dix ans des hommes d'une piété sincère, tels que le vicomte de Montmorency et l'abbé Legris-Duval, avaient formé en France une société influente, qui n'eut d'abord pour objet que l'accomplissement des bonnes œuvres et des devoirs prescrits par une fervente dévotion. La restauration ouvrit le champ de la politique à cette société, qui, imbue de principes ultra-royalistes, devint, sous le patronage de MM. de Polignac et de Rivière, l'obstacle le plus redoutable aux ministères Decazes et Richelieu. Généralement désignée sous le nom

Jésuites. de *congrégation*, elle s'affilia aux jésuites : ceux-ci, non autorisés à résider en France en qualité de membres de leur ordre, y fondèrent plusieurs maisons, où ils s'établirent sous le nom de *Pères de la foi*. Ils comptaient de puissants soutiens jusque dans la famille royale, et Louis XVIII, assailli d'instances en leur faveur, consentit à les tolérer, sans pourtant reconnaître leur existence comme légale. Dès lors la religion, si sainte et si respectée lorsqu'elle n'agit que dans un but spirituel et moral, fut mêlée à tous les intérêts de la politique et de l'ambition; l'hypocrisie, si fatale aux mœurs à la fin du règne de Louis XIV, reparut sous celui de Louis XVIII et de son successeur : des actes extérieurs de dévotion pratiqués par des incrédules furent pour plusieurs un moyen d'arriver aux honneurs et à la fortune; le pouvoir, devenu quelquefois le prix d'une bassesse, perdit ainsi beaucoup de son autorité morale aux yeux du peuple; et les Français eurent le malheur d'accuser la religion des scandales de ceux qui l'outrageaient en l'invoquant.

Coalition des libéraux et des ultra-royalistes contre le ministère Richelieu 1821.

La congrégation redoubla d'efforts contre le ministère Richelieu à l'ouverture de la session de 1821. Les libéraux crurent alors devoir s'unir aux ultra-royalistes pour renverser le cabinet, dans l'espoir dangereux que la majorité, arrivant à la direction des affaires, périrait, comme en 1815, par ses propres excès. L'adresse de la chambre, dirigée par des hommes de cette majorité, fut hostile et offensante pour le monarque; et M. de Richelieu ayant demandé de nouvelles rigueurs contre la presse, les royalistes, dont l'intérêt le plus pressant était de le vaincre, affectèrent un zèle ardent pour la liberté qu'il attaquait et une grande horreur de la censure : semblables en ceci à un certain nombre de leurs adversaires, qui naguère

humbles complaisants du despotisme impérial s'étaient déguisés à sa chute en intrépides défenseurs des libertés publiques. La position du ministère n'était plus tenable; et il se retira le 15 décembre 1821, après vingt-trois mois d'existence.

Formation du ministère Villèle. 15 déc. 1821.

Les membres les plus influents du nouveau cabinet furent M. de Peyronnet, garde des sceaux, M. de Villèle, ministre des finances, et M. Corbière, ministre de l'intérieur; le vicomte Matthieu de Montmorency obtint le portefeuille des relations étrangères, et le duc de Bellune celui de la guerre. M. de Villèle exerçait déjà une grande autorité dans le conseil, et ne tarda point à en devenir le chef. Sa fortune avait été rapide : il joignait à une capacité remarquable une grande connaissance des affaires; mais il n'avait ni les hautes vues de l'homme d'État ni la force de caractère suffisante pour échapper à l'influence de ceux dont il déplorait l'aveuglement; en un mot, il essaya en vain de lutter, par la ruse et par la corruption, contre les sympathies et les entraînements politiques des classes moyennes. La congrégation comprit qu'elle dominerait malgré lui, et la nomination du pieux vicomte de Montmorency assurait son triomphe : ses affiliés obtinrent les principaux emplois et les postes éminents de chaque ministère. Dès lors le gouvernement et la chambre des députés marchèrent d'accord à la contre-révolution. Un des premiers actes du ministère fut d'enlever au jury le jugement des délits de la presse, et de frapper celle-ci de deux mesures d'une extrême gravité : l'une faisait consister un délit dans la tendance politique d'une suite d'articles, bien que chacun d'eux, pris isolément, ne fût point susceptible d'être incriminé; l'autre permettait, en cas de circonstances graves, de rétablir la censure :

Loi sur la presse. 1822.

cette loi, présentée en 1822, fut votée à une grande majorité.

Carbonarisme. Conspirations militaires. Nantil, Berton, Caron et Roger. 1820-1822.

Cependant les sociétés secrètes s'organisaient de toutes parts, et le carbonarisme étendait ses immenses ramifications dans le royaume; par la création des *ventes* de divers degrés[1] son esprit dangereux s'infiltrait rapidement au sein des écoles et de l'armée, et déjà une conspiration avait été découverte en 1820 dans deux légions qui tenaient garnison à Paris. Les prévenus, jugés par la cour des pairs, avaient été pour la plupart acquittés. Le capitaine Nantil, auteur du complot, et condamné à mort, était en fuite. Des mouvements séditieux éclatèrent dans l'école de cavalerie de Saumur : ils furent réprimés; mais ils appelèrent sur ce point les espérances de conspirateurs téméraires. Le général Berton rassembla une troupe de jeunes gens, de soldats et de paysans mal armés, et se mit à leur tête en arborant le drapeau tricolore. Il surprit la ville de Thouars au nom de Napoléon II, et marcha sur Saumur, qu'il ne put emporter. Abandonné de la plupart des siens, il prit la fuite, et tomba bientôt dans un guet-apens. Vers le même temps éclatait à Béfort une insurrection militaire promptement étouffée, tandis que le ministère prêtait la main aux coupables apprêts d'un piége dont l'ex-colonel Caron fut à Colmar l'imprudente victime. Deux escadrons, dans l'intention de découvrir ses complices, et de le compromettre, sortent un soir de Colmar et de Neuf-Brisach, conduits par des maréchaux des logis; des officiers déguisés sont dans leurs rangs : cette troupe parcourt les campagnes voisines, attire Caron et avec lui un maître d'équitation son ami, nommé Roger; elle marche sous

[1] Le mot *vente*, pris dans cette acception, signifie une section de société secrète.

leurs ordres, boit avec eux ; et lorsque ceux-ci, trompés par ces perfides démonstrations, poussent le cri de *Vive l'empereur!* les soldats se jettent sur leurs victimes, les garrottent, et les livrent aux autorités. Quelques jours après, Caron périt fusillé, et on fit sur la place publique une distribution de récompenses à six agents provocateurs du crime. Aucun fait plus que le piége tendu à Caron n'a compromis le gouvernement de cette époque, et n'a disposé les esprits à chercher dans le ministère et dans la police la source et la provocation de tous les troubles.

L'année 1822 vit encore d'autres exécutions pour crimes politiques : Berton fut traduit devant la cour d'assises de Poitiers, et le procureur général Mangin désigna, sans les nommer, comme complices du général les députés les plus influents du côté gauche. Ses paroles soulevèrent dans la chambre d'orageuses discussions, qui, sans rien éclaircir, envenimèrent encore l'animosité des partis. Berton et deux de ses complices portèrent leurs têtes sur l'échafaud ; un troisième s'ouvrit les veines. Paris fut bientôt après le théâtre d'une scène affligeante : quatre jeunes sous-officiers en garnison à la Rochelle, convaincus de carbonarisme, et accusés de tentatives révolutionnaires, excitèrent l'intérêt public par leur âge et par leur fermeté : leur projet coupable n'avait point été suivi d'exécution ; ils furent pourtant condamnés à mort, et marchèrent à l'échafaud au milieu d'une population émue de pitié. C'est ainsi que le gouvernement de la restauration crut devoir encore une fois chercher contre des périls trop réels sa force et son salut dans de rigoureux châtiments.

Conspiration des sergents de la Rochelle. 1822.

Bientôt un nouveau congrès de souverains s'assembla dans les murs de Vérone : là fut agitée l'importante question de la révolution d'Espagne. De grands désordres, ren-

Congrès de Vérone. 1822.

Situation de l'Espagne.

dus inévitables par la faiblesse et la perfidie de Ferdinand VII, éclataient dans la capitale de cette contrée : des crimes atroces, et entre autres l'assassinat du chanoine Vinuesa, avaient été commis, et compromettaient la cause révolutionnaire. En vain Morillo et Ballesteros essayaient de contenir les hommes violents et de rétablir le calme; des combats sanglants s'étaient engagés entre la multitude et les gardes royaux, et rappelèrent les scènes affreuses du 10 août : Ferdinand, dont la vie était en péril, poussait, dit-on, la dissimulation jusqu'à signer des arrêts de mort rendus contre ses trop fidèles et impuissants défenseurs. Cependant les moines, en partie dépouillés de leurs biens, soulevaient le peuple des provinces, organisaient des guérillas, et plusieurs chefs importants dirigèrent un vaste mouvement contre-révolutionnaire dans la Catalogne. La fièvre jaune, qui désolait la capitale de cette province, avait déterminé le roi de France à établir un cordon de troupes sur la frontière des Pyrénées, sous prétexte de précautions sanitaires, et la présence de ces troupes, qui d'un moment à l'autre pouvaient devenir une armée d'invasion hostile aux cortès, entretenait les espérances de leurs implacables ennemis. Un trappiste fameux, don Antonio Maragnon, avait formé une redoutable bande de guérillas, et marchait à leur tête dans la mêlée, le crucifix à la main. Il avait pris d'assaut la forte place de la Seu-d'Urgel : une régence y fut établie, formée du marquis de Mataflorida, du baron d'Éroles et de l'archevêque de Tarragone; elle ouvrait des emprunts, et rendait des proclamations au nom du roi, qu'elle supposait captif. En peu de temps elle se vit à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, qui prit le nom d'armée de la Foi, s'empara de plusieurs places dans la Navarre et la Ca-

talogne, et pénétra dans l'Aragon. Le général constitutionnel Mina la mit en déroute, reprit les places dont elle s'était saisie, et ne laissa plus d'espoir aux royalistes que dans l'intervention française. Tel était l'état des choses en Espagne, lorsque s'ouvrit le congrès de Vérone.

MM. de Châteaubriand et Matthieu de Montmorency représentaient la France à Vérone, pendant que M. de Villèle obtenait à Paris la présidence du conseil. Lord Wellington était au congrès le représentant de l'Angleterre. Le suicide de lord Castelreagh et l'élévation de M. Canning à la tête du ministère anglais faisaient pressentir que la politique extérieure de cette puissance allait subir de grandes modifications; aussi, lorsque l'intervention française en Espagne eut été proposée, lord Wellington s'y montra contraire, et fut soutenu par M. de Châteaubriand, dont alors M. de Villèle approuvait la conduite; mais la chambre voulait la guerre, et, par les soins de M. de Montmorency, elle devint inévitable. La contagion de la révolution espagnole semblait à redouter pour la France, et surtout pour l'Italie, aux yeux des royalistes, de M. de Metternich et des trois souverains alliés; ils furent unanimement d'avis de la réprimer. Les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Prusse quittèrent aussitôt Madrid; celui de France, le général Lagarde, ne fut point encore rappelé : M. de Châteaubriand avait remplacé M. de Montmorency aux affaires étrangères.

M. de Villèle président du conseil. 1822.

Le mouvement qui emportait le gouvernement français dans une voie contre-révolutionnaire triompha des dispositions pacifiques de M. de Villèle. Louis XVIII, accablé par les infirmités et encore plus par l'âge, ne régnait déjà plus que de nom : Monsieur gouvernait, et désirait la guerre; la chambre des députés marchait d'accord avec

lui, et signala son zèle par des violences dans la discussion qui s'ouvrit sur le vote des subsides pour l'expédition. Elle rejeta de son sein Manuel, député de la Vendée, homme très-hostile aux Bourbons, et qui prononça un discours où la majorité crut reconnaître la justification du régicide : elle l'interrompit, et vota son expulsion de la chambre.

Expulsion de Manuel. 1823.

Manuel déclara qu'il ne céderait qu'à la force; le président Ravez appela les gardes nationaux du poste, et le sergent Mercier, leur chef, s'étant refusé à exécuter l'arrêt, les gendarmes saisirent Manuel sur son banc, et l'entraînèrent hors de l'assemblée. Tout le côté gauche le suivit; ses membres déclarèrent qu'ils se regardaient tous comme frappés et exclus dans la personne de Manuel.

Campagne d'Espagne. 1823.

Les crédits extraordinaires sollicités pour la campagne d'Espagne furent accordés, et dès lors la guerre parut inévitable : une armée nombreuse se rassemblait déjà sur la frontière des Pyrénées; le duc d'Angoulême en prit le commandement à la fin de mars, ayant sous lui le général Guilleminot pour chef d'état-major. Rien n'était suffisamment préparé à son arrivée, ni pour les transports ni pour les subsistances; un banquier célèbre offrit de pourvoir à tout comme munitionnaire général, et le prince signa d'urgence, avec lui, des marchés onéreux, dans lesquels sa bonne foi fut indignement surprise. L'armée entra en campagne le 6 avril; et sur la frontière, au passage de la Bidassoa, elle rencontra un bataillon de réfugiés, portant le drapeau tricolore : des Français compromis dans les conspirations militaires, et, entre autres, le capitaine Nantil et le colonel Fabvier, marchaient en tête : ils s'avancèrent au-devant de nos soldats pour fraterniser, au cri de *Vive l'empereur! vive la France!* Le général Valin dispersa le rassemblement à coups de canon, et le succès

de la campagne fut assuré. L'armée, en effet, obéissait aux Oudinot, aux Moncey, aux Molitor, anciens héros de l'empire, et les guérillas espagnoles, si fatales à nos vieux bataillons, combattaient cette fois avec la France : la victoire ne pouvait être douteuse.

Bientôt nos colonnes furent aux portes de Madrid : les cortès avaient quitté cette capitale, emmenant avec elles Ferdinand VII à Séville, puis à Cadix, après l'avoir déclaré déchu du trône, comme atteint d'aliénation mentale. Cette mesure audacieuse et coupable pouvait prolonger la guerre : des négociations furent entamées avec les généraux constitutionnels modérés, tels que Ballesteros, Morillo, l'Abisbal ; et vers le même temps le prince généralissime forma, dans un esprit de conciliation, une régence espagnole à Madrid, sous la présidence du duc de l'Infantado, avec l'intention de l'opposer aux membres de l'ancienne junte de la Seu-d'Urgel, dont la violence aveugle, excitée par le fanatisme de l'armée de la Foi, menaçait l'Espagne de la réaction la plus sanglante. Cette armée et la populace n'attendaient que l'arrivée de nos troupes pour se livrer à des actes d'une cruelle et basse vengeance ; les Français n'en permettaient pas l'exécution, et ils furent bientôt regardés avec haine et défiance, comme des ennemis par ceux même qu'ils étaient venus secourir. Ce fut dans le dessein de prévenir ces scènes de brigandage et de meurtre que le duc d'Angoulême rendit la célèbre ordonnance d'Andujar, qui défendait aux autorités espagnoles de faire arrêter personne sans l'autorisation des officiers français, et plaçait les éditeurs des feuilles périodiques sous la direction des commandants des troupes. Cette ordonnance était pleine de sagesse, et conforme en tout à la conduite du prince pendant cette campagne : elle of-

Ordonnance d'Andujar. Août 1823.

fensa vivement la régence de Madrid, et ne rendit pas les membres des cortès de Cadix plus traitables : ceux-ci, parfaitement instruits du caractère de Ferdinand, n'eurent aucune confiance dans les promesses du duc d'Angoulême, qui s'engageait à obtenir pour eux, de leur roi, des institutions libérales; ils rejetèrent toutes les propositions, que le désespoir cependant aurait dû leur faire accepter. Nos soldats s'illustrèrent alors par quelques beaux faits d'armes : ils attaquèrent les formidables batteries de l'île de Léon : le Trocadéro fut emporté, Cadix se soumit, et cet exploit eut pour résultat l'immédiate délivrance de Ferdinand VII.

Fin de la guerre d'Espagne. Oct. 1823.

La guerre était finie, les supplices commencèrent. Ferdinand choisit ses ministres parmi les hommes les plus violents et les plus exaltés; l'exécution de Riégo signala son retour au trône, et l'intervention des Français en faveur des victimes fut impuissante : rien n'avait été prévu, en effet, au congrès de Vérone pour améliorer le sort de l'Espagne, en la préservant d'une réaction sanguinaire. Les frais immenses de la guerre demeurèrent à la charge de la France; elle recueillit pour tout fruit de cette campagne brillante et onéreuse l'ingratitude de ceux pour qui elle s'était imposé tant de sacrifices. Cependant tel est parmi nous le prestige qui s'attache toujours à la victoire, que dans les premiers moments qui suivirent le triomphe de nos armes en Espagne l'impression de ce succès fut très-favorable au parti ultra-royaliste, seul auteur de la guerre. Il l'emporta dans la plupart des élections partielles qui suivirent la campagne, et M. de Villèle conçut la pensée d'asseoir sa puissance sur l'accord du ministère et d'une chambre élue pour sept ans, ou septennale.

Outre l'opposition du côté gauche, il s'en était formé

dans l'assemblée une autre, non moins hostile au ministère, qu'elle accusait de tiédeur pour la cause royaliste : MM. de la Bourdonnaye et Delalot la dirigeaient avec vigueur : tous deux, et surtout le premier, indépendants de l'influence de la congrégation, étaient imbus d'idées plus aristocratiques encore que monarchiques, et demandaient qu'une haute influence dans la direction des affaires fût le partage de la grande propriété ; ils accusaient M. de Villèle avec violence de manquer à cet égard à ses engagements antérieurs ; et celui-ci espérait, en convoquant une chambre nouvelle sous l'impression récente de la campagne d'Espagne, qu'elle serait toute dévouée à ses vues : il comptait ainsi réduire à l'impuissance une double et fatigante opposition. Le roi et son conseil partagèrent l'avis du ministre : la chambre fut dissoute, et l'on disposa tout pour une élection générale.

Double opposition au ministèr

Dissolution de la chambre.

Rien ne fut plus scandaleux, plus funeste à l'autorité morale du gouvernement, que la manière dont les élections de 1824 furent ordonnées et accomplies. Des circulaires menacèrent les fonctionnaires de la destitution, s'ils ne soutenaient de toutes leurs forces les choix ministériels : un grand nombre, pour répondre aux vœux du conseil, eurent recours à la fraude, et firent preuve de la plus basse servilité : tracasseries de toute espèce à l'égard des électeurs libéraux, radiation et inscription arbitraires sur la liste électorale, délivrance de fausses cartes, tous ces abus furent permis, tous furent encouragés, récompensés même par un ministère qui se faisait un jeu de la corruption, qui ne comprenait point que l'ascendant moral est la première de toutes les influences qu'un gouvernement doive rechercher pour son propre avantage dans un État libre. Quelques hommes éminents prirent une part active à ces dé-

Élections générales 1823.

Mandement du cardinal de Clermont-Tonnerre. 1824.

plorables manœuvres; et un mandement de M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, dévoila le but où elles tendaient, en trahissant l'espoir et la pensée intime du parti victorieux. L'archevêque réclamait les anciens priviléges de l'Église de France, la réhabilitation de toutes les fêtes solennelles, le droit du clergé tel qu'il existait autrefois, et le rétablissement de plusieurs ordres religieux; enfin, il exprimait le vœu que l'état civil fût remis entre les mains des prêtres. Ce mandement téméraire fut supprimé par le conseil d'État, d'après l'avis de M. Portalis; il réveilla les anciennes querelles du clergé et de la magistrature; et de ce jour commença l'opposition des cours royales aux empiétements d'un parti trop ardent et aux exigences du cabinet.

Le résultat des élections dépassa les espérances des royalistes: dix-neuf députés libéraux seulement furent élus; ils luttèrent avec talent et persévérance pour une cause qui paraissait alors celle de la partie la plus considérable de la nation en France.

Septennalité. 1824.

La première loi proposée eut pour but de rendre la chambre septennale, au mépris de l'article de la charte, qui déclarait formellement que les députés ne seraient élus que pour cinq ans : l'objection fut écartée, sous prétexte que cette disposition n'était point fondamentale, et les deux chambres adoptèrent la septennalité. M. de Villèle présenta ensuite l'important projet de la conversion des rentes, qui tendait à convertir l'intérêt des rentes cinq pour cent, qui s'élevait à cent quarante millions, en trois pour cent, au taux de soixante-quinze francs : des banquiers s'étaient engagés à fournir au trésor les fonds nécessaires pour rembourser au pair ceux des porteurs de rentes cinq pour cent qui ne consentiraient pas à l'échange proposé. Ce

Projet de conversion des rentes.

projet, utile au gouvernement, mais qui blessait les intérêts de la classe nombreuse des rentiers, souleva de violents orages, quoique sa conception parût être étrangère à toute pensée politique. La chambre des députés l'adopta : il fut rejeté par la chambre des pairs, et l'opposition tacite de M. de Châteaubriand eut de l'influence sur ce vote. M. de Villèle sollicita sur-le-champ la destitution de son collègue ; il l'obtint, et par ce coup violent il hâta sa propre chute. Un certain nombre de députés influents, amis du ministre disgracié, et qui se disaient dévoués à la charte comme au roi, se jetèrent dans l'opposition, et formèrent le noyau d'un nouveau parti constitutionnel royaliste, que les partisans de l'absolutisme désignèrent sous le nom de *parti de la défection*. Le *Journal des Débats* fut le puissant organe de cette fraction de la chambre, et commença aussitôt contre le cabinet une polémique ardente et implacable.

Renvoi de M. de Châteaubriand. Juin 1824.

Scission dans le parti royaliste. 1824.

M. Hyde de Neuville, ambassadeur à Lisbonne, tint à cette époque une conduite hardie à la suite d'une émeute contre-révolutionnaire. Le 30 avril l'infant don Miguel, soutenu par la reine-mère, s'était mis dans cette capitale à la tête des troupes, et retenait le roi Jean VI, son père, prisonnier dans son propre palais. Il avait fait jeter dans les prisons plusieurs ministres et un grand nombre de personnages éminents, annonçant hautement l'intention de rendre à l'autorité royale ses anciennes prérogatives. M. Hyde de Neuville s'entendit avec l'ambassadeur d'Angleterre, et, de concert avec lui, il entraîna Jean VI sur un vaisseau anglais mouillé dans le Tage, et d'où le roi, libre sous la protection du pavillon britannique, réussit à soumettre les séditieux et à ressaisir le pouvoir. Don Miguel fut éloigné du Portugal ; et Jean VI, d'après l'avis de l'ambassadeur anglais, invoqua le *casus fœderis*, et

Soulèvement en Portugal. 1824.

demanda des secours à l'Angleterre pour consolider son trône. Six mille Hanovriens reçurent aussitôt l'ordre de se tenir prêts à passer en Portugal; M. Hyde de Neuville encourut, par sa conduite, la censure du parti royaliste, et l'on reconnut, dans cette circonstance surtout, les difficultés extrêmes de la situation : la presse libérale blâmait avec force la tendance contre-révolutionnaire du gouvernement, tandis que les journaux du parti opposé accusaient amèrement sa lenteur à remplir toutes ses promesses, et taxaient sa conduite de trahison.

Le gouvernement eut alors recours aux dispositions de la loi qui permettaient d'incriminer la tendance des journaux; il leur intenta plusieurs procès devant les cours royales, et presque partout la magistrature fit cause commune avec la presse contre la cour et le cabinet. Le ministère rendit plus vive l'irritation des magistrats, en blâmant leurs arrêts : la loi de 1822 permettait de rétablir la censure dans le cas où des circonstances graves rendraient cette mesure nécessaire : les ministres reconnurent un grave danger dans les arrêts d'acquittement prononcés par les cours royales; ils rétablirent donc la censure, en se fondant sur cet unique motif, et se déclarèrent ainsi eux-mêmes en opposition directe avec la magistrature. La congrégation profita du silence forcé des journaux pour obtenir du gouvernement plusieurs actes favorables au clergé : un ministère des affaires ecclésiastiques fut institué; on le confia à un évêque, à M. de Frayssinous, et l'on mit la direction de l'instruction publique au nombre de ses attributions.

La magistrature défend la liberté de la presse. 1824.

Rétablissement de la censure. 1824.

A défaut de la presse périodique, une multitude d'écrits, et au premier rang les pamphlets de Paul Louis Courier et les chants de Béranger, incriminaient la conduite du mi-

nistère et de la chambre des députés ; tous, en appelant la haine et le mépris public sur la marche du pouvoir, aidèrent à la chute du cabinet et préparèrent celle de la dynastie et du trône.

Le roi touchait au tombeau : le dimanche 10 septembre il ne reçut pas, et la nouvelle de son agonie se répandit dans la capitale : quelques jours plus tard il était sur son lit de mort, entouré des membres de sa famille. Il donna l'ordre à ses ministres de travailler avec son frère ; et dans le dernier entretien qu'il eut avec MONSIEUR il lui dit : « J'ai « louvoyé entre les partis comme Henri IV, et j'ai par-des- « sus lui que je meurs dans mon lit aux Tuileries : agissez « comme je l'ai fait, et vous arriverez à cette fin de paix « et de tranquillité. Je vous pardonne les chagrins que vous « m'avez causés, par l'espérance que fait naître dans mon « esprit votre conduite de roi. » Le vieux monarque appela ensuite sur tous les siens les bénédictions du ciel, et, posant les mains sur le duc de Bordeaux, faible et dernier rejeton de sa race, il dit d'une voie émue, en regardant son frère : *Que Charles X ménage la couronne de cet enfant!* Il rendit le dernier soupir après une longue agonie, et Charles X fut roi.

Derniers moments de Louis XVIII. Sept. 1824.

Sa mort. 16 sept. 1824.

Depuis plusieurs années Louis XVIII ne marchait plus : atteint aux jambes de maux incurables, et tourmenté par les douleurs de la goutte, il sentit, longtemps avant d'expirer, s'affaiblir ses facultés intellectuelles, et abandonna malgré lui la direction des affaires publiques à son frère. C'est à l'époque où finissait la guerre d'Espagne que la santé du roi éprouva les plus fâcheuses atteintes ; et ce n'est point à lui qu'il faut attribuer la conduite générale des affaires après les élections de 1824.

Louis XVIII ne fut pas exempt d'une prédilection in-

Son caractère.

time et toute naturelle pour l'ordre de choses sous lequel il était né ; mais il sut apprécier les besoins de la France, et la charte à laquelle il attacha son nom a fondé parmi nous la liberté politique. Ce monarque ne partageait point la ferveur religieuse de la plupart des membres de sa famille ; cependant il accomplissait avec régularité certains actes extérieurs du culte ; et la religion était pour lui une institution respectable et nécessaire. Ce prince recherchait l'entretien des hommes versés dans la connaissance de la littérature ancienne et moderne ; son esprit était judicieux, et l'on cite de lui plusieurs mots heureux. Lorsqu'il avait assigné une heure pour une audience ou pour une cérémonie, il évitait toujours de se faire attendre. « L'exactitude, disait-il, est la politesse des rois. » Il assista presque jusqu'à la fin aux grandes réceptions de la cour ; et comme on l'engageait à s'épargner cette fatigue, il répondit : « Un « roi de France doit mourir debout. » On lui reprocha d'être peu sensible, et le sang de quelques-unes des victimes de nos dissensions est reproché à sa mémoire ; toutefois, en permettant qu'elles fussent immolées, il fit moins à ses yeux acte de vengeance personnelle que de nécessité politique. Attaché par conviction au pacte constitutionnel qu'il adopta comme son ouvrage, il faut lui tenir compte des puissantes influences de famille contre lesquelles il eut à lutter pour le défendre. Appuyé sur la charte, il traversa les temps les plus difficiles, et sut échapper à de nombreux écueils ; mais peut-être en s'attachant à elle comme à une ancre de salut ce prince eut-il plus à cœur le soin de son repos et de sa propre grandeur qu'une véritable sollicitude pour les libertés, la gloire et la prospérité de la France.

CHAPITRE IV.

Règne de Charles X. — Révolution de 1830. Avénement de Louis-Philippe I[er].

16 septembre 1824 — 9 août 1830.

Plus cette histoire approche de son terme, et plus de toutes parts les difficultés se multiplient pour l'écrivain. C'est sous l'impression de faits récents, c'est le lendemain d'un choc violent, provoqué par des passions encore ardentes, c'est en face d'un grand nombre d'hommes qui expient leurs fautes par le malheur, et qui tous ont le droit d'en appeler à la postérité des jugements précipités de leurs contemporains, c'est au milieu de telles circonstances qu'il convient de rappeler que le premier devoir de l'historien est de dire la vérité, non dans l'intérêt d'une opinion ou d'un parti, mais uniquement dans celui de la morale, et pour l'instruction de tous. Il est donc de la plus haute importance qu'en rapportant les faits le narrateur ne perde jamais de vue la source d'où ils ont jailli : il doit se dire, d'une part, que les vœux populaires n'ont pas toujours été inspirés par des motifs désintéressés, généreux, sincèrement patriotiques; et, d'autre part, que les actes justement condamnés par l'opinion publique, et dont les résultats ont été si désastreux, n'ont pas tous été conçus dans des pensées de haine et de colère; il reconnaîtra sans doute alors que plusieurs de ces actes, fruit d'une erreur déplorable, ont pris naissance dans les sentiments qui honorent le plus l'humanité. Ces considérations sont particulièrement ap-

plicables à Charles X : attaché de cœur à l'ancien régime sous le nouveau ; roi catholique et pieux à une époque où le catholicisme excitait beaucoup plus de défiance que de ferveur dans la partie la plus influente de la nation, il regarda indistinctement les hommes qui avaient défendu les principes de la révolution comme coupables de nos longues calamités ; il se persuada, ainsi qu'un grand nombre de ceux qui l'entouraient, qu'il suffirait de rétablir de vieilles institutions pour rendre à la monarchie son ancienne splendeur, à la France un long avenir de paix et de sécurité : en s'avançant vers ce but, il crut remplir un saint devoir, et une fois engagé dans une voie qui menait à l'abîme, il y marcha d'un pas ferme, le front levé, la main sur la conscience.

Avénement de Charles X 1824.

Charles X, dans le cours d'une carrière déjà longue, s'était montré du petit nombre des hommes dont la conduite politique n'offrait aucune variation, et qui n'eurent que bien rarement à se reprocher d'avoir fait une concession à des opinions qu'ils ne partageaient pas. Les Français étaient avertis et pressentaient depuis longtemps les orages du nouveau règne : cependant, tel est le pouvoir d'un langage gracieux et de l'affabilité des manières, et telle est en France la facilité avec laquelle le peuple, oubliant de premières impressions, passe souvent de la prévention à l'espérance, que l'avénement du nouveau roi parut d'abord populaire : *Plus de hallebardes !* avait-il dit aux gardes qui empêchaient la foule de l'approcher. Ce mot et plusieurs autres aussi heureux, et surtout la suppression de la censure, furent considérés comme des présages favorables au début de ce règne. Mais en affranchissant la presse Charles X ne répudiait point la responsabilité des actes d'un ministère flétri par elle ; il

l'acceptait, au contraire, en déclarant son intention formelle de le maintenir au pouvoir. Alors ceux d'entre les libéraux qui avaient été trop prompts à espérer furent désabusés, et l'opinion se prononça contre une suite de projets impopulaires successivement présentés aux chambres par la couronne. L'un d'eux, raisonnable et juste, accordait un milliard comme indemnité aux anciens émigrés et à tous ceux dont les biens avaient été confisqués et vendus pendant la révolution ; un autre, dont l'opportunité seule était contestable, rétablissait les communautés religieuses de femmes ; un troisième attachait une peine barbare aux profanations et aux vols commis dans les églises : en certains cas le sacrilége devait être puni du supplice des parricides ; enfin, le projet qui souleva le plus de ressentiment dans les classes bourgeoises tendait à mettre obstacle au morcellement des propriétés, en créant dans les successions un privilége en faveur de la primogéniture, à défaut d'un vœu formellement exprimé par le testateur. Tous ces projets étaient conçus dans un esprit contraire à celui de la révolution. La chambre des députés les adopta ; celle des pairs en combattit quelques-uns avec succès, et partagea quelque temps avec les cours royales la faveur populaire.

Sacre de Charles X Mai 1825.

Ces actes du gouvernement furent interrompus, en 1825, par les solennités du sacre. Charles X parut à Reims entouré de l'ancien appareil de la majesté royale ; là il prêta serment à la charte, et reçut la couronne des mains de l'archevêque, au milieu d'un cérémonial antique, peu en harmonie avec les idées du siècle, et où la génération nouvelle ne voulut voir malheureusement qu'un acte de déférence humiliante et inopportune envers le clergé.

Le parti libéral grandissait, et puisait de nouvelles forces dans les fautes du pouvoir ; il voyait à sa tête dans la

chambre élective Benjamin Constant, Royer-Collard et Casimir Périer; mais il avait à déplorer une perte immense : Foy n'était plus. Cent mille citoyens, l'élite du commerce, du barreau, de la littérature et de l'armée, suivirent ses funérailles, et adoptèrent ses enfants au nom de la patrie sur la tombe entr'ouverte de leur père, le plus éloquent adversaire des ministres. La cour ne vit qu'un mouvement séditieux dans cette manifestation éclatante : elle suivait toujours la voie dangereuse où la poussaient des vœux impatients, lorsqu'un redoutable adversaire de la congrégation et des jésuites se présenta tout à coup pour les combattre. M. de Montlosier, ancien partisan des vieilles libertés féodales et des prérogatives de l'aristocratie, dénonça la vaste organisation de la congrégation comme menaçante pour le maintien de la religion en France et pour la sûreté de l'État; et M. de *Frayssinous* ayant laissé échapper à la tribune l'aveu de l'existence des jésuites dans le royaume, M. de Montlosier fit contre leur rétablissement appel aux lois de l'État par-devant la cour royale de Paris. Celle-ci s'étant déclarée incompétente pour les poursuivre, M. de Montlosier s'adressa sur-le-champ à la chambre des pairs, qui, sur les conclusions de M. Portalis, accueillit la pétition en ce qui concernait l'existence d'une société religieuse non légalement autorisée, et prononça le renvoi au président du conseil. Le cabinet prit dès lors la résolution d'enchaîner la presse, qui dénonçait les jésuites au pays, et d'étouffer l'opposition de la chambre des pairs, qui provoquait contre eux les rigueurs de la loi.

Funérailles du général Foy. 1825.

Dénonciation de M. de Montlosier contre les jésuites.

M. de Peyronnet présente, dans les premiers jours de 1827, à la chambre des députés la loi qui donnait des entraves à la presse; et il les défendit contre les attaques désespérées

Projet de loi contre la presse. 1827.

du côté gauche. A peine connue, elle excita dans l'opinion publique un soulèvement presque universel. L'Académie française protesta, sur la proposition de M. Charles Lacretelle, vivement soutenue par MM. de Châteaubriand, Lemercier, Jouy, Michaud, Joseph Droz, Alexandre Duval et Villemain; et une commission fut nommée dans son sein pour supplier le roi de retirer ce projet. Charles X refusa de la recevoir, et répondit à cet acte par des châtiments : il destitua de leurs emplois MM. Villemain, Lacretelle et Michaud. La loi, adoptée par la chambre des députés, rencontra une vive opposition dans celle des pairs. Le ministère comprit que si cette chambre l'acceptait, elle en retrancherait du moins les dispositions les plus rigoureuses; il la déroba en retirant son projet à cette dangereuse épreuve. Le peuple fit honneur au monarque de cette mesure : Paris illumina, et des cris de *Vive le roi !* se firent entendre au milieu des feux de joie et des acclamations populaires.

Retrait du projet de la loi sur la presse. 1827.

Charles X, qui heurtait ainsi toutes les sympathies libérales, attachait pourtant du prix à l'affection des Français pour sa personne; depuis longtemps il se sentait blessé du silence du peuple sur son passage; et, après avoir été témoin de l'ivresse des Parisiens à l'occasion du retrait de la loi sur la presse, il ordonna pour le dimanche suivant une revue générale de la garde nationale. Ce jour-là Paris tout entier se transporta au Champ de Mars, où soixante mille hommes étaient sous les armes. Le roi passa dans tous les rangs, et parut satisfait de l'accueil qu'il reçut : presque partout cependant au cri de *Vive le roi !* se mêla un cri réprobateur contre les ministres. Quelques voix insultèrent, à l'insu du monarque, les princesses présentes à la revue, et, en défilant devant le ministère des finan-

ces, un bataillon fit entendre de menaçantes imprécations. Déjà le roi avait prononcé des paroles gracieuses, lorsque, sur le rapport des princesses et sur les vives instances de MM. de Villèle et Corbière, il crut devoir venger les membres offensés de sa famille et de son conseil ; mais il ne distingua point les innocents des coupables, et les confondit dans un châtiment inconsidéré : le lendemain de cette revue Paris apprit avec stupeur que sa garde nationale était dissoute. La presse se répandit en menaces, et fut enchaînée aussitôt après la session par la censure arbitrairement rétablie : une violente opposition contre l'imprudente ordonnance qui dissolvait si brusquement la garde nationale éclata dans la chambre des pairs, et se manifesta même dans celle des députés, où la minorité hostile aux ministres augmentait chaque jour en force. Déjà un grand nombre de membres appartenant à toutes les opinions avaient déclaré que, bien qu'une loi récente eût consacré *la septennalité* de la législature, le mandat qu'ils avaient reçu des électeurs ne s'étendait pas au delà de cinq ans, et qu'ils ne pourraient en conséquence siéger plus longtemps à la chambre. M. de Villèle songeait d'ailleurs à assurer la durée de son pouvoir et l'exécution de ses projets par une nouvelle chambre septennale encore plus docile à ses volontés ; il consulta les préfets sur l'esprit de leurs départements, et ne recueillit, par leurs réponses, que des renseignements complaisants ou inexacts ; presque tous s'accordèrent à lui garantir des élections favorables à son système. Fort de ces assurances, il n'hésita plus ; et en novembre 1827 parurent les ordonnances par lesquelles la chambre des députés était dissoute, les colléges électoraux convoqués, et soixante-seize pairies créées, la plupart en faveur des membres de la majorité de l'ancienne chambre

Licenciement de la garde nationale de Paris. Avril 1827.

Dissolution de la chambre. Promotion de pairs. Nov. 1827.

et des grands propriétaires, que leur fortune seule recommandait au choix royal.

La presse, d'après le texte formel de la loi, redevenait libre aussitôt que la dissolution de la chambre était prononcée : son irrésistible influence, ainsi que la vigilance des électeurs, triomphèrent cette fois des manœuvres de l'administration. A Paris toutes les élections furent libérales, et l'enthousiasme populaire éclata en bruyantes manifestations, auxquelles une répression violente, mais nécessaire, donna le caractère d'une émeute. Le sang coula dans la rue Saint-Denis ; le ministère parut encore plus odieux à la suite de ces troubles, et fut accusé, suivant l'usage, de les avoir provoqués. Bientôt toutes les élections des départements furent connues ; la France apprit qu'une imposante majorité constitutionnelle était sortie de l'urne électorale. Vainement M. de Villèle voulut encore s'attacher au pouvoir en sacrifiant ses collègues les plus compromis ; vainement épuisa-t-il toute espèce de combinaison pour former un nouveau conseil en harmonie avec la nouvelle chambre, et où il pût entrer lui-même : il avoua son impuissance, et tomba devant l'opinion publique, qu'il avait trop méconnue.

Chute du ministère Villèle. Déc. 1827.

Le conseil dont il fut membre avait durant une administration de sept années blessé de nombreux intérêts chers aux classes moyennes ; et tandis que par ses actes impopulaires il accumulait chaque jour contre le pouvoir de nouveaux et formidables ressentiments, il ôtait chaque jour aussi quelque force, quelque moyen de résistance à l'autorité. En transformant les agents du pouvoir en aveugles instruments de fraude électorale, il les déconsidéra ; il blessa l'armée par ses complaisances pour ceux qui spéculaient sur les conversions religieuses dans les régiments ; il

s'aliéna les cours royales en condamnant leurs arrêts; l'université, en fermant l'école normale, en suspendant les cours de deux illustres professeurs, de MM. Guizot et Cousin, dont les graves enseignements partageaient alors, avec les éloquentes leçons de M. Villemain, l'attention de la jeunesse studieuse; le ministère enfin, en dissolvant la garde nationale de Paris à une époque dangereuse, où l'opinion était soulevée contre lui, suscita un ennemi au gouvernement dans chaque famille de la capitale.

Politique extérieure.

Quelques actes cependant d'une meilleure politique furent l'œuvre du ministère dans ses opérations financières et dans ses relations avec l'étranger. M. de Villèle favorisa le mouvement ascendant du crédit de la France, les efforts de son industrie manufacturière et son commerce extérieur. Il ne put, suivant son désir, et à l'exemple de la nation anglaise, faire reconnaître par la France l'indépendance des colonies espagnoles; mais du moins il fit émanciper, par une ordonnance royale, l'ancienne colonie de Saint-Domingue, sous la condition d'une indemnité considérable au profit des colons dépossédés; et par le traité du 6 juillet le gouvernement français s'unit à l'Angleterre et à la Russie pour amener la fin des hostilités entre la Turquie et la Grèce. Le fils de Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha, appelé par le sultan, arrivait alors en Morée avec une flotte formidable, chargée d'une grande partie des forces militaires de l'Égypte : les Grecs, épuisés, étaient perdus sans l'intervention des puissances. Ibrahim refusa d'observer l'armistice prescrit par elles, et ce refus amena la célèbre journée où l'escadre française, sous l'amiral de Rigny, unie aux escadres anglaise et russe, foudroya et anéantit dans le port de Navarin la flotte égyptienne. Cette victoire sauva les Grecs, et en fit une nation : la

Traité entre la France, l'Angleterre et la Russie. 6 juillet 1827.

Bataille de Navarin. 20 oct. 1827.

France l'apprit avec joie, et salua en elle pour la Grèce ressuscitée une brillante aurore. Son enthousiasme fut partagé par le peuple anglais, qui se plut à rapporter l'honneur de ce triomphe au grand ministre dont il déplorait la perte : Canning n'était plus. Des orages s'annonçaient aux deux extrémités de l'Europe. L'empereur Alexandre avait cessé de vivre en 1825, et l'empereur Nicolas, son frère, appelé au trône par la renonciation de son frère aîné Constantin, n'y était monté qu'après de sanglants combats, qui faisaient pressentir un règne agité. Vers le même temps, après la mort du roi Jean VI, don Pedro, l'aîné de ses fils, renonçant à la couronne de Portugal en faveur de sa fille dona Maria, avait donné une constitution à ce royaume, sous les auspices de l'Angleterre : les amis de don Miguel, absent, les partisans du pouvoir absolu, se disposaient à courir aux armes ; déjà la guerre civile s'allumait parmi les Portugais, tandis que dans le royaume voisin, en Espagne, le peuple flottait entre l'anarchie et le despotisme. Le reste de l'Europe faisait silence. La France entrait alors dans une voie plus constitutionnelle : le ministère qu'elle obtint parut comprendre la situation, et s'appuya sur les classes moyennes.

Formation du ministère Martignac. 4 janvier 1828.

Ce nouveau conseil fut formé le 4 janvier 1828. Ses membres étaient MM. de Martignac, Portalis, la Ferronnays, de Caux, de Saint-Criq et Hyde de Neuville, auxquels le roi adjoignit ensuite MM. de Vatimesnil et Feutrier, évêque de Beauvais. Il n'y eut pas de président du conseil ; mais M. de Martignac, doué d'un esprit judicieux, d'une parole facile et pleine de convenance, donna son nom au nouveau cabinet. La chambre des députés, présidée par M. Royer-Collard, qu'avaient élu sept colléges, blâma d'abord, dans son adresse au roi, les actes du dernier mi-

nistère, et fut ensuite sur le point de le traduire en accusation. La situation du nouveau cabinet était doublement difficile. La plupart de ses membres avaient donné trop peu de gages à l'opinion libérale pour rassurer la bourgeoisie, et n'en offraient point assez à l'opinion royaliste pour contenter la cour : de là les exigences d'une double opposition et la défiance du monarque ; de là aussi la chute rapide de ce ministère : mais dans sa courte administration il fit quelques lois importantes. L'un d'elles, donnant satisfaction à la presse, abolissait la censure ; d'autres admettaient la spécialité dans les grandes divisions du budget, la permanence des listes électorales, et le contrôle des mesures administratives en matière d'élection ; enfin le droit d'interpréter les lois devenait celui des trois branches du pouvoir législatif.

Lois sur la presse, le budget et les élections.

Expédition française en Morée. 1828.

Dans ses relations extérieures le ministère répondait aux vœux de la France pour le salut des Grecs par l'envoi de quinze mille hommes en Morée, sous le général Maison : Ibrahim se retira devant eux, la Grèce fut affranchie, et Capo d'Istria y fonda un gouvernement régulier. A l'intérieur les obstacles se multipliaient chaque jour sous les pas des membres du cabinet ; ils poursuivaient néanmoins leur pénible tâche avec courage. Leur triomphe le plus difficile fut le renvoi des jésuites, qu'ils obtinrent par deux ordonnances royales du mois de juin, dont l'une interdisait la direction de huit écoles secondaires ecclésiastiques à toute personne appartenant à une congrégation non autorisée, et dont l'autre enlevait aux évêques la direction de ces écoles ou petits séminaires. Ces ordonnances furent la plus pénible concession de Charles X aux exigences de l'époque ; aucun sacrifice ne lui coûta davantage. La congrégation se sentit par elles blessée au cœur ; et

Ordonnances contre les jésuites.

de toutes parts retentirent autour du roi des cris de réprobation et de colère. Le souvenir des concessions forcées que le monarque avait faites à ses ministres changea bientôt la défiance qu'ils lui inspiraient en aversion, et dès lors il ne vit point sans une secrète satisfaction la conduite imprudente du côté gauche : celui-ci, alarmé de la présence dans la chambre d'une minorité nombreuse et imbue de doctrines inconciliables avec les intérêts et les vœux des classes moyennes, convaincu d'ailleurs des liens indissolubles qui unissaient à cette minorité la dynastie régnante, cherchait avant tout à prévenir son rappel au pouvoir, et demandait plutôt encore de fortes garanties contre elle que de sages institutions pour la France. Voilà ce qui tendit principalement à donner, en 1828 et 1829, un caractère malheureux d'impatience et d'irritation profonde à la majorité de l'assemblée. Le roi se trompa sur les causes réelles des exigences déraisonnables de la gauche. Il regardait son conseil comme l'expression véritable du parti constitutionnel, et se plut à répéter, non sans cause, qu'aucun ministère, aucune concession de la couronne ne seraient capables de satisfaire les libéraux : il espéra que le moment viendrait où les ministres, qu'il croyait lui avoir été imposés par l'opinion publique, seraient condamnés par elle, et pensa qu'il trouverait dans leur chute populaire un motif ou un prétexte pour revenir aux hommes de son choix.

Charles X fit à cette époque un voyage dans les départements de l'Est; l'accueil favorable de la foule, avide en tout temps de voir un roi, l'abusa sur les dispositions de l'esprit public, et un échec du ministère le confirma dans l'intention d'exécuter ses desseins funestes. Deux importants projets de loi, l'un sur l'organisation des conseils municipaux, l'autre sur celle des conseils d'arrondissement

et de département, avaient été portés à la chambre des députés. L'extrême droite, en haine des ministres qui les présentaient, oublia ses doctrines de 1815 sur les franchises locales; elle repoussa les projets ministériels comme trop démocratiques, et s'entendit avec le côté gauche, dont ils satisfaisaient imparfaitement les vœux, pour les condamner avant même que la discusion fût ouverte : la chambre ne tint pas compte au ministère des difficultés de sa position; et celui-ci retira brusquement les deux projets. La cour triompha de cette disgrâce du cabinet; Charles X arrêta dès lors dans sa pensée la dissolution de son conseil, et le 8 août 1829, après le vote du budget de 1830 et la clôture de la session, parut l'ordonnance qui créait le nouveau ministère.

Échec et chute du ministère Martignac. 1829.

Formation du ministère Polignac. 8 août 1829.

Trois hommes marquants, le prince de Polignac, MM. de la Bourdonnaye et de Bourmont, furent inscrits sur la liste, comme un défi jeté à l'opinion. Le premier, doué d'ailleurs des plus estimables qualités, était l'expression vivante du parti congréganiste; le second représentait, en ce qu'elle avait de plus violent, la chambre impopulaire de 1815; le troisième, ancien chef de chouans, n'était connu du peuple et de l'armée que comme transfuge du camp français à Waterloo. MM. de Blacas et de Damas avaient eu la plus grande part à la formation du nouveau cabinet : ce dernier, connu par ses doctrines anticonstitutionnelles, venait d'être nommé gouverneur du duc de Bordeaux : la contre-révolution était ainsi ouvertement annoncée. Mais la bourgeoisie avait pris des forces; elle avait obtenu du ministère Martignac, dans la loi sur la presse et dans la loi électorale, deux armes puissantes; elle était en mesure de résister, et elle résista. Le 8 août le char de la monarchie fut lancé sur une pente rapide, et poussé vers l'abîme.

Aussitôt que les noms des nouveaux ministres furent connus, la presse passa tour à tour de la colère à une insultante pitié, du dédain à la menace; la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, préparait, en cas de dissolution de la chambre, la résistance par les élections; et sur tous les points du royaume une vaste association se forma pour prévenir et combattre l'établissement redouté des taxes illégales. La cour ne vit dans ces grands et formidables mouvements que les symptômes d'une conspiration, dont le but était le renversement du trône. S'il y eut alors conspiration, il faut dire que c'était une grande partie de la France qui, croyant la charte en péril, conspirait ouvertement pour la sauver. En butte à une telle défiance, à des attaques aussi violentes, le conseil protestait toujours de son respect pour nos institutions; M. de la Bourdonnaye fut même sacrifié par ses collègues à l'opinion publique, et le ministère, présidé par M. de Polignac, parut enfin devant les chambres.

Attitude de la France.

Charles X, en déployant pour la dernière fois, le 2 mars, toutes les pompes de la royauté, déclara, en présence des députés et des pairs réunis, sa ferme intention de maintenir également intactes nos institutions et les prérogatives de la couronne. L'adresse des députés en réponse au discours du trône signalait au roi la composition de son nouveau cabinet comme dangereuse et menaçante pour les libertés publiques : deux cent vingt et un membres, contre cent quatre-vingt-un, votèrent cette adresse mémorable. Le roi en fut offensé; il se plaignit, et annonça que ses résolutions étaient connues et seraient immuables. La chambre fut prorogée, et ensuite dissoute. Le roi rendit l'ordonnance qui convoquait de nouveau les colléges électoraux; et les deux cent vingt et un signataires de l'adresse furent réélus.

Première session de 1830.

Adresse de la chambre des députés en réponse au discours du trône. Mars 1830.

Dissolution de la chambre. Mai 1830.

Cependant le cabinet avait cherché à acquérir quelque popularité au moyen d'un succès militaire, et un affront fait au consul de France par le dey d'Alger offrit aux ministres une heureuse occasion de purger la mer des pirates barbaresques. Une expédition contre Alger fut ordonnée; M. de Bourmont eut le commandement de l'armée, l'amiral Duperré obtint celui de la flotte. La ville fut prise; le cabinet et la cour accueillirent avec transport la nouvelle de cette brillante conquête, mais le peuple s'associa faiblement à leur joie : il comprit que ce triomphe les rendrait plus téméraires, et craignit qu'il n'ôtât plus aux libertés de la nation qu'il n'ajouterait à sa gloire.

Conquête d'Alger. 5 juillet 1830.

La lutte politique approchait enfin de son terme : déjà le résultat général des élections était connu; le ministère allait se trouver en face d'une majorité plus compacte, plus impatiente et plus hostile. La plupart des membres de cette majorité ne voulaient pourtant pas la chute du trône : ils étaient sincèrement constitutionnels; mais alors, comme en 1791, la cour, pour son malheur, ne sut point distinguer les constitutionnels des révolutionnaires radicaux; elle s'obstinait à voir le fléau de la France dans la charte, qui était l'ancre de salut de la dynastie; être dévoué à la constitution, c'était aux yeux de la cour être ennemi du prince : c'est ainsi que, refusant son appui aux hommes qui voulaient la charte avec les Bourbons, la cour les disposa à s'appuyer contre elle sur ceux qui la voulaient sans les Bourbons, dont cette prévention déplorable et invincible précipita la chute.

La dynastie penchait sur l'abîme; elle était arrivée à ce point fatal où se manifestent les symptômes les plus infaillibles de la chute des gouvernements. Presque tous les hommes éminents en science et en talent étaient pas-

Dangers de la dynastie.

sés dans les rangs de l'opposition, et ceux même qui avaient le plus énergiquement soutenu cette dynastie dans l'origine, ceux qui auraient eu le plus grand intérêt personnel à la maintenir dans les voies constitutionnelles qu'ils lui avaient tracées, étaient la plupart devenus les chefs de la majorité hostile à son gouvernement; enfin, inspirant une invincible défiance à la nation par les succès mêmes qui en d'autres temps auraient affermi son autorité, elle voyait le pays repoûsser la gloire qu'elle lui présentait, et l'opinion d'un grand nombre lui imputer à crime non-seulement ses fautes, mais encore les calamités qu'elle s'efforçait de conjurer : plusieurs départements furent en effet, à cette époque, désolés par de nombreux incendies, et la rumeur publique s'égara jusqu'à reprocher au gouvernement d'être l'auteur de ces crimes.

L'époque de la convocation des chambres approchait, et l'esprit de vertige, avant-coureur de la ruine des empires, pénétrait de toutes parts dans le palais du roi de France. Des bruits étranges circulaient à Saint-Cloud, résidence de la cour, où l'on n'attribuait les imposantes manifestations de l'esprit public qu'à la pernicieuse influence d'un comité directeur : c'était lui seul, disait-on, qui détachait la France de son roi. Les fonds publics avaient-ils baissé depuis la nomination du ministère, c'était, disait-on, l'œuvre du comité directeur; les populations des villes du midi faisaient-elles un bruyant et glorieux cortége au général la Fayette, à son retour des États-Unis, où il avait joui du plus beau triomphe qu'un homme puisse ambitionner, c'était le comité directeur qui commandait leurs acclamations; le peuple, au contraire, restait-il froid et presque indifférent à la nouvelle de la conquête d'Alger, c'était le comité directeur qui lui prescrivait le silence : il

Opinion de la cour Juillet 1830.



suffisait de découvrir les membres de ce comité, de faire un exemple sur quelques-uns, pour que tout rentrât sur-le-champ dans l'ordre et l'obéissance; il fallait en finir avec la révolution et les révolutionnaires. Le nom de Napoléon était dans toutes les bouches; ceux qui jadis l'accablaient d'outrages n'avaient plus assez d'éloges pour son génie; il fallait l'imiter, et, comme lui, user de force et d'audace: l'armée serait fidèle; la bourgeoisie avait donné sa démission, la garde nationale de Paris s'était laissé désarmer, et l'on pouvait compter sur la multitude: quelques charbonniers et forts de la halle n'étaient-ils pas venus en procession à Saint-Cloud? n'avaient-ils pas dit au roi ce mot, répété par la cour avec complaisance: *Maître charbonnier est maître chez lui?* D'après cela, pouvait-on douter que le peuple ne fût royaliste et qu'il ne prît fait et cause pour la couronne? Tels étaient les discours de ceux que le roi admettait dans son intimité: la seule personne qui aurait pu combattre avec succès une résolution téméraire, qu'elle n'approuvait pas, madame la dauphine, était absente; et tout contribuait à abuser le malheureux prince, déjà trop enclin à se faire illusion à lui-même. Son esprit obéissait à une influence plus haute et encore plus irrésistible: Charles X, et en cela son premier ministre lui était semblable, Charles X croyait avoir une grande mission à remplir; il regardait comme un devoir sacré d'étouffer le libéralisme, d'établir son gouvernement sur des bases religieuses et monarchiques, et il se laissa persuader que l'article 14 de la charte, qui autorisait le roi à rendre des ordonnances pour le salut de l'État, l'autorisait aussi à sortir des voies légales si l'État en péril ne pouvait être sauvé par la légalité. A ses yeux le salut de la monarchie dépendait du maintien de son ministère et du triomphe du trône sur

une chambre qu'il accusait de vouloir le renverser ; et il ne crut point déchirer la charte, il ne fut point sciemment parjure, en recourant à cet article pour la violer. L'image sanglante de son frère s'offrait sans cesse à ses regards : « Louis XVI, disait-il, avait été conduit à l'échafaud pour « avoir cédé toujours; » et Charles X, oubliant que le grand art de gouverner consiste à savoir employer à propos la concession et la résistance, crut sauver sa tête et sa couronne en ne cédant jamais.

Dans les derniers jours de juillet le roi était invariablement résolu : son ministère délibérait encore ; et, soit qu'il hésitât, soit qu'il voulût donner le change à l'opinion, des lettres closes, portant convocation pour le 3 août, furent envoyées aux membres des deux chambres. Quelques voix s'élevaient au conseil contre les dangers des mesures violentes et illégales ; mais le roi, interprétant tout refus comme une faiblesse, comme un abandon au moment du danger, et ayant ainsi transformé la question d'État en question d'honneur, un dévouement déplorable fut seul écouté : le 26 juillet, le *Moniteur* publia un exposé de motifs redigé par M. de Chantelauze, et suivi des fameuses ordonnances, signées de la veille, qui supprimaient la liberté de la presse, annulaient les dernières élections, et créaient un nouveau système électoral. Tous les ministres présents à Paris voulurent en partager la responsabilité : elles furent contre-signées *prince de Polignac, Chantelauze, comte de Peyronnet, Montbel, Guernon de Ranville, baron Capelle* et *baron d'Haussez*. Le membre du conseil le plus capable d'ordonner des dispositions militaires indispensables pour en préparer l'exécution, Bourmont, ministre de la guerre, était encore en Afrique : le prince de Polignac le remplaçait, et il avait une telle con-

Ordonnances destructives de la charte. 25 juillet 1830.

fiance dans le succès, qu'il ne prit aucune mesure extraordinaire pour l'assurer.

Révolution de 1830. 27, 28 et 29 juillet. Un long et sourd frémissement répondit d'abord dans Paris à la publication des ordonnances : le lendemain mille barricades furent improvisées, au cri de *Vive la Charte!* et l'on abattit de toutes parts les emblèmes royaux, les insignes de la monarchie. Paris alors fut mis en état de siége : le maréchal Marmont, duc de Raguse, chargé du commandement en chef, dirigea les troupes contre la population insurgée; mais la Fayette avait reparu au milieu d'elle, et sa main relevait l'étendard tricolore. La garde nationale, dissoute par Charles X, se rallia sous les couleurs populaires : chaque rue, chaque place fut pour les Parisiens un champ de bataille. Après trois jours de combat, la victoire se déclara pour le peuple, et il rentra dans son repos.

Tableau de la cour pendant les trois journées. A côté du spectacle de la capitale insurgée au nom des libertés publiques, celui qu'offrait à Saint-Cloud l'intérieur de la résidence royale n'était pas non plus sans intérêt. Quelques courtisans élevés en dignités, ceux dont la raison était éclairée par l'imminence du péril et par l'expérience du malheur, pâlirent à la lecture des ordonnances de juillet, et renfermèrent leurs secrètes appréhensions dans un silence inquiet et improbateur; tandis que les hommes qui à tout moment assiégeaient l'oreille du prince, ceux aussi qui dans un rang inférieur peuplaient sa cour, s'abandonnaient la plupart à une joie insensée. Il fallait, disaient-ils, un exemple sévère; Charles X, à les entendre, allait porter le coup mortel aux jacobins; Charles X venait enfin d'agir en monarque : de ce jour seulement il était roi. Cette foule téméraire passa promptement à un désespoir aussi aveugle que l'avait été son ivresse; mais celui

qui dans le palais, presque seul entre tous, appelait sur sa personne un vif intérêt, c'était l'auteur et la première victime de cette catastrophe prodigieuse, c'était le roi. Il dérobait en public à tous les yeux, sur son front impassible, le secret de ses émotions déchirantes. Rempli du sentiment que le cœur éprouve lorsqu'on croit s'acquitter d'un grand et pénible devoir, pénétré de confiance dans la protection céleste, et sourd en apparence à la voix lugubre du tocsin qui sonnait au loin la dernière heure de la monarchie, Charles X cherchait au pied des autels l'assurance qu'il ne trouvait plus autour de lui : sans doute il se serait reproché d'ébranler par un signe de faiblesse un reste de fermeté dans l'âme de ses serviteurs, et de leur arracher toute espérance en paraissant désespérer lui-même de sa fortune. Il y avait eu de sa part dans les derniers actes de son règne une étrange témérité; mais il y avait aussi de la majesté dans le regard serein du vieux monarque, ferme encore et résigné sur les débris croulants de son trône.

Le 29 au matin la lutte continuait dans la capitale avec l'audace croissante que donnait au peuple l'ivresse des succès de la veille. Alors les personnes de la cour dont les conseils avaient été longtemps importuns au prince élevèrent de nouveau la voix, et le conjurèrent de révoquer ses fatales ordonnances. M. de Sémonville, grand référendaire de la chambre des pairs, accourut à Saint-Cloud, et tenta un dernier et prudent effort pour concilier l'autorité vaincue du monarque avec la force victorieuse du peuple courroucé. Le roi refusait d'ajouter foi à l'étendue du péril; enfin, lorsque Marmont eut évacué Paris et eut reparu à Saint-Cloud avec les débris de ses bataillons, Charles X céda; il révoqua ses ordonnances, et chargea le duc Victoire du peuple

de Mortemart de composer un ministère. Il n'était plus temps ; trop de sang avait coulé : la commission municipale de Paris, spontanément composée de MM. Jacques Laffitte, Mauguin, Audry de Puyraveau, de Schonen, de Lobau et Casimir Périer, rejeta les ouvertures de la cour. Le danger de celle-ci redoublait à chaque heure ; des régiments passaient dans les rangs des insurgés, et Paris allait fondre sur Saint-Cloud. Dans la nuit du 29 au 30 juillet Charles X ordonna le départ pour Versailles. Lorsqu'aux lueurs naissantes du jour il traversa, pour la dernière fois, le palais si longtemps témoin des pompes et des splendeurs royales ; lorsque, entouré de sa famille, il aperçut l'enfant dont des milliers de voix avaient salué les glorieuses destinées ; quand il le vit prêt à s'avancer avec lui vers la terre d'exil, alors des larmes sillonnèrent les joues du vieillard découronné, et une angoisse douloureuse étouffa ses paroles. Quelques heures plus tard Charles X était à Trianon, et les vainqueurs parisiens à Saint-Cloud.

Fuite de la famille royale. 29, 30 juillet 1830.

Cependant, il était à craindre que l'union maintenue entre les citoyens de l'immense capitale pendant la lutte ne se brisât au moment où ils allaient choisir un gouvernement nouveau. Les uns désiraient la république : mais la sanglante image de la convention apparaissait entre leurs vœux et ceux de la France ; les autres, et c'était l'immense majorité, souhaitaient le maintien des formes représentatives : mais pour qu'elles fussent conservées il fallait qu'il se rencontrât un homme qu'une position particulière élevât au-dessus de tous, et qui eût donné des gages incontestables de son dévouement aux libertés publiques. Cet homme existait ; la France le possédait dans la personne du duc d'Orléans. Bien jeune encore à l'époque de la révolution, ce prince avait adopté les couleurs natio-

nales, et combattu aux premières grandes journées où s'illustrèrent nos armes. Proscrit, il ne s'était point présenté à l'étranger en auxiliaire contre son pays; il avait su conserver, à l'aide de ses talents, une honorable indépendance. Rétabli dans ses titres et dignités, il brava seize ans les froideurs de la cour, et fit donner à ses fils une éducation populaire : il avait été l'ami de Foy, et l'était encore des hommes éminents de la littérature, de la science et de la tribune. Arraché par les Parisiens à sa résidence de Neuilly et aux douceurs de la vie de famille, il entre dans la ville aux acclamations du peuple, et est proclamé lieutenant-général du royaume.

Le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. 30 juillet 1830.

Les députés, convoqués par Charles X pour le 3 août, étaient arrivés en grand nombre; ils donnèrent leurs premiers soins à la révision de la charte, dont plusieurs articles furent modifiés ou supprimés. La religion catholique cessa d'être reconnue pour celle de l'État, et le fameux article 14 disparut de la charte nouvelle : la liberté de la presse y fut irrévocablement établie par l'abolition de la censure; les chambres eurent, comme le monarque, l'initiative dans la présentation des projets de loi; il fut arrêté qu'il ne pourrait plus être créé de commissions et de tribunaux extraordinaires, et que la France reprendrait l'étendard aux trois couleurs; on fixa l'âge des députés à trente ans, et la durée de leur mandat à cinq années; on convint qu'il serait ultérieurement statué sur la constitution de la chambre des pairs, et cette décision eut plus tard pour effet l'abolition de la pairie héréditaire; enfin le préambule par lequel Louis XVIII déclarait *octroyer* la charte à ses sujets fut supprimé, comme blessant la dignité nationale. La charte ainsi modifiée était suivie de dispositions particulières, dans lesquelles

Charte constitutionnelle de 1830.

les députés abolissaient toutes les pairies de la création de Charles X, et déclaraient qu'il était urgent pour la France d'obtenir par des lois séparées : 1° l'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques ; 2° la responsabilité des ministres et des autres agents du pouvoir ; 3° la réélection des députés promus à des fonctions salariées ; 4° le vote annuel du contingent de l'armée ; 5° l'organisation de la garde nationale, avec intervention des gardes nationaux dans le choix de leurs officiers ; 6° l'assurance légale de l'état des officiers de l'armée ; 7° des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif ; 8° la liberté de l'enseignement ; 9° l'abolition du double vote. L'acceptation de la charte ainsi *rédigée* devenait la condition formelle de l'élection d'un nouveau prince au trône.

La famille royale fugitive, retirée de Versailles à Rambouillet, et menacée dans ce séjour par vingt mille Parisiens, accourus en armes pour la contraindre à s'éloigner, venait d'abandonner cette dernière résidence, et s'acheminait lentement et pour la troisième fois vers l'exil. Le 16 août elle s'embarqua au port de Cherbourg pour l'Angleterre. Avant de quitter la France, Charles X fit parvenir aux chambres son abdication et celle du dauphin, son fils, en faveur du duc de Bordeaux ; mais les députés appelèrent au trône S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans et ses descendants de mâle en mâle, à perpétuité. Les pairs adhérèrent sur-le-champ aux vœux et aux actes de l'autre chambre, et des salves d'artillerie annoncèrent la séance royale du lendemain. Ce jour-là, 9 août 1830, le duc d'Orléans, accompagné de ses fils aînés, les ducs de Chartres et de Nemours, se rend en grand cortége au palais Bourbon, où sont réunis les pairs, les députés,

Embarquement de Charles X et de sa famille.

Avénement de Louis-Philippe Ier, 9 août 1830.

le corps diplomatique, et une assemblée nombreuse. Il prend place sur un pliant disposé au-dessous du trône vacant, et, après la lecture de la déclaration des deux chambres, le prince se découvre, lève la main, et dit : « En présence de Dieu, je jure d'observer fidèlement la « charte constitutionnelle avec les modifications expri« mées dans la déclaration ; de ne gouverner que par les « lois et selon les lois ; de faire rendre bonne et exacte jus« tice à chacun selon son droit, et d'agir en toute chose « dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire « du peuple français. »

Le prince, après avoir signé la formule du serment, monta sur le trône, et de ce moment il fut reconnu pour *roi des Français*, sous le nom de Louis-Philippe Ier.

En jetant les yeux sur le tableau des seize années de la restauration, tout esprit impartial et non prévenu comprendra que la France durant la plus grande partie de cette époque s'est trouvée dans une crise dont il était à craindre qu'elle ne pût sortir que par une révolution nouvelle. Plus cette crise alarmante [1] se prolongeait, plus

Considérations générales sur l'état de la France depuis le 9 août 1830.

[1] Dans un autre ouvrage, intitulé *Christophe Sauval, ou la Société en France sous la Restauration*, j'ai cherché à faire comprendre cette crise de quinze années ; j'ai expliqué par les intérêts et les mœurs la révolution de 1830 ; et j'ai cherché dans les entrailles mêmes du corps social le principe caché des plaies qu'il accusait au dehors. Peu d'hommes ont été mieux que moi servis par les circonstances pour voir et pour connaître : un trône s'est abîmé sous mes yeux, et j'ai raconté cette catastrophe avec beaucoup plus de détails que je n'ai pu le faire ici ; j'ai peint un roi, sa cour, ses partisans, ses adversaires, comme je les ai vus, sans cesser d'honorer le malheur et de respecter tout ce qui est respectable.

les passions s'irritaient et menaçaient d'en rendre l'issue désastreuse; la France, enfin, avait en perspective une guerre civile et toutes ses horreurs, et ne pouvait échapper à cette effroyable calamité que par une victoire remportée au nom des lois d'une manière assez complète pour en faire espérer le maintien, et assez rapide pour ne point détendre et briser tous les ressorts de l'ordre politique et social: cette victoire fut celle des trois journées de juillet; mais, quoique les circonstances l'eussent rendue peut-être fatalement nécessaire, ses résultats n'en furent pas moins inséparables de grands et de nombreux dangers. Ce n'est que dans des moments très-courts et très-rares que les peuples s'élèvent au-dessus d'eux-mêmes et que les passions violentes font silence au cœur des multitudes. Il y a d'ailleurs dans toutes les grandes capitales une masse considérable d'hommes ignorants et avides, toujours prêts à se soulever contre un gouvernement quelconque, sans autre motif que celui de produire un changement qu'ils croient favorable à leur intérêt particulier : ces hommes, habiles à déguiser leur égoïsme sous les noms les plus honorables, sont aussi les plus ardents après le succès à réclamer pour leur conduite intéressée les récompenses qui ne sont dues qu'au dévouement : mais il est impossible que le gouvernement établi à la suite de toute révolution contente les prétentions exagérées du plus grand nombre de ces hommes cupides. Ceux qu'il n'a pu satisfaire lui vouent alors une haine implacable, et sont impatients de détruire leur propre ouvrage; ils bercent la multitude d'illusions dangereuses, ils exagèrent le tableau de ses souffrances, et lui parlent du triomphe qu'elle vient d'obtenir comme s'il lui eût suffi de vaincre pour être désormais affranchie de toute chance de misère. Ceux qui n'ont combattu que dans l'es-

poir d'arriver à ce but se persuadent bientôt que rien n'est changé parce qu'ils n'ont pu l'atteindre, et, incapables d'apprécier par eux-mêmes la différence des temps et des circonstances, ils regardent comme d'autant plus facile de renverser un pouvoir nouveau qu'il a suffi d'un effort pour briser celui qui était consacré par une longue existence : l'émeute alors descend en armes sur les places publiques. Il était donc inévitable que la royauté nouvelle rencontrât bientôt une vive opposition, et peu de gouvernements ont eu à soutenir plus que celui-ci des attaques nombreuses et violentes. La France à cette époque a été sans doute plusieurs fois blessée dans ses affections et dans ses sympathies par les événements qui ont ensanglanté quelques contrées de l'Europe ; mais elle ne l'a point été dans son honneur : la fondation du royaume de Belgique, son indépendance maintenue par l'entrée de nos troupes sur son territoire en 1831, et par le siége de la citadelle d'Anvers, la prise de possession d'Ancône, l'extension donnée à nos conquêtes en Algérie; la conservation du gouvernement héréditaire de l'Égypte entre les mains de Méhémet-Ali; les exploits de nos braves marins à Tanger et à Mogador, la glorieuse victoire de notre armée d'Afrique à Isly, un vaste empire réduit par elle en quelques jours à demander merci, tous ces faits, accomplis malgré le vœu de la plupart des puissances étrangères, témoignent suffisamment que la France n'a perdu ni son rang ni son influence et qu'elle a fait respecter son drapeau. Le gouvernement fondé en 1830 a préféré cependant avec raison l'affermissement de la paix aux avantages incertains d'une guerre générale, qui aurait pu mettre en péril la civilisation du monde; mais il a aussi commis des fautes graves, qui ont contribué à sa chute, et le bien qu'il a fait a été en partie compromis par

le fatal abus d'un système emprunté aux mauvais jours d'une époque antérieure. Tous ses efforts et toutes ses ressources ont été employés pour dominer les élections et pour disposer à son gré du vote des élus. Le jour vint où la représentation nationale cessa d'être l'expression vraie des vœux et des besoins éclairés du pays ; le pouvoir alors en marchant de concert avec la majorité de la chambre élective crut rester fidèle à la constitution ; il en respectait la lettre, mais il en avait méconnu l'esprit, et cette majorité, sans force sur l'opinion qu'elle ne représentait plus, ne lui fut d'aucun secours au jour du péril. Le gouvernement né des barricades de 1830 disparut dix-huit ans plus tard devant d'autres barricades ; il succomba à Paris sous un nouvel effort de la multitude soulevée dans les journées du 23 et du 24 février 1848, à la suite desquelles un gouvernement provisoire a été établi, la république proclamée, et une assemblée nationale convoquée avec mission de donner au peuple français une constitution nouvelle.

CONCLUSION.

Lorsque dans le champ de la politique on veut embrasser du regard un espace étendu, il faut, en se dépouillant de tout préjugé, de toute habitude de parti, suivre un chemin qui conduise à des hauteurs proportionnées à l'horizon que l'on cherche à découvrir : cette voie d'où l'homme peut contempler les destinées passées et futures de l'humanité, c'est l'histoire; et « la lumière qui doit éclairer ce double « horizon, dit un célèbre contemporain[1], c'est la morale, « ce jour divin qui émane de Dieu même, et qui ne peut ni « égarer ni faillir. » C'est, en effet, en reportant un regard attentif sur les quatorze siècles de notre histoire, c'est en interrogeant le passé avec un cœur sincère, que tout homme impartial sera capable d'apprécier plus sûrement l'époque où il vit, et obtiendra quelque pressentiment de l'avenir.

Le tableau de nos annales est de nature à exciter en nous, presque à chaque page, deux sentiments opposés : l'un de douleur et de découragement, l'autre d'admiration et d'espérance. D'une part, à l'aspect des innombrables folies et de tant de crimes atroces dont le sol de la France a été le théâtre, on serait tenté de desespérer de l'espèce humaine, si de loin en loin un saint Louis, un l'Hospital, un Vincent de Paul, un Fénelon, un Malesherbes, ne protes-

[1] Alph. de Lamartine, *Politique rationnelle.*

taient, par leur noble caractère, au nom de la religion et de la morale outragées, et ne nous rappelaient le noble but où l'humanité doit tendre et ses destinées immortelles; tandis que, d'autre part, les progrès réels de la nation, au milieu de si effroyables catastrophes, semblent tenir du prodige. Nous voyons, en effet, depuis l'avénement de la troisième race, se produire simultanément un double phénomène : le territoire de la France a gagné presque toujours en étendue à la suite des plus affreuses calamités, et un plus grand nombre de ses habitants ont participé successivement aux jouissances de la vie et à l'exercice des droits civils.

Sous les deux premières dynasties, le choc des races diverses qui couvraient le sol de l'ancienne Gaule y entretint une longue et sanglante anarchie; et après les efforts impuissants du génie de Charlemagne pour créer un lien national durable parmi des peuples si différents d'origine, de mœurs et de langage, et pour les soumettre au joug d'une administration légale et uniforme, nous voyons la féodalité prévenir une dissolution générale, et préparer les nouvelles destinées de l'Europe.

Sous cette forme de gouvernement, encore grossière, un petit nombre d'hommes seulement possédaient des droits, des libertés et des jouissances; mais, à la suite des croisades, l'influence des classes inférieures s'étend par la lutte heureuse de la couronne contre l'aristocratie, par l'affranchissement des communes, par la création des cours judiciaires, où saint Louis et ses successeurs admettent les légistes, et par la convocation des hommes du tiers état aux assemblées générales. L'autorité royale voit tous les pouvoirs rivaux s'effacer devant elle, et par ses importantes conquêtes elle étend les limites du royaume.

L'unité nationale s'affermit ensuite, au milieu d'effrayants désastres, dans la longue et terrible lutte contre l'Angleterre, après laquelle l'industrie, les lumières, les découvertes en tout genre font croître les habitants des villes en importance et en richesses ; tandis que la centralisation du pouvoir, la ruine progressive de la grande féodalité, et la création des armées permanentes, délivrent la population agricole d'une multitude d'oppresseurs, et lui permettent de recueillir avec plus de sécurité les fruits de ses travaux. Bientôt trois monarques, avides de conquêtes, poussent à l'aventure la France sur l'Italie, et l'initient aux merveilles d'une brillante littérature et des beaux-arts ainsi qu'aux jouissances matérielles d'une civilisation plus avancée; mais déjà l'imprimerie est découverte, le nouveau monde est connu, et de hardis navigateurs ont doublé le cap de *Bonne-Espérance :* les lumières pénètrent de toutes parts, le champ du commerce s'agrandit, et l'univers s'offre aux spéculations de l'Europe ; la pensée humaine prend un essor, périlleux sans doute, mais immense; et après un demi-siècle de sanglants combats la liberté de conscience est acquise à la nation française.

Cependant d'utiles barrières sont aussi renversées ; les états généraux ne sont plus convoqués; les grands corps de la magistrature perdent toute leur importance politique après la guerre de la Fronde, et il n'y a plus en France qu'une seule autorité, forte, puissante et respectée de tous, celle du monarque. Louis XIV, dans la première partie de son règne, fait des conquêtes avantageuses et achève de détruire la féodalité en appelant auprès de lui la haute aristocratie tout entière à un service de cour, en même temps qu'il développe la puissance des classes moyennes par l'efficace protection qu'il accorde aux lettres,

aux sciences et à l'industrie. Les progrès de la raison, de la civilisation et des lumières avaient déjà fait reconnaître à cette époque les libertés religieuses et civiles comme appartenant, de droit commun, à tous; mais le maintien de ces libertés n'était garanti par aucune loi fondamentale : l'autorité absolue du prince, nécessaire pendant un temps pour abattre la puissance féodale, et pour imprimer à une immense population, composée d'éléments divers, une suffisante unité, devenait elle-même un obstacle à de nouveaux progrès. On s'en aperçut sous Louis XIV lui-même et bien plus encore sous son successeur. La révocation de l'édit de Nantes et une multitude d'ordonnances rendues sous ces deux règnes enlevèrent aux Français la liberté de conscience acquise au prix de tant de sang; les banqueroutes de l'État, les édits arbitraires sur les taxes et sur la valeur des monnaies, ôtèrent toute espèce de garantie à la propriété; et d'innombrables lettres de cachet violèrent la liberté individuelle, tandis que le droit féodal pesait encore sur une grande partie de la nation, et que des priviléges non justifiés maintenaient, surtout dans la répartition des impôts entre les diverses classes de la société, des distinctions humiliantes et préjudiciables aux finances de l'État. On sentit alors le besoin d'abolir ces priviléges, d'opposer une barrière à l'autorité absolue du monarque, de garantir à chacun, par une constitution fondamentale, la jouissance de ses biens et de ses libertés civiles et religieuses. Tel a été le but principal de ceux qui en 1789 ont commencé la révolution française, crise de soixante ans, qui dure encore, dans laquelle les classes moyennes ou bourgeoises ont beaucoup grandi en richesses et en forces, mais dont les résultats définitifs sont encore en grande partie ou inconnus ou contestés.

De louables efforts sont tentés aujourd'hui pour répandre l'aisance au sein des classes nombreuses et pour les faire participer aux bienfaits d'une civilisation plus morale et plus éclairée : mais il y a pour tous ceux qui travaillent à cette noble tâche des vérités essentielles qu'il importe de ne pas perdre de vue, et en les énonçant j'emprunterai beaucoup aux paroles d'un philosophe chrétien que la mort a tout récemment enlevé à la France, et dont les ouvrages devraient être dans les mains de toute la jeunesse.

Presque tous les hommes qui, en essayant de modifier les institutions politiques de leur pays, se proposent d'exercer une utile influence sur le sort de leurs semblables, obéissent à l'impulsion de certains principes constitutifs des doctrines qu'ils propagent ; et parmi celles-ci, le plus grand nombre en adopte deux de préférence : l'une comme étant en apparence la plus noble et la plus généreuse, l'autre la plus féconde en utiles résultats. La première est la doctrine des droits, la seconde celle des intérêts ; mais de grands dangers les accompagnent l'une et l'autre : « Poussées dans leurs conséquences extrêmes, dit Joseph Droz, elles sont moins en harmonie avec la raison qu'avec les passions ; souvent elles ne font que changer de main l'arbitraire, et portent la multitude à exercer sur le petit nombre le despotisme qu'auparavant le petit nombre exerçait sur la multitude..... Ces doctrines, d'ailleurs, n'obligent point à conserver les biens qu'elles préconisent, et souvent leurs défenseurs abandonnent avec lâcheté ces mêmes droits, ces mêmes intérêts qu'ils soutenaient d'abord avec fureur [1]. » Il y a une troisième doctrine, qui, obser-

[1] Joseph Droz, *Application de la Morale à la Politique.*

Cet auteur ne reconnaissait point de doctrine, proprement dite, *des intérêts ;* j'ai cru néanmoins pouvoir appliquer à celle que je

vée à la rigueur, nous assurerait tous les avantages que promettent les deux autres, sans offrir les mêmes périls; et pour l'apprécier dignement il convient de ne jamais oublier que l'art social ne peut avoir d'autre but que de rendre les hommes meilleurs et plus heureux. Si pour tracer une théorie juste de cet art on observe la nature humaine, en cherchant quels principes doivent la diriger, les vérités suivantes sont les premières dont on sera frappé : « Il est des lois imposées à notre esprit par l'éternel auteur des êtres ; ces lois morales, sacrées, prescrivent des devoirs dont l'accomplissement peut seul produire un état de sagesse et de bonheur que nous avons dit être le but de l'art social : de ces faits évidents, de ces idées *simples* naît cette conséquence, que la vraie doctrine est *la doctrine des devoirs*.... L'État où régnerait l'ordre le plus admirable serait celui dont tous les citoyens ne s'occupant que de leurs devoirs, les droits et les intérêts de chacun auraient la plus solide et la plus complète garantie.... Les deux autres doctrines excitent une fougue passagère : celle-ci inspire une fermeté constante, car le devoir seul est toujours obligatoire [1]. »

« La religion, l'instruction, la liberté, dit encore le même auteur, offrent les véritables moyens d'améliorer le sort des hommes. N'oublions pas cependant que partout où les intérêts de la conscience, de la personne et de la propriété sont respectés, l'homme est libre, quelque imperfection qu'on puisse trouver dans la forme du gouvernement. Si ces intérêts, au contraire, sont méprisés et froissés, il y a dans l'État tyrannie, esclavage, de quelques noms

désigne ainsi ce qui dans son livre ne se rapporte qu'à la doctrine *de l'oppression* et à celle *des droits*.

[1] Joseph Droz, *ibid.*

populaires dont se masque l'autorité.... » Et pour que les peuples méritent d'être affranchis, pour que la civilisation ne soit point arrêtée dans sa marche, « Non-seulement il importe que les factieux soient comprimés et réduits au silence, il importe aussi qu'une sage doctrine éloigne des esprits les projets chimériques, les rêves décevants; qu'elle chasse des âmes les turbulents désirs, qui font passer près du bien avec mépris, pour aller poursuivre avec ardeur un mieux imaginaire [1]. Le bien ne peut germer et

[1] « Au début de la révolution, nous avions peu d'hommes formés par l'étude de la société, de l'histoire et de la législation; nous avions beaucoup de ces rêveurs qui, prenant pour guides des idées abstraites, créent des gouvernements *à priori*. L'esprit spéculatif était aussi commun que l'esprit observateur était rare... Il en est résulté tant de maux qu'il est utile de rendre sensible, par un exemple, la différence qui existe entre les deux manières de traiter la politique. S'agit-il de faire une loi d'élection, l'esprit spéculatif, qui considère la société d'une manière abstraite, dit, en vertu d'une règle métaphysique, quels hommes ont le droit de voter, et il trace une loi applicable à tous les peuples. L'esprit observateur pense que la meilleure loi d'élection est celle qui donnera probablement une assemblée de représentants éclairés et probes; il croit que les hommes capables de concourir à ce but ont seuls droit de voter, et sa loi varie selon les pays et les temps... Le droit de voter n'est pas un droit naturel, comme celui de n'être pas arbitrairement privé de sa liberté ou de ses biens : c'est un droit politique, par conséquent variable. L'homme qui pense le contraire échoue nécessairement dans la pratique. En effet, s'il exige une contribution pour être admis à voter, un autre logicien lui prouve rigoureusement que ceux qui payent quelques centimes de moins sont à tort dépouillés de leur droit... S'il appelle aux élections jusqu'au dernier prolétaire, un logicien parfait lui dit : La volonté ne se représente pas; un peuple qui nomme des représentants est esclave. Puis avec de telles idées faites des lois et gouvernez un État...
« Jamais, dit Sieyès dans sa fameuse brochure, jamais on ne com-
« prendra le mécanisme social si l'on ne prend le parti d'analyser la
« société comme une machine ordinaire. » Non, ce n'est point une

se développer qu'avec lenteur ; c'est une loi de la nature, et le travail éphémère de l'homme ne peut suppléer au long travail des siècles. » Il faut le dire aussi ; les révolutions en apparence les plus légitimes sont des remèdes extrêmes, et trop souvent mortels à ceux qui les emploient. Lorsqu'une antique forêt, sous les tropiques, sert de refuge à un trop grand nombre d'animaux malfaisants, il devient quelquefois nécessaire de l'abattre ; cependant, avant d'y mettre la hache, avant de commencer une œuvre de destruction irréparable, il est bon d'en apprécier toutes les conséquences et de se dire qu'en dépouillant la terre de sa riche végétation, afin de détruire un repaire dangereux, on risquera de changer le sol en désert aride ou en marécage pestilentiel : il en est de même des révolutions, qui n'extirpent point les abus sans tarir en même temps les sources pures des plus saines traditions et sans mettre en mouvement beaucoup de passions honteuses et détestables.

L'ignorance ou le dédain de ces vérités et surtout l'oubli trop fréquent du principe chrétien, qui ne sépare point les idées de progrès de celles d'abnégation, de sacrifice et de charité, voilà les causes des plus grands obstacles au bien. Le fer et la flamme sont impuissants à faire éclore les germes des améliorations au sein d'un peuple ; ils ne fécondent ni n'affermissent les meilleures constitutions politiques ou sociales ; et quand nous voyons ce que nous ont coûté depuis soixante ans les avantages contestables ou

machine ordinaire qu'une *machine* qui pense et qui souffre, dans le jeu de laquelle entrent les passions et les préjugés. Insensés novateurs, tremblez de confondre la politique avec les sciences qui s'exercent sur des corps inertes ; la *matière* que vous jetez dans vos creusets est une matière vivante ; elle crie, et il en sort du sang et des pleurs ! »

(Joseph Droz, *Histoire du Règne de Louis XVI.*)

réels acquis par une lutte sanglante et acharnée, nous ne saurions nous tenir trop en garde soit contre les funestes égarements des partis, soit contre une ardeur téméraire d'innovation et de progrès. On a souvent comparé le cours d'un fleuve à l'existence de l'homme : cette comparaison serait aussi justement appliquée à la vie des peuples. La plupart des fleuves, en effet, alimentés par les émanations de l'Océan, peuvent être considérés comme n'ayant qu'une même origine, et comme tendant au même but par une marche constante. Rencontrent-ils des obstacles qu'apportent à leur cours les accidents de la nature ou la main des hommes, les plus rapides bouillonnent, se gonflent, et triomphent, en écumant, de leurs impuissantes barrières; mais à l'endroit où ils ont franchi ces obstacles ils sont devenus troubles et fangeux, et il faut longtemps attendre avant qu'ils réfléchissent de nouveau le ciel dans leurs ondes.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE
DU SECOND VOLUME.

SUITE DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

LIVRE IV.

RÈGNE DE LOUIS XIV.

ADMINISTRATION DE MAZARIN. — GUERRE DE LA FRONDE. — GOUVERNEMENT DE LOUIS XIII. — SPLENDEUR ET FORCE DE LA MONARCHIE. — CONQUÊTE DE LA FLANDRE, DE LA FRANCHE-COMTÉ, DE L'ALSACE. — RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. — REVERS DE LA FRANCE. — ÉPUISEMENT DU ROYAUME. — DETTE PRODIGIEUSE. — GRAND SIÈCLE LITTÉRAIRE.

1643 — 1715.

CHAPITRE PREMIER.

Minorité du roi, administration de Mazarin, guerre de la Fronde.

1643 — 1661.

CHAPITRE II.

Suite du règne de Louis XIV. — De la mort de Mazarin à celle de Colbert.

1661 — 1683.

CHAPITRE III.

Suite et fin du règne de Louis XIV.

1683 — 1715.

LIVRE V.

DE L'AVÉNEMENT DE LOUIS XV AU TRONE, JUSQU'A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SOUS LOUIS XVI.

AFFAIBLISSEMENT DE TOUS LES POUVOIRS. — AGIOTAGE. — CORRUPTION DES MOEURS. — GUERRES RUINEUSES. — DESTRUCTION ET RÉTABLISSEMENT DES PARLEMENTS. — DISSOLUTION DE LA MONARCHIE. — INFLUENCE DES PHILOSOPHES.

1715 — 1789.

CHAPITRE PREMIER.

Régence du duc d'Orléans, et ministère du duc de Bourbon.

1715 — 1726.

CHAPITRE II.

Suite du règne de Louis XV, depuis le commencement du ministère de Fleury jusqu'à la guerre de sept ans.

1726 — 1757.

CHAPITRE III.

Depuis le commencement de la guerre de sept ans jusqu'à la mort de Louis XV.

1756 — 1774.

CHAPITRE IV.

De l'avénement de Louis XVI au trône jusqu'à la convocation des états généraux.

1774 — 1789.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DE 1789 JUSQU'A NOS JOURS.

LIVRE PREMIER.

ÉTATS GÉNÉRAUX. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — CHUTE DE LA MONARCHIE.

5 mai 1789 — 1er septembre 1792.

CHAPITRE PREMIER.

De l'ouverture des états généraux jusqu'à la dissolution de l'assemblée constituante.

5 mai 1789 — 20 octobre 1791.

CHAPITRE II.

Assemblée législative.

Du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792.

LIVRE II.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE JUSQU'AU CONSULAT.

CONVENTION NATIONALE. — RÈGNE DE LA TERREUR. — VICTOIRES DES ARMÉES FRANÇAISES. — CONQUÊTE DE LA BELGIQUE, DE LA HOLLANDE, DE LA SUISSE ET DE L'ITALIE. — RÉACTION DU PARTI ROYALISTE ET GIRONDIN. — GOUVERNEMENT DIRECTORIAL. — ANARCHIE. — DÉFAITES. — EXPÉDITION D'ÉGYPTE. — CHUTE DU DIRECTOIRE.

20 septembre 1792 — 10 novembre 1799 (19 brumaire an VIII).

CHAPITRE PREMIER.

De l'ouverture de la convention nationale à la chute des girondins.

20 septembre 1792 — 2 juin 1793.

CHAPITRE II.

De la chute des girondins à celle de Robespierre.

2 juin 1793 — 27 juillet 1794 (9 thermidor an II).

CHAPITRE III.

De la chute de Robespierre à l'établissement du directoire exécutif.
27 juillet 1794 (9 thermidor an III) — 26 octobre 1795

(4 brumaire an IV).

CHAPITRE IV.

De l'établissement du directoire exécutif à la paix de Campo-Formio.

27 octobre 1795 (4 brumaire an IV) — 17 octobre 1797
(26 vendémiaire an VI).

CHAPITRE V.

De la paix de Campo-Formio à l'établissement du consulat.

17 octobre 1797 (26 vendémiaire an VI) — 10 novembre 1799 (19 brumaire an VIII).

LIVRE III.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE ET IMPÉRIAL.

ÉTABLISSEMENT DU CONSULAT. — CAMPAGNES DE 1800 EN ITALIE ET EN ALLEMAGNE. — VICTOIRES. — PAIX D'AMIENS. — CONSPIRATIONS. — ÉLÉVATION DE NAPOLÉON BONAPARTE A L'EMPIRE. — TROISIÈME ET QUATRIÈME COALITION. — CAMPAGNES DE 1805, 1806, 1807, EN AUTRICHE, EN PRUSSE, EN POLOGNE. — TRIOMPHES MILITAIRES. — CONQUÊTES. — GUERRE FUNESTE D'ESPAGNE. — CINQUIÈME COALITION. — CAMPAGNE DE 1809 EN AUTRICHE. — NOUVELLES VICTOIRES. — SYSTÈME CONTINENTAL. — SIXIÈME COALITION. — GUERRE DE RUSSIE. — DÉSASTRES. — CAMPAGNES DE 1813 ET DE 1814 EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE. — ABDICATION DE NAPOLÉON.

10 novembre 1799 — 20 avril 1814.

CHAPITRE PREMIER.

Consulat.

10 novembre 1799 — 18 mai 1804.

CHAPITRE II.

De l'avénement de Napoléon au trône jusqu'à la prise de possession de l'Espagne.

1804 — 1808.

CHAPITRE III.

Depuis l'entrevue d'Erfurt jusqu'à l'abdication de Napoléon à Fontainebleau.

1808 — 1814.

LIVRE IV.

RESTAURATION.

PREMIÈRE RESTAURATION. — OCTROI DE LA CHARTE PAR LOUIS XVIII. — CENT JOURS. — SECONDE RESTAURATION. — FIN DU RÈGNE DE LOUIS XVIII. — RÈGNE DE CHARLES X. — RÉVOLUTION DE JUILLET. — CHARTE DE 1830. — AVÉNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE Ier.

Avril 1814 — 9 août 1830.

CHAPITRE PREMIER.

Première restauration. — Les cent jours.

Avril 1814 — juillet 1815.

CHAPITRE II.

Depuis la capitulation de Paris et la rentrée de Louis XVIII dans la capitale jusqu'à la chute du ministère Decazes.

3 juillet 1815 — 20 février 1820.

CHAPITRE XI.

De la chute du ministère Decazes à la mort de Louis XVIII.

20 février 1820 — 16 septembre 1824.

CHAPITRE IV.

Règne de Charles X. — Révolution de 1830. — Avénement de Louis-Philippe Ier.

16 septembre 1824 — 9 août 1830.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND ET DERNIER.

